2019

Sociétés d'économie mixte et SPL

Les rapports des **administrateurs** de la **Ville** dans les **S.E.M** et **S.P.L**

Les rapports des administrateurs de la Ville dans les SAEM et SPL

Exercice 2019

Sommaire

SAEM La Folle Journée..... 5

SPL Cité Internationale des Congrès de Nantes……..…… 88

SPL Nantes Métropole Aménagement……... 165

SAEM Nantes Métropole Gestion Equipements (NGE)…..… 256

SPL Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)…….. 308

SPL Le Voyage à Nantes……. 354

SPL Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)……. 459

SAEM Loire Atlantique Développement - SELA…….…….. 549

SAEM : Société Anomyne d'Economie Mixte
SPL : Société Publique Locale

www.nantes.fr

EXTRAIT

SAEM FOLLE JOURNEE

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2019

SAEM FOLLE JOURNEE

**Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire,
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SAEM,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
SAEM La Folle Journée	
Siège social :	44 rue de Strasbourg - 44000 Nantes Tél. 02 85 52 88 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 483 207 569 (code APE : 9001 z)
Date de création :	04 Juillet 2005
Secteur d'activité :	Culture
Objet social :	Production de la manifestation culturelle "La Folle Journée" et mise en œuvre du concept associé
Président(e) :	David MARTINEAU
Directrice Générale	Joëlle KERIVIN
Commissaire aux comptes :	RSM Ouest Jean-Michel PICAUD
Nombre de salariés fin juin 2019 :	7

ACTIONNARIAT			
Capital social de 300 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**82,00 %**
Ville de Nantes	9 150	183 000,00 €	61,00 %
Région Pays de La Loire	2 250	45 000,00 €	15,00 %
Département de la Loire Atlantique	900	18 000,00 €	6,00 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**18,00 %**
Caisse des dépôts et consignation	1 500	30 000,00 €	10,00 %
CCI St Nazaire	900	18 000,00 €	6,00 %
CREA	150	3 000,00 €	1,00 %
La Cité de Nantes	150	3 000,00 €	1,00 %
TOTAL	**15 000**	**300 000,00 €**	**100,00 %**
Nombre total d'administrateurs :	14		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	7 - David MARTINEAU, Aïcha BASSAL, Abbassia HAKEM, Benoit BLINEAU, Rachel BOCHER, Robin SALECROIX, Pierre Yves LE BRUN		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Subvention de fonctionnement

FINANCIER	
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2019	500 000 € TTC
Financement apporté par Nantes Métropole en 2019	950 000 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	76 994 *Au 30/06/2019*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	néant (encours au 30/06/19)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	néant (encours au 30/06/19)

SAEM Folle Journée

Comptes annuels au 30 juin 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	59 937	Capital social	300 000
Immobilisations corporelles	25 936	Réserves	44 651
Immobilisations financières	5 455	Report à nouveau	-668 804
		Résultat de l'exercice	76 994
Total Actif immobilisé (I)	**91 328**	Autres subventions d'investissement	
Stocks et en-cours	66 165	**Capitaux propres (I)**	**-247 159**
Créances d'exploitation	327 334		
Autres créances	1 040 331	**Autres fonds propres (II)**	
Total Actif Circulant (II)	**1 433 830**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**0**
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes	563 853
Disponibilités	755	Fournisseurs et comptes rattachés	1 071 249
		Dettes fiscales et sociales	144 016
Total Trésorerie (III)	**755**	Autres dettes	0
		Avances et acomptes reçus	0
		Total Dettes (IV)	**1 779 118**
Comptes de régularisation (IV)	**6 046**	**Comptes de régularisation (V)**	**0**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**1 531 959**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**1 531 959**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	4 922 879
Total des charges d'exploitation	4 796 420
dont charges de personnel	978 241
RESULTAT D'EXPLOITATION	**126 458**
Total des produits financiers	
Total des charges financières	30 914
RESULTAT FINANCIER	**-30 914**
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	18 551
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-18 551**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
BENEFICE OU PERTE	**76 994**

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2018/2019

Administrateurs Ville de Nantes

- David Martineau
- Aicha Bassal
- Abbassia Hakem
- Benoît Blineau
- Rachel Bocher
- Robin Salecroix
- Pierre-Yves Lebrun

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2018-2019

- ***Conseil d'Administration du 7 novembre 2019 :***

  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 novembre 2018.
  - Accueil de M. Philippe Jusserand, en qualité d'administrateur représentant la Caisse des Dépôts et Consignations
  - Composition de la CAO et autorisation associées
  - Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
    - Bilan d'activité (qualitatif et financier)
    - Approbation du projet de rapport de gestion 2018-2019
    - Arrêté des comptes annuels clos le 30 juin 2019
    - Présentation et vote du budget 2017/2018
    - Vote du Budget prévisionnel 2020

Taux de participation des administrateurs mandataires de la collectivité en 2019 : 71%

Jetons de présence pour 2019 : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM FOLLE JOURNEE AU COURS DE L'EXERCICE 2018/2019

Contrôles sur exercice 2018/2019 : Néant

ANNEXES

Comptes annuels au 30/06/2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice au 30/06/2019

CARNETS DE VOYAGE

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion

du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale

pour l'exercice 2019

Sommaire

Les caractéristiques de l'édition 2019 **3**
La programmation
Retour sur l'édition 2019
La présence des femmes dans la programmation de l'édition 2019

La communication **12**
Les supports de communication
La boutique du festival

Le réseau économique de La Folle Journée **16**
Les partenaires et entreprises membres du Club d'entreprises du festival
Les partenaires médias

La billetterie **19**
Retour en chiffres sur l'édition 2019
Retour sur la fréquentation des visiteurs
Retour en chiffres sur la politique tarifaire depuis trois ans
Bilan stratégique billetterie après trois ans d'exploitation en interne

Le bilan financier **26**
Les mesures d'amélioration prioritaires pour 2020 **41**
Présentation des comptes **43**
Tableau délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2019 **59**
Vie sociale **60**
Information sur le gouvernement d'entreprise et contrôle de la société **61**
Annexes **63**

Les caractéristiques de l'édition

La programmation

Après l'exil subi en 2018, la 25ème édition de La Folle Journée a mis à l'honneur une programmation consacrée à l'exil choisi. En 2019, le thème « Carnets de voyage » a rendu hommage à tous ces compositeurs qui ont créé des œuvres intemporelles à l'occasion de leurs voyages.

> ***« Carnets de voyage »*** *: à toutes les époques, les compositeurs en quête de nouveaux langages se sont aventurés sur des terres étrangères pour intégrer dans leur création nombre d'éléments puisés dans d'autres cultures.*

« Dans Folle Journée, il y a poésie, démesure, passion et … voyage » : *La Folle Journée 2019 a rendu hommage aux plus grands compositeurs classiques inspirés par la culture de l'Autre, comme Liszt, Mendelssohn ou Berlioz qui ont parcouru l'Europe à différentes époques. Des compositeurs dont la vie a été marquée par la mer - Nikolaï Rimsky-Korsakov, Albert Roussel, Antoine Mariotte et Jean Cras et « qui ont créé des oeuvres intemporelles à l'occasion de leurs voyages ».*

Le voyage se fait aussi grâce aux artistes venus du monde entier comme le violoniste franco-serbe Nemanja Radulovic, l'Orchestre National Symphonique du Tatarstan, l'orchestre des Jeunes de l'Oural, Signum Saxophone Quartet, l'ensemble corse Tavagna, David Chalmin, Massimo Pupillo et Thighpaulsandra, musiciens cultes de la scène expérimentale, et bien d'autres encore.

Ce sont tous ces voyages effectués par les compositeurs au fil des époques qui vont nourrir la programmation de la 25e édition de La Folle Journée.

Texte : Ysée

Ci-dessous une séléction d'artistes qui ont composé la programmation du festival en 2019 :

©Marc Roger

Orchestre National Symphonique du Tatarstan
Alexander Sladkovsky et Gavriel Heine *direction*

Fondé en 1966 par Nazib Zhiganov, ancien président de l'Union du Tatarstan et doyen du Conservatoire de Kazan, l'Orchestre National Symphonique du Tatarstan (TNSO) est internationalement reconnu pour ses prestations de grande qualité et la variété de ses programmes. Aujourd'hui placé sous la direction d'Alexander Sladkovsky, il joue régulièrement dans les grandes villes de Russie, mais en-dehors de ses frontières également, et dans le cadre de festivals tels que Les Saisons de Rakhlin, L'Automne de Kazan ou Concordia (festival de musique contemporaine). Poursuivant une longue tradition de collaboration avec de grands solistes instrumentaux et vocaux, il a travaillé notamment avec Krzysztof Penderecki, Placido Domingo, Roberto Alagna, Dmitry Hvorostovsky, Sergeï Krylov, Gidon Kremer, Lucas Debargue, Yuri Bashmet, Boris Berezovsky et Igor Butman. Reconnu pour son engagement social et altruiste, il a reçu à deux reprises le Prix Philanthrope de l'année, remis par le Président de la République du Tatarstan. Soutenant les jeunes musiciens et élèves du Conservatoire grâce au programme "Republic's Heritage", il développe aussi des projets à l'intention des enfants handicapés. L'Orchestre National Symphonique du Tatarstan a enregistré plusieurs disques chez Sony Music, Sony Classical et RCA Red Seal, et ses concerts sont régulièrement retransmis sur Medici.tv et Mezzo.

©Marc Roger

Nemanja Radulovic *violon* et l'Ensemble Double Sens

Après avoir été consacré "Révélation internationale de l'année" aux Victoires de la Musique, et nommé "Rising Star", le virtuose du violon Nemanja Radulovic joue depuis le milieu des années 2000 dans les plus grandes salles européennes. Nemanja Radulovic débute l'étude du violon en 1992. Cinq ans plus tard, il obtient le Prix Spécial du ministère de l'Éducation de la République Serbe. Après des études musicales au Conservatoire de Sarrebruck, il s'installe en France où il se perfectionne dans la classe de Patrice Fontanarosa au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. En 2006, il est particulièrement remarqué par la presse et le public lorsqu'il remplace au pied levé Maxim Vengerov dans le *Concerto* de Beethoven avec l'Orchestre Philharmonique de Radio France et Myung-Whun Chung à la Salle Pleyel. Depuis, il se produit comme soliste dans le monde entier avec les plus grands orchestres : Orchestre Symphonique de Montréal, Orchestre Philharmonique de Radio France, Tokyo Symphony Orchestra, Prague Chamber Orchestra, Sinfonia Varsovia, Orchestre National de Belgique, Orchestre de la Suisse Romande, Royal Philharmonic Orchestra of London ainsi qu'avec les deux ensembles de chambre qu'il a fondés : Les Trilles du Diable et Double Sens. Parallèlement, Nemanja Radulovic participe régulièrement aux festivals d'Aix-les-Bains, du Périgord Noir, de Verbier, de Belgrade ou encore aux Flâneries Musicales de Reims... Il joue un violon de Jean-Baptiste Vuillaume de 1843. (*Source : Francemusique.fr*)

©mathildecalderini.com

Mathilde Calderini, *flûte*

Jeune flûtiste talentueuse, Mathilde Calderini est lauréate d'importants concours : 1er Prix du prestigieux Concours International de flûte de Kobe au Japon et 1er Prix du Concours Buffet-Crampon, elle a été également nommée Révélation Classique de l'Adami de l'année 2012. Élève de Claude Lefebvre au CRR de Paris, puis de Sophie Cherrier et Vincent Lucas au CNSMD de Paris, elle s'est ensuite perfectionnée à la Royal Academy of Music de Londres auprès de William Bennett et Samuel Coles. Développant sa passion pour la musique de chambre sur les conseils de Paul Meyer et Éric Lesage, elle est aujourd'hui membre du quintette à vent Ouranos, et artiste en résidence à la Fondation Singer-Polignac après avoir remporté le 1er Prix et le Prix du Public du Concours international de musique de Chambre de Lyon. Menant une carrière en Asie et en Europe, elle a joué ces deux dernières saisons aux côtés de l'Orchestre National de France, de l'Orchestre des Pays de Savoie, de l'orchestre de la Radio de Stuttgart et du Kobe City Chamber Orchestra, et en tournée en Corée avec le Bucheon Philharmonic Orchestra. Invitée en récital de grandes scènes - festival de Radio France Montpellier, Musique à l'Empéri, Festival de Deauville, Festival de Pâques d'Aix-en-Provence, Flâneries Musicales de Reims... -, elle se produit en musique de

chambre avec Renaud Capuçon, Nicolas Angelich, Paul Meyer, Edgar Moreau, Aurèle Marthan et Guillaume Bellom, entre autres. Elle a récemment rejoint l'Orchestre National de Lille qui l'a nommée Flûte solo en octobre 2018.

©Marc Roger

Fanfare Ciocarlia

Originaire d'un village situé près de la frontière moldave dans le Nord-Ouest de la Roumanie, cet orchestre de mariages s'est fait connaître en 1997 avec un premier album frénétique : "Radio Pascani". Renouvelant régulièrement son répertoire, cet orchestre de cuivres s'est depuis forgé une solide réputation internationale, jouant sur les plus grandes scènes du monde, de Tokyo à New York en passant par Berlin, Paris ou Amsterdam. Surnommée la fanfare la plus rapide de l'Est, la Ciocarlia déverse ses notes à un rythme effréné, mélangeant musiques traditionnelles roumaines, rythmes turcs, bulgares et macédoniens.

©Manuel Braun

Félicien Brut, *accordéon*

Félicien Brut est aujourd'hui considéré comme l'un des accordéonistes français les plus innovants et éclectiques de sa génération. De la musique populaire à la "musique savante", de l'improvisation aux œuvres écrites, de pièces originales aux transcriptions les plus inattendues, il n'a de cesse de défendre le caractère polymorphe de ce jeune instrument qu'est l'accordéon. Né en Auvergne, terre de musique traditionnelle par excellence et l'un des berceaux de son instrument, il entame très jeune sa formation musicale en abordant en premier lieu le répertoire musette et populaire, intrinsèquement lié à l'histoire de l'accordéon. Intégrant en 1996 le Centre National et International de Musique et Accordéon (CNIMA - J. Mornet) où il découvre, au contact de nombreux accordéonistes français et étrangers, les répertoires swing, classique et contemporain, il affirme très tôt son envie d'aborder tous les styles et tous les répertoires. En 2007, il réalise l'exploit de remporter successivement les trois plus grands concours internationaux d'accordéon existants : Klingenthal en Allemagne, Castelfidardo en Italie et Samara en Russie. Ces récompenses le propulsent dès 2008 sur les scènes internationales de nombreux festivals en Russie, Italie, Norvège, Finlande, Portugal et Serbie. Il fonde en 2014 le Trio Astoria, formation dédiée au Nuevo Tango d'Astor Piazzolla avec laquelle il sort son premier album, "Soledad del Escualo", et en 2016 le Duo Enigma, qui mêle violon et accordéon autour d'un répertoire sans frontières temporelles ou stylistiques. En 2017, il s'entoure du Quatuor Hermès et du contrebassiste Édouard Macarez autour de l'étonnant projet "Le Pari des Bretelles", qui réunit musette et musique classique au sein d'un même programme musical et dont l'enregistrement paraîtra chez Mirare fin janvier 2019.

©Manuel Braun

Hélène Desaint, *alto*

Nouvelle voix de l'alto français, Hélène Desaint vit la musique dans la rencontre et le partage. Inspirée par le dialogue avec interprètes et compositeurs, elle se trouve naturellement portée vers la musique de chambre et le répertoire contemporain - deux chemins qu'elle s'est frayés dès ses premières années de formation. Après des débuts à Paris et Gennevilliers, elle entre au CNSMD de Lyon, où elle prend part à de nombreux projets et collaborations autour de la musique d'aujourd'hui. Invitée des festivals de l'Orangerie de Sceaux, Saintes, Flagey, Savonlinna, La Roque d'Anthéron, Présence ou Musique à l'Empéri, elle se produit entre autres avec Augstin Dumay, Louis Lortie et Gary Hoffman. Membre depuis trois ans de l'Ensemble 2e2m, au sein duquel elle s'attache à défendre le répertoire moderne et contemporain, elle crée notamment, dans le cadre du festival Présence 2008, les Trois Strophes pour Patrice Lumumba de Bernard Cavanna pour alto solo et ensemble, qui lui sont dédiées et donnent lieu à un disque chez Aeon. Par ailleurs alto solo de l'Orchestre d'Auvergne depuis 2011-2012, elle s'est récemment produite en soliste avec Ars Nova à la Philharmonie de Paris et avec l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne. Jouant un Giuseppe Sgarbi de 1882 prêté par un mécène allemand, Hélène Desaint a été distinguée dans la Génération Spedidam 2015 et a bénéficié de la reconnaissance et du soutien de Mécénat Musical Société Générale (2009) et de l'Adami (2010).

©Andrej Grilc

Signum Saxophone Quartet

Étudiant à Cologne, Vienne et Amsterdam, les quatre membres du Signum Saxophone Quartet se sont rencontrés en 2006 à Cologne, où ils ont fondé leur ensemble en s'inspirant de grands quatuors tels Ébène, Artemis ou Gabor Takács-Nágy. Lauréat des concours de Lugano et Berlin, l'ensemble effectue ses débuts en 2013 au Carnegie Hall de New York, et se voit deux ans plus tard décerner le prestigieux Prix ECHO Rising Stars. Invité de grandes salles - Barbican Centre de Londres, Konzerthaus de Vienne, Concertgebouw d'Amsterdam, Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, Gulbenkian de Lisbonne, Festival de Baden-Baden, Philharmonie du Luxembourg, Elbphilharmonie de Hambourg... - , il a récemment reçu le prix du "Meilleur ensemble" décerné par le prestigieux Festival de Mecklenburg-Vorpommern. En recherche perpétuelle de nouvelles idées et de rencontres artistiques stimulantes, le quatuor se distingue par une polyvalence qui lui permet de proposer des programmes originaux comportant notamment beaucoup d'arrangements inédits. Il interprètera par ailleurs le Concerto pour orchestre et quatuor de saxophones de Philip Glass et The Rythm of the Americas de Bob Mintzer, et se produira dans le cadre d'un programme éducatif spécialement créé à l'intention des familles : SIGNUM4Kids. Signum Saxophone Quartet a enregistré en 2011 un premier CD comprenant des œuvres de Grieg, Ravel, Bartók et Chostakovitch ; un deuxième album intitulé "Balkanication" est paru en 2014, et un troisième est attendu pour 2019.

©Marc Roger

Eitetsu Hayashi, *taïko*

Applaudi sur les cinq continents, Eitetsu Hayashi est aujourd'hui considéré comme le plus grand spécialiste du *taïko*, ces grands tambours japonais dont l'art s'est historiquement développé sous le patronage des grands temples bouddhistes du pays. Devenu une star au Japon, il a d'ores et déjà marqué l'histoire de la musique de son pays en permettant aux percussions d'atteindre des niveaux sans précédent de virtuosité et de prouesse physique. Fondateur dans sa jeunesse de plusieurs ensembles de taïko ayant rapidement acquis une renommée internationale, il développe dès le début des années 1980 une carrière de soliste après des débuts très remarqués au Carnegie Hall de New York. Sollicité par de grands orchestres tels le Philharmonique de Berlin et les Orchestres Symphoniques de Boston et Montréal, il se produit régulièrement à La Folle Journée de Nantes, Tokyo, Ekaterinbourg et Varsovie, et ses concerts à la Philharmonie de Berlin et au Théâtre des Champs-Élysées ont été diffusés en direct sur Internet. Ouvert à d'autres styles de musiques - jazz, rock, musique traditionnelle... -, Eitetsu Hayashi collabore avec de nombreux musiciens, notamment avec des artistes de jazz, et travaille lui-même à la création de pièces pour taïko, dont il livre une expression très personnelle. Eitetsu Hayashi est par ailleurs le créateur d'une nouvelle méthode de taïko en solo visant à l'utilisation d'une grande variété de taïkos.

©Marc Roger

Anastasia Kobekina, *violoncelle*

Issue d'une famille de musiciens, Anastasia Kobekina est née à Ekaterinbourg en 1994. Diplômée de l'École Centrale de Musique de Moscou en 2012, elle a poursuivi ses études auprès de Franz Helmerson à l'Académie Kronberg en Allemagne, et s'est perfectionnée à Berlin dans la classe de Jens Peter Maintz. Lauréate de prestigieux concours - finaliste du concours de l'Eurovision à Vienne, demi-finaliste au Concours Tchaïkovsky 2015, Prix de l'Académie du festival de Verbier et 1er Prix de la Tonali Music Competition de Hambourg -, elle s'est déjà produite avec l'Orchestre National de Russie, les Virtuoses de Moscou, l'orchestre du Mariinsky, la Camerata Baltica ou encore l'Orchestre symphonique de Vienne, sous la direction de chefs tels que Valery Gergiev, Krzysztov Penderecki, Heinrich Schiff ou Vladimir Spivakov.Préparant actuellement un Master dans la classe de Jérôme Pernoo au CNSMD de Paris, elle s'est récemment produite à la Biennale du Violoncelle à Amsterdam dans le Concerto pour deux violoncelles et orchestre de et avec Giovanni Sollima, puis Salle Cortot à Paris à l'occasion de la sortie officielle de son premier disque chez DiscAuverS, dédié avec la pianiste Paloma Kouider à des œuvres de Miaskovski, Franck et Stravinsky. Anastasia Kobekina joue un violoncelle de Giovanni Guadagnini de 1745.

Les caractéristiques de l'édition

Retour sur l'édition 2019

Carnets de Voyage, telle était la thématique de la 25ème édition de La Folle Journée, du 30 janvier au 3 février 2019 ; à Nantes et dans neuf communes de Nantes Métropole : neuf pianistes ont interprété au même moment un programme autour de la thématique Carnets de Voyage ; une belle manière de marquer ainsi l'ouverture des festivités de La Folle Journée 2019.

Quelques chiffres clés :
5 jours de concerts, à la Cité des congrès et au lieu unique, scène nationale
150 000 personnes accueillies, dont 50 000 festivaliers par jour le week-end
290 concerts de 45 min et **24 conférences** à Nantes
9 concerts dans **9 communes de Nantes Métropole**
132 100 billets délivrés sur 138 000 en vente, dont **10 % de billets achetés par les jeunes** et 10 % de billets aux tarifs spécifiques
95 % de fréquentation totale
Le prix moyen d'une place de concert est de **16 euros** TTC sur la base du tarif plein et de **14.73 euros** TTC avec l'intégration des tarifs réduits.

Cette année encore, le festival a poursuivi sa démarche d'inclusivité pour veiller à ce que chacune et chacun puisse profiter des concerts dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, avec le soutien de son Fonds de Dotation, il a tout d'abord renforcé l'information en amont de l'événement avec l'édition d'un nouveau guide baptisé « Bienvenue à toutes et tous », la diversification des supports de présentation de la programmation (transcription audio et vidéo en Langue des Signes Française sous-titrée), l'adaptation de la procédure de réservation (ligne et adresse email dédiées, personnel de billetterie sensibilisé…) et enfin la réaffirmation de sa volonté de s'inscrire dans les réseaux de l'accompagnement à l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap.
Par ailleurs, et dans la continuité des réussites de la première année de la démarche, les équipes du festival et du Fonds ont amélioré l'accueil sur place et l'accès aux concerts : nouvel accueil pour toutes et tous, acquisition de plans tactiles, sensibilisation de l'équipe d'accueil à toutes les formes de handicap ou encore programmation adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes équipées de SubPacs (sacs à dos retranscrivant la musique en vibrations, prêtés par le Fonds tout au long de l'année sur le territoire national). L'ensemble de ces aménagements, salués cette fois encore par les personnes en situation de handicap mais aussi plus largement par tous les publics, a été complété par une politique ambitieuse d'action culturelle adaptée menée par le Fonds de Dotation et a permis de positionner La Folle Journée comme un acteur important de l'inclusivité en matière culturelle.

Les caractéristiques de l'édition

La présence des femmes dans la programmation de l'édition 2019

Selon une étude du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes parue en janvier 2018, « La musique demeure l'un des domaines les moins mixtes parmi les métiers de la création et de l'interprétation artistique ». Ce constat se vérifie-t-il à La Folle Journée ? C'est ce que nous avons cherché à établir la même année, à l'occasion de la 24ème édition du festival nantais. Cette première analyse fut riche d'enseignements et nous permit d'acter la nécessité d'effectuer un important travail pour assurer une meilleure représentation des femmes parmi les chef·fe·s d'orchestre et les musicien·ne·s présent·e·s dans la programmation de La Folle Journée.

Un an plus tard, il s'agit pour nous de déterminer les avancées en matière de représentation des femmes dans les concerts de la 25ème édition du festival. Selon les données dont nous disposons, la tendance est à la stabilité, tant dans la part de ces dernières parmi les chef·fe·s d'orchestre (autour de 15 %), les artistes solistes, membres d'ensembles professionnels ou conférencier·e·s (environ 40 %), que parmi les compositeur·trice·s joué·e·s (2 % en 2018, 4 % en 2019).

Par ailleurs, la même étude du HCE (qui se fondait notamment sur les données de La Folle Journée et quatre des autres principaux festivals de musique classique français en termes de taux de fréquentation en 2015 et 2016) établissait que « 22 % des formations programmées (hors orchestres et chœurs) [étaient] composées majoritairement ou exclusivement de femmes » ; dans la programmation du festival nantais en 2019, ce chiffre est sensiblement identique (20 %). En revanche, alors que 12 ensembles professionnels exclusivement masculins étaient invités, on ne comptait qu'un seul ensemble exclusivement féminin parmi la programmation de cette 25ème édition. Concernant les solistes, l'étude du HCE révélait que « 34 % des artistes programmé·e·s en leur nom propre sont des femmes » ; La Folle Journée, en 2019 a elle aussi fait appel à 35 % de solistes femmes.

Force est donc de constater, au regard des chiffres des deux précédentes éditions ainsi que des données établies par le HCE, que la poursuite et le développement de l'engagement de La Folle Journée en matière de représentation des femmes dans sa programmation est indispensable. Ils sont la condition *sine qua non* pour devenir un festival véritablement inclusif, aussi bien pour les publics que pour les créateurs et créatrices.

Focus Chef-fe-s d'orchestre – Édition 2019			
Nom	**Prénom**	**Femmes**	**Hommes**
Baconnais	Elisabeth	1	
Baconnais	Gérard		1
Bardon	Emmanuel		1
Corboz	Michel		1
Cuiller	Daniel		1
Enkhe			1
Fayet	Valérie	1	
Ferchaud	Etienne		1
Filatov	Dimitri		1
Gerts	Mihhail		1
Hayashi	Eitetsu		1
Hazama	Miho	1	
Heisser	Jean-François		1
Ibrahimov	Fuad		1
Karaoui	Faycal		1
Kesmaecker	Claude		1
Le Corf	Philippe		1
Leudière	Nicolas		1
Livlianic	Katarina	1	
Oster	Frédéric		1
Pierlot	Philippe		1
Pierre	Loïc		1
Potié	Ludovic		1
Radulovic	Nemanja		1
Ragon	Gilles		1
Réjiba	Hédy		1
Reuss	Daniel		1
Reyne	Hugo		1
Rudin	Alexander		1
Sladkovsky	Alexander		1
Smith	Paul		1
Suhubiette	Joël		1
Tulve	Jaan-Eik		1
Vénian-Gérard	Cécile	1	
Verdier	Jean-François		1
SOUS-TOTAUX		**5**	**30**
NOMBRE TOTAL		**35**	
% FEMMES		**14,3%**	

Focus compositeurs-compositrices – Édition 2019		
Nom	**Femmes**	**Hommes**
ABOULKER	1	
CHAMINADE	1	
HENSEL-MENDELSSOHN	1	
JOLAS	1	
MALIBRAN	1	
MILSTEIN	1	
SAARIAHO	1	
SCHUMANN CLARA	1	
TAILLEFERRE	1	
SOUS-TOTAUX	**9**	**218**
NOMBRE TOTAL	**227**	
% FEMMES	**3,9%**	

Cf. Tableau complet en annexe 4.

Focus solistes – Édition 2019		
Nom	**Femmes**	**Hommes**
AZZURO Fanny	1	
BIZJAK Lidia	1	
BIZJAK Sanja	1	
BOGDANOVIC Maja	1	
BORISO-GLEBSKY Nikita	1	
BOULANGER Lucile	1	
CALDERINI Mathilde	1	
CAMARINHA Raquel	1	
CIOCARLIE Dana	1	
CLAMAGIRAND Fanny	1	
CROUX Marianne	1	
CUILLER Jocelyne	1	
DESAINT Hélène	1	
DÉSERT Claire	1	
DILUKA Shani	1	
DOBRESCO Mara	1	
FAVIER Amanda	1	
FERRIÈRE Adelaïde	1	
GIROD Marie-Catherine	1	
GRIZARD-CUETO Héléna	1	
HUA Jiang-Jian	1	
KOBEKINA Anastasia	1	
KOUIDER Paloma	1	
DE LA SALLE Lise	1	
LE GUAY Claire-Marie	1	
MILLET Céline	1	
MILSTEIN Maria	1	
MILSTEIN Nathalia	1	
MORETTI Isabelle	1	
NGUCI Marie-Ange	1	
QUÉFÉLEC Anne	1	
REYES Eliane	1	
SAKAI Akane	1	
OTT Alice-Sara	1	
SHOJI Sayaka	1	
SIRANOSSIAN Astrig	1	
SOULARD Elodie	1	
STEINBACH Juliana	1	
SUWANAI Akiko	1	
TISHCHENKO Diana	1	
TSUJI Ayana	1	
VERZIER Alix	1	
YANG Mi-Sa	1	
SOUS-TOTAUX	**43**	**80**
NOMBRE TOTAL	**123**	
% FEMMES	**34,9%**	

Cf. Tableau complet en annexe 5.

ENSEMBLES PROFESSIONNELS			
NOM	**NBRE TOTAL DE PERS**	**NBRE DE FEMMES**	**% DE FEMMES**
AKAMUS	19	10	53%
QUATUOR AKILONE	4	3	75%
ENSEMBLE ARTIFICES	5	2	40%
BASSES REUNIES	5	1	20%
BIG BAND CHOPIN DE VARSOVIE	20	1	5%
ENSEMBLE CALLISTO	5	5	100%
CANTICUM NOVUM + ARTISTES JAPONAIS	15	6	38%
TRIO CHAUSSON	3	0	0%
FANFARE CIOCARLIA	14	0	0%
ENSEMBLE CONVERGENCES	7	0	0%
ENSEMBLE DOUBLE SENS	16	9	56%
FU UN NO KAI	8	0	0%
LES ELEMENTS	19	9	47%
QUATUOR ELLIPSOS	4	0	0%
LES ESPRITS ANIMAUX	7	3	43%
ENSEMBLE VOCAL DE LAUSANNE	46	18	39%
LES FOLIES FRANCOISES	2	1	50%
TRIO HELIOS	3	1	33%
QUATUOR HERMES	4	2	50%
QUATUOR IRIS	4	2	50%
ENSEMBLE JACQUES MODERNE	13	5	38%
ORCHESTRE JEUNES OURAL	80	23	29%
TRIO KARENINE	3	1	33%
LES MASQUES	8	3	38%
TRIO MESSIAEN	3	0	0%
MIKROKOSMOS	47	31	66%
QUATUOR MODIGLIANI	4	0	0%
MUSICA VIVA	35	12	34%
ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE AQUITAINE	47	14	30%
QUINTETTE NOMINOE	5	1	20%
QUATUOR OHANA	4	1	25%
LES OMBRES	8	1	13%
ORCHESTRE PAU PAYS DE BEARN	61	28	46%
QUATUOR PSOPHOS	4	2	50%
LA REVEUSE	6	2	33%
RICERCAR CONSORT	15	5	33%
SIGNUM SAXOPHONE QUARTET	4	0	0%
LA SIMPHONIE DU MARAIS	3	0	0%
SINFONIA VARSOVIA	72	20	28%
SIRBA OCTET	8	1	13%
STRADIVARIA	12	9	60%
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU TATARSTAN	84	26	31%
TAVAGNA	7	0	0%
CHŒUR TENEBRAE	21	8	38%
TRIO VAN BAERLE	3	1	33%
QUATUOR VELASQUEZ	4	1	25%
CHŒUR VEUS	53	39	74%
VOCES8	8	3	38%
VOX CLAMANTIS	18	7	39%
TRIO WANDERER	3	0	0%
QUATUOR ZAHIR	4	0	0%
ENSEMBLE UTOPIK	9	5	31%
ARIA VOCE	29	11	38%
LE PARI DES BRETELLES	6	2	33%
LISZT L ORIENTAL	4	1	25%
ECLATS DE VOIX	31	15	48%
NBRE D'ENSEMBLES EXCLUSIVEMENT MASCULINS INVITES	**12**		**21%**
NBRE D'ENSEMBLES EXCLUSIVEMENT FEMININS INVITES	**1**		**2%**
TOTAL	**936**	**351**	**38%**

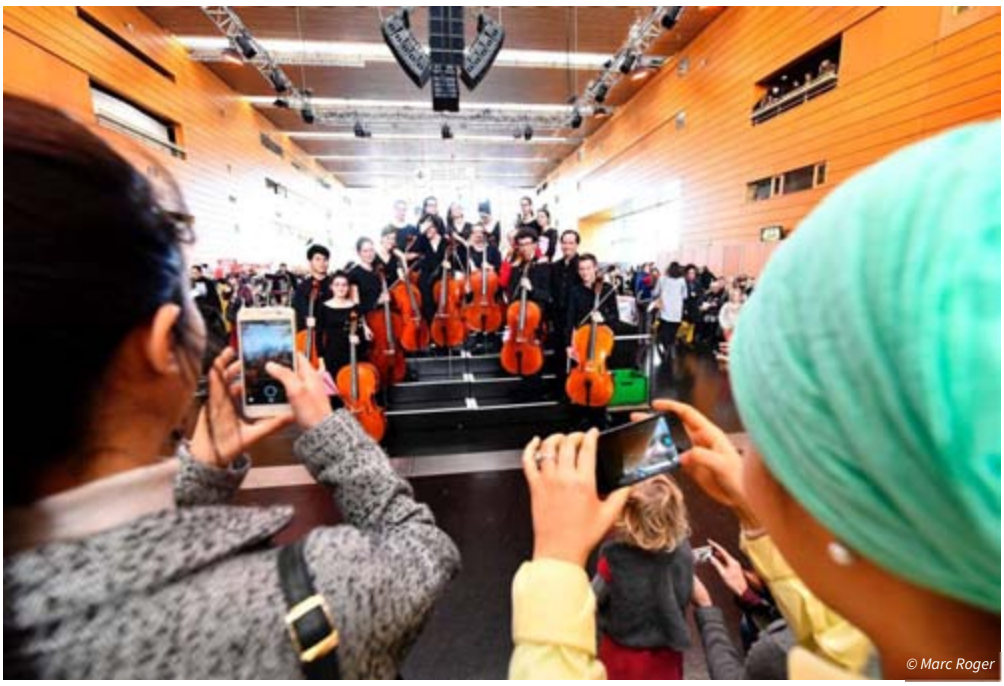
© Marc Roger

La communication

Les supports de communication

a. Visuel de l'édition

L'affiche officielle de La Folle Journée de Nantes a été réalisée par l'agence nantaise LMWR. Cette prestation fait l'objet d'une consultation lancée en 2017 et renouvelée trois fois.

L'affiche a été dévoilée le 9 novembre 2018 lors de la conférence de presse de présentation de La Folle Journée 2019.

Visuel 2019 – La Folle Journée de Nantes

b. Les réseaux sociaux

Un planning de communication est réalisé pour faire vivre les communautés Web tout au long de l'année.

Cette année une stagiaire en BTS Communication chez Sup de Com à Nantes était présente pour animer les réseaux sociaux du festival de novembre à décembre 2018.

Les réseaux sociaux sont des supports incontournables pour créer de la proximité avec notre public et entretenir un lien privilégié avec lui. Que ce soit à l'ouverture de notre billetterie en décembre, durant laquelle de nombreux messages et commentaires sont traités de manière instantanée ou tout au long de l'année et plus encore pendant le festival, ces canaux de communication sont plébiscités par les festivaliers tant pour prendre contact avec les organisateurs que pour partager des informations sur le festival ou encore publier et faire part de leur propre expérience Folle Journée.

Aussi les réseaux sociaux doivent occuper une place centrale dans notre stratégie de communication.

c. Réalisation, impression et diffusion des programmes papier

Depuis plusieurs années, la réalisation des documents de programmation se fait en un temps particulièrement réduit.
Cette année, la programmation a été finalisée par la direction artistique la troisième semaine de novembre. Après maquettage par notre graphiste, qui réalise la prestation très rapidement, nous avons adressé les fichiers à l'imprimeur le 27 novembre pour la brochure de programmation et le 29 novembre 2018 pour le dépliant. Avec de tels délais, un affranchissement par lettre prioritaire est appliqué. Cette année, le mailing a été réalisé le 7 décembre 2018 et a concerné 18 506 adresses pour un coût de 23 531.38 € HT. Les documents ont été déposés en boîtes aux lettres 3 jours avant l'ouverture de la billetterie.

Il est important de signaler que, si nous sommes en capacité de proposer les documents papier à notre public, quelques jours avant l'ouverture de la billetterie, cela ne tient qu'au professionnalisme de nos prestataires : graphiste, imprimeur, routeur. Sans leur bienveillance et l'implication de leur équipe, nous ne pourrions être dans les temps pour distribuer près de 20 000 exemplaires papier de la programmation.

Les 20 000 autres exemplaires papier sont répartis sur le territoire nantais (Mairie de quartier, Conseil Régional, hôtels partenaires…) et mis à disposition du public pendant le festival.

Comme précisé depuis plusieurs années, dans un soucis de RSE et d'accompagnement des pratiques de nos publics et dans un soucis écologique également, nous pensons que les brochures doivent être acheminées uiquement aux personnes non résidentes en Loire-Atlantique. Ces dernières pourraient se procurer les brochures dan des lieux dédiés, à l'instar du VAN.
Nous sommes conscients que la programmation du festival est importante et qu'une consultation seulement numérique peut être fastidieuse. Aussi, nous accompagnerions cette politique par une diffusion plus importante des documents dans des lieux partenaires bien ciblés (offices de tourismes, hôtels, salles de spectacles, mairies…).

La programmation est également disponible en consultation interactive sur notre site Internet. Pour que les 290 concerts soient visibles au mieux une semaine avant l'ouverture au public de notre billetterie, cela nécessite le travail à temps plein pendant une bonne semaine et demie d'une personne pour réaliser l'intégration. Cette année, une stagiaire en communication et une personne embauchée en renfort billetterie ont réalisé cette mission.

d. Chiffres clés

Cinq influenceurs présents pendant le festival et ayant concrétisé par des articles/publications leur expérience Folle Journée : plus de 30 stories instagram et plus de 3000 spectateurs.

<u>Quelques chiffres clés</u> :
10 émissions TV
14 émissions et concerts radio
246 articles de presse sur le web
40 articles de presse nationale
206 articles de presse régionale
(voir plus de détails en annexe 6)

La communication

La boutique du festival

a. Maintien des gammes de produits lancés en 2018

Pour la deuxième année consécutive, l'agence de communication Animaproduction nous a accompagnés sur le choix des produits de notre boutique. Deux gammes ont été maintenues : une gamme de produits réalisés en édition limitée et une gamme plus usuelle de petits produits déclinant le logo du festival.

Nous avons maintenu les partenariats avec :

- La Passagère pour proposer une recette unique de thé Oolong
- La Fédération des Vins de Loire

Une dégustation à l'aveugle, effectuée par un jury de professionnels sélectionne un Muscadet. Il incarne l'appellation pendant la durée du festival et est servi, entre autres, lors de la soirée d'inauguration du festival. Après une présélection d'une cinquantaine de cuvées ambassadeurs et une dégustation finale de 17 échantillons, organisée le 19 décembre 2018 au pôle viticole Nantais de la Frémoire à Vertou, la cuvée lauréate était l'AOC Muscadet Coteaux de la Loire sur lie 2017, Cuvée « Les Chailloux » Domaine des Galloires à Drain commune de Orée d'Anjou.

De nouveaux produits ont été proposés : tabourets pliables, parapluies, marque-page en laiton, lingette microfibre pour lunettes.

Le stand a été agrandi par rapport à l'an passé. L'implantation du kiosque ayant été avancée, la boutique n'a pu être maintenue à son emplacement de l'an dernier. Nous l'avons installé à proximité du stand Leclerc et proche de la sortie.

Il s'est avéré que le stand était légèrement trop grand, plus précisément trop allongé. L'an prochain, nous le réduirons ce qui permettra aux vendeuses et vendeurs d'être plus proches des produits et d'avoir l'impression d'un stand plus fourni.

Le chiffre d'affaires de la boutique s'élève cette année à 15 590.50 € TTC. Nous remarquons une baisse par rapport à l'an dernier. Nous l'expliquons par la mise en place de tarifs plus élevés. Nous essaierons l'an prochain de revoir nos tarifs sur les produits d'entrée de gamme : crayon papier, gomme, magnets…

Pour la quatrième année consécutive, La Folle Journée s'est associée au Voyage à Nantes pour proposer à la vente des produits des deux structures. Le Voyage à Nantes a également mis à disposition son matériel de caisse et ses équipes ont géré le personnel de vente.

b. La boutique en ligne

Ouvert depuis l'an dernier, notre boutique en ligne fonctionne grâce à notre logiciel de billetterie et notre prestataire de paiement en ligne *Paybox* trois mois dans l'année (de décembre à mars) – durée d'ouverture de notre compte *Paybox*. Le reste de l'année, les commandes sont passées directement par mail auprès de l'équipe.

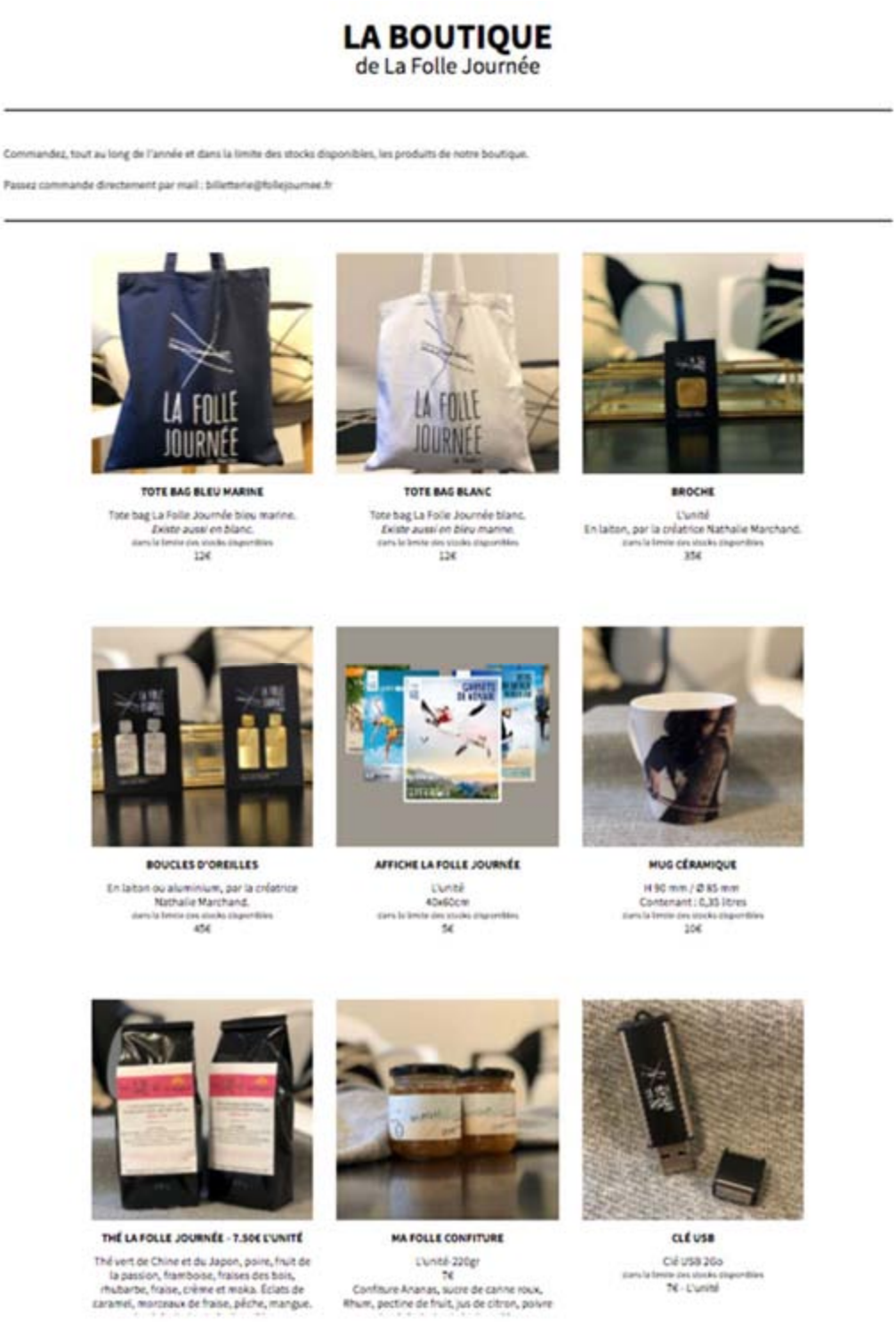

Extrait de produits disponibles sur la boutique en ligne

Le réseau économique de La Folle Journée

Les partenaires et entreprises membres du Club d'entreprises du festival

La Folle Journée 2019 compte treize partenaires économiques dont plusieurs sur la base d'un échanges marchandises : Air France, JC Decaux, Linkbynet, La Fédération des vins de Nantes et une partie du partenariat de La Cité des congrès, de la SNCF, de la Semitan et de NGE.

Nous vous en parlions dans le rapport de gestion de l'an dernier. Il y a en effet un an, l'entreprise Deloitte nous faisait part de sa difficulté à mobiliser l'ensemble de ses invités du fait, notamment, d'une programmation reçue tardivement. Elle nous indiquait également avoir été déçue par le concert choisi lors de La Folle Journée 2018. Partenaire depuis La Folle Journée 2000, l'entreprise Deloitte n'a pas souhaité reconduire son partenariat cette année. L'associé nantais arrivé il y a deux ans, a souhaité repenser les opérations de relations publiques de son cabinet. Pour un budget similaire à celui de La Folle Journée, son idée est de proposer plusieurs évènements dans l'année à ses cibles.

La participation de l'entreprise ENGIE a quant à elle été revalorisée par rapport à l'an dernier passant de 47 000 € HT à 50 000 € HT.

Bouygues Bâtiment Grand Ouest a accompagné le festival à hauteur de 30 000 € HT. L'entreprise nous a fait part de son souhait de proposer une animation pendant leur cocktail organisé avant le concert. Nous leur avons proposé l'intervention du journaliste de France Musique Jean-Baptiste Urbain qui, originaire de Nantes, a pu exposer aux convives son parcours et leur présenter l'œuvre qu'ils allaient ensuite écouter en salle.

Nous constatons depuis plusieurs années que les partenaires, jusque là fidèles au festival, souhaitent revoir leur partenariat avec La Folle Journée. Plusieurs raisons sont évoquées :

- Economiques : baisse de budget alloué dans l'entreprise à ce type d'évènement. L'environnement des entreprises évolue : contraintes économiques, réorganisation interne… et leur impose souvent de revoir les budgets alloués à leurs opérations de relations publiques.

- Lié à l'évènement et à son organisation : organisation souvent fastidieuse due à une programmation reçue tardivement ; recherche d'une nouvelle dynamique tant dans la programmation et les artistes associés que dans l'ambiance générale du festival ; difficulté à mobiliser les personnes cibles qui sont souvent invitées par d'autres entreprises sur le temps du festival.

a. L'importance de dynamiser le réseau et de créer du lien

Événements réseaux

Cette année, nous avons convié nos entreprises partenaires et membres du Club à un moment convivial pendant le festival. Au programme, une conférence organisée avec notre partenaire média Diapason. La conférence s'est déroulée le jeudi 31 janvier 2019 sur le temps du déjeuner. Loïc Chahine, critique musical pour le mensuel Diapason, a interviewé Sylvain Sartre, flûtiste et directeur musical de l'ensemble Les Ombres, ainsi que les pianistes Florian Noack et Florent Boffard. Une trentaine de participants a répondu présents.

Newsletter

Evoqué depuis plusieurs années, nous avons cette année lancé une newsletter à l'ensemble de notre réseau économique : partenaires et entreprises membres du Club. Cette newsletter a pour but de mieux communiquer sur les offres du festival à destination des entreprises, de les tenir au courant des actualités du festival, mais aussi de mettre en lumière les actions menées conjointement.

La première newsletter a été envoyée le 8 novembre 2018. Elle informait le réseau sur notre collaboration avec l'agence de presse Ysée, dévoilait avant la conférence de presse des biographies d'artistes programmés et apportait des informations sur des actions de médiation culturelle proposées lors de la prochaine édition. Une partie *Save the date* était également présente pour indiquer les dates de la conférence de presse et de la soirée Prélude.

Une seconde newsletter a été adressée courant janvier 2019.

Partie du visuel de la première newsletter envoyée début novembre 2018.

Quelques chiffres :

5 partenaires institutionnels

1 partenaire officiel

13 partenaires économiques dont 4 échanges marchandises

6 partenaires médias

59 entreprises membres du Club d'entreprises dont 4 entreprises en échanges marchandises

b. Les partenaires médias

Nos partenaires médias historiques accompagnent toujours le festival : Arte, France Musique, Ouest-France, France 3 Pays de la Loire, Wik et Kostar, Diapason.

Nous devons tout de même signaler que la présence de leur équipe est réduite, principalement du fait de contraintes budgétaires.

Cette année, France Musique a mobilisé ses équipes du vendredi au samedi.

Huit directs ont été proposés, certains directement en public car présentés sur le kiosque et d'autres réalisés dans le studio de France Musique installé dans la Grande Halle de la Cité des congrès.

La billetterie

Retour en chiffres sur l'édition 2019

- **Le prix moyen de la place vendue est de 14.73 €** (avec la mise en place des tarifs réduits, et de 16 € sur la base du tarif plein).
- **Le panier moyen en euros est de 105.02 pour 8.24 billets** soit une augmentation de 10.63 € depuis l'année dernière.
- **9 975 places solidaires à 4 € dont 8 511 places scolaires** soit une augmentation de 18 %.

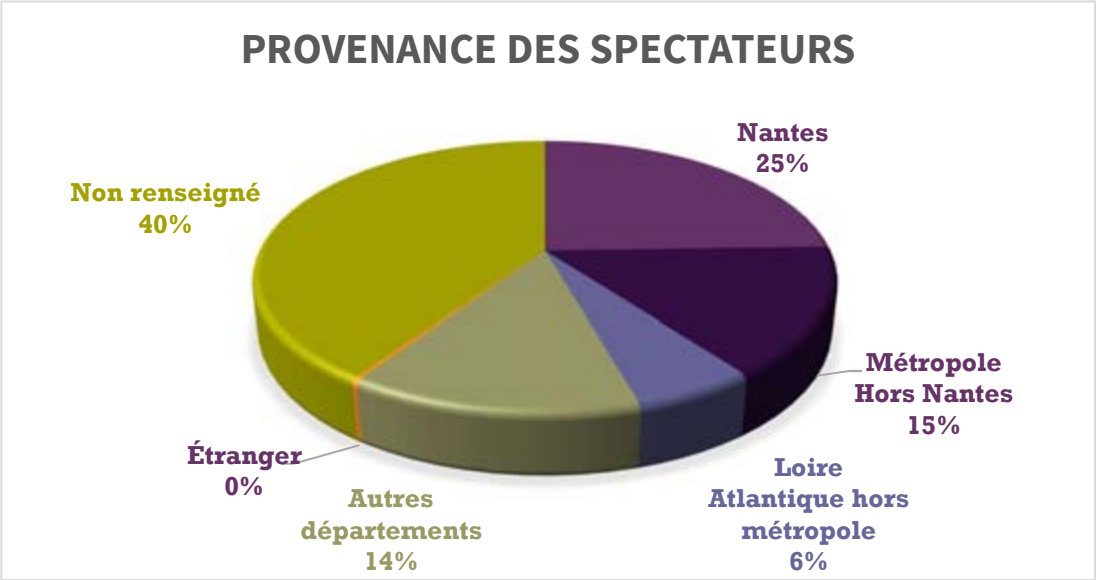

Nantes	25 %
Métropole hors Nantes	15 %
Loire Atlantique hors métropole	6 %
Autres départements	14 %
Étranger	0 %
Non renseigné	40 %

La billetterie

Retour sur la fréquentation des visiteurs

Les concerts les plus plébiscités (>99 % de remplissage)
8 concerts ont présenté un taux de remplissage à 100 %.

N°	Jour	Heure	Artiste	Salle	Tarif	Taux de remplissage
2	Mercredi	19h15	Voces8	2000	Gratuit	99.49 %
12	Mercredi	21h30	Tavagna	300	18 €	99.51 %
15	Mercredi	22h15	Helena Cueto-Grizard, Alberto Garcia, Guillermo Guillen, Quatuor Velasquez	200	16 €	100 %
43	Jeudi	14h15	Guillaume Benoit, Trio Chausson	450	14 €	99.35 %
44	Jeudi	16h00	Canticum Novum	450	18 €	99.13 %
48	Jeudi	14h15	Voces8	300	15 €	99.35 %
49	Jeudi	15h45	Fanny Clamagirand, David Bismuth	300	14 €	100 %
53	Jeudi	9h30	Signum Saxophone Quartet	200	16 €	99.56 %
65	Jeudi	10h15	Quatuor Ohana	80	12 €	100 %
82	Vendredi	15h45	Sayaka Shoji, Orch Nat du Tatarstan	2000	25 €	99.39 %
84	Vendredi	19h15	Nemanja Radulovic	2000	30 €	99.04 %
136	Vendredi	10h45	Signum Saxophone Quartet	GA	16 €	99.04 %
103	Vendredi	11h00	Sayaka Shoji, Iddo Bar-Shai	300	14 €	100 %
105	Vendredi	14h15	Tavagna	300	18 €	100 %
114	Vendredi	14h15	Chœur de Chambre du Conservatoire	200	Gratuit	100 %
156	Samedi	17h30	Alexei Volodin, Orchestre National du Tatarstan	2000	25 €	99.17 %
182	Samedi	17h15	Voces8	300	15 €	99.35 %
190	Samedi	16h30	Camarinha, Bernold, Pidoux,…	200	16 €	100 %
192	Samedi	20h00	Rossfelder, Quatuor Modigliani, Camarinha, etc..	200	16 €	100 %
232	Dimanche	17h30	Concert de clôture	2000	30 €	99.38 %
245	Dimanche	15h45	Anne Queffelec	450	16 €	99.13 %

Nous pouvons constater la bonne position des programmes singuliers de l'édition ainsi que d'artistes jamais programmés à La Folle Journée : Tavagna, Orchestre National du Tatarsatan, Alexei Volodin, Signum Saxophone Quartet.

Les concerts les moins plébiscités

33 concerts ont présenté un taux de remplissage inférieur à 60 %.

N°	Jour	Heure	Artiste	Salle	Tarif	Taux de remplissage
3	Mercredi	21h15	Olivier Charlier, Orchestre National du Tatarstan	2000	30 €	46,63 %
23	Mercredi	20h30	Florent Boffard	CIC	8 €	51.06 %
24	Mercredi	22h00	David Bismuth	CIC	12 €	40.08 %
76	Jeudi	20h00	Ensemble Utopik	GA Lu	16 €	57.50 %
77	Jeudi	21h30	Les Basses réunies	GA Lu	16 €	23.85 %
80	Vendredi	12h45	Calderini, Sinfonia Varsovia	2000	25 €	59.87 %
81	Vendredi	14h15	Kobekina, Orch des jeunes de l'Oural	2000	25 €	57.13 %
83	Vendredi	17h30	Gouin, Vitaud, Sinfonia Varsovia	2000	25 €	57.79 %
90	Vendredi	16h15	Veus	800	15 €	36.30 %
152	Samedi	9h15	Orchestre des Jeunes de l'Oural	2000	25 €	19.78 %
153	Samedi	11h00	Chartin, Ensemble vocal de Lausanne	2000	28 €	60.44 %
215	Samedi	15h00	Neuburger, Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine	GA	23 €	53.08 %
218	Samedi	22h15	Tristano, Brukaker	GA	16 €	55.00 %
220	Samedi	11h45	Marie-Catherine Girod	CIC	8 €	40.40 %
227	Dimanche	9h30	Fanfare Ciocarlia	2000	20 €	52.15 %
229	Dimanche	12h45	Akiko Suwanai, Sinfonia Varsovia	2000	25 €	46.45 %
236	Dimanche	13h00	Boriso- Glebsky, Musica Viva	800	25 €	39.18 %
239	Dimanche	18h30	Mi-sa Yang, Orchestre des Jeunes de l'Oural	2000	25 €	51.68 %
240	Dimanche	20h30	Eitetsu Hayashi	800	23 €	44.71 %
241	Dimanche	9h30	Matan Porat, Quatuor Modigliani	450	12 €	55.75 %
248	Dimanche	20h30	Alevei Volodin	450	10 €	34.92 %
249	Dimanche	9h30	Francois Chaplin	300	12 €	57.84 %
255	Dimanche	19h45	Boriso-Glebsky, Tchaidze	300	14 €	51.31 %
269	Dimanche	20h00	Ayana Tsuju, Emmanuel Strosser	150	14 €	46.45 %
270	Dimanche	9h30	Akane Sakai	80	10 €	46.84 %
278	Dimanche	9h45	Iddo Bar-Shai	CIC	12 €	20.00 %
280	Dimanche	13h15	Bruneau Boulmier, Girod	CIC	10 €	38.08 %
283	Dimanche	18h30	Marie-Ange Nguci	CIC	12 €	33.30 %
284	Dimanche	20h00	Juliana Steinbach	CIC	12 €	18.40 %
285	Dimanche	10h00	Siranossian, Jaoua, Radwan, Gouin	GA Lu	16 €	55.38 %
288	Dimanche	15h30	Yury Favorin	GA Lu	10 €	26.35 %
289	Dimanche	17h30	Matan Porat	GA Lu	12 €	26.92 %
290	Dimanche	19h30	Francesco Tristano	GA Lu	16 €	38.46 %

Nous pouvons constater ici la récurrence de mauvais taux de remplissage le dimanche ainsi qu'en soirée.

La billetterie

Retour en chiffres sur la politique tarifaire depuis trois ans

	2017	2018	2019
Nombre de places délivrées	148 500	135 000	132 100
Taux de remplissage	94 %	95 %	95 %
Nombre de concerts	293	288	290
Nombre de conférences	13	19	24
Concerts gratuits (en salle)	3	7	6
Tarif billet le + bas	7 €	8 €	8 €
Tarif billet le + haut	28 €	30 €	30 €
Prix moyen à la vente	16,70 €	15,58 €	16,00 €
Nombre de places tarif plein	99 586	91 084	89 909
Nombre de places tarif jeune		4 532	4 430
Nombre de places tarif réduit		1 149	1 277
Nombre de places tarif scolaire	8 320	7 131	8 511
Nombre Solidaire	1 177	1 272	1 117

La billetterie

Bilan de la stratégie billetterie après trois ans d'exploitation en interne

Depuis 2016, la SAEM a engagé une démarche de réintégration de la billetterie afin de mieux maîtriser cette fonction clé et de réduire considérablement les coûts de prestations associés.

- **Formalisation d'un pôle billetterie**

Pour mener cette mission en interne, une responsable de la billetterie a été recrutée en octobre 2017. Afin de l'accompagner dans la mise en place de la billetterie, un assistant vient désormais compléter le pôle chaque année pendant la période forte de préparation et d'exploitation du festival.

Ce pôle est ensuite accompagné d'une équipe intérimaire de 13 personnes pendant le festival.

L'internalisation de cette fonction a permis de développer à l'année un travail d'accompagnement du public autour du nouveau fonctionnement de la billetterie et d'apporter chaque année de nouvelles actions en ce sens.

- **En 2018 :**

Une nouvelle politique tarifaire a été déclinée sur toutes les propositions du festival. Un travail de communication et d'accompagnement du public a été réalisé à travers le Guide de la billetterie sur notre site internet.

- **En 2019 :**

Suite à la mise en place des tarifs réduits nécessitant la présentation d'un justificatif en 2018, nous avons, dans un deuxième temps, développé via notre site de vente en ligne un espace de dépôt de ces justificatifs.

Les spectateurs, à la suite de leur achat, ont eu la possibilité de déposer en ligne une copie de leur justificatif et ainsi, de recevoir dans un délai de 8 jours au maximum leur/s billet/s.

Cela permet donc la réception des commandes contenant des billets à tarif réduit directement par mail et en amont du festival.

Nouvel accueil général

L'accueil de tous les publics est une des priorités de La Folle Journée. Afin d'optimiser cet accueil, un point central d'informations a été conçu et aménagé à l'entrée du festival à l'intérieur de la Cité des congrès. Accueil des publics en situation de handicap, informations diverses, équipement de subpacs pour les malentendants, ce point de rassemblement central, visible et accessible, a permis de proposer une meilleure qualité d'accueil au public de La Folle Journée.

Lettre d'information billetterie

Afin de compléter l'information de nos spectateurs avant et après leur achat, nous avons mis en place une lettre d'information billetterie.

Celle-ci a vocation à accompagner le spectateur à chaque étape de son parcours :

- Avant l'ouverture de la billetterie : fonctionnement de la billetterie, petites astuces, rappel du calendrier
- Après l'achat : infos pratiques et mémo pour se rendre jusque dans la salle de concert

On constate une bonne réception car, respectivement pour la 1ère et pour la 2ème lettres, **50 % et 78 % des destinataires les ont ouvertes.**

Cet outil offre de nombreuses possibilités pour proposer un service client qualitatif. Nous continuons de le développer afin de fournir les informations et le contenu le plus adapté dans la limite de 4 envois par édition.

- **Mise en place du RGPD**

En préparation de l'édition 2019, la SAEM a travaillé sur le nouveau règlement européen de protection des données afin d'assurer à nos acheteurs et contacts le respect de leurs données personnelles.

Nos conditions générales de ventes ont été revues dans ce sens et un suivi de toutes les demandes relatives à l'ajout, la modification ou la suppression de coordonnées dans notre base de données est désormais effectué.

Une newsletter informant de ces évolutions a été adressée en janvier dernier à toute notre base de contacts et des précisions ont été apportées quant aux actions que pouvaient effectuer chaque personne pour modifier, supprimer ou assurer la portabilité de leurs informations.

Un travail est également effectué auprès de nos prestataires afin de garantir le même respect du traitement de nos donnée de leur part.

- **Incident PayBox**

La SAEM a rencontré un problème important lors de la mise en vente des billets le samedi 15 décembre 2019 concernant le règlement des achats en ligne.

Nous avons constaté dès 10h qu'une partie des paiements de nos clients était refusée alors que d'autres étaient acceptés sans problème.

Après quelques heures d'enquête auprès de nos prestataires monétiques, il a été établi que notre prestataire Paybox, prestataire reconnu et leader dans le domaine de la vente en ligne, a commis une négligence au moment de la reconduction de notre contrat saisonnier fin novembre et n'a pas effectué de demande d'enrôlement de notre contrat auprès de la société Mastercard.

Malgré les tests réalisés en interne avant le lancement de la vente au grand public, ce problème n'a pu être identifié. Les services de Paybox ont mis eux même plus de 48h à convenir de leur responsabilité.

Cela explique donc que tous les paiements effectués avec des cartes MasterCard étaient refusés alors que les cartes des autres réseaux fonctionnaient.

Dès que nous avons eu connaissance de cet élément, celui-ci a été communiqué sur notre site internet et nos réseaux sociaux afin d'orienter nos clients vers une solution de paiement qui fonctionne.

Nos services ont communiqué toute la journée via nos lignes téléphones et réseau sociaux avec nos clients en difficulté et toutes les personnes nous ayant contacté ont été rappelées dans la journée pour permettre de procéder au règlement de leur commande en direct car le paiement ordonné manuellement par notre équipe fonctionnait.

En termes de vente, cet incident aura eu peu d'impact car nous avons vendu le même nombre de places que les années précédentes.

L'impact aura cependant été très négatif en termes d'image, de satisfaction des clients et de charge de travail pour l'équipe qui a recontacté toutes les personnes s'étant fait connaitre pour cette difficulté.

Nous avons d'ores et déjà rompu notre contrat avec Paybox et avons choisi de travailler pour la prochaine édition avec Monetico, solution de paiement en ligne du groupe CIC.

BILAN FINANCIER

EXERCICE 2018-2019

La Folle Journée de Nantes

BILAN FINANCIER - Ex. 2018-2019 - La Folle Journée de Nantes

Pour rappel, tous les chiffres du bilan financier sont indiqués en HT.

Les produits

Le montant réel des produits de 2019 s'élève à 4 923 K€, alors que le prévisionnel était de 4 479 K€.

	RÉEL 2018	Prévisionnel 2019	RÉEL 2019	Écart RÉEL - Prévisionnel 2019
PRODUITS	**4608 K€**	**4 479 K€**	**4 923 K€**	**444 K€**
Billetterie (concerts et conférences)	1 928 K€	2 030 K€	2 027 K€	(3 K€)
Produits complémentaires (boutique, droits, stands, ventes publicité…)	42 K€	47 K€	71 K€	24 K€
Partenaires privés, soirées & clubs	896 K€	965 K€	895 K€	(70 K€)
Partenaires privés	*600 K€*	*640 K€*	*594 K€*	*(46 K€)*
Clubs d'entreprises	*278 K€*	*290 K€*	*271 K€*	*(20 K€)*
Soirées privatives et prestations complémentaires	*19 K€*	*35 K€*	*31K€*	*(4 K€)*
Partenaires publics	1 555 K€	1 250 K€	1 720 K€	470 K€
Ville de Nantes & Nantes Métropole	*1 300 K€*	*1 000 K€*	*1 450 K€*	*450 K€*
Autres partenaires publics	*255 K€*	*250 K€*	*270 K€*	*20 K€*
Conseil Départemental Loire-Atlantique	*40 K€*	*40 K€*	*40 K€*	*0 K€*
Conseil Régional Pays de la Loire	*180 K€*	*180 K€*	*180 K€*	*0 K€*
État - DRAC Pays de la Loire	*35 K€*	*30 K€*	*35 K€*	*5 K€*
État - DRAC Pays de la Loire_Fonds accessibilité			*15 K€*	*15 K€*
Divers		15 K€	35 K€	20 K€
CNV (Fonds D'Intervention – sécurité)	*10 K€*	*15 K€*	*23 K€*	*8 K€*
CNV droits de tirage			*12 K€*	*12 K€*
Produits exceptionnels & reprises	4 K€			
Échanges marchandises	172 K€	172 K€	175 K€	3 K€

LA BILLETTERIE

Les ventes de places 2 027 K€

Sur les 138 000 places disponibles, 132 100 places ont été délivrées aux différents publics pour un montant total de recettes s'élevant à 2 027 K€.

À noter : le taux de remplissage en 2019 reste identique à celui de 2018, à savoir 95 %.

En 2019, la billetterie représente 41.17 % du total des produits (41.84 % en 2018).

LE FINANCEMENT PUBLIC

Les partenaires publics 1 720 K€

Pour l'édition 2019, un montant total de 1 720 K€ de subventions a été attribué à la SAEM La Folle Journée par les collectivités, soit 165 K€ de plus qu'en 2018.

Cette hausse s'explique par l'attribution d'une subvention complémentaire de 450 K€ par Nantes Métropole.

Le Conseil départemental Loire-Atlantique et le Conseil régional Pays de la Loire ont maintenu leur soutien au même niveau qu'en 2018.

La DRAC Pays de La Loire apporte son soutien à 3 niveaux :

- ✓ 30 K€ pour l'édition 2019 du festival La Folle Journée
- ✓ 5 K€ pour les actions menées par La Folle Journée avec le Fonds de Dotation pour le Développement Culturel en milieu carcéral et auprès des jeunes sous mandat judiciaire
- ✓ 15 K€ au titre de son Fonds d'accessibilité pour le renforcement de la politique d'inclusivité du festival avec les actions du Fonds de Dotation pour le Développement Culturel (nouvelles acquisitions de plans tactiles et de subpacks, renforcement de la maintenance de ce parc de matériel, développement de l'accessibilité du guichet d'accueil pendant le festival…)

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	Prévisionnel 2019	RÉEL 2019
Ville de Nantes	509 K€	500 K€	500 K€	500 K€	500 K€
Nantes Métropole	490 K€	558 K€	800 K€	500 K€	950 K€
Conseil départemental Loire-Atlantique	42 K€	40 K€	40 K€	40 K€	40 K€
Conseil régional Pays de la Loire	196 K€	200 K€	180 K€	180 K€	180 K€
État - DRAC Pays de la Loire	30 K€	30 K€	35 K€	30 K€	50 K€
TOTAL	**1 267 K€**	**1 328 K€**	**1 555 K€**	**1 250 K€**	**1 720 K€**

En 2019, les partenaires publics participent à hauteur de 34.94 % du budget de la manifestation (33.75 € en 2018).

LE FINANCEMENT PRIVÉ

Les partenaires privés 594 K€

Cette année, les partenaires privés financent la manifestation à hauteur de 594 K€, contre 600 K€ en 2018, soit une baisse de 6 K€.

Ce montant correspond à celui de l'entreprise SPIE qui n'a pas souhaité renouveler son partenariat.

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	ÉCART 2019-2018
CIC	333 K€	333 K€	333 K€	0 K€
SEMITAN	-	*38 K€*	*38 K€*	0 K€
Cité des congrès	106 K€	40 K€	50 K€	10 K€
SPIE	16 K€	0 K€	0 K€	0 K€
ENGIE DR PDL + ENGIE RESEAUX + Fondation ENGIE	50 K€	47 K€	50 K€	3 K€
Deloitte	19 K€	19 K€	0 K€	(19 K€)
Leclerc	50 K€	50 K€	50 K€	0 K€
Caisse des dépôts et consignations	21 K€	17 K€	17 K€	0 K€
SNCF	12 K€	12 K€	12 K€	0 K€
Bouygues Batiment / Quilles Construction	30 K€	30 K€	30 K€	0 K€
Air France	0 K€	4 K€	4 K€	0 K€
KM SAS - Arte	10 K€	10 K€	10 K€	0 K€
TOTAL	**647 K€**	**600 K€**	**594 K€**	**(6 K€)**

Précisons que, pour 2019, le partenariat de la Cité des congrès est d'un total de 73.9 K€ HT, montant réparti comme suit :

- 50 K€ en numéraire
- 23.9 K€ en échanges marchandises pour les valorisations suivantes :
  - 17.5 K€ pour les soirées Prélude et Inauguration de La Folle Journée
  - 0.8 K€ pour la mise à disposition d'espace pour la réunion des bénévoles
  - 2.6 K€ pour la mise à disposition de bureaux pour l'équipe de La Folle Journée pendant le festival
  - 3 K€ pour une partie de la prestation informatique

En 2019, les partenaires privés participent à hauteur de 12.07 % du budget de la manifestation (13.02 % en 2018).

Le Club d'entreprises et les soirées privées 301 K€

Pour la troisième année consécutive, 4 formules d'adhésion au Club étaient proposées aux entreprises.

En 2019, ce sont 60 adhésions réparties ainsi :

- 6 au Club Piano dont 1 en échanges marchandises
- 36 au Club Allegro dont 3 en échanges marchandises
- 10 au Club Presto
- 8 au Club Prestissimo

Certaines entreprises ont opté pour plusieurs formules et d'autres entreprises ont adhéré à un club à plusieurs structures.
Au total, ce sont donc 59 entreprises qui ont adhéré au Club dans le cadre de La Folle Journée 2019.

La Soirée VIP dédiée aux entreprises membres du Club s'est déroulée le mardi 29 janvier 2019, un jour avant l'ouverture des portes du festival au grand public. Ces deux concerts dans le Grand Auditorium ont réuni près de 3 452 personnes au total :

- ✓ 1 768 personnes ont participé au concert de 19h30 programmant le Sinfonia Varsovia, direction Mihhaïl Gerts, et la pianiste Claire-Marie Le Guay
- ✓ 1 684 spectateurs ont participé au concert de 21h30 proposant l'Orchestre Symphonique des Jeunes de l'Oural et la pianiste Claire Désert. Au cours de cette soirée, 20 cocktails privatifs ont été organisés.

La SEMITAN a offert, cette année encore, à 800 de ses abonnés « Cœur de Tan » un concert en Auditorium 800 : l'ensemble Voces8 avec un programme intitulé *Cartes postales*.

Enfin, la Délégation Régionale d'EDF a convié 450 personnes à venir écouter Romain Leleu et son ensemble Convergences pour un programme intitulé *Escales* : « de port en port, du soleil de la Méditerranée aux grattes-ciel américains, des couleurs de l'Espagne aux rythmiques déhanchées d'Amérique du Sud, embarquez pour une série d'escales évocatrices à travers le monde... ».

Du mercredi au dimanche, environ trente cocktails organisés par les entreprises membres du Club et partenaires ont été assurés par les traiteurs Ruffault, Maison Hebel, Carré des Délices et Val d'Evre.

L'open-bar du Club d'entreprises a été assuré par le traiteur Ruffault sur une péniche accostée sur le canal près du festival.

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	ÉCART 2019-2018
Clubs	273 K€	278 K€	271 K€	(7 K€)
Soirées privées et prestations complémentaires	62 K€	19 K€	31 K€	12 K€
TOTAL	**335 K€**	**297 K€**	**301 K€**	**4 K€**

En 2019, les Clubs d'entreprises et soirées privées représentent 6.11 % du total des produits (6.45 % en 2018).

Prestations complémentaires :

On remarque une augmentation du chiffre d'affaires du nombre de cocktails privés organisés sur les lieux du festival.

Pour rappel :

Pour les entreprises organisant leurs réceptions privatives, nous disposons d'une dizaine d'espaces à La Cité des congrès, d'un espace au lieu unique, de deux péniches grâce à un échange marchandises avec les Bateaux Nantais et de la salle de Nantes Métropole le Centre des Expositions. Sur l'ensemble de ces espaces, 5 ont une capacité d'accueil de plus de 130 personnes et un seul de plus de 200 personnes.

Les espaces sont mis à la disposition des partenaires, et loués aux entreprises membres du Club, après devis. Pour la prestation traiteur de leur événement, elles font directement appel à des traiteurs. En outre, nous réalisons un véritable accompagnement dans l'organisation de leur soirée : implantation de leur espace de réception, mise en place de leur signalétique, suivi de l'accueil de leurs invités et parfois même relecture de leurs cartons d'invitation.

Chaque entreprise a sa propre politique en termes d'organisation de leur événement de relations publiques : certaines sont attachées à un jour en semaine en particulier d'autres attendent la programmation finale du festival pour déterminer le jour de leur événement. Une fois celle-ci reçue, elles réservent le nombre de places de concert souhaité et peuvent ainsi confirmer la date de location de l'espace de réception.

Il est également important de rappeler que, parce que les entreprises se positionnent souvent sur les mêmes concerts en soirée, nous pouvons parfois rencontrer des difficultés pour leur proposer un placement en salle satisfaisant et un espace de réception adapté. Même si nous arrivons tous les ans à satisfaire leurs attentes en termes de choix de concert et de location d'espace, nous sommes tout de même souvent contraints par le nombre d'espaces de réception dont nous disposons, notamment lorsque des groupes de taille importante doivent être accueillis, mais aussi par les horaires et la programmation des concerts. Nous apportons aux entreprises de nombreux conseils sur l'organisation de leurs soirées et notamment le choix des horaires les plus adaptés à leurs souhaits. Notons à ce sujet qu'une programmation de concerts vers 19h30/20h puis 20h30/21h nous permettrait d'espérer une meilleure répartition des soirées sur la semaine événementielle. De même, plus nous proposerons des programmes singuliers en présence de nouveaux artistes sur ces horaires, plus nous mettrons les chances de notre côté pour favoriser cette répartition et, *in fine*, apporter le meilleur service aux entreprises.

Les autres produits 71 K€

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	ÉCART 2019-2018
Autres produits (boutique, droits, stands, ventes, publicité etc.)	36 K€	42 K€	71 K€	29 K€

Depuis quelques années maintenant, La Folle Journée propose à chaque nouvelle édition de nouveaux produits originaux pour sa boutique.

En 2018, la boutique innovait avec des coussins, boucles d'oreille et étoles notamment.
En 2019, ce sont des tabourets pliables, nouveaux modèles de parapluies, marque-pages en laiton et lingettes microfibres pour lunettes qui ont fait leur apparition dans la boutique.

Les échanges marchandises 175 K€

Les partenaires d'échanges marchandises apportent des prestations en échange d'une visibilité sur les supports de communication ou de services.

Cette année, le montant des échanges marchandises est de 175 K€ contre 172 K€ en 2018.

	RÉEL 2019
Air France	2.7 K€
Evenday /Resteco /Bâteaux Nantais / Ruffault	3.5 K€
Fédération des Vins de Nantes	2.5 K€
JCDecaux	10 K€
La Cité	23.9 K€
Linkbynet	12.1 K€
Médias Côte Ouest	6.1 K€
Altice Média Publicité / Mondadori (Diapason)	6.1 K€
NGE	3.5K€
SEMITAN	23.5 K€
Radio France / France Musique	37.3 K€
SNCF	34.5 K€
Tech Advize	2 K€
Eluère	3.5 K€
Tout se Loue	3.5 K€
TOTAL	**175 K€**

BILAN FINANCIER - Ex. 2018-2019 - La Folle Journée de Nantes

Les charges

Le plateau artistique (2 755 K€)

	RÉEL 2018	Prévisionnel 2019	RÉEL 2019	Écart Prévi - RÉEL 2019
Nombre de Concerts Payants	***288***		***290***	
Plateau et direction artistique	**(2 681 K€)**	**(2 631 K€)**	**(2 755 K€)**	**(124 K€)**
Contrats de cession	*(1 179 K€)*	*(1 170 K€)*	*(1 118 K€)*	*52 K€*
Contrats d'engagement	*(326 K€)*	*(330 K€)*	*(397 K€)*	*(67 K€)*
Conférenciers	*(5 K€)*	*(5 K€)*	*(5 K€)*	*0 K€*
Charges sociales	*(112 K€)*	*(100 K€)*	*(136 K€)*	*(36 K€)*
Taxes, SACEM, droits, etc.	*(87 K€)*	*(87 K€)*	*(100 K€)*	*(13 K€)*
Frais de voyage	*(152 K€)*	*(152 K€)*	*(147 K€)*	*5 K€*
Autocaristes, taxis, etc.	*(47 K€)*	*(45K€)*	*(47 K€)*	*(2 K€)*
Catering	*(123 K€)*	*(115K€)*	*(140 K€)*	*(25 K€)*
Redevance Cité pour catering	*(14 K€)*	*(12 K€)*	*(19 K€)*	*(7 K€)*
Hébergement	*(248 K€)*	*(240K€)*	*(244 K€)*	*(4 K€)*
Location instruments et achats partitions	*(131 K€)*	*(130 K€)*	*(128 K€)*	*2 K€*
Honoraires direction artistique (CREA)	*(198 K€)*	*(198 K€)*	*(198 K€)*	*0 K€*
Prestations (coordination logistique…)	*(57 K€)*	*(47 K€)*	*(78 K€)*	*(31 K€)*
Soirée Prélude	*(19 K€)*	*(5 K€)*	*(7 K€)*	*(2 K€)*
Soirées d'ouverture et Club	*(30 K€)*	*(10 K€)*	*(16K€)*	*(6 K€)*
TOTAL BUDGET ARTISTIQUE	**(2 730 K€)**	**(2 646 K€)**	**(2 778 K€)**	**(132 K€)**

Éléments significatifs :

- Des contrats de cession à la baisse, mais des contrats d'engagement et donc des charges sociales afférentes en hausse ;
- Des taxes liées au plateau artistique (SACEM, SACD…) en augmentation ;
- Des frais de voyage contenus ;
- Catering en augmentation

Concernant le catering avec la redevance Cité (159 K€)

Pour rappel, le catering (la restauration pour les artistes, les techniciens et les personnes travaillant pour la production du festival) est soumise à un appel d'offre.
Pour l'édition 2018 mais également pour l'édition 2019, c'est l'entreprise Bivouac qui a été retenue.

Le nombre de repas servis au catering a augmenté cette année :

- En 2019 = 8 107
- En 2018 = 7 174 (mais seuil de 8 500 repas payés, fixé dans l'appel d'offre)
- En 2017 = 8 584
- En 2016 = 11 000

Le prix du repas facturé est constant depuis 2 éditions (même prestataire en 2018 et en 2019) :

- En 2019 = 13.50 € HT
- En 2018 = 13.50 € HT
- En 2017 = 14.00 € HT
- En 2016 = 16.00 € HT

A ce sujet, il faut préciser que les prix ci-dessus pour 2018 et 2019 n'intégrent pas la taxe de la Cité.
Pour la prix de vente, il faut donc ajouter la taxe de 12 % à ce tarif, ainsi que la TVA.

Nous nous sommes aperçus en milieu de festival que certaines personnes profitaient d'une entrée par escalier pour éviter le contrôle (effectué par « douchette » des badges associés à un code-barre) installé à l'entrée officielle du catering.
Nous avons donc réagi aussitôt en mettant en place un second contrôle à l'arrivée de ces escaliers.
Pour la prochaine édition, nous installerons dès le début ces 2 points d'accès et ainsi nous confirmerons notre stratégie de renforcement du contrôle des passages au catering.

Concernant l'hébergement (244 K€)

Depuis 6 ans maintenant, la SAEM La Folle Journée négocie les tarifs auprès des nombreux hôteliers nantais, centralise et réserve les nuitées nécessaires aux artistes du festival.

Pour rappel, l'édition 2018 a marqué un changement dans la façon de gérer l'hébergement des artistes qui fonctionne dorénavant sur les principes suivants :

- Seuls les hôtels hébergeant habituellement des orchestres et grands ensembles se sont vus réserver des contingents. Il s'agit des hôtels du Groupe Accord.
- Pour les autres artistes, une liste précise de lots (nombre / type / catégorie de chambres, catégorie d'hôtel et budget souhaité) a été envoyée aux membres du Club Hôtelier. À partir de cette liste, les hôtels ont pu proposer, par lots et groupes de lots, différentes offres sur lesquelles nous nous sommes basés pour réaliser la répartition des artistes. Cette façon de procéder nous assure une meilleure maîtrise du budget puisqu'elle nous permet de fixer un seuil plafond d'emblée.

Nous restons au-delà du budget prévisionnel 2019 (240 K€ voté pour un résultat à 244 K€).
Cette charge reste bien évidemment dépendante du nombre d'artistes invités et de la durée de leur séjour.
Plus nous pourrons anticiper les besoins, mieux nous prélèverons ces dépenses.

La promotion – communication (135 K€)

Les dépenses de communication ont augmenté de 10 K€ par rapport à l'édition précédente.

Tout comme lors de la précédente édition, le mailing de nos documents de programmation a été plus coûteux que prévu, notamment du fait de la réception tardive d'éléments de communication, nous obligeant à avoir recours à un envoi prioritaire plutôt qu'économique auprès de La Poste.

Le budget signalétique reste plus important qu'avant 2016, en raison de la mise en place d'un dispositif de sécurité renforcé imposé par la Préfecture dans le cadre de Vigipirate.

	RÉEL 2018	Prévisionnel 2019	RÉEL 2019	ÉCART 2019-2018
Conférence presse & dossier	*(4 K€)*	*(5 K€)*	*(4 K€)*	*0 K€*
Visuels	*(14 K€)*	*(15 K€)*	*(16 K€)*	*2 K€*
Autres communications	*(28 K€)*	*(20K€)*	*(39 K€)*	*11 K€*
Supports Papier	(79 K€)	(65 K€)	(77 K€)	(2 K€)
TOTAL	**(125 K€)**	**(105 K€)**	**(135 K€)**	**15 K€**

L'exploitation (1 237 K€)

En 2019, le total de ces charges est supérieur de 119 K€ par rapport à 2018.

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019	ÉCART 2019-2018
Gestion de billetterie	(83K€)	(44 K€)	(28 K€)	(16 K€)
Personnel accueil	(65 K€)	(61 K€)	(55 K€)	(6 K€)
Sécurité	(117 K€)	(95 K€)	(120 K€)	25 K€
Autre personnel	(105 K€)	(133 K€)	(226 K€)	93 K€
Assurances	(27 K€)	(27 K€)	(27 K€)	0 K€
Services bancaires	(1 K€)	(13 K€)	(22 K€)	3 K€
Prestations d'organisation	(792 K€)	(745 K€)	(759 K€)	14 K€
TOTAL	**(1 191 K€)**	**(1 118 K€)**	**(1 237 K€)**	**(119 K€)**

Eléments significatifs :

- baisse des coûts de gestion de billetterie grâce à l'internalisation de la prestation qui porte ses fruits après l'investissement ;
- baisse des coûts de personnel d'accueil grâce à une optimisation amorcée dans les plannings ;
- augmentation du coût de la prestation de sécurité, notamment dûe aux conditions exigées par la Préfecture (obligation de la palpation par exemple) ;
- augmentation du coût « autre personnel » comprenant les intérimaires hors accueil (coordinateurs et conducteurs), mais également les salariés en CDD pour le renfort de l'équipe permanente, cette dernière étant également en partie budgétée sur cette ligne analytique du fait de la réalité de la charge de travail uniquement ciblée sur la production du festival ;
- augmentation du coût de la location des espaces de La Cité (par exemple, le tarif journalier pour un jour d'exploitation en forfait Exclusivité a augmenté de 1 767 € entre 2018 et 2019).

Afin de refléter la réalité, il est précisé que les coûts de sécurité facturés par La Cité, pour un montant total de 23 K€, ont été retirés de la ligne « Prestation d'organisation » pour être intégrés à la ligne « Sécurité ».

Boutique (24 K€)

La Boutique a proposé de nouveaux produits. Cet aspect est développé précédemment p.16-17.

Les échanges marchandises (175 K€)

Il s'agit des contreparties des produits de partenariat décrits plus haut.

Mécénat La Folle Journée (0 K€)

Au titre de l'exercice 2018/2019, la SAEM La Folle Journée n'a pas abondé en numéraire au Fonds de Dotation pour le Développement Culturel.

En revanche, comme chaque année, une partie du travail de l'équipe de la SAEM est au service du Fonds sans être ni valorisée ni facturée.
Comme nous l'indiquons depuis 3 ans, ce fonctionnement serait à revoir pour de prochaines éditions afin d'avoir une vision au plus juste des charges de personnel, à la fois pour la SAEM et pour le Fonds de Dotation.

Pour l'édition 2019, nous pouvons évaluer à 77 K€ la valorisation de l'ensemble des coûts de gestion, masse salariale de l' équipe permanente, contrats de cession d'artistes et frais afférents… pris en charge par la SAEM La Folle Journée.

BILAN FINANCIER - Ex. 2018-2019 - La Folle Journée de Nantes

Le Fonctionnement de la SAEM La Folle Journée

Fonctionnement de la SAEM (450 K€)

Le tableau ci-dessous présente les produits et les charges de fonctionnement de la société :

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	Prévisionnel 2019	RÉEL 2019	Écart Prévi - RÉEL 2019
Produits	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Produits financiers	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*	*0 K€*
Charges	(374 K€)	(388 K€)	(322 K€)	(450 K€)	128 K€
Personnel	*(208 K€)*	*(250 K€)*	*(235 K€)*	*(282 K€)*	*47 K€*
Charges de fonctionnement (loyer etc.)	*(152 K€)*	*(135 K€)*	*(85 K€)*	*(123 K€)*	*38 K€*
Dotations, provisions et régul.ex.ant.	*(10 K€)*	*(0K€)*	*(0 K€)*	*(39 K€)*	*39 K€*
Impôts et taxes	*(4 K€)*	*(3 K€)*	*(2 K€)*	*(5 K€)*	*3 K€*
TOTAL	**(374 K€)**	**(388 K€)**	**(322 K€)**	**(450 K€)**	**128 K€**

Régularisation des exercices antérieurs (49 K€)

La régularisation des exercices antérieurs a généré une charge de 49 K€.

1.Actif 1 532 K€

Actif immobilisé 91 K€

Stocks et en-cours 66 K€

Ces stocks de marchandises sont constitués de produits dérivés (tee-shirts, affiches, parapluies, blocs-notes, tote-bags, CD, confitures, thés, bijoux…) déclinés à l'effigie de La Folle Journée.

Avances et acomptes 1.8 K€

Créances 1 367 K€

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019
Créances et comptes clients rattachés	199 K€	227 K€	326 K€
Personnel	6 K€	6 K€	7 K€
Organismes sociaux	23 K€	50 K€	35 K€
État : TVA, IS	191 K€	225 K€	126 K€
Produits à recevoir et subventions	252 K€	321 K€	873 K€
TOTAL	**671 K€**	**829 K€**	**1 367 K€**

Valeurs mobilières de placement 0 K€

Disponibilités 1 K€

Charges constatées d'avance 6 K€

Il s'agit de charges comptabilisées pendant l'exercice et imputables à l'exercice 2019/2020.

2.Passif 1 532 K€

Fonds propres (247 K€)

Ils ont augmenté par rapport à 2018 du fait du résultat bénéficiaire de cet exercice.

Le report à nouveau débiteur s'élève quant à lui à (669 K€).

	RÉEL 2019
Capital social	300 K€
Réserve légale	15 K€
Autres réserves	30 K€
Report à nouveau débiteur	(669 K€)
Sous-total	**(324 K€)**
Bénéfice exercice 2019	77 K€
Total réserves fin exercice 2019	**(247 K€)**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 564 K€

Ce poste intègre le découvert du compte courant à 564 K€ au 30 juin 2019.

Fournisseurs et comptes rattachés 1 071 K€

Le poste fait apparaître une hausse de 74 K€ par rapport à 2018.

Dettes fiscales et sociales 144 K€

Le détail de ce poste est le suivant :

	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019
Personnel	22 K€	11 K€	8 K€
Organismes sociaux	62 K€	57 K€	63 K€
Trésor Public	53 K€	102 K€	73 K€
TOTAL	**137 K€**	**170 K€**	**144 K€**

ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges ont déjà fait l'objet d'analyses détaillées dans les pages précédentes.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la SAEM La Folle Journée présente un résultat bénéficiaire de 77 K€ au 30 juin 2019.

NIVEAU D'ACTIVITÉ

Le bilan de l'événement met en valeur un niveau d'activité réel de 4 923 K€, incluant l'ensemble des subventions et autres produits.

Évolution du niveau d'activité de La Folle Journée 2015-2019

	RÉEL 2015	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019
Chiffre d'affaires comptable	3 422 K€	3 263 K€	3 091 K€	3 039 K€	3 167 K€
Subventions	1 249 K€	1 267 K€	1 328 K€	1 565 K€	1 743 K€
Autres produits, reprises sur amortissements et provisions	20 K€	157 K€	19 K€	18 K€	13 K€
Niveau d'activité	**4 691 K€**	**4 687 K€**	**4 438 K€**	**4 622 K€**	**4 923 K€**

INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs suivants sont retenus :

	RÉEL 2016	RÉEL 2017	RÉEL 2018	RÉEL 2019
Capacité d'autofinancement	(175 K€)	(351 K€)	55 K€	107 K€
Capitaux Propres	14 K€	(350 K€)	(324 K€)	(257 K€)
Fonds de roulement	2 K€	(410 K€)	(401 K€)	(348 K€)
Besoin en fonds de roulement	(296 K€)	(166 K€)	(255K€)	216 K€
Trésorerie	298 K€	(244 K€)	(146 K€)	(564 K€)

Les mesures d'amélioration prioritaires pour 2020

La Folle Journée de Nantes

I. Des mesures concrètes qui deviennent la norme

1) Billetterie

Les mesures qui ont débuté en 2018 se poursuivent :

- Édition d'un guide de la billetterie
- Lancement des ventes le samedi 14 décembre 2019
- Vente principalement web, pas de guichets à la Cité des congrès
- Points de vente Espace Culturel E.Leclerc

2) Politique tarifaire

Depuis l'édition 2018, un tarif réduit à hauteur de 50 % du billet normal pour les jeunes de moins de 26 ans et les personnes justifiant de minimas sociaux a été proposé.

3) Catering

Nous poursuivrons les contrôles d'accès au catering et, comme déjà évoqué, nous doublerons les points d'accès de façon à nous assurer des bénéficiaires.

4) Hébergement

Afin de contenir cette ligne budgétaire, nous continuerons d'appliquer le process mis en place en 2018 dans un esprit de concurrence positive entre les établissements hôteliers.

II. Mesures prioritaires sur 2020

1) Déclinaison métropolitaine de La Folle Journée

Pour l'édition 2020 de La Folle Journée, ce sont 11 communes de la Métropole nantaise qui accueilleront le concert d'ouverture en simultané le mercredi 29 janvier 2020 à 20h.

Il s'agit de Saint-Jean-de-Boiseau, Sainte-Luce-sur-Loire, Bouaye, Sautron, Carquefou, Couëron, Le Pellerin, La Chapelle-sur-Erdre, Bouguenais, Rezé et Orvault.

La Folle Journée souhaite développer encore davantage l'implication des communes de la Métropole nantaise en les accompagnant dans l'organisation logistique et technique, mais également dans les relations avec les publics et la communication. Ce « chantier » pourra alors être mené efficacement avec la volonté des équipes sur place.

2) Une nouveauté dans la politique tarifaire

Pour l'édition 2020, pour faire face à la fréquentation plus faible sur certains créneaux, un tarif spécifique de « découverte Folle Journée » sera mis en place à hauteur de 10 € le billet sur certains concerts.

L'objectif étant multiple et à plusieurs niveaux :

- Pour les artistes, éviter des salles incomplètes
- Pour le public, susciter un élan de curiosité vers des concerts qui n'étaient dans leur « liste »
- Pour l'image du festival, augmenter le taux de remplissage
- Pour les finances du festival, générer de nouvelles recettes de billetterie

3) Des coréalisations avec le lieu unique

Pour l'édition 2020, deux coréalisations seront proposées :

- Vendredi 31 janvier à 20h, *12ensemble* (composé de douze musiciens de chambre parmi les plus talentueux de Londres) proposera un concert centré sur un esprit de grande modernité : des compositeurs partageant le sens de l'exploration de Beethoven le Révolutionnaire dans des œuvres écrites des siècles plus tard.
- Samedi 1er février à 20h, *l'Ensemble Links* mettra en avant l'esprit novateur de Beethoven avec un programme qui revisite son répertoire par le biais d'œuvres de compositeurs contemporains tels Stockhausen et Wendy Carlos.

4) Des mesures à pérenniser et à renforcer

Les précédents « chantiers » mis en place sont toujours en application :

- ✓ Attention particulière aux coûts techniques liés à la programmation (changements de plateau à optimiser)
- ✓ Inclusivité du festival, notamment par les actions du Fonds de Dotation pour le Développement Culturel

Présentation des comptes

LA FOLLE JOURNEE

44 rue de Strasbourg

44000 NANTES

COMPTES ANNUELS

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

APE : 9001Z SIRET : 483 207 569 00029

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan	1 531 959 €uros
Chiffres d'affaires	3 167 186 €uros
Résultat net comptable	76 994 €uros

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

Présentation des comptes annuels

SOMMAIRE

1. BILAN 4
2. COMPTE DE RESULTAT 6
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 7
   3.1. Règles et méthodes comptables 7
   3.2. Changements de méthodes 8
   3.3. Evènements significatifs de l'exercice et Informations complémentaires 9
4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT 10
   4.1. Etat des immobilisations 10
   4.2. Etat des amortissements 12
   4.3. Etat des échéances des créances et des dettes 13
   4.4. Produits et avoirs à recevoir 14
   4.5. Charges à payer et avoirs à établir 14
   4.6. Charges et produits constatés d'avance 14
   4.7. Composition du capital social 15
   4.8. Effectif moyen 15
   4.9. Engagement hors bilan 15
   4.10. Résultat Fiscal de l'exercice 16

LA FOLLE JOURNÉE de Nantes

Présentation des comptes annuels

1. BILAN

BILAN ACTIF

EXERCICE : Du 01/07/2018 Au 30/06/2019

	BRUT	Prov./Amort	NET au 30/06/2019	NET N-1 au 30/06/2018
Capital souscrit non appelé (0)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation Incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	120 118	61 295	58 822	60 617
Autres Immobilisations Incorporelles	9 850	8 735	1 115	3 577
Total Immobilisation Incorporelles	129 968	70 030	59 937	64 194
Immobilisations corporelles				
Installations Techniques, mat. outillages Industriels	5 790	5 790		
Autres immobilisations Corporelles	80 060	54 124	25 936	13 035
Total Immobilisations corporelles	85 850	59 914	25 936	13 035
Immobilisations Financières				
Autres immobilisations financières	5 455		5 455	
Total Immobilisations financières	5 455		5 455	
TOTAL (I)	221 272	129 944	91 328	77 229
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Marchandises	66 165		66 165	74 383
Total Stocks	66 165		66 165	74 383
Avances et Acomptes versés sur commandes	1 800		1 800	1 800
Créances				
Clients et comptes rattachés	326 718	1 184	325 534	226 703
Personnel	6 637		6 637	5 955
Organisme Sociaux	35 207		35 207	49 545
Etat, impôts sur les bénéfices				4 542
Etat, taxe sur le chiffres d'affaires	125 809		125 809	219 644
Autres	872 678		872 678	321 132
Total Créances	1 368 849	1 184	1 367 665	829 320
Divers				
Disponibilités	755		755	910
Total Divers	755		755	910
Total Actif Circulant	1 435 769	1 184	1 434 585	904 612
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges Constatées d'avance	6 046		6 046	11 585
TOTAL (II)	1 441 815	1 184	1 440 631	916 198
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1 663 087	131 128	1 531 959	993 427

Page 4

BILAN PASSIF

EXERCICE : Du 01/07/2018 Au 30/06/2019

	MONTANT au 30/06/2019	N-1 au 30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	300 000	300 000
Réserve légale	14 651	14 651
Autres réserves	30 000	30 000
Report à nouveau	-668 804	-694 983
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou Perte)	76 994	26 179
TOTAL (I)	-247 159	-324 153
Autres fonds propres		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	563 853	147 598
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 071 249	997 251
Personnel	7 917	10 984
Organismes sociaux	63 459	57 138
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	50 027	97 410
Autres impots, taxes et assimilés	22 613	4 503
TOTAL DETTES	1 779 118	1 314 884
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		2 696
TOTAL (IV)	1 779 118	1 317 580
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	1 531 959	993 427

2. COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE : Du 01/07/2018 Au 30/06/2019

	MONTANT au 30/06/2019	%P.R.	N-1 au 30/06/2018	%P.R.	VARIATION	%
Ventes de marchandises	16 055	0	26 895	1	-10 840	-40
Production vendue services	3 151 131	64	3 012 446	65	138 685	5
Chiffres d'affaires Nets	**3 167 186**	**65**	**3 039 341**	**66**	**127 844**	**4**
Subvention	1 743 000	35	1 565 100	34	177 900	11
Reprise sur amort et prov;,	12 693	0	18 081	0	-5 388	-30
Autres produits		0	61	0	-61	-100
Total des produits	**4 922 879**	**100**	**4 622 583**	**100**	**300 295**	**6**
Achats de marchandises	9 076	0	16 471	0	-7 395	-45
Variation de stock	8 218	0	-1 305	0	9 523	-730
Autres Achats et Charges	3 582 379	73	3 661 199	80	-78 820	-2
Impôts, Taxes	30 025	1	17 252	0	12 773	74
Salaires et traitements	702 800	14	556 304	12	146 496	26
Charges sociales	275 441	6	199 086	4	76 355	38
Dotations aux	39 487	1	28 816	1	10 671	37
Dotations aux provisions sur			1 184	0	-1 184	-100
Autres charges	148 994	3	95 852	2	53 143	55
Total des Charges	**4 796 420**	**98**	**4 574 858**	**99**	**221 562**	**5**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**126 458**	**3**	**47 725**	**1**	**78 733**	**165**
Produits Financiers		0	47	0	-47	-100
Charges Financières	30 914	1			30 914	
RESULTAT FINANCIER	**-30 914**	**-1**	**47**	**0**	**-30 961**	**-65706**
RESULTAT COURANT AVANT	**95 545**	**2**	**47 772**	**1**	**47 772**	**100**
Produits Exceptionnels		0	4 642	0	-4 642	-100
Charges Exceptionnelles	18 551	0	26 236	1	-7 685	-29
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-18 551**	**0**	**-21 594**	**0**	**3 043**	**-14**
RESULTAT NET COMPTABLE	**76 994**	**2**	**26 179**	**1**	**50 815**	**194**

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Règles et méthodes comptables

(Code de commerce : articles 9 & 11, décret n°83-1020 du 20 novembre 1983, articles 7.21, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base de retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Selon les termes du règlement C.R.C. du 03/11/2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.
En conséquence, les principes suivants sont appliqués :

- Amortissements des immobilisations non décomposables selon la durée d'usage ;
- Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et déterminées de manière fiable.

Les durées d'amortissements utilisées sont les suivantes :

Logiciels, applications et sites internet	de 3 à 4 ans
Installation générale	de 5 à 10 ans
Matériel technique	2 ans
Matériel de bureau et informatique	de 1 à 5 ans
Matériel de musique	de 1 à 5 ans
Mobilier de bureau	de 4 à 8 ans

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks, ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme IFRS.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013). Il est égal à 6 155 € à la date de clôture.

3.2. Changements de méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC 2014-03 à jour à l'arrêté des comptes
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

3.3. Evènements significatifs de l'exercice et Informations complémentaires

L'édition 2019 de La Folle Journée (du 30 janvier au 3 février 2019) a permis d'accueillir 132 100 spectateurs (dont invités) pour un total billetterie égale à 2 023 k€ (contre 1 877 k€ en 2018).

Concernant la « location d'espaces et prestations annexes », la CIDC facture à La Folle Journée des prestations en vertu du marché de service sans mise en concurrence (selon l'article 35du Code des marchés publics) qui a été signé entre La Folle Journée et la CIDC pour donner suite à la commission d'appels d'offres du 18 décembre 2018.

Le montant total définitif facturé par la CIDC en vertu du marché signé, et intégré dans l'exercice présent est de 423 201 €.

Concernant les « prestations techniques », celles-ci ont fait l'objet d'un marché négocié sur procédure adaptée, dont la commission s'est tenue le 21 décembre 2018 et a attribué le marché à la CIDC. Dans ce cadre, le montant total définitif facturé, et intégré dans l'exercice présent, est de 270 693 €.

Le montant total hors marché facturé par la CIDC à La Folle Journée, correspondant aux mois de juillet et août 2018, s'élève pour l'exercice à la somme de 4 084 € répartie comme suit :

- Energie et fournitures administratives 173 €
- Locations bureaux et parking 3 091 €
- Maintenance et téléphone 820 €

Par ailleurs, il faut ajouter ces deux derniers éléments dans le cadre des opérations constatées entre la CIDC et La Folle Journée au titre de l'exercice

- Echange marchandises 23 861 €
- Intérêts de retard 18 681 €
- Charge édition 16 578 €

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début de l'excercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, viremens pst à pst
Frais détablissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	103 507		26 460
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 790		
Autres installations, agencements, aménagements			9 662
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier, instrument	58 389		12 009
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**64 179**	**0**	**21 671**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			5 455
TOTAL	**0**	**0**	**5 455**
TOTAL GENERAL	**167 686**	**0**	**53 586**

Présentation des comptes annuels

	Diminutions		valeur brute immob. À fin d'excercice	Réév.Lég.Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Pr cession ou mise HS		
Frais détablissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			129 967	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 790	
Autres installations, agencements, aménagements			9 662	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			70 398	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	**0**	**0**	**85 850**	**0**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 455	
TOTAL	**0**	**0**	**5 455**	**0**
TOTAL GENERAL	**0**	**0**	**221 272**	**0**

4.2. Etat des amortissements

	Situations et mouvement de l'excercice			
	Début excercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais détablissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	39 313	30 717		70 030
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 790			5 790
Autres installations, agencements, aménagements		1 735		1 735
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	45 354	7 035		52 389
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**90 457**	**39 487**	**0**	**129 944**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL GENERAL	**90 457**	**39 487**	**0**	**129 944**

	Ventilation des dotations aux amortisseents de l'excercice			Mouvements affectant la provision pour amort. Derog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais détablissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	30 717				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres installations, agencements, aménagements	1 735				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 035				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**39 487**	**0**	**0**		**0**
Participations évaluées par équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL	**0**	**0**	**0**		**0**
TOTAL GENERAL	**39 487**	**0**	**0**		**0**

4.3. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou ltitigieux			
Autres créances clients	325 534	325 534	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et compte rattachés	6 637	6 637	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	35 207	35 207	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	125 809	125 809	
- Autres impôts et taxes, versements et assimilés			
- Divers	874 478	874 478	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	6 046	6 046	
TOTAL GENERAL	**1 373 712**	**1 373 712**	**0**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant Brut	Un an au plus	Plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	563 853	563 853		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 071 249	1 071 249		
Personnel et compte rattachés	7 917	7 917		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	63 459	63 459		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	50 027	50 027		
- Autres impôts et taxes, versements et assimilés	22 613	22 613		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 779 118**	**1 779 118**	**0**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

4.4. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	50 457
Autres créances (dont avoir à recevoir : 24 000 €)	70 972
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**121 429**

4.5. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligatoires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes et fournisseurs et comptes rattachés	126 861
Dettes fiscales et sociales	25 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoir à établir : €)	
TOTAL	**152 205**

4.6. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	6 046	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**6 046**	**0**

4.7. Composition du capital social

	Nombres	Valeur Nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	15 000	20 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	**15 000**	**20 €**

Ville de Nantes :	183 000 €	(9 150 actions)
Régions des Pays de la Loire :	45 000 €	(2 250 actions)
Dépt de Loire Atlantique :	18 000 €	(900 actions)
Caisse de Dépôt et Consignation :	30 000 €	(1 500 actions)
CCI Nantes Saint Nazaire :	18 000 €	(900 actions)
CREA :	3 000 €	(150 actions)
SAEML Cité des Congrès :	3 000 €	(150 actions)

4.8. Effectif moyen

	30/06/2019	30/06/2018
Directrice générale et cadres	4,75	3,83
Employés non-cadres	3,19	2,00
Artistes et intermittents	2,40	2,00
TOTAL	**10,34**	**7,83**

4.9. Engagement hors bilan

La Folle Journée a un découvert autorisé auprès de sa banque d'un montant de 650 k€.

4.10. Résultat Fiscal de l'exercice

RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	**76 994 €**
REINTEGRATIONS	
- Amendes et pénalités	1 457 €
	========
Sous-total	+ 1 457 €
DEDUCTIONS	
- Produits CICE	6 155 €
	========
Sous-total	- 6 155 €
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATIONS DES DEFICITS	**72 296 €**
Déficits de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur l'exercice	- 72 296 €
	========
RESULTAT FISCAL	**0 €**

Tableau délais de paiement des fournisseurs et clients au 30 juin 2019

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'excercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'excercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1jour et plus)
Nombre de factures concernées	35					51	3					48
Montant total des factures concernées HT	205 587,83 €	152 745,11 €	38 006,93 €	167 337,71 €	330 913,91 €	689 003,66 €	52 268,58 €	0,00 €	-1 260,65 €	3 163,00 €	219 671,98 €	221 574,33 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'excercice	5,74%	4,26%	1,06%	4,67%	9,24%	19,23%						
Pourcentage du CA HT de l'excercice							1,66%	0,00%	-0,04%	0,10%	6,96%	7,02%
Nombre des factures exclues						1						1
Montant total des factures exclues						49 796,87 €						2 417,83 €
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retard de paiement	45 jours						A réception					

Vie sociale

La Folle Journée de Nantes

Actionnariat de la SAEM La Folle Journée

ACTIONNAIRES	NB D'ACTIONS	%	VALEUR NOMINALE
Ville de Nantes	9 150	61 %	183 K€
Conseil Régional des Pays de la Loire	2 250	15 %	45 K€
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	900	6 %	18 K€
Caisse des Dépôts et Consignations	1 500	10 %	30 K€
C.C.I. de Nantes Saint-Nazaire	900	6 %	18 K€
CREA	150	1 %	3 K€
La Cité, Le Centre des congrès de Nantes	150	1 %	3 K€

TOTAL	15 000	100 %	300 K€

Conseil d'Administration du 12 novembre 2018

À l'occasion de cette séance, le Conseil a approuvé l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, examiné et voté le budget prévisionnel 2018/2019, indiqué la modification du siège social.

Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2018

Lors de cette Assemblée, les actionnaires ont approuvé le compte-rendu d'activité et les comptes annuels, voté l'affectation des résultats, voté la modification du siège social et donc des statuts.

Commission d'Appel d'Offres

Au regard de l'ordonnance du 6 juin 2005 relative aux marchés et de son décret d'application du 30 décembre 2005, la réservation des espaces de la Cité des congrès a fait l'objet comme l'année passée d'un marché. La Commission d'Appel d'Offres s'est donc réunie le 18 décembre 2018.

Dividendes

Afin d'être conforme aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Information sur le gouvernement d’entreprise et contrôle de la société

La Folle Journée de Nantes

Information sur le gouvernement d’entreprise

Liste des mandats et fonctions
Conformément aux dispositions de l’article L. 225-37-4 du Code de Commerce, nous vous présentons en Annexe 3 la liste de l’ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Délégation en cours de validité
Néant

Liste des conventions selon L.225-37-4
Néant

Contrôle de la société

Désignation d’un nouveau représentant/président de l’Assemblée Générale
Aucun changement de représentant n’est à signaler.

ANNEXES

ANNEXE 1

Liste des Partenaires en 2019

Partenaires institutionnels

Ministère de la Culture, Drac
Conseil Régional des Pays de la Loire
Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Partenaire officiel

CIC Ouest

Partenaires

La Cité, Le centre des congrès de Nantes
ENGIE, ENGIE Réseaux et ENGIE Ineo
Les Espaces Culturels E. Leclerc Atlantis et Paridis
Bouygues Bâtiment Grand Ouest
Caisse des Dépôts
Semitan
SNCF
Air France
NGE
JC Decaux
Linkbynet
Le Voyage a Nantes
Le lieu unique

Partenaires média

ARTE
France Musique
France 3 Pays de la Loire
Ouest France
Diapason
Wik et Kostar

ANNEXE 2

Liste des entreprises membres du Club en 2019

ACCORHOTELS
Aéroports du Grand Ouest
AIR FRANCE
ALLIANZ
Anetys
Atlantis Assurance
BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST
Banque Tarneaud
Bati Nantes
Bessé
Brelet
Cabinet Bénéteau
CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE
CETRAC
CHANTREAU VOYAGES
Cogedim Atlantique
COLAS CENTRE-OUEST
Crédit Mutuel ARKEA
Dalkia
Desevedavy Musique
DPD France
EDF
Eiffage Construction et Eiffage Energie
Élior
ELUERE & ASSOCIES
Enedis
FACTOFRANCE/COFACREDIT
Groupama Loire-Bretagne
Groupe HERIGE
GROUPE LAUNAY
GSF Celtus
Harmonie Mutuelle
IDEA
Kaufman & Broad
La Fondation Spie Batignolles
Loire Océan Métropole Aménagement
NACARAT
NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENT
O2A ASSURANCE
ORANGE
ORANGE UPR OUEST
PG&A Expert-Comptable Commissaire aux comptes
PREFERENCE BUSINESS TRAVEL
PwC
Racine
Ruffault-Bateaux Nantais
SODEXO Entreprises
Starbucks Coffee
Stratégie Finance Patrimoine
SUEZ
SYNERGIE
Tech Advize
Tout se loue Réception
UNACOD
Unexo
V2A PATRIMOINE
Val d'Evre Traiteur
VINCI Construction France
WORLD TRADE CENTER NANTES ATLANTIQUE

ANNEXE 3

Liste des mandats ou fonctions exercés pour l'exercice 2019, pour chacun-e des mandataires sociaux

David MARTINEAU – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Président du Conseil d'Administration
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Président
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
L.N.H. (habitat social), Administrateur (en tant que conseiller départemental)
Loire Atlantique Numérique, Administrateur (en tant que conseiller départemental)
Comité syndical de l'ONPL, Vice-Président
Comité syndical d'Angers Nantes Opéra, Vice-Président
EPCC Grand T, Administrateur
EPCC École Supérieure des Beaux Arts de Nantes Métropole, Président
Fonds de Dotation à Vocation Culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, Président

Aïcha BASSAL – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Ville de Nantes, Adjointe au Maire
Nantes Métropole, Conseiller communautaire
CAF de Loire-Atlantique, Salariée

Abbassia HAKEM – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administratrice
Vice-Présidente CCAS Solidarités, Insertion, en charge des quartier Bellevue/Chantenay/Sainte Anne
Nantes Métropole, Conseillère communautaire
Conseil Départemental 44, Conseillère départementale

Benoît BLINEAU – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
SCM Kiné Talensac, Co-gérant
SCI Les baleines de Talensac, Co-gérant

Robin SALECROIX – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Société Salecroix Robin, Gérant

Rachel BOCHER – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administratrice
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
SPL La Cité, Le Centre des congrès de Nantes, Présidente
SPL Angers Nantes Opéra, Administratrice
Ville de Nantes, Conseillere Municipale
Nantes Métropole, Conseillère Métropolitaine

Pierre-Yves LE BRUN – Ville de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Syndicat mixte ONPL, Administrateur
Association Union des Villes d'Art et d'Histoire et des Villes Historiques de Bretagne, Administrateur
SPL La Cité Le centre des congrès de Nantes, Administrateur
SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
EPCC École supérieure des Beaux-Arts, Administrateur

Laurence GARNIER – Conseil Régional des Pays de la Loire
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Ville de Nantes, Conseillère municipale
Nantes Métropole, Conseillère métropolitaine
SPL La Cité Le centre des congrès de Nantes, Administratrice
Région Pays de la Loire, Vice-Présidente
SPR Abbaye de Fontevraud SOPRAF, Présidente
SPL SAMOA
SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
Le lieu unique, Administratrice
SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice titulaire

Catherine TOUCHEFEU – Conseil Départemental de Loire-Atlantique
SAEM La Folle Journée, Administratrice
Syndicat Mixte ONPL, Administratrice

Nadège DERYDE– Caisse des Dépôts et Consignations
SAEM La Folle Journée, Administratrice
SEM pour la Construction et la Gestion du Marché d'Intérêt National de Nantes, Administratrice
SCI Nantes Les Alouettes, Représentante de la CDC
SCI Du Clos des Ducs, Représentante de la CDC

Yann TRICHARD – Chambre de Commerce et d'Industrie
SAEM La Folle Journée, Administrateur
CCI de Nantes, Président
Syndicat Mixte Atlanpole, Administrateur
Exponantes, Administrateur
AGO – Aéroport du Grand Ouest, Administrateur
Grand Port Maritime Nantes St-Nazaire, Administrateur
Agence Nantes St-Nazaire, Administrateur
ACCIM – CCI Métropolitaines, Administrateur
Audencia, Administrateur
Ecole de Design, Administrateur
Syd Groupe Sarl, co-gérant
IMMOYA Sarl, gérant
SCI La Rabotière, co-gérant / SCI La Rabotière Entrepôt, co-gérant
SCI Ardaya, gérant / SCI Fanio, gérant / SCI Dayana, co-gérant
SCI Forum, co-gérant / SCI Exapole F, gérant
SCI Le Prato, gérant / SCI Loire, gérant / SCI YY, gérant

Denis CAILLE – La Cité, Le centre des congrès de Nantes
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association loi 1901 CCO, Administrateur
SPL La Cité Le centre des congrès, Directeur Général

Jacques DAGAULT – CREA
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Président

Xavier BOQUIEN – CREA
SAEM La Folle Journée, Administrateur
Association Centre de Réalisation et d'Études Artistiques, Trésorier
Fonds de Dotation pour le Développement Culturel, Administrateur

ANNEXE 4

Tableau complet – Répartion femmes-hommes des compositeurs-trices présente-s à l'édition 2019

COMPOSITEURS-TRICES		
NOM	**FEMMES**	**HOMMES**
ABOULKER	1	
ACKERMAN		1
ALAIN		1
ALBENIZ		1
ARCAS		1
ARLEN		1
ASSAD		1
AUBERT		1
BACH		1
BALAKIREV		1
BALBASTRE		1
BARBER		1
BARRIOS MANGORE		1
BARTOK		1
BAX		1
BEETHOVEN		1
BELLINI		1
BERIO		1
BERNSTEIN		1
BIZET		1
BOCCHERINI		1
BONONCINI		1
BORNE		1
BORODINE		1
BOULANGER		1
BRAHMS		1
BREL		1
BROUWER		1
BRUCH		1
BUSONI		1
CALACE		1
CARDOSO		1
CHABRIER		1
CHAMINADE	1	
CHAPI		1
CHARPENTIER		1
CHEVALIER DE SAINT-GEORGES		1
CHILCOTT		1
CHOPIN		1
CHOSTAKOVITCH		1
CLINTON		1
CONSTANTINESCU		1
COREA		1
CORELLI		1
COUPERIN		1
CPE BACH		1
CRAIG		1
CRAS		1
CURRAN		1
DE CABEZON		1
DE FALLA		1
DE FUENLLANA		1
DE LASSUS		1
DE MEIJ		1
DE NARVAEZ		1
DEBUSSY		1
DELAGE		1
DELFINO		1
DELIBES		1

DELSART		1
DUFAUT		1
DUPONT		1
DUPORT		1
DUSSEK		1
DVORAK		1
EL BACHA		1
ENESCU		1
ESENVALDS		1
FAURE		1
FAUVY		1
FLORENTZ		1
FORQUERAY		1
FOURICHON		1
FRANCK		1
FROBERGER		1
GAL		1
GARBAN		1
GARDEL		1
GAULTIER		1
GAUSSIN		1
GEMINIANI		1
GERSHWIN		1
GINASTERA		1
GIULIANI		1
GJEILO		1
GLASS		1
GLAZOUNOV		1
GLIERE		1
GLINKA		1
GOUNOD		1
GRANADOS		1
GRANDAGE		1
GRIEG		1
HAENDEL		1
HAHN		1
HANCOCK		1
HAYASHI		1
HAYDN		1
HAZAMA		1
HELLER		1
HENSEL-MENDELSSOHN	1	
HERSANT		1
HOLST		1
HONEGGER		1
HOROWITZ		1
IBERT		1
JANACEK		1
JANEQUIN		1
JARRETT		1
JOBIM		1
JOLAS	1	
JOLIVET		1
KEMPFF		1
KHATCHATOURIAN		1
KOECHLIN		1
KOMITAS		1
KORNGOLD		1
KOSHKIN		1
KREISLER		1
LALO		1
LECLAIR		1
LIGETI		1
LISZT		1
LOPEZ-CHAVARRI		1
MACHADO		1
MACHUEL		1
MACLEAN		1
MAGNARD		1
MAHLER		1
MALIBRAN	1	
MANTYJARVI		1

MARAIS		1
MARIOTTE		1
MARQUEZ		1
MARTIN		1
MARTINU		1
MARTUCCI		1
MASCITTI		1
MASICK		1
MATTEIS		1
MAY		1
MESSIAEN		1
MIKI		1
MILHAUD		1
MILLS		1
MILSTEIN	1	
MONK		1
MONTI		1
MORRICONE		1
MOUSSORGSKI		1
MOZART		1
MUNIER		1
MURAIL		1
MURCIA		1
NIN		1
O'CAROLAN		1
OFFENBACH		1
OHANA		1
OSWALD		1
OULMAN		1
PART		1
PAULUS		1
PERRINE		1
PETERSON-BERGER		1
PIAZZOLLA		1
PIERNE		1
PINHAL		1
PLAZA		1
PORTER		1
POULENC		1
PROKOFIEV		1
PUCCINI		1
PURCELL		1
RACHMANINOV		1
RAMEAU		1
RAVEL		1
REICH		1
RIMSKI-KORSAKOV		1
RODRIGO		1
ROSSINI		1
RZWESKI		1
SAARIAHO	1	
SAINT-SAENS		1
SARASATE		1
SCARLATTI		1
SCHUBERT		1
SCHUMANN ROBERT		1
SCHUMANN CLARA	1	
SCHUTZ		1
SCRIABINE		1
SHERWIN		1
SIBELIUS		1
SMETANA		1
SOLER		1
SOLLIMAN		1
SOR		1
SPARAVALO		1
STRAUSS		1
STRAVINSKY		1
TAILLEFERRE	1	
TAIRA		1
TAKEMITSU		1

TALBOT		1
TANSMAN		1
TARREGA		1
TAVENER		1
TCHAIKOVSKY		1
TELEMANN		1
TOCH		1
TORMIS		1
TORROBA		1
TRISTANO		1
TURINA		1
VERACINI		1
VERDI		1
VIARDOT		1
VICTORIA		1
VIDAL		1
VILA-CASANAS		1
VILLA-LOBOS		1
VILLETTE		1
VINES		1
VIVANCOS		1
WEBERN		1
WEISSENBERG		1
WHITACRE		1
ZEMLINSKY		1
TOTAL	**9**	**218**

ANNEXE 5

Tableau complet – Répartion femmes-hommes des solistes présente-s à l'édition 2019

SOLISTES			
NOM	**PRÉNOM**	**FEMMES**	**HOMMES**
Angelich	Nicholas		1
Azzuro	Fanny		1
Baldeyrou	Nicolas		1
Bar Shai	Iddo		1
Benoit	Guillaume		1
Berezovsky	Boris		1
Bernold	Philippe		1
Birioukov	Alexeï		1
Bismuth	David		1
Bizjak	Lidia	1	
Bizjak	Sanja	1	
Blassel	Sylvain		1
Boffard	Florent		1
Bogdanovic	Maja	1	
Boisneau	Guy Loup		1
Boriso-Glebsky	Nikita	1	
Boucault	Jean		1
Rasse	Johnny		1
Boulanger	Lucile	1	
Bourcier	Michel		1
Brubaker	Bruce		1
Brut	Félicien		1
Calderini	Mathilde	1	
Camarinha	Raquel	1	
Chaplin	François		1
Charlier	Olivier		1
Ciocarlie	Dana	1	
Clamagirand	Fanny	1	
Croux	Marianne	1	
Cuiller	Bertrand		1
Cuiller	Jocelyne	1	
Debargue	Lucas		1
Dehaene	Gaspard		1
Demarquette	Henri		1
Desaint	Hélène	1	
Désert	Claire	1	
Diluka	Shani	1	
Dobresco	Mara	1	
Dubé	Jean		1
El Bacha	Abdel Rahman		1
Favier	Amanda	1	
Favorin	Yuri		1
Ferrandez	Pablo		1
Ferrière	Adelaïde	1	
Fouchenneret	Pierre		1
Fournel	Jonathan		1
Fukuma	Kotaro		1
Gallinier	Clément		1
Garcia	Alberto		1
Gallon	Pierre		1
Garnier	François		1
Girod	Marie-Catherine	1	
Goerner	Nelson		1
Gouin	Nathanaël		1
Grizard	Michel		1
Grizard-Cueto	Héléna	1	
Guerrier	David		1
Guerrier	François		1
Guillen	Guillermo		1
Guyot	Romain		1
Hantaï	Jérôme		1

Hantaï	Marc		1
Hantaï	Pierre		1
Hardy	Julien		1
Hereau	Yoan		1
Hua	Jiang Jian	1	
Jaoua	Nidhal		1
Julien-Lafferrière	Victor		1
Kadouch	David		1
Kobekina	Anastasia	1	
Kouider	Paloma	1	
Laforêt	Marc		1
La Marca	Adrien		1
La Marca	Christian		1
Lamotte	Nicolas		1
de La Salle	Lise	1	
Le Guay	Claire-Marie	1	
Macarez	Edouard		1
Maciuca	Marian		1
Martineau	Julien		1
Mazari	Selim		1
Millet	Céline	1	
Milstein	Maria	1	
Milstein	Nathalia	1	
Minaar	Hannes		1
Monnet	Thomas		1
Moretti	Isabelle	1	
Neuburger	Jean-Frédéric		1
Nguci	Marie-Ange	1	
Noack	Florent		1
Pasquier	Régis		1
Pennetier	Jean-Claude		1
Perez	Luis Fernando		1
Pidoux	Gabriel		1
Pidoux	Raphaël		1
Porat	Matan		1
Quéffelec	Anne	1	
Radwan	Ihab		1
Reyes	Eliane	1	
Rossfelder	Emmanuel		1
Rowland	Daniel		1
Sailly	Brice		1
Sakai	Akane	1	
Ott	Alice Sara	1	
Sévère	Raphaël		1
Shoji	Sayaka	1	
Siranossian	Astrig	1	
Soulard	Elodie	1	
Steinbach	Juliana	1	
Strosser	Emmanuel		1
Suwanai	Akiko	1	
Taylor	Justin		1
Tchaidze	Georgy		1
Tishchenko	Diana	1	
Tristano	Francesco		1
Tsuji	Ayana	1	
Verzier	Alix	1	
Villena	Victor		1
Vitaud	Jonas		1
Volodin	Alexei		1
de Williencourt	Tanguy		1
Yang	Mi-Sa	1	
Zapico	Daniel		1
TOTAL		**43**	**80**

Liste des médias relayant La Folle Journée de Nantes 2019

PRESSE ÉCRITE :

20 MINUTES (NANTES)
AGENCE FRANCE PRESSE
MONDIALE
AUJOURD'HUI EN France
CAMPING CAR MAGAZINE
CENTRE PRESSE
CLASSICA/CITATION
Ecrivains…mais aussi musiciens voyageurs ! Riche thème que celui des « Carnets de voyage » pour cette 25e Folle Journée. Que l'on songe à Mozart, séjournant à Prague pour laquelle il compose Don Giovanni, à Haydn, venu créer ses dernières symphonies à Londres, ou à Liszt, fasciné par l'Italie (Les/Années de pèlerinage), tout comme Berlioz (Harolden Italien…). CORSE MATIN
COTE LA FLECHE
LE COURRIER DE LA MAYENNE
DIAPASON/CITATION
Après avoir mis l'exil au coeur de l'édition 2018 de La Folle Journée de Nantes («Vers un nouveau monde »), René Martin lance une invitation au voyage choisi, voulu, rêvé. ECHO DE L'OUEST
EN FLECHE
ESPRIT D'ICI
HAUT PARLEUR
L'ECHO D'ANCENIS ET DU VIGNOBLE
L'ECHO REPUBLICAIN
L'EVENEMENTIEL
L'HEBDO DE SEVRE ET MAINE
L'INFORMATEUR JUDICIAIRE
L'YONNE REPUBLICAINE
LA CROIX
La Folle Journée de Nantes prend cette année des allures voyageuses. Sur Arte, le concert de clôture de la 52e édition en témoignera brillamment.
LA GAZETTE DE NIMES
LA LETTRE DU MUSICIEN
LA LETTRE DU SPECTACLE
LA MONTAGNE
LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST
LA PRESSE DE LA MANCHE
LA SCENE
LA VIE
LAVAL LA VILLE
LE BERRY REPUBLICAIN
LE COMMERCIAL DU GARD
LE COURRIER DE L'OUEST
LE COURRIER DU PAYS DE RETZ
LE COURRIER VENDEEN
LE FIGARO
LE JOURNAL DE GIEN
LE JOURNAL DU CENTRE
LE MAINE LIBRE
LE PARISIEN
LE POPULAIRE DU CENTRE
LE REGIONAL DE COSNE ET DU CHARITOIS
LE TELEGRAMME
LE VIGNERON DU VAL DE LOIRE
LES ECHOS WEEK END
LES NOUVELLES
LOIRE ATLANTIQUE AGRICOLE
MARIE France
MIDI LIBRE
NANTES METROPOLE
OUEST France
PAYS BRIARD
PELERIN
PIANISTE

PRESSE OCEAN
MA REGION
RELAXNEWS
SAINT NAZAIRE LE MAGAZINE
SUD OUEST
TELE CABLE SAT HEBDO
TELE LOISIRS
TELERAMA/CITATION
De très appétissantes échappées pour ce concert de clôture, parmi lesquelles la Suite de Moldavie, par Sirha Octet, ou ces airs de Bellini et Puccini confiés à la soprano Raquel Camarinha. Jolies perspectives.
WIK SORTIR A NANTES

PRESSE WEB :

1001infos.net
44.agendaculturel.fr
cinok.com
5minutes.RTL.LU
ACTU.FR
ACTU.ORANGE.FR
CLASSIQUEMAISPASHASBEEN.FR
CULTUREBOX.FRANCETVINFO.FR
DD44BLOG
DESTIMED.FR
ETUDIANT.AUOURDHUI.FR
EVEN.LEFIGARO.FR
FR.NEWS.YAHOO.FR
FRANCE3-REGION.FRANCEINFOTV.FR
JEUDI.LU
LEGUIDEDESFESTIVALS.COM
NANTES.AUJOURDHUI.FR
PORTAIL.FREE.FR
PYRENEESINFO.FR
RCF.FR
resistanceinventerre.wordpress.com
saumur-kiosque.com
TOUTELACULTURE.COM
UNNEWS
VIAOCCITANIE.TV
WEEKEND.LESECHOS.FR
20 MINUTES (NANTES)
WWW.ACTUALITE-DU-JOUR.EU
AGORAVOX
AGRI44
ALOUETTE
ARTE.TV
ARTS-SPECTACLES.COM
CENTREPRESSEAVEYRON.FR
CHALLENGES.FR
CHOLET.FR
CHU-NANTES.FR
CLASSIQUESNEWS.COM
COMBOURSE.COM
CONCERTCLASSIC.COM
CULTURE.PAYSDELALOIRE.FR
DIAPASONMAG.FR
EXPATWAY-MAGAZINE.COM
FRANCE24.COM
FRANCEBLEU.FR
FRANCEMUSIQUE.FR
HELLOCOTON.FR
HITWEST.COM
IOGAZETTE.FR
LA-CROIX.COM
LADEPECHE.FR
LAMONTAGNE.FR
LANOUVELLEREPUBLIQUE.FR
LAREP.FR
LAREPUBLIQUEDESPYRENEES.FR
LAVIE.FR
LCI.FR
LEBONBON.FR
LECHOREPUBLICAIN.FR
LEFIGARO.FR
LEJDC.FR

LENOUVELLISTE.CH
LEPARISIEN.FR
LEPOINT.FR
LEQUOTIDIENDUMEDECIN.FR
LES-INFOS-VIDEO.FR
LESECHOS.FR
LESHERBIERS.FR
LETELEGRAMME.FR
LEXPRESS.FR
LINDEPENDANT.FR
MICHEL-EDOUARD-LECLERC.FR
MSN.COM
MYWEEKEND.FR
NANTESMETROPOLE.FR
NORDNET.FR
NOUVELLE-DU-MONDE.COM
OUEST-FRANCE.FR
PAYSDELALOIRE.FR
PLEINCHAMPS.COM
PROGRAMME.TV
PRUN.NET
SAINTNAZAIRE-INFO.FR
TDG.CH
TELENANTES.COM
TELESATELLITE.COM
THOUARE.FR
TOUSVOISINS.FR
TV8.CH
VALDELOIRE-FRANCE.COM
VENDEE-PREMIERS.FR
VERTOU.FR
WIK-NANTES.FR

PRESSE TV :

- France 3 Pays de La Loire
Elle se tiendra à Nantes du 30 janvier au 03 février 2019. La 25ème édition de La Folle Journée. Après avoir mis en valeur des œuvres composées en exil, thème de l'an dernier, les mélomanes sont invités cette année à découvrir les Carnets de Voyage des compositeurs. René Martin, le fondateur et directeur artistique du festival était l'invité de France 3 Pays de la Loire pour détailler cette programmation.
Le Mag 6' de la rédaction est consacré à Felicien Brut, l'accordéoniste qui a su marier musique populaire et classique.
Dans le cadre de la Folle journée 2019, rencontre avec Gaspard Dehaene, à travers un concert unique décentralisé du pianiste devant une centaine d'élèves de classe ordinaire et handicapés physiques à Nantes.
Les jeunes de l'IEM de la Marrière et leurs copains et copines des écoles du quartier, à Nantes partagent des projets pédagogiques musicaux. Ils accueillent le pianiste Gaspard Dehaene. Reportage:
Folle Journée : le violoniste Némanja Radulovic : Le jeune prodige serbe est à Nantes , avec Stéphanie Fontanarosa au piano et l'ensemble Double sens

Concert pour les migrants et leurs accompagnateurs, en l'église Sain-Nicolas. Le groupe Canticum Novum sous la direction d'Emmanuel Bardon proposait des musiques du monde.
Une révélation à la folle Journée de Nantes, cet orchestre réuni des médecins du monde entier musiciens de grand niveau. Cette fois, il donnait la Symphonie du Nouveau monde de Dvorak.
ArtOtech avec René Martin : le mag de la création invite le directeur artistique de la Folle Journée de Nantes

- TF1
Folle journée de Nantes : à la découverte de l'harmonie de Cholet

- M6
Reportage

- Arte
La Folle Journée de Nantes, qui se déroule cette année du 30 janvier au 3 février, est l'un des festivals de musique classique les plus populaires de France. En 2018, 135.000 billets ont été délivrés pour des concerts à petit prix.
Cette année, l'une des têtes d'affiche c'est Félicien Brut, un accordéoniste qui propose un répertoire original, entre musette et classique. Son disque, Le Pari des Bretelles, avec le quatuor Hermès et le contrebassiste Edouard Macarez, vient de sortir chez Mirare.

PRESSE Radio :

-France CULTURE
Nous recevons le chef d'orchestre François-Xavier Roth, à l'occasion de son concert à la Philharmonie de Paris, le 11 janvier 2019. Il dirigera son ensemble, "Les Siècles", et l'altiste allemande Tabea Zimmermann, dans un programme Hector Berlioz, dont la pièce maîtresse sera "Harold en Italie".

-France MUSIQUE
Sirba Octet, musiques klezmer et tziganes à la Folle Journée de Nantes 2019
Récital Nelson Goerner à la Folle Journée de Nantes 2019
"Le Grand Tour" par l'Ensemble Masques d'Olivier Fortin à la Folle Journée de Nantes 2019
Le Quatuor Zahir et les chanteurs d'oiseaux interprètent Dvorak à la Folle Journée de Nantes 2019
"Heureux qui comme Ulysse" par le Ricercar Consort et solistes lyriques à la Folle Journée de Nantes 2019
Akiko Suwanai, Henri Demarquette et Boris Berezovsky interprètent Tchaïkovski à la Folle Journée de Nantes
Claire Désert, Emmanuel Strosser, Lidija & Sanja Bizjak interprètent Glinka,Tchaïkovski et Saint-Saëns

-France BLEU
France Bleu Loire Océan s'installe au cœur de la Cité de Nantes et vous propose deux rendez-vous en Direct les mercredi 31 janvier de 16h à 19 et dimanche 4 février de 14h à 17h.

-France INTER
Le thème de la 25 ème édition de la Folle Journée de Nantes sera "Carnets de Voyage", une édition consacrée aux compositeurs ayant créés des œuvres nourries par d'autres cultures. C'est sur le sol américain que le tchèque Anton Dvorak écrivit la Symphonie du Nouveau Monde, son chef d'œuvre aux multiples influences.

-PRUN
Prun' délocalise son studio le 31 janvier de 18h à 19h pour une émission en direct du festival La Folle Journée
-RADIO FIDELITE
Radio Fidélité poursuit son partenariat avec la Folle Journée. Le 31 janvier, les équipes de la radio nantaise investiront la Cité des Congrès pour deux émissions spéciales depuis le festival de musique classique.
– Le 31 janvier de 18h30 à 19h30, Christophe Cousseau (directeur de la radio) et Patrick Barbier (historien de la musique) animeront une émission spéciale Folle Journée, avec différents invités.
– Puis de 19h30 à 20h, ce sont les élèves du Collège Saint-Paul de Rezé qui prendront l'antenne pour l'émission Porte-Plume au cours de laquelle ils interviewerons un artiste programmé pendant le festival

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	*30/06/2015*	*30/06/2016*	*30/06/2017*	*30/06/2018*	*30/06/2019*
Durée de l'exercice (mois)	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 421 689	3 262 851	3 090 633	3 039 341	3 167 186
Résultat avant impôt, participation, dot amortissements et provisions	-108 901	-260 723	-350 841	54 995	116 481
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions (reprises déduites)	30 931	-82 798	13 296	28 816	39 487
Résultat net	-139 832	-177 925	-364 137	26 179	76 994
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation,					
avant dot.amortissements, provisions	-7,26	-17,38	-23,77	5,10	7,77
Résultat après impôt, participation					
dot. amortissements et provisions	-9,32	-11,86	-24,28	1,75	5,13
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Masse salariale (incluant les artistes)	574 675	618 697	605 661	556 304	702 800
Charges sociales	225 359	198 499	200 860	199 086	275 441

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL CITÉ INTERNATIONALE DES CONGRES

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2019

SPL CITE INTERNATIONALE DES CONGRES

**Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire,
des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales**

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
Société Publique Locale La Cité Internationale des Congrès	
Siège social :	5 rue de Valmy - BP 24102 - 44041 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 88 20 00 / Fax 02 51 88 20 20
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes 381 053 768 00028 (code NAF : 748 J)
Date de création :	15 janvier 1991
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	Exploitation, gestion, entretien et mise en valeur des équipements constituant la Cité Internationale des Congrès
Président(e) :	Rachel BOCHER
Directeur Général :	Denis CAILLE
Commissaire aux comptes :	PG&A
Nombre de salariés fin 2019 :	74

ACTIONNARIAT			
Capital social de 3 810 000€			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00 %**
Nantes Métropole	197 500	3 009 900,00 €	79,00 %
Ville de Nantes	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Département de la Loire Atlantique	25 000	381 000,00 €	10,00 %
Région Pays de La Loire	2 500	38 100,00 €	1,00 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00 %**
TOTAL	**250 000**	**3 810 000,00 €**	**100,00 %**
Nombre total d'administrateurs :	11		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	Rachel Bocher		
- dont représentant de Nantes Métropole :	*8 (F. Trichet, F. Roussel, G. Allard, J. Sotter, PY Lebrun, L. Beslier, AS Guerra, A. Vey)*		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation du Palais des Congrès (01/01/2012-31/12/2027)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	Partenariat culturel : Saison baroque , Utopiales

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole en 2019	2 636 077 € Net de taxe
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2019	131 750 € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	76 787 € *Au 31/12/2019*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	0 € (encours au 31/12/19)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/19)

Cité Internationale des Congrès Nantes Métropole

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	99 030	Capital social	3 810 000
Immobilisations corporelles	5 065 303	Réserves	13 681
Immobilisations financières	5 550	Report à nouveau	638 295
		Résultat de l'exercice	76 787
Total Actif immobilisé (I)	**5 169 883**	Autres subventions d'investissement	1 197 472
Stocks et en-cours	44 497	**Capitaux propres (I)**	**5 736 235**
Créances d'exploitation	1 480 474		
Autres créances	1 284 983	**Autres fonds propres (II)**	**182 963**
Total Actif Circulant (II)	**2 809 954**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**70 574**
Valeurs mobilières de placement	2 101 250	Emprunts et dettes	968 297
Disponibilités	1 547 868	Fournisseurs et comptes rattachés	2 174 031
		Dettes fiscales et sociales	1 345 889
Total Trésorerie (III)	**3 649 118**	Autres dettes	48 079
		Avances et acomptes reçus	0
		Total Dettes (IV)	**4 536 296**
Comptes de régularisation (IV)	**258 051**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 360 938**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**11 887 006**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**11 887 006**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	13 729 966
Total des charges d'exploitation	13 740 919
dont charges de personnel	5 748 866
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-10 953**
Total des produits financiers	7 930
Total des charges financières	453
RESULTAT FINANCIER	**7 477**
Total des produits exceptionnels	140 644
Total des charges exceptionnelles	57 606
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**83 038**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	2 775
Perte supportée ou bénéfice transféré (-)	0
BENEFICE OU PERTE	**76 787**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DE LA SPL CITE DES CONGRES AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateurs Nantes Métropole

- F. TRICHET
- F. ROUSSEL
- G. ALLARD
- J. SOTTER
- PY. LE BRUN
- L. BESLIER
- A.S GUERRA
- A. VEY

Administrateurs Ville de Nantes

Rachel BOCHER - Présidente

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration

- ***Conseil d'Administration du 7 mai 2019 :***

- Adoption du procès-verbal du CA du 11 décembre 2018
- Comité Stratégique : suivi du plan 2016-2019
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
    - Approbation du rapport de gestion 2018 et arrêté des comptes de l'exercice clos au 31/12/2018
    - Adoption des projets de résolution pour l'Assemblée Générale Ordinaire
    - Proposition de l'ordre du jour et fixation de la date d'Assemblée Générale
- Autorisation de conventions réglementées
- Questions diverses

- ***Conseil d'Administration du 10 décembre 2019 :***

- Accueil d'un nouveau représentant du Département Loire-Atlantique
- Adoption du procès-verbal du CA du 7 mai 2019
- Suivi du plan stratégique 2016 à 2019
- Bilan et perspectives : vie de l'entreprise : perspectives et investissements à venir, atterrissage prévisionnel 2019, budget prévisionnel 2020, tarifs 2020, affectation du compte conventionnel
- Autorisation de conventions réglementées
- Questions diverses

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 62,5%

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 100%

Jetons de présence pour Nantes Métropole : néant

Jetons de présence pour la Ville de Nantes : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LA CITE DES CONGRES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Contrôles sur exercice 2019 : Néant

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

Annexe Financière

Exercice 2019

Sommaire

1 Faits caractéristiques de l'exercice 4
Compte conventionnel 4
Investissements 2019 4
Digitalisation 5
2 Bilan 6
Actif 6
Passif 9
3 Compte de résultat 11
Produits d'exploitation 11
Charges d'exploitation 13
Résultat financier 15
Résultat exceptionnel 15
Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société 15
4 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2019 27

Société Publique Locale
La Cité Le Centre Des Congrès de Nantes
au Capital de 3.810.000 Euros

N° SIRET : 381 053 768 00028 Code NAF : 8230Z

5, rue de Valmy
BP 24102
44041 NANTES Cedex 1

ARRETE DES COMPTES ANNUELS

(Article 123-12 du Code du Commerce)

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 et comportant :

- Le BILAN avant répartition dont le total est de : **11 887 007.51 €**

- Le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un bénéfice de : **76 787.23 €**

- L'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code de Commerce et le Plan Comptable.

Fait à NANTES, le lundi 15 juin 2020

P/le Conseil d'Administration

La Présidente

Annexe légale – Exercice 2019

Principes, Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation décrits ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

1 Faits caractéristiques de l'exercice

Compte conventionnel

La contribution forfaitaire annuelle attribuée par Nantes Métropole au titre du fonctionnement est instituée par l'article 22 du contrat de délégation de service public.
Le montant de référence fixé au contrat initial a successivement été diminué du montant des démarches performances votées par la collectivité.
Pour l'année 2019, le montant de référence s'est ainsi établi à 3 108 077 €. Réduit de 150 000 € dans le cadre de la démarche performance 2019, il s'est finalement porté à 2 958 077 €.
Le versement réellement effectué à la structure s'est élevé à 2 320 077 €, le compte conventionnel dégagé en 2018 ayant été imputé en diminution du paiement soit 638 000€.

Investissements 2019

Au cours de l'été 2016, un inventaire complet (matériel technique, informatique, mobilier...) avait été réalisé afin de mettre en place à l'automne et pour les années 2017 à 2019, un plan pluriannuel d'investissement (PPI). Pour l'année 2019, de nombreux chantiers ont ainsi été identifiés tels que le renouvellement de matériel technique, la réorganisation du magasin...

Le montant des investissements 2019 de La Cité s'élève à 1 376 K€. Ces derniers sont répartis de la manière suivante : 320 K€ de biens propres et 1 056 K€ de biens de reprise.
Les investissements les plus significatifs de l'année sont les suivants :

- Changement du système de pilotage des porteuses vitesses variables « perches » du Grand Auditorium — 321 K€
- Matériel vidéo : vidéoprojecteurs laser — 191 K€
- Réorganisation du magasin — 177 K€
- Renouvellement de matériel informatique : serveurs, PC — 147 K€
- Matériel plateau : draperie, chanvre, toile de projection — 63 K€

A noter/ Un point spécifique concernant la valeur nette comptable (VNC) des immobilisations :

- Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26) via la mise en place d'amortissements de caducité
- Or, la VNC des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2019 s'élève à 787 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat. Elle se répartit ainsi :
    - Auditorium 800 264 K€
        - Une délibération a déjà été adoptée en décembre 2011 sur la reprise de la VNC par le délégataire à la fin du précédent contrat
    - Club de l'Atlantique 159 K€
    - Perches Grand Auditorium 155 K€
    - Dépôt 104 K€
    - Bar 800 32 K€
    - Travaux 32 K€
    - Matériel technique et Mobilier 25 K€
    - Nacelle 15 K€
    - Autres travaux 2 K€

Les discussions sont actuellement en cours dans le cadre de la reprise de cette VNC.
La mise en place d'une politique affirmée à ce sujet paraît d'autant plus importante que la Cité prévoit, comme l'impose le contrat de DSP, de continuer à investir d'ici à fin 2027. La VNC à la fin du contrat pourrait, de ce fait, atteindre près de 2 M€.

Digitalisation

Intervenant sur un champ concurrentiel fort, La Cité des Congrès de Nantes a mené une étude pour se réinterroger sur son positionnement en matière de digital et de numérique, afin d'offrir à ses clients les standards de qualité actuels, des services innovants et au-delà de cela, une expérience différenciante par rapport à la concurrence.

Dans un contexte très dynamique, et conscient de la nécessité d'une transformation numérique devant lui permettre de s'ouvrir à des nouvelles opportunités digitales et porteuses d'amélioration de son efficacité, la Cité a défini un portefeuille de projets dans le cadre d'un schéma directeur. La structure, sur cette base, obtenu auprès de Nantes Métropole un budget de 7 M€ pour la période 2020-2025.

La Cité a été mandatée (via un marché de mandat) par Nantes Métropole dans le cadre de la réalisation desdits investissements, qui resteront leur propriété mais seront mis à disposition de la SPL.

2 Bilan

Actif

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont amortis généralement sur une durée d'un à quatre ans.
Les progiciels, ERP, outils décisionnels sont amortis sur une durée de 10 ans, selon leur durée de vie économique probable.
La licence IV n'est pas amortie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de l'établissement sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée pour chaque bien :

*	Agencements et installations générales …….	5, 8 et 10 ans
*	Aménagements ……	3 à 5 ans
*	Matériel technique ……	5 à 8 ans
*	Véhicules ……..	4 et 5 ans
*	Matériel de bureau ……..	4 ans
*	Matériel informatique ……	3 et 4 ans
*	Mobilier de bureau ……..	5 à 6 ans

Une distinction est opérée entre 3 types de biens :

- Les biens de retour : biens appartenant Nantes Métropole et mis à disposition de la Cité pour assurer l'exploitation du site, au 1er janvier 2012, selon l'article 25-2 de la Convention de Gestion. Ils sont évalués à 7.350 K€, et 182 K€ en valeur résiduelle, au 31 décembre 2019.

- Les biens de reprise : biens acquis depuis le 1er janvier 2012, par la Cité et qui seront rendus à la fin de la délégation de service public (DSP) à Nantes Métropole. Ces immobilisations sont enregistrées dans des comptes 225x (*) et font l'objet d'un amortissement conforme aux règles décrites ci-dessus.

Il est à noter que l'article 25-3 de la convention de gestion, qualifie les biens, acquis ou réalisés, par le délégataire, depuis le 1er janvier 2012 de biens de reprise.
Comme indiqué dans les faits marquants, l'article 26 de cette convention de gestion stipule que les biens financés par le délégant, pendant la durée du contrat, sont considérés comme des biens de reprise et donc soumis à l'amortissement de caducité.
Il convient également de s'interroger sur les modalités de reprise de tout ou partie de ces biens au terme du contrat.
Ce point est en cours d'analyse par les équipes de Nantes Métropole. Il est sans incidence sur les comptes 2019.

- Les biens propres : biens acquis par La Cité pour son fonctionnement structurel. Ces immobilisations sont enregistrées dans les comptes du plan comptable général. Leur amortissement répond aux règles générales.

(*) plan comptable spécifique aux concessions de service public.

Immobilisations financières

Ce poste est constitué d'actions et de parts sociales détenues par la SPL, dans le capital de la SAEM Folle Journée.

Stocks

Différents stocks de pièces et fournitures ont fait l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés au dernier prix d'achat connu :

- sont comptabilisées en stock, des pièces de maintenance et des lampes techniques.
- sont comptabilisés en charges constatées d'avance, les cadeaux, le fuel, les fournitures administratives et les produits bar.

Créances

Les créances varient de +398 K€ sur la période, variation expliquée en partie par l'augmentation des créances clients de 151 K€. À contrario, les factures à établir diminuent de 6 K€.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Plus précisément les taux de dépréciation utilisés par la société sont les suivants :

* dépôt de bilan	100 %
* risque majeur d'impayé/avoir quasi certain	100 %
* difficultés de recouvrement très fortes (injonction de payer)	95 %
* difficultés de recouvrement fortes	75 %
* échéancier accepté, présentant un certain risque ou difficultés de recouvrement moyennes	50 %
* échéancier accepté, présentant un risque faible ou difficultés de recouvrement faibles	25 %

En ce qui concerne les créances douteuses inférieures à 150 €, elles ne sont pas, compte tenu de leurs montants, provisionnées mais comptabilisées en créances irrécouvrables après 2 ans.

Les délais de règlements 2019 sont les suivants :

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	98,00					94,00
Montant total des factures concernées TTC	999 813	279 127	71 511	7 200	33 630	391 467
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	8%	2%	1%	0%	0%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	~ Délais contractuels : *20 jours*					

Les autres créances sont principalement constituées de crédits d'impôts (dont le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi à hauteur de 330 K€ et le crédit d'impôt Mécénat à hauteur de 87 K€ ; le solde étant composé des acomptes d'impôt sur les sociétés réglés sur l'exercice), des comptes de TVA (pour 427 K€), des comptes de produits à recevoir constitués de subventions pour 33 K€ (25 K€ pour les Utopiales et 8 K€ pour la Digital Week), d'indemnités de fin de carrière chargées pour 50 K€ et de 16 K€ pour les IJSS.

Disponibilités

À fin décembre, la totalité des placements est constitué de comptes à terme. Les placements représentent un montant total de 2 101 K€ au 31 décembre 2019.

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale après rapprochement avec les extraits de comptes reçus des banques.

Ce poste s'élève à 1 548 K€.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance augmentent de 80 K€ en 2019.
Cette variation s'explique notamment par :

- Le virement de l'acompte du partenariat 2020 pour la Folle Journée (25 K€)
- Le paiement de la Responsabilité Civile sur cet exercice (30 K€),
- Les licences Sophos antivirus (+14 K€)
- La maintenance du nouveau logiciel d'inventaire (+7 K€)

Passif

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques inscrites dans ce poste peuvent correspondre à :
- une provision pour risque (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

Les provisions pour charges inscrites dans ce poste peuvent correspondre à :
- des provisions sur des travaux de gros entretien de la Cité.
- une provision IFC (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

Emprunts et dettes financières

Ce poste est principalement composé du compte conventionnel de Nantes Métropole, soit une dette de 650 K€ en diminution de 356 K€ par rapport à 2018.
La Cité a également contracté cette année auprès du CIC un emprunt à hauteur de 300 K€ permettant de couvrir l'investissement du nouveau système de pilotage des porteuses à vitesse variable (système de gestion des perches du plateau du Grand Auditorium).

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Ce poste est en augmentation de 160 K€ par rapport à l'exercice 2018. Les fournisseurs sont réglés à 30 jours fin de mois pour la majorité.

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	295,00					139,00
Montant total des factures concernées TTC	1 112 216,00	331 718,27	6 955,28	1 674,25	8 301,52	348 649,32
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	12%	3%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : *45 jours*					

Dettes fiscales et sociales

Des charges fiscales et sociales, sur congés à payer, jours « RTT » et heures de repos compensateur, sont comptabilisées dans les comptes "Charges à payer".

Opérations de mandat

Pour certaines manifestations, la SPL intervient en tant que mandataire pour le compte de l'organisateur. Les opérations se traduisent par des mouvements sur un compte bancaire spécifique ouvert au nom, et pour le compte de l'organisateur. Les opérations enregistrées à ce titre figurent au bilan :
Pas de mandat en cours n'est à noter au 31 décembre 2019.

Autres dettes

Ce poste s'élève à 48 K€, il est en diminution de 58 K€ par rapport à 2018.
Il s'agit d'avoirs à établir pour 16 K€, de versement d'acomptes de clients pour 12 K€ et de charges à payer pour 20 K€.

3 Compte de résultat

Produits d'exploitation

Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'Affaires de la Cité (9 998 K€) diminue de 415 K€ sur la période 2018/2019.
Cette variation s'explique principalement par les éléments cités ci-après :

- Une activité Mice en 2019 en retrait par rapport à 2018, année exceptionnelle,
- Une activité de productions économiques stable (concerne exclusivement la Nantes Digital Week),
- Des activités d'accueil culturel en progression entre 2018 et 2019, notamment avec l'activité Tourneurs qui dégage son plus fort niveau de Chiffre d'Affaires depuis l'ouverture du site,
- Des productions culturelles en progression, notamment grâce au festival des Utopiales,
- Des « autres produits – espace Entreprises » en augmentation raison de la modification de traitement des soutiens apportés aux manifestations, auparavant traités sous forme de remise, dorénavant traité grâce à une facturation distincte de la part de la Cité mais également du partenaire,

Le tableau ci-dessous résume les écarts par activité :

Activité	2019	2018	Ecart 2019-2018
Mice	6 328 348	7 172 337	(843 989)
Productions Economiques	110 930	111 200	(270)
Accueil culturel (Tourneurs, ONPL, Folle Journée)	2 596 243	2 358 017	238 226
Productions culturelles	660 367	576 912	83 456
Espace Entreprises - autres - soutiens	301 725	194 121	107 604
Total Chiffre d'affaires	**9 997 614**	**10 412 587**	**(414 973)**

Contribution financière au titre du fonctionnement

En application du contrat d'exploitation et de gestion de La Cité, Le Centre des Congrès de Nantes, approuvé lors du Conseil Communautaire du 9 décembre 2011, une contribution financière de Nantes Métropole est attribuée au titre du fonctionnement de la SPL.

Cette contribution est destinée à compenser les contraintes de service public mises à la charge de La Cité.

Entre autres, elle permet :

- Le soutien à la production d'événements structurellement déficitaires
- D'assurer la qualité de l'entretien et du renouvellement du bâtiment, dans le respect de la configuration d'origine de celui-ci
- Le choix d'un niveau élevé d'équipements techniques qui contraint à se doter d'une équipe technique interne.
- D'assurer une maintenance sur l'ensemble du bâtiment (avenant n°2 du 21 décembre 2012).

Courant 2012, un rescrit a été adressé à l'administration fiscale pour valider le nouveau régime fiscal de la subvention de Nantes Métropole. Début 2013, l'administration fiscale a donné un avis favorable sur le non-assujettissement à la TVA de cette contribution financière. En contrepartie, la taxe sur les salaires a été mise en place.

La subvention versée par Nantes Métropole au titre de 2019 est de 2 320 K€. Cette redevance a été complétée par un versement exceptionnel de 638 K€ en provenance du compte conventionnel. (Cf. Faits marquants).

Autres subventions

D'autres subventions peuvent être perçues par la SPL, pour le soutien de manifestations produites ou coproduites par la société.
Au titre de l'exercice, La Cité a perçu des subventions à hauteur de 559 K€ pour les manifestations produites ou co-produites suivantes :

- Festival les Utopiales
- La Saison Baroque
- Digital Week
- Atlantide

Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges et autres produits

Ce poste concerne essentiellement des remboursements d'indemnités journalières (IJSS) pour les salariés, des reprises de provisions pour risques et charges (sans mention détaillée pour cause de confidentialité).

Charges d'exploitation

Les postes « charges externes » et « charges de personnel » sont commentés dans le rapport d'activité.

Autres charges d'exploitation

S'agissant des provisions indemnité fin de carrière, les montants ont été souscrits sous forme d'abondement à une société externe ; soit 175 K€ versé sur cet exercice.
L'évaluation globale de ces engagements est précisée sur l'annexe "Renseignements complémentaires sociaux".

Charges externes

Ce poste regroupe une part importante des charges de structure de la Cité, des travaux d'entretien, ainsi que les charges directement liées à l'activité de la société.

Ce poste se décompose de la manière suivante :
- Achats et services liés aux manifestations : 3 453 K€
- Achats et services de structure : 3 020 K€

L'augmentation de ce poste (+109 k€) constatée en 2019 s'explique principalement par :

- Une progression des achats et services liés aux manifestations (+55 K€) expliquée par l'augmentation des activités Tourneurs et de productions culturelles

  - L'augmentation des achats de structure (+55 K€) s'explique essentiellement par :
    - Un versement au titre des indemnités de fin de carrière,
    - Des dépenses d'entretien du bâtiment qui continuent de progresser, en lien avec le vieillissement du bâtiment,
    - L'externalisation de la paye entrainant des dépenses de frais de traitement,
    - Le recours à des cabinets de recrutement suite à des mouvements de personnel et à la mise en place du projet « Digitalisation ».

    Cela est compensé par :
    - Une forte diminution du poste honoraires : en 2018 des audits financiers et juridiques avaient été réalisés dans le cadre du projet d'extension,
    - Une diminution des dépenses d'énergie : le 1er semestre de l'année 2018 avait été particulièrement élevé.

Les honoraires du Commissaire aux Comptes, au titre de l'exercice 2019, portés au compte de charges s'élèvent à 20 K€.

Charges de personnel

Ce poste est composé des rémunérations versées aux salariés de l'entreprise et aux intermittents recrutés dans le cadre de l'activité de la SPL, ainsi que des charges sociales correspondantes.

La diminution de 525 K€ des salaires et traitements entre 2019 et 2018 s'explique principalement par les éléments suivants :

- Des départs non remplacés,
- Une diminution globale du recours à l'intermittence, impact notamment du retrait de l'activité Mice,
- Une diminution de la provision pour congés payés et jours RTT.

Dotations aux amortissements et provisions

Le poste dotation d'exploitation augmente de 112 K€ ; cela provient essentiellement du poste dotations aux amortissement, impact de la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissements ambitieux depuis 2017.

Autres charges

Le poste diminue de 285 K€ par rapport à 2018.
Cela s'explique principalement par le montant de la redevance en compte conventionnel dû à Nantes Métropole pour l'année 2019 de 318 K€ (contre 638 K€ en 2018).

Opérations réalisées en commun

Dans le cadre de sa politique de développement, la SPL coproduit des manifestations avec des acteurs institutionnels. Le résultat figure dans le poste « Opérations en commun ».

Résultat financier

Le résultat financier résulte essentiellement du placement de la trésorerie disponible.
Le résultat est en diminution par rapport à l'exercice 2018, impact de l'effet conjugué de la baisse des taux de placement et de notre niveau de trésorerie.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la SPL.

En 2019, ce poste est essentiellement composé :
- Des produits de cessions d'immobilisations,
- Des dédits sur ventes,
- Des impacts d'opérations initiés lors des exercices antérieurs mais soldés sur 2019.

Détermination du résultat fiscal – Calcul de l'Impôt Société

Le résultat fiscal 2019, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à 131 K€.

Les opérations de mécénats, dont le don au Fonds de Dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 29 K€, imputable sur les 5 prochains exercices.

Pour information, sauf modification des dispositions légales dans le cadre de soutiens spécifiques en cette période de pandémie, la demande de remboursement du CICE 2017 sera effectuée en 2021 et celle du CICE 2018 en 2022. Ce crédit d'impôt en cette forme passée n'existant plus à compter du premier janvier 2019, la créance sur l'Etat sera alors soldée.

Annexe

Compléments d'informations comptables relatifs au Bilan et Compte de résultat

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
SUR LES COMPTES DE L'ACTIF

CLIENTS, CLIENTS FACTURES A ETABLIR (TTC)	1 469 K€
AUTRES CREANCES	1 285 K€
Dont principalement :	
• Crédit Impôt Compétitivité Emploi à reporter	330 K€
• Créances de Taxe sur la Valeur Ajoutée	427 K€
• Produits à recevoir Contribution Économique Territoriale	38 K€
• Crédit Mécénat	87 K€
• Produits à recevoir	99 K€
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	258 K€
Dont :	
• Licences USI	44 K€
• Inventaires (fournitures, bar…)	50 K€
• Assurance multirisques bâtiment	30 K€
• Maintenance Wifi	14 K€

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
SUR LES COMPTES DU PASSIF

CHARGES À PAYER :

Dont :

- Fournisseurs factures non parvenues (TTC)…… 713 K€
- Personnel et comptes rattachés …….. 407 K€
  dont congés à payer : 249 K€
- Organismes sociaux et comptes rattachés ……. 178 K€
  dont congés à payer : 111 K€
- Etat et autres collectivités publiques …….. 47 K€
  dont congés à payer : 4 K€
- Autres charges à payer …….. 20 K€

CLIENTS AVOIRS A ETABLIR ET AUTRES AVOIRS : 28 K€

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : 1 361 K€

Dont factures d'avance aux clients (*) 1 329 K€

Autres produits 32 K€

(*) Le travail de commercialisation effectué par les équipes de La Cité a généré au 31 décembre 2019 la signature de 107 contrats pour un montant total de 3 526 K€.
Cette contractualisation a entraîné l'émission de factures d'acompte pour un montant de 1 329 K€ HT comptabilisées en produits constatés d'avance.
Les contrats signés au 31 décembre 2019 correspondent à des manifestations à horizon 2020-2022.

Il est à noter qu'aucun de ces contrats ne dépasse l'échéance de la nouvelle DSP, soit le 31 décembre 2027.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX

EFFECTIF MOYEN

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Cadres	37	30.2	29.5	26.5	25
Non Cadres	39	45.9	47.6	45.5	47
Total personnel sous CDI	**76**	**76.1**	**77.1**	**72**	**72**
Personnel sous CDD*	17	23.5	22.9	20	21
Total personnel salarié	**93**	**99.6**	**100**	**92**	**93**
Intérimaires	10	10.3	10.2	10	11
Total personnel employé	**103**	**109.9**	**110.2**	**102**	**104**

**Dont CDD de remplacement et hors apprentis et contrat de professionnalisation*

Indemnités de fin de carrière : elles sont désormais indiquées en engagements financiers

Annexe légale

Engagements financiers

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	15,24 €	250 000	-	-	250 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : 3 810 000,00 €

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN €UROS	CAPITAL LIBERE EN €UROS	NBRE D'ACTIONS	NBRE DE SIEGES D'ADM.	NBRE DE SIEGES DE CENSEURS
I - Collectivités Locales						
Communauté Urbaine de Nantes	79,00 %	3 009 900	3 009 900	197 500	8	2
Ville de Nantes	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Département de Loire-Atlantique	10,00 %	381 000	381 000	25 000	1	1
Région Pays de la Loire	1.00%	38 100	38 100	2 500	1	0
TOTAL	**100 %**	**3 810 000**	**3 810 000**	**250 000**	**10**	**4**

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE IMPOTS

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	ASSIETTE	IMPOT 33 1/3% + Contribution 3%
ACCROISSEMENTS Provisions réglementées - Amortissements dérogatoires Autres	---------- -	
TOTAL DES ACROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS Provisions non déductibles l'année de comptabilisation - Contribution sociale de solidarité Autres - Provisions pour risques/FAR - Provision retraite - Plus-values latentes sur OPCVM		
TOTAL DES ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

Amortissements réputés différés Déficits reportables cumulés Moins-value à long terme Créance sur l'État (report en arrière des déficits)	

Transactions avec les parties liées : les transactions significatives, avec des parties liées, ont été conclues aux conditions normales du marché.

Ces transactions ont fait l'objet, dans la majorité des cas, de conventions réglementées qui ont été validées en Conseil d'Administration. Elles sont par ailleurs listées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Le tableau ci-dessous identifie les principales parties liées correspondant à ces transactions.

Nom	Transactions	Montant
Communauté Urbaine	- Contribution financière - Subventions manifestations	Eléments portés dans le rapport du CAC
Ville de Nantes	- Subventions manifestations	
SAEM Folle Journée	- Partenariat édition Folle Journée - Marché Folle Journée	693 K€

(*) Entité avec participation au capital de La Cité ou prise de participation de La Cité au capital de l'entité.

Engagements contractuels au 31/12/2019

Les montants des engagements hors bilan : sont inscrits dans le tableau ci-dessous.
Ils concernent 11 marchés de prestations qui ont des échéances réparties de 2021 à 2023.

INTITULE MARCHE PUBLIC	PRISE EFFET	DATE D'ECHEANCE	2019	2020	2021	2022	2023
MAINTENANCE MULTI TECH - COFELY-SPIE	01/03/2013	28/02/2021	473 388,00	503 402,76	_	_	_
COMMISSAIRES AUX COMPTES - PGA	02/06/2015	2021	18 130,00	18 130,00	18 130,00	_	_
FOURNITURE ET ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE - EDF-ENERGEM-GAZ DE PARIS-ENALP	01/01/2020	31/12/2023	276 904,00	296 287,50	296 287,50	_	_
BUREAUX DE CONTRÔLE - VERITAS/DEKRA	06/10/2019	05/10/2023	20 021,25	8 459,39	8 459,39	8 459,39	8 459,39
MAINTENANCE ASCENSEURS ET ESCALIERS MECANIQUES PORTES AUTOMATIQUES - KONE	01/01/2020	31/12/2023	39 739,00	29 655,00	29 655,00	29 655,00	29 655,00
TELEPHONIE FIXE ET MOBILE (hors fibre) - SFR/ VD COM	19/12/2019	18/12/2023	FIXE : 5318 MOBILE : 13942	FIXE : 28 539 MOBILE : 19659	FIXE : 28 539 MOBILE : 19659	FIXE : 28 539 MOBILE : 19659	FIXE : 28 539 MOBILE : 19659
PHOTOCOPIEURS - QUADRA	01/10/2017	30/09/2021	10 872,00	11 772,00	11 772,00	_	_
SECURITE INCENDIE + SERVICE D'ORDRE - CHALLANCIN/OPTIMUM	01/01/2017	09/11/2021	258 161,88	262 944,60	262 944,60	_	_
ASSURANCES - GRAS SAVOYE/BRETEUIL/SMV/DEVORSINE/SNAS/SARRE ET MOSELLE	01/01/2018	31/12/2022	47 662,61	48 980,00	48 980,00	48 980,00	_
NETTOYAGE - IMPLANTATION - GUESNEAU	02/03/2018	01/03/2022	528 083,00	537 629,64	537 629,64	537 629,64	_
PLANTES- DECORATION Fflorale- JARDINS DE GALLY	10/06/2018	09/06/2022	4 668,00	4 668,00	4 668,00	4 668,00	_

Engagements financiers au 31 décembre 2019

À la clôture des comptes il n'existe pas d'engagements (avals, cautions, dettes garanties par des suretés réelles) ou d'autres opérations hors bilan.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SOCIAUX

Indemnités de fin de carrière

Depuis 2006, la Cité a externalisé la gestion des indemnités de fin de carrière. Cette externalisation permet de traiter le versement annuel comme une charge fiscalement déductible.

Au 31 décembre 2019, le passif social de la Cité est estimé à 625 K€.
Le bulletin de situation annuel indique une valorisation de notre contrat au 31 décembre 2019 égale à 546 K€.

Les indemnités de fin de carrière pour départs à la retraite à 62 ans, sur les 7 prochaines années, sont couvertes par les montants versés à ce jour.

Dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2019

Sans impact sur l'exercice 2019, il faut noter que la Cité reste, et depuis le début du mois de mars 2020, très lourdement impactée par les effets de la pandémie (l'établissement étant officiellement fermé au public depuis le 14 mars et pour une durée encore inconnue au jour de la rédaction de ce document).

Il est impossible de présenter des perspectives fiables d'atterrissage budgétaire pour l'exercice à venir mais il paraît malheureusement certain qu'aucune de ses activités ne sera épargnée.

La Cité travaille à mettre en œuvre l'ensemble des leviers et modalités de soutiens offertes par le gouvernement dans le cadre de la gestion de cette crise financière (décalage de paiements d'impôts, recours à des financements garantis par l'Etat, mise en place d'activité partielle).

Des séquences d'information seront faites aux administrateurs avant l'été sur le sujet.

Pour information les deux premiers mois d'activité laissaient présager, avant l'arrivée de la pandémie, une bonne année 2020 en termes d'activité…

Secteur « Congrès, conventions, salons … »

…Avec d'importants événements accueillis sur les mois de janvier et de février :

- Les Biennales Internationales du Spectacle sur lesquelles sont venus 14 602 participants (+ 8 % par rapport à 2018) et 449 exposants,
- La convention Miko a rassemblé 700 participants,
- Plusieurs cérémonies de vœux de Nantes Métropole, du Département de Loire Atlantique, du Crédit Agricole.

Productions d'événements

…Des productions d'événements à forte valeur ajoutée culturelle :

- La coréalisation avec le Lieu Unique d'une soirée en février, avec le Ballet de Lorraine et ses 21 danseurs.
- La 8e édition du Festival des littératures *Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes* (du 5 au 8 mars 2020)

Folle Journée 2020

…Une 26ème édition proposant un « *véritable marathon* », autour de l'œuvre du compositeur allemand, Beethoven. 271 concerts ont réuni en tout 1 800 artistes pour le festival.

Annexes : Tableaux

Bilan

Compte de résultat

Immobilisations

Amortissements

Provisions inscrites au Bilan

État des échéances des créances et dettes

Résultats et autres éléments

caractéristiques de la société au cours des

cinq derniers exercices

Bilan Actif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	14 559		14 559	14 559
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	750 145	665 673	84 471	36 735
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**764 703**	**665 673**	**99 030**	**51 294**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 298	3 270	2 028	2 688
Autres immobilisations corporelles	15 235 887	10 172 612	5 063 275	4 673 980
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**15 241 185**	**10 175 882**	**5 065 303**	**4 676 668**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 000		3 000	3 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 550		2 550	2 550
TOTAL immobilisations financières :	**5 550**		**5 550**	**5 550**
ACTIF IMMOBILISÉ	**16 011 438**	**10 841 555**	**5 169 883**	**4 733 512**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	44 497		44 497	42 927
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	**44 497**		**44 497**	**42 927**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	11 745		11 745	5 689
Créances clients et comptes rattachés	1 475 833	7 104	1 468 729	1 302 759
Autres créances	1 284 983		1 284 983	1 050 537
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 772 561**	**7 104**	**2 765 457**	**2 358 985**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 101 250		2 101 250	2 223 564
Disponibilités	1 547 868		1 547 868	1 999 651
Charges constatées d'avance	258 051		258 051	177 932
TOTAL disponibilités et divers :	**3 907 170**		**3 907 170**	**4 401 146**
ACTIF CIRCULANT	**6 724 228**	**7 104**	**6 717 124**	**6 803 058**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**22 735 666**	**10 848 658**	**11 887 008**	**11 536 570**

Bilan Passif

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			13 681	13 681
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			638 295	461 056
Résultat de l'exercice			76 787	177 239
		TOTAL situation nette :	**4 538 764**	**4 461 976**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			1 197 472	1 354 536
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			1 020	19 224
		CAPITAUX PROPRES	**5 737 256**	**5 835 737**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			181 943	289 171
		AUTRES FONDS PROPRES	**181 943**	**289 171**
Provisions pour risques			23 830	33 680
Provisions pour charges			46 744	48 411
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**70 574**	**82 091**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			296 407	1 477
Emprunts et dettes financières divers			671 890	1 027 490
		TOTAL dettes financières :	**968 297**	**1 028 968**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 174 031	2 014 116
Dettes fiscales et sociales			1 345 889	1 096 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			48 079	105 667
		TOTAL dettes diverses :	**3 568 000**	**3 215 901**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			1 360 938	1 084 702
		DETTES	**5 897 234**	**5 329 571**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**11 887 008**	**11 536 570**

Compte de Résultat (Première Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 997 614		9 997 614	10 412 587
Chiffres d'affaires nets	**9 997 614**		**9 997 614**	**10 412 587**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 517 313	3 570 024
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			214 608	459 588
Autres produits			432	157
PRODUITS D'EXPLOITATION			**13 729 966**	**14 442 355**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			4 906	8 979
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(1 571)	3 704
Autres achats et charges externes			6 473 784	6 365 083
TOTAL charges externes :			**6 477 120**	**6 377 766**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			483 841	553 719
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 912 499	4 286 244
Charges sociales			1 836 368	1 987 601
TOTAL charges de personnel :			**5 748 866**	**6 273 846**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			583 844	471 346
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				1 090
Dotations aux provisions pour risques et charges			26 667	26 667
TOTAL dotations d'exploitation :			**610 511**	**499 102**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			420 581	705 620
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 740 919**	**14 410 053**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(10 953)**	**32 302**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(10 953)**	**32 302**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 781	25 339
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	148	62
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 930	**25 401**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	73	
Différences négatives de change	380	144
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	453	**144**
RÉSULTAT FINANCIER	**7 477**	**25 257**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(3 476)**	**57 559**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50 946	51 090
Produits exceptionnels sur opérations en capital	60 639	30 003
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 059	59 046
	140 644	**140 139**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	327	4 856
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 274	28 805
Dotations exceptionelles aux amortissements et provisions	1 005	4 528
	57 606	**38 189**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**83 038**	**101 950**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	2 775	(17 730)
TOTAL DES PRODUITS	**13 878 540**	**14 607 894**
TOTAL DES CHARGES	**13 801 753**	**14 430 655**
BÉNÉFICE OU PERTE	**76 787**	**177 239**

Immobilisations

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	701 250		72 175
TOTAL immobilisations incorporelles :	**701 250**		**72 175**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 298		
Installations générales, agencements et divers	2 000		
Matériel de transport	73 336		82 430
Matériel de bureau, informatique et mobilier	331 930		165 397
Emballages récupérables et divers	13 903 026		1 071 607
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**14 315 591**		**1 319 434**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	3 000		
Prêts et autres immobilisations financières	2 550		
TOTAL immobilisations financières :	**5 550**		
TOTAL GÉNÉRAL	**15 022 391**		**1 391 609**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		8 722	764 703	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**8 722**	**764 703**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			5 298	
Inst. générales, agencements et divers			2 000	
Matériel de transport		73 336	82 430	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		81 395	415 932	
Emballages récupérables et divers		239 108	14 735 525	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**393 839**	**15 241 185**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			3 000	
Prêts et autres immo. financières			2 550	
TOTAL immobilisations financières :			**5 550**	
TOTAL GÉNÉRAL		**402 561**	**16 011 438**	

Amortissements

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	649 957	24 439	8 722	665 673
TOTAL immobilisations incorporelles :	**649 957**	**24 439**	**8 722**	**665 673**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 610	660		3 270
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	44 442	15 571	45 493	14 521
Mat. de bureau, informatique et mobil.	282 166	62 212	80 707	263 672
Emballages récupérables et divers	9 309 704	796 081	211 366	9 894 419
TOTAL immobilisations corporelles :	**9 638 923**	**874 524**	**337 566**	**10 175 882**
TOTAL GÉNÉRAL	**10 288 879**	**898 963**	**346 288**	**10 841 555**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	755		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers	250		
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 005**		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 005**		

Provisions Inscrites au Bilan

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	19 224	21 094	39 298	1 020
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	**19 224**	**21 094**	**39 298**	**1 020**
Provisions pour litiges	33 680		9 850	23 830
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	48 411		1 667	46 744
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**82 091**		**11 517**	**70 574**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	28 894		21 791	7 104
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**28 894**		**21 791**	**7 104**
TOTAL GÉNÉRAL	**130 210**	**21 094**	**72 606**	**78 698**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 550		2 550
TOTAL de l'actif immobilisé :	**2 550**		**2 550**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	8 525		8 525
Autres créances clients	1 467 308	1 467 308	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	7 562	7 562	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	388 171	388 171	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	427 439	427 439	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	41 074	41 074	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	420 737	420 737	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 760 816**	**2 752 291**	**8 525**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	258 051	258 051	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 021 417**	**3 010 342**	**11 075**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	296 407	1 365	295 042	
Emprunts et dettes financières divers	21 846		21 846	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 174 031	2 174 031		
Personnel et comptes rattachés	456 118	456 118		
Sécurité sociale et autres organismes	474 782	474 782		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	340 529	340 529		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	74 460	74 460		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	650 044	650 044		
Autres dettes	48 079	48 079		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 360 938	1 360 938		
TOTAL GÉNÉRAL	**5 897 234**	**5 580 347**	**316 888**	

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LA CITE CENTRE CONGRES DE NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 07/05/20

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000	3 810 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	25000	250000	250000	250000	250000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	9 997 614	10 412 587	10 311 124	9 555 517	10 777 522
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	130 933	56 951	129 656	191 070	433 037
Impôts sur les bénéfices	2 775	(17 730)	(26 568)	(13 924)	37 829
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	76 787	177 239	89 306	135 157	242 687
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salriés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	5	0		1	2
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	3	1	0	1	1
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	103	102	100	92	93
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 912 499	4 286 244	4 151 364	3 764 975	3 722 638
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 699 451	1 987 601	1 777 914	1 716 290	1 650 694

Rapport de gestion

Exercice 2019

Rencontres professionnelles

Événements culturels

Manifestations sociétales

La Cité CONGRÈS / NANTES

SOMMAIRE

1 Informations économiques 5

1 Activité - DSP Cité 5
1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions) 7
- Manifestations économiques Accueil 7
- Productions et ingénierie de manifestations 8
2 Secteur culturel 9
- Tourneurs et autres acteurs locaux 9
- Partenaires culturels 10
- La Cité : Acteur de la politique culturelle 10
3 Autres activités 11
4 Soutiens aux manifestations 11
5 Indicateurs globaux d'activité 14
2 Charges de structure – Autres Postes 16
1 Maintenance du bâtiment et Energie 16
2 Promotion – Communication 16
3 Autres achats 17
4 Personnel 17
5 Impôts et taxes 17
6 Amortissements 17
7 Participation Nantes Métropole 17
8 Compte Conventionnel 18
9 Impôts - Crédit d'impôts 18
10 Résultat 18
3 Patrimoine 20
1 Investissements réalisés par La Cité 20
2 Investissements réalisés par Nantes Métropole 22
4 Budget Prévisionnel 2020 23
5 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2019 24
6 Activité en matière de recherche et développement 24
7 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique 25
Axe 1 : Développer l'International 25
Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation 26
Axe 3 : Renforcer nos partenariats 28
Axe 4 : Intensifier la politique RSE 30

2 Informations juridiques 32

1 Sociétés contrôlées 32
2 Participation des salariés au capital 32
3 Présentation des comptes annuels 32
4 Affectation du résultat 32
5 Rappel des dividendes distribués 32
6 Observations du comité d'entreprise 32
7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal 32
8 Prises de participation ou de contrôle 32
9 Contrôle du commissaire aux comptes 33
10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices 33

3 Informations Sociales, sociétales et environnementales 33

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse 33

4 Informations Diverses 33

1 Délais de paiement clients et fournisseurs 33
2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier 34

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.
Ces comptes sont joints au présent rapport.
Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1 Informations économiques

1 Activité - DSP Cité

Synthèse du compte de résultat

Montants en milliers d'€uro HT	2018 Bilan	2019 Budget Voté	2019 Bilan 2019	2019 Ecart Bilan/Budget
Chiffre d'Affaires				
Secteur Economique	**7 569**	**6 837**	**6 756**	**(81)**
Sous total Mice Accueil	**7 172**	**6 467**	**6 328**	**(139)**
Congrès, conventions, salons	4 899	3 826	3 404	(422)
Evénements d'entreprises	1 454	1 550	1 910	360
Salons - showroom	463	651	559	(92)
Evénements Institutionnels	357	439	456	16
dont Affectation compte conventionnel				
Manifestations Institutionnelles & Sociétales	**397**	**370**	**427**	**57**
dont Affectation compte conventionnel				
Secteur Culturel	**4 003**	**3 836**	**4 227**	**391**
Locations Culturelles : tourneurs	1 143	1 109	1 304	195
Partenaires Culturels : ONPL,Opéra, Folle Journée	1 215	1 152	1 292	140
Productions Culturelles	1 645	1 575	1 631	56
dont Affectation compte conventionnel				
Espace Entreprises et divers	**303**	**270**	**300**	**31**
TOTAL Chiffre d'affaires	**11 875**	**10 943**	**11 284**	**341**
Soutien aux manifestations	(1 012)	(905)	(901)	4
dont Affectation compte conventionnel				
Couts directs Manifestations (Mice - Tourneurs - ONPL - FJ)	(3 020)	(2 693)	(2 832)	(140)
Couts Espace Entreprises	(49)	(47)	(46)	1
Couts directs productions institutionnelles et sociétales	(385)	(370)	(406)	(36)
Couts directs productions culturelles	(1 075)	(1 080)	(1 105)	(25)
Marge brute	**6 335**	**5 848**	**5 993**	**145**
Charges de structure	**(8 640)**	**(8 881)**	**(8 460)**	**421**
Maintenance du Bâtiment - Energie	*(1 755)*	*(1 722)*	*(1 775)*	*(54)*
Promotion et Communication	*(240)*	*(251)*	*(266)*	*(15)*
Autres Achats et services extérieurs	*(764)*	*(821)*	*(673)*	*148*
Personnel	*(5 083)*	*(4 957)*	*(4 861)*	*96*
CICE - impact en diminution de charges patronales en 2019	*157*			
Personnel non affecté sur projets	*(26)*			
Autres Impots & Taxes	*(398)*	*(451)*	*(378)*	*73*
Dotations aux amortissements - net de subvention et compte conv.	*(461)*	*(659)*	*(575)*	*84*
Dotations aux provisions - reprises - autres charges	*(69)*	*(20)*	*69*	*89*

Montants en milliers d'€uro HT	2018	2019	2019	2019
	Bilan	Budget Voté	Bilan 2019	Ecart Bilan/Budget
Résultat Exploitation (hors redevance Nantes Métropole)	**(2 305)**	**(3 033)**	**(2 467)**	**567**
Redevance Nantes Métropole	2 837	3 108	2 470	(638)
Efficience Nantes Métropole		(150)	(150)	
Affectation compte conventionnel	219		638	638
Résultat financier	26	36	9	(27)
Résultat exceptionnel / Exercice antérieur	20	50	(103)	(154)
RESULTAT DSP	**798**	**11**	**398**	**386**
Compte conventionnel	**(638)**	**(9)**	**(318)**	**(309)**
RESULTAT	**160**	**2**	**80**	**77**
Impot Société **Crédit d'impôts**	**18**		**(32)** **29**	**(32)** **29**
RESULTAT CONSOLIDE	**177**	**2**	**77**	**75**

Rappel : Le budget 2019 a été établi en tenant compte d'une part, des contraintes d'efficience imposées par Nantes Métropole, et d'autre part, des objectifs du plan stratégique 2016-2019

La très belle performance de l'activité Tourneurs (année record en 2019) a permis de compenser le retrait de l'activité Mice (par rapport au budget ambitieux voté) pour atteindre, finalement et au global, les objectifs fixés.

1 Secteur de la Rencontre Professionnelle – MICE (Meeting Incentive Congress Exhibitions)

- **Manifestations économiques Accueil**

L'activité du secteur de la Rencontre Professionnelle de l'année 2019 se situe en retrait par rapport au budget. Le chiffre d'affaires est inférieur de 139 K€ par rapport à l'objectif : 6 328 K€ pour un budget à 6 467 K€.

Les chiffres clés de l'année 2019 sont :

- Un revenu moyen qui reste à un niveau élevé de 48 K€, nettement supérieur à l'objectif fixé au plan (34 K€)
- Sur le plan International, 24 manifestations ont été accueillies, supérieur à l'objectif de 18, dont 13 critères ICCA
- Un nombre élevé de très gros porteurs : 4 manifestations au Chiffre d'Affaires supérieur à 200 K€ (la Convention USF, l'Assemblée Générale de la MAIF, le congrès « World Conference On Titanium » et la « 36th IASP World Conference ») ; ces événements représentent plus de 17% du Chiffre d'affaires du secteur Mice

Ce retrait (de 139 K€) s'explique principalement par :

- Des annulations sur des évènements confirmés budgétés pour 122 K€
- Un taux de concrétisation des manifestations en option inférieur au budget
- Un léger retrait sur les « affaires minutes »

Il faut cependant noter, dans ce contexte difficile, l'excellente performance des ventes additionnelles sur les nouveaux clients générant un Chiffre d'Affaires complémentaire de 287 K€ (soit un taux de 37%), avec par exemple :

- La Convention USF : le chiffre d'affaires initial a évolué +50% par rapport au budget
- La Convention EDF dont le Chiffre d'Affaires budgété a quasiment triplé

La marge brute budgétée à 4 462 K€, atteint 4 362 K€, soit une variation de - 100 K€, impact principalement de la diminution de l'activité.

L'activité des événements d'entreprises se renforce entre l'année 2018 et 2019, avec une progression de 31% et un niveau jamais atteint dont un événement majeur sur ce secteur en 2019, l'Assemblée Générale MAIF qui a généré un chiffre d'affaires de 312 K€.
Le taux des manifestations récurrentes a dépassé l'objectif fixé à 22% pour atteindre 29% en 2019.

131 manifestations ont été accueillies en 2019, en retrait par rapport à l'année exceptionnelle de 2018 (142 évènements). Le niveau de manifestations au Chiffre d'Affaires inférieur à 7,5 K€ reste assez faible (21 évènements en 2019 contre 25 en 2018) et permet de maintenir le revenu moyen à 48 K€ (cf. tableau page 19).

Six manifestations ont dégagé un chiffre d'affaires supérieur à 175 K€, proche de l'objectif fixé à sept :

- la Convention USF 2019	334 K€
- l'Assemblée Générale MAIF	312 K€
- World Conference On Titanium	239 K€
- 36th IASP World Conference	209 K€
- le 19ème Congrès du Collège National Des Généralistes Enseignants	182 K€
- la Convention Kriss-Laure	178 K€

Ces manifestations ont réalisé près de 23% du Chiffre d'Affaires du secteur Mice en 2019.

Ces résultats ne doivent pour autant pas masquer des situations d'exploitation qui se répètent d'année en année à savoir :

- Un niveau d'activité élevé, qui entraine des périodes d'exploitation tendues, notamment sur les successions de montages et démontages
- Des refus liés à la concentration de l'activité de septembre à mi- décembre (période sur laquelle sont planifiés de nombreux événements récurrents), entrainant une impossibilité de planification
- La configuration du site ne permettant pas d'accueillir des événements majeurs : la cohabitation Grande Halle / Mezzanine s'avérant compliquée
- Des refus liés à un manque d'espace polyvalent d'au moins 500 m2 permettant de proposer des aménagements scéniques dynamiques

Synthèse pour l'année 2019

	2016	2017	2018	2019
Nombre de Manifestations	**152**	**137**	**142**	**131**
Plus de 75 K€ de CA	20	26	28	24
CA. compris 26 et 75 K€	46	39	49	42
CA. compris 7.5 et 26 K€	48	51	40	44
CA inférieur à 7.5 K€	38	21	25	21
Revenu moyen	**39K€**	**48K€**	**51K€**	**48K€**
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	**5 916K€**	**6 532K€**	**7 172K€**	**6 328K€**

- **Productions et ingénierie de manifestations**

La Cité continue la production d'événements économiques en lien avec les enjeux du territoire : le numérique. L'objectif est de positionner Nantes comme une destination événementielle à l'échelle nationale et internationale et d'accroître la promotion de l'écosystème nantais sur cette filière porteuse de l'excellence du territoire.

En synthèse pour 2019 :

Productions / Ingénierie	2016	2017	2018	2019
Nombre de Manifestations	2	1	1	1
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	1 343 K€	335 K€	397 K€	427 K€

2 Secteur culturel

En 2019, le Chiffre d'Affaires de l'activité culturelle atteint 4 227 K€, supérieur de 391 K€ par rapport au budget grâce à une progression de toutes les activités du secteur :

- L'activité « tourneurs » en très forte progression et supérieure au budget de 195 K€
- Une activité avec l'ONPL supérieure au budget de 52 K€
- Les productions en progression également : +56 K€
- Un montant de marge brute supérieur au budget : +187 K€
- Une fréquentation toujours élevée pour l'édition 2019 des Utopiales à 100 000 participants

- Tourneurs et autres acteurs locaux

L'activité « tourneurs » poursuit une belle progression depuis quelques années et atteint en 2019 un niveau de chiffre d'affaires jamais obtenu : 1 304 K€, qui représente une progression par rapport à 2018 de plus de 14%. Ce niveau est également supérieur au montant budgété qui s'élevait à 1 109 K€.

La stratégie mise en place par les équipes de la Cité porte ainsi ses fruits avec :

- L'intégration de la prestation du système son dans le tarif de location de l'Auditorium 800 afin de répondre à une demande sur l'humour et la variété ;
- La proposition d'un système son performant dans le Grand Auditorium, offre adaptée à la demande de nos tourneurs et qui connait un succès de plus en plus grand auprès de ces derniers ;
- Une stratégie commerciale de fidélisation et de suivi du planning, développée par l'équipe commerciale auprès des tourneurs permettant le maintien du fort niveau de commercialisation généré depuis 2016 ;
- Une stratégie tarifaire sur les prestations techniques assurant l'optimisation de l'utilisation du parc de matériel.

La marge brute est également supérieure au prévisionnel de 84 K€ (871 K€ pour 787 K€ budgété).

Activité Tourneurs et autres	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de spectacles	82	95	92	89	95
Nombre de représentations	91	99	100	101	112
Nombre de spectateurs	133 689	137 084	140 494	152 094	159 634
Chiffre d'affaires total (en K€ ht)	**968 K€**	**1 067 K€**	**1 089 K€**	**1 143 K€**	**1 304 K€**

Le Grand Auditorium reste le principal lieu d'accueil de l'activité culturelle avec plus de 80 % du CA du secteur.

Le nombre de spectacle se tenant dans l'Auditorium 800 ne cesse également d'augmenter depuis 2018, avec une très forte prépondérance sur le registre de l'humour :

- Plus de 60% des spectacles et toujours en augmentation : +7 dates entre 2019 et 2018
- S'agissant bien souvent de jeunes artistes émergents, issus des réseaux sociaux, tel que YouTube
- Un auditorium dont la taille se trouve en adéquation avec le public attendu

Les secteurs de l'humour et de la variété continuent leur progression (respectivement +22 % et +5%).
Le théâtre, qui avait émergé en 2016, a très légèrement progressé en 2019 avec 7 pièces jouées contre 5 en 2018.

Ce secteur émergent reste fragile compte tenu du prix moyen de billet qui se situe autour de 55/60€ et un cahier des charges technique bien souvent plus lourd en province qu'à Paris.

- **Partenaires culturels**

ONPL

L'activité avec l'ONPL est supérieure à l'objectif fixé (480 K€ à comparer à 469 K€), s'expliquant notamment par un budget volontairement prudent suite à une année 2018 en demi-teinte (réduction des jauges et du nombre de concerts).
La marge brute est également supérieure au budget de 15 K€.

Opéra

Aucun Opéra ne s'est déroulé à la Cité au cours de l'année 2019.

La Folle Journée

Le thème de cette 25ème édition « Carnets de voyage » a rendu hommage aux plus grands compositeurs classiques inspirés par la culture de l'Autre, comme Liszt, Mendelssohn ou Berlioz qui ont parcouru l'Europe à différentes époques.

Quelques chiffres pour cette édition, qui s'est déroulée du 30 janvier au 3 février 2019 :
- 50 000 personnes par jour le week-end
- 10 000 scolaires
- 132 100 billets délivrés
- 2 500 artistes
- Un taux de remplissage de 95%
- 317 concerts de 45 min

La Cité a été partenaire en 2019 à hauteur de 50 K€ de la Folle Journée. Comme l'année précédente, elle participe également pour 10 K€ au fonds de dotation pour le développement culturel créé par la Ville de Nantes et la Folle Journée. Ces sommes apparaissent dans une ligne spécifique « Soutiens aux manifestations ».

- **La Cité : Acteur de la politique culturelle**

Cette activité réunit pour l'année 2019 plusieurs manifestations produites ou co-réalisées par La Cité.
Elle est composée de :
- Deux festivals : Les Utopiales et Atlantide
- Trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats francophones
- D'événements ponctuels : le concert du musicien Chilly Gonzales en co-réalisation avec le LU

Ces événements, soutenus par La Cité, s'inscrivent dans le cadre de sa stratégie de développement en accompagnant les politiques publiques et en soutenant les acteurs culturels locaux.

En synthèse :

Cette activité a permis d'accueillir sur l'année 2019, 135 869 visiteurs et spectateurs :
- 108 156 visiteurs à la Cité
- 27 713 visiteurs à l'extérieur de la Cité

La Cité pour tous – Culture Solidaire
Tout au long de l'année, La Cité travaille en proximité avec les associations du territoire : Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Le restaurant social Pierre Landais, L'association Benoit Labre, L'association Vivre Libre 44, La Bibliothèque Emilienne Leroux gérée par l'association Lire située aux Dervallières, L'Orpan, L'association CSF des Dervallières etc.

6 200 personnes ont bénéficié de ce dispositif en 2019 avec :

- Des programmes spécifiques en direction du public scolaire grâce aux Utopiales, à Atlantide et à la Saison Baroque en Scène
- Un tarif solidaire à 2 euros
- Un accueil spécifique pour le public sourd et malentendants notamment sur les Utopiales
- Un accueil spécifique des migrants mineurs notamment sur Atlantide
- Des actions hors les murs à l'hôpital, au restaurant social Pierre Landais ou au Centre de détention

Par ailleurs, La Cité soutient, en étant partenaire, **L'Orchestre National des Pays de la Loire**, **La Folle Journée de Nantes**.

3 Autres activités

Dans le cadre de son contrat d'affermage, la gestion de l'Espace Entreprises, immeuble de bureaux situé face au Novotel, est confiée à la SPL La Cité.

Les occupants sont :

- L'Orchestre National des Pays de la Loire, au 1er niveau
- Le pôle d'Evaluation des Politiques Publiques (Ville de Nantes et Nantes Métropole) occupe le niveau 2
- L'intégralité du niveau 3 est occupée par les équipes de la Cité.
- La Direction du Cycle de l'Eau de Nantes Métropole occupe le niveau 4

Cette activité a dégagé en 2019 un Chiffre d'Affaires de 241 K€ (y compris refacturation de charges locatives).
A cela s'ajoute des produits annexes pour 59 K€ (redevance de téléphonie, copieurs, affranchissement, commissions…). Le Chiffre d'Affaires de ce poste s'élève à 300 K€ au 31 décembre 2019.

4 Soutiens aux manifestations

Depuis l'élaboration budgétaire 2009, une ligne spécifique nommée « soutiens aux manifestations » a été mise en place afin de mettre en évidence le soutien financier apporté par La Cité sur certaines manifestations.
Cette ligne vient en déduction de la marge brute, afin de permettre une lecture cohérente du niveau d'activité.
En contrepartie, les prestations de La Cité sont entièrement valorisées.

Pour l'année 2019, ces soutiens sont très proches du niveau budgété pour l'année 2019 (901 K€ à comparer à 905 K€).
Ces soutiens concernent essentiellement l'activité de productions culturelles, avec notamment :

- Des soutiens accordés aux deux festivals « Utopiales » et « Atlantide » pour respectivement 525 K€ et 27 K€.
- Des soutiens apportés à des spectacles accueillis à la Cité suite aux travaux de la salle Paul Fort
- Un soutien apporté au concert de Chilly Gonzales (coréalisation avec le lieu unique) à hauteur de 14 K€.

Par ailleurs, dans le cadre de l'activité Mice, des manifestations ont également été soutenues :

- Des événements récurrents tels que la Nuit du Jazz, le Salon des entrepreneurs, le Salon des métiers d'art
- La Folle Journée, par le biais d'une part, du partenariat avec la Cité à hauteur de 50 K€ et d'autre part, du fonds de dotation pour 10 K€
- Dans le cadre des 10 ans de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes, un soutien sous la forme d'un mécénat pour 30 K€ à la Fondation portant le même nom.

La synthèse des soutiens est la suivante :

	Budget 2019				Bilan 2019				
Nom	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	CA Production	Soutien / partenariat	Marge	impact coûts directs	Ecart / Impact financier Réalisé Budget
Digital week	370				427		22	22	22
Productions économiques	370				427		22	22	22
2 Festivals									
Atlantide	158	71		(71)	143	27	1	(26)	45
Utopiales	1 030	498	388	(110)	1 155	525	406	(119)	(9)
3 saisons									
Parcours Jazz en Phase - Art of Chicago	83	39	26	(13)	69	22	17	(5)	8
Parcours Jazz Esquif					2	2	0	(2)	(2)
Parcours Jazz V Peirani							(2)	(2)	(2)
Saison baroque - sem1	175	91	51	(40)	106	53	38	(15)	25
Saison baroque - sem2					50	20	11	(9)	(9)
Eclats francophone 2em sem					17	13	2	(11)	(11)
Eclats francophone 1ers sem	36	31		(31)	16	16	3	(13)	17
Autres									
Chilly Gonzales					23	14	16	2	2
C'est pourtant simple avec Marion Game					8	5	6	1	1
Coup de griffe avec Noelle Perna					14	11	10	(0)	(0)
Renan Luce					11	11	10	(1)	(1)
Academie des savoirs	15	*15*	*5*	(10)					10
Autres	30	*17*	*10*	(7)					7
Projet avec LU - 4eme trim 2019	15	*8*		(8)					8
Autres Grand T	33	36	16	(20)					20
Urban voice					16		8	8	8
Productions culturelles	**1 575**	**806**	**495**	**(311)**	**1 631**	**720**	**526**	**(194)**	**117**
Métiers d'art		16				16			
Nuit du Jazz		21				21			
Atao transfert interets financiers - placements du Credit municipal						2			
Crédit municipal Sonantes						5			
Soutien programme Ambassadeurs		1				1			
Mécénat IEA						30			
social change						5			
projet lu						30			
Partenariat FJ		40				50			
Fonds de dotation FJ		10				10			
Salon des entrepreneurs		12				12			
Autres soutiens		99				181			
Budget pluriannuel	1 945	905	495	(311)	2 059	901	548	(172)	139

Synthèse de l'activité – Chiffre d'affaires et Marge Brute

	2018	2019		
	Bilan	Budget Voté	Bilan 2019	Ecart Réalisé - Budget
Manifestations économiques	***7 569***	***6 837***	***6 756***	***(81)***
Accueil Mice	***7 172***	***6 467***	***6 328***	***(139)***
- Congrès, Congrès expos	4 899	3 826	3 404	(422)
- Evénements d'entreprises	1 454	1 550	1 910	360
- Salons, showroom	463	651	559	(92)
- Evénements institutionnels	357	439	456	16
Production & Ingénierie de manifestations	***397***	***370***	***427***	***57***
Manifestations culturelles	***4 003***	***3 836***	***4 227***	***391***
- Locations culturelles : tourneurs	1 143	1 109	1 304	195
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	0
- Locations culturelles : ONPL	420	428	480	52
- Folle journée	794	724	812	88
- Productions culturelles	1 645	1 575	1 631	56
Espace Entreprises & divers	***303***	***270***	***300***	***31***
TOTAL	***11 875***	***10 943***	***11 284***	***341***
TOTAL COUTS DIRECTS	*(4 529)*	*(4 189)*	*(4 389)*	*(200)*
TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien	***7 346***	***6 753***	***6 894***	***141***
Soutiens aux manifestations (y compris affectation compte conventionnel)	***(1 012)***	***(905)***	***(901)***	***4***
TOTAL MARGE BRUTE	***6 335***	***5 848***	***5 993***	***145***

En K€ ht	2018	2019		
	Bilan	Budget Voté	Bilan 2019	Ecart Réalisé - Budget
Manifestations économiques	***4 927***	***4 462***	***4 384***	***(78)***
Accueil Mice	***4 915***	***4 462***	***4 362***	***(100)***
- Congrès, Congrès expos	3 340	2 640	2 330	(310)
- Evénements d'entreprises	1 019	1 070	1 348	278
- Salons, showroom	335	449	399	(50)
- Evénements institutionnels	221	303	285	(18)
- Production & Ingénierie de manifestations	12	0	22	22
Manifestations culturelles	***2 165***	***2 069***	***2 256***	***187***
- Locations culturelles : tourneurs	780	787	871	84
- Locations culturelles : Opéra	0	0	0	0
- Locations culturelles : ONPL	319	321	336	15
- Folle journée	497	465	523	58
- Productions culturelles	570	495	526	31
Espace Entreprises & divers	***254***	***223***	***254***	***31***
TOTAL MARGE BRUTE - dont soutien	***7 346***	***6 753***	***6 894***	***141***
Soutiens aux manifestations	***(1 012)***	***(905)***	***(901)***	***4***
TOTAL MARGE BRUTE totale	***6 335***	***5 848***	***5 993***	***145***

Le chiffre d'affaires se situe à un niveau supérieur à celui budgété (11 284 K€ pour un budget de 10 943 K€), résultat d'une très belle année sur le plan de l'activité Tourneurs -année record en 2019- qui permet de compenser le retrait de l'activité Mice.

Ainsi le niveau de marge brute est supérieur de 145 K€ par rapport au budget (5 993 K€ à comparer à 5 848 K€).

5 Indicateurs globaux d'activité

Journées-congressistes et spectateurs en 2019

La Cité a accueilli près de 160 000 journées-congressistes en 2019, en retrait par rapport à l'année 2018 (183 300). Cela s'explique notamment par un nombre de congrès / congrès expos et de salons moins élevé en 2019, type d'événements fortement générateurs en termes de nombre de participants.

Le nombre de spectateurs pour l'ensemble de l'activité culturelle se situe à 475 350, en progression par rapport à celui de l'année 2018 (444 540), progression principalement expliquée par :

- Une augmentation de l'activité Tourneurs
- La progression des visiteurs sur le festival des Utopiales
- Une augmentation des spectateurs sur les concerts de l'ONPL, leur nombre ayant progressé entre 2018 et 2019

A noter : ce chiffre ne tient pas compte des visiteurs du Festival Atlantide au lieu unique : 13 157

Évolution du taux d'occupation de La Cité

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux d'occupation, toutes activités confondues, de La Cité de 2007 à 2019. Le taux d'occupation de 2019 se situe à 43.3% en retrait par rapport à 2018 (50.4%) (2018 : année record d'activité à la Cité), variation expliquée par :

- Concernant le secteur Mice, un retrait de Chiffre d'Affaires se traduisant sur l'occupation des espaces de la Cité ;
- Une globale stabilité sur l'activité « Tourneurs », malgré la forte progression du Chiffre d'Affaires ; stabilité due à la compensation : de la progression de l'occupation de l'Auditorium 800 (+10 spectacles), compensée par la diminution des besoins d'espaces en termes de montage et démontage pour les spectacles se tenant dans le Grand Auditorium ;
- Concernant l'ONPL, en 2018, certains concerts avaient nécessité des jours de montage, ainsi qu'un enregistrement dans le Grand Auditorium => opérations non reconduites en 2019 ;
- Pour les productions culturelles, une légère diminution par rapport à 2018 expliquée par : la coréalisation l'an passé d'événements occupant de nombreux espaces, tels que le Roméo et Juliette, non reconduits sur cet exercice ; tout comme la réduction des surfaces de la saison baroque.

A noter : La Cité dispose néanmoins d'un taux d'occupation très élevé au regard de la moyenne des sites de congrès/expositions en France.

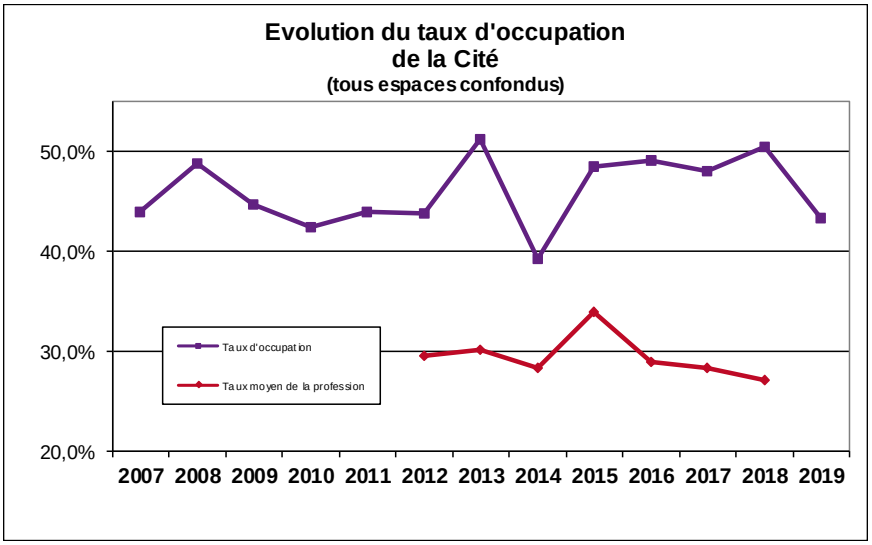

Retombées économiques

Les retombées économiques se calculent en deux temps :

- L'impact économique direct qui dépend complètement de l'ensemble des achats et investissements réalisés par La Cité :
  - Stable par rapport à l'année 2018, impact notamment du fort niveau des investissements réalisés à la Cité, compensé par un niveau d'activité en retrait par rapport à l'an passé, année exceptionnelle

- L'impact économique indirect calculé à partir des dépenses effectuées par les congressistes, en baisse par rapport à 2018 (-6 M€)
  - - 2 M€ : impact de la diminution du nombre de journées congressistes à l'international entre 2019 et 2018. En 2019, ce niveau se situe autour de 29 000 journées congressistes (35 000 en 2018)
  - - 4 M€ : impact également de la forte diminution sur l'audience nationale, avec une baisse de 22 000 journées congressistes sur cette audience (- 21 événement entre 2019 et 2018)

Le montant des retombées économiques, selon le calcul de France Congrès, de l'activité de La Cité s'élève à 94 M€ pour l'année 2019 et représente un nombre d'emplois induits de 881 personnes.

Répartition du Chiffre d'affaires en 2018 et 2019

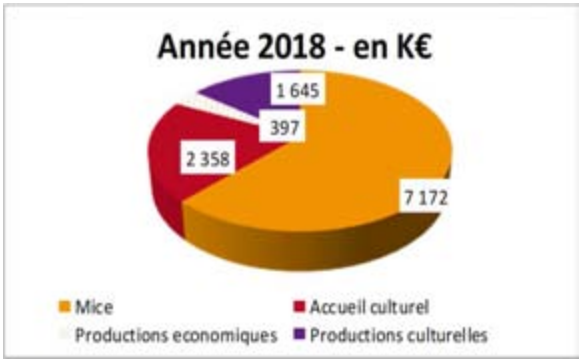

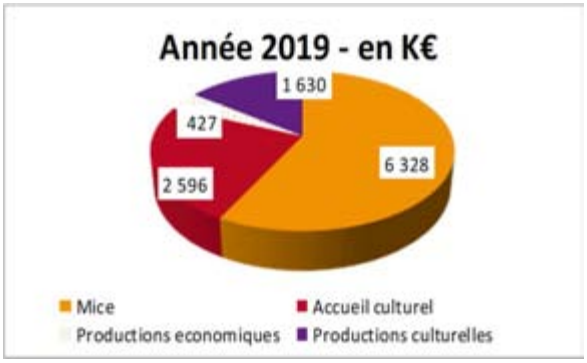

2 Charges de structure – Autres Postes

La maitrise des charges de structure reste un objectif permanent pour la Cité. Pour l'année 2019, cet objectif est largement atteint malgré une année d'activité soutenue, notamment sur le second semestre.

Le décalage des investissements sur la fin de l'année, voire le report sur l'exercice suivant, a également généré des écarts sur les dotations aux amortissements.

Au total 421 K€ d'économies ont été réalisées par rapport au budget.

1 Maintenance du bâtiment et Energie

Ce poste « maintenance du bâtiment et énergie » est supérieur de 54 K€ par rapport au budget et s'élève à 1 775 K€. Cette variation est le fait de surcouts et de dépenses supplémentaires engagées en 2019 :

- Afin de préparer la mise en œuvre du projet « Digitalisation », des travaux de dépollution « courants faibles » ont été effectués au cours de l'été ;
- Des dépenses ont été engagées en fin d'année dans le cadre de la virtualisation des serveurs de sécurité et de la maintenance des détecteurs volumétriques de sécurité ;
- La Cité continue d'engager d'importantes dépenses d'entretien du bâtiment afin de le maintenir à niveau : travaux de dépoussiérage de plafonds (Grand Auditorium, Grande Halle), traitement des fissures du sol de la Grande Halle
- Ces travaux sont en partie compensés par des dépenses d'énergie moins élevées que budgétées, notamment sur l'électricité (l'année 2018 avait été particulièrement élevée)

2 Promotion – Communication

Ce poste est supérieur à l'enveloppe budgétée pour 2019 : 266 K€ à comparer au budget 251 K€.
Cela résulte notamment de nouveaux postes budgétaires engagés dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle organisation, compensés en partie par des reports/annulations d'actions.

Les nouvelles dépenses engagées :

- Dans le cadre de l'expérience client : achats de goodies à destination de nos clients, mise en place de nouveaux services (ventes de boissons dans les coursives du Grand Auditorium lors de concerts)
- Nouveau film de promotion sur l'activité Mice
- Evolution du site internet de la Cité

Les économies, reports :

- Les dépenses engagées pour l'Eductour Folle journée ont été moins élevées que budgétées
- Participation annulée au workshop Icca à Dubaï
- Des opérations de relations publiques reportées en 2020 (opération avec le VAN), voire annulées (match de football PSG - Nantes)

Les principales actions menées au cours de l'année 2019 se sont principalement orientées sur le secteur de la rencontre professionnelle et institutionnelle :

- Des présences sur salons : Heavent Meetings Sud – Cannes en collaboration avec le Convention Bureau Nantes-Saint Nazaire et Expo Nantes ; IMEX à Francfort, IBTM à Barcelone
- Des présences sur workshop initiés par les réseaux professionnels : Anvers
- L'achat d'espaces institutionnels et culturels
- Deux Eductours (Nuit du Jazz et Folle journée)
- Le rapport annuel (création, édition...)
- Une présence aux Rendez-vous de l'Erdre
- Des insertions dans la presse professionnelle (Bedouk, Voyages affaires, Meet and Travel Mag, …)
- Des présences et interventions au sein des réseaux du secteur MICE (AIVFC, AIPC)
- En décembre, une soirée avec nos Ambassadeurs au Musée des Arts

3 Autres achats

Le poste est très inférieur au niveau budgété (gain de 148 K€).
Cela est principalement dû à des économies réalisées sur les dépenses d'honoraires. En effet :

- Des audits avaient été budgétés et ont été reportés
- Les dépenses budgétées pour des AMO ont été moins élevées que prévu
- Un moindre recours à des consultations d'avocats

Auxquelles se rajoutent, des économies sur les frais de déplacement et des enveloppes budgétées pour des mises à niveau de licences informatiques, reportées en 2020.
Les autres postes budgétaires se situent dans les enveloppes budgétées.

4 Personnel

Le poste Personnel se situe à niveau inférieur à celui budgété (4 861 K€ contre un budget à 4 957 K€, soit une économie de 96 K€). Cela s'explique notamment par des arrêts maladies non remplacés et des décalages dans le temps d'embauches.
Le CICE est dorénavant affecté sur ce poste et se traduit par une diminution des charges patronales.
Ces économies réalisées malgré un niveau d'activité soutenu prouvent l'engagement de la Cité dans le cadre du respect des ressources qui lui sont accordées.

5 Impôts et taxes

Ce poste est en-dessous du niveau budgété avec un réel de 378 K€ pour un budget à 451 K€.
Cela s'explique notamment par des niveaux moindres en réel qu'au budget pour la taxe sur les salaires et pour la Contribution Economique Territoriale. Les autres postes sont globalement au niveau des enveloppes budgétées.

6 Amortissements

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été élaboré pour l'année 2019. De nombreux projets ont été menés au cours de l'année et auto-financés, parmi lesquels :

- Le changement du système de pilotage des porteuses vitesses variables " Perches " du Grand Auditorium 2000 pour plus de 300 K€ ;
- Des investissements techniques, avec le renouvellement de vidéoprojecteurs nouvelle technologie Laser
- La réorganisation du magasin

L'écart des dotations avec le budget provient notamment de reports/ décalages dans le temps dans la mise en œuvre de certains investissements (marché draperie, mise à jour du logiciel de gestion des temps, implémentation du logiciel de GMAO…).
A noter : les montants sont exprimés nets de subvention d'investissement et d'affectation de compte conventionnel
Les investissements réalisés sont décrits au paragraphe 3 Patrimoine.

7 Participation Nantes Métropole

La subvention versée par Nantes Métropole au titre de 2019 est de 2 320 K€. Cette redevance a été complétée par un versement exceptionnel de 638 K€ en provenance du compte conventionnel – correspondant au compte-conventionnel dégagé au titre de l'exercice 2018-. A noter au titre de l'exercice 2019, une nouvelle diminution de – 150 K€ de la redevance allouée à la structure liée au plan démarche performance initié par Nantes Métropole.

8 Compte Conventionnel

Rappel :
Le délégataire détermine, à l'issue de l'exercice comptable, son résultat de l'exercice avant impôt et hors compte conventionnel.

Dans le cas où ce résultat présenterait un solde positif, 80% de ce résultat excédentaire constitue un ajustement de la contribution prévue pour Nantes Métropole. Il est alors affecté sur un compte conventionnel et constitue une créance du délégant sur le délégataire. Cette charge est intégrée dans les comptes du délégataire pour permettre de déterminer le résultat définitif.
Lors de chaque comité de suivi, il est proposé une répartition de ce compte conventionnel selon les affectations suivantes (contrat de DSP) :

- Le soutien apporté à des manifestations économiques ou culturelles produites, cofinancées ou parrainées par le délégataire,
- Le financement d'investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrages du délégataire,
- Le paiement total ou partiel de la contribution financière de Nantes Métropole attribuée au titre de N+1,
- Le maintien sur le compte conventionnel.

Solde compte conventionnel à fin Décembre 2017	**299K€**
Affectations 2018	
Travaux non pris en compte par la PPI de Nantes Métropole	-80K€
Solde disponible au 31 décembre 2017	**219K€**
Complément de contribution/redevance 2018	-219K€
Compte conventionnel dégagé en 2018	638K€
Solde disponible au 31 décembre 2018	**638K€**
Complément de contribution/redevance 2019	-638K€
Compte conventionnel dégagé en 2019	318K€
Solde disponible au 31 décembre 2019	**318K€**

Compte tenu du résultat dégagé en 2019, une somme de 318 K€* a été affectée en compte conventionnel.

** sous réserve de l'approbation des comptes 2019*

9 Impôts - Crédit d'impôts

Le résultat fiscal 2019, compte tenu des réintégrations et produits non imposables, s'élève à 131 K€.
Les opérations de mécénats dont le don au Fonds de Dotation de la Folle Journée, ont généré une réduction d'impôt de 29K€, imputable sur les 5 prochains exercices.
Le CICE se traduit désormais par une réduction des charges patronales

10 Résultat

Le résultat net de La Cité après compte-conventionnel est donc un bénéfice de 77 K€.

Synthèse financière

L'année 2019 a été marquée par plusieurs éléments forts :

- **Une activité Mice encore très élevée**
- **Une activité Tourneurs qui continue de progresser et qui atteint un niveau record en 2019**
- **Des charges de structure nettement inférieures au montant budgété**

Ainsi,

- **Sur le plan du Chiffre d'Affaires : 11 284 K€ pour un budget établi à 10 943 K€**
- **Un nombre d'événements d'audience internationale ayant largement dépassé les objectifs : 24 dont 13 ICCA (objectif fixé à 18)**
- **Une marge brute de 5 993 K€ pour un budget de 5 848 k€**
- **Une affectation de 318 K€ au compte conventionnel**

Après imputation de ces éléments, un bénéfice de 77 K€ est dégagé se répartissant de la manière suivante :

- **Un résultat de la DSP avant affectation au compte conventionnel Cité de 398 K€**
- **Une affectation de 318 K€ en compte conventionnel**
- **Un montant net d'impôt de 3 K€ (impôts sur les sociétés déduction faite des crédits d'impôts)**

Grace à une activité culturelle en progression en 2019 et à une maitrise des charges de structure, l'année 2019 aura permis de dépasser les objectifs fixés et de réaliser un résultat excédentaire.

3 Patrimoine

1 Investissements réalisés par La Cité

Au cours de l'été 2016, un inventaire complet (matériel technique, informatique, mobilier) avait été réalisé afin de mettre en place un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour les années 2016 à 2019. Ce plan fait ressortir un montant total d'investissements (hors investissements structurants allant au-delà des obligations contractuelles de la DSP) de plus de 10 M€.

Ces investissements portent principalement sur le renouvellement du matériel technique de La Cité pour 5 M€, sur des investissements bâti et mobiliers pour 3 M€ et sur la mise à jour des installations informatiques existantes pour 2 M€.

Le montant des investissements réalisés par La Cité en 2019, s'élève à 1 376 K€ et sont répartis en deux catégories de biens (cf détail ci-après) :

- Des biens propres (principalement des biens liés à l'informatique)
- Des biens de reprise (travaux, matériel technique)

Biens propres : 320 K€

- Informatique : matériel serveurs, PC…	147 K€
- Véhicules	82 K€
- Informatique : licences et logiciel	72 K€
- Mobilier de bureau	18 K€

Biens de reprise : 1 056 K€

- Changement du système de pilotage des porteuses vitesses variables " Perches " du Grand Auditorium 2000	321 K€
- Matériel vidéo : vidéoprojecteurs laser	191 K€
- Réorganisation du magasin	177 K€
- Matériel plateau : draperie, chanvres, toile de projection	63 K€
- Totems signalétiques mobiles	42 K€
- Travaux électriques	38 K€
- Travaux d'aménagements bureaux – salle VIP - accueil	34 K€
- Matériel son (système son Club Atlantique, micros, …)	32 K€
- Collecteurs	25 K€
- Totems numériques	23 K€
- Chaises de restauration	22 K€
- Site internet des Utopiales	16 K€
- Couverture pompier (complément 2018)	12 K€
- Rénovation de portes coupe-feu	11 K€
- PC clients	11 K€
- Appareil de mesure RJ45	10 K€
- Autres petits travaux - équipements	10 K€
- Equipement pour les offices – bar	9 K€
- Complément de Relamping Foyer bas	9 K€

Totem numérique
Entrée Grande Halle

Accueil Grande Halle

Alcôves de la Grande Halle

Loge du Chef d'orchestre

A noter : s'agissant de la valeur nette comptable (VNC) :

- Le contrat actuel de la DSP prévoit la remise des biens à Nantes Métropole pour une valeur à zéro (article 26)
- Or, la VNC des investissements réalisés jusqu'au 31 décembre 2019 sera de 787 K€ à la date du 31 décembre 2027, date de fin du contrat.

Soit une valeur nette comptable à la fin du contrat, incluant de nouveaux investissements pour les années 2020 à 2027, évaluée à près de 2,3 M€.

2 Investissements réalisés par Nantes Métropole

Réalisations Année 2019 : Montant 2 076 000 € TTC, pour les travaux portants sur :

- Rénovation des terrasses Bâtiments AB et Salle 2000 (au-dessus des loges en 2019) restera à effectuer ceux de la toiture terrasse de la S2000 en 2020
- Mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque sur les deux bâtiments AB et salle 2000 pour autoconsommation programmée en 2020
- Remplacement d'une CTA bâtiment R
- Remplacement d'automates (7 STL)
- Remplacement des canalisations entre les groupes froids sous-sol et les Dry en toiture bâtiment R
- Divers travaux et diagnostics

4 Budget Prévisionnel 2020

Le montage budgétaire 2020 s'est fait dans un contexte doublement particulier puisque :

- Traité non plus comme la première année du nouveau plan stratégique 2020/2023 mais comme la continuité du plan actuel 2016/2019, Nantes Métropole ayant décidé, par voie d'avenant à la Convention pour la gestion et l'exploitation de La Cité des Congrès de Nantes, de prolonger d'une année ce dernier plan ;
- Voté avant la pandémie de Covid-19 arrivée sur le territoire français entre janvier et mars 2020.

Ces chiffres peuvent être détaillés mais ne peuvent plus aujourd'hui servir de base à l'analyse de l'exercice à venir, l'impact de la pandémie sur le secteur de l'événementiel – et pas uniquement – allant totalement modifier les résultats de la structure.

Pour rappel, ce budget prenait en compte les éléments suivants :

Produits

- Sur le secteur Mice, un objectif ambitieux budgété au regard du portefeuille actif.
  Il met notamment l'accent sur les affaires « minutes » et les ventes additionnelles sur les dossiers confirmés.
  Mais d'ores et déjà, des événements majeurs sont confirmés :
  - Les Biennales Internationales du spectacle – en janvier
  - 19th European Conference on Composite Materials - ECCM19 – en juin*/ Covid19 : en cours de report sur 2021 ou 2022*
  - Le Congrès de La Société Française d'Hygiène Hospitalière - Sf2h – en juin également / *Covid19 : en cours de report sur 2021*
  - Le congrès de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires – SNGTV - en mai / *Covid19 : Annulé*
  - Le congrès du sommeil – en novembre / *Covid19 : Pas de mouvement à ce jour*
- La production de la 7ème édition de la Digital Week
- L'impact des productions de manifestations culturelles telles qu'Utopiales, Atlantide évènement littéraire, Saison Baroque ou Jazz en phase
- Un plan d'investissements ambitieux, perçu comme une nécessité dans ce contexte de bâtiment vieillissant et de concurrence accrue

Soit un chiffre d'Affaires de la société qui devait se situer à 10 978 K€.

La subvention versée par Nantes métropole était quant à elle budgétée à hauteur de 2 852 K€.
-> *A noter :* l'effort complémentaire de 150 K€ de diminution de redevance demandé par Nantes Métropole dans le cadre de sa Démarche Performance 2020, que la Cité a intégré en alertant sa collectivité mère sur les risques de ne pas pouvoir atteindre cet objectif.

A cela s'ajoutait un résultat exceptionnel et le résultat financier pour finalement atteindre un total de produits de 13 906 K€ HT en 2020.

Charges

Avec une volonté permanente de maîtriser l'ensemble des charges de structure, le total des charges avait été budgété à 13 905 K€ pour l'année 2020, incluant des charges liées à l'activité de la Cité, ainsi que des charges de fonctionnement (personnel de structure, charges liées au bâtiment, communication ..).

Résultat net

Le résultat, prenant en compte l'ensemble de ces éléments, devrait être à l'équilibre pour 2020.

5 Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2019

Sans impact sur l'exercice 2019, il faut noter que la Cité reste, et depuis le début du mois de mars 2020, très lourdement impactée par les effets de la pandémie (l'établissement étant officiellement fermé au public depuis le 14 mars et pour une durée encore inconnue au jour de la rédaction de ce document).
Il est impossible de présenter des perspectives fiables d'atterrissage budgétaire pour l'exercice à venir mais il paraît malheureusement certain qu'aucune de ses activités ne sera épargnée.
La Cité travaille à mettre en œuvre l'ensemble des leviers et modalités de soutiens offertes par le gouvernement dans le cadre de la gestion de cette crise financière (décalage de paiements d'impôts, recours à des financements garantis par l'Etat, mise en place d'activité partielle).
Des séquences d'information seront faites aux administrateurs avant l'été sur le sujet.

Pour information les deux premiers mois d'activité laissaient présager, avant l'arrivée de la pandémie, une bonne année 2020 en termes d'activité…

Secteur « Congrès, conventions, salons … »

…Avec d'importants événements accueillis sur les mois de janvier et de février :

- Les Biennales Internationales du Spectacle sur lesquelles sont venus 14 602 participants (+ 8 % par rapport à 2018) et 449 exposants,
- La convention Miko a rassemblé 700 participants,
- Plusieurs cérémonies de vœux de Nantes Métropole, du Département de Loire Atlantique, du Crédit Agricole.

Productions d'événements

…Des productions d'événements à forte valeur ajoutée culturelle :
- La coréalisation avec le Lieu Unique d'une soirée en février, avec le Ballet de Lorraine et ses 21 danseurs.
- La 8e édition du Festival des littératures *Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes* (du 5 au 8 mars 2020)

Folle Journée 2020

…Une 26ème édition proposant un « *véritable marathon* », autour de l'œuvre du compositeur allemand, Beethoven. 271 concerts ont réuni en tout 1 800 artistes pour le festival.

6 Activité en matière de recherche et développement

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé

7 Indicateurs de performance - Pilotage du Plan stratégique

Axe 1 : Développer l'International

La volonté première du pacte métropolitain est « l'accession au rang de métropole européenne ».

D'un point de vue économique les manifestations à audience internationale sont les événements :

- Les plus porteurs pour La Cité,
- Les plus porteurs pour le territoire en termes de :
    - de retombées économiques et sociales,
    - de reconnaissance des filières d'excellence,
    - de retombées médiatiques.

Sur le secteur Mice

En complément du Programme Ambassadeurs dédié à l'accompagnement dans l'organisation et l'accueil d'événements nationaux et internationaux, la Cité des Congrès de Nantes a structuré en 2019, un programme annuel d'animations et de contenus, au sein du « Club des Ambassadeurs », destiné à tous les porteurs de projets, prescripteurs et ambassadeurs d'une des 15 structures partenaires.
Parallèlement, plusieurs opérations ont eu lieu en 2019 permettant à la Cité de dialoguer et d'envisager des collaborations avec des donneurs d'ordre internationaux. Ce fut le cas lors des salons IMEX et IBTM, du M&I Forum mais aussi à travers quelques opérations organisées en lien avec Atout France à Bruxelles.

En 2019, la Cité maintient ses résultats avec la réception de 13 manifestations ICCA, 21 congrès internationaux accueillis, représentant près de 49% des 43 congrès accueillis sur l'année. La Cité conforte ainsi l'international comme axe fort pour faire rayonner la recherche et l'excellence de nos filières du territoire au-delà de l'Hexagone.

Au niveau de la destination nantaise, la restructuration du Bureau des Congrès et les moyens additionnels associés doivent nous permettre de consolider et d'accroître notre présence et notre visibilité à l'international notamment sur le marché UK pour le segment Corporate et Belge pour le segment Associatif.

Dans le domaine culturel

Sur le plan international, les productions culturelles sont un très bon levier de valorisation de la destination, de l'entreprise et de la manifestation.

Actions à l'international

Chine
L'année 2019 a été marqué par une présence des Utopiales en Chine à Shenzhen. En novembre dernier, La Science & Fantasy Growth Foundation (SGF) a invité deux artistes nantais (Guillaume Lavenant et Eric Sagot) pour une résidence d'artiste de 3 semaines.

Québec
Sur le champ du spectacle vivant, La Cité poursuit avec la Bouche d'Air la valorisation des talents du territoire en montant des résidences Outre-Atlantique et des échanges d'expériences professionnelles. Isla s'est ainsi rendue en Gaspésie pour une résidence d'écriture en août 2019.

De plus, la Cité des Congrès de Nantes s'est associée à Musicaction et à la Sodec à travailler sur la production de la soirée Côte à Côte dans le cadre des Biennales Internationales du Spectacle. Dans ce cadre des échanges avec le Québec, un partenariat avec Trempolino a été mis en place pour organiser une résidence entre des artistes nantais et des artistes québécois.

La Cité des Congrès de Nantes poursuit ses collaborations avec les festivals de Granby, Rideau, Petite Vallée, Coups de Cœur francophones.

Internationalité des programmations

L'internationalité des programmations est l'un des objectifs de La Cité. Il s'agit bien sûr proposer au plus grand nombre et à des tarifs accessibles, des artistes de renommée internationale. La saison les Eclats Francophones ainsi que le festival Atlantide, Les Mots du Monde à Nantes nourrissent particulièrement cet indicateur.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2019	Bilan 2019
	Développer l'International		
Accueillir des manifestations d'audience internationale à court et moyen terme.	Evénements accueillis	18	24
	Dossiers confirmés pour le futur	20	16
Accroître la reconnaissance internationale de la destination Nantes	Manifestations ICCA - accueillies ou produites	8	13
Consolider l'internationalité des programmations artistiques sur nos événements culturels	Taux d'artistes étrangers accueillis sur l'activité de production culturelle (artistes - intervenants)	30%	25%

Axe 2 : Consolider la performance, la qualité et l'innovation

Les enjeux de compétition sur nos marchés, de renouvellement de nos équipements, d'innovation et de rénovation du bâtiment sont tels qu'il semble indispensable d'associer performance avec qualité et innovation.

Dans cette période d'attention renforcée sur l'efficience dans l'usage des fonds publics, la Cité des Congrès de Nantes poursuit sa démarche d'amélioration via notamment :

- La concentration sur des évènements à plus forte valeur ajoutée grâce au déploiement de nouveaux outils d'aide à la vente, et d'un travail minutieux des équipes afin de valoriser le plus possible les prestations de la Cité :
  - ⇨ Le Chiffre d'Affaires moyen par manifestation MICE de 48 K€, niveau au-delà des objectifs fixés, est la résultante de ces actions,
  - ⇨ La Cité continue d'accueillir des manifestations au chiffre d'affaires supérieur à 175 K€ (6 en 2019) ; elles représentent 23% du chiffre d 'affaires du secteur Mice.

- La pérennisation de la politique de croissance tarifaire de la Cité et la traçabilité des remises effectuées, lui permettant une plus grande performance tout en restant adaptée aux conditions du marché

Parallèlement à ces démarches, la Cité continue à investir dans son outil avec notamment :

- La poursuite du projet « Digitalisation », avec des investissements portants sur des équipements innovants, tels que les totems numériques
- Le remplacement de vidéoprojecteurs nouvelle technologie Laser

Depuis plus de 20 ans, la Cité est engagée dans une démarche qualité, plaçant ainsi au cœur de ses préoccupations la satisfaction de ses clients et des besoins et attentes de ses parties prenantes.
Parallèlement à cela, en tant qu'outil de rayonnement d'un territoire très fortement engagé dans des problématiques liés au développement durable, La Cité a décidé d'initier une démarche RSE dès 2009.

En 2019, ces engagements forts sont affirmés et reconnus par l'obtention des certifications suivantes :

La note globale de satisfaction client (8.89/10 pour l'année 2019) reflète l'équilibre réalisé par les équipes de la Cité entre la demande client et les objectifs financiers fixés.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2019	Bilan 2019
Consolider la Performance, la Qualité et l'Innovation			
Cibler les événements d'envergure à forte valeur ajoutée	Revenu moyen des manifestations Mice - Accueil (en k€)	34	48
	Manifestations accueillies dont le CA final est > 175k€	7	6
Renforcer la performance économique de notre organisation interne	Taux de marge brute sur activité d'accueil (Mice et culturel)	71,01%	68,26%
Maintenir l'activité d'accueil culturel	CA sur l'activité culturelle (accueil : tourneurs, ONPL, Folle Journée)	2 338	2 596
Garantir le développement des productions et stabiliser le besoin de fonds publics	Impact financier sur productions Economiques (CA - dépenses)	47	22
	Impact financier sur productions culturelles (CA - dépenses)	(291)	(194)
Maintenir l'excellence de nos services et fournir une offre innovante auprès de nos clients	Taux de satisfaction client (note sur 10)	>8,5/10	8,89
Conforter la Cité comme outil culturel important sur la destination à la fois sur son équipement et sur le territoire grâce aux partenariats	Spectateurs accueillis à la cité	395 000	475 350
	Spectateurs accueillis en dehors de la cité dans le cadre de contrat de partenariat (baroque, parcours jazz..)	10 000	27 713
Mettre l'efficience au service de la rénovation et de l'innovation sur notre bâtiment et sur nos équipements	Compte conventionnel affecté sur les investissements structurants - en K€	393	36

Axe 3 : Renforcer nos partenariats

Depuis 2006, pour valoriser les expertises locales et la Destination Nantes notamment à travers l'organisation d'événements, La Cité des Congrès de Nantes a noué des partenariats avec les structures d'excellence du territoire :

- Université de Nantes
- CHU de Nantes
- Ecole Centrale de Nantes
- IMT Atlantique (Ecole Mines – Télécom)
- Institut de Cancérologie de l'Ouest
- Novabuild
- Pôle EMC²-IRT Jules Verne
- Pôle Mer Bretagne Atlantique
- IFSTTAR
- Pôle Images et Réseaux
- Audencia Business School
- Oniris
- Atlanpole
- IFREMER
- INRA Angers-Nante

Ces partenariats constituent un véritable atout pour la Cité et son développement économique ; ils contribuent pour près de 25% du chiffre d'affaires du secteur Mice, pour l'année 2019

Retour sur la 7ème Soirée des Ambassadeurs 2019

Le 18 décembre dernier, ce sont 24 scientifiques, enseignants et chercheurs nantais des 14 structures partenaires qui ont été honorés pour l'organisation de leur congrès à La Cité et remerciés pour leur forte contribution au rayonnement international et à l'attractivité de notre territoire.

Ces événements représentent 58 jours de congrès sur l'année 2019 et 32 614 journées/congressistes.

Parmi les événements récompensés :

– 36ème Congrès Mondial de l'IASP (International Association of Science Parks and Areas of Innovation) – porté par Jean-François Balducchi Délégué Général – Atlanpole

– 19ème Congrès Annuel de la SFGM-TC Société Française de Greffe de Mœlle et de Thérapie Cellulaire – porté par Patrice Chevallier Professeur des Universités, Praticien hospitalier, Spécialiste en hématologie – CHU de Nantes

– 14th World Conference on Titanium – portée par Patrick Villechaise Directeur de recherche CNRS – ISAE – ENSMA – Université de Poitiers – Institut PPrime CNRS

– 52nd Annual Meeting of the French Society for Immunology – SFI – porté par Lætitia Gautreau Rolland Enseignante-Chercheure en Immunologie – CRCINA (centre de recherche en cancérologie et immunologie Nantes-Angers)

En 2019, La Cité des Congrès a accueilli 43 congrès/expo (sur 131 manifestations MICE) dont 18 portés par des Ambassadeurs. Parmi les 43 congrès, 21 sont des congrès internationaux dont 13 ICCA.

Les Partenaires Culturels

La Cité a inscrit la dimension culturelle dans sa stratégie. Elle accompagne ainsi la politique culturelle de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole. Elle est aujourd'hui reconnue comme un acteur culturel incontournable de Nantes Métropole, dotée de capacités fédératrices des acteurs culturels du territoire et identifiée sur le plan national et international.

Elle a en effet renforcé au fil du temps ses collaborations et ses partenariats avec les autres structures culturelles de la Métropole.
Le partage et la coopération sont au cœur des ambitions de la Cité et essentiels pour proposer et offrir au plus grand nombre un programme riche et diversifié, composé d'événements de dimensions nationales et internationales, de propositions régionales exigeantes et de diffusion de talents émergents ou confirmés.

En 2019, La Cité a ainsi engagé 30 partenariats, notamment dans le domaine de la filière du livre avec Atlantide et les Utopiales. Dans le domaine du spectacle vivant, le Grand T, le lieu unique, scène nationale de Nantes, la Soufflerie de Rezé et la Bouche d'Air de Nantes et aujourd'hui Angers Nantes Opéra représentent des partenaires fidèles et indispensables au montage des trois saisons musicales : Jazz en Phase, Baroque en Scène et Eclats Francophones.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2019	Bilan 2019
	Renforcer nos partenariats		
Développer la visibilité événementielle des acteurs du territoire au bénéfice de la destination et de l'excellence de ses filières	Evénements accueillis pour le compte de nos partenaires	20	23
	Candidatures/Projets confirmés pour le compte de nos partenaires pour le futur	20	19
Rentrer dans une logique partenariale et pluriannuelle avec les grands événements accueillis	% de CA réalisé sur manifestations récurrentes sur le MICE	22%	29,4%
Rentrer dans une logique partenariale réciproque avec nos partenaires culturels au local, au national et à l'international	Nombre de chartes de partenariats signées avec des acteurs culturels	25	30
Prendre part à la chaîne de valeur territoriale et renforcer notre impact économique au bénéfice des acteurs du territoire	Retombées économiques - méthode France Congrès (en M€) (**)	83	94 M€

(**) lié au montant des investissements faits par la Cité

Axe 4 : Intensifier la politique RSE

La Cité toujours en pole position des centres de congrès écoresponsables

Pionnière dans ce domaine, La Cité est engagée dans la Qualité et la RSE depuis 16 ans. Ces valeurs sont ancrées dans l'ADN des équipes de La Cité, reconnues pour leurs valeurs humaines et leur professionnalisme.

Animée d'une profonde culture de développement durable, La Cité s'inscrit dans une démarche de gestion responsable de son bâtiment et multiplie ses efforts et initiatives pour minimiser l'impact environnemental de ses activités grâce à :

- La gestion optimisée de son infrastructure : Gestion performante des fluides grâce à la Gestion Technique Centralisée (GTC), 100 % d'énergie verte, chauffage urbain à vapeur par incinération des déchets, consommation d'eau maitrisée, panneaux photovoltaïques au printemps …
- Tri des déchets optimisé, dons à des associations, clauses développement durable dans les contrats de référencement, achats responsables ….

Mais surtout, La Cité encourage la tenue d'événements écoresponsables afin de réduire l'empreinte écologique des manifestations grâce à l'accompagnement de ses clients dans la démarche. Elle propose des produits biologiques et issus de circuits courts, une réduction du gaspillage alimentaire, un tri des déchets accompagné ou une redistribution à des associations, travail à la sensibilisation des exposants sur l'extinction des coffrets électriques sur stands pendant la nuit, l'utilisation des transports en communs…

La Cité est certifiée ISO 20121, ISO 9001**,** Charte Qualité et Développement Durable de France Congrès et unique palais des congrès français, parmi 30 au monde, à avoir obtenu l'AIPC (Association Internationale des Palais des Congrès) Quality Standards niveau « Or ».

La Cité est ancrée dans un territoire où le développement durable est une ligne directrice forte. 1ère ville française élue Capitale verte de l'Europe, 1ère ville d'Europe en nombre d'hôtels éco-certifiés, 1ère ville de France référencée au Global Destination Sustainability Index (seul organisme de veille dédié à la filière mondiale de l'événementiel durable), Nantes se classe parmi les premières éco-destinations urbaines en France.

Nantes fait partie des 9 destinations engagées dans le programme « Destinations Internationales Responsables » # ISO 20121.

La Cité pour Tous – Culture Solidaire

L'accès à la culture facilité
Pour les personnes, les familles les plus fragilisées, l'accès à la culture est un levier majeur d'inclusion et de cohésion sociale. Notre dispositif « La Cité pour tous - Culture Solidaire » a pour ambition de favoriser l'accès à la culture pour tous en facilitant l'accessibilité économique, physique et symbolique de l'offre artistique et culturelle.

En proposant un tarif solidaire, La Cité permet ainsi à des publics éloignés de la culture d'assister à des concerts, à des spectacles que la Cité produit et/ou accueille dans ses murs et hors les murs.

La Cité s'inscrit dans le dispositif Carte Blanche mis en place par la Ville de Nantes.

Tout au long de l'année, La Cité travaille en proximité avec les associations du territoire : Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Le restaurant social Pierre Landais, L'association Benoit Labre, L'association Vivre Libre 44, La Bibliothèque Emilienne Leroux gérée par l'association Lire située aux Dervallières, L'Orpan, L'association CSF des Dervallières etc.

6 200 personnes ont bénéficié de ce dispositif en 2019 avec :

- Des programmes spécifiques en direction du public scolaire grâce aux Utopiales, à Atlantide et à la Saison Baroque en Scène
- Un tarif solidaire à 2 euros
- Un accueil spécifique pour le public sourd et malentendants notamment sur les Utopiales
- Un accueil spécifique des migrants mineurs notamment sur Atlantide
- Des actions hors les murs à l'hôpital, au restaurant social Pierre Landais ou au Centre de détention

Actions sociétales

Mobilisation du personnel de la Cité

La Cité a organisé en fin d'année le Noël solidaire. Afin que personne ne soit oublié, en lien avec les restos du cœur, une collecte de jouets, vêtements et chaussures a été mise en place en interne et de nombreux salariés ont offert jouets, vêtements, chaussures etc.

La mise aux enchères de l'affiche des Utopiales

Tous les ans, La Cité met aux enchères la reproduction en très grand format de l'affiche des Utopiales de l'année en cours. En 2019, 800 € ont été versés au Secours Populaire.

Leviers d'action	Indicateurs	Plan 2019	Bilan 2019
	Intensifier la politique RSE		
Intensifier notre politique RSE par l'ouverture citoyenne	Personnes venues à la Cité dans le cadre de "La Cité pour tous".	3 000	6 200
	Evénements soutenus par la Cité ayant donné un accès privilégié aux citoyens(culture, CST, sociétal)	30	30
Favoriser la mobilisation des salariés	Absentéisme (maladie et AT, hors maternité et paternité)	<3%	3,10%
	Micro-absentéisme	<0,3%	0,35%
Développer les compétences des salariés	% formation / masse salariale	>2,5%	2,50%
Limiter notre impact environnemental	% de tri des déchets	18%	En cours
Inciter et développer l'éco-conception des événements dans une approche globale	Evénements avec calculateur de performance globale (Unimev) version 1 au minimum	15	/

A noter : le taux d'absentéisme est principalement dû à des absences pour causes de longues maladies.

2 Informations juridiques

1 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune autre société au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

2 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211, al.2 du Code de commerce, est rendu compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2019 : néant.

3 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur.

4 Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 76 787 € de la manière suivante :

Origine	Résultat bénéficiaire de l'exercice	76 787 €
Affectation		
	Report à nouveau	72 948 €
	Réserve	3 839 €

5 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

6 Observations du comité d'entreprise

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L.2312-18 du Code du travail.

7 Charges fiscalement non déductibles et charges réintégrées suite à un redressement fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2 759 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

8 Prises de participation ou de contrôle

Néant.

9 Contrôle du commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre commissaire aux comptes.

10 Tableau des résultats financiers de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices

Cf. annexe.

3 Informations Sociales, sociétales et environnementales

1 Informations liées à l'exercice d'une activité dangereuse

Néant.

4 Informations Diverses

1 Délais de paiement clients et fournisseurs

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	98,00					94,00
Montant total des factures concernées TTC	999 813	279 127	71 511	7 200	33 630	391 467
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	8%	2%	1%	0%	0%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	~ Délais contractuels : *20 jours*					

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	295,00					139,00
Montant total des factures concernées TTC	1 112 216,00	331 718,27	6 955,28	1 674,25	8 301,52	348 649,32
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	12%	3%	0%	0%	0%	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	0					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisé (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 443-1 du Code de Commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : *45 jours*					

2 Montant des prêts inter-entreprises consentis dans le cadre de l'article L. 511-6 3 bis du code monétaire et financier

La société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2019

SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Rapport au Conseil municipal de la ville de Nantes actionnaire, des représentants de la ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale NANTES METROPOLE AMENAGEMENT

Siège social :	2 avenue Carnot - BP 50906 - 44009 Nantes cedex 1 Tél. 02 40 41 01 30 / Fax 02 40 41 01 40
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	Nantes B 345 002 281 - 00045
Date de création :	21 mars 1988 (Atlanpole Développement, devenu Nantes Aménagement en 1992)
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	La réalisation d'opérations d'aménagement La réalisation d'opérations de construction L'exploitation de SPIC ou de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les actionnaires dans le domaine de leur politique de développement économique et immobiliè
Présidente :	**Pascale Chiron**
Directeur Général :	**Hassen Bouflim**
Commissaire aux comptes :	Béatrice Jestin (KPMG)
Nombre de salariés fin 2019 :	45,7 ETP

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 782 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES			**100%**
Nantes Métropole	29 773	982509 €	55,14%
Nantes	13 165	434445 €	24,38%
Saint Herblain	2051	67683 €	3,80%
Rezé	1743	57519 €	3,23%
Orvault	1121	36993 €	2,08%
Couëron	864	28512 €	1,60%
Carquefou	799	26367 €	1,48%
Bouguenais	766	25278 €	1,42%
La Chapelle-sur-Erdre	752	24816 €	1,39%
Sainte Luce-sur-Loire	575	18975 €	1,06%
Les Sorinières	339	11187 €	0,63%
Thouaré sur Loire	337	11121 €	0,62%
Sautron	318	10494 €	0,59%
La Montagne	279	9207 €	0,52%
Bouaye	257	8481 €	0,48%
Saint Jean de Boiseau	216	7128 €	0,40%
Le Pellerin	192	6336 €	0,36%
Indre	172	5676 €	0,32%
Saint Aignan de Grand Lieu	163	5379 €	0,30%
Brains	118	3894 €	0,22%
TOTAL	**54 000**	**1782000 €**	**100%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants Nantes Métropole :	*10 (Pascale Chiron, Pascal Pras, Alain Robert, Gérard Allard, Pierre Hay, Jocelyn Bureau, Ghislaine Rodriguez, Isabelle Mérand, Véronique Dubettier-Grenier et Michel Lucas)*
- dont représentant Ville de Nantes	*1 (Thomas Quero)*
Censeurs :	14
- dont censeur ville de Nantes :	1 *(Benoit Stekr-Ridel)*
- dont censeurs Nantes Métropole :	*3 (Marc Denis, Matthieu Annereau et François Fedini)*

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	DSP d'affermage pour la gestion du patrimoine économique communautaire (2012-2020) Marché de gestion, commercialisation et mandat de maintenance du patrimoine immobilier économique métropolitain (2017-2020) 1 contrat cadre décliné en conventions particulières visant à confier la maintenance et l'exploitation de différents immeubles (2012-2026) 23 Concessions d'aménagement 1 Mandat d'études et 1 mandat de réalisation 1 concession d'exploitation d'immeubles
Contrats conclus avec la ville de Nantes :	6 Concessions d'aménagement

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole :	9 123 813 € TTC en 2019
Financement apporté par la Ville de Nantes :	447 799 € TTC en 2019
Dernier résultat net comptable connu :	134 024 € en 2019
Garanties d'emprunt ville de Nantes :	0 (encours au 31/12/2019)
Garanties d'emprunt NM :	62 775 961 (encours au 31/12/2019)

Nantes Métropole Aménagement

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro
Immobilisations incorporelles	1 233
Immobilisations corporelles	18 074 574
Immobilisations financières	3 826
Total Actif immobilisé (I)	**18 079 633**
Stocks et en-cours	71 256 497
Créances d'exploitation	8 407 742
Autres créances	7 467 875
Total Actif Circulant (II)	**87 132 114**
Valeurs mobilières de placement	15
Disponibilités	38 692 881
Total Trésorerie (III)	**38 692 896**
Comptes de régularisation (IV)	**2 079 620**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**145 984 263**

PASSIF	€uro
Capital social	1 782 000
Réserves	1 319 067
Report à nouveau	0
Résultat de l'exercice	134 024
Autres subventions d'investissement	1 070 665
Capitaux propres (I)	**4 305 756**
Autres fonds propres (II)	**0**
Provisions pour risques et charges (III)	**18 105 853**
Emprunts et dettes	94 257 378
Fournisseurs et comptes rattachés	1 601 786
Dettes fiscales et sociales	2 991 245
Autres dettes	4 285 678
Total Dettes (IV)	**103 136 087**
Comptes de régularisation (V)	**20 436 568**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**145 984 263**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	66 329 861
Total des charges d'exploitation	68 521 123
dont charges de personnel	2 881 214
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-2 191 262**
Total des produits financiers	28
Total des charges financières	258 980
RESULTAT FINANCIER	**-258 952**
Total des produits exceptionnels	8 102 274
Total des charges exceptionnelles	5 464 042
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 638 232**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	53 994
BENEFICE OU PERTE	**134 024**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve des observations des Commissaires aux Comptes et sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

ADMINISTRATEUR VILLE DE NANTES

- M. QUERO

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2019

Conseil d'Administration du 26 mars 2019 :

- Point sur le marché du logement
- Présentation des opérations Pirmil les Iles & Champ de Manoeuvre
- Approbation du procès-verbal du 18/12/2018
- Acquisitions foncières

Conseil d'Administration du 28 mai 2019 :

- Approbation du PV du 26 mars 2019
- Point sur l'activité 2018 – Perspectives 2019 & Présentation des comptes annuels à la Collectivité
- Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Convention réglementée – avenant à la DSP
- Information sur les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (art L225-39 du Code de Commerce)

Conseil d'Administration du 10 décembre 2019 :

- Approbation du PV du 28 mai 2019
- Résultat probable 2019 – budget prévisionnel 2020
- Information sur les consultations bancaires
- Répartition des jetons de présence
- Acquisitions foncières
- Information sur les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales (art L225-39 du Code de Commerce)

Taux de participation de l'administrateur mandataire de la collectivité en 2019 : 100%

Jetons de présence pour 2019 : 690 € distribués à l'élu représentant la Ville de Nantes.

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Contrôles sur exercice 2019 :

Controles Ville de Nantes & Nantes Metropole :

La SPL fournit régulièrement ses prévisions sur opérations et Société et échange dans des cadres multiples avec la Direction du Contrôle de Gestion de Nantes Métropole / Ville de Nantes, ainsi qu'avec les Directions opérationnelles concernées par les sujets.
En 2019, les CRACL 2018 et PRD 2019 ont été présentés aux DGA concernées de la Ville de Nantes / Nantes Métropole, ainsi qu'à leurs collaborateurs, lors de la séance dite de « groupe technique » puis en « réunion d'arbitrage ».

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL NANTES METROPOLE AMENAGEMENT** 2019

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion provisoire du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

Comptes annuels

2019

- SOMMAIRE -

Bilan - Compte de Résultat

Bilan - Actif — 3
Bilan - Passif — 4
Bilan - Actif par nature — 5
Bilan - Passif par nature — 6
Compte de résultat — 7
Compte de résultat par nature — 9

Annexe

Fiche signalétique — 12
Liste des opérations — 13
Faits caractéristiques de l'exercice — 15
Règles et méthodes 2019 — 15
Immobilisations — 20
Amortissements — 21
En-cours des conventions d'aménagement 2019 — 22
Provisions et dépréciations — 23
Créances et dettes — 24
Etat des emprunts en cours — 25
Garantie reçue sur emprunt — 26
Concours bancaires — 27
Charges à payer — 28
Produits à recevoir — 29
Charges et produits constatés d'avance — 30
Charges et produits exceptionnels — 31
Transfert de charges — 32
Ventilation du chiffre d'affaires 2019 — 33
Effectif moyen — 34
Composition du capital social — 35
Variation des capitaux propres — 36
Détermination du résultat fiscal — 37
Engagements hors bilan 2019 — 38

Bilan

et

Compte de résultat

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	178 962	177 729	1 233	26 292
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 181 696		1 181 696	1 552 046
Constructions	25 641 012	10 454 668	15 186 344	21 133 024
Installations techniques, matériel, outillage	106 343	59 499	46 844	61 286
Autres immobilisations corporelles	4 545 938	2 892 181	1 653 757	1 190 931
Immobilisations en cours	5 935		5 935	20 856
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 000		2 000	2 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 826		1 826	1 826
ACTIF IMMOBILISE	**31 663 713**	**13 584 077**	**18 079 635**	**23 988 261**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	70 346 870		70 346 870	55 871 574
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	909 628		909 628	667 601
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 618 579	210 837	8 407 743	10 682 497
Autres créances	7 467 875		7 467 875	13 442 860
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	15		15	15
(dont actions propres :)				
Disponibilités	38 692 882		38 692 882	33 128 076
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 079 616		2 079 616	2 038 170
ACTIF CIRCULANT	**128 115 465**	**210 837**	**127 904 628**	**115 830 793**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**159 779 178**	**13 794 914**	**145 984 264**	**139 819 054**

Bilan - Passif

Rubriques			31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	1 782 000)	1 782 000	1 782 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			113 929	107 684
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 205 140	1 086 487
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			134 024	124 898
Subventions d'investissement			1 070 666	1 162 868
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**4 305 759**	**4 263 936**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			18 105 853	22 435 425
PROVISIONS			**18 105 853**	**22 435 425**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			87 006 146	83 084 340
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	6 219 147	6 142 680
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			1 032 086	1 554 569
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 601 786	2 414 083
Dettes fiscales et sociales			2 991 246	3 225 408
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			309 123	337 504
Autres dettes			3 976 547	2 404 378
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			20 436 570	13 956 731
DETTES			**123 572 652**	**113 119 692**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**145 984 264**	**139 819 054**

Bilan - Actif par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2019
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 233				1 233
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	164 348	556 688	460 660		1 181 696
Constructions	700 007	11 615 220	2 776 703	94 415	15 186 344
Installations techniques, matériel, outillage		13 424		33 420	46 844
Autres immobilisations corporelles	330 514	570 207	43 475	709 560	1 653 757
Immobilisations en cours			1 950	3 985	5 935
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations par mise en équivalence	2 000				2 000
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	826	200	200	600	1 826
ACTIF IMMOBILISE	**1 198 928**	**12 755 739**	**3 282 988**	**841 980**	**18 079 635**
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens		70 346 870			70 346 870
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	386 938	518 569	4 121		909 628
CREANCES					
Créances clients et comptes rattachés	754 832	7 355 881	77 067	219 962	8 407 743
Mandants	(1 305 997)				(1 305 997)
Autres créances	310 128	8 454 219	5 033	4 492	8 773 872
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		15			15
(dont actions propres :					
Disponibilités	38 692 724	97		62	38 692 882
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	22 986	36 555	13 028	1 701	74 270
ACTIF CIRCULANT	**38 861 610**	**86 712 207**	**99 250**	**226 216**	**125 899 283**
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
Neutralisation du résultat intermédiaire		2 005 346			2 005 346
Compte de liaison	16 852 670	57 396 673	377 305	375 857	75 002 505
TOTAL GENERAL	**56 913 208**	**158 869 965**	**3 759 543**	**1 444 054**	**220 986 770**

Bilan - Passif par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2019
Capital social ou indi' (dont versé :)	1 782 000				1 782 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)					
Réserve légale	113 929				113 929
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)					
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 205 140				1 205 140
Report à nouveau					
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(115 067)		79 753	169 338	134 024
Subventions d'investissement			1 070 666		1 070 666
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES	**2 986 002**		**1 150 419**	**169 338**	**4 305 759**
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
AUTRES FONDS PROPRES					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	14 884	18 035 624		55 345	18 105 853
PROVISIONS	**14 884**	**18 035 624**		**55 345**	**18 105 853**
DETTES FINANCIERES					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 706 341	83 083 984	1 215 822		87 006 146
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. Participatifs)		5 939 962	66 716	212 469	6 219 147
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 023 499	7 150	1 437	1 032 086
DETTES D'EXPLOITATION					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 456	1 018 497	43 715	229 118	1 601 786
Mandants					
Dettes fiscales et sociales	546 806	2 310 567	43 227	90 646	2 991 246
DETTES DIVERSES					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309 123				309 123
Autres dettes	(211 285)	4 142 976	13 294	31 563	3 976 547
COMPTES DE REGULARISATION					
Produits constatés d'avance			328 204		328 204
DETTES	**3 661 441**	**97 519 484**	**1 718 128**	**565 233**	**103 464 286**
Ecarts de conversion passif					
Neutralisation du résultat intermédiaire		20 108 366			20 108 366
Compte de liaison	50 250 881	23 206 491	890 996	654 137	75 002 505
TOTAL GENERAL	**56 913 208**	**158 869 965**	**3 759 543**	**1 444 054**	**220 986 770**

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	61		61	
Production vendue de biens	26 616 987		26 616 987	53 305 512
Production vendue de services	4 067 830		4 067 830	4 830 542
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**30 684 879**		**30 684 879**	**58 136 054**
Production stockée			14 475 297	6 928 333
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 169 647	25 489 257
Autres produits			39	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			**66 329 861**	**90 553 645**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			45 674 013	62 092 324
Impôts, taxes et versements assimilés			727 747	738 697
Salaires et traitements			1 962 199	1 968 093
Charges sociales			919 016	887 896
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 165 487	1 586 681
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			91 317	61 860
Dotations aux provisions			18 035 625	22 363 628
Autres charges			-54 279	195 862
CHARGES D'EXPLOITATION			**68 521 124**	**89 895 040**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-2 191 262**	**658 605**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			28	31
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**28**	**31**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			258 980	589 413
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**258 980**	**589 413**
RESULTAT FINANCIER			**-258 952**	**-589 382**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-2 450 215**	**69 223**

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 239
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 102 275	6 433 635
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**8 102 275**	**6 437 874**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 235	72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 421 807	6 351 954
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**5 464 042**	**6 352 025**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**2 638 233**	**85 849**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	53 994	30 174
TOTAL DES PRODUITS	**74 432 164**	**96 991 550**
TOTAL DES CHARGES	**74 298 140**	**96 866 652**
BENEFICE OU PERTE	**134 024**	**124 898**

Compte de résultat par nature

Rubriques	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2019
Ventes de marchandises	61				61
Production vendue de biens		26 616 987			26 616 987
Production vendue de services	189 173	1 400 612	745 298	1 732 747	4 067 830
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**189 234**	**28 017 599**	**745 298**	**1 732 747**	**30 684 879**
					-
Production stockée		14 475 297			14 475 297
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dép., prov. (et amort.), transferts de chg	3 067 583	18 043 444	36 988	21 633	21 169 647
Autres produits			39		39
PRODUITS D'EXPLOITATION	**3 256 817**	**60 536 339**	**782 325**	**1 754 380**	**66 329 861**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approv.					
Variation de stock (matières premières et approv.)					
Autres achats et charges externes	848 453	44 121 632	183 213	520 714	45 674 013
Impôts, taxes et versements assimilés	150 437	311 248	186 244	79 818	727 747
Salaires et traitements	1 401 566		46 792	513 841	1 962 199
Charges sociales	919 016				919 016
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	160 663	655 279	245 057	104 488	1 165 487
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		38 554	24 025	28 737	91 317
Dotations aux provisions		18 035 625			18 035 625
Autres charges	(189 336)	(297 664)	90 986	341 735	(54 279)
CHARGES D'EXPLOITATION	**3 290 800**	**62 864 673**	**776 317**	**1 589 334**	**68 521 124**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(33 983)**	**(2 328 334)**	**6 008**	**165 047**	**(2 191 262)**
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations	28				28
Produits des autres VM et créances de l'AI					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur dép. et prov., transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de VMP					
PRODUITS FINANCIERS	**28**				**28**
Dot financières aux amort., dép. et prov.					
Intérêts et charges assimilées	25 148	210 379	23 454		258 980
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de VMP					
CHARGES FINANCIERES	**25 148**	**210 379**	**23 454**		**258 980**
RESULTAT FINANCIER	**(25 120)**	**(210 379)**	**(23 454)**		**(258 952)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(59 103)**	**(2 538 712)**	**(17 446)**	**165 047**	**(2 450 215)**

Compte de résultat par nature suite

	Fonctionnement & Mandats	Concessions d'aménagement	Conventions particulières	Concessions d'exploitation, Affermage	Total au 31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	93	8 000 000	97 192	4 990	8 102 275
Reprises sur dép. et provisions, transferts de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**93**	**8 000 000**	**97 192**	**4 990**	**8 102 275**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 543	40 000	(7)	699	42 235
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	519	5 421 288			5 421 807
Dotations exceptionnelles aux amort., dép et provisions					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 063**	**5 461 288**	**(7)**	**699**	**5 464 042**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 970)**	**2 538 712**	**97 199**	**4 292**	**2 638 233**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					
Impôts sur les bénéfices	53 994				53 994
TOTAL DES PRODUITS	**3 256 937**	**68 536 339**	**879 517**	**1 759 370**	**74 432 164**
TOTAL DES CHARGES	**3 372 004**	**68 536 339**	**799 764**	**1 590 032**	**74 298 140**
BENEFICE OU PERTE	**(115 067)**		**79 753**	**169 338**	**134 024**

Annexe

Fiche signalétique

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE - NANTES-MÉTROPOLE AMENAGEMENT

Date de constitution : 21 mars 1988
Siège Social : 2-4 avenue Carnot - NANTES
Bureaux : 2-4 avenue Carnot - NANTES
Durée : 99 ans
Registre du Commerce : Nantes B 345 002 281
N° SIRET : 345 002 281 000 45

ACTIONNAIRES	% DU CAPITAL	CAPITAL SOUSCRIT EN €UROS	CAPITAL LIBERE EN €UROS	NOMBRE D'ACTIONS	NOMBRE DE SIEGES ADMINISTRATEURS	NOMBRE DE SIEGES CENSEURS
I - COLLECTIVITES LOCALES						
Nantes Métropole		982 509	982 509	29 773	10	3
Ville de Nantes		434 445	434 445	13 165	1	1
Ville de Bouaye		8 481	8 481	257	1	
Ville de Bouguenais		25 278	25 278	766	1	
Ville de Brains		3 894	3 894	118	1	
Ville de Carquefou		26 367	26 367	799		1
Ville de Couëron		28 512	28 512	864		1
Ville d'Indre		5 676	5 676	172		1
Ville de La Chapelle sur Erdre		24 816	24 816	752		1
Ville de La Montagne		9 207	9 207	279		1
Ville du Pellerin		6 336	6 336	192		1
Ville des Sorinières		11 187	11 187	339	1	
Ville d'Orvault		36 993	36 993	1 121	1	
Ville de Rezé		57 519	57 519	1 743		1
Ville de St Aignan de Grand Lieu		5 379	5 379	163	1	
Ville de St Herblain		67 683	67 683	2 051		1
Ville de St Jean de Boiseau		7 128	7 128	216		1
Ville de Ste Luce sur Loire		18 975	18 975	575		1
Ville de Sautron		10 494	10 494	318	1	
Ville de Thouaré		11 121	11 121	337		1
TOTAL	100 %	1 782 000	1 782 000	54 000	18	15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRESENTANT DE L'ETAT :
M. Le Préfet de la Région des Pays de Loire

ADMINISTRATEURS	MANDAT VENANT A EXPIR. AGO STATUANT	REPRESENTANTS	DATE DE DESIGNATION
I - COLLECTIVITES LOCALES			
- Nantes Métropole	Mandat Elue	Mme CHIRON	12/06/2014
	Mandat Elu	M. ROBERT	12/06/2014
	Mandat Elue	Mme RODRIGUEZ	12/06/2014
	Mandat Elue	Mme DUBETTIER-GRENIER	12/06/2014
	Mandat Elu	M. LUCAS	10/04/2015
	Mandat Elu	M. HAY	12/06/2014
	Mandat Elu	M. ALLARD	12/06/2014
	Mandat Elu	M. BUREAU	12/06/2014
	Mandat Elu	M. PRAS	12/06/2014
	Mandat Elue	Mme MÉRAND	12/06/2014
- Ville de Nantes	Mandat Elu	M. QUÉRO	12/06/2014
- Ville de Bouaye	Mandat Elu	M. HERVOCHON	12/06/2014
- Ville de Bouguenais	Mandat Elue	Mme LANDREAU	12/06/2014
- Ville de Brains	Mandat Elu	M. HUVELIN	12/06/2014
- Ville des Sorinières	Mandat Elu	Mme SCUOTTO	26/06/2018
- Ville d'Orvault	Mandat Elue	Mme MAISONNEUVE	12/06/2014
- Ville de St Aignan de Grand Lieu	Mandat Elu	M. LEMASSON	12/06/2014
- Ville de Sautron	Mandat Elue	Mme GESSANT	12/06/2014
II - CENSEURS			
- Nantes Métropole	Mandat Elue	M. DENIS	19/10/2015
	Mandat Elu	M. FEDINI	11/12/2014
	Mandat Elu	M. ANNEREAU	11/12/2014
	Mandat Elu	M. STEKR-RIDEL	12/06/2014
- Ville de Nantes	Mandat Elue	Mme COUPAYE	12/06/2014
- Ville de Carquefou	Mandat Elu	M. JOYEUX	25/06/2018
- Ville de Couëron	Mandat Elu	M. DAVID	12/06/2014
- Ville d'Indre	Mandat Elu	M. LE GUEN	12/06/2014
- Ville de La Chapelle sur Erdre	Mandat Elue	Mme GENDRONNEAU	12/06/2014
- Ville de la Montagne	Mandat Elu	M. GAVOUYERE	27/08/2018
- Ville du Pellerin	Mandat Elu	M. VINCE	31/05/2018
- Ville de Rezé	Mandat Elu	M. BOCHER	12/06/2014
- Ville de St Herblain	Mandat Elu	M. CHANU	11/12/2014
- Ville de St Jean de Boiseau	Mandat Elu	M. ALIX	13/12/2016
- Ville de Ste Luce sur Loire	Mandat Elu	M. MOUNIER	12/06/2014
- Ville de Thouaré		M. Anthony BARBIER	26/01/2018
- Caisse des Dépôts & Consignations			

COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRE
KPMG
représenté par Béatrice JESTIN
désigné le 16/04/2018
jusqu'à l'exercice 2023 inclus

SUPPLEANT
Cabinet Salustro Reydel
représenté par Jean-Claude REYDEL
désigné le 16/04/2018
jusqu'à l'exercice 2023 inclus

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Expert-comptable : CIFRALEX, Nantes

DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE :
M. Hassan BOUFLIM
nommé à cette fonction le 13/10/2017

PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mme Pascale CHIRON (désignée le 12/06/2014)
VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : M. Pascal PRAS (désigné le 12/06/2014)

AMENAGEMENT

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT		
1400	NANTES CHANTRERIE 1	Nantes Métropole
1414	BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423	NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1424	ORVAULT BOIS CESBRON	Nantes Métropole
1426	ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430	ORVAULT LA JALLIERE	Nantes Métropole
1431	NANTES CLOS TOREAU	Ville de Nantes
1432	LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434	NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435	NANTES VALLON DES DERVALLIERES	Ville de Nantes
1436	ORVAULT VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437	NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438	LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439	NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1441	SAUTRON CARROSSERIE	Ville de Sautron
1442	NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1443	NANTES PRU BOTTIERE	Ville de Nantes
1444	BRAINS LES COURTILS	Nantes Métropole
1445	LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1446	NANTES ORI BOUFFAY	Nantes Métropole
1447	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU - LES TREILLES	Ville de Saint Aignan
1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole
1449	TIVOLI	Ville de Nantes
1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451	DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1453	BOTTIERE PIN SEC	Nantes Métropole
1454	LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
1456	PLACE DES DERVALLIERES	Nantes Métropole
3417	NANTES ILOT BOUCHERIE	Ville de Nantes
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - OPERATIONS DE CONSTRUCTION		
3428	ILOT 5B EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3428 PEM	PEM EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3435	POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3450	BAS CHANTENAY - BATIMENTS	Nantes Métropole
3452	MELLINET - BATIMENTS	Nantes Métropole
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE	Ville des Sorinieres
MANDATS D'ETUDE		
2502	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES	Nantes Métropole
2504	ETUDES NANTES BAS-CHANTENAY	Nantes Métropole
2505	ETUDES PROJET URBAIN GOHARDS	Nantes Métropole
2510	ETUDES CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
2512	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES II	Nantes Métropole
2513	ETUDES ECOLES J.FERRY & J. VERNE	Ville de La Montagne
2514	ETUDES ARBRES AUX HERONS	Nantes Métropole
MANDATS DE REALISATION		
2740	PISCINE MALAKOFF	Ville de Nantes
2764	NANTES HABITAT RESTRUCT BOUT DES LANDES	Nantes Habitat
2765	BIO OUEST ILE DE NANTES 2	Nantes Métropole
2766	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2013-2016	Nantes Métropole
2767	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2017-2019	Nantes Métropole
2768	RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	Ville d'Indre

IMMOBILIER ECONOMIQUE

AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN

6801	A0001	NANTES CREATIC
6804	A0004	MALLEVE 1 BUREAUX
6805	A0005	MALLEVE 2
6806	A0006	BIO OUEST - ILE DE NANTES
6807	A0007	LES GRANITS
6808	A0008	CARRE D'ENTREPRISES COUERON
6809	A0009	REZE CREATIC

GESTION DE COPROPRIETE

	M0012	DERVALLIERES 2 COPROPRIETE
	M0015	COUR ARTISANALE COPROPRIETE

CONCESSIONS VILLE DE NANTES

7402	F7402	PETIT PORT
7415	E7415	SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)
7417	E7417	CENTRE COMMERCIAL BOUCHERIE
7453	E7453	CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - EXPLOITATION BATIMENTS

7428	E7428	GARE SUD
7436	E7436	SUPERETTE D'ORVAULT
7450	E7450	BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE
7452	E7452	MELLINET GESTION LOCATIVE
7434	E7434	HUB CREATIC
7447	E7447	CENTRE COMMERCIAL SAINT AIGNAN

CONVENTIONS PARTICULIERES ET DIVERS

7001	B7001	CARNOT LOCATIF
7810	B7810	POLE ASSERAY
7811	B7811	DERVALLIERES 1
7812	B7812	DERVALLIERES 2
7813	B7813	DERVALLIERES 3 (commerces)
7815	B7815	COUR ARTISANALE BELLEVUE
7822	B7822	CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE
7825	B7825	CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE 2017-2020 COMMUNAUTE URBAINE (et régie de recettes)

	R0008	CTRE CIAL ST JEAN DE BOISEAU
	R0010	CHEVIRE ERPI NANTES
	R0011	MAISON DE L'EMPLOI BELLEVUE NANTES
	R0012	NANTES BIOTECH
	R0013	LA CHANTRERIE
	R0014	NANTES NORD
	R0015	SAINT AIGNAN
	R0016	COWORK'IN SILLON

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2015-06 en date 23 Novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables, relatif au Plan Comptable Général.

La société publique locale est régie par les dispositions de l'article L.327-1 du Code de l'urbanisme, toutefois la loi comptable du 30 Avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 restent la référence.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- Par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- Par l'avis 93/09 du 08 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (Guides comptables professionnels des EPL, activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS

Les règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC relatifs à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs a imposé à partir du 1er janvier 2005 la comptabilisation des immobilisations par composants et la revue des durées d'amortissement. Ces nouvelles règles comptables s'appliquent uniquement pour Nantes Métropole Aménagement au patrimoine immobilier détenu en propre ou en concession, les autres immobilisations étant non significatives.

Toutefois, les immeubles du Petit Port n'ont pas fait l'objet d'une modification de comptabilisation. Ce patrimoine, au contraire des autres immeubles gérés en concession, est un bien de retour pour la collectivité à la clôture de l'opération (les autres sont des biens de reprise). Cette opération de concession est assimilable à une concession de service public, exclue des règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC.

La reconstitution des composants bruts a été faite à partir des pièces d'origine, sauf pour l'immeuble Carnot, où la valeur des composants a été déterminée selon la moyenne des ratios déterminés pour une même famille.

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées exclusivement de logiciels, amorties de façon linéaire sur une durée de un à cinq ans.

Pas d'évolution significative concernant les immobilisations incorporelles de la société sur 2019.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les biens du domaine concédé, mis dans la concession par le concessionnaire devront être remis au concédant à la fin de celle-ci dans les conditions définies dans la convention de concession.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation normale.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Installations techniques, mat. et outillage	8 à 10 ans
Intall. Générales agencts, aménagts	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

En ce qui concerne les constructions, la décomposition retenue et les durées d'amortissement appliquées en mode linéaire ont été déterminées à partir des caractéristiques techniques et des situations notamment géographiques des immeubles.

Gros œuvre	30 à 60 ans
Couverture	25 ans
Menuiseries extérieures	25 ans
Chauffage collectif	25 ans
Etanchéité	15 ans
Ravalement	15 ans
Electricité	25 ans
Plomberie / Sanitaire	25 ans
Ascenseurs	15 ans
Autres (peinture, sols etc…)	15 ans

La possibilité d'incorporer les frais financiers, à partir du commencement de la construction jusqu'à sa date d'achèvement, dans le coût de production des immobilisations corporelles produites a été retenue.

LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS D'IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE SONT LES SUIVANTS:

Principales cessions :

L'immeuble Ilot Boucherie a été vendu en janvier 2019 pour un montant de 8 000 000€.
A la date de cession sa VNC était de 5 421 287€.

Principales acquisitions :

Société	Remplacement interphonie siège social	7 745€
Mallève bureau	Travaux électricité	44 372€
	Peinture et sols	79 234€
Carré entr. Couëron	Climatisation	14 000€
Bas Chantenay	Réaménagement bâtiment Cassini	500 430€

PRETS ET AVANCES INTERNES

Les prêts et avances internes faites entre opérations sont retraités afin de ne pas figurer dans les comptes annuels.
Ces mouvements concernent uniquement des avances entre des opérations "mères" et leurs opérations "filles"

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

La recommandation de CNC n°2003-R.01 a explicitement placé la médaille du travail dans le champ d'application du règlement n°2000-06 sur les passifs pour les comptes clos à compter de 2003. Une provision a été constituée pour la première fois en 2004.
Elle a été calculée, conformément à l'article 52 de l'accord d'entreprise signé le 1er mars 1999, en fonction :

- De la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille du travail (probabilité qui dépend notamment de la dotation du personnel et des tables de mortalités),
- De l'actualisation des montants,
- De la gratification prévue par l'accord d'entreprise,

Au 31 Décembre 2019, le montant provisionné est de 14 884€.

PROVISION POUR CHARGES

Afin de pouvoir respecter la convention d'exploitation, un plan de charges est suivi en prévision des gros travaux d'entretien à effectuer dans les immeubles du site de Petit Port.

Sur l'exercice 2019, aucune reprise de provision n'a été constatée, il reste un montant de provision de 55 345€.

EMPRUNTS

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la société et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans la limite fixée par la loi des emprunts contractés par la société.

Le détail des emprunts et des garanties est donné en pages 25 et 26.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissements sont comptabilisées dès la signature de l'accord (convention de subvention) sauf s'il existe des conditions suspensives. Elles servent à financer une immobilisation amortissable. Elles sont rapportées au compte de résultat de l'exercice au rythme de l'amortissement.

Les immeubles faisant désormais l'objet d'une décomposition par composants, les subventions qui ont servi à financer ceux-ci, ont été ventilées proportionnellement entre les différents composants.

Le montant de la quote-part de subvention portée au compte de résultat est de 102 182€

CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation à 100% lorsque la société est en liquidation ou en redressement judiciaire. Pour les autres créances, la dépréciation est déterminée au cas par cas.

TRESORERIE

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les excédents de trésorerie sont placés, dans le cadre de mandats conclus avec nos partenaires financiers, sur des produits sécurisés (comptes rémunérés, sicav de trésorerie …).
Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat suivant la méthode "FIFO". En fin d'exercice, suivant la valorisation de l'établissement bancaire, une moins-value peut être calculée et provisionnée pour dépréciation.

DISPONIBLE :

La disponibilité provenant des opérations conventionnées est de 37 137 544€, tandis que pour la société et les opérations propres l'excédent de trésorerie s'élève à 1 551 237€.

CONCOURS BANCAIRES :

Par ailleurs, les opérations d'aménagement ont eu recours à des lignes de crédit auprès d'établissements financiers pour un montant total de 4 410 000€ dont le détail est annexé à la page 27.

CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions recommandées par l'avis CNC n° 99.05. Ainsi, l'impact des concessions sur le compte de résultat est nul.

Le montant qui figure au bilan sous la rubrique en-cours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

- Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
- Au dénominateur : le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les conventions de concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
- Comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- Compte de provisions pour risques et charges :
  - Pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées au risque du concessionnaire (Nantes Métropole Aménagement n'ayant pas d'opération de ce type),
- Pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées,
- Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté.
  Pour toutes les opérations de concessions d'aménagement de Nantes Métropole Aménagement il est prévu contractuellement :
- Un retour du boni au concédant,
- L'ajustement du financement apporté par la collectivité concédante à l'opération, lequel se traduira par une participation contractualisée par avenant.

Ainsi, les opérations réalisées sous le contrôle du concédant, sont à leurs risques et profits, sauf faute professionnelle du concessionnaire. Compte tenu de cette garantie et de l'absence totale de risque aujourd'hui sur les opérations concédées, aucune provision sur les concessions présentant un risque de déficit n'a été comptabilisée.

Le tableau page 22 reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de concessions d'aménagement.

Transfert de charges vers les opérations :

Nantes Métropole Aménagement n'est pas autorisée à imputer ses charges réelles de fonctionnement. Elle impute seulement une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les conventions de concessions (rémunération forfaitaire, proportionnelle, …) par l'intermédiaire de comptes de transfert de charges.
Le montant pour l'exercice 2019 est de 2 857 089€ concernant les concessions d'aménagement et de 200 708€ concernant les concessions d'exploitation de l'immobilier économique.

AUTRES INFORMATIONS

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés sur l'exercice est de 26 654€ pour la mission d'arrêté des comptes 2019.

Les transferts de charges de fonctionnement imputables à l'activité Immobilier Economique transitaient sur les exercices antérieurs à 2018 par le compte 791180. A compter de l'exercice 2018, c'est le compte 658200 qui est mouvementé.

Les mesures de confinement prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid 19 impactent l'activité de la Société depuis mi-mars 2020. La production des comptes annuels a été ralentie du fait de l'activité partielle de certains collaborateurs. De même, le renouvellement des instances de la société prévu dans la foulée du 2nd tour des élections municipales a dû être décalé au mois de septembre 2020. D'ici cette date, nous devrons mesurer les conséquences du confinement et du redémarrage progressif de l'activité sur les comptes 2020.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	177 282		1 680
Terrains	1 552 046		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	30 865 369		
Constructions sur sol d'autrui	1 922 257		
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	115 188		
Installations générales, agenc., aménag.	3 157 570		669 053
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	689 773		22 856
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	20 856		525 236
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**38 323 060**		**1 217 145**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 826		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**3 826**		
TOTAL GENERAL	**38 504 168**		**1 218 824**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			178 962	
Terrains		370 350	1 181 696	
Constructions sur sol propre		7 146 614	23 718 755	
Constructions sur sol d'autrui			1 922 257	
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.	7 361	1 484	106 343	
Installations générales, agencements divers	-7 361		3 833 984	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		675	711 955	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	540 157		5 935	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**540 157**	**7 519 123**	**31 480 924**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 826	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**3 826**	
TOTAL GENERAL	**540 157**	**7 519 123**	**31 663 713**	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 990	26 738		177 729
Terrains				
Constructions sur sol propre	11 654 602	895 742	2 095 676	10 454 668
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 902	5 597		59 499
Installations générales, agenc. et aménag. divers	2 122 282	181 393	966	2 302 709
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	534 131	56 016	675	589 472
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**14 364 917**	**1 138 749**	**2 097 317**	**13 406 348**
TOTAL GENERAL	**14 515 907**	**1 165 487**	**2 097 317**	**13 584 077**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Nom de l'opération	Collectivité Co-contractante	Date de la Signature de la convention	Date expiration de la convention	Prise en charge résultat (a)	Résultat Prévisionnel Hors Part. Concédant	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31-déc	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du résultat intermédiaire	Participatio à recevoir H
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT													
1400 ZAC DE LA CHANTRERIE I	N.M.	11/07/1988	31/12/2020	Collectivité	(478 902)	480 000		16 666 397	21 895 667		5 229 270	494 973	480 000
1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	N.M.	11/04/1996	31/12/2020	Collectivité	1 626			8 294 190	7 911 545	382 645		(1 491)	
1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	N.M.	11/10/2002	31/12/2020	Collectivité	(2 465 937)	2 466 844	2 466 844	51 820 660	47 844 187	3 976 473		(339 184)	
1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	N.M.	27/05/2003	31/12/2019	Collectivité	(156 852)	159 091	159 091	5 613 087	5 613 119		32	(2 239)	
1426 ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	N.M.	25/06/2003	31/12/2020	Collectivité	(317 010)	317 073	317 073	2 886 496	950 747	1 935 749		(229 647)	
1427 ZAC ERDRE PORTERIE	N.M.	24/10/2003	31/12/2020	Collectivité	(1 711 495)	1 713 037	1 648 387	42 082 512	44 514 419		2 431 907	(337 220)	64 650
1428 ZAC EURONANTES GARE	N.M.	09/03/2004	31/12/2025	Collectivité	(720 350)	729 481	663 121	66 937 853	71 157 720		4 219 867	(171 934)	66 360
1430 ZAC DE LA JALIERE	N.M.	21/01/2004	31/12/2020	Collectivité	3 795			4 005 801	3 722 193	283 608		(2 713)	
1431 CLOS TOREAU	NANTES	20/09/2004	31/12/2019	Collectivité	(1 421 090)	1 842 858	2 077 858	11 136 530	11 151 531		15 001	(656 768)	(235 000
1432 ZAC DE LA BREHANNERIE	N.M.	04/07/2005	31/12/2020	Collectivité	303			1 525 639	1 635 178		109 539	(182)	
1434 LES BRUYERES	NANTES	03/01/2006	31/12/2019	Collectivité	(169 467)	172 618	172 618	9 099 305	9 222 728		123 423	(3 151)	
1435 VALLON DES DERVALLIERES	NANTES	25/01/2006	31/12/2021	Collectivité	(1 299 793)	1 301 600	1 301 600	11 885 159	12 231 188		346 029	(60 147)	
1436 ZAC VALLON DES GARETTES	N.M.	16/10/2006	31/12/2021	Partagé	(734 336)	735 310	1 695 310	26 843 403	27 534 443		691 040	(1 016 124)	(960 000
1437 ZAC MALAKOFF CENTRE	N.M.	21/01/2008	31/10/2022 (*)	Collectivité	(170 055)	170 205	170 205	11 775 744	14 224 607		2 448 863	2 303	
1438 ZAC DES VIGNES	N.M.	24/06/2004	31/12/2024	Collectivité	1 025			15 643 153	15 244 633	398 520		(688)	
1439 ZAC MADELEINE CHAMPS MARS	N.M.	19/01/1993	31/12/2022	Collectivité				56 393 652	52 599 775	3 793 877			
1441 ILOT DE LA CAROSSERIE SAUTRON	SAUTRON	13/01/2011	31/12/2018	Partagé	(2 298 650)	2 386 786	2 386 786	5 886 736	5 934 778		48 042	(88 136)	
1442 DESIRE COLOMBE	NANTES	05/07/2011	31/12/2020	Partagé	(2 123 535)	2 131 550	3 631 550	7 665 756	6 896 733	769 023		(1 754 336)	(1 500 000
1443 P.R.U LA BOTTIERE	NANTES	15/12/2011	31/12/2019	Partagé	(5 003 290)	5 004 380	4 967 380	5 626 724	5 636 885		10 161	35 912	37 000
1444 ZAC DES COURTILS	N.M.	20/02/2012	31/12/2019	Partagé	437			731 396		731 396			
1445 ZAC DE LA GAUDINIERE	N.M.	20/02/2012	31/12/2026	Partagé	1 659			600 157	1 310	598 847			
1446 ORY BOUFFAY	N.M.	07/05/2012	31/12/2019	Partagé	(523 497)	523 500	450 000	783 503	795 896		12 393	43 498	73 500
1447 SAINT AIGNAN LES TREILLES	SAINT AIGNAN	03/12/2012	31/12/2027	Partagé	3 098			96 545		96 545			
1448 ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	N.M.	22/07/2015	31/12/2032	Partagé	(5 769 024)	5 770 000		9 888 651	2 136 590	7 752 061		(2 214 733)	5 770 000
1449 TIVOLI	NANTES	02/05/2016	31/12/2022	Partagé	(488 053)	490 000		233 189		233 189			490 000
1450 BAS CHANTENAY	N.M.	24/11/2016	31/12/2034	Partagé	(24 976 005)	24 984 045		12 908 392	6 062 963	6 845 429		1 430 963	24 984 045
1451 DOULON GOHARDS	N.M.	06/01/2017	31/12/2034	Partagé	(10 388 020)	10 388 362	9 191 458	11 650 463	23 023	11 627 440		(9 187 081)	1 196 904
1452 CASERNE MELLINET	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé	4 130			12 332 606	3 411 545	8 921 061		(362)	
1453 BOTTIERE PIN SEC	N.M.	08/02/2019	31/12/2030	Partagé	163			341 933		341 933			
1454 SANGLERIE	LES SORINIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé	(838 034)	340 000		105 692		105 692			340 000
1455 PIRMIL LES ISLES	N.M.	09/07/2018	31/12/2037	Partagé	(7 948 271)	7 948 934	3 385 823	20 278 399		20 278 399		(3 385 823)	4 563 111
1456 PLACE DES DERVALLIERES	N.M.	12/07/2019	31/12/2027	Partagé	7 835			72 949		72 949			
SOUS TOTAL					**(69 977 595)**	**70 055 674**	**34 685 104**	**431 812 672**	**378 353 403**	**69 144 836**	**15 685 567**	**-17 444 310**	**35 370 57**
OPERATIONS DIRECTES ET PATRIMONIALES													
3428 ILOT 5 B EURONANTES	N.M.	14/09/2015	31/12/2025	Collectivité	85			10 782 524	11 976 763		1 194 239	(77)	
3428 PEM EURONANTES	N.M.	12/07/2017	31/12/2025	Collectivité	1 291			243 585		243 585			
3435 POLE ASSOCIATIF	NANTES	05/07/2011	31/12/2020	Collectivité	648 652			17 282 517	17 890 936		608 419	(658 631)	
3450 EMR IMMEUBLE NAUTISME	N.M.	20/12/2018	31/12/2022	Partagé				695 673		695 673			
3452 MELLINET REHAB BATIMENTS	N.M.	11/01/2017	31/12/2030	Partagé				165 392		165 392			
3453 AMENAGEMENT CENTRAKOR	N.M.	08/02/2019	31/12/2022	Partagé				11 118		11 118			
3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	LES SORINIERES	12/07/2018	31/12/2025	Partagé				84 973		84 973			
SOUS TOTAL					**650 028**	**0**	**0**	**29 265 782**	**29 867 699**	**1 200 741**	**1 802 658**	**-658 708**	
TOTAL GENERAL					**(69 327 567)**	**70 055 674**	**34 685 104**	**461 078 454**	**408 221 102**	**70 345 577**	**17 488 225**	**(18 103 018)**	**35 370 57**

(*) Délibération en cours

(a) Collectivité : dans la limite de la participation de la collectivité prévue dans la convention d'aménagement et ses avenants
Concessionnaire : dans la limite des risques prévus dans la convention d'aménagement
Partagé entre la collectivité et l'aménageur suivant l'origine du résultat de l'opération

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	17 147		2 263	14 884
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	22 418 278	18 035 625	22 362 933	18 090 969
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**22 435 425**	**18 035 625**	**22 365 196**	**18 105 853**
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	162 372	91 317	42 852	210 837
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**162 372**	**91 317**	**42 852**	**210 837**
TOTAL GENERAL	**22 597 798**	**18 126 941**	**22 408 049**	**18 316 690**

Dotations et reprises d'exploitation	18 126 941	22 408 049
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 826	1 826	
Clients douteux ou litigieux	255 555	255 555	
Autres créances clients	8 363 024	8 363 024	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12	12	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 180	1 180	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	798 652	798 652	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	31 923	31 923	
Etat, autres collectivités : créances diverses	114 037	114 037	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	6 522 072	6 522 072	
Charges constatées d'avance	2 079 616	2 079 616	
TOTAL GENERAL	**18 167 896**	**18 167 896**	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 412 450	4 412 450		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	82 593 697	19 642 192	52 275 797	10 675 708
Emprunts et dettes financières divers	6 219 147	5 466 147	753 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 601 786	1 601 786		
Personnel et comptes rattachés	203 027	203 027		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	243 738	243 738		
Etat : impôt sur les bénéfices	53 994	53 994		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 459 586	2 459 586		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	30 901	30 901		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	309 123	309 123		
Groupe et associés				
Autres dettes	3 976 547	3 976 547		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 436 570	20 436 570		
TOTAL GENERAL	**122 540 565**	**58 836 060**	**53 028 797**	**10 675 708**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 666 131			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 599 839			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Etat des emprunts en cours

Comptes annuels au 31/12/2019

NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE REALISATION	MONTANTS EMPRUNTS	CRD au 31/12/2019	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS	EMPRUNTS SOUSCRITS SUR 2019	EMPRUNTS REMBOURSES SUR 2019 (échéances et par anticipation)	INTERETS COURUS
SOCIETE	Caisse d'Epargne	2014	668 000	476 461	41 070	181 006	254 385		39 522	303
SOCIETE	Crédit Coopératif	2018	230 000	196 804	22 381	91 561	82 862		22 180	322
ZAC BOTTIERES CHENAIE	ARKEA / BCME	2015	3 100 000	3 100 000	3 100 000					91
NANTES ERDRE PORTERIE	Banque Postale	2015	4 300 000	4 300 000	4 300 000					3 797
ZAC EURONANTES	Crédit Mutuel	2015	3 000 000						3 000 000	
LE PELLERIN BREHANNERIE	Crédit Coopératif	2015	400 000	201 144	201 144				198 857	2 174
ZAC DES VIGNES SORINIERES	Crédit Mutuel	2015	3 000 000	1 500 000		1 500 000				
MADELEINE CHAMP DE MARS	Banque Postale	2015	4 000 000	4 000 000		4 000 000				1 976
LA MONTAGNE - LA GAUDINIERE	Crédit Coopératif	2015	700 000	351 845	115 885	235 960				346
CHAMP DE MANŒUVRE	Caisse des Dépôts	2016	6 000 000	6 146 387			6 146 387			82 749
CHAMP DE MANŒUVRE	Caisse d'Epargne	2019	1 500 000							
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2017	4 500 000	4 500 000		4 500 000				
BAS CHANTENAY	ARKEA / BCME	2018	7 000 000	7 000 000		7 000 000		7 000 000		2 291
BAS CHANTENAY	Banque Populaire	2018	7 000 000	700 000			700 000	700 000		1 274
BAS CHANTENAY	Crédit Mutuel	2018	6 000 000	6 000 000		4 000 000	2 000 000	6 000 000		
DOULON GOHARDS	Crédit Agricole	2019	4 000 000	2 500 000		2 500 000		2 500 000		442
DOULON GOHARDS	Crédit Coopératif	2019	3 000 000							
CASERNE MELLINET	Crédit Mutuel	2017	2 700 000	2 700 000	900 000	1 800 000				
CASERNE MELLINET	ARKEA / BCME	2017	7 300 000	7 300 000	1 352 357	5 947 643				148
CASERNE MELLINET	Caisse d'Epargne	2019	6 500 000							
SANGLERIE LES SORINIERES	Crédit Coopératif	2018	1 000 000	200 000		200 000		200 000		119
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Agricole	2018	13 000 000	13 000 000		13 000 000				3 200
ZAC PIRMIL LES ISLES	Crédit Coopératif	2018	6 000 000	6 000 000		6 000 000		620 000		1 385
PLACE DES DERVALLIERES	Caisse d'Epargne	2019	400 000							
ILOT BOUCHERIE	Caisse d'Epargne	2015	7 000 000						7 000 000	
HUB CREATIC	ARKEA / BCME	2015	11 600 000	9 170 575	9 170 575				526 882	425
CENTRE COMMERCIAL DE ST AIGNAN	Crédit Agricole	2014	1 115 000	522 874	115 982	406 892			111 910	825
IMMEUBLE CASSINI	Caisse d'Epargne	2011	2 200 000	1 409 012	106 112	448 841	854 059		103 779	905
PÖLE DANIEL ASSERAY	Crédit Agricole	2015	572 000	468 215	24 005	104 364	339 846		23 224	3 253
CENTRE COMMERCIAL DU BREIL	Caisse d'Epargne	2005	590 000	275 279	22 052	93 858	159 369		21 514	
CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU	Crédit Agricole	2016	655 000	468 489	64 017	265 673	138 799		63 085	587
TOTAUX			**119 030 000**	**82 487 085**	**19 535 580**	**52 275 798**	**10 675 707**	**17 020 000**	**11 110 953**	**106 612**

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	2 480 000
NANTES ERDRE PORTERIE	2015	Banque Postale	80%	3 440 000	3 440 000
LE PELLERIN BREHANNERIE	2015	Crédit Coopératif	80%	320 000	160 915
ZAC DES VIGNES SORINIERES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	3 200 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIERE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	281 476
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Epargne	80%	1 200 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	560 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	4 800 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	2 000 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	2 160 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	5 840 000
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Epargne	80%	5 200 000	
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	4 800 000
PLACE DES DERVALLIERES	2019	Caisse d'Epargne	80%	320 000	
IMMEUBLE HUB CREATIC	2012	ARKEA	80%	9 280 000	7 336 460
TOTAL GARANT NANTES METROPOLE				**81 600 000**	**62 775 961**
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
TOTAL GARANT BANQUE ARKEA				**1 200 000**	**1 229 277**
SANGLERIE LES SORINIERES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	100 000
TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIERES				**500 000**	

Concours bancaires

NOMS DES OPERATIONS	PRETEURS	ANNEE DE CONTRACTUA-LISATION	MONTANTS CONTRACTUELS	MOBILISATION au 31/12/2019	MOBILISATION A MOINS D'UN AN	MOBILISATION A PLUS D'UN AN	MONTANTS SOUSCRITS SUR 2019	MONTANTS REMBOURSES SUR 2019
ZAC LE LANDAS	Crédit Agricole	2019	1 700 000	1 700 000	1 700 000		1 700 000	
ZAC LE LANDAS	Crédit Agricole	2018	1 700 000					1 700 000
ZAC ORVAULT LA JALLIERE	Crédit Agricole	2019	300 000	290 000	290 000		290 000	
ZAC ORVAULT LA JALLIERE	Crédit Agricole	2018	500 000					280 000
VALLON DES DERVALLIERES	Crédit Agricole	2019	1 000 000	390 000	390 000		390 000	
VALLON DES DERVALLIERES	Crédit Agricole	2018	1 000 000					300 000
TIVOLI - MOUTONNERIE	Caisse d'Epargne	2018	300 000					230 000
DOULON GOHARDS	Crédit Agricole	2018	2 500 000					1 500 000
LIGNE TRESO OPERATTIONNELLE	Banque Postale	2019	3 000 000	2 030 000	2 030 000		2 030 000	
LIGNE TRESO OPERATTIONNELLE	Banque Postale	2018	3 000 000					2 470 000
TOTAUX			**15 000 000**	**4 410 000**	**4 410 000**		**4 410 000**	**6 480 000**

Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	INTERETS COURUS NON ECHUS SUR EMPRU	106 612	25 834	80 777
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		**106 612**	**25 834**	**80 777**
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408110	FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	157 108	164 354	-7 247
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**157 108**	**164 354**	**-7 247**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
408410	FOURNIS.IMMOB. - FACT. NON PARVENUES	306 419	315 688	-9 269
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		**306 419**	**315 688**	**-9 269**
AUTRES DETTES				
468600	DIVERSES CHARGES A PAYER	3 790	3 790	
TOTAL AUTRES DETTES		**3 790**	**3 790**	
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428210	DETTES - PROVISIONS CONGES A PAYER	167 521	162 201	5 320
428610	PERSONNEL - CHARGES A PAYER	153	525	-372
428620	PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	32 548	24 194	8 354
438210	DETTES - PROV. CHARG. SOC.CONGES A	77 234	78 904	-1 670
438620	ORGANISMES SOCIAUX - AUTRES CHG A P	15 473	11 813	3 660
448620	TAXE D'APPRENTISSAGE		12 518	-12 518
448640	EFFORT CONSTRUCTION	8 834	8 540	294
448680	TAXE FORMATION	8 192	25 534	-17 343
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**309 955**	**324 230**	**-14 275**
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518640	INTERETS COURUS NON ECHUS S/LIGNE C		468	-468
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT			**468**	**-468**
TOTAL CHARGES A PAYER		**883 882**	**834 364**	**49 518**

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
409810	FOURNISSEURS RRR A OBTENIR	1 152	180	972
418110	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	35 865	89 587	-53 723
418510	CLIENTS LOCATAIRES	39 528	97 241	-57 713
428710	PERSONNEL - PRODUIT A RECEVOIR	12		12
438710	IJ A RECEVOIR	599	739	-140
438720	INDEMN - IPSEC	581		581
448700	ETAT PRODUIT A RECEVOIR		-4 990	4 990
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	114 037	207 850	-93 813
468710	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 602 077	3 896 831	-294 754
TOTAL		**3 793 850**	**4 287 437**	**-493 588**
TOTAL		**3 793 850**	**4 287 437**	**-493 588**
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418110	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	35 865	89 587	-53 723
418510	CLIENTS LOCATAIRES	39 528	97 241	-57 713
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		**75 393**	**186 829**	**-111 436**
AUTRES CREANCES				
409810	FOURNISSEURS RRR A OBTENIR	1 152	180	972
428710	PERSONNEL - PRODUIT A RECEVOIR	12		12
438710	IJ A RECEVOIR	599	739	-140
438720	INDEMN - IPSEC	581		581
448700	ETAT PRODUIT A RECEVOIR		-4 990	4 990
448710	ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	114 037	207 850	-93 813
468710	DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	3 602 077	3 896 831	-294 754
TOTAL AUTRES CREANCES		**3 718 457**	**4 100 609**	**-382 152**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**3 793 850**	**4 287 437**	**-493 588**

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
482700	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	2 005 346	1 843 579	161 767
486110	CHARGES D'EXPLOITATION CONSTATEES D'AVANCE	74 270	194 591	-120 322
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**2 079 616**	**2 038 170**	**41 446**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
482790	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE DES OP D'AMENAGEMENT	-20 108 366	-13 595 249	-6 513 117
487110	PRODUITS D'EXPLOITATION CONSTATES D'AVANCE	-328 204	-361 482	33 277
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-20 436 570**	**-13 956 731**	**-6 479 840**

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC cession bien immobilier Ilôt Boucherie	5 421 288	675201
Régularisation charges exercices antérieurs	692	672001
Mises au rebus immobilisations	518	675210
Indemnité transctionnelle locataire Innosclae	40 000	671801
Amende stationnement	25	671210
Charges exceptionnelles diverses	1 518	671810
TOTAL	**5 464 041**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produit de cession bien immobilier Ilôt Boucherie	8 000 000	775201
Quote part subvention investissement	102 182	777000
Produit exceptionnel divers	93	778810
TOTAL	**8 102 275**	

Transfert de charges

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Transfert de charges d'exploitation	24 187	791110
Avantages en nature	6 922	791120
Rémunération coordination opérationnelle	1 995 259	791220
Rémunération de commercialisation	861 830	791230
Rémunération de gestion locative	200 708	791260
TOTAL	**3 088 906**	

Ventilation du chiffre d'affaires 2019

Rubriques	Total 2019	Total 2018
Production vendue de biens	26 617 048	53 305 512
Rémunérations sur opérations de mandat	189 173	179 949
Produits de gestion immobilière	3 878 657	4 650 593
TOTAL	30 684 878	58 136 054

COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des produits de la vente de charges foncières (rubrique production vendue de biens) et des participations /subventions octroyées par les collectivités. Tous ces produits sont réalisés dans le cadre de concessions d'aménagement dont le résultat est au risque du concédant.

Les honoraires sur opérations de mandat sont en légère hausse, ils se composent principalement du mandat de maintenance du patrimoine économique confié par Nantes Métropole, du mandat d'étude de l'Arbre aux Hérons, du mandat de réalisation du restaurant scolaire de la commune d'Indre ainsi que du mandat de régie. Suite à la signature fin 2018 de l'avenant 1 au marché de gestion, commercialisation et au mandat de maintenance du patrimoine économique métropolitain, Nantes Métropole nous a confié trois espaces supplémentaires (deux centres d'affaires de quartier à Nantes et Saint Herblain et un espace industriel à Saint Aignan). Ces trois sites supplémentaires, associés à la commercialisation de l'ensemble de l'immeuble Nantes Biotech, expliquent la hausse de la rémunération de la régie.

L'activité de gestion immobilière a un chiffre d'affaires inférieur à 2018, ceci est principalement dû à la perte des loyers des immeubles cédés courant 2018 et début 2019 (immeuble Le Cambridge en août 2018 et immeuble Îlot Boucherie en janvier 2019).

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	23	
Employés, agents de maîtrise	22	
Mandataire social	1	
TOTAL	**46**	

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	54 000			33
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	4 263 936
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	4 263 936

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		124 898
Variations des subventions d'investissement	92 201	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	124 898	134 024
SOLDE		**41 823**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	4 305 759

Détermination du résultat fiscal

REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		134 024
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu				
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements)		Amort. Excédent. (art. 39-4 CGI) et autres amort. non déductibles	4 220	4 791
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	571	
Fraction des loyers à réintégrer (crédit bail immobilier et levée d'option)		Dont part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)		
Provisions et charges à payer non déductibles		Charges à payer liées		25
Amendes et pénalités	25	à des états non coopératifs		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		Ch. F. art 39.1.3 & 212 I		
Impôt sur les sociétés				53 994
Quote-part				
Bénéfices réalisés par Sté de person. ou un GIE		Résultat art.209B		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15 % ou 19 % (ou 12,8 % : pour l'I.R.)				
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0 %				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM				
Réintégrations diverses	Intérêts excédentaires	Zones entreprises		
Déficit étranger antérieurement déduit par les PME		Quote part PV à taux 0		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel au tonnage				
			TOTAL REINTEGRATIONS	192 834

DEDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats			
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (ou 12,8 % : entreprises soumises à l'I.R.)		
	- imposées au taux de 0 %		
	- imposées au taux de 19 %		
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		
	- imputées sur les déficits antérieurs		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée			
Régime stés mères et filiales : produit net actions, parts d'intérêts quote-part à déduire			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99%			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer			
Majoration d'amortissements			
Abattement sur bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles	
	Reprise d'entreprises en difficultés	Pôle de compétitivité	
	Jeunes entreprises innovantes	Restruct. Défense	
	Sociétés investissements immobilier côtées	Bassin emploi à redyn.	
	Zone franche urbaine- TE	Zone franche d'activités	
	Revitalisation rurale	Bass. urbain à dynam.	
	Zone de développement prioritaire		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM			
Déductions diverses	Créance dégagée par le report en arrière du déficit		
Dont déduction exceptionnelle article 39		Déd. except.article 39 A	
Dont déduction exceptionnelle article 39 B		Déd. except.article 39 C	
Dont déduction exceptionnelle article 39 D		Dont simul. conduite	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage			
		TOTAL DEDUCTIONS	

RESULTAT	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	192 834	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	192 834	

ASSURANCE INDEMNITE FIN DE CARRIERE

Le montant du capital placé auprès de la société d'assurance Predica s'élève à 564 883€ au 31 Décembre 2019.
La provision simulée à cette même date, valorisée par le cabinet Cifralex s'élève à 595 754€.

Les principales hypothèses retenues pour calculer cette provision sont les suivantes :

- Age de départ : 62 ans
- Table de mortalité : TPRV93
- Taux moyen de charges sociales : 50%
- Taux de croissance des salaires : 1.5%

COMPROMIS DE VENTE SIGNES SUR LES OPERATIONS (en attente de signature d'actes)

ZAC EURONANTES GARE	SCCV NOMADE - IC&O	274 200
	OMNIUM DE CONSTRUCTION	2 299 710
	CIF PROMOTION	1 922 840
ZAC VALLON DES GARETTES	M. et Mme BERNARD	146 213
	GHT COOPERATIVES	273 077
	ATARAXIA	625 065
	LA MOZAIK DES GARETTES	560 000
ZAC DES VIGNES	LOURENCO Carlos M. et Mme	84 368
	M. et Mme AYDIN	94 393
ZAC DU BOIS CESBRON	SCCV BOIS CESBRON	511 000
LOTISSEMENT DU LANDAS	DOBRASZAK	47 500
ZAC ERDRE PORTERIE	CIF COOPERATIVE	986 276
	SCCV VL09 / VILOGIA	2 693 943
ZAC DE LA BREHANNERIE	CADORET - MANIFER	20 020
ZAC DU CHAMPS DE MANŒUVRE	NANTES METROPOLE HABITAT	413 339
	SCCV CHAMPS DE MANŒUVRE	1 453 032

Le total des engagements de cessions se monte à 12 405 K€ au 31/12/2019

Rapport de gestion

2019

Validation du document	Le XXX
Version définitive CA	H. BOUFLIM, Directeur Général

SOMMAIRE

1 SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 3

1.1 Le portefeuille opérationnel 3
1.1.1 Les opérations d'aménagement 3
1.1.2 Mandats de réalisation 7
1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles 7
1.1.4 Immobilier Economique 8
1.2 Les moyens humains : le bilan social 2019 11
1.2.1 Les effectifs 11
1.2.2 Les mouvements de personnel 12
1.2.3 La formation 12
1.2.4 Les conditions de travail 13
1.2.5 Le dialogue social 14
1.2.6 Le budget 14

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ 15

2.1 Le chiffre d'opérations 15
2.1.1 Dépenses 15
2.1.2 Recettes 16
2.2 Le résultat de la société 16
2.3 Activité Aménagement 25
2.3.1 Le résultat d'exploitation 25
2.3.2 Les produits d'exploitation 25
2.3.3 Les charges d'exploitation 26
2.3.4 Le résultat financier 27
2.4 Activité Immobilier Economique 27
2.4.1 L'affermage 28
2.4.2 La concession Petit Port 28
2.4.3 Les opérations sous conventions 29
2.4.4 Les autres gestions locatives 29
2.4.5 Les charges non affectables et diverses 29
2.5 Le résultat avant et après impôt 30

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU 30

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT 31

4.1 L'endettement 31
4.1.1 Pour les opérations d'aménagement 31
4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative 32
4.1.3 Sur les conventions particulières et le siège de la société 32
4.1.4 L'encours global et le tableau de financement 33
4.1.5 Garanties d'emprunts 35
4.2 Délais de paiement 36

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT 37

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT 37

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES 38

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR 39

ANNEXES 40

ANNEXE 1 : LISTE DES OPERATIONS 41

ANNEXE 2 : ACQUISITIONS 2019 43

ANNEXE 3 : CESSIONS 2019 44

1 SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de 2018 avec des indicateurs satisfaisants sur les deux métiers de la Société. D'une part, le portefeuille Aménagement a été très amplement renouvelé et les opérations peuvent désormais entrer dans une phase opérationnelle. D'autre part, l'activité de l'Immobilier Economique maintient des indicateurs d'occupation élevés, alors qu'il faut préparer le renouvellement des contrats au-delà de 2020.

Comme chaque année, toutes les opérations de concessions, de mandats et d'affermage font l'objet de comptes rendus annuels à la collectivité. Une clé USB reprenant l'ensemble des CRAC est ainsi remise au Conseil d'Administration qui valide les comptes annuels. Ces CRAC sont soumis aux assemblées délibérantes des concédants de juin ou de l'automne.

La liste des opérations au 31 décembre 2019 figure en annexe du présent rapport, avec les listes des acquisitions, et des cessions.

1.1 Le portefeuille opérationnel

1.1.1 Les opérations d'aménagement

Au 31 décembre 2019, Nantes Métropole Aménagement était chargée de 32 Concessions Publiques d'Aménagement, dont :

- 23 opérations confiées par Nantes Métropole
- 6 opérations confiées par la Ville de Nantes
- 1 opération confiée par la Ville de Sautron
- 1 opération confiée par la Ville de Saint-Aignan de Grandlieu
- 1 opération confiée par la Ville des Sorinières.

Deux nouvelles concessions d'aménagement ont été attribuées à NMA en 2019 :

- Le 8 février 2019, la concession d'aménagement de la ZAC Bottière Pin Sec, a été confiée par Nantes Métropole. Ce projet permettra notamment le réaménagement des espaces publics, la réalisation d'environ 250 logements et la création d'environ 1 000 m^2 SP de commerces.

- Le 12 juillet 2019, la concession d'aménagement de la Place des Dervallières a été confiée par Nantes Métropole. Le programme concerne la réalisation d'environ 50 logements et la création de 1 500 m^2 SP de commerces et de locaux tertiaires.

1.1.1.1 Les acquisitions foncières

17 acquisitions foncières ont été réalisées pendant l'année 2019, ce qui correspond à la moyenne constatée depuis 5 ans.
21 hectares de foncier et 9 574 m^2 de bâtiments ont été acquis pour une dépense totale de 11,7 M€ TTC, soit un montant légèrement supérieur à la moyenne annuelle (11,4 M€ TTC).

5 acquisitions ont représenté à elles seules près de 93% des valorisations foncières :
- Les apports en natures pour 4,2 M€ pour les 3,4 ha de la ZAC Doulon Gohards,
- Les apports en natures pour 2,5 M€ pour les 188,3 ha de la ZAC Champ de Manœuvre,
- Le parcotrain situé Gare Sud (6 319 m2 SP) acquis pour 3,2 M€ auprès de SNCF Réseau,
- Deux maisons de 90 et 94 m^2 SP situées sur la ZAC du Champ de Manœuvre et acquises à l'amiable auprès de particuliers pour 940 K€.

Les autres acquisitions ont été réalisées dans le cadre des différentes opérations d'aménagement à Nantes, aux Sorinières, à La Montagne et à Orvault.

		2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2015-2019
La Montagne	Nb d'acquisitions		2	5	4	1	
	Montant TTC		15 094	43 774	11 416	890	
	Surface acquise en m²		1 133	1 760	829	89	
Le Pellerin	Nb d'acquisitions						
	Montant TTC						
	Surface acquise en m²						
Les Sorinières	Nb d'acquisitions			3	3	5	
	Montant TTC			1 661 453	39 701	48 519	
	Surface acquise en m²			112 193	2 675	2 397	
Nantes	Nb d'acquisitions	11	12	13	9	8	
	Montant TTC	1 790 968	4 688 385	11 466 677	5 037 728	11 535 517	
	Surface acquise en m²	26 806	29 090	369 854	40 132	204 836	
Orvault	Nb d'acquisitions	2	1		1	2	
	Montant TTC	789	263 901		2 248		
	Surface acquise en m²	2 502	2 324		21	44	
Rezé	Nb d'acquisitions				2	1	
	Montant TTC				20 159 726	70 000	
	Surface acquise en m²				128 972	2 994	
TOTAL NOMBRE D'ACQUISITIONS		13	15	21	19	17	17
TOTAL MONTANT TTC		1 791 757	4 967 380	13 171 903	25 250 818	11 654 926	11 367 357
TOTAL SURFACES ACQUISES EN M²		*29 308*	*32 547*	*483 807*	*172 629*	*210 360*	*185 730*

1.1.1.2 Les cessions foncières

Le tableau ci-dessous donne la liste des cessions 2019 dont les détails sont présentés en annexe 3 du présent rapport.

Opération	Maîtrise d'ouvrage	Nb Logements	*dont sociaux*	*dont abordables*	*dont libres*	*dont TAB*	*dont autres*	SP Bureaux	SP Activités	SP Equipements
Champ de Manœuvre		**63**	***0***	***20***	***36***		***7***			**4 068**
BS5a	CIF	63		*20*	*36*		*7*			
Erdre Porterie		**132**	***60***	***19***	***53***					
VL12	CIF	56	*18*	*19*	*19*					
VL13	Habitat 44	19	*19*							
VL5b	Marignan	34			*34*					
VL8	NMH	23	*23*							
Euronantes Gare		**91**		***22***	***69***			**22 450**	**3 908**	
3D	ETPO / Bâti Nantes							6 231	428	
4B	Altarea Cogedim	91		*22*	*69*			16 219	3 480	
Le Landas									**659**	
Lot 1	Ouest Hydraulique								500	
Lot E3	Ets Guitteny								159	
Les Ormeaux		**17**			***17***					
Lot 36 - 37 - 38 -39 -40	Urbatys	17			*17*					
Mellinet										**3 832**
Ecole										3 832
ZAC des Vignes		**54**			***39***	***15***				
Terrains à bâtir	Particuliers	15				*15*				
Lot C		17			*17*					
Lot E	Iceo	22			*22*					
ZAC Vallon des Garettes		**85**	***32***	***23***	***17***	***13***				
Terrains à bâtir	Particuliers	13				*13*				
SJ01	Vilogia	24		*7*	*17*					
SJ03	Aiguillon	48	*32*	*16*						
Total général		**442**	***92***	***84***	***231***	***28***	***7***	**22 450**	**4 567**	**7 900**

47 actes de cessions ont été signés en 2019, représentant un chiffre d'affaires associé de 21,8 M€ TTC environ, assez proche de la moyenne constatée depuis 2015 (22,6 M€ TTC pour 43 actes). Ces cessions permettront la construction de 34 917 m² de SP (59 780 m² en moyenne depuis 2014).

Ville		2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2015-2019
Bouaye	Nb de cessions	3	2	8	3	1	
	Montant TTC	278 600	183 100	741 759	257 180	447 263	
	Surface foncière en m²	1 197	760	3 085	1 052	2 663	
	En m2 SP	*366*	*202*	*1 430*	*510*		
La Montagne	Nb de cessions				1		
	Montant TTC				1 310		
	Surface foncière en m²				131		
	En m2 SP						
Le Pellerin	Nb de cessions	1	1		2		
	Montant TTC	28 908	65 044		106 771		
	Surface foncière en m²	1 347	3 135		4 996		
	En m2 SP	*400*	*1 550*		*1 415*		
Les Sorinières	Nb de cessions	5	10	4	17	17	
	Montant TTC	1 684 182	1 391 041	372 155	2 510 833	2 692 660	
	Surface foncière en m²	8 971	7 701	1 605	13 636	14 884	
	En m2 SP	*5 580*	*4 159*	*600*	*5 907*		
Nantes	Nb de cessions	11	15	16	19	11	
	Montant TTC	14 971 550	17 468 657	15 663 415	25 602 456	15 189 157	
	Surface foncière en m²	42 375	48 682	56 015	39 485	41 081	
	En m² SP	*37 627*	*61 879*	*62 699*	*55 527*	*34 258*	
Orvault	Nb de cessions	23	9	5	9	16	
	Montant TTC	4 028 677	2 360 812	623 885	1 465 940	3 329 405	
	Surface foncière en m²	18 968	20 661	2 013	12 255	21 591	
	En m² SP	*10 813*	*4 544*	*680*	*3 066*		
Sautron	Nb de cessions	1					
	Montant TTC	1 439 239					
	Surface foncière en m²	2 916					
	En m2 SP	*4 655*					
St Jean de Boiseau	Nb de cessions	2				2	
	Montant TTC	46 980				114 960	
	Surface foncière en m²	1 566				3 838	
	En m2 SP	*374*				*659*	
TOTAL NOMBRE DE CESSIONS		**46**	**37**	**33**	**51**	**47**	**43**
TOTAL MONTANT TTC		**22 478 136**	**21 468 654**	**17 401 215**	**29 944 490**	**21 773 444**	**22 613 188**
TOTAL SURFACE FONCIERE EN M²		**77 340**	**80 939**	**62 718**	**71 555**	**84 057**	**75 322**
TOTAL EN M² SP		***59 815***	***72 335***	***65 409***	***66 425***	***34 917***	***59 780***

1.1.1.3 Les charges foncières destinées au logement

Les charges foncières cédées en 2019 permettront la création de 442 logements, ce qui est un niveau faible à double égard :

- La moyenne de la période 2015-2019 est de 605 logements,
- Le plan d'affaires 2019-2022 tablait sur 847 logements.

L'écart correspond à des décalages de cessions sur 2020 voire 2021, notamment constatés sur la ZAC du Champ de Manœuvre, la ZAC Erdre Porterie, la ZAC Bottière Pin Sec et la ZAC du Vallon des Garettes.
Les opérations nantaises demeurent les principales productrices de logements avec Erdre Porterie (132 logements), Champ de Manœuvre (63 logements) et Euronantes (91 logements). 85 logements ont en outre été commercialisés à Orvault dans le cadre de la ZAC du Vallon des Garettes (13 terrains à bâtir et 72 logements collectifs), 54 aux Sorinières dans le cadre de la ZAC des Vignes (15 terrains à bâtir et 39 logements collectifs) et 17 terrains à bâtir à Bouaye dans la ZAC des Ormeaux.

La répartition des 442 futurs logements est la suivante :

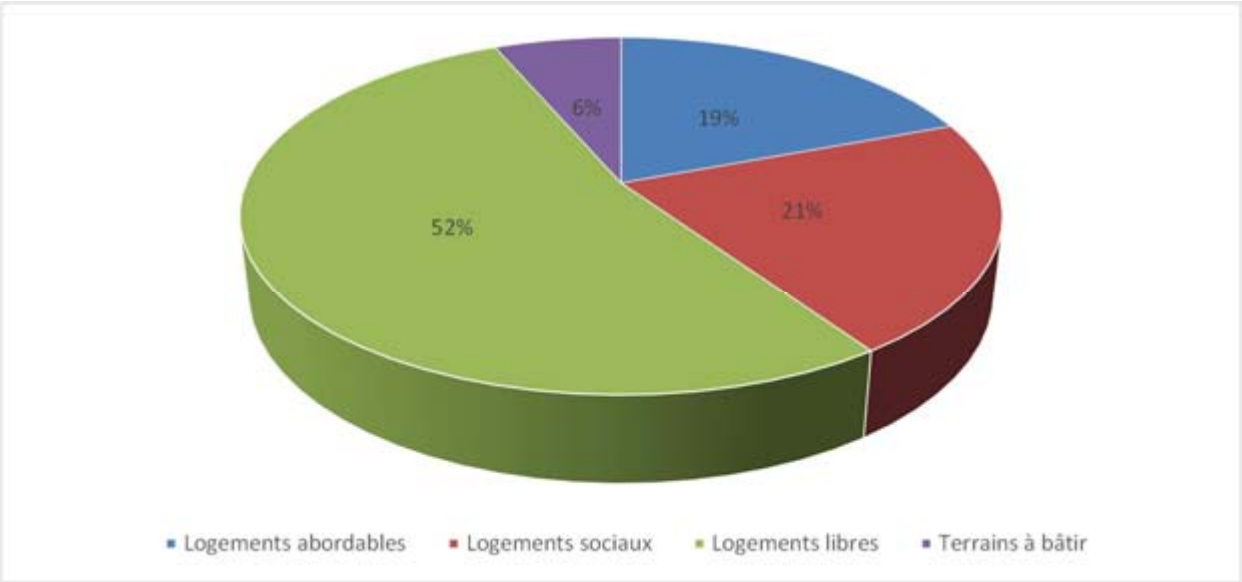

Depuis 2015, l'évolution est la suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne 2015-2019
Nb de Logements	**776**	**776**	**442**	**591**	**442**	**605**
NB de logements abordables	330	150	83	195	84	**168**
NB de logements sociaux	144	103	52	191	92	**116**
NB de logements libres	276	356	196	180	231	**248**
NB de logements autres	0	150	95	0	7	**50**
NB TAB	26	17	16	25	28	**22**

1.1.1.4 Les autres charges foncières

En 2019, les cessions de charges foncières d'activités (tertiaire, commerces et équipements) ont représenté 34 917 m² SP, soit un niveau particulièrement élevé par rapport à la moyenne constatée depuis 5 ans de 24 851 m² SP. Les cessions de charges foncières de bureaux ont été élevées avec deux programmes sur Euronantes (3D ETPO / BâtiNantes et 4B Cogedim). A noter également la cession des charges foncières sur Champ de Manœuvre et Mellinet qui permettront la construction de deux écoles par la Ville de Nantes.

	Tertiaire (Bureaux)					Commerce					Equipement					Autres Activités				
OPERATION	2015 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2015 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2015 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP	2015 m² SP	2016 m² SP	2017 m² SP	2018 m² SP	2019 m² SP
CHANTRERIE		10 984	15 618																	
BOTTIERE CHENAIE		2 643					4 648												411	
BOIS CESBRON	201					201														
LE LANDAS																374				659
CHAMP DE MANŒUVRE															4 069					
ERDRE PORTERIE							1 119	220	1 500			473	138			839	-71			
MELLINET															3 832					
EURONANTES		3 594	12 325	2 413	22 450			937	230	3 908				15 638		525	1 443			
BREHANNERIE						400											1 550		1 415	
BRUYERES																			3 000	
MALAKOFF			4 451					1 217												
MADELEINE CHAMP DE MARS	250																32			
PRU BOTTIERE													356							
POLE INSERTION DERVALLIERES	264																			
TOTAL	716	17 221	32 394	2 413	22 450	601	5 767	2 374	1 730	3 908		473	494	15 638	7 901	1 738	2 954		4 826	659
MOYENNE PERIODE		15 039					2 876					4 901					2 035			

1.1.1.5 Le stock de foncier

Le stock de foncier augmente à nouveau en 2019 du fait d'un niveau d'acquisitions supérieur aux cessions :

Les courbes suivantes présentes les volumes exprimés en m^2 des acquisitions et cessions depuis 2015 :

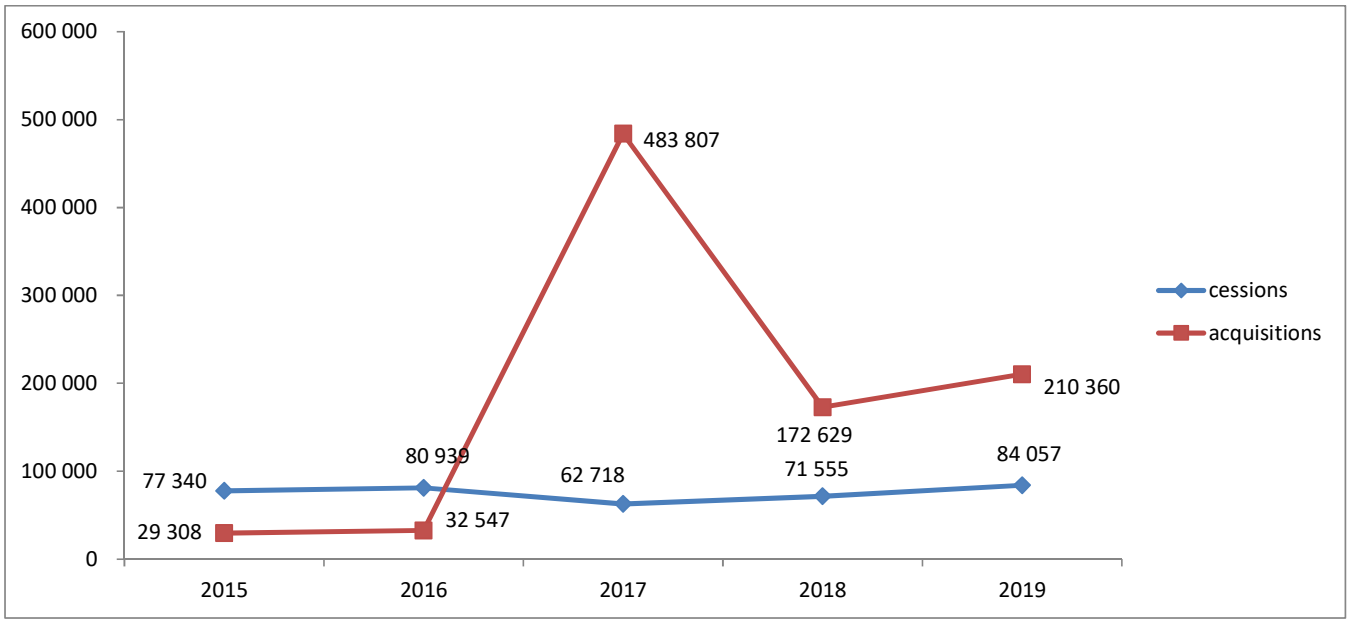

1.1.2 Mandats de réalisation

Un nouveau mandat de réalisation a été confié à NMA en juin 2019 par la ville d'Indre concernant la restructuration du restaurant scolaire.

Par ailleurs, le mandat de réalisation confié par Nantes Métropole et qui concerne la construction de Nantes Biotech se poursuit avec la suite des aménagements intérieurs qui accompagnent les prises à bail.

1.1.3 Mandats d'études et marchés de prestations intellectuelles

Un nouveau marché de prestations intellectuelles a été signé en 2019, confié par la ville de Sainte-Luce sur Loire. Il concerne la réflexion sur le renouvellement urbain d'un îlot.

Le mandat d'études relatif à l'Arbre aux Hérons, confié par Nantes Métropole, s'est poursuivi. Un avenant a été signé afin de compléter le programme des études confiées (étude de modélisation du vent, risque incendies, foudre, sécurité et sûreté…).

1.1.4 Immobilier Economique

– ***Portefeuille d'opérations***

Au 31 décembre 2019, le portefeuille d'opérations de l'Immobilier Economique se répartit selon les différents cadres juridiques :

- 10 concessions d'exploitation :
  - Superette Orvault Vallon des Garettes (échéance 2021),
  - Centre Commercial St Aignan de Grandlieu (échéance 2020),
  - Petit Port 1 et 2 (échéance 2020),
  - Hub Créatic (échéance 2020),
  - Cassini au Bas Chantenay (échéance 2034),
  - Commerce Aldi aux Dervallières (échéance 2021),
  - Bâtiments conservés Mellinet (échéance 2030),
  - Commerce Centrakor Bottière PRU (échéance 2019 à transférer dans CPA Bottière Pin Sec),
  - Locaux Marcel Paul Euronantes gare sud (échéance 2025).

- 1 Affermage confié par Nantes Métropole (7 immeubles, échéance 2020) :
  - Carré de Couëron,
  - Nantes Créatic,
  - Rezé Créatic,
  - Les Granits,
  - Bio Ouest,
  - Mallève Bureaux,
  - Mallève II.

- 1 Marché de prestations de services, contrat confié par Nantes Métropole, qui concerne la gestion, la commercialisation et la maintenance de 8 immeubles pour la période 2017 à 2020 :
  - Cheviré,
  - Maison de l'Emploi de Bellevue,
  - Centre commercial de St Jean de Boiseau,
  - Nantes Biotech,
  - Chantrerie,
  - Centres d'affaires Nantes Nord et Sillon,
  - Ensemble immobilier (atelier et bureaux) de Saint-Aignan de Grandlieu.

- 3 Conventions Particulières (8 immeubles, échéance 2026), en déclinaison du contrat cadre du 23 janvier 2012 attribué par Nantes Métropole :
  - Hôtels d'entreprises (Cour Artisanale et Cambridge, Dervallières 1 et 2) et centre commercial Dervallières 3,
  - Centre commercial du Breil Malville,
  - Centre commercial de Rezé Château,

  Une 4ème convention doit être mise au point concernant le pôle Daniel Asseray.

La surface totale gérée par l'activité Immobilier Economique représente environ 67 020 m² SP, dont 56 451 m² SP de surfaces locatives, avec la gestion de 352 baux, soit +2.3% par rapport à 2018 (344 baux), dans 31 immeubles, ce qui recouvre environ 1 296 emplois.

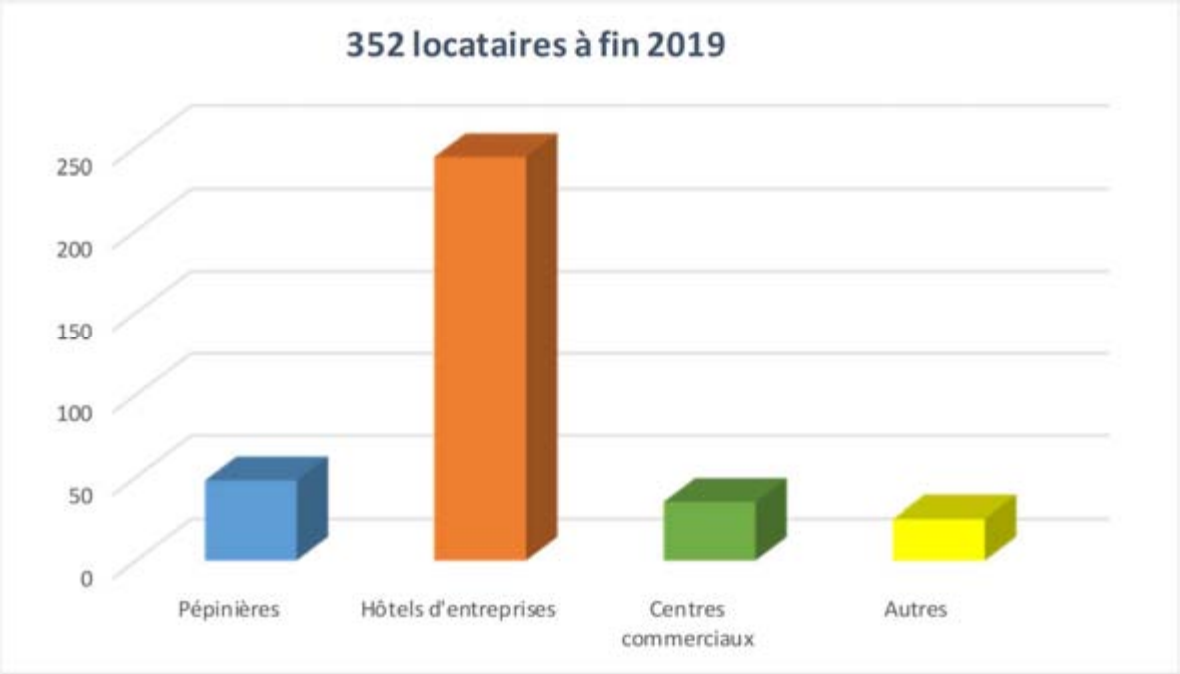

En 2019, 125 nouvelles entreprises (78 en 2018), dont 22 créations (26 en 2018), ont été hébergées.

L'augmentation du nombre de locataires se poursuit depuis 2013 (+93 locataires ou +36%) :

Nombre de locataires à fin	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Pépinières	57	70	71	79	73	61	48
Hôtels d'entreprises	158	189	191	207	214	229	244
Centres commerciaux	42	34	35	34	40	40	35
Autres	2	6	8	7	10	14	25
TOTAL	**259**	**299**	**305**	**327**	**337**	**344**	**352**

- ***Taux d'occupation***

Le taux d'occupation moyen 2019 des immeubles de la DSP est toujours très satisfaisant à 93,6% (97.7% en 2018).

Dans le détail :

. L'occupation des surfaces « hôtels d'entreprises » est très élevée, avec plusieurs bâtiments avec des taux proches ou à 100% : Mallève 1 et 2 et Bio Ouest.

. L'occupation des pépinières est satisfaisante avec un taux d'occupation moyen de près de 77,6%, qui prend en compte Couëron, Rezé et Nantes Créatic (respectivement à 100%, 77% et 72,4%). A noter un fort turn over sur Rezé et Nantes.

Le taux de remplissage des immeubles des « conventions particulières », autour de à 86,8%, est stable.

Les immeubles du Petit Port ont pour leur part un taux d'occupation à 75,1%, après le départ de plusieurs locataires en 2016 et la re commercialisation en cours.

Le Hub Créatic qui a ouvert en mars 2014, est complet : le taux d'occupation moyen 2019 est de 99%. En décembre 2019, 64 start-ups étaient hébergées.

Les immeubles de la régie de recettes ont un taux d'occupation de 81.9%. A noter la commercialisation à 100% de Nantes Biotech depuis avril 2019.

- ***Loyers***

Les loyers appelés sur la totalité des opérations (opérations à risques ou non) sont de 2,794M€ HT et sont en baisse de 22.6% par rapport à 2018. Cela provient essentiellement de la vente de Cambridge à Nantes Métropole (périmètre conventions particulières), de la sortie de La Géraudière du périmètre DSP et de la vente des commerces Boucherie (concession Boucherie).

Le taux d'impayés est très faible à 1,96% sur le contrat de DSP, 0% sur le Petit Port et les immeubles des conventions particulières en dehors de commerces des Dervallières 3, de la cour artisanale et des centres commerciaux du Breil Malville et de Rezé Château (respectivement 97,83%, 9,37%, 15,65% et 5,74%).

1.2 Les moyens humains : le bilan social 2019

1.2.1 Les effectifs

Articles 1111-2 et 1111-3 du code du travail	Total	Femmes	Hommes
Effectif au 31/12/2019 (personnes physiques)	**47**	**36**	**11**
- cadres	23	14	9
- employés et agents de maîtrise (ETAM)	23	22	1
- mandataire social	1	0	1
- personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	42	33	9
- CDD*	4	3	1
- Mandat social	1	0	1
- Contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif en ETP au 31/12/2019	**45,7**	**34,7**	**11**
- Cadres	22,6	13,6	9
- Employés et agents de maîtrise (ETAM)	22,1	21,1	1
- Mandataire social	1	0	1
- Personnel mis à disposition	0	0	0
- CDI	40,7	31,7	9
- CDD*	4	3	1
- Mandat social	1	0	1
- Contrat de mise à disposition de personnel	0	0	0
Effectif moyen annuel	**44,58**	**33,43**	**11,15**
- Cadres	22,94	13,81	9,13
- Employés et agents de maîtrise (ETAM)	20,05	19,03	1,02
- Mandataire social	1	0	1
- Personnel mis à disposition (1)	0,59	0,59	0
- CDI	39,60	30,39	9,21
- CDD*	3,39*	2,45*	0,94*
- Mandat social	1	0	1
- Contrat de mise à disposition de personnel (1)	0,59	0,59	0
(1) Personnel intérimaire (hors remplacement).			
* Hors CDD pour remplacement de personnel			

- L'âge moyen du personnel permanent est de 42,93 ans.
- L'ancienneté moyenne du personnel permanent est de 10,82 ans.

1.2.2 Les mouvements de personnel

Au cours de l'exercice, il faut noter les mouvements de personnel suivants :

- 11 entrées de salariés en CDI :
  - 4 cadres : 3 remplacements et 1 création de poste
  - 7 non-cadres : 6 remplacements et 1 création de poste (0,5 ETP)
- 6 entrées de salariés en CDD :
  - 3 cadres en accroissement d'activité
  - 3 non-cadres : un remplacement, un accroissement d'activité et un emploi d'été
- 9 sorties de salariés en CDI
  - 4 cadres
  - 5 non-cadres
- 7 sorties de salariés en CDD
  - 3 cadres (avec poursuite des relations contractuelles en CDI)
  - 4 non-cadres (avec une poursuite contractuelle en CDI)

Le recours aux contrats à durée déterminée correspond à 52,66 mois d'activité (en ETP) :

- 12 mois pour le remplacement de salariés absents,
- 40,66 mois pour faire face à des accroissements d'activité.

Par ailleurs, Nantes Métropole Aménagement a fait appel à des prestations d'intérim représentant 538 journées de travail :

- 395 jours pour assurer le remplacement de personnel permanent absent
- 143 jours pour de l'accroissement temporaire d'activité.

La société a également accueilli une stagiaire de fin d'études au cours de l'année 2019 (5 mois).

1.2.3 La formation

- **Budget**

Le budget consacré à la formation professionnelle continue s'élève pour l'année 2019 à :

- 20 431 euros HT pour les coûts pédagogiques
- 12 512 euros de coûts salariaux
- 3 052 euros de frais de déplacement

Soit un coût global de 35 995 euros.

Les coûts pédagogiques représentent 0,75% de la masse salariale chargée (CDD+CDI).

	Frais pédagogiques HT	Nombre d'actions de formation	Salariés concernés
2017	33 090 €	20	33
2018	21 606 €	26	31
2019	**20 431 €**	**21**	**31**

- **Caractéristiques**

  - 408 heures de formation équivalent à 59 jours.

- **Thématiques :**

  - Aménagement-Urbanisme
  - Métier
  - Outils informatiques
  - Développement personnel et professionnel
  - Sécurité

1.2.4 Les conditions de travail

Personnel permanent au 31/12/2019	Total	Femmes	Hommes
Temps de travail			
- temps plein	36	27	9
- temps partiel	6	6	0
Répartition de l'activité à temps partiel			
- temps de travail ≤ à 50%	0	0	0
- temps de travail > à 50%	6	6	0

- **Absentéisme**

La société recense 799,5 jours d'absence représentant un taux d'absentéisme de **8,62 %** réparti comme suit :

Type d'absence	Nombre de jours	Taux d'absentéisme	Nbre de salariés concernés
- Arrêts maladie	600,50	6,48%	25
- Congé maternité	127	1,37%	1
- Congé paternité	7	0,07%	1
- Accident de travail/maladie professionnelle	0	0%	0
- Jours « ascendants/descendants malades	45	0,48%	19
- Congés exceptionnels »	20	0,22%	9

*Taux d'absentéisme = nombre de jours d'absence / 208 jours travaillés * effectif moyen (44,58)*

- **Accident de travail**

  - Nombre d'accidents de travail déclarés à la CPAM en 2019 : 0

    Dont accident de trajet : 0
    Dont accident de travail : 0

- Nombre de maladies professionnelles déclarées en cours d'année : 0

1.2.5 Le dialogue social

▪ **Réunions Direction/Délégués du personnel au CSE**

7 réunions Direction/DP se sont tenues au cours de l'exercice abordant les principaux thèmes suivants :

- Fin de mandat des élus DP et organisation des élections du CSE
- Installation des nouveaux représentants du personnel au CSE : informations, missions, organisation.
- Activité de la société, résultats 2018 et plan de charge.
- Formation professionnelle : le bilan de l'année 2018 et du 1er semestre 2019 et le prévisionnel 2020,
- Bilan annuel sur les avantages sociaux et participations de l'employeur (titres restaurant, chèques vacances, séjours enfants, transport public…),
- Organisation de la société : bilan social 2018, les mouvements de personnel, l'organisation des locaux du siège, les jours de fermeture 2020.
- Informations annuelles obligatoires (recours à l'intérim et aux CDD, l'utilisation du CICE, les heures supplémentaires effectuées…).

1.2.6 Le budget

▪ **Masse salariale globale** *(brut + charges)* : 3 068 470 €
(CDI + CDD + DG + INTERIM + PMAD)

▪ **Masse salariale du personnel permanent** *(brut + charges)* : 2 723 831 €
(CDI + DG)

▪ **Salaire brut moyen mensuel** *(en ETP sur 12 mois)* : 3 462 € (+0.06%)

- Cadre et DG : 4 494 € (+2.83%)
- Non Cadre : 2 534€ (-2,15%)

2 COMPTES ANNUELS ET RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ

Les comptes annuels de l'exercice, clos le 31 décembre 2019, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles appliquées et méthodes utilisées pour l'arrêté des comptes sont constantes par rapport à 2018 (pour le détail, se reporter à la plaquette bilan).

Le compte de résultat est présenté dans la plaquette des comptes annuels.

Le présent rapport de gestion :

- **Commente les principaux indicateurs d'activité** qui déterminent significativement le compte de résultat,
- **Présente de manière synthétique** le compte de résultat 2019 de la société.

2.1 Le chiffre d'opérations

2.1.1 Dépenses sur opérations

L'activité opérationnelle de la société se mesure à partir des dépenses d'investissements constatées sur l'exercice dans le cadre des opérations de concessions, des mandats et des opérations propres.

Ainsi, les dépenses sur opérations de l'exercice 2019 s'élève à 46,635 M€ HT (52,473 M€ TTC).

Ce volume de dépenses, exprimé en euros courants, diminue ainsi de 7,4 M€ HT ou -14% par rapport à l'année 2018. Le niveau 2019 est néanmoins élevé au regard de la moyenne constatée depuis 5 ans (39,8 M€). Le recul par rapport à 2018 évolution trouve sa source :

- Dans des volumes d'acquisitions foncières revus à la baisse de 9,5 M€, après les niveaux très élevés de 2018 notamment tirés par Pirmil les Isles (cf. description des acquisitions réalisées au paragraphes 1.1),
- Dans des travaux réalisés en hausse de 2,5 M€, avec la construction de l'immeuble Viséo sur Euronantes (6,1 M€), la réalisation du jardin extraordinaire dans le Bas Chantenay (3,5 M€), des enveloppes conséquentes de travaux d'espaces publics sur Erdre Porterie (2,2 M€), Euronantes (1,7 M€), Champ de Manœuvre (1,6 M€), Mellinet (1,1 M€) ou de dépenses d'aménagements intérieurs de Nantes Bio Ouest (1 M€).

CO constaté HT en K€	2015	2016	2017	2018	2019
Etudes	1 496	1 671	2 049	3 027	2 479
Acquisitions	7 066	6 295	18 767	24 118	14 629
Travaux	18 267	13 750	16 174	22 224	24 709
Frais Divers	4 963	3 942	3 735	4 686	4 818
TOTAL HT	**31 793**	**25 658**	**40 725**	**54 056**	**46 635**
% Evolution par rapport à N-1	7%	-19%	59%	33%	-14%

2.1.2 Recettes sur opérations

Les recettes sur opérations sont de 34,879 M€ HT en 2019 (39,262 K€ TTC) et sont nettement inférieures aux dépenses sur opérations (46,635 M€ HT). Ce décalage est tout à fait logique du fait du lancement récent des nouvelles opérations d'aménagement.

Recettes constatées K€ HT	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions et participations	11 307	14 538	17 082	7 631	13 577
Cessions	19 536	18 070	14 794	25 628	18 693
Produits Divers	784	505	277	247	318
Recettes Mandats	9 589	3 341	1 512	3 861	2 291
TOTAL	**41 216**	**36 454**	**33 665**	**37 367**	**34 879**
% Evolution par rapport à N-1	22%	-12%	-8%	11%	-7%

Les recettes perçues sont de différentes natures :

- Des participations publiques pour 12,8M€, correspondant notamment :
  - Aux apports en nature de Doulon Gohards (4,2M€) et Champ de Manœuvre (2,5M€),
  - Aux participations pour équipements publics perçues sur Bas Chantenay (3,1M€), Chantrerie (862K€) Euronantes (320K€) ou Bréhannerie (175K€),
  - Aux participations d'équilibre perçues sur les opérations Boucherie (326K€) et Ori Bouffay (30K€),

  En outre, les données tiennent compte des reversements à Nantes Métropole (acomptes sur boni ou remboursement de participations) de 500K€ sur le Vallon des Garettes, de 150K€ sur Malakoff, ou de 100K€ sur Bois Cesbron.

- Des participations-constructeurs perçues sur les opérations Chantrerie (2 186K€), Madeleine Champ de Mars (102K€) ou Vallon des Garettes (30K€),

- Des subventions perçues pour 452K€ avec dans le détail 310K€ versés par le CG44 sur Euronantes, 123K€ versés par NMH sur Bruyères et 19K€ versés par l'ANRU sur PRU Bottière.

- Des remboursements de dépenses engagées sur les mandats pour 2,29M€. On retrouve dans ces recettes les versements de Nantes Métropole sur le mandat d'études de l'Arbre aux Hérons (1,176M€), sur celui de Nantes Bio Tech (852K€), sur le mandat de maintenance (131K€). On notera également les versements de la Ville d'Indre sur le mandat de restructuration du restaurant scolaire (66K€).

- Des recettes issues des cessions de charges foncières, à hauteur de 18,7M€ avec les cessions enregistrées sur Euronantes (7,6M€ correspondant aux îlots 4B Cogedim et 3D ETPO), Erdre Porterie (3M€), Vallon des Garettes (2,8M€), ZAC des Vignes (2,3M€), Champ de Manœuvre (1,9M€) ou Mellinet (0,6M€).

2.2 Le résultat de la société

L'activité de la société se solde pour le dernier exercice clos au 31 décembre 2019 par un **résultat bénéficiaire de +134 K€,** soit à un niveau proche de celui de 2018 (+125 K€).

Le résultat 2019, sans être très important, est supérieur au niveau généralement constaté (+96 K€ en moyenne depuis 2015).

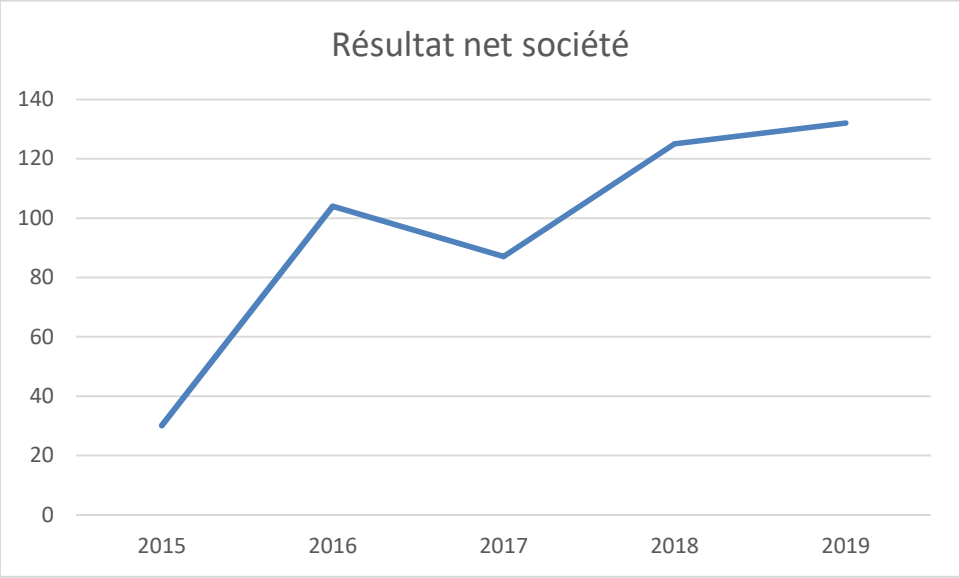

Les tableaux, annexés pages suivantes, permettent une lecture des résultats de la société avec une analyse des deux activités : l'Aménagement et l'Immobilier Economique.

Soulignons que les éléments des colonnes « IE aux risques du concédant », qui n'ont aucun impact sur le résultat global, ne font pas l'objet d'analyse particulière (à titre d'information, il s'agit de l'exploitation d'activités économiques, sous-opérations des opérations de concessions d'aménagement).

RESULTAT SOCIETE

	AMENAGEMENT		IMMOBILIER ECONOMIQUE		IE aux risques concédant		TOTAL	
	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2018	REEL 2019
PRODUITS D' EXPLOITATION								
Rémunération de conduite opérationnelle sur concessior	1 332	1 582					1 332	1 582
Rémunération de conduite opérationnelle sur mandats	33	39					33	39
Rémunération de commercialisation sur concessions	1 245	862					1 245	862
Rémunération d' études	79	43					79	43
Rémunération de construction immeuble	209	346					209	346
Rémunération de gestion locative	1	1	268	307			269	307
Imputation sur opération propre								
Transferts de charges	471	332			16	8	488	340
Autres produits								
Reprise de provisions								
Loyers			2 325	1 793	1 285	1 001	3 610	2 794
Charges locatives			477	410	342	344	819	754
Services			72	90	55	55	127	145
Subv. Communauté Urbaine								
Reprises de prov.			58	43	10		68	43
Cessions								
Divers				16	700	680	700	695
TOTAL :	**3 370**	**3 205**	**3 201**	**2 659**	**2 408**	**2 086**	**8 979**	**7 950**
CHARGES D' EXPLOITATION								
Achats			140	90	417	2 896	557	2 987
Autres charges externes	949	659	408	399	554	541	1 912	1 599
Impôts et taxes	69	64	227	182	345	302	642	549
Personnel	2 071	2 184	899	881			2 970	3 065
Frais de structure			471	332			471	332
Redevance d'affermage			177	177			177	177
Gros travaux et entretien			85	114			85	114
Dotation amortissements et provisions	157	161	570	350	860	655	1 587	1 166
Dotation provisions travaux et créances douteuses			51	53	11	39	62	91
Dotation pour risques & charges								
Perte sur créances irrécouvrables			13	57			14	57
VNC								
Divers	8	9					8	9
	3 255	**3 077**	**3 042**	**2 636**	**2 188**	**4 433**	**8 485**	**10 146**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**115**	**127**	**159**	**23**	**220**	**-2 346**	**494**	**-2 196**
Produits financiers								
Charges financières	38	38	183	24	206	192	427	255
RESULTAT FINANCIER	**-38**	**-38**	**-183**	**-24**	**-206**	**-192**	**-427**	**-255**
RESULTAT COURANT	**77**	**89**	**-24**	**-2**	**14**	**-2 539**	**67**	**-2 451**
Quote part sur subventions			106	102			106	102
Produits exceptionnels	4		6 227		100	8 000	6 332	8 000
Charges exceptionnelles	24	2	6 214	1	114	5 461	6 352	5 464
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-19**	**-2**	**119**	**102**	**-14**	**2 539**	**86**	**2 638**
RESULTAT AVANT IMPOT	**58**	**87**	**96**	**100**			**154**	**188**
IMPOT SUR LES SOCIETES							**29**	**54**
RESULTAT NET	**58**	**87**	**96**	**100**			**124**	**134**

RESULTAT AMENAGEMENT

	REEL 2018	REEL 2019
PRODUITS D' EXPLOITATION		
Rémunération de conduite opérationnelle sur concessions	1 332	1 582
Rémunération de conduite opérationnelle sur mandats	33	39
Rémunération de commercialisation sur concessions	1 245	862
Rémunération d' études	79	43
Rémunération de construction d'immeuble	209	346
Rémunération de gestion locative sur concessions	1	1
imputation sur opération propre		
transfert de charges	471	332
autres produits		
reprise de provisions		
TOTAL :	**3 370**	**3 205**
CHARGES D' EXPLOITATION		
personnel	2 071	2 184
Prestataires RH		
études / sous-traitances / prestations intellectuelles	174	180
logistiques / moyens généraux	483	430
communication	35	41
assurances	257	8
impôt et taxes	69	64
autres charges	8	9
dotations aux amortissements et provisions	157	161
TOTAL :	**3 255**	**3 077**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**115**	**127**
Produits financiers		
Charges financières	38	38
RESULTAT FINANCIER	**-38**	**-38**
RESULTAT COURANT	**77**	**89**
Produits exceptionnels	4	
Charges exceptionnelles	24	2
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-19**	**-2**
Impôt Société		
RESULTAT NET	**58**	**87**

PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2018	REEL 2019
REMUNERATION DE CO SUR CONCESSIONS		
OP 1400 ZAC CHANTRERIE I	25	25
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	8	2
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	11	11
OP 1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	23	
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU	7	7
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	-260	40
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	166	166
OP 1430 ZAC ORVAULT LA JALIERE	6	
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	15	5
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	4
OP 1435 VALLON DES DERVALLIERES	23	23
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	20	20
OP 1437 MALAKOFF CENTRE	40	30
OP 1438 ZAC DES SORINIERES	47	47
OP 1439 ZAC MADELEINE CHAMPS DE MARS	9	
OP 1441 LOTISSEMENT SAUTRON	5	
OP 1442 DESIRE COLOMBE	35	35
OP 1443 PRU BOTTIERE	60	10
OP 1444 BRAINS LES COURTILS	2	2
OP 1445 LA GAUDINIERE	16	16
OP 1446 ORI BOUFFAY	25	10
OP 1447 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU	5	25
OP 1448 CHAMPS DE MANŒVRE	200	82
OP 1449 TIVOLI MOUTONNERIE	35	5
OP 1450 BAS CHANTENAY	260	280
OP 1451 DOGO	230	212
OP 1452 CASERNE MELLINET	80	80
OP 1453 BOTTIERE PIN SEC		150
OP 1454 SANGLERIE	35	35
OP 1455 PIRMIL LES ISLES	200	250
OP 1456 PLACE DERVALLIERE		10
TOTAL	1 332	1 582
REMUNERATION DE MANDAT		
OP 2765 BIOTECH	33	18
OP 2768 RESTRUCTURATION RESTAURANT SCOLAIRE INDRE		21
TOTAL	33	39

PRODUITS AMENAGEMENT	REEL 2018	REEL 2019
REMUNERATION DE COMMERCIALISATION		
OP 1414 ZAC DES ORMEAUX BOUAYE	9	15
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE	1	
OP 1424 ZAC ORVAULT BOIS CESBRON	7	5
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU		4
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	550	113
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE (DONT GARE SUD)	417	363
OP 1431 CLOS TOREAU JOLIOT CURIE	1	
OP 1432 LE PELLERIN LA BREHANNERIE	4	
OP 1434 LES BRUYERES	4	
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES	38	107
OP 1438 ZAC DES SORINIERES	143	77
OP 1448 CHAMP DE MANŒVRE		146
OP 1452 CASERNE MELLINET	71	32
TOTAL	1 245	862
REMUNERATION D' ETUDES		
OP 2502 ETUDE REZE SECTEUR DES ILES	14	
OP 2504 ETUDE BAS CHANTENAY		5
OP 2511 MELLINET	6	
OP 2512 ETUDE REZE SECTEUR DES ILES MANDAT 2	7	
OP 2514 ARBRE AUX HERONS	30	27
SANGLERIE LES SORINIERES	6	
ST AIGNAN HAUT DU BOURG	8	
INDRE	9	
SAINTE LUCE		11
TOTAL	79	43
REMUNERATION DE GESTION CONCESSIONS		
OP 1423 ZAC BOTTIERE CHENAIE		
OP 1426 LE LANDAS ST JEAN DE BOISEAU		
OP 1427 ZAC ST JOSEPH DE PORTERIE	1	
OP 1428 ZAC EURONANTES GARE		
OP 1436 ZAC VALLON DES GARETTES		
OP 1438 ZAC DES SORINIERES		
TOTAL	1	1
REMUNERATION DE CONSTRUCTION D' IMMEUBLE SUR CONCESSION		
OP 3415 SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)		
OP 3428 ILOT 5B	68	75
OP 3428 PEM	60	120
OP 3435 POLE ASSOCIATIF	50	
OP 3454 MEDIATHEQUE SANGLERIE	31	31
OP 3450 USINE ELECTRIQUE		100
OP 3452 B19 MELLINET		20
OP 3452 B38 MELLINET		
OP 3452 ECURIES MELLINET		
TOTAL	209	346
TRANSFERT DE CHARGES COMMUNES		
CHARGES COMMUNES	471	332
TOTAL	471	332
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		
TOTAL		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 370	3 205
AUTRES PRODUITS FINANCIERS		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		
DIVERS	4	
AUTRES PRODUITS	4	
TOTAL PRODUITS	3 375	3 205

CHARGES AMENAGEMENT	REEL 2018	REEL 2019
PERSONNEL	2 071	2 184
ETUDES / PRESTATIONS INTELLECTUELLES	174	180
LOGISTIQUE / MOYENS GENERAUX	483	430
Locaux	*76*	*65*
Informatique, téléphonie et autres services	*247*	*202*
Frais de déplacement	*88*	*94*
Autres charges moyens généraux	*71*	*69*
COMMUNICATION	35	41
ASSURANCES	257	8
IMPOTS ET TAXES	69	64
AUTRES CHARGES	8	9
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	157	161
CHARGES FINANCIERES	38	38
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24	2
TOTAL	3 317	3 117

RESULTAT
IMMOBILIER ECONOMIQUE

	REEL 2018	REEL 2019
PRODUITS D' EXPLOITATION		
REMUNERATION DE GESTION LOCATIVE		
Copropriété Dervallières II	5	3
OP 2767 Patrimoine économique Régie de recettes	49	81
OP 2767 Patrimoine économique mandat maintenance	15	23
OP 7415 Supérette Dervallières - Aldi	5	6
OP 7417 Gestion Boucherie	5	
OP 7428 Gare Sud	5	5
OP 7434 Hub	160	161
OP 7436 Supérette Vallon des Garettes	3	2
OP 7447 Centre Commercial St Aignan	4	2
OP 7450 Bas Chantenay		3
OP 7452 Mellinet		4
OP 7453 Centre Commercial Bottière	16	16
Location Carnot	3	
TOTAL	**268**	**307**
PRODUITS D' OPERATION LOCATIVE		
Loyers	2 325	1 793
Charges locatives	477	410
Services communs	72	90
Reprise provisions travaux et clients douteux	58	43
Cessions	6 227	
Transfert de charges et Divers		16
TOTAL	**9 161**	**2 352**
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**9 429**	**2 659**
CHARGES D' EXPLOITATION		
CHARGES D'OPERATION LOCATIVE		
Achats	140	90
Services extérieurs	334	345
Maintenance corrective	75	55
Impôts et taxes	227	182
Personnel GI affectable	586	561
Personnel GI non affectable net CICE	313	320
Frais de structure affectables	230	199
Frais de structure non affectables	241	134
Redevance d'affermage	177	177
Gros travaux et entretien	85	114
Dotation amortissements	570	350
Dotation provisions travaux et créances douteuses	51	53
Perte sur créances irrécouvrables	13	57
VNC	6 214	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**9 257**	**2 636**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**172**	**23**
Produits financiers		
Charges financières	183	24
RESULTAT FINANCIER	**-182**	**-24**
RESULTAT COURANT	**-11**	**-2**
Produits exceptionnels		
Quote part de subvention	106	102
Charges exceptionnelles		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**106**	**102**
RESULTAT NET	**96**	**100**

RESULTAT IMMOBILIER ECONOMIQUE PAR ACTIVITE

	AFFERMAGE		PETIT PORT		TOTAL AUTRES OPERATIONS	
	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2018	REEL 2019	REEL 2018	REEL 2019
PRODUITS D' EXPLOITATION						
Loyers	1 172	1 095	215	215	938	483
Charges locatives remboursées	193	181	50	52	235	178
Prestations de services	72	90				
Subvention d'exploitation						
Reprise provisions travaux et clients douteux	42	6	15		1	37
Cessions					6 227	
Transfert de charges et divers		16				
TOTAL	**1 479**	**1 388**	**280**	**267**	**7 401**	**697**
CHARGES D' EXPLOITATION						
Achats	120	71	10	10	10	9
Services extérieurs	198	205	12	12	124	128
Maintenance corrective et petits travaux	64	47	4	1	7	6
Impôts et taxes	39	36	45	44	143	103
Salaires affectables	490	495	20	19	76	47
Frais de structure affectables	154	155	8	8	67	35
Redevance affermage	177	177				
Gros travaux et entretien	45	74	15		25	40
Dotation amortissements	99	97	7	7	463	245
Dot, provisions travaux et créances douteuses	12	29			39	24
Perte sur créances irrécouvrables	12	1			1	56
VNC Cessions					6 214	
Divers						
TOTAL	**1 410**	**1 388**	**121**	**101**	**7 172**	**692**
RESULTAT D' EXPLOITATION	**69**		**159**	**165**	**230**	**5**
Produits financiers						
Charges financières		1			183	23
RESULTAT FINANCIER		**-1**			**-183**	**-23**
RESULTAT COURANT	**69**	**-1**	**159**	**165**	**48**	**-18**
Produits exceptionnels						
Quote part de subvention	9	5			97	97
Charges exceptionnelles		1				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**9**	**4**			**97**	**97**
RESULTAT NET	**78**	**4**	**159**	**165**	**146**	**79**

2.3 Activité Aménagement

Le résultat avant impôt de l'activité Aménagement est positif à +87K€, en hausse de 29K€ par rapport à 2018. Depuis 2015, le résultat moyen de l'activité est -53K€.
Ce résultat est issu :

- D'un résultat d'exploitation de +127K€,
- D'un résultat financier stable à -38K€,
- D'un résultat exceptionnel de -2K€.

2.3.1 Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation 2019 (+127K€) progresse de +12K€ par rapport à celui de 2018 (+115K€). Cette évolution favorable est constatée du fait d'une baisse des produits (-4,9%) inférieure à celle des charges (-5,5%).

2.3.2 Les produits d'exploitation

Ces produits s'élèvent en 2019 à 3 205K€, en baisse de 165K€ par rapport à 2018.

2.4.2.1 Les rémunérations

Les produits de rémunération sur opérations (principalement composés des rémunérations dans le cadre des concessions) atteignent 2 872K€, et sont proches de ceux de 2018 (-26K€) :

En milliers d'€	2015		2016		2017		2018		2019	
Concessions	2 374	89,4%	2 750	96,0%	2 448	95,0%	2 786	96,1%	2 791	97,2%
Mandats	90	3,4%	47	1,6%	76	2,9%	33	1,1%	39	1,4%
Etudes	192	7,2%	67	2,3%	53	2,1%	79	2,7%	43	1,5%
Total	**2 656**	**100,0%**	**2 864**	**100,0%**	**2 577**	**100,0%**	**2 898**	**100,0%**	**2 872**	**100,0%**

Dans le détail, les différentes sources de rémunération varient entre 2018 et 2019 avec une forte hausse des rémunérations forfaitaires et une baisse des rémunérations de commercialisation :

- *Rémunérations de conduite opérationnelle sur concessions (ou rémunérations forfaitaires) = 1 582K€*

  Ces recettes augmentent de 250K€ entre 2018 et 2019 :

  - En lien avec l'abattement exceptionnel de 300 K€ qui avait été pratiqué en 2018 sur la rémunération de la ZAC Erdre Porterie ;
  - En conséquence de l'amoindrissement de rémunérations forfaitaires sur plusieurs opérations, notamment :
    - Champ de Manœuvre (82K€ soit -118K€),
    - PRU Bottière (10K€ soit -50K€).
  - Et en lien avec l'augmentation de rémunérations sur des opérations récentes :
    - Pirmil les Isles (250K€ soit +50K€),
    - Bottière Pin Sec (nouvelle rémunération de 150K€).

- *Rémunérations de commercialisation sur concessions = 862K€*

  Ces recettes, perçues au compromis et à l'acte (au seul acte pour les opérations plus anciennes) diminuent de 383K€ par rapport à 2018 :

  - En lien avec l'année 2018 qui avait été exceptionnelle pour Erdre Porterie (550 K€). Les rémunérations 2019 retrouvent un niveau moyen avec 113 K€ obtenus avec 4 actes de cessions (VL12 CIF, VL13 Habitat 44, VL5b Marignan et VL8 NMH) ;

- De compromis et de cessions également moins nombreux sur la ZAC des Vignes (15 terrains à bâtir et 2 îlots collectifs pour 2019) et sur la ZAC Mellinet (un seul compromis et acte en 2019 : terrain destiné au groupe scolaire cédé à la Ville de Nantes) ;
- De la prise en compte des premières cessions sur la ZAC du Champ de Manœuvre (BS2 concernant le foncier destiné au groupe scolaire, cédé à la Ville de Nantes et BS 5a cédé au CIF) et de 2 compromis (BS 1c NMH et BS 4a Bâti Nantes / ICEO).

➢ *Rémunérations de construction d'immeubles = 346K€*

Cinq opérations concédées génèrent cette recette, en hausse de 137K€ par rapport à 2018 :

. La construction du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare (sous-opération de la ZAC Euronantes), pour 120 K€ (+ 60K€) ;

. La construction de l'immeuble Nautisme sur la cale de l'Usine Electrique (sous-opération de la Zac du Bas Chantenay), pour 100K€ (0 en 2018) ;

. La construction de l'îlot « 5B » ou immeuble Viséo (sous-opération ZAC Euronantes), pour 75 K€ (+ 7K€) ;

. La construction de la médiathèque des Sorinières (sous-opération de l'opération Sanglerie), pour 31K€ (stable) ;

. La réhabilitation du bâtiment B19 à Mellinet (sous-opération de la ZAC Mellinet), pour 20K€ (0 en 2018).

➢ *Rémunérations d'études = 43K€*

Ces recettes régressent de 36K€ par rapport à 2018 avec :

. Les études Arbre aux Hérons (27K€),
. Les études Bas-Chantenay (5K€ pour solder le mandat),
. Les études Sainte-Luce-sur-Loire (11K€).

➢ *Rémunérations de conduite opérationnelle sur mandats = 39K€*

Ces rémunérations augmentent de 6 K€ par rapport à 2018. Elles concernent le mandat Nantes Biotech pour 18 K€ et le mandat restaurant scolaire Indre pour 21K€.

2.3.2.2 Le transfert de charges communes

Cette recette d'exploitation pour l'activité Aménagement (332K€) correspond à la « refacturation analytique » de dépenses à l'activité Immobilier Economique. Ce transfert n'a finalement aucune incidence sur le résultat (recette pour l'Aménagement et dépense pour l'Immobilier Economique).

En lien avec les charges de fonctionnement analysées ci-dessous, la refacturation opérée vers l'Immobilier Economique diminue de 139K€ entre 2018 et 2019. Pour mémoire, 2018 était marquée par l'impact du projet de changement de logiciel et par le coût du contrat souscrit pour couvrir les Indemnités de Fin de Carrière.

2.3.3 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, de 3 077K€ en 2019, diminuent de 182K€ ou -5,6% par rapport à 2018 avec dans le détail :

➢ Une hausse de 113K€ ou +5.5% des frais de personnel qui s'explique notamment par la création d'un poste de responsable d'opérations en avril 2019 ainsi que d'un ½ poste d'assistanat opérationnel. Des prestations d'intérim ont également été mobilisées dans l'attente de ces nouvelles arrivées.

➢ Une baisse de 295 K€ ou -25% des autres charges d'exploitation :
. Fort impact des assurances limitées à 8 K€ (-249 K€),

- Baisse de 45K€ des dépenses informatiques (impact logiciel IE) ;
- Stabilité des autres postes.

L'évolution des charges, représentée dans le graphique ci-dessous, montre leur maîtrise. Les niveaux de 2019 sont au global de +0,68% supérieurs à ceux de 2014 (+0,13% en moyenne annuelle), soit une baisse de -3,32% hors inflation (-0,66% en moyenne annuelle).

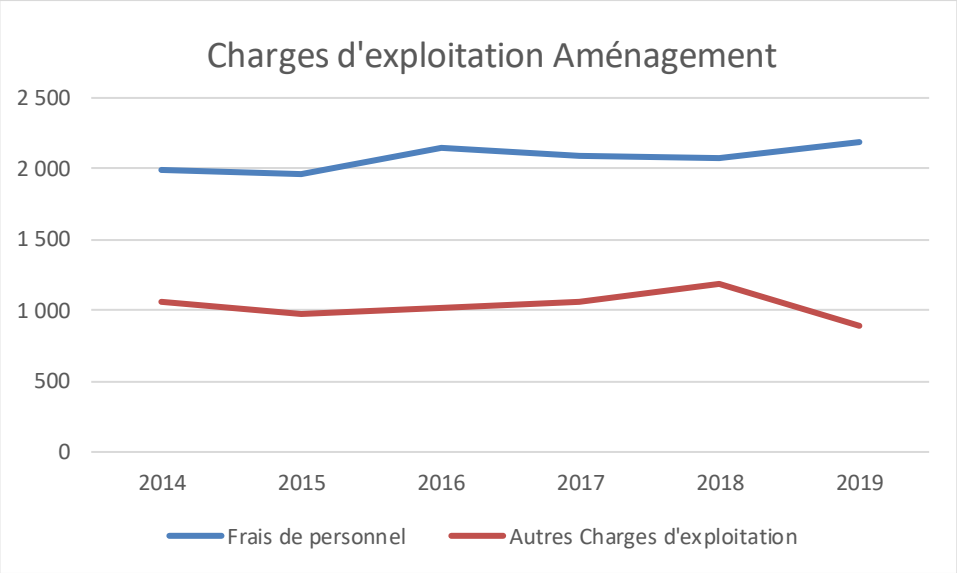

2.3.4 Le résultat financier

En 2019, le déficit du résultat financier est stable à -38K€. Aucun nouveau prêt n'a été contracté en 2019 sur le périmètre de la Société.

2.4 Activité Immobilier Economique

Le résultat avant impôt de l'activité de l'Immobilier Economique, affiché à 100K€, est quasi identique à celui de 2018 (96K€).

L'analyse par périmètre de contrat montre néanmoins des évolutions à la hausse ou à la baisse. Globalement, le taux d'occupation moyen global 2019 est de 87,3% (85,2% en 2018).

En K€ HT	Affermage	Petit Port	Opérations sous conventions (1)	Gestion locative	Charges non affectables et divers	Total Immo Eco
2015	-56	+108	+72	+185	-214	+95
2016	+30	+148	+3	+202	-214	+170
2017	+116	+165	+218	+240	-357	+382
2018	+78	+159	+146	+268	-555	+96
2019	+4	+165	+79	+307	-454	+100
Evolution 2018-2019	*-74*	*+6*	*-67*	*+39*	*-101*	*+4*

(1) Anciennement opérations propres

2.4.1 L'affermage

Le contrat d'affermage (2012-2020) a été déficitaire entre 2012 et 2015. Le déficit cumulé 2012-2015 était de -432K€. Il était donc essentiel de solutionner ce problème pour la période résiduelle du contrat.

L'avenant n°2 du 12 janvier 2017 avait donc permis de fixer les conditions du retour à l'équilibre pour les 4 années restantes, 2016 à 2019 : baisse des travaux à réaliser pour 1,3 M€, diminution et de la redevance d'affermage annuelle de 45K€, cette dernière étant exactement compensée, pour Nantes Métropole, par une baisse du loyer Cambridge.

Depuis 2016, le contrat de DSP est revenu à l'équilibre, voire excédentaire.

Le résultat 2019 est tout juste à l'équilibre (+4K€ soit -74K€ par rapport à 2018), avec par immeuble les résultats suivants :

En K€ HT	Résultat affermage	Bio Ouest	Nantes Créatic	La Chantrerie	La Géraudière	Mallève	Granits	Carré Couëron	Rezé Créatic
Cumul 2012 - 2015	**-432**	-72	-437	+2	+243	+218	+502	-116	-335
2016	**+30**	+38	-113	-	+68	-18	+122	+10	-76
2017	**+116**	+54	-83	-	+67	+31	+141	-16	-77
2018	**+78**	+28	-97	-	+22	+41	+146	+18	-80
2019	**+4**	+ 48	-90	-	-	+17	+88	+21	-68

NB : la redevance d'affermage 2019 ayant été maintenue alors même que l'immeuble Géraudière est sorti du périmètre, une charge supplémentaire de 12K€ non affecté aux immeubles restants est constatée.

Dans le détail, on notera :

- L'impact en année pleine de la vente de la Géraudière à son occupant à l'été 2018 qui prive désormais le contrat de cette exploitation excédentaire,
- Le déficit de deux des trois sites qui accueillent des pépinières (Nantes Créatic à -90K€ et Rezé Créatic à -68K€, Carré Couëron étant à +21K€),
- Une stabilisation de la redevance d'affermage versée à Nantes Métropole à 177K€ malgré la fin de l'exploitation de Géraudière,
- Un taux d'occupation global de 87% en 2018 (97,7% en 2017), avec un impact fort d'inoccupations de sites gérés dans le cadre des concessions d'aménagement, donc sans impact sur le résultat de NMA,
- Un taux d'impayés de 1,96% (0,8% en 2018),
- Des frais de personnel et de structure imputés au contrat évoluent de +0,92% par rapport à 2018.

2.4.2 La concession Petit Port

Le résultat de cette concession Ville de Nantes qui court jusqu'en novembre 2020 est de +165K€, en légère progression par rapport au résultat 2018 de 159K€.

Le taux de remplissage global sur les deux immeubles, s'établit en moyenne annuelle à 75,1% pour 2019, contre 76,7% en 2018. Les re commercialisations sont en cours.

2.4.3 Les opérations sous conventions

En K€ HT	Résultat opérations sous conventions	Pôle Daniel Asseray	Dervallières (1, 2 et centre commercial)	Cour artisanale	Cambridge	Cassini	Centre commercial du Breil	Centre commercial Rezé Château	Autres
2015	**+72**	+10	+10	+23	+65	-165	+16	+108	+5
2016	**+3**	+22	+42	+24	+31	-164	+21	+59	-
2017	**+218**	+15	+11	+37	+54	-	+32	+70	-
2018	**+146**	+16	-37	+31	+83	-	+11	+42	-
2019	**+80**	+36	-25	+6	-	-	+11	+52	-

Le résultat de ces opérations diminue de 66K€ en 2019, du fait :
- De l'impact en année pleine de la vente de l'immeuble Cambridge mi-2018 ;
- De la dégradation du taux d'occupation de la Cour artisanale (81,7% en 2019 contre 92% en 2018) a également un impact préjudiciable.

2.4.4 Les autres gestions locatives

La société perçoit des rémunérations, prises sur certaines concessions d'aménagement, afin de couvrir tout ou partie des charges liées à l'exploitation de centre commerciaux ou d'immeubles de bureaux.

Cette ressource de 304K€, qui comprend notamment la rémunération de gestion du Hub Créatic (161K€) et celle du mandat de gestion et de maintenance du patrimoine économique (104K€), dont le périmètre s'est élargi, progresse de 40K€ par rapport à 2018.

Les autres rémunérations, soit 39K€, sont perçues conformément aux clauses des contrats de concession d'aménagement pour afin de rémunérer la gestion immobilière de NMA (CPA Vallon des Dervallières pour la gestion de la supérette Aldi, CPA Vallon des Garettes pour la supérette, CPA Les Treilles pour le centre commercial de Saint-Aignan de Grandlieu, CPA Bottière Pin Sec pour Centrakor, CPA Bas Chantenay pour Cassini, CPA Mellinet pour les bâtiments conservés et loués).

2.4.5 Les charges non affectables et diverses

On retrouve essentiellement ici les charges de personnel et de structure de gestion immobilière qui ne sont pas directement affectées aux comptes d'exploitation des immeubles et qui ont vocation à être couvertes par les recettes de gestion locative précédemment évoquées.

Ces charges sont de 455K€ diminuent de 99K€ par rapport à 2018, année marquée par les charges informatiques et les assurances pour indemnités de fin de carrières.

2.5 Le résultat avant et après impôt

Le résultat avant impôt 2019 est de +188K€, en progression de 34K€ par rapport à 2018.

L'impôt sur les sociétés 2019 est de 54K€.

Le résultat net 2019 est donc de +134K€.

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT OBTENU

L'activité de la société se solde, pour l'exercice 2019, par un résultat **bénéficiaire** après IS de **134 024,35 €** que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- *A la Réserve légale »* : *6 701,22 €*
- *En « Autres réserves »* : *127 323,13 €*

4 L'ENDETTEMENT – LES DELAIS DE PAIEMENT

4.1 L'endettement

4.1.1 Pour les opérations d'aménagement

L'endettement global progresse à nouveau en 2019 de plus de 11,7M€ notamment du fait de la mise en place de quatre nouveaux prêts, destinés à financer la ZAC Mellinet (prêt de 5,2M€ accordé par la Caisse d'Epargne), la ZAC Doulon Gohards (prêt de 3,2M€ accordé par le Crédit Agricole et de 2,4M€ par le Crédit Coopératif) et l'opération de la place des Dervallière (prêt de 320K€ de la Caisse d'Epargne). Généralement, les contrats de prêts permettent une mobilisation des fonds progressive sur 1 ou 2 ans. Ainsi, les mobilisations sont réalisées en fonction des besoins des opérations.

Les avances de trésorerie sur concessions restent stables avec deux avances perçues : l'une perçue de la Ville de Nantes à hauteur de 2 M€ (concession d'aménagement Boucherie – avance remboursée en janvier 2020) et l'autre de Nantes Métropole à hauteur de 753 K€ (opération de la ZAC des Courtils, en lien avec la suspension opérationnelle prolongée jusqu'à fin 2020 - cf. avenant 3 du 20 décembre 2018).

L'encours qui concerne les mandats est lié à la construction et les aménagements intérieurs de Nantes Biotech, aux études de l'Arbre aux Hérons et au mandat de réalisation de la Ville d'Indre.

Notons également que la société poursuit sa volonté de travailler avec l'ensemble des banques et qu'à ce jour, neuf établissements financent nos opérations (+1 par rapport à 2018).

En EUROS	2015	2016	2017	2018	2019
Emprunts	11 727 467	20 817 467	32 770 000	55 678 232	69 499 376
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	19 180 000	6 506 149	5 340 000	6 480 000	4 410 000
Avances de trésorerie Concessions	2 000 000	2 753 000	2 753 000	2 753 000	2 753 000
Avances de trésorerie Mandats	4 705 813	1 461 283	1 464 560	1 772 985	1 749 993
TOTAL	**37 613 280**	**31 537 899**	**42 327 560**	**66 684 217**	**78 412 369**

4.1.2 Sur les opérations de concession en phase de gestion locative

En EUROS	2015	2016	2017	2018	2019
Emprunts et assimilés	19 176 038	20 286 824	19 573 047	18 845 032	11 102 461
Comptes opération individualisés et lignes de crédit	0	0	0	0	0
Avances de trésorerie	0	0	0	0	0
TOTAL	**19 176 038**	**20 286 824**	**19 573 047**	**18 845 032**	**11 102 461**

L'encours constaté au 31 décembre 2019 diminue de 7,7 M€ du fait des remboursements contractuels, mais surtout du remboursement du prêt Boucherie de 7M€ à la Caisse d'Epargne, en conséquence de la vente des commerces en janvier 2019 à un investisseur. L'encours au 31 décembre 2019 concerne donc :

- Le prêt de 10,7 M€ contracté en 2014 pour le financement du Hub Créatic (concession d'aménagement de la Chantrerie),
- Le prêt Cassini pour 1,7 M€ (concession Bas Chantenay),
- Le prêt de 1 M€ contracté en 2014 pour l'acquisition du Centre Commercial de Saint Aignan (concession les Treilles).

4.1.3 Sur les conventions particulières et le siège de la société

En EUROS	2015	2016	2017	2018	2019
Emprunt CARNOT	625 836	590 615	554 016	734 968	673 265
Emprunt Pôle Daniel Asseray	556 677	535 646	513 908	491 439	468 215
Emprunt DERVALLIERES 1	10 363	0	0	0	0
Emprunt DERVALLIERES 2	25 491	12 896	0	0	0
Emprunt COUR ARTISANALE	35 625	18 023	0	0	0
Emprunt IMMEUBLE CAMBRIDGE	6 975 000	6 525 000	6 075 000	0	0
Emprunt LA POSTE CHANTENAY	1 810 640	0	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Breil Malville	358 236	338 258	317 781	296 792	275 279
Ligne de crédit Pôle D. Asseray	0	0	0	0	0
Emprunt Centre Commercial Rezé Château		655 000	593 740	531 574	468 489
TOTAL	**10 397 867**	**8 675 438**	**8 054 445**	**2 054 773**	**1 885 248**

L'encours au 31 décembre 2019 diminue de 170K€ par rapport à fin 2018 conformément aux plans d'amortissement prévus. Aucun prêt nouveau n'a été contracté en 2019.

4.1.4 L'encours global et le tableau de financement

L'encours global des dettes financières au 31/12/2019 atteint 91,4 M€ contre 87,6 M€ au 31/12/2018.

En conséquence des différents paramètres analysés précédemment, cet encours global a donc augmenté entre les deux exercices de 3,8 M€.

Le tableau suivant synthétise les variations de l'encours en 2019 et indique la cohérence avec « *le tableau de financement et des flux de trésorerie* » (cf. infra paragraphe).

LES EVOLUTIONS 2019 DES ENCOURS DES DETTES FINANCIERES	
Opérations d'Aménagement	62 158 232
Opérations de concession locative	18 845 032
Opérations Propres	2 054 773
Avances de trésorerie Concessions	2 753 000
Avances de trésorerie Mandats	1 772 985
(a) Encours de la dette au 31/12/2018	**87 584 022**
Remboursement 2019 ligne de Trésorerie	-6 480 000
Remboursement 2019 Emprunt	-11 110 953
Concession : Remboursement avances collectivités	0
Avances de trésorerie Mandats	-545 429
(b) Total Remboursement 2019	**-18 136 382**
Mobilisation 2019 ligne de Trésorerie	4 410 000
Mobilisation 2019 Emprunt	17 020 000
Avances de trésorerie Mandats	522 438
Concession : Mobilisation avances collectivités	0
(c) Total mobilisation 2019	**21 952 438**
(a+b+c) Encours de la dette au 31/12/2019	**91 400 078**
(b+c) - Flux net des dettes financières	**3 816 056**

Le tableau ci-après indique la lecture qu'il convient d'avoir du tableau de financement, pour retrouver le flux net financier 2019 de 3 816 056 € et les éléments de décomposition des variations de trésorerie 2019 à hauteur de 7 632 824 € .

TABLEAU DE FINANCEMENT 2019	
Flux net de financement Emprunts et Dettes Financières	6 066 291
Flux net des dépôts et cautionnements	76 466
Flux net des intérêts courus sur emprunts	80 777
(a) - Flux net de financement [Emprunts]	**5 909 048**
Flux net lignes de crédit 2019	-2 070 000
Flux avance de trésorerie Mandat	-22 992
(b) - Flux net de Trésorerie Ré-affectés	**-2 092 992**
(a+b) - Flux net des dettes financières	**3 816 056**

DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE TRESORERIE 2019	
Variation de trésorerie tableau de financement	**7 632 824**
Remboursement lignes de crédit	2 070 000
BANQUES SOCIETE (CCS + CE GI)	-192 848
BANQUES OPERATIONS	5 756 544
ICNE sur lignes de crédit et concours bancaires	468
Caisse/régie d'avance et divers	-1 341
	7 632 824

4.1.5 Garanties d'emprunts

Nantes Métropole, la Ville de Nantes et Arkea Banque ont accordé leur garantie sur des prêts rattachés à des opérations d'aménagement au moment de leur mise au point.

En 2019, quatre nouveaux prêts ont été mis en place pour accompagner les besoins des opérations d'aménagement. Ils sont tous garantis par Nantes Métropole à hauteur de 80% :

Référence	Année de réalisation	Prêteur	% de garantie	Montant initial garanti	Capital restant dû garanti
ZAC BOTTIERE CHENAIE	2015	ARKEA	80%	2 480 000	2 480 000
NANTES ERDRE PORTERIE	2015	Banque Postale	80%	3 440 000	3 440 000
LE PELLERIN BREHANNERIE	2015	Crédit Coopératif	80%	320 000	160 915
ZAC DES VIGNES SORINIERES	2015	Crédit Mutuel	80%	2 400 000	1 200 000
MADELEINE CHAMP DE MARS	2015	Banque Postale	80%	3 200 000	3 200 000
LA MONTAGNE - LA GAUDINIERE	2015	Crédit Coopératif	80%	560 000	281 476
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	80%	4 800 000	4 917 110
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2019	Caisse d'Epargne	80%	1 200 000	
ZAC BAS CHANTENAY	2017	Crédit Mutuel	80%	3 600 000	3 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	ARKEA	80%	5 600 000	5 600 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Banque Populaire	80%	5 600 000	560 000
ZAC BAS CHANTENAY	2018	Crédit Mutuel	80%	4 800 000	4 800 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Agricole	80%	3 200 000	2 000 000
DOULON GOHARDS	2019	Crédit Coopératif	80%	2 400 000	
CASERNE MELLINET	2017	Crédit Mutuel	80%	2 160 000	2 160 000
CASERNE MELLINET	2017	ARKEA	80%	5 840 000	5 840 000
CASERNE MELLINET	2019	Caisse d'Epargne	80%	5 200 000	
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Agricole	80%	10 400 000	10 400 000
ZAC PIRMIL LES ISLES	2018	Crédit Coopératif	80%	4 800 000	4 800 000
PLACE DES DERVALLIERES	2019	Caisse d'Epargne	80%	320 000	
IMMEUBLE HUB CREATIC	2012	ARKEA	80%	9 280 000	7 336 460
TOTAL GARANT NANTES METROPOLE				**81 600 000**	**62 775 961**
ZAC CHAMP DE MANŒUVRE	2016	Caisse des Dépôts /GAIA	20%	1 200 000	1 229 277
TOTAL GARANT BANQUE ARKEA				**1 200 000**	**1 229 277**
SANGLERIE LES SORINIERES	2018	Crédit Coopératif	50%	500 000	100 000
TOTAL GARANT COMMUNE DES SORINIERES				**500 000**	

4.2 Délais de paiement

En conformité avec l'article L.441-6-1 du Code du Commerce et le Décret 2017-350 du 20 Mars 2017, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	320					12
Montant total des factures concernées TTC	1 126 199,38 €		4 659,48 €	264,00 €	1 762,82 €	6 686,30 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC	2,32%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 jours à réception de facture sur opération de mandat - Délais contractuels : 45 jours à réception de facture chez maître d'œuvres sur autres opérations					

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	306					143
Montant total des factures concernées TTC	4 787 537,08 €	32 285,93 €	13 972,24 €	17 902,41 €	3 691 488,34 €	3 755 648,92 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice TTC						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	13,52%	0,09%	0,04%	0,05%	10,42%	10,60%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 60 jours net date de facture					

5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET CELLE DU PRÉSENT RAPPORT

Les mesures de confinement prises par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid 19 impactent l'activité de la Société depuis mi-mars 2020. La production des comptes annuels a été ralentie du fait de l'activité partielle de certains collaborateurs. De même, le renouvellement des instances de la société prévu dans la foulée du 2nd tour des élections municipales a dû être décalé au mois de septembre 2020. D'ici cette date, nous devrons mesurer les conséquences du confinement et du redémarrage progressif de l'activité sur les comptes 2020.

6 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

7 RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000	1 782 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,	54 000,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 684 879	58 136 054	28 929 987	37 654 458	36 385 010
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	(2 927 602)	10 327 228	6 544 145	3 367 551	6 024 088
Impôts sur les bénéfices	53 994	30 174	12 574		
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	(3 115 621)	10 172 156	6 444 377	3 259 429	5 994 681
Résultat net	134 025	124 898	87 194	108 122	29 407
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-55,21	190,69	120,96		
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,48	2,31	1,61		
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	47	43	43		
Masse salariale	1 962 199	1 968 093	1 855 786	1 830 366	1 714 832
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	919 016	887 896	921 258	901 148	862 568

8 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nantes Métropole Aménagement participe au développement de l'agglomération nantaise en remplissant les missions qui lui sont confiées sur les deux volets de son activité.

Sur l'Aménagement, le renouvellement du portefeuille des opérations, opéré depuis 2015, est désormais abouti. Sans oublier la poursuite des opérations « historiques » de la Société (citons Euronantes, Erdre Porterie, Madeleine Champ de Mars, Bottière Chênaie, ZAC des Vignes, Vallon des Garettes ainsi que l'ensemble des opérations économique), les opérations d'aménagement suivantes (présentées dans l'ordre chronologique de leur obtention) constituent donc le portefeuille d'activité des 10 à 15 ans à venir : Champ de Manœuvre, Bas Chantenay, Doulon-Gohards, Mellinet, Pirmil les Isles, Sanglerie, Bottière Pin Sec et Place des Dervallières.

Dès lors, les attentes sont importantes tant du point de vue quantitatif, avec notamment un objectif de plus de 1 000 logements par an à partir de 2020, que qualitative avec des enjeux forts de maintien de la qualité, de maîtrise des prix et d'un développement de nouvelles formes d'habiter (habitat participatif, individuel / collectif…).

Sur l'Immobilier Economique, les taux d'occupations sont toujours très bons et tout l'enjeu est de maintenir le cap avec de nouvelles opérations qui s'inscrivent en cohérence avec les projets d'aménagement. A titre d'illustration, mi-2021, NMA deviendra ainsi gestionnaire de l'immeuble dédié aux activités du Nautisme et des Energies Marines Renouvelables construit dans le cadre de la concession du Bas Chantenay, sur le site de l'ancienne usine électrique.

Mais l'année 2020 est surtout une année charnière pour l'Immobilier Economique avec la construction du nouveau contrat de Délégation de Service Public, la préparation de la reconduction du mandat de maintenance, mais aussi la fin de la concession Petit Port. Ces paramètres modifient les équilibres économiques, qui devront aussi et surtout tenir compte de l'onde de choc provoquée par la crise sanitaire du Covid 19. Si la Métropole a décidé, dès mars 2020, de soutenir l'activité économique en prononçant des exonérations de loyers valables pendant la phase de confinement, ainsi que des reports de charges locatives, NMA, gestionnaire du patrimoine économique métropolitain, doit mesurer les impacts sur ses comptes 2020 et sur porter attention à sa gestion de trésorerie. Des compensations lui seront versées par la Métropole mais toute la question sera alors de mesurer la capacité des acteurs économiques à maintenir leur activité. La plus grande prudence est donc de mise sur 2020 mais aussi sur 2021 voire 2022. Sur le volet Aménagement, les chantiers ont tous stoppé pendant le confinement et ont redémarré avec des retards que nous sommes en train de mesurer.

NMA, comme toute société, s'est adaptée pendant la crise sanitaire en poursuivant l'activité grâce au télétravail. Néanmoins, des mesures d'activité partielle ont dû être prises. Au total, la société a pu maintenir en activité 32 salariés (totalement ou partiellement) soit 65% de l'effectif.

Tous ces éléments de contexte devront nécessairement réinterroger le plan d'affaires de la Société tel qu'adopté par le Conseil d'Administration de décembre 2018. Les nouvelles instances seront installées en septembre 2020, elles permettront, à la lumière des programmes politiques, d'ajuster la feuille de route du mandat 2020-2026.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES OPERATIONS

AMENAGEMENT		
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT		
1400	NANTES CHANTRERIE 1	Nantes Métropole
1414	BOUAYE LES ORMEAUX	Nantes Métropole
1423	NANTES BOTTIERE CHENAIE	Nantes Métropole
1424	ORVAULT BOIS CESBRON	Nantes Métropole
1426	ST JEAN DE BOISEAU LE LANDAS	Nantes Métropole
1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole
1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole
1430	ORVAULT LA JALLIERE	Nantes Métropole
1431	NANTES CLOS TOREAU	Ville de Nantes
1432	LE PELLERIN BREHANNERIE	Nantes Métropole
1434	NANTES LES BRUYERES	Ville de Nantes
1435	NANTES VALLON DES DERVALLIERES	Ville de Nantes
1436	ORVAULT VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole
1437	NANTES MALAKOFF CENTRE	Nantes Métropole
1438	LES SORINIERES VIGNES	Nantes Métropole
1439	NANTES MADELEINE CHAMP DE MARS	Nantes Métropole
1441	SAUTRON CARROSSERIE	Ville de Sautron
1442	NANTES DESIRE COLOMBE	Ville de Nantes
1443	NANTES PRU BOTTIERE	Ville de Nantes
1444	BRAINS LES COURTILS	Nantes Métropole
1445	LA MONTAGNE GAUDINIERE	Nantes Métropole
1446	NANTES ORIL BOUFFAY	Nantes Métropole
1447	SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU - LES TREILLES	Ville de Saint Aignan
1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole
1449	TIVOLI	Ville de Nantes
1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole
1451	DOULON - GOHARDS	Nantes Métropole
1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
1453	BOTTIERE PIN SEC	Nantes Métropole
1454	LA SANGLERIE	Ville des Sorinieres
1455	ZAC PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole
1456	PLACE DES DERVALLIERES	Nantes Métropole
3417	NANTES ILOT BOUCHERIE	Ville de Nantes
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - OPERATIONS DE CONSTRUCTION		
3428	ILOT 5B EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3428 PEM	PEM EURONANTES GARE	Nantes Métropole
3435	POLE ASSOCIATIF DESIRE COLOMBE (sous opération 1442)	Ville de Nantes
3450	BAS CHANTENAY - BATIMENTS	Nantes Métropole
3452	MELLINET - BATIMENTS	Nantes Métropole
3454	MEDIATHEQUE SANGLERIE	Ville des Sorinieres
MANDATS D'ETUDE		
2502	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES	Nantes Métropole
2504	ETUDES NANTES BAS-CHANTENAY	Nantes Métropole
2505	ETUDES PROJET URBAIN GOHARDS	Nantes Métropole
2510	ETUDES CASERNE MELLINET	Nantes Métropole
2512	ETUDES REZE SECTEUR DES ISLES II	Nantes Métropole
2513	ETUDES ECOLES J.FERRY & J. VERNE	Ville de La Montagne
2514	ETUDES ARBRES AUX HERONS	Nantes Métropole
MANDATS DE REALISATION		
2740	PISCINE MALAKOFF	Ville de Nantes
2764	NANTES HABITAT RESTRUCT BOUT DES LANDES	Nantes Habitat
2765	BIO OUEST ILE DE NANTES 2	Nantes Métropole
2766	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2013-2016	Nantes Métropole
2767	MAINTENANCE PATRIMOINE ECONOMIQUE 2017-2019	Nantes Métropole
2768	RESTAURANT SCOLAIRE INDRE	Ville d'Indre

IMMOBILIER ECONOMIQUE		
AFFERMAGE PATRIMOINE ECONOMIQUE METROPOLITAIN		
6801	A0001	NANTES CREATIC
6804	A0004	MALLEVE 1 BUREAUX
6805	A0005	MALLEVE 2
6806	A0006	BIO OUEST - ILE DE NANTES
6807	A0007	LES GRANITS
6808	A0008	CARRE D'ENTREPRISES COUERON
6809	A0009	REZE CREATIC
GESTION DE COPROPRIETE		
	M0012	DERVALLIERES 2 COPROPRIETE
	M0015	COUR ARTISANALE COPROPRIETE
CONCESSIONS VILLE DE NANTES		
7402	F7402	PETIT PORT
7415	E7415	SUPERETTE DERVALLIERES (ALDI)
7417	E7417	CENTRE COMMERCIAL BOUCHERIE
7453	E7453	CENTRE COMMERCIAL LA BOTTIERE
CONCESSIONS D'AMENAGEMENT - EXPLOITATION BATIMENTS		
7428	E7428	GARE SUD
7436	E7436	SUPERETTE D'ORVAULT
7450	E7450	BAS CHANTENAY GESTION LOCATIVE
7452	E7452	MELLINET GESTION LOCATIVE
7434	E7434	HUB CREATIC
7447	E7447	CENTRE COMMERCIAL SAINT AIGNAN
CONVENTIONS PARTICULIERES ET DIVERS		
7001	B7001	CARNOT LOCATIF
7810	B7810	POLE ASSERAY
7811	B7811	DERVALLIERES 1
7812	B7812	DERVALLIERES 2
7813	B7813	DERVALLIERES 3 (commerces)
7815	B7815	COUR ARTISANALE BELLEVUE
7822	B7822	CENTRE COMMERCIAL BREIL MALVILLE
7825	B7825	CENTRE COMMERCIAL REZE CHÂTEAU
MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE 2017-2020 COMMUNAUTE URBAINE (et ré		
	R0008	CTRE CIAL ST JEAN DE BOISEAU
	R0010	CHEVIRE ERPI NANTES
	R0011	MAISON DE L'EMPLOI BELLEVUE NANTES
	R0012	NANTES BIOTECH
	R0013	LA CHANTRERIE
	R0014	NANTES NORD
	R0015	SAINT AIGNAN
	R0016	COVORK'IN SILLON

ANNEXE 2 : ACQUISITIONS 2019

ANNEE	DATE ACTE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	VENDEUR	TYPE DE BIEN	ADRESSE DU BIEN		REFERENCES		SURFACE CADASTRALE EN M²	SURFACE BATIE EN M²	CONDITIONS DE LA TRANSACTION	MONTANT en Euros HT	MONTANT en Euros TTC
							RUE	VILLE	SECTION	NUMERO					
2019	11/12/2019	1456	PLACE DES DERVALIERE	Nantes Métropole	SCI CLAUD'EVE	Parts Sci		Nantes						59 000,00	59 000,00
2019	18/11/2019	1450	BAS CHANTENAY	Nantes Métropole	UNION INVIVO	Terrain	1 impasse du belem	Nantes	IX	16-22	5 578	2 974	Amiable	278 350,00	278 350,00
2019	14/11/2019	1428	GARE SUD	Nantes Métropole	SNCF RESEAU	Terrain	Rue de Lourmel	Nantes	WZ	191	1 387	6 319	Amiable	3 198 350,00	3 198 350,00
2019	17/09/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	LECHAT YVON ET BOURGEOIS ARLETTE	Terrain	Le Patis	Les Sorinières	AL	212	430		Amiable	7 667,50	7 667,50
2019	17/09/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	BOURGEOIS ARLETTE	Terrain	ZAC des vignes	Les Sorinières	AL	563	309		Amiable	7 440,00	7 440,00
2019	30/08/2019	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Metropole	SUREAU Jean	Bâti	51, bis rue du bêle	Nantes	VX	36	1 017	90	Amiable	420 000,00	420 000,00
2019	26/07/2019	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Metropole	MAZUREAU Maurice	Bati	76 route de carquefou	Nantes	VX	34	3 586	94	Amiable	520 000,00	520 000,00
2019	28/06/2019	1455	PIRMIL LES ISLES	Nantes Métropole	SCI VOLTAIRE SEILLIERS	Terrain	110 Rue de la Basse Ile	Rezé	AL	166	2 994		Amiable	70 000,00	70 000,00
2019	06/05/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	CONSORTS MESLIN	Terrain	ZAC des vignes	Les Sorinières	AL	253	1 023		Amiable	17 880,00	17 880,00
2019	15/04/2019	1445	LA MONTAGNE	Nantes Métropole	MALGOURIS	Terrain	43 Route de Bouguenais	La Montagne	AE	412	89		Amiable	890,00	890,00
2019	29/03/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	LEPAROUX	Terrain	16 Chemin du Vieux Manoir	Orvault	CC	403	4		Echange		
2019	29/03/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	CONSORTS LEPAROUX	Terrain	17 Chemin du Vieux Manoir	Orvault	CC	205	40		Gratuite		
2019	20/03/2019	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	BLANDEAU	Bati	72 Route de carquefou	Nantes	VX	32	1 644	97	Amiable	358 166,00	358 166,00
2019	14/02/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	MAIDON	Terrain	Rue de la guindonnière	Les Sorinières	AH	118	596		Amiable	10 531,00	10 531,00
2019	14/02/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	HERVE-MAIDON	Terrain	Rue de la guindonnière	Les Sorinières	AH	156	39		Amiable	5 000,00	5 000,00
2019	29/01/2019	1451	DOULON-GOHARDS	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	Terrain		Nantes	AV ET AT	334- 523-525- 527-529	3 354		Apport en nature		
2019	29/01/2019	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	NANTES METROPOLE	Terrain		Nantes	VX	67	188 270		Apport en nature		

ANNEXE 3 : CESSIONS 2019

DATE SIGNATURE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	ACQUEREUR	REFERENCES CADASTRALES				SURFACE PLANCHER DETAIL (en m²)						NOMBRE DE LOGEMENTS CEDES						MONTANT en Euros HT	MONTANT en Euros TTC
					Codification de parcelle	N° de parcelle	SURFACE CADASTRALE EN M²	SURFACE BATIE EN M²	SURFACE PLANCHER EN M²	BUREAUX	COMMERCES	AUTRES ACTIVITES	EQUIPEMENTS	TOTAL SP LOGEMENT	LOGEMENT ABORDABLE	LOGEMENT SOCIAL	LOGEMENT SPECIFIQUE	LOGEMENT LIBRE	TERRAINS A BATIR	TOTAL LOGEMENTS		
08/01/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	PORODO	CC	457	469		170					170					1	1	148 416,67 €	178 100,00 €
17/01/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	CORNIL HAUBOIS	AH	414	332		150					150					1	1	75 666,67 €	90 800,00 €
22/01/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	ABIDA ELOI	AH	435	350		150					150					1	1	79 833,33 €	95 800,00 €
28/01/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. et Mme OZER Atilgan	CC	90p	324		170					170					1	1	91 666,67 €	110 000,00 €
29/01/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Mme HERVE Brigitte	AH	114p-145p-146p-147p-154p	394		150					150					1	1	92 666,67 €	109 873,80 €
30/01/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. et Mme SHAIKH Azharuddin	CC	391p	333		150					150					1	1	105 416,67 €	126 500,00 €
08/02/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	BARCET BERTHOU	CC	391P	370		200					200					1	1	117 083,33 €	140 500,00 €
11/02/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	Mme YILDIRIM Hélène	CC	91p	317		170					170					1	1	90 833,00 €	109 000,00 €
11/02/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	QUINTIN GAUTIER	CC	90p-91p	382		170					170					1	1	120 916,67 €	145 100,00 €
27/02/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. GUERY Maël et Mme CONAN Gaëlle	CC	91p	417		150					150					1	1	130 083,33 €	154 727,53 €
28/02/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. Mme PINEAU Teddy	CC	391p	329		150					150					1	1	104 166,67 €	125 000,00 €
07/03/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Mme DOSSO - M. TONNELIER	AH	437	305		150					150					1	1	69 500,00 €	83 400,00 €
11/03/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	HAMADOUCHE	AH	434	350		150					150					1	1	79 833,33 €	95 800,00 €
19/03/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	Mme VEILLERETTE Anne	CC	391p	448		170					170					1	1	141 833,33 €	168 788,67 €
30/04/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	KHOKHAR	AH	423	473		150					150					1	1	102 083,33 €	122 500,00 €
30/04/2019	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	NANTES METROPOPLE HABITAT	SY	800	3 089		1 530					1 530		23				23	306 000,00 €	323 176,94 €
03/05/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	OREAL Julien	CC	468	320		170					170					1	1	101 250,00 €	121 500,00 €
06/05/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	AIGUILLON CONSTRUCTION	CC	471	6 233		3 216					3 216	16	32				48	668 541,50 €	720 318,99 €
09/05/2019	1426	LE LANDAS	Nantes Métropole	GPM	ZB	247	2 260		159			159		0					0	0	56 475,00 €	67 770,00 €
28/05/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	GOUIN DE ROUMIGNY	AH	420-412	341		150					150					1	1	77 750,00 €	93 300,00 €
28/05/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	VILOGIA	CC	473	3 186		1 789					1 789	7			17		24	571 235,00 €	620 652,06 €

DATE SIGNATURE	OPÉ	NOM DE L'OPÉRATION	ACTIONNAIRE CONCÉDANT	ACQUEREUR	REFERENCES CADASTRALES				SURFACE PLANCHER DETAIL (en m²)						NOMBRE DE LOGEMENTS CEDES						MONTANT en Euros HT	MONTANT en Euros TTC
					Codification de parcelle	N° de parcelle	SURFACE CADASTRALE EN M²	SURFACE BATIE EN M²	SURFACE PLANCHER EN M²	BUREAUX	COMMERCES	AUTRES ACTIVITES	EQUIPEMENTS	TOTAL SP LOGEMENT	LOGEMENT ABORDABLE	LOGEMENT SOCIAL	LOGEMENT SPECIFIQUE	LOGEMENT LIBRE	TERRAINS A BATIR	TOTAL LOGEMENTS		
11/06/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. et Mme PRAPEAU Yoan	CC	469	345		150					150					1	1	109 166,67 €	124 420,73 €
12/06/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	[redacted]	CC	456	500		190					190					1	1	154 166,67 €	185 000,00 €
18/06/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Mme LE MEUR Marion et M. MARTIN Gino	AH	440p-118p	334		150					150					1	1	79 194,84 €	93 400,00 €
21/06/2019	1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole	BATINANTES - ETPO	WZ	162-164-168-185-186-187-188	1 912		6 659	6 231	428			0						0	1 703 972,26 €	2 044 766,71 €
24/06/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	M. et Mme DUGAST Mathieu	AH	467-461-462	498		180					180					1	1	109 030,04 €	128 400,00 €
25/06/2019	1424	BOIS CESBRON	Nantes Métropole	Nantes Métropole	BO	363	2 974							0						0	124 908,00 €	141 796,65 €
27/06/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	PINEAU	AH	426	382		150					150					1	1	87 083,33 €	104 500,00 €
05/07/2019	1424	BOIS CESBRON	Nantes Métropole	Nantes Métropole	BN	96-97-136-137	4 223							0						0		
08/07/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	M. GENTILINI et Mme DELMAS	AH	465-459	358		150					150					1	1	84 486,78 €	100 100,00 €
09/07/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	IC&O	AH	443	4 412		1 663					1 663				22		22	498 900,00 €	583 979,63 €
24/07/2019	1414	BOUAYES LES ORMEAUX	Nantes Métropole	LE CLOS DES ORMEAUX	ZC	527 à 531	2 663		1 147					1 147				17		17	375 000,00 €	447 262,56 €
26/07/2019	1427	NANTES ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	SCCV NANTES ERDRE ET PARC Acte complementaire	VY	219 - 220 - 221			993					993						0	99 289,00 €	119 146,80 €
30/08/2019	1436	VALLON DES GARETTES	Nantes Métropole	M. et Mme CLAPIER Terry	CC	499-503	421		200					200					1	1	132 835,43 €	158 000,00 €
17/09/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Mme CHARLES et M. LEMONNIER	AH	433	385		150					150					1	1	88 829,93 €	105 300,00 €
02/10/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	Mme NYECERONT et M. FOUGERAY	AH	440p-118p	382		150					150					1	1	90 070,12 €	106 800,00 €
14/10/2019	1448	CHAMP DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	Ville de Nantes	VX	75	6 959		4 069				4 069							0	610 200,00 €	732 240,00 €
16/10/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	PERES Aurélie	AH	427	400		150					150					1	1	93 416,67 €	112 100,00 €
17/10/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	M. et Mme SAVOV Svetoslav	AH	114p-145p-146p-147p-154p	495		170					170					1	1	104 750,00 €	125 700,00 €
25/11/2019	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	MARIGNAN RESIDENCES	SY	SY 798- SY 804	2 284		2 742					2 742				34		34	987 120,00 €	1 164 694,03 €
03/12/2019	1452	CASERNE MELLINET	Nantes Métropole	Ville de Nantes	CD	396	5 937		3 832				3 832	0						0	574 800,00 €	689 760,00 €
16/12/2019	1438	ZAC DES VIGNES	Nantes Métropole	SOCOBRET	AH	468P-98P-99P-100P-101P	4 693		1 530					1 530				17		17	459 300,00 €	540 906,41 €
17/12/2019	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	CIF COOPERATIVE	SY	799	5 861		3 838					3 838	19	18		19		56	1 229 295,40 €	1 326 756,32 €
17/12/2019	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	HABITAT 44	SY	805	1 487		1 210					1 210		19				19	242 000,00 €	259 738,33 €
18/12/2019	1426	LE LANDAS	Nantes Métropole	M. AMIMI Redouane	ZB	246	1 578		500			500		0					0	0	39 325,00 €	47 190,00 €
19/12/2019	1448	CHAMPS DE MANŒUVRE	Nantes Métropole	CIF COOPERATIVE	VX	77	3 681		3 795					3 795	20		7	36		63	1 264 845,00 €	1 391 329,50 €
20/12/2019	1427	ERDRE PORTERIE	Nantes Métropole	SCCV PSLA ERDRE RIVE GAUCHE - Acte complementaire Compl.prix du 21/12/18	VT	241-243-245-247			1 142					1 142							102 780,00 €	123 336,00 €
30/12/2019	1428	EURONANTES GARE	Nantes Métropole	ALTAREA COGEDIM REGIONS	CP	571	9 871		25 499	16 219	3 480			5 800	22			69		91	5 917 389,94 €	7 014 212,48 €

www.nantes.fr

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE)

EXTRAIT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2019

SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
Société Anonyme d'Economie Mixte Nantes métropole Gestion Equipements (NGE)	
Siège social	14-16 rue Racine – BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
Adresse administrative	14-16, rue Racine - BP 20707 – 44007 Nantes cedex 1
	Tél : 02 51 84 94 51
N° SIRET :	76B 357 - 308 128 354 00104
Date de création :	28 septembre 1976
Objet social :	Réalisation et gestion d'équipements publics à caractère industriel et commercial. Etude et constructions de parcs de stationnement, salles de congrès et réunions, activités de loisirs, énergies renouvelables...
Président :	Catherine CHOQUET (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Julie LAERNOES et Eric BUQUEN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Commissaire aux comptes :	Alexis LEVASSEUR (Deloitte)
Nombre de salariés :	51 ETP (équivalents temps plein) en 2019

ACTIONNARIAT			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	16 523	1 189 656 €	38,031%
Nantes Métropole	16 523	1 189 656 €	38,031%
AUTRES ACTIONNAIRES			
Caisse des Dépôts et Consignations	5 560	400 320 €	12,797%
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	1 920	138 240 €	4,419%
Dexia Crédit Local de France	1 200	86 400 €	2,762%
Caisse Fédérale Crédit Mutuel de Loire-Atlantique	960	69 120 €	2,210%
CCI de Nantes Saint-Nazaire	400	28 800 €	0,921%
Banque Bopulaire Bretagne Atlantique	360	25 920 €	0,829%
TOTAL	**43 446**	**3 128 112 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	12
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Eric BUQUEN, Julie LAERNOES, Philippe RIOUX)
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Catherine CHOQUET, Alain ROBERT, Jean-Jacques MOREAU, Pascal BOLO)
Nombre total de censeurs :	2
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Guillaume RICHARD)
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)

JURIDIQUE	
Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP construction et exploitation du Parking Cathédrale (2005-2031) - Convention de DSP exploitation de la Gare fluviale (1992-2023) '- Marché public pour l'exploitation de la Patinoire de Rezé - 3 BEA (Pôle échange Haluchère, Stade d'athlétisme, OPC Janvraie)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Convention de DSP construction et exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port (jusqu'en 2026) - BEA Camping (2010-2035) - BEA Gymnase Bottière Chênaie (2013-2032) - Convention de mise à disposition parking du Petit Port (2003-2026)

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole pour 2019 :	**1 732 k€ HT** (DSP Cathédrale: 69,7 K€, Patinoires : 1 661,8 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2019 :	**3 339 k€ HT** (Piscine et salles sportives CLPP)
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :	**83 k€**
- résultat DSP "Parking Cathédrale" :	*26 k€ après redevance versée à la collectivité de 32 k€*
- résultat DSP "Gare fluviale" :	*0 € après redevance versée à la collectivité de 72 k€*
- résultat DSP "Centre de Loisirs du Petit Port" :	*-87 k€ après redevance versée à la collectivité de 66 k€*
- résultat hors DSP Nantes Métropole / Ville de Nantes	*144 k€ après redevances versées aux collectivités de 10 k€*
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	A hauteur de 2 820 037 € (encours au 31/12/2019)

Nantes Métropole Gestion Equipements

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	483 811	Capital social	3 128 112
Immobilisations corporelles	35 072 306	Réserves	286 360
Immobilisations financières	9 622	Report à nouveau	436 137
		Résultat de l'exercice	83 236
Total Actif immobilisé (I)	**35 565 739**	Subventions d'investissement	9 425 860
		Provisions réglementées	0
Stocks et en-cours	4 693	**Capitaux propres (I)**	**13 359 705**
Créances d'exploitation	774 807		
Autres créances	1 827 977	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**2 607 477**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**12 378 131**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes (long et court terme)	13 179 191
Disponibilités	5 060 788	Fournisseurs et comptes rattachés	1 201 184
		Dettes fiscales et sociales	696 634
Total Trésorerie (III)	**5 060 788**	Autres dettes	2 316 116
		Total Dettes (IV)	**17 393 125**
Comptes de régularisation (IV)	**35 386**	**Comptes de régularisation (V)**	**138 428**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**43 269 390**	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**43 269 390**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	10 219 822
Total des charges d'exploitation	9 833 167
dont charges de personnel	2 410 218
RESULTAT D'EXPLOITATION	**386 655**
Total des produits financiers	12 803
Total des charges financières	455 687
RESULTAT FINANCIER	**-442 884**
Total des produits exceptionnels	191 986
Total des charges exceptionnelles	52 521
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**139 465**
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**83 236**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Julie LAERNOES, Vice-présidente
- M. Eric BUQUEN, Vice-président
- M. Philippe RIOUX
- Mme Liliane NGENDAHAYO

Administrateurs Ville de Nantes

- Mme Catherine CHOQUET, Présidente
- M. Alain ROBERT,
- M. Pascal BOLO,
- M. Jean-Jacques MOREAU

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2019

- ***Conseil d'Administration du 11 mars 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2018
2. GIE NGE
   - Approbation PV d'AG du 10 décembre 2018
   - Résultats probables 2018
   - Proposition de budget 2019
3. Résultats financiers de NGE (probable 2018 et budget 2019)
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
   - Construction du nouveau modèle social
5. Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
6. Réaménagement des locaux du siège rue Racine
7. Développement
   - Camping « La Belle Rivière »
   - 8.2 Parking Ilot A1
8. Points divers

- ***Conseil d'Administration du 22 mai 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mars 2019
2. GIE NGE
   - Approbation PV d'AG du 11 mars 2019
   - Résultats financiers du groupement
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2018
4. Plan à moyen terme
5. Projet stratégique et organisationnel de NGE
   - Construction du nouveau modèle social
6. Actualité sociale
   - Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
   - Démarche RPS
7. Développement
8. Conventions et marchés
   - Réexamen des conventions réglementées
9. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
10. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

- ***Conseil d'Administration du 4 décembre 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2019
2. GIE NGE
   - Approbation des PV d'AG des 22 mai et 25 juin 2019
3. Mise en oeuvre du projet stratégique et organisationnel de NGE
   - Entrée en vigueur d'un nouvel accord au 1er juin 2019
   - Poursuite de la co-construction du modèle social de l'UES
4. Tendance Activité 2019 – Prospective 2020
5. Développement
   - Camping 5*
6. Points divers
   - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes</u> : 83%

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole</u> : 83%

<u>Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes</u> : 2 300 €

<u>Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole</u> : 2 300 €

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2019

<u>Contrôle sur exercice 2019</u> : Contrôle fiscal

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SAEM NANTES METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS** 2019

ANNEXES

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

PROJET

LE BILAN

LE COMPTE DE RÉSULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DÉCEMBRE 2019

LE BILAN
LE COMPTE DE RÉSULTAT
AU 31 DÉCEMBRE 2019

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	67 009	42 735	24 274	34 019
Fonds commercial	2 256		2 256	2 256
Autres immobilisations incorporelles	665 085	207 804	457 281	491 452
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	11 201 146	6 034 074	5 167 072	5 702 528
Installations techniques, matériel, outillage	611 165	418 930	192 235	179 457
Autres immobilisations corporelles	30 180 476	497 071	29 683 405	29 654 089
Immobilisations en cours	29 595		29 595	4 900
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	7 052		7 052	7 052
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 570		2 570	3 516
ACTIF IMMOBILISE	**42 766 354**	**7 200 614**	**35 565 739**	**36 079 270**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 693		4 693	2 990
Avances et acomptes versés sur commandes	10 890		10 890	10 780
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	768 569	4 653	763 917	1 912 230
Autres créances	1 827 977		1 827 977	2 962 416
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				1 813 532
(dont actions propres :)				
Disponibilités	5 060 788		5 060 788	5 055 253
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	35 386		35 386	42 697
ACTIF CIRCULANT	**7 708 303**	**4 653**	**7 703 651**	**11 799 898**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**50 474 657**	**7 205 267**	**43 269 390**	**47 879 168**

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques			31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	3 128 112)	3 128 112	3 128 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			135 209	120 058
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	151 151	151 151
Report à nouveau			436 137	148 274
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			83 236	303 014
Subventions d'investissement			9 425 860	9 429 134
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**13 359 705**	**13 279 743**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			379 399	406 802
Provisions pour charges			11 998 731	11 166 168
PROVISIONS			**12 378 131**	**11 572 970**
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			13 166 591	14 538 413
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	12 600	43 104
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			12 148	521
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			987 266	2 183 419
Dettes fiscales et sociales			696 634	1 101 309
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			201 772	116 267
Autres dettes			2 316 116	4 911 721
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			138 428	131 700
DETTES			**17 531 555**	**23 026 455**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**43 269 390**	**47 879 168**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	35 752		35 752	76 368
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 596 451		4 596 451	12 920 233
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**4 632 203**		**4 632 203**	**12 996 601**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 870	49 011
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 002 716	2 398 192
Autres produits			4 583 032	4 914 815
PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 219 821**	**20 358 620**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			31 072	69 664
Variation de stock (marchandises)			(1 703)	6 320
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 372 605	8 919 105
Impôts, taxes et versements assimilés			378 292	627 160
Salaires et traitements			1 693 131	2 614 101
Charges sociales			717 087	1 135 035
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			781 063	1 082 012
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 692	26 834
Dotations aux provisions			577 987	699 698
Autres charges			1 281 940	4 619 932
CHARGES D'EXPLOITATION			**9 833 166**	**19 799 861**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**386 655**	**558 759**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				62
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			12 803	15 597
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**12 803**	**15 597**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			455 687	524 647
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**455 687**	**524 647**
RESULTAT FINANCIER			**(442 885)**	**(509 050)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**(56 229)**	**49 647**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 395	96 048
Produits exceptionnels sur opérations en capital	98 546	521 874
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	66 045	76 815
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**191 986**	**694 737**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 431	210 674
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 090	201 696
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		29 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**52 521**	**441 370**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**139 465**	**253 367**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**10 424 610**	**21 068 954**
TOTAL DES CHARGES	**10 341 374**	**20 765 940**
BENEFICE OU PERTE	**83 236**	**303 014**

PROJET

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice (mois)	**12**	**12**	**12**	**12**	**12**
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112	3 128 112
Nombre d'actions					
- ordinaires	43 446,	43 446,	43 446,	43 446,	43 446,
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 632 203	12 996 601	17 312 342	17 303 741	16 357 368
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 534 269	1 565 487	3 871 600	4 365 136	3 401 844
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 451 033	1 262 473	3 732 277	4 136 495	3 045 473
Résultat net	83 236	303 014	139 323	228 641	356 371
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	35,31	36,03	89,11	100,47	78,3
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	1,92	6,97	3,21	5,26	8,2
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	51	80	151	147	148
Masse salariale	1 693 131	2 614 101	5 249 812	4 967 128	5 001 724
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	717 087	1 135 035	2 534 275	2 439 896	2 476 263

PRO

L'ANNEXE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ - EXERCICE 2019 8

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL 8
1.2 / ACTIVITÉ 9
1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 11
1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES 11
1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 11

2. / NOTES SUR LE BILAN 13

2.1 / L'ACTIF 13
2.1.1 / ACTIF IMMOBILISÉ 13
2.1.2 / ACTIF CIRCULANT 16
2.2 / LE PASSIF 18
2.2.1 / CAPITAUX PROPRES 18
2.2.2 / PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 19
2.2.3 / DETTES 20

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT 22

3.1 / LES PRODUITS 22
3.1.1 / CHIFFRE D'AFFAIRES 4 632 203 € 22
3.1.2 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 5 587 619 € 22
3.2 / LES RÉSULTATS 23
3.2.1 / RÉSULTAT COMPTABLE 23
3.2.2 / RÉSULTAT FINANCIER - 442 884 € 23
3.2.3 / RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 139 465 € 23
3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL 23

4. / AUTRES NOTES 24

4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN 24
4.1.1 / ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE) NEANT 24
4.1.2 / ENGAGEMENTS FINANCIERS 2 820 037 € 24
4.2 / AUTRES INFORMATIONS 24
4.2.1 / EFFECTIFS 24
4.2.2 / CICE 25

PROJET

PROJET

1. / PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ - EXERCICE 2019

1.1 / RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION EQUIPEMENTS (NGE) est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, au capital de 3 128 112 €, associant la Ville de Nantes à raison de 38,031 %, Nantes Métropole à raison également de 38,031% et des partenaires privés (CDC - Dexia - Caisse d'Epargne - Crédit Mutuel - BPA - CCI pour les 23,938 % autres).

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NGE se trouve être un outil au service des collectivités locales (Nantes Métropole, villes de Nantes, Rezé), chargée dans le cadre de ses statuts, de :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction , la gestion, l'exploitation et l'entretien, directement ou indirectement, pour son compte ou pour celui d'autrui, d'équipements publics ou privés susceptibles d'une exploitation commerciale, étendue à toutes installations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *des équipements de sports,*
  - *des équipements de loisirs,*
  - *des équipements et infrastructures liées au développement des énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie…*
- *toute mission d'étude ou d'assistance auprès des collectivités territoriales, leurs groupements et leurs partenaires.*
- *la réalisation d'opérations immobilières pour son propre compte.*
- *toute autre activité d'intérêt général.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : concession, affermage,
- de prestations de service,
- de mandat,
- de régie.

Mais aussi en investissements propres dans le cadre, notamment, de baux emphytéotiques administratifs.

PROJET

1.2 / ACTIVITÉ

Durant l'année 2019, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

Stationnement / mobilité

- Parking public silos : Cathédrale
- 1 parking privé silo
- 64 horodateurs de la Ville de Rezé

Loisirs, sports, culture, tourisme

- Centre du Petit Port : Patinoire, Piscine, salles sportives
- Nantes Camping
- Patinoire de Rezé

Energies renouvelables

- Installations photovoltaïques : 12 centrales

Divers

- Gare Fluviale sur l'Erdre

NGE assure aussi ponctuellement des missions d'expertise et de conseil. Cela n'a pas été le cas en 2019

PROJET

Rappel des caractéristiques particulières des conventions

Les types de conventions les plus utilisées par la Société sont :

La concession

C'est un contrat par lequel une collectivité publique confie à une personne privée, l'exécution d'un ouvrage ou d'un service public, sachant que l'exploitation se fait au risque et péril du concessionnaire, dont la rémunération est composée de redevances perçues sur les usagers.

- La Délégation de Service Public (DSP)

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

- **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire). .

La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc…).

De plus, depuis le 1er janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

Le Bail Emphytéotique Administratif (BEA)

Contrat de longue durée par lequel la collectivité va louer un bien immobilier du domaine public/privé à la Société, en vue de l'accomplissement, pour le compte de cette dernière, d'une mission de service public ou d'intérêt général relevant de sa compétence. La Société dispose de droits à construire et à exploiter l'équipement pour son propre compte, à ses risques et périls. La redevance est symbolique/modique. De plus, la Société dispose d'un droit réel sur le bien, qu'elle peut hypothéquer.

Le marché public

C'est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.

PROJET

1.3 / FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2019 peuvent être résumés comme suit :

- La réduction sensible du périmètre d'activité suite à la fin d'exploitation des parkings de centre-ville à l'échéance de la DSP avec Nantes Métropole, le 31 décembre 2018.

- La réduction de la capacité d'accueil de la piscine. A l'issue de la dépose du plafond suspendu qui s'était détérioré anormalement, il a été constaté un accroissement du niveau sonore. L'absence des dalles de faux plafond a entraîné une détérioration de la qualité acoustique sur la halle bassins. Tant pour le confort des clients que pour respecter la réglementation liée à l'intensité sonore maximum autorisée dans le milieu du travail, la FMI (fréquentation maximale instantanée) a été réduite de moitié (250 au lieu de 500) et tous les jeux aquatiques (toboggans, cols de signe, geysers…) ont été fermés.

- L'incendie ayant détruit une partie de la centrale photovoltaïque installée en toiture de l'école Georges Brassens de Carquefou en juillet.

Les éléments précités rendent difficiles la comparaison des comptes 2018 et 2019.

1.4 / RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

1.5 / EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. En France, les mesures de confinement ont amené l'arrêt ou et le ralentissement des activités de la Société à compter de mi-mars 2020, dont principalement la fermeture totale du centre de loisirs du Petit Port. Ces évènements étant postérieurs au 31 décembre 2019, ils n'ont pas donné lieu à des ajustements des montants comptabilisés.

PROJET

NGE s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2020 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.

La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2020 en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur la durée de l'arrêt d'activité et la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont NGE a demandé à bénéficier.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

PROJET

2. / NOTES SUR LE BILAN

2.1 / L'ACTIF

D'une valeur brute de **50 474 657 €**

2.1.1/ ACTIF IMMOBILISÉ

D'un montant net de **35 565 739 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

- Etude 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements et installations 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 4 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau 3 à 8 ans
- Matériel informatique et logiciels 3 à 5 ans
- Equipements spécialisés mis en concession 5 à 10 / 12 ans
- Constructions et aménagements sur sol d'autrui 20 à 30 ans

Les conditions de certains contrats peuvent amener à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition s'applique aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NGE a réalisé des investissements pour les besoins de ces activités, notamment le camping et le Petit Port, pour un montant total de **206 999 €.**

Les cessions concernent essentiellement des mises au rebut du camping et des ventes de véhicules pour **89 653 €.**

La ligne "Emballages récupérables et divers" correspond aux constructions et équipements en concession.

L'amortissement de caducité des investissements en concession, de caractère financier, est analysé dans les provisions au bilan.

PROJET

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	737 715		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	3 052 655		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	8 091 109		74 446
Install. techniques, matériel et outillage ind.	580 236		63 533
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport	179 292		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	186 127		43 426
Emballages récupérables et divers	29 810 718		
Immobilisations corporelles en cours	4 900		25 594
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**41 905 035**		**206 999**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	7 052		
Prêts et autres immobilisations financières	3 516		2 054
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 568**		**2 054**
TOTAL GENERAL	**42 653 319**		**209 053**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		3 365	734 350	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			3 052 655	
Constructions, installations générales, agenc.		17 063	8 148 491	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		32 603	611 165	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport		32 206	147 085	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 881	222 673	
Emballages récupérables et divers			29 810 718	
Immobilisations corporelles en cours		899	29 595	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		**89 653**	**42 022 382**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			7 052	
Prêts et autres immobilisations financières		3 000	2 570	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**3 000**	**9 622**	
TOTAL GENERAL		**96 018**	**42 766 354**	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	209 988	43 916	3 365	250 539
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	988 717	131 750		1 120 467
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	4 063 280	540 531	13 398	4 590 413
Installations techniques, matériel et outillage industriels	400 779	50 755	32 603	418 930
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport	170 093	4 394	32 206	142 280
Matériel de bureau et informatique, mobilier	143 681	9 717	6 881	146 518
Emballages récupérables, divers	208 273			208 273
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 974 823**	**737 147**	**85 088**	**6 626 882**
TOTAL GENERAL	**6 184 811**	**781 063**	**88 453**	**6 877 421**

Au 31 décembre 2019, **les provisions pour dépréciation d'actifs** s'élèvent à **323 193** € et concernent l'activité du spa.

Cette provision, d'un montant initial de **719 587 €,** a été calculée en prenant en compte la valeur nette comptable des aménagements du spa encore exploitables à la date d'arrêt de l'activité en propre, en décembre 2014, minorée des loyers pouvant raisonnablement être perçus auprès d'un nouvel exploitant jusqu'au 30 juin 2026 (fin de la DSP). La valeur retenue pour les loyers est la valeur la plus basse parmi les estimations fournies par 4 agences immobilières spécialisées dans les négociations de surfaces commerciales.

La provision prend également en compte l'engagement de la ville de Nantes (article 5 de l'avenant n°5 du 03/09/12) de reprendre les aménagements qui ne seront pas totalement amortis au terme de la délégation à leur valeur nette comptable.

A la fin de l'exercice 2015, une proposition jugée sérieuse avait été faite par un candidat à la location des locaux. Cette proposition inférieure aux premières estimations avait amené la constitution d'un complément de provision pour dépréciation des actifs à hauteur de 50 500 €.

Une convention d'occupation précaire, courant du 1er septembre 2016 au 30 juin 2026, a effectivement été conclue.

Chaque année, une quote-part de la provision est reprise à hauteur des amortissements pratiqués.

A fin 2018, l'exploitant du spa nous a fait part de soucis de trésorerie conjoncturels. En février 2019, un moratoire sur le versement des loyers de l'exercice a été conclu pour prendre en compte ces difficultés. Les 29 000 € de loyer dus au titre de 2019 ont été étalés sur les 6,5 années de la convention restant à courir. Un complément de provision avait été constitué à fin 2018 pour couvrir ces 29 000 €.

PROJET

2.1.2/ ACTIF CIRCULANT

D'un montant net de **7 703 650 €**

Stocks de marchandises : 4 692 €

Les marchandises des boutiques ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2019 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock ne concerne plus que la boutique du camping.

Créances clients : 793 916 €

Constituées principalement par les comptes suivants :

- Ville de Nantes 285 470 €
- Nantes Métropole 152 063 €
- Ville de Rezé 36 347 €
- Mélissa 37 500 €

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Ces provisions cumulées de **70 838 €/HT** sont constituées et justifiées créance par créance.

Autres créances : 1 827 977 €

Au 31 décembre 2019, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances à recevoir de la Sécurité Sociale pour **66 549 €**
- De créances acquises sur l'Etat pour **1 422 011 €**, dont :
  - CICE à hauteur de 674 473 €
  - Solde de CET à recevoir pour 273 542 €
- Des opérations faites en commun pour **149 904 €,** constitué pour partie d'avances en compte courant au groupement GIE NGE.
- De créances sur débiteurs divers pour **179 853 €**, dont :
  - Créances sur assurances pour indemnisation de sinistres 84 003 €
  - Contributions des collectivités sur contrats 90 198 €

Valeurs mobilières de placement : 0 €

Les dépôts à terme sont arrivés à échéance au 26/10/2019.

Disponibilités : 5 060 788 €

Dont 4 840 495 € sur comptes courants rémunérés

Charges constatées d'avance : 35 386 €

Essentiellement constituées de tickets et cartes d'abonnements, de contrats d'entretien et de frais de communication.

PROJET

L'échéance des créances au 31 décembre 2019 se ventile comme suit :

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 570	2 570	
Clients douteux ou litigieux	11 300	10 019	1 281
Autres créances clients	757 269	757 269	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	22	22	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	66 549	66 549	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	674 473	207 707	446 766
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	473 996	473 996	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	273 542	273 542	
Groupe et associés	149 904	149 904	
Débiteurs divers	189 491	189 491	
Charges constatées d'avance	35 386	35 386	
TOTAL GENERAL	**2 634 503**	**2 633 222**	**1 281**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

PRO

2.2 / LE PASSIF

D'une valeur brute de **43 269 390 €**

2.2.1/ CAPITAUX PROPRES

Pour un montant de **13 359 704 €**

Le capital social de 3 128 112 € est composé de 43 446 actions de 72 €, dont 16 523 détenues par la Ville de Nantes, et 16 523 par Nantes Métropole.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital social	3 128 112			3 128 112
Primes d'émission	0			0
Réserve légale	120 058	15 151		135 209
Réserves spéciales	0			0
Autres réserves	151 151			151 151
Report AN créditeur	148 274	287 863		436 137
Report AN débiteur	0			0
Résultat exercice	303 014	83 235	303 014	83 235
Subvention d'équipement net	9 429 134			9 425 860
TOTAL	**13 279 743**	**386 249**	**303 014**	**13 359 704**

L'exercice 2019 se solde par un résultat bénéficiaire de 83 235 €.

Les subventions d'équipement, d'un montant brut de **9 448 778 €,** sont principalement affectées au financement des concessions.

Pour mémoire, ces subventions resteront inscrites en capitaux permanents, jusqu'au terme des concessions, sauf le cas particulier de réduction du périmètre (pm : Gare Fluviale en 2008, sortie de la passerelle d'accès).

- Parking Cathédrale (Nantes Métropole – 2006/07) 4 847 918 €
- Centre du Petit Port (Ville / Département -2007/09) 1 472 680 €
- Centre du Petit Port (Région PDL-2007/09) 1 702 719 €
- Gare Fluviale (Nantes Métropole - 1993) 1 351 461 €

Compte tenu de leurs spécificités, certaines subventions sont reprises au résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont financés :

- Camping (Région - 2012) 51 082 €

PROJET

2.2.2/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour un montant de **12 378 130 €**

Provisions

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	406 802	37 204	64 607	379 399
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	788 392	540 783	733 955	595 220
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	10 377 776	1 025 735		11 403 511
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**11 572 970**	**1 603 723**	**798 562**	**12 378 131**

Provisions pour risques/litiges: 379 399 €

Se détaillant en :

- Indemnités médaille du Travail pour 13 394 €
- Travaux suite désordres au Petit Port pour 324 812 €
- Travaux suite désordres à la Trocardière pour 17 193 €
- Installation photovoltaïque Stalder pour 24 000 €

Provisions pour charges : 11 998 731 €

D'une part, **les provisions pour grosses réparations**, **d'un montant de 595 220** €, concernent les équipements en concession et affermage (Petit Port et parkings principalement). Les dotations sont faites sur la base d'un plan prévisionnel de travaux réactualisé régulièrement.

D'autre part, **l'amortissement de caducité d'un montant de 11 403 511 €**, pratiqué au titre des équipements en concession tels que :

- Le parking Cathédrale pour 2 004 315 €
- La Gare Fluviale pour 1 496 632 €
- Le Centre du Petit Port pour 7 902 564 €

2.2.3/ DETTES

Pour un montant de **17 531 555 €**

Dettes financières : 13 191 339 €

Elles correspondent aux capitaux restants dus sur emprunts et aux intérêts courus non échus pour 13 166 591 €,

dont Emprunts LT	11 569 037 €
dont Emprunts CT	1 395 980 €
dont Intérêts courus	201 574 €

Les divers dépôts et cautionnements reçus s'élèvent à 12 600 €.

Dettes d'exploitation : 1 683 899 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs :

- Factures reçues pour 771 924 €
- Factures non parvenues pour 215 341 €

Les dettes fiscales et sociales :

- Dues au personnel pour 211 179 €
- Dues aux organismes sociaux pour 297 800 €
- Dues à l'Etat pour 187 656 €

Dettes diverses : 2 517 887 €

Au 31 décembre 2019, les autres dettes sont constituées principalement de :

Dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour 201 710 €

Dettes sur créditeurs divers pour 1 169 839 €, dont

- Collectivités (principalement des redevances) pour 608 342 €
- NMGS et GIE pour solde sur les transferts exploitation pour 551 150 €

Dettes diverses à payer pour 1 129 853 €, dont

- Nantes Métropole (principalement redevances et intéressement) pour 954 423 €
- Ville de Nantes (principalement intéressement) pour 139 967 €

Produits constatés d'avance : 138 428 €

Ils correspondent aux abonnements, leçons et billetterie vendus d'avance sur le pôle Loisirs du Petit Port et le parking Cathédrale.

PROJET

L'échéance des dettes au 31 décembre 2019 est arrêtée comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	13 166 591	1 597 554	6 013 153	5 555 884
Emprunts et dettes financières divers	12 600	12 600		
Fournisseurs et comptes rattachés	987 266	987 266		
Personnel et comptes rattachés	211 179	211 179		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	297 800	297 800		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	127 592	127 592		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	60 063	60 063		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	201 772	201 772		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 316 116	2 316 116		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	138 428	138 428		
TOTAL GENERAL	**17 519 407**	**5 950 370**	**6 013 153**	**5 555 884**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 355 031			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Nota : Les dettes d'acomptes reçues sur clients ne sont pas reprises dans la ventilation de cet état.

PROJ

3. / NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 / LES PRODUITS

3.1.1/ CHIFFRE D'AFFAIRES 4 632 203 €

La ventilation du chiffre d'affaires par activité, contractant et type de contrat peut être synthétisée comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires

en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Activités en propre	Total 31/12/2019	%
Parking Cathédrale		862,7		862,7	18,6 %
Parking privés et divers stationnement			40,7	40,7	0,9 %
Horodateurs Rezé			65,7	65,7	1,4 %
Centre de Loisirs Petit-Port	848,4	648,9		1 497,2	32,3 %
Salles Petit Port			24,3	24,3	0,5 %
Spa Aqua Bien Etre			36,6	36,6	0,8 %
Nantes Camping			1 577,7	1 577,7	34,0 %
Patinoire de Rezé			117,1	117,1	2,5 %
Photovoltaïque			274,2	274,2	5,9 %
Gare Fluviale		120,7		120,7	2,6 %
Divers société			24,1	24,1	0,5 %
				-	
TOTAL	848,4 €	1 632,2 €		4 641,2 €	100,0%

Ce tableau prend en compte 8 k€ de prestations internes entre Nantes Camping et le centre de loisirs du Petit Port

3.1.2/ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 5 587 619 €

Reprises sur provisions et transfert de charges : 1 002 716 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 733 955 €.

Les transferts de charges d'un montant de 133 316 € concernent des refacturations de charges communes au GIE et à NMGS.

Autres produits : 4 583 032 €

Ce poste correspond principalement aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par les collectivités, réparties comme suit :

- Parking Cathédrale pour 69 728 €
- Centre de Loisir du Petit Port pour 4 512 017 €

3.2 / LES RÉSULTATS

3.2.1/ RÉSULTAT COMPTABLE

D'une valeur de **83 235 €**

3.2.2/ RÉSULTAT FINANCIER **- 442 884 €**

Les produits financiers s'élèvent à 12 802 € issus de la rémunération de comptes courants et dépôts à terme.

Les charges financières relatives aux intérêts payés et courus sur emprunts et à divers frais bancaires (essentiellement commissions/transactions par cartes bancaires) s'élèvent à 455 687 €.

3.2.3/ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL **139 465 €**

Il est constitué des éléments suivants :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'actifs immobilisés	3 665,80	1 100,00
Pénalités et amendes	585,64	
Sinistres et franchises	48 269,22	27 394,93
Reprise subventions et cautions		97 446,00
Provision dépréciation d'actif		66 045,00

3.3 / LE RÉSULTAT FISCAL

D'un montant imposable de **0 €**

RESULTAT COMPTABLE	**83 235,91**
REINTEGRATIONS	**4 853,14**
DEDUCTIONS	**-48 284,36**
RESULTAT FISCAL avant imputation	**39 804,69**
DEFICIT RESTANT A REPORTER	-1 326 819,00
DEFICIT IMPUTE	-39 804,69
RESULTAT FISCAL après imputation	**0,00**

Suite à la notification du contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017, le déficit fiscal reportable au 01/01/2019 a été ramené à 1 326 819 € au lieu 1 375 103 €.

Cette réintégration extra-comptable de 48 284 € a été neutralisée dans le résultat fiscal de 2019 suite aux corrections.

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2019 s'élève à 1 287 014 €.

4. / AUTRES NOTES

4.1 / ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1/ ENGAGEMENT RETRAITE (INDEMNITÉS FIN DE CARRIÈRE)

Néant

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2019, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, …) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **72 815 €** (montant brut + charges au taux de 47 %).

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2019, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **250 584 €**.

Au 31 décembre 2019, la société n'a donc pas d'engagement hors bilan au titre des IFC.

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

4.1.2/ ENGAGEMENTS FINANCIERS **2 820 037 €**

- **Garanties données par la Ville de Nantes :**

Emprunt	*Date*	*Garantie d'origine*	*Durée*	*Garantie au 31/12/2019*	*Taux*
Financement Petit-Port / Dexia (repris par Crédit Coopératif le 02/07/19)	01/12/07	2 500 000 € soit 50 %	18,5 ans	1 084 407 €	3,85 % (fixe)
Financement Petit-Port / Caisse d'Epargne	25/01/08	3 920 564 € soit 50 %	18 ans	1 735 630 €	3,88 % (fixe)
		6 420 564 €		**2 820 037 €**	

4.2 / AUTRES INFORMATIONS

4.2.1/ EFFECTIFS

L'effectif moyen de l'exercice 2019 est de 50,47 salariés.

PROJET

4.2.2/ CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019

Toutefois, il reste une créance sur l'Etat de **674 473 €** correspondant au CICE comptabilisé de 2016 à 2018 et qui fait l'objet d'une demande de remboursement chaque année, au terme des 4 ans.

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.

PROJET

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration
et présentés à l'Assemblée Générale
du xx juin 2020

PROJET

1ère partie - RAPPORT DE GESTION 4
1. OBJET DE LA REUNION 4
2. ACTIVITE DE LA SOCIETE 4
2.1. Signature d'un accord de performance collective 4
2.2. Faits marquants de l'activité : 5
2.3. Aspects contractuels : 5
2.4. Contrôle fiscal 5
3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2019 5
3.1. Les produits 5
3.2. Les charges 8
3.3. Les délais de paiement 9
3.4. Les résultats 10
4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 12
4.1. Structure du capital social 12
4.2. Participation des salariés au capital 12
4.3. Dépenses non déductibles fiscalement 12
4.4. Pratique anticoncurrentielle 12
4.5. Contrôle fiscal 12
5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 12
6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 13
6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR) 13
6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG) 13
6.3. Evolution de la trésorerie (T) 13
6.4. La capacité d'autofinancement (CAF) 14
7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 14
7.1. Effets de la pandémie liée au coronavirus 14

PROJET

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 15

8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 15

9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 16

10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE 18

11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 18

12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL 18

13. MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 19

14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE 19

PROJET

1ère partie - RAPPORT DE GESTION

1. OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Pour votre information, nous avons tenu à votre disposition dans les conditions légales, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat, et l'annexe ;
- Le présent rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Les rapports de délégataire comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des Délégations de Service Public, et une analyse de la qualité de service ;
- Le rapport général et les rapports spéciaux du commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation ;
- La liste des actionnaires et des administrateurs.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2019 peuvent être résumés comme suit :

2.1. Signature d'un accord de performance collective

Le souci de rester compétitif dans un contexte de concurrence accrue, tout en répondant aux attentes de ses clients usagers, de ses donneurs d'ordres et de ses actionnaires a conduit la direction à engager un vaste programme de négociations avec les instances représentatives du personnel. L'objectif de cette démarche, lancée en février 2018, était de définir les conditions sociales et organisationnelles préparant le « groupe NGE » à ses enjeux de demain.

A l'issue de 10 réunions de négociations, le 23 avril 2019, la direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise (« accord de performance collective ») qui définit pour chaque thème de l'accord les mesures retenues dont les éléments principaux suivants :

- Durée du travail : une durée unique du travail fixée à 35 heures par semaine (employés et agents de maitrise) et 212 jours par an (cadres) ;

- Planification : la ré-affirmation de l'annualisation et de la modulation du temps de travail ;

- Congés et absences : des congés d'ancienneté revus en faveur des salariés, la création d'un congé pour âge pour les plus de 55 ans, une refonte du Compte Epargne Temps permettant de transformer de l'argent en temps ;

PROJET

- Compensations à 100 % des jours et heures travaillées en plus, revalorisation de la compensation des horaires atypiques du dimanche, de la nuit et reconnaissance de la contrainte du travail le samedi ;

La signature d'une seule organisation syndicale ne suffisant pas pour emporter la validité de l'accord, un référendum auprès de tous les salariés de l'UES NGE a été organisé le 29 mai 2019 au cours duquel 70% des salariés ont adopté le nouvel accord d'entreprise (taux de participation : 89%). Cet accord est entré en vigueur dès le 1er juin 2019.

2.2. Faits marquants de l'activité :

- ✓ La réduction de la capacité d'accueil de la piscine. A l'issue de la dépose du plafond suspendu qui s'était détérioré anormalement, il a été constaté un accroissement du niveau sonore. L'absence des dalles de faux plafond a entraîné une détérioration de la qualité acoustique sur la halle bassins. Tant pour le confort des clients que pour respecter la réglementation liée à l'intensité sonore maximum autorisée dans le milieu du travail, la FMI (fréquentation maximale instantanée) a été réduite de moitié (250 au lieu de 500) et tous les jeux aquatiques (toboggans, cols de signe, geysers…) ont été fermés.

- ✓ L'impact notable des perturbations en centre-ville depuis le dernier trimestre 2018 (manifestations, travaux en voirie) sur la fréquentation du parking Cathédrale.

2.3. Aspects contractuels :

- ✓ Néant

2.4. Contrôle fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur ses exercices 2016 et 2017. La DGFIP a transmis ses conclusions en novembre 2019, soit en synthèse :

- ✓ Aucune anomalie n'a été relevée en matière de :
  - TVA collectée
  - TVA déductible
  - Modalités de comptabilisation des amortissements de caducité

- ✓ Propositions de réintégration pour :
  - Provision pour dépréciation d'une créance : 21 k€
  - Charges à immobiliser : 27 k€

Après échanges avec l'administration fiscale et production de justificatifs, la Société a accepté ces réintégrations qui n'ont pas de conséquences économiques ni fiscales.

3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2019

3.1. Les produits

Le chiffre d'affaires analytique **s'est** élevé à 4 641 k€/HT pour 13 016 k€/HT en 2018.

Soit une baisse globale de -8 375 k€/HT (-64%) essentiellement liée aux fins de marchés et DSP et pour lesquels les nouveaux contrats sont signés avec la SPL NMGS.

en K€ / HT	2017	2018	2019	19/18	%
C.A. Total	**17 385**	**13 016**	**4 641**	-8 374	-48,2%
Activité stationnement					
Stationnement silos	8 750	8 333	863	-7470	-85%
Parking Feydeau	309	0	0	0	0%
Stat. Voirie / Horod., enclos, aires piét., ZTL	1 195	244	66	-178	-15%
Sce Voirie (pr le cpte du GIE)	350	0	0	0	0%
PCC et parking privés	100	62	41	-21	-21%
Divers	67	31	0	-31	-46%
Activité loisirs et Ports					
Centre de Loisirs Petit-Port	3 356	1 665	1 497	-168	-5,0%
Spa Aqua Bien Etre	28	35	37	2	5,5%
Salles Petit Port	26	29	24	-5	-18,9%
Patinoire de Rezé	95	103	117	14	15,2%
Camping	1 346	1 382	1 578	196	14,5%
Ports	476	328	0	-328	-69,0%
Activité gestion de salles et immobilière					
Halle Trocardière	740	376	0	-376	-50,9%
Gare Fluviale	115	117	121	4	3,3%
Autres activités diverses					
ENR, Rés. Ch. & Photov.	285	280	274	-6	-2%
Missions d'expertise	27	3	0	-3	-11%
Divers	120	27	24	-3	-2%

PROJET

- -7 701 k€ au titre de l'activité Stationnement et Mobilité (-88,4 %), dont :

  - - 6 547 k€ au titre de la DSP "Parkings Centre-ville" qui a pris fin le 31 décembre 2019 (ces parkings, hormis Médiathèque et Cité des Congrès, sont depuis gérés par la SPL NMGS dans le cadre de la DSP « Cœur de Ville »),
  - - 926 k€ au titre du parking Commerce dont la DSP concession avait perduré jusqu'au 30 septembre 2018 (ce parking est depuis géré par la SPL NMGS dans le cadre de la DSP « Cœur de Ville »),
  - - 178 k€ au titre de la gestion des contrôles d'accès aux aires piétonnes dont le marché avait perduré jusqu'au 31 août 2018. Ce marché a depuis été confié à la SPL NMGS,
  - - 30 k€ au titre de l'activité Métropole à Vélo
  - + 8 k€ au titre du Parking Cathédrale, essentiellement liés à la hausse tarifaire du stationnement horaire

- <u>- 289 k€</u> au titre des Loisirs et Ports (-8,2 %), dont :

    - - 328 k€ au titre de la gestion des ports de Nantes Métropole dont la DSP avait perduré jusqu'au 31 août 2018,

    - - 168 k€ au titre des activités du centre de loisirs du Petit Port. La limitation de la FMI (Fréquentation maximale instantanée) à la piscine liée aux nuisances engendrées par la dépose du faux plafond ayant engendré une baisse de chiffre d'affaires de -207 k€. La patinoire ayant conforté son chiffre d'affaires de +16 k€,

    Pertes de chiffre d'affaires partiellement compensées par :
    - + 196 k€ (+14,5%) à Nantes Camping. L'équipement poursuit sa montée en puissance avec la refonte de sa politique tarifaire et l'augmentation de son parc locatif (75 en moyenne mensuelle sur 2019 contre 70 en 2018) ayant permis d'améliorer sensiblement le chiffre d'affaires à l'emplacement.

- <u>-376 k€</u> au titre de la gestion de la Halle de la Trocardière dont la DSP avait perduré jusqu'au 30 septembre 2018

- <u>- 6 K€</u> (-1,53 %) au titre de la production d'électricité photovoltaïque, essentiellement liés à des incidents techniques dont l'arrêt de production de la centrale sur l'école G. Brassens à Carquefou suite à l'incendie de juillet 2019.

Les autres produits totalisent la somme de 5 588 K**€/HT** pour 7 356 K€/HT en 2018,

Soit une baisse de - 1 768 K€/HT

<u>Dont</u> :

- <u>- 328 **K€**</u> de contributions des mandants, collectivités locales, pour sujétions de fonctionnement aux différents contrats (4 582 K€ en 2019 pour 4 909 K€ en 2018), dont :
    - - 219 k€ de contribution forfaitaire de la Ville de Rezé pour la Halle de la Trocardière,

    - - 173 k€ de contribution forfaitaire de Nantes Métropole pour la DSP des Ports

    - + 111 k€ de subvention pour sujétion pour service public au Petit Port, dont
      + 40 k€ de taxe sur les salaires

    - - 46 k€ de subvention pour le parking Cathédrale

- <u>- 749 **K€**</u> de reprises de provisions (869 K€ en 2019 pour 1 607 K€ en 2018), dont :
    - - 620 k€ pour grosses réparations

    - - 189 k€ pour risques et charges

    - + 60 k€ pour dépréciation de créances

- <u>- 647 **k€**</u> de transferts de charges relatifs aux débours engagés pour le compte de NMGS et du groupement GIE NGE,

- <u>- 47 **K€**</u> au titre d'aides à l'emploi.

PROJET

3.2. Les charges

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à la somme de 8 812 k€/HT pour 17 648 k€/HT en 2018.

Soit une baisse globale de – 8 836 k€/HT (- 15%) essentiellement liée, comme pour les produits, aux fins de marchés et DSP avec les collectivités.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social, et jetons de présence,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnement, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 90 k€ au cours de l'exercice pour 197 k€ en 2018.
A l'occasion de la réorganisation juridique amenant notamment la création du GIE en 2017, ces frais sont dorénavant répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2018 peuvent s'exprimer comme suit :

- - 7 950 **k€** au titre de l'activité Stationnement et Mobilité (-92%), dont :
  - - 6 707 k€ au titre des parkings de la DSP Centre-ville, dont le contrat a pris fin le 31 décembre 2018 (ces parkings, hormis Médiathèque et Cité des Congrès, sont depuis gérés par la SPL NMGS),
  - - 1 052 k€ au titre du parking Commerce dont la DSP concession avait perduré jusqu'au 30 septembre 2018 (ce parking est depuis géré par la SPL NMGS),
  - - 169 k€ au titre de la gestion des contrôles d'accès aux aires piétonnes dont le marché avait perduré jusqu'au 31 août 2018. Ce marché a depuis été confié à la SPL NMGS,
  - -13 k€ au titre du parking Cathédrale, dont – 17 k€ de variation de redevance versée à la collectivité,
  - - 9 k€ au titre parkings privés.

- - 360 **k€** au titre des Loisirs et Ports (-4,6 %), dont :
  - - 517 k€ liés à l'échéance de la DSP des Ports, dont le contrat avait perduré jusqu'au 31 août 2018,
  - + 140 k€ au centre de loisirs du Petit Port, dont +57 K€ sur le poste électricité, +49 K€ sur les frais de personnel piscine liés aux mouvements sociaux, +33 k€ d'imputation de frais de GIE,
  - +19 k€ à la patinoire de Rezé, essentiellement lié au surcoût de maintenance des installations techniques (+ 10 k€),
  - + 9 k€ au titre de Nantes Camping

PROJET

- <u>- 582 **k€**</u> au titre de l'activité gestion des salles et immobilière, dont :
  - - 587 k€ liés à la fin de la DSP de la halle de la Trocardière, dont le contrat avait perduré jusqu'au le 1er juillet 2018,
  - + 4 k€ à la Gare Fluviale,
- <u>- 23 **k€**</u> au titre des centrales photovoltaïques, liés à une baisse des interventions de maintenance.
- <u>+ 76 **k€**</u> au titre des frais de société, dont 59 k€ liés à l'abandon du CICE (quote-part transférée du groupement GIENGE en 2018).

3.3. <u>Les délais de paiement</u>

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/19					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	Bloquées (3)	Totaux
Fournisseurs exploitation TTC (1)	431 885	0	1 982	1 530	11 679	447 076
En nombre de factures	*222*	*0*	*6*	*9*	*7*	*244*
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	306 638					306 638
En nombre de factures	*8*					*8*
Fournisseurs retenue de garantie TTC	6 786					6 786
En nombre de factures	*2*					*2*
Fournisseurs honoraires TTC	4 374				*3 300*	7 674
En nombre de factures	*3*				*1*	*4*
Fournisseurs d'immobilisations TTC	201 710				62	201 772
En nombre de factures	*10*				*1*	*11*
TOTAL Fournisseurs TTC	951 394	0	1 982	1 530	15 041	969 947
% des Achats TTC	16,35%	0,00%	0,03%	0,03%	0,26%	16,67%
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	30 jours fin de mois					
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois					

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

(3) Factures en litige avec les fournisseurs

PROJET

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/19					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	> 90 jours	Totaux
Clients exploitation TTC (1)	110 864	5 868	5 536	233 856	224 226	580 349
En nombre de factures	*30*	*32*	*23*	*9*	*13*	*107*
% du CA TTC	2,08%	0,11%	0,10%	4,38%	4,20%	10,88%
Clients "groupe" TTC (2)	135 138	0	0	0	0	135 138
En nombre de factures	*8*	*0*	*0*	*0*	*0*	*8*
% du CA TTC	2,53%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,53%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						11 300
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) Clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NMGS

3.4. Les résultats

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de ..... 386,6 k€ pour 558,8 k€ en 2018

Le résultat financier est négatif à hauteur de - 442,8 k€ pour - 509,0 k€ en 2018, soit une variation de + 66,2 K€ essentiellement due à l'amortissement des emprunts en cours,

Le résultat exceptionnel est positif à hauteur de ..... 139,5 k€

Le résultat comptable net se traduit par un bénéfice de 83,2 k€ pour 303,0 k€ en 2018, dont la répartition par activités s'établit comme suit :

PROJET

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019
Activités pôle stationnement	**546 385**	**215 311**	**62 187**
DSP parkings affermage (contrat échu à fin 2018)	0	139 175	0
DSP parkings concessions	111 122	17 107	26 279
Marché parking (Feydeau) (contrat échu à fin 2017)	-102 653	0	0
dont activité parkings silos	8 468	156 282	26 279
Marchés privés stationnement / PCC / Sces Gaux Pkgs	294 190	23 572	11 164
Voirie	30 958	20 694	24 744
Aires piétonnes / ZTL / Sanisettes / Cyclotan	132 926	14 762	0
Parcs en enclos (contrat échu à fin 2017)	79 843	0	0
Activités loisirs, tourisme et sport	**73 651**	**85 648**	**-26 609**
dont activité Spa Aqua Bien Etre	-2 052	-30 165	708
DSP Petit Port (piscine-patinoire-salles sportives)	137 363	92 359	-145 099
Autre Petit Port (Restaurant, salles…)	-50 297	121 142	57 002
Camping	-77 196	-85 552	58 639
Marché Patinoire de Rezé	10 283	8 210	2 140
DSP Ports (contrat échu à fin 08/2018)	55 549	-20 345	0
Activités gestion de salles et immobilière	**-177 204**	**-22 064**	**0**
DSP Trocardière (contrat échu à fin 06/2018)	-177 204	-22 064	0
Concession Gare Fluviale	0	0	0
Autres activités	**-303 509**	**24 119**	**47 658**
Energies renouvelables	39 988	34 389	51 900
Siège / mission d'expertise / divers	-343 498	-10 270	-4 242
Résultat Consolidé NGE	**139 323**	**303 014**	**83 236**

Le résultat fiscal de l'exercice, avant imputation des déficits antérieurs, est bénéficiaire à hauteur de + 88,1 k€.
Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à 1 287 k€.

PROJET

4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

4.1. Structure du capital social

Le capital social de la Société est fixé à 3 128 3112 euros, divisé en 43 446 actions d'une même catégorie de 72 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

4.2. Participation des salariés au capital

Conformément à l'article L225.129-6 du code du commerce, nous vous informons que les salariés n'ont pas de participation dans le capital de la société. La dernière résolution en ce sens proposée à l'AGM réunie le 23 juin 2017, a été rejetée à l'unanimité.

4.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 5 k€.
Il s'agit principalement de :

- 4 k€ de taxe sur véhicules de société.

4.4. Pratique anticoncurrentielle

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

4.5. Contrôle fiscal

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2016 et 2017. Il en est résulté des réintégrations pouvant être résumées comme suit :

- 27 k€ au titre de charges requalifiées en immobilisations,
- 21 k€ de provision pour un client douteux indument constituée.

5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 83 235,91 €, il est proposé de l'affecter selon les dispositions ci-après :

- Dotation à la réserve légale 5%	4 161,80 €
- Affectation au compte report à nouveau	79 074,11 €

A l'issue de cette affectation, le montant total des réserves légales dûment constituées, s'élèvera ainsi à la somme de 139 370,44 €
et le report à nouveau créditeur, à la somme de..... 515 211,29 €

Au 31 décembre 2019, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 3 933 844,95 €, dont 3 128 112,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

PROJET

6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant - Passif circulant).

Le BFR est structurellement négatif, du fait des dispositions en matière de perception des recettes d'exploitation en instantané, voire d'avance (abonnements), ainsi que des compensations tarifaires et subventions pour sujétions de service public.

	2017	2018	2019
stocks	9	3	5
créances…	4 355	4 885	2 638
créances / investisst.	-500		
dettes…	-6 719	-8 445	-4 365
BFR	-2 854	-3 557	-1 722

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2018 (en K€)	A fin 2019 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	1 101	697
• les fournisseurs exploitation	2 183	987
• les fournisseurs investissements	116	202
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	4 890	2 316
• Produits constatés d'avance	131	138

6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation (Capitaux permanents - Actif Immobilisé).

	2017	2018	2019
Capital social (appelé et versé)	3 128	3 128	3 128
Réserv. & RAN	419	722	806
Subvent. Invest.	9 534	9 429	9 426
Subv. Inv. à recevoir	-500	0	0
Emprunts LMT	16 222	14 538	13 167
Cap. Permanents	28 804	27 818	26 526
Actif brut immo.	60 200	42 648	42 737
Immo. En cours	34	5	30
Amort. actif	-14 379	-6 574	-7 201
Amort. passif	-18 284	-10 378	-11 404
Act. Net immo.	27 571	25 701	24 162
FRNG	1 232	2 117	2 364

6.3. Evolution de la trésorerie (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR). Pour ce qui concerne NGE, il convient de retenir l'existence d'un niveau permanent de

PROJET

provisions pour risques & charges, résultant des obligations contractuelles de mise en œuvre des grosses réparations sur plusieurs d'équipements gérés dans le cadre des DSP.

	2017	2018	2019
FRNG	1 232	2 117	2 364
Prov. Risq. & ch.	2 103	1 195	975
BFR	-2 854	-3 557	-1 722
T = FRNG-BFR+Prov.	6 190	6 868	5 061

6.4. La capacité d'autofinancement (CAF)

L'EBE est déterminé hors l'impact du coût des grosses réparations réalisées au titre de chaque exercice, dans la mesure où les dépenses réelles à ce titre sont couvertes à due concurrence par des reprises de provisions. En 2019, ce montant neutralisé s'élève à 734 k€.

	2017	2018	2019
C.A.	17 312	12 997	4 596
% évolut.	5,84%	-24,89%	-73,45%
EBE (exc. Brut expl.)	3 299	796	-1 822
Autres produits & transf charges	3 249	5 695	4 716
Autres charges	-3 308	-4 620	-1 282
Résultat financier	582	-509	-443
Résult. except. Op. gest.	0	-115	10
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	3 822	1 247	1 179
% CAF / C.A.	22,08%	9,60%	25,65%

7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

7.1. Effets de la pandémie liée au coronavirus

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. En France, les mesures de confinement ont amené l'arrêt ou et le ralentissement des activités de la Société à compter de mi-mars 2020, dont principalement la fermeture totale du centre de loisirs du Petit Port.

NGE s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2020 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.
La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2020 en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur la durée de l'arrêt d'activité et la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont NGE a demandé à bénéficier.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

PROJET

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Le 11 mars, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2018
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 10 décembre 2018
    - Résultats probables 2018
    - Proposition de budget 2019
3. Résultats financiers de NGE (probable 2018 et budget 2019)
4. Projet stratégique et organisationnel de NGE
    - Construction du nouveau modèle social
5. Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
6. Réaménagement des locaux du siège rue Racine
7. Développement
    - Camping « La Belle Rivière »
    - 8.2 Parking Ilot A1
8. Points divers

Le 22 mai, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mars 2019
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 mars 2019
    - Résultats financiers du groupement
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2018
4. Plan à moyen terme
5. Projet stratégique et organisationnel de NGE
    - Construction du nouveau modèle social
6. Actualité sociale
    - Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
    - Démarche RPS
7. Développement
8. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
9. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
10. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

Le 04 décembre, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2019
2. GIE NGE
    - Approbation des PV d'AG des 22 mai et 25 juin 2019
3. Mise en œuvre du projet stratégique et organisationnel de NGE
    - Entrée en vigueur d'un nouvel accord au 1er juin 2019
    - Poursuite de la co-construction du modèle social de l'UES
4. Tendance Activité 2019 – Prospective 2020
5. Développement

PROJET

- Camping 5*

6. Points divers
   - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Madame Catherine CHOQUET, Présidente du Conseil d'Administration, représentant la Ville de Nantes a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Présidente du Conseil d'Administration de NMGS
  - Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
  - Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société depuis le 1er juin 2016, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Mandat social : 58 983,92 €
  - Avantages en nature : 2 742,12 € (véhicule de fonction et assurance perte d'emploi)

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général de NMGS
  - Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué depuis le 1er janvier 2013, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
  - Indemnités de fonction : 1 264,56 €
  - Avantages en nature : néant

  Autres fonctions et mandats :
  - Directeur Général délégué de NMGS
  - co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
  - Président Directeur Général de la SEMMINN
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur au sein de la SAMOA
  - Administrateur au sein de LOMA

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 €

PROJET

Autres fonctions et mandats :
- Président de NANTES METROPOLE HABITAT
- Administrateur au sein de NMGS
- Administrateur au sein de la SAMOA
- Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
- Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
- Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur au sein de la SEMITAN

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 230,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
  - Administratrice au sein de NMGS
  - Administratrice au sein de AMORCE
  - Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
  - Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administratrice au sein de NMGS

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS
  - Administrateur de la SEMITAN
  - Administrateur de la SEMMINN

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  - Administrateur au sein de NMGS

- Madame Chantal NONNOTTE, administrateur représentant la Caisse des Dépôts & consignations a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 460,00 € (versés à la Caisse des Dépôts & consignations)

  Autres fonctions et mandats : néant

PROJET

- Monsieur Christian FOUCHARD, administrateur représentant la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre Ouest, a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats : Non communiqué

- Madame Morgane LOUVET, Administrateur représentant la Caisse d'Epargne et de Prévoyance des Pays de la Loire a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 €

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA
  ↳ Administrateur au sein de la SEMITAN
  ↳ Administrateur au sein de la NANTAISE D'HABITATION
  ↳ Administrateur au sein de la RESIDENCE DU TRAICT (mandat ayant pris fin le 28/01/19)
  ↳ Administrateur au sein de ANJOU ATLANTIQUE ACCESSION (mandat ayant pris fin le 28/01/19)
  ↳ Administrateur au sein de PODELIHA ACCESSION (mandat ayant pris fin le 28/01/19)

- Monsieur Ludovic LEBRETON administrateur représentant la Banque Populaire Grand Ouest a perçu les sommes suivantes :
  - Jetons de présence : 690,00 € (versés à la BPGO)

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA

10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé. Il les a décrites dans son rapport spécial, de même que celles antérieurement autorisées et conclues, dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, et conformément à l'article 7 de l'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014, votre Conseil d'Administration, lors de sa tenue du 25 mai 2020, a procédé au réexamen des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieures et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

PROJET

13. MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Depuis la modification des statuts intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 février 2003, le Conseil d'administration réuni le même jour, s'était prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration. Cette organisation avait de nouveau été confirmée par le C.A. réuni le 12 mai 2014, pour la mise en place des nouveaux représentants des collectivités suite aux élections municipales. Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Madame Catherine CHOQUET représentante de la Ville de Nantes après vote des administrateurs.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social, nommé par le Conseil d'Administration du 11 mai 2016.

De plus, sur proposition de la Présidente et du Directeur Général, votre Conseil d'Administration a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

PROJET

www.nantes.fr

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS)

EXTRAIT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2019

SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de Nantes Métropole désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale Nantes Métropole Gestion Services (NMGS)

Siège social	14-16 rue Racine, BP 20707 - 44007 NANTES cedex 1
Adresse administrative	14-16, rue Racine - BP 20707 - 44 007 Nantes cedex 1
	Tél : 02 51 84 94 51
N° SIRET :	829 770 916 00015
Date de création :	10 mai 2017
Objet social :	Exclusivement pour le compte de ses collectivités actionnaires : Réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien d'équipements publics, étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment : - des parcs de stationnement - les dispositifs de stationnement sur la voie publique - tous équipements liés à la mobilité - des équipements portuaires et fluviaux
Président :	Catherine CHOQUET (représentant la Ville de Nantes)
Vice-présidents :	Julie LAERNOES et Eric BUQUEN
Directeur Général :	Richard CANTIN
Commissaire aux comptes :	Alexis LEVASSEUR (Deloitte)
Nombre de salariés :	22 ETP (équivalents temps plein) en 2019

ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			
Ville de Nantes	185	18 500 €	50,000%
Nantes Métropole	185	18 500 €	50,000%
TOTAL	**370**	**37 000 €**	**100 %**

Nombre total d'administrateurs :	8
- dont représentant de Nantes Métropole	4 (Liliane NGENDAHAYO, Eric BUQUEN, Julie LAERNOES, Philippe RIOUX)
- dont représentant de la Ville de Nantes	4 (Catherine CHOQUET, Alain ROBERT, Jean-Jacques MOREAU, Pascal BOLO)
Nombre total de censeurs :	2
- dont représentant de la Ville de Nantes	1 (Guillaume RICHARD)
- dont représentant de Nantes Métropole	1 (Julien BAINVEL)

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Convention de DSP exploitation des Parkings "Coeur de Ville" (2018-2022) - Marché public exploitation parkings relais P+R (2018-2022) - Marché public exploitation parking centre commercial Pont E. Tabarly (2017-2019) - Marché public exploitation parcs en enclos (2018-2022) - Marché public contrôle d'accès aux aires piétonnes et gestion badges ZTL (2018-2022) - Convention de DSP exploitation des Ports de plaisance (2018-2022) - Mandat pour la réalisation de 2 pontons de Loire (2018-2020)
Contrats conclus avec la Ville de Nantes :	- Marché public stationnement sur voirie et gestion des résidents (2017-2021)

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole pour 2019 :	**3 097 k€ HT** (Stationnement marchés : 2 541,8 K€ (marchés ZTL, Tabarly, P+R, Enclos), Ports de plaisance : 370,3 K€, Pontons : 184,6 K€)
Financement apporté par la Ville de Nantes pour 2019 :	**867 k€ HT** Stationnement sur voirie
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :	**-10 k€**
- résultat DSP "Parkings Cœur de Ville" :	*0 € après redevance versée à la collectivité de 2 700 k€*
- résultat marché "parkings P+R" :	*-31 k€*
- résultat marché "Parcs en enclos" :	*-10 k€*
- résultat marché "Parking Tabarly" :	*8 k€*
- résultat marché "Aires piétonnes" :	*17 k€*
- résultat marché "Stationnement sur voirie" :	*21 k€*
- résultat DSP "Ports" :	*-27 k€*
- résultat mandat "Pontons" :	*13 k€*
Garanties d'emprunt par Nantes Métropole :	Néant
Garanties d'emprunt par la Ville de Nantes :	Néant

Nantes Métropole Gestion Services

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles		Capital social	37 000
Immobilisations corporelles	641 945	Réserves	4 208
Immobilisations financières	827	Report à nouveau	79 944
		Résultat de l'exercice	-9 937
Total Actif immobilisé (I)	**642 772**	Subventions d'investissement	
		Provisions réglementées	0
Stocks et en-cours	4 556	**Capitaux propres (I)**	**111 216**
Créances d'exploitation	1 610 970		
Autres créances	1 581 666	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**3 197 192**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**255 141**
Valeurs mobilières de placement		Emprunts et dettes (long et court terme)	8 970
Disponibilités	3 305 568	Fournisseurs et comptes rattachés	2 688 802
		Dettes fiscales et sociales	580 719
Total Trésorerie (III)	**3 305 568**	Autres dettes	2 526 904
		Total Dettes (IV)	**5 805 395**
Comptes de régularisation (IV)	**57 135**	**Comptes de régularisation (V)**	**1 030 916**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**7 202 667**	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**7 202 667**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	13 867 022
Total des charges d'exploitation	13 922 629
dont charges de personnel	1 028 479
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-55 607**
Total des produits financiers	1 728
Total des charges financières	21 053
RESULTAT FINANCIER	**-19 326**
Total des produits exceptionnels	197 112
Total des charges exceptionnelles	132 115
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**64 996**
Bénéfice transféré	
Perte transférée	
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**-9 937**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateurs Nantes Métropole

- Mme Julie LAERNOES, Vice-présidente
- M. Eric BUQUEN, Vice-président
- M. Philippe RIOUX
- Mme Liliane NGENDAHAYO

Administrateurs Ville de Nantes

- Mme Catherine CHOQUET, Présidente
- M. Alain ROBERT,
- M. Pascal BOLO,
- M. Jean-Jacques MOREAU

Décisions marquantes prises lors des Conseils d'Administration de 2019

- ***Conseil d'Administration du 11 mars 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2018
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 10 décembre 2018
    - Résultats probables 2018
    - Proposition de budget 2019
3. Résultats financiers de NMGS (probable 2018 et budget 2019)
4. Projet stratégique et organisationnel de NMGS
    - Construction du nouveau modèle social
5. Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
6. Réaménagement des locaux du siège rue Racine
7. Développement
    - Parking Commerce
    - Pontons navettes fluviales
8. Points divers

- ***Conseil d'Administration du 22 mai 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mars 2019
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 mars 2019
    - Résultats financiers du groupement
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2018
4. Plan à moyen terme
5. Projet stratégique et organisationnel de NMGS
    - Construction du nouveau modèle social
6. Actualité sociale
    - Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
    - Démarche RPS
7. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
8. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
9. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
    - Pontons navettes fluviales
    - Parking Cathédrale

- ***Conseil d'Administration du 4 décembre 2019 :***

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2019
2. GIE NGE
   - Approbation des PV d'AG des 22 mai et 25 juin 2019
3. Mise en oeuvre du projet stratégique et organisationnel de NMGS
   - Entrée en vigueur d'un nouvel accord au 1er juin 2019
   - Poursuite de la co-construction du modèle social de l'UES
4. Actualités
   - Actualité sociale
   - Projet d'avenant DSP Coeur de Ville lié aux travaux du parking Commerce
   - Projet avenant P+R lié à la livraison à venir des parkings Porte de Vertou et Neustrie
   - Pontons et Projet d'avenant « Navette fluviale
5. Tendance Activité 2019 – Prospective 2020
6. Points divers
   - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes</u> : 67%

<u>Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole</u> : 83%

<u>Jetons de présence des administrateurs Ville de Nantes</u> : Néant

<u>Jetons de présence des administrateurs Nantes Métropole</u> : Néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

<u>Contrôles sur exercice 2019</u> : Contrôle DRFIP (régie)

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL NANTES METROPOLE GESTION SERVICES** 2019

ANNEXES

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

LE BILAN

LE COMPTE DE RESULTAT

L'ANNEXE

AU 31 DECEMBRE 2019

PROJET

PROJET

LE BILAN

LE COMPTE DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2019

PROJET

Bilan Actif

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	197 102	11 196	185 906	
Installations techniques, matériel, outillage		522	(522)	82 265
Autres immobilisations corporelles	3 505	1 524	1 981	1 766
Immobilisations en cours	454 580		454 580	28 838
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	827		827	814
ACTIF IMMOBILISE	**656 014**	**13 242**	**642 772**	**113 683**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 556		4 556	8 005
Avances et acomptes versés sur commandes				529
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 613 003	2 033	1 610 970	1 550 971
Autres créances	1 581 666		1 581 666	2 142 537
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 305 568		3 305 568	766 434
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	57 135		57 135	33 227
ACTIF CIRCULANT	**6 561 928**	**2 033**	**6 559 895**	**4 501 703**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**7 217 941**	**15 275**	**7 202 666**	**4 615 386**

PROJET

Bilan Passif

Exprimé en €

Rubriques			31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel	(dont versé :	37 000)	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			4 208	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)		
Report à nouveau			79 944	(5 065)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			(9 937)	89 216
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**111 215**	**121 152**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			255 141	
PROVISIONS			**255 141**	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	8 970	7 683
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			722	
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 333 044	2 330 059
Dettes fiscales et sociales			580 719	702 869
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			355 036	124 087
Autres dettes			2 526 904	256 530
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance			1 030 916	1 073 007
DETTES			**6 836 311**	**4 494 234**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**7 202 666**	**4 615 386**

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	39 803		39 803	12 601
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 429 657		12 429 657	6 797 811
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**12 469 460**		**12 469 460**	**6 810 412**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			189 948	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 027 183	78 910
Autres produits			180 431	87 884
PRODUITS D'EXPLOITATION			**13 867 022**	**6 977 206**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			37 180	11 617
Variation de stock (marchandises)			3 449	493
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 600 500	5 873 305
Impôts, taxes et versements assimilés			344 568	41 969
Salaires et traitements			730 031	617 043
Charges sociales			298 448	213 953
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 503	1 150
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 033	
Dotations aux provisions			1 192 043	
Autres charges			2 701 875	125 397
CHARGES D'EXPLOITATION			**13 922 631**	**6 884 926**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**(55 609)**	**92 280**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 729	254
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**1 729**	**254**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 054	1 980
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**21 054**	**1 980**
RESULTAT FINANCIER			**(19 325)**	**(1 727)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**(74 934)**	**90 553**

Compte de résultat (suite)

Exprimé en €

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 990	483
Produits exceptionnels sur opérations en capital	87 122	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**197 112**	**483**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 505	407
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	102 610	1 412
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**132 115**	**1 819**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**64 997**	**(1 337)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**14 065 863**	**6 977 942**
TOTAL DES CHARGES	**14 075 800**	**6 888 726**
BENEFICE OU PERTE	**(9 937)**	**89 216**

Résultat des 5 derniers exercices

Exprimé en €

Date d'arrêté	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017		
Durée de l'exercice (mois)	12	12	7	0	0
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	37 000	37 000	37 000		
Nombre d'actions					
- ordinaires	370,	370,	370,		
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 469 460	6 810 412	432 235		
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	259 741	90 366	(5 065)		
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	269 678	1 150			
Résultat net	(9 937)	89 216	(5 065)		
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	702,	244,23	-13,69		
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-26,86	241,13	-13,69		
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	22	18			
Masse salariale	730 031	617 043	2 488		
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	298 448	213 953	926		

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

L'ANNEXE

PROJET

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2019 7

1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL 7

1.2. ACTIVITE 8

1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 9

1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES 9

1.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 9

2. NOTES SUR LE BILAN 11

2.1. L'ACTIF 11

2.1.1. Actif immobilisé 11

2.1.2. Actif circulant 13

2.2. LE PASSIF 15

2.2.1. Capitaux propres 15

2.2.2. Provisions pour risques et charges 15

2.2.3. Dettes 15

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 17

3.1. LE RESULTAT COMPTABLE 17

3.1.1. Chiffre d'affaires 17

3.1.2. Autres produits d'exploitation 17

3.1.3. Résultat financier 17

3.1.4. Résultat exceptionnel 18

3.2. LE RESULTAT FISCAL 18

4. AUTRES NOTES 19

4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN 19

4.1.1. Indemnités fin de carrière 19

4.1.2. Engagements financiers 19

4.2. AUTRES INFORMATIONS 19

4.2.1. Effectifs 19

4.2.2. CICE 19

PROJET

L'ANNEXE

1. PRESENTATION DE L'ACTIVITE - EXERCICE 2019

1.1. RAPPEL OBJET SOCIAL

NANTES-METROPOLE GESTION SERVICES (NMGS) est une Société Anonyme Publique Locale (SAEPL) constituée le 18 mai 2017, au capital de 37 000 €, associant à parts égales Nantes Métropole et la Ville de Nantes. Elle est régie par le code de commerce et son capital social est obligatoirement détenu par des actionnaires de droit public.

L'intérêt de cet outil tient notamment au fait que les collectivités peuvent solliciter son concours pour réaliser des opérations relevant de leurs compétences sans qu'il soit besoin d'organiser au préalable une procédure de publicité ou de mise en concurrence et ceci qu'il s'agisse d'un marché public, d'une délégation de service public ou d'une autre forme de dévolution contractuelle.

Cette exemption ne peut toutefois être mise en œuvre qu'à la stricte condition que les collectivités actionnaires exercent sur leur outil SPL un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services. Une "Charte du contrôle analogue" recense les dispositifs mis en place pour :

- maîtriser les décisions ayant des impacts stratégiques pour la SPL, ses actionnaires ou ses usagers,
- optimiser les relations entre la SPL et ses actionnaires,
- mettre en cohérence l'action de la SPL avec les politiques publiques des collectivités.

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 10 mai 2017.

En utilisant des techniques commerciales propres aux entreprises privées, dans le respect de l'intérêt public, NMGS a pour objet :

- *la réalisation d'études, le financement, la construction, la gestion, l'exploitation et l'entretien, d'équipements publics étendus à toutes installations et prestations qui pourraient y être rattachées, dont notamment :*
  - *des parcs de stationnement, en ouvrage ou aériens,*
  - *les dispositifs de stationnement sur la voie publique,*
  - *tous équipements liés à la mobilité,*
  - *des équipements portuaires et fluviaux*

- *toute autre activité d'intérêt général se rapportant aux activités précitées.*

Elle intervient pour le compte de ses délégants, dans le cadre juridique de conventions :

- de délégation de service public : affermage,
- de prestations de services,
- de mandat,
- de régie.

PROJET

1.2. ACTIVITE

Durant l'année 2019, la Société a assuré pour l'essentiel la gestion des équipements et des services suivants :

Stationnement / mobilité

- Parkings publics silos : Bretagne, Graslin, Commerce, Talensac, Decré-Bouffay et Cathédrale
- Stationnement sur voirie & gestion des résidents de la Ville de Nantes,
- Parking centre commercial Pont E. Tabarly,
- Parkings relais P+R,
- Parcs en enclos publics,
- Contrôle d'accès des aires piétonnes, et diffusion des macarons de la Zone à Trafic Limité (ZTL).

Portuaires et fluvial

- Ports de Nantes Métropole et pontons de Loire,
- Réalisation de deux pontons sur les rives de la Loire.

Le transfert d'exploitation des parkings de centre-ville entre la SEM NGE et La SPL NMGS, conformément à la stratégie des collectivités donneuses d'ordres, s'est finalisé au 1er janvier 2019.
Le périmètre d'activité de la Société s'est donc de nouveau accru en 2019 par rapport à l'exercice précédent.

Rappel des caractéristiques particulières des conventions

Les conventions passées par la Société sont de type :

- **Délégation de Service Public (DSP)**

Spécificité française, la DSP est une forme de concession. Elle est caractérisée par le fait que la collectivité confie à la Société une activité de service public dont la rémunération est substantiellement assurée par les recettes perçues auprès des usagers du service. Ainsi, les aléas économiques sont, au moins partiellement, assumés par la Société.

- **L'affermage**

L'affermage, qui est une forme particulière de DSP, est caractérisé par le fait que le bien investi est réalisé par la collectivité locale sur un montage financier qui lui est propre. Le fermier agit à ses risques et périls et se rémunère grâce aux redevances versées par les usagers (recettes d'exploitation), complétées si besoin par l'intervention du délégant au titre de contraintes de service public (subvention d'exploitation, recette garantie, compensation tarifaire).
.
La Société a la pleine jouissance du bien pendant toute la durée de l'affermage. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention (redevances, garanties, comptabilité, durée, responsabilité, etc…).
De plus, depuis le 1er janvier 1994, la Ville de Nantes a intégré les programmes de grosses réparations dans les charges incombant au fermier, sur l'ensemble des exploitations affermées. Cette obligation a été maintenue pour les exploitations passées sous le contrôle de Nantes Métropole. Le programme des travaux est décidé en accord avec les collectivités et fait l'objet de la constitution de provisions.

- **Marché public passé en quasi-régie**

Un marché public est un contrat par lequel la collectivité achète les services de la Société par le paiement d'un prix, afin de répondre à un besoin de service public, notamment en lui confiant la gestion et l'exploitation d'un service public. A contrario de la concession ou DSP, la Société n'exploite pas le bien à ses risques et périls. Elle en assure la gestion et l'entretien courant dans le cadre des obligations prévues à la convention, afin de rendre le bien dans un parfait état de fonctionnement à la fin de la convention. Etant dans le cadre d'un marché public, les grosses réparations ne sont pas transférées à la Société et demeurent sous la responsabilité de la collectivité.
Les contrats de quasi-régie, ou « in house » sont des marchés publics dont la procédure de passation est exclue du champ d'application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360, c'est-à-dire qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en concurrence avant attribution. Cependant, cette exception n'est possible, notamment, que lorsque la Société :

PROJET

- est soumise à un contrôle analogue à celui que la collectivité exerce sur ses propres services,
- ne comporte pas de participation directe de capitaux privés.

1.3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2019 peuvent être résumés comme suit :

- L'exploitation, à compter du 1er janvier 2019, de la DSP parkings "Cœur de Ville" sur son périmètre complet soit :
  - Parking Tour Bretagne
  - Parking Graslin
  - Parking Commerce
  - Parking Talensac
  - Parking Decré-Bouffay
  - Parking Feydeau
  - Parc en enclos Bellamy

  En 2018, seul le parking Commerce était exploité depuis le 1er octobre.

- L'exploitation en année pleine des parkings P+R,

- L'exploitation en année pleine des aires piétonnes et ZTL,

- Contrats et avenants :

  - Parkings Cœur de Ville

  Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment un nouveau compte d'exploitation prévisionnel. Ce dernier intègre des travaux de rénovation du parking Commerce (accessibilité PMR) et l'impact des travaux de réaménagement du secteur Feydeau-Commerce sur l'activité du parking.

1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon le règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018 :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable

1.5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. En France, les mesures de confinement ont amené l'arrêt ou et le ralentissement des activités de la Société à compter de mi-mars 2020, impactant principalement la fréquentation des parkings. Ces évènements étant postérieurs au 31 décembre 2019, ils n'ont pas donné lieu à des ajustements des montants comptabilisés.

PROJET

NMGS s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2020 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.

La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2020 en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur la durée de l'arrêt d'activité et la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont NMGS a demandé à bénéficier.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

PROJET

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1. L'ACTIF

D'une valeur brute de ***7 217 941 €***

2.1.1. Actif immobilisé

D'un montant net de **642 772 €**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements économiques sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

♦ Etudes	3 à 10 ans
♦ Agencements, aménagements et installations	5 à 10 ans
♦ Matériel et outillage	4 à 10 ans
♦ Matériel de transport	5 ans
♦ Matériel et mobilier de bureau	3 à 8 ans
♦ Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans

Les conditions de certains contrats amènent à déroger à cette règle en calculant l'amortissement économique sur la durée restant à courir jusqu'à la fin du contrat. Cette disposition peut s'appliquer aux biens qualifiés de retour.

Au cours de l'exercice, la société NMGS a réalisé des investissements pour les besoins de ces activités, notamment le stationnement et les ports, pour un montant total de **210 358 €.**

Les cessions concernent le transfert de matériel de nettoyage des parkings vers les services communs du GIE NGE pour **87 122 €.**

Dans le cadre de l'aménagement des exploitations, le montant des immobilisations en cours s'élève à un total de **454 580 €** soit :

Parkings DSP Cœur de Ville	376 132 €
Ports de Nantes Métropole	8 874 €
Etudes extension parking Cathédrale	69 574 €

PROJET

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			197 102
Install. techniques, matériel et outillage ind.	83 151		11 781
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			1 475
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 030		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	28 838		580 507
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**114 018**		**790 865**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	814		12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**814**		**12**
TOTAL GENERAL	**114 833**		**790 878**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			197 102	
Installations techn.,matériel et outillages ind.	7 810	87 122		
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport			1 475	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			2 030	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		154 765	454 580	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 810**	**241 887**	**655 187**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			827	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**827**	
TOTAL GENERAL	**7 810**	**241 887**	**656 014**	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.		11 196		11 196
Installations techniques, matériel et outillage industriels	886	48	412	522
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport		245		245
Matériel de bureau et informatique, mobilier	264	1 015		1 279
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 150**	**12 503**	**412**	**13 242**
TOTAL GENERAL	**1 150**	**12 503**	**412**	**13 242**

2.1.2. Actif circulant

D'un montant net de **6 559 895 €**

Stocks de marchandises : 4 556 €

Les marchandises des exploitations ont été inventoriées physiquement au 31 décembre 2019 et valorisées à leur coût d'achat. Le stock concerne la capitainerie des ports (boutique et carburants).

Créances clients : 1 610 970 €

Constituées principalement par les comptes suivants :

- Nantes Métropole pour 886 130 €
- Nantes Mairie pour 177 834 €
- GIE NGE pour 233 704 €

A la fin de l'exercice, le montant des créances douteuses s'élève à 2 917 € et concerne des litiges avec des clients des Ports.

Autres créances : 1 581 666 €

Au 31 décembre 2019, les autres créances sont constituées principalement :

- De créances acquises sur l'Etat pour **910 432 €,** dont le CICE à hauteur de 86 856 €
- Des opérations faites en commun pour **190 000 €,** représentant des avances en compte courant auprès groupement GIE NGE
- De créances sur débiteurs divers pour **463 161 €**, dont 456 770 € de solde sur transferts avec NGE

Disponibilités : 3 305 568 €

dont 2 545 021 € sur comptes courants rémunérés

Charges constatées d'avance : 57 135 €

essentiellement constituées de cartes d'abonnements et de contrats d'entretien.

PROJET

L’échéance des créances au 31 décembre 2019 est arrêtée comme suit :

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	827	827	
Clients douteux ou litigieux	2 917		2 917
Autres créances clients	1 610 085	1 610 085	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	700	700	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	9 549	9 549	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	86 856	86 856	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	693 577	693 577	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	129 999	129 999	
Groupe et associés	190 000	190 000	
Débiteurs divers	470 985	470 985	
Charges constatées d'avance	57 135	57 135	
TOTAL GENERAL	**3 252 630**	**3 249 713**	**2 917**
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Nota : l'échéance de créance au titre du CICE, pour un montant de 86 856 €, en l’absence de certitude quant à la date de son utilisation, n'a pas été retenue dans la catégorie à plus d’un an.

PROJET

2.2. LE PASSIF

D'une valeur brute de **7 202 666 €**

2.2.1. Capitaux propres

Pour un montant de **111 215 €**

Le capital social de 37 000 € est composé de 370 actions de 100 €, dont 185 détenues par la Ville de Nantes, et 185 par Nantes Métropole.

Capitaux propres	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Capital social	37 000			37 000
Primes d'émission	-			-
Réserve légale	-	4 208		4 208
Réserves spéciales	-			-
Autres réserves	-			-
Report Anouveaux	- 5 065	85 009		79 944
Résultat exercice	89 216	- 9 937	89 216	- 9 937
TOTAL	**121 152**	**79 279**	**89 216**	**111 215**

L'exercice 2019 se solde par un résultat déficitaire de – 9 937 €.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Pour un montant de **255 141 €**

Elles concernent des provisions pour grosses réparations des exploitations en DSP (parkings et ports). Les dotations sont calculées sur la base du budget contractuel de travaux.

2.2.3. Dettes

Pour un montant de **6 836 311 €**

Dettes financières : 9 692 €

Elles correspondent aux divers dépôts et cautionnements reçus des clients.

Dettes d'exploitation : 2 913 763 €

Les dettes à l'égard des fournisseurs :

- Factures reçues pour 2 150 679 €
- Factures non parvenues pour 182 365 €

Les dettes fiscales et sociales :

- Dues au personnel pour 79 924 €
- Dues aux organismes sociaux pour 102 925 €
- Dues à l'Etat pour 397 871 €

Dettes diverses : 2 881 940 €

Au 31 décembre 2019, les autres dettes sont constituées principalement de :

Dettes sur fournisseurs d'immobilisations pour 355 036 €
Dettes sur créditeurs divers pour 516 864 €
Dettes diverses à payer pour 2 009 923 €, principalement des redevances à Nantes Métropole

PROJET

Produits constatés d'avance : 1 030 916 €

Ils correspondent principalement aux abonnements de stationnement vendus d'avance.

L'échéance des dettes au 31 décembre 2019 est arrêtée comme suit :

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 970		8 970	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 333 044	2 333 044		
Personnel et comptes rattachés	79 924	79 924		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	102 925	102 925		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	296 750	296 750		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	101 121	101 121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	355 036	355 036		
Groupe et associés				
Autres dettes	2 526 904	2 526 904		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 030 916	462 904	170 694	397 317
TOTAL GENERAL	**6 835 589**	**6 258 607**	**179 664**	**397 317**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 472			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	185			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

PROJET

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1. LE RESULTAT COMPTABLE

D'une valeur de **- 9 937 €**

3.1.1. Chiffre d'affaires **12 469 460 €**

La ventilation du chiffre d'affaires par contrat et délégant peut être synthétisée comme suit :

Ventilation du chiffre d'affaires

en k€	Ville de Nantes	Nantes Métropole	Total 31/12/2019	%
DSP parkings Cœur de Ville		8 296,6	8 296,6	66,53 %
Parking centre commercial Pont Tabarly		27,8	27,8	0,22 %
Marché parking relais P+R		1 898,5	1 898,5	15,22 %
Marché stationnement sur voirie	859,4		859,4	6,89 %
Marché aires piétonnes & ZTL		307,2	307,2	2,46 %
Marché parcs en enclos		308,8	308,8	2,48 %
DSP des ports		586,9	586,9	4,71 %
Mandat 2 pontons Loire		184,6	184,6	1,48 %
TOTAL	**859 €**	**11 610 €**	**12 470 €**	**100,00%**

3.1.2. Autres produits d'exploitation **1 397 563 €**

Subvention d'exploitation : 189 948 €

Ce poste correspond aux subventions d'investissement versées par la collectivité dans le cadre de la DSP des ports.

Reprise sur provision et transfert de charges : 1 027 183 €

La reprise de provisions sur grosses réparations s'élève à 936 902 €.

Les transferts de charges d'un montant de 90 281 € concernent des refacturations au GIE pour des transferts de personnel, matériel et contrats.

Autres produits : 180 362 €

Ce poste correspond aux subventions d'exploitation pour sujétion de service public versées par la collectivité, et concerne pour cet exercice l'activité des ports.

3.1.3. Résultat financier **- 19 325 €**

Les produits financiers s'élèvent à 1 729 € et proviennent de la rémunération de comptes courants.

Les charges financières s'élèvent à 21 054 € et concernent des intérêts débiteurs et commissions sur opérations bancaires (dont transactions par cartes bancaires).

PROJ

3.1.4. Résultat exceptionnel - 64 997 €

Il est constitué des éléments suivants :

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'actifs immobilisés	86 710,16	87 121,73
Amendes et pénalités sur facturations	346,66	
Sinistres et franchises	45 058,36	109 990,48

3.2. LE RESULTAT FISCAL

D'un montant imposable de **0 €**

RESULTAT COMPTABLE	**-9 937,00 €**
REINTEGRATIONS	**770,50 €**
DEDUCTIONS	**0,00 €**
RESULTAT FISCAL avant imputation	**-9 166,50 €**
Déficit à reporter	-2 703,00 €
Déficit imputé	
RESULTAT FISCAL après imputation	**-9 166,50 €**

Le total des déficits restant à reporter au 31/12/2019 s'élève à 11 870 €

PROJET

4. AUTRES NOTES

4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1. Indemnités fin de carrière **20 477 €**

Le passif social au titre des indemnités de fin de carrière acquises par le personnel à la date du 31 décembre 2019, calculé selon les prescriptions de la convention collective de rattachement, et les critères de probabilité communément admis (turn-over, mortalité, …) a fait l'objet d'une évaluation précise par BNP Paribas, département Epargne & Retraites Entreprises, dans le cadre de la convention d'assurance souscrite par la Société.

Le rapport actuariel correspondant établit ainsi le passif social, à la somme de **24 160 €** (montant brut + charges au taux de 47 %)

La valorisation de l'épargne constituée au 31 décembre 2019, nette des frais annuels de gestion, s'élève à **3 683 €**.

Au 31 décembre 2018, la Société conserve donc, hors bilan, des engagements à hauteur de 20 477 €

L'étude actuarielle fait l'objet d'une réactualisation annuelle, pour tenir compte à la fois :

- de l'évolution des effectifs permanents et des droits acquis,
- des règlements par BNP Paribas (liquidation des droits acquis),
- de l'évolution de la réglementation et des dispositions conventionnelles.

4.1.2. Engagements financiers **Néant**

4.2. AUTRES INFORMATIONS

4.2.1. Effectifs

L'effectif moyen de l'exercice 2019 est de 21,77 salariés.

4.2.2. CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) a été supprimé au 01/01/2019.

Toutefois, il reste une créance sur l'Etat de **86 856 €** correspondant au CICE comptabilisé en 2018 (dont 58 124 € transférés du groupement GIE NGE) et qui fera l'objet d'une demande de remboursement au terme des 4 ans.

Conformément à l'article 244 quater c du Code Général des Impôts, il n'a financé ni une hausse de la part des bénéfices distribués, ni une augmentation des rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Le CICE a contribué à diminuer le besoin en fonds de roulement de la Société.

✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧✧

PROJET

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

établis par le Conseil d'Administration
et présentés à l'Assemblée Générale
du xx juin 2020

PROJET

1ère partie - RAPPORT DE GESTION 4

1. OBJET DE LA REUNION 4

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE 4

2.1. Signature d'un accord de performance collective 4

2.2. Faits marquants de l'activité : 5

2.3. Aspects contractuels : 5

3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2019 6

3.1. Les produits 6

3.2. Les charges 7

3.3. Les délais de paiement 8

3.4. Les résultats 9

4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES 10

4.1. Structure du capital social 10

4.2. Participation des salariés au capital 10

4.3. Dépenses non déductibles fiscalement 10

4.4. Pratique anticoncurrentielle 10

5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 11

6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE 12

6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR) 12

6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG) 12

6.3. Evolution de la trésorerie (T) 12

6.4. La capacité d'autofinancement (CAF) 13

7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13

7.1. Effets de la pandémie liée au coronavirus 13

PROJET

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 14

8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 14

9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX 15

10. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE 17

11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE 17

12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL 17

13. MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE 17

14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE 17

PROJET

1ère partie - RAPPORT DE GESTION

1. OBJET DE LA REUNION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les événements essentiels ayant marqué l'activité de la Société durant l'exercice 2019 peuvent être résumés comme suit :

2.1. Signature d'un accord de performance collective

Le souci de rester compétitif dans un contexte de concurrence accrue, tout en répondant aux attentes de ses clients usagers, de ses donneurs d'ordres et de ses actionnaires a conduit la direction à engager un vaste programme de négociations avec les instances représentatives du personnel. L'objectif de cette démarche, lancée en février 2018, était de définir les conditions sociales et organisationnelles préparant le « groupe NGE » à ses enjeux de demain.

A l'issue de 10 réunions de négociations, le 23 avril 2019, la direction et une organisation syndicale ont signé un accord d'entreprise (« accord de performance collective ») qui définit pour chaque thème de l'accord les mesures retenues dont les éléments principaux suivants :

- Durée du travail : une durée unique du travail fixée à 35 heures par semaine (employés et agents de maitrise) et 212 jours par an (cadres) ;
- Planification : la ré-affirmation de l'annualisation et de la modulation du temps de travail ;
- Congés et absences : des congés d'ancienneté revus en faveur des salariés, la création d'un congé pour âge pour les plus de 55 ans, une refonte du Compte Epargne Temps permettant de transformer de l'argent en temps ;
- Compensations à 100 % des jours et heures travaillées en plus, revalorisation de la compensation des horaires atypiques du dimanche, de la nuit et reconnaissance de la contrainte du travail le samedi ;

La signature d'une seule organisation syndicale ne suffisant pas pour emporter la validité de l'accord, un référendum auprès de tous les salariés de l'UES NGE a été organisé le 29 mai 2019 au cours duquel 70% des salariés ont adopté le nouvel accord d'entreprise (taux de participation : 89%). Cet accord est entré en vigueur dès le 1er juin 2019.

PROJET

2.2. Faits marquants de l'activité :

- ✓ L'exploitation, à compter du 1er janvier 2019, de la DSP parkings "Cœur de Ville" sur son périmètre complet soit :
  - o Parking Tour Bretagne
  - o Parking Graslin
  - o Parking Commerce
  - o Parking Talensac
  - o Parking Decré-Bouffay
  - o Parking Feydeau
  - o Parc en enclos Bellamy

  En 2018, seul le parking Commerce était exploité depuis le 1er octobre.

- ✓ L'exploitation en année pleine des parkings P+R,

- ✓ L'exploitation en année pleine des aires piétonnes et ZTL,

- ✓ La fréquentation des parkings impactée par les manifestations répétitives en centre-ville,

- ✓ L'exploitation en année pleine des ports de la Métropole

- ✓ La réalisation des études et le lancement des travaux de dragage sur le port de Trentemoult

2.3. Aspects contractuels :

- ✓ Parkings Cœur de Ville
  Conclusion d'un avenant au contrat de DSP avec Nantes Métropole actant notamment un nouveau compte d'exploitation prévisionnel. Ce dernier intègre des travaux de rénovation du parking Commerce (accessibilité PMR) et l'impact des travaux de réaménagement du secteur Feydeau-Commerce sur l'activité du parking.

PROJET

3. ANALYSE GLOBALE DES DONNEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2019

Le transfert d'exploitation des parkings de centre-ville entre la SEM NGE et La SPL NMGS, conformément à la stratégie des collectivités donneuses d'ordres, s'est finalisé au 1er janvier 2019.
Le périmètre d'activité de la Société s'est donc de nouveau accru en 2019 par rapport à l'exercice précédent.
Compte tenu de ces éléments, la variation des comptes de la SPL entre 2019 et 2018 peut être complexe à analyser.

3.1. Les produits

Le chiffre d'affaires analytique **s'est élevé à** 12 470 k€/HT pour 6 810 k€/HT en 2018.

Soit une hausse globale de 5 659 k€ essentiellement liée aux débuts d'exploitation des parkings de la DSP Cœur de Ville et à l'effet année plein de certains contrats.

en K€ / HT	2017	2018	2019	19/18	%
C.A. Total	**432**	**6 810**	**12 470**	5 659	83,1%
Activité stationnement					
Parkings DSP "Cœur de Ville"	-	353	8 297	7 944	
Parking Feydeau (marché public en 2018)		496		- 496	
Enclos		353	309	- 44	-12,5%
Parkings P+R	-	4 405	1 898	- 2 506	-56,9%
Aires piét., ZTL	-	125	307	182	144,8%
Horodateurs Nantes	426	862	859	- 2	-0,3%
Parking Tabarly	6	28	28	- 0	0,0%
Activité portuaire					
Ports	-	150	587	437	290,4%
Mandant Pontons de Loire		39	185	146	377,9%
Autres activités diverses					
Divers	0	0	0	0	

Dont :

- + 5 077 **k€** au titre de l'activité Stationnement et Mobilité (+ 76,7%), dont :
  - + 7 944 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, 7 parkings en année pleine alors que seul le parking Commerce était en exploitation durant 3 mois en 2018,
  - - 496 k€ au titre du marché parking Feydeau. Le parking a intégré le périmètre de la DSP Cœur de Ville au 1er janvier 2019,
  - - 2 506 k€ au titre du marché des parkings relais P+R essentiellement lié à la variation de refacturation d'aménagements et équipements (- 2 123 k€) et à la prise en compte de la baisse des charges issue de la supervision à distance des parkings silos à compter de décembre 1998 (-384 k€),
  - + 182 k€ au titre du marché « Contrôle des accès aux aires piétonnes, effet année pleine contre 5 mois d'exploitation en 2018,

PROJET

- + 583 **k€** au titre de l'activité portuaire.

    - + 437 k€ au titre de la DSP des Ports, effet année pleine contre 4 mois d'exploitation en 2018,

    - + 146 k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire. Les prestations pour ce mandat avaient débuté au cours du 2ème semestre 2018.

3.2. Les charges

Les charges d'exploitation, après régularisation analytique des transferts de charges, s'élèvent à 12 893 k€ pour 6 791 k€ en 2018. Soit une hausse globale de 6 103 k€ essentiellement liée, comme pour les produits, aux débuts d'exploitation des parkings de la DSP Cœur de Ville.

Le solde des frais de société non imputables directement aux exploitations, principalement :

- Quote-part de résultat du groupement GIE NGE,
- mandat social,
- honoraires commissaire aux comptes,
- abonnements, adhésions et cotisations diverses,
- frais administratifs, de greffe…

s'est élevé à 533 k€ au cours de l'exercice pour 165 k€ en 2018. Ces frais sont répartis analytiquement et pèsent sur toutes les exploitations au prorata du total de leurs produits d'activité (chiffre d'affaires et contribution des collectivités).

Les principales variations de charges d'exploitation par rapport à l'exercice 2018 peuvent s'exprimer comme suit :

- + 5 219 k€ au titre de l'activité Stationnement et Mobilité, dont :

    - + 7 901 k€ au titre de la DSP Cœur de Ville, 7 parkings en année pleine alors que seul le parking Commerce était en exploitation durant 3 mois en 2018,

    - - 510 k€ au titre du marché parking Feydeau. Le parking a intégré le périmètre de la DSP Cœur de Ville au 1er janvier 2019,

    - - 2 320 k€ au titre du marché des parkings relais P+R essentiellement lié à la variation de refacturation d'aménagements et équipements (- 2 123 k€) et à la baisse des charges de personnel mis en place temporairement dans les parkings silos en attendant la mise en service de la supervision à distance des parkings à compter de décembre 1998 (-465 k€),

    - + 173 k€ au titre du marché « Contrôle des accès aux aires piétonnes, effet année pleine contre 5 mois d'exploitation en 2018.

- + 873 **k€** au titre de l'activité portuaire.

    - + 741 k€ au titre de la DSP des Ports, effet année pleine contre 4 mois d'exploitation en 2018,

    - + 132 k€ au titre du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de 2 pontons en Loire.

PROJET

3.3. Les délais de paiement

Le nombre et le montant des factures fournisseurs reçues et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/19					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	Bloquées (3)	Totaux
Fournisseurs exploitation TTC (1)	733 283	6 920	28 415	40	1 143	769 801
En nombre de factures	*222*	*3*	*4*	*4*	*3*	*236*
Fournisseurs "groupe" TTC (2)	1 380 200					1 380 200
En nombre de factures	*9*					*9*
Fournisseurs honoraires TTC (1)						0
En nombre de factures						*0*
Fournisseurs d'immobilisations TTC (1)	348 952			6 083		355 035
En nombre de factures	*41*			*1*		*42*
TOTAL Fournisseurs TTC	2 462 435	6 920	28 415	6 123	1 143	2 505 037
% des Achats TTC	22,36%	0,06%	0,26%	0,06%	0,01%	22,74%
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	30 jours fin de mois					
Délais légaux	30 jours ou 45 jours fin de mois					

(1) Fournisseurs débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

(3) Factures en litige avec les fournisseurs

PROJET

Le nombre et le montant des factures clients émises et non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu (c. commerce art. L.441-6-1) s'expriment comme suit :

Délais de paiements	Factures non réglées au 31/12/19					
Par tranche de retard de paiement	Non échues	1 / 29 jours	30 / 59 jours	60 / 90 jours	>90 jours	Totaux
Clients exploitation TTC (1)	705 718	26 392	6 816	514 291	625	1 253 842
En nombre de factures	66	14,00	6,00	9,00	2,00	97
% du CA TTC	4,71%	0,18%	0,05%	3,43%	0,00%	8,36%
Clients "groupe" TTC (2)	234 018					234 018
En nombre de factures	6					6
% du CA TTC	1,56%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,56%
Factures relatives à des créances litigieuses (exclues des clients exploitation)						
Clients douteux TTC						2 917
Délais de paiement de référence utilisés						
Délais contractuels	Comptant pour clients particuliers/ 30 jours pour clients professionnels					
Délais légaux	30 jours					

(1) clients débiteurs et créditeurs confondus

(2) GIE NGE et NGE

3.4. Les résultats

Le résultat d'exploitation est déficitaire à hauteur de -55,6 k€ pour un résultat bénéficiaire de 92,2 k€ en 2018.

Le résultat financier, essentiellement constitué de commissions sur transactions par cartes bancaires, est négatif à hauteur de **- 19,3 k€** pour - 1,7 k€ en 2018.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de **+ 65,0 k€**, pour 0,5 k€ en 2018,

Le résultat comptable net se traduit par une perte de - 9,9 **k€** pour un bénéfice de + 89,2 k€ en 2018, avec une répartition par activités comme suit :

PROJET

en K€ / HT	2017	2018	2019
Résultat Consolidé NMGS	- 5,1	89,2	- 9,9
Activités pôle stationnement	- 5,1	95,3	4,9
Parkings DSP "Cœur de Ville"	-	- 1,8	-
Parking Feydeau (marché public en 2018)	-	- 28,8	
P+R	-	56,7	- 30,8
Enclos	-	25,9	- 9,6
Aires piétonnes / ZTL	-	8,2	17,2
Horodateurs Nantes	- 9,5	28,1	20,3
Parking Tabarly	4,4	6,9	7,8
Activités loisirs, tourisme et sport	-	- 6,1	- 14,8
DSP Ports	-	- 5,2	- 27,4
Mandant Pontons de Loire	-	- 0,9	12,6
Autres activités	-	-	-
Siège / mission d'expertise / divers	-	-	-

Le résultat fiscal de l'exercice est déficitaire à hauteur de – 9,2 k€.
Après imputation du résultat de l'exercice, les déficits fiscaux reportables sur les exercices suivants s'élèvent à – 11,9 k€.

4. INFORMATIONS JURIDIQUES ET FISCALES

4.1. Structure du capital social

Le capital social de la Société est fixé à 37 000 euros, divisé en 370 actions d'une même catégorie de 100 euros chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement.

4.2. Participation des salariés au capital

La forme juridique de la Société n'autorise pas la participation des salariés au capital.

4.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Nous avons constaté des charges non déductibles fiscalement, pour un montant total de 0,7 k€.

4.4. Pratique anticoncurrentielle

La Société n'a fait l'objet d'aucune injonction ou sanction pécuniaire prononcée par l'autorité de la concurrence pour pratique anticoncurrentielle au cours de l'exercice.

PROJET

5. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à – 9 937,10 € il est proposé de l'affecter au compte report à nouveau.

A l'issue de cette affectation, le report à nouveau créditeur, s'élèvera ainsi à la somme de 70 006,85 € et, le montant total des réserves légales dûment constituées à 4 207,58 €.

Au 31 décembre 2019, et hors subventions d'investissement et provisions règlementées, les capitaux propres de la Société s'établissent à la somme de 111 214,43 €, dont 37 000,00 € de capital social.

Enfin, nous vous confirmons l'absence de tout versement de dividendes.

PROJET

6. LES INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE

6.1. Evolution du besoin en fonds de roulement (BFR)

Besoin complémentaire de financement stable lié à l'exploitation et au décalage des flux financiers (Actif circulant – Passif circulant).

	2017	2018	2019
stocks	-	8	5
créances…	717	3 694	3 250
créances / investisst.			
dettes…	- 782	- 4 487	- 6 836
BFR	- 65	- 785	- 3 582

L'encours des dettes, autres qu'emprunts, en fin d'exercice représente pour l'essentiel celles envers :

	A fin 2018 (en K€)	A fin 2019 (en K€)
• les organismes fiscaux & sociaux	703	581
• les fournisseurs exploitation	2 330	2 330
• les fournisseurs investissements	124	355
• autres dettes (charges à payer, créditeurs divers, …)	257	2 527
• Produits constatés d'avance	1 073	1 031

6.2. Evolution du fonds de roulement net global (FRNG)

Excédent des ressources stables destiné au financement du cycle d'exploitation (Capitaux permanents – Actif Immobilisé).

	2017	2018	2019
Capital social (appelé et versé)	37	37	37
Réserv. & RAN	- 5	84	74
Subvent. Invest.			
Emprunts LMT			
Cap. Permanents	32	121	111
Actif brut immo.	-	86	201
Immo. En cours	-	29	455
Amort. actif	-	- 1	- 13
Amort. passif	-	-	-
Act. Net immo.	-	114	643
FRNG	32	7	- 532

6.3. Evolution de la trésorerie (T)

La trésorerie est la résultante de l'équilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement (T= FR-BFR).

PROJET

	2017	2018	2019
FRNG	32	7	- 532
Prov. Risq. & ch.	-	-	255
BFR	- 65	- 785	- 3 582
T = FRNG-BFR+Prov.	97	792	3 306

6.4. La capacité d'autofinancement (CAF)

	2017	2018	2019
C.A.	432	6 810	12 469
% évolut.	0,00%	1476%	83%
EBE (exc. Brut expl.)	-5	52	3 582
Autres produits & transf charges	0	167	1 117
Autres charges	0	-125	-1 192
Résultat financier	0	-2	-19
Résult. except. Op. gest.	0	0	80
Participation	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
CAF	-5	92	3 569
% CAF / C.A.	-1,17%	1,35%	28,62%

7. LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

7.1. Effets de la pandémie liée au coronavirus

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et la date d'arrêté des comptes, est survenue la crise sanitaire évolutive du Covid-19. En France, les mesures de confinement ont amené le ralentissement des activités de la Société à compter de mi-mars 2020, impactant principalement la fréquentation des parkings.

NMGS s'attend à un impact négatif sur ses comptes en 2020 mais n'est pas, à ce jour, en capacité d'en apprécier l'impact final.
La Société a procédé à une mise à jour de ses prévisions de trésorerie pour l'année 2020 en intégrant ce nouveau contexte, au mieux des informations disponibles à date, sur la base d'hypothèses portant notamment sur la durée de l'arrêt d'activité et la prise en compte du dispositif gouvernemental d'activité partielle dont NMGS a demandé à bénéficier.

Sur cette base, la direction estime que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes du 31 décembre 2019 reste appropriée.

PROJET

2ème partie - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

8. ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois.

Le 11 mars, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 décembre 2018
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 10 décembre 2018
    - Résultats probables 2018
    - Proposition de budget 2019
3. Résultats financiers de NMGS (probable 2018 et budget 2019)
4. Projet stratégique et organisationnel de NMGS
    - Construction du nouveau modèle social
5. Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
6. Réaménagement des locaux du siège rue Racine
7. Développement
    - Parking Commerce
    - Pontons navettes fluviales
8. Points divers

Le 22 mai, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 mars 2019
2. GIE NGE
    - Approbation PV d'AG du 11 mars 2019
    - Résultats financiers du groupement
3. Arrêté des comptes de l'exercice 2018
4. Plan à moyen terme
5. Projet stratégique et organisationnel de NMGS
    - Construction du nouveau modèle social
6. Actualité sociale
    - Action en faveur de l'insertion au sein du "groupe NGE"
    - Démarche RPS
7. Conventions et marchés
    - Réexamen des conventions réglementées
8. Organisation d'une Assemblée Générale Ordinaire
9. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats
    - Pontons navettes fluviales
    - Parking Cathédrale

Le 04 décembre, l'ordre du jour étant le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2019
2. GIE NGE
    - Approbation des PV d'AG des 22 mai et 25 juin 2019
3. Mise en œuvre du projet stratégique et organisationnel de NMGS
    - Entrée en vigueur d'un nouvel accord au 1er juin 2019
    - Poursuite de la co-construction du modèle social de l'UES

PROJET

4. Actualités
    - Actualité sociale
    - Projet d'avenant DSP Cœur de Ville lié aux travaux du parking Commerce
    - Projet avenant P+R lié à la livraison à venir des parkings Porte de Vertou et Neustrie
    - Pontons et Projet d'avenant « Navette fluviale
5. Tendance Activité 2019 – Prospective 2020
6. Points divers
    - Adoption du nouveau règlement interne des procédures achats

9. REMUNERATION ET MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé à chacun des mandataires sociaux de la société, ainsi que des mandats et fonctions exercés par ces derniers dans toute société durant l'exercice.

- Madame Catherine CHOQUET, Présidente du Conseil d'Administration, nommée le 10 mai 2017, représentant la Ville de Nantes a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Présidente du Conseil d'Administration de NGE
  ↳ Censeur de la SPL la Cité, centre des congrès de Nantes
  ↳ Administratrice au sein du Syndicat Mixte Angers-Nantes Opéra

- Monsieur Richard CANTIN, Directeur Général de la société, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
    - Indemnités de fonction : 59 882,96 €
    - Avantages en nature : 1 091,04 €

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Directeur Général de NGE
  ↳ Directeur, co-administrateur représentant NGE, du groupement GIE NGE

- Monsieur Nicolas TRAVEL, Directeur Général Délégué, nommé le 10 mai 2017, a perçu les sommes suivantes (montants bruts) :
    - Indemnités de fonction : 1 264,56 €
    - Avantages en nature : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Directeur Général délégué de NGE
  ↳ co-administrateur représentant NMGS, du groupement GIE NGE

- Monsieur Pascal BOLO, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Président du Conseil d'Administration de la SEMITAN
  ↳ Président Directeur Général de la SEMMINN
  ↳ Administrateur au sein de NGE
  ↳ Administrateur au sein de la SAMOA
  ↳ Administrateur au sein de LOMA

PROJET

- Monsieur Alain ROBERT, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Président de NANTES METROPOLE HABITAT
  ↳ Administrateur au sein de NGE
  ↳ Administrateur au sein de la SAMOA
  ↳ Administrateur au sein de LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
  ↳ Administrateur au sein de NANTES METROPOLE AMENAGEMENT
  ↳ Administrateur au sein de la NANTAISE d'HABITATION

- Monsieur Jean-Jacques MOREAU, administrateur représentant la Ville de Nantes, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administrateur au sein de NGE
  ↳ Administrateur au sein de la SEMITAN

- Madame Julie LAERNOES, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Vice-Présidente de AIR PAYS DE LA LOIRE
  ↳ Administratrice au sein de NGE
  ↳ Administratrice au sein de AMORCE
  ↳ Administratrice au sein de CLIMATE ALLIANCE
  ↳ Administratrice au sein de la MAISON DE L'EUROPE

- Madame Liliane NGENDAHAYO, administratrice représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administratrice au sein de NGE

- Monsieur Eric BUQUEN, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administrateur au sein de NGE
  ↳ Administrateur de la SEMITAN
  ↳ Administrateur de la SEMMINN

- Monsieur Philippe RIOUX, administrateur représentant Nantes Métropole, a perçu les sommes suivantes :
    - Jetons de présence : néant

  Autres fonctions et mandats :
  ↳ Administrateur au sein de NGE

PROJET

10. **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L** 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions réglementées, visées par l'article L225-38 du Code de Commerce, et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions réglementées ont été autorisées par votre Conseil d'Administration, et votre Commissaire aux Comptes en a été dûment avisé.

11. CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 2° du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention mentionnée au présent article n'est intervenue au cours de l'exercice.

12. DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

En vertu de l'article L225-37-4 3° du Code de commerce : néant.

13. **MODE D'ORGANISATION DE LA SOCIETE**

Le Conseil d'administration réuni le 10 mai 2017, s'est prononcé à l'unanimité, pour la distinction des fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'Administration.
Ainsi :

- La présidence du Conseil d'Administration est assurée par Madame Catherine CHOQUET représentante de la Ville de Nantes après vote des administrateurs.
- La direction générale est confiée à Monsieur Richard CANTIN, mandataire social.

De plus, sur proposition du Directeur Général, le même Conseil d'Administration du 10 mai 2017 a validé la nomination dans la fonction de Directeur Général Délégué de Monsieur Nicolas TRAVEL.

14. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

PROJET

www.nantes.fr

SPL LE VOYAGE A NANTES

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2019

EXTRAIT

SPL LE VOYAGE A NANTES

Rapport au Conseil Municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Siège social :	1-3 rue Crucy - BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 51 17 48 50 / Fax 02 40 89 11 99
Adresse administrative :	Idem siège social
N° RCS :	482 414 216 RCS Nantes
Date de création :	18 janvier 2011
Secteur d'activité :	Tourisme
Objet social :	un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes métropole - gestion des sites par délégations de service Public (Château des ducs de Bretagne- Machines de l'île) – Parcours Estuaire Nantes <> Saint-Nazaire – Activité de l'Office de tourisme
Président(e) :	Fabrice ROUSSEL
Directeur Général :	Jean BLAISE
Commissaire aux comptes :	Cabinet Guillet – Bouju
Nombre de salariés fin 2019 :	270,8

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000€

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**100,00%**
Nantes Métropole	34 000	680 000,00 €	68,00%
Ville de Nantes	8 500	170 000,00 €	17,00%
Département de la Loire Atlantique	2 500	50 000,00 €	5,00%
Région Pays de La Loire	2 500	50 000,00 €	5,00%
Ville de St Nazaire	1 500	30 000,00 €	3,00%
Assemblée spéciales des actionnaires minoritaires	1000	20 000,00 €	2,00%
AUTRES ACTIONNAIRES			**0,00%**
TOTAL	**50 000**	**1 000 000,00 €**	**100,00%**

Nombre total d'administrateurs :	18
- dont représentants de la Ville de Nantes :	Olivier CHATEAU, David MARTINEAU
- dont représentants de Nantes Métropole :	Fabrice ROUSSEL, Rachel BOCHER, Jean-Claude LEMASSON, Pierre-Emmanuel MARAIS, Benjamin MAUDUIT, Aymeric SEASSAU, Pierre-Yves LE BRUN, Anne-Sophie GUERRA, Michèle LE STER, Sandra IMPERIALE

JURIDIQUE

Conventions conclues avec Nantes Métropole :	DSP - Gestion et Exploitation des Machines de l'ile (13/07/2010-31/12/2025) DSP - Gestion et Exploitation du Château des Ducs de Bretagne (01/01/2014-31/12/2019 prolongée au 31/12/2021) DSP - Gestion de la Politique Turistique Communautaire (01/03/2015-31/12/2020 prolongée au 31/12/2021)
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	néant

FINANCIER

Financement apporté par Nantes Métropole en 2019	17 673 490 € TTC
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2019	- € TTC
Dernier résultat net comptable connu :	105 018 € *Au 31/12/2019*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	100 000 € (encours au 31/12/19)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0 € (encours au 31/12/19)

Voyage à Nantes

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro
Immobilisations incorporelles	139 445
Immobilisations corporelles	11 347 552
Immobilisations financières	162 058
Total Actif immobilisé (I)	**11 649 054**
Stocks et en-cours	833 367
Créances d'exploitation	783 033
Autres créances	2 080 826
Total Actif Circulant (II)	**3 697 226**
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	5 101 333
Total Trésorerie (III)	**5 101 333**
Comptes de régularisation (IV)	**361 323**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**20 808 936**

PASSIF	€uro
Capital social	1 000 000
Réserves	100 000
Report à nouveau	-97 011
Résultat de l'exercice	105 018
Autres subventions d'investissement	7 022 906
Capitaux propres (I)	**8 130 913**
Autres fonds propres (II)	**1 997 869**
Provisions pour risques et charges(III)	**3 469 740**
Emprunts et dettes	204 787
Fournisseurs et comptes rattachés	3 080 794
Dettes fiscales et sociales	1 276 471
Autres dettes	2 055 387
Total Dettes (IV)	**6 617 439**
Comptes de régularisation (V)	**592 976**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**20 808 936**

Compte de résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	32 966 203
dont subvention d'exploitation	17 547 072
Total des charges d'exploitation	32 927 751
dont charges de personnel	12 760 746
RESULTAT D'EXPLOITATION	**38 452**
Total des produits financiers	541
Total des charges financières	2 097
RESULTAT FINANCIER	**-1 557**
Total des produits exceptionnels	90 267
Total des charges exceptionnelles	22 144
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**68 123**
Bénéfice transféré	0
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**105 018**

Ces données sont sous réserve de leur approbation lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateurs Nantes Metropole

- M.Fabrice Roussel, Président de la SPL
- Mme Rachel BOCHER
- M.Jean-Claude LEMASSON
- M. Pierre-Emmanuel MARAIS
- M. Benjamin MAUDUIT
- Mme Michèle LE STER
- M. Aymeric SEASSAU
- M.Pierre-Yves LE BRUN
- Mme Anne-Sophie GUERRA
- Mme Sandra IMPERIALE

Administrateurs Ville de Nantes

- M. Olivier CHATEAU
- M. David MARTINEAU

Décisions et faits marquants des Conseils d'Administration

- **Conseil d'Administration du 30 janvier 2019 :**
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 31 Octobre 2018
  - Point d'avancement *Traversée Moderne d'un Vieux Pays*
  - Information sur les branches Vignoble et Loire Amont
  - Atterrissage 2018
  - Budget 2019
  - Autorisation de conventions réglementées

- **Conseil d'Administration du 5 juin 2019** :
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 30 Janvier 2019
  - Rapport de gestion de l'exercice 2018
  - Arrêté des comptes 2018
  - Projet de résolutions présentées à l'AGO annuelle
  - Présentation du Voyage permanent et du Voyage à Nantes 2019
  - Désignation du nouveau représentant de la CCI Nantes Saint Nazaire
  - **Autorisation de nouvelles conventions réglementées**

- **Conseil d'Administration du 19 novembre 2019** :
  - Adoption du procès verbal de la réunion du 5 Juin 2019
  - Bilan du Voyage à Nantes 2019
  - Projets 2020 du Voyage dans le Vignoble
  - Présentation de l'événement Rendez-Vous en France
  - **Autorisation de nouvelles conventions réglementées**

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes : 67 %

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole : 40 %

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL LE VOYAGE A NANTES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Contrôles sur exercice 2019 : néant

ANNEXES

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

LE VOYAGE A NANTES

www.levoyageanantes.fr

COMPTES ANNUELS 2019

SPL Le Voyage à Nantes
Comptes annuels 2019

INDEX

ARRETE DES COMPTES ANNUELS 5

COMPTES ANNUELS
BILAN ACTIF 6
BILAN PASSIF 7
COMPTE DE RESULTAT – PREMIERE PARTIE 8
COMPTE DE RESULTAT – DEUXIEME PARTIE 9

ANNEXE 11

FAITS CARACTERISITIQUES DE L'EXERCICE 12
PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES 13
NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN 17
IMMOBILISATIONS
AMORTISSEMENTS
PROVISIONS
ÉTAT DES CREANCES ET DES DETTES
PRODUITS A RECEVOIR ET CHARGES A PAYER
PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 25
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION
REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS
IMPOTS SUR LES BENEFICES
EFFECTIF MOYEN 28
UTILISATION DU CICE 28
ENGAGEMENTS HORS BILAN 29
AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN 30

SPL Le Voyage à Nantes
Comptes annuels 2019

Le Voyage à Nantes
Société Publique Locale
Au capital de 1 000 000 Euros
Siège social : 1-3, rue Crucy BP 92211- 44 022 Nantes Cedex 1
N° SIRET : 482 414 216 00044
Code APE 9103 Z

ARRETE DES COMPTES ANNUELS

(Article L123-12 du Code de Commerce)

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1er Janvier au 31 décembre 2019 et comportant :

- le BILAN avant répartition dont le total net est de **20 808 936 €**
- le COMPTE DE RESULTAT de l'exercice, présenté sous forme de liste et faisant apparaître un bénéfice de **105 018 €**
- l'ANNEXE à ces comptes

ont été arrêtés par nous, Conseil d'Administration, conformément aux règles édictées par le Code du Commerce et le Plan Comptable.

Fait à Nantes, le 18 juin 2020

P/ le Conseil d'Administration

Le Président :

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	546 689	464 585	82 104	50 596
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	107 935	50 594	57 341	43 041
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**654 624**	**515 179**	**139 445**	**93 636**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	678 121	439 079	239 042	298 119
Autres immobilisations corporelles	36 003 229	25 068 474	10 934 754	12 227 872
Immobilisations en cours	173 755		173 755	88 094
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**36 855 105**	**25 507 553**	**11 347 552**	**12 614 086**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	161 868		161 868	158 719
TOTAL immobilisations financières :	**162 058**		**162 058**	**158 909**
ACTIF IMMOBILISÉ	**37 671 787**	**26 022 733**	**11 649 054**	**12 866 631**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	97 653		97 653	94 451
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	294 482		294 482	274 182
Stocks de marchandises	626 564	185 334	441 231	408 424
TOTAL stocks et en-cours :	**1 018 700**	**185 334**	**833 367**	**777 057**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	34 348		34 348	33 423
Créances clients et comptes rattachés	779 511	30 826	748 685	863 187
Autres créances	2 080 826		2 080 826	2 503 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 894 685**	**30 826**	**2 863 859**	**3 400 218**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 101 333		5 101 333	3 375 137
Charges constatées d'avance	361 323		361 323	365 533
TOTAL disponibilités et divers :	**5 462 656**		**5 462 656**	**3 740 670**
ACTIF CIRCULANT	**9 376 041**	**216 160**	**9 159 882**	**7 917 945**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**47 047 828**	**26 238 892**	**20 808 936**	**20 784 576**

Sage

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(97 011)	(106 367)
Résultat de l'exercice			105 018	9 356
		TOTAL situation nette :	**1 108 007**	**1 002 989**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			7 022 906	8 306 976
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**8 130 913**	**9 309 965**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 997 869	1 839 473
		AUTRES FONDS PROPRES	**1 997 869**	**1 839 473**
Provisions pour risques			20 165	19 702
Provisions pour charges			3 449 576	2 827 746
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 469 740**	**2 847 448**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			200 399	300 334
Emprunts et dettes financières divers			4 389	4 389
		TOTAL dettes financières :	**204 787**	**304 723**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			156 259	107 243
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 924 535	2 818 945
Dettes fiscales et sociales			1 276 471	1 400 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			194 859	180 991
Autres dettes			1 860 528	1 695 379
		TOTAL dettes diverses :	**6 256 392**	**6 096 261**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			592 976	279 463
		DETTES	**7 210 414**	**6 787 690**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**20 808 936**	**20 784 576**

Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	3 015 129		3 015 129	2 756 631
Production vendue de biens	368 407		368 407	356 138
Production vendue de services	9 605 833		9 605 833	9 175 876
Chiffres d'affaires nets	**12 989 369**		**12 989 369**	**12 288 645**
Production stockée			20 301	5 126
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 547 072	17 172 974
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			957 163	1 162 724
Autres produits			1 452 299	1 480 368
PRODUITS D'EXPLOITATION			**32 966 203**	**32 109 836**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 931 774	2 516 016
Variation de stock de marchandises			(26 277)	1 769
Achats de matières premières et autres approvisionnements			201 966	14 077
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(3 202)	11 388
Autres achats et charges externes			12 020 169	12 962 421
TOTAL charges externes :			**15 124 430**	**15 505 670**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			825 686	887 205
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 129 245	8 964 818
Charges sociales			3 631 501	4 021 282
TOTAL charges de personnel :			**12 760 746**	**12 986 100**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			274 958	272 593
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 213	11 094
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 503 999	627 051
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 821 171**	**910 738**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 395 719	2 304 581
CHARGES D'EXPLOITATION			**32 927 751**	**32 594 295**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**38 452**	**(484 459)**

Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**38 452**	**(484 459)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	353	1 130
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	188	164
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	541	**1 295**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 125	2 022
Différences négatives de change	972	208
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 097	**2 230**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 557)**	**(935)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**36 896**	**(485 394)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 184	103 071
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 083	1 286
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	90 267	**104 356**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 918	20 573
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	227	1 691
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	22 144	**22 263**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**68 123**	**82 093**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(412 657)
TOTAL DES PRODUITS	**33 057 011**	**32 215 487**
TOTAL DES CHARGES	**32 951 993**	**32 206 132**
BÉNÉFICE OU PERTE	**105 018**	**9 356**

Sage

ANNEXE

EXERCICE 2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

DSP Château :

L'avenant n°6 en date du 31/07/2019 prévoit une prolongation de 2 ans de l'actuelle convention de délégation de service public pour la gestion du site du Château des Ducs de Bretagne, intégrant la gestion du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et la gestion des Cryptes de la Cathédrale portant son terme au 31/12/2021.
Ce même avenant détermine également la participation financière de Nantes Métropole pour les exercices 2019, 2020 et 2021 ; modifie les termes de l'assurance « dommage et biens » et proroge les dispositions concernant le personnel de Nantes Métropole mis à disposition.

En juin 2018, l'avenant n°5, rendait potentiellement éligibles les projets du Château dans le dispositif du fonds de dotation à vocation culturelle pour les projets dédiés aux patrimoines constitué par la ville de Nantes et Nantes métropole avec des entreprises. En 2019, les projets d'investissement inscrits dans ce dispositif ont été la création du tableau animé (Groupe Launay) et la maquette 3D du monument (LNA Santé).

DSP Machines de l'Ile de Nantes :

L'avenant n°8 en date du 27/12/2019 modifie le montant des subventions d'exploitations au titre des exercices 2019 et 2020. Cet avenant précise également les modalités d'exposition de la nouvelle œuvre exposée dans la Galerie (« parade amoureuse des oiseaux de paradis » par le biais d'une mise à disposition. Cet élément destiné à rejoindre la collection prévue pour le projet d'Arbre aux Hérons sera visible à la réouverture du site en février 2020.

DSP Tourisme (Nantes.Tourisme, Estuaire et la collection d'œuvres urbaines, l'évènement estival, le quai des Antilles, la programmation culinaire, le vignoble, les branches et Traversée Moderne d'un Vieux Pays) :

L'avenant n° 8 à la convention de délégation de service public pour la gestion de la politique touristique de la métropole nantaise en date du 16/09/2019 prolonge la durée du contrat d'un an, portant son échéance au 31/12/2021.
L'avenant précise la contribution annuelle de fonctionnement de la métropole pour 2019 et 2020. En sus de cette subvention de fonctionnement, une enveloppe annuelle de 200 K€ est prévus pour ces mêmes exercices, versée sur la section d'investissement afin de soutenir la dimension patrimoniale de la DSP.

Deux opérations exceptionnelles de 2020 sont également prévues avec des versements d'avances dès 2019 : l'une en fonctionnement, pour l'accompagnement de l'évènement « Rendez-vous en France » et l'autre, en investissement destinée à financer un dispositif d'accueil et de promotion dans la nouvelle gare de Nantes.

Pour mémoire, en 2018, « Traversée Moderne d'un Vieux Pays » et l'opération annuelle de promotion culinaire avaient été intégrés à la subvention globale et forfaitaire.

L'exercice 2019 présente un montant net total du bilan de 20 808 936 €, des produits d'exploitation de 32 966 203 €, le résultat d'exploitation s'élève à 38 452 €, le résultat financier une perte de 1 557 € laissant apparaitre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 36 896 €, le résultat exceptionnel est de 68 123 €. Ainsi le résultat de l'exercice après impôt est un bénéfice de 105 018 €.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, indépendance des exercices, continuité d'exploitation, permanence des méthodes et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Catégories de biens

En application des principes comptables et des contrats de Délégation de Service Public, différentes catégories de biens ont été identifiées :

- **Les biens de Retour**
  Ces biens sont réputés appartenir au délégant.
  Ils sont, soit mis à disposition du délégataire par le délégant en début de contrat, soit acquis ou renouvelés par le délégataire sur les comptes de la délégation.

- **Les biens de Reprise**
  Ces biens sont entièrement dédiés à la délégation. En fin de délégation, le délégant choisit soit de les reprendre à la valeur nette comptable, soit de les laisser à l'usage du délégataire.

- **Les biens Propres**
  Ces biens sont ceux qui resteront la propriété de la SPL Le Voyage à Nantes et correspondent principalement aux biens nécessaires aux services centraux ou dont l'usage peut être partagé entre les différents équipements gérés.

Les biens de retour mis à disposition de la SPL à l'origine des contrats de délégation de service public par les collectivités délégantes figurent à l'actif du bilan, leur contrepartie étant portée au passif en « autres fonds propres ». Les amortissements de ces biens sont déduits des mêmes postes.

Les immobilisations corporelles (biens de retour acquis par la SPL, biens de reprise et biens propres) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le tableau ci-dessous indique les classifications et mode d'amortissement :

TYPE DE BIENS	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
GENERALITES		
Logiciel	Linéaire	de 2 à 5 ans
Site internet	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel technique	Linéaire	4 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 4 ans
Installations générales agencements	Linéaire	de 6 ans 2/3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Scénographie	Linéaire	de 10 à 15 ans
EXCEPTIONS/PARTICULARITES		
Installations générales batiments (Carrousel, Cité des Machines, Bar de la Branche)	Linéaire	sur la durée de la DSP Machines
Signalétique	Linéaire	5 ans
Programmes des bornes multimédia	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel informatique de guidage (audio, visio-guides,…)	Linéaire	3 ans
Numérisation du monument	Linéaire	10 ans
Matériels de sécurité	Dégressif	3 ans
Matériels accueil des publics	Linéaire	6 ans
Mobilier du multimédia	Linéaire	4 ans
Travaux branche et eléphant	Linéaire	de 5 à 10 ans
Installations générales agencements-Hab Galerie	Linéaire	5 ans
Bateau	Linéaire	10 ans
Film promotionnel	Linéaire	en fonction de sa durée de diffusion
La Cantine du Voyage	Linéaire	3 ans
Œuvres ou installations artistiques pérenisées (1)	Linéaire	de 1 à 10 ans en fonction de leur nature
Œuvres Estuaire (2)	Linéaire	voir ci-dessous

Biens repris de la convention de sucesseur OT, durée d'amortissement générale mais calculée à partir de la date d'acquisition par l'OTNM.
Bateau repris par la convention de sucesseur Estuaire amorti sur 10 ans à compter de la date d'acquisition par le CRDC.

(1) : Œuvres ou installations artistiques pérennisées au 31/12/2019

œuvres issues de la programmation évènementielle estivale	
SCOOTER TATZU NISHI	10 ans
FEYDBALL	4 ans
ON VA MARCHER SUR LA LUNE	1 ans
PING PONG PARK	10 ans
COURS A TRAVERS	4 ans
MES TRIPES SONT DES POISSONS D'ARGENT (piscine Gloriette)	4ans
EXTENSION CANTINE	4 ans
PAYSAGE GLISSE	4 ans
MOBILIER "CULINAIRE"	4 ans
BAC A CHAINES	4 ans
PAS DE CÔTE	10 ans
JUNGLE INTERIEURE	10 ans
ELOGE DE LA TRANSGRESSION	10 ans

(2) : Particularités d'amortissement des œuvres Estuaire :

La règle générale d'amortissement des œuvres Estuaire, appliquée historiquement dans l'entreprise, est basée sur une durée d'amortissement correspondant à la durée de vie économique du bien depuis sa date de mise en service.

Il avait été cependant prévu, pour les œuvres fragilisées par leur nature ou leur milieu d'implantation, ainsi que pour les œuvres pour lesquelles la société ne détenait pas au 31/12/2012 d'autorisation légale d'occupation du territoire, que ces œuvres soient intégralement amorties à l'issue de l'année de leur mise en place.

œuvres Estuaire	
ANNEAUX BUREN	absence d'AOT
JARDIN ETOILE	œuvre végétale
JARDIN TIERS PAYSAGE	œuvre végétale
OBSERVATOIRE KAWAMATA	œuvre d'eau
FABRICE HYBER (arbres bateaux)	œuvre d'eau
SERPENT D'OCEAN HUANG YONG PING	œuvre d'eau

Stocks et en-cours

Les stocks de produits et de marchandises sont évalués selon la méthode du « premier entré-premier sorti ».
La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Les stocks de produits finis sont valorisés au prix de revient à l'exclusion des coûts de stockage.
Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Créances, dettes et disponibilités

Les créances, dettes et disponibilités sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Provisions pour engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Le montant du passif social ainsi calculé s'élève à 399 373 € (dette actuarielle) au 31 décembre 2019.
Les versements effectués sur un fonds, intérêts inclus, rémunérés à un taux de rendement de 2,05 % en 2019, s'élèvent à 266 734 € (cf. page 29)
Le **différentiel est provisionné** au passif du bilan pour un montant total de **132 639 €** portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

Provisions pour gros entretien et renouvellement

Au titre des obligations spécifiques des Délégations de Service Public, au sens des nouvelles normes, eu égard à la vétusté, ou aux décisions prises, la SPL poursuit sur l'ensemble des biens attachés à ses activités :

- Un programme pluriannuel de gros entretien,
- Un programme pluriannuel de renouvellement des immobilisations,

ces plans conduisent à la comptabilisation de provisions pour gros entretiens et pour renouvellement.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En raison des mesures de confinement décidées par le Gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société se trouve impactée par un arrêt partiel d'activité.
Dans ce contexte, la société met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier permettant d'assurer la continuité de l'exploitation.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 18/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans le contexte évolutif de crise sanitaire liée au covid-19.

La propagation ultérieure du virus et son identification en tant que nouveau Covid-19 (« Covid-2019 ») ne fournissent pas d'éléments complémentaires d'appréciation de la situation qui existait au 31 décembre 2019. Ce sont des éléments nouveaux apparus en janvier 2020. Il s'agit donc d'événements non liés à des conditions existant à la date de clôture qui ne sont pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes.

CHANGEMENT DE METHODE

Pas de changement de méthode au cours de l'exercice.

NOTES SUR LES COMPTES DE BILAN

Immobilisations

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

LE VOYAGE A NANTES

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	573 056		99 940
TOTAL immobilisations incorporelles :	**573 056**		**99 940**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	659 544		52 491
Installations générales, agencements et divers	2 854 465		80 198
Matériel de transport	101 333		27 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 247 767		142 763
Emballages récupérables et divers	30 617 272		1 304 426
Immobilisations corporelles en cours	88 094		95 110
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**35 568 475**		**1 702 488**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	182		
Autres titres immobilisés	8		
Prêts et autres immobilisations financières	158 719		7 261
TOTAL immobilisations financières :	**158 909**		**7 261**
TOTAL GÉNÉRAL	**36 300 440**		**1 809 689**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		18 372	654 624	
TOTAL immobilisations incorporelles :		**18 372**	**654 624**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels	33 914		678 121	
Inst. générales, agencements et divers	158 464	7 574	2 768 623	
Matériel de transport	9 802		119 031	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	144 607	1 258	1 244 666	
Emballages récupérables et divers		50 790	31 870 908	
Immobilisations corporelles en cours	9 449		173 755	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**356 236**	**59 622**	**36 855 105**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			182	
Autres titres immobilisés			8	
Prêts et autres immo. financières		4 112	161 868	
TOTAL immobilisations financières :		**4 112**	**162 058**	
TOTAL GÉNÉRAL	**356 236**	**82 106**	**37 671 787**	

© Sage

Il est à noter que les variations de l'exercice sont notamment constituées des acquisitions pour un montant de 1 462 903 € et un reclassement des immobilisations des DSP Château, Machines et Mondes marins et Tourisme en biens mis à disposition pour 346 786 €.

Les acquisitions de l'exercice se répartissent ainsi :
99 940 € en immobilisations incorporelles (logiciels, sites internet,…), 1 355 702 € en immobilisations corporelles et 7 261 € en immobilisations financières.

Les acquisitions de l'exercice en immobilisations corporelles correspondent principalement :

- Sur la DSP Château, à des remplacements de matériels multimédia dans les salles d'exposition du musée et à la fin des travaux de rénovation du Harnachement et de la Tour de Fer à Cheval, ainsi qu'à divers travaux d'amélioration du musée.
- Sur la DSP Machines, au renouvellement du contenu de la Galerie et au développement d'une application d'aide à la visite, à des aménagements et acquisitions logicielles au Café de la Branche, à l'agencement divers des locaux, et à du matériel divers d'exploitation.
- Sur la DSP Tourisme, à la pérennisation d'œuvres urbaines (« Eloge de la Transgression », située Cours Cambronne) ainsi qu'au renouvellement complet des bandes lumineuses de l'œuvre « Les Anneaux » située Quai des Antilles et au remplacement du mobilier extérieur du Parc des Chantiers (« Les Meules »).
- Au siège, à du matériel informatique et du mobilier

Le poste « Immobilisations corporelles en cours » fait apparaître une valeur brute de fin d'exercice de 173 755 € à la clôture de l'exercice. Ces en-cours correspondent essentiellement aux coûts de production de projets d'installations en cours sur le territoire métropolitain, ainsi que d'une nouvelle œuvre du parcours Estuaire à Saint-Nazaire.

Amortissements

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 23/04/20
Devise d'édition EUR

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	479 419	35 760		515 179
TOTAL immobilisations incorporelles :	**479 419**	**35 760**		**515 179**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	361 426	111 568	33 914	439 079
Inst. générales, agencements et divers	1 824 773	269 325	166 039	1 928 059
Matériel de transport	60 212	21 224	9 802	71 635
Mat. de bureau, informatique et mobil.	910 555	135 335	145 638	900 252
Emballages récupérables et divers	19 797 425	2 427 753	56 650	22 168 528
TOTAL immobilisations corporelles :	**22 954 390**	**2 965 206**	**412 042**	**25 507 553**
TOTAL GÉNÉRAL	**23 433 809**	**3 000 965**	**412 042**	**26 022 733**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Amortissements linéaires**	**Amortissements dégressifs**	**Amortissements exceptionnels**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	35 760		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**35 760**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	111 568		
Installations générales, agencements et divers	269 325		
Matériel de transport	21 224		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	88 341	46 994	
Emballages récupérables et divers	2 045 156	35 811	
TOTAL immobilisations corporelles :	**2 535 614**	**82 805**	
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**2 571 374**	**82 805**	

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	19 702	462		20 165
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	118 732	13 907		132 639
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.	1 146 143	442 127	590 258	998 012
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	1 560 601	1 047 502	291 450	2 316 654
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	2 270			2 270
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**2 847 448**	**1 503 999**	**881 707**	**3 469 740**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	191 863	17 226	23 756	185 334
Provisions sur comptes clients	11 879	24 987	6 040	30 826
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**203 742**	**42 213**	**29 796**	**216 160**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 051 191**	**1 546 212**	**911 503**	**3 685 900**

© Sage

Provision pour litiges : 20 K€ pour les procédures judiciaires sur une œuvre Estuaire 2007 (Canard) dont la gestion a été transférée à la SPL par la convention de successeur CRDC / Estuaire.

État des Échéances des Créances et Dettes

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	161 868		161 868
TOTAL de l'actif immobilisé :	**161 868**		**161 868**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	33 285		33 285
Autres créances clients	746 226	746 226	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	29 743	29 743	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 225 826	365 306	860 520
État - Taxe sur la valeur ajoutée	486 662	486 662	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	106 287	106 287	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	232 308	232 308	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 860 337**	**1 966 532**	**893 805**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	361 323	361 323	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 383 528**	**2 327 855**	**1 055 672**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	200 399	100 399	100 000	
Emprunts et dettes financières divers	4 389		4 389	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 924 535	2 924 535		
Personnel et comptes rattachés	365 682	365 682		
Sécurité sociale et autres organismes	816 406	816 406		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	40 285	40 285		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	54 098	54 098		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	194 859	194 859		
Groupe et associés				
Autres dettes	1 860 528	223 582	1 636 945	
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	592 976	592 976		
TOTAL GÉNÉRAL	**7 054 155**	**5 312 821**	**1 741 334**	

© Sage

Le poste « Autres dettes » correspond principalement à des indemnités liées à la procédure en cours sur l'œuvre « l'Observatoire » de Kawamata à Lavau. Les sommes ont été

encaissées en 2018 et sont enregistrées en compte d'attente, pendant la durée de la procédure (appel en cours).

Charges et Produits Constatés d'Avance

LE VOYAGE A NANTES

Période du	01/01/19	au 31/12/19
Edition du	21/04/20	
Devise d'édition	EUR	

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	361 323	592 976
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**361 323**	**592 976**

Les charges constatées d'avances sont essentiellement constituées de contrats couvrant une période à échoir en 2020 (maintenance exploitation et informatique, locations mobilières et immobilières, …)

Les produits perçus correspondent principalement à des subventions perçues en 2019 concernant des projets en cours et dont la réalisation est prévue en 2020, ainsi qu'au chiffre d'affaires des contremarques de billetterie vendues sur l'exercice mais non consommées.

Produits à Recevoir

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	195 401
Personnel	29 243
Organismes sociaux	
État	1 332 113
Divers, produits à recevoir	3 952
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**1 560 710**

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000			50 000

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distribution sur résultat antérieurs		9 309 965
Capitaux propres après distribution sur résultat antérieurs		9 309 965
Variation en cours d'exercice	En moins	En plus
Autres variations		
résultat exercice 2019		105 018
Subventions d'investissement	1 688 070	404 000
Solde	1 688 070	509 018
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		8 130 913

Subventions d'investissement figurant en capitaux propres :

Les subventions d'investissement sont inscrites au bilan pour un total de 7 022 906 €. Ce total correspond au montant net des subventions reçues, déduction faite des quotes-parts reprises au compte de résultat au rythme des amortissements constatés sur les biens correspondants pour les projets dont l'achèvement est antérieur au 31/12/2019.

Les subventions d'investissement perçues au cours de l'exercice 2019 s'élèvent à 404 000 €.

Subventions d'investissement en € HT	CHÂTEAU	MACHINES	TOURISME	TOTAL
Nantes Métropole			300 000	300 000
Autres	4 000		100 000	104 000
TOTAL	**4 000**	**-**	**400 000**	**404 000**

Pour la DSP Tourisme, les subventions d'investissements perçues de Nantes Métropole concernent le financement d'installations diverses sur le territoire métropolitain et notamment d'un dispositif d'accueil et de promotion de la destination dans la nouvelle Gare de Nantes.
Par ailleurs, la SPL a perçu 100 000 € de la part du Ministère de la Culture pour le financement nouvelle œuvre du parcours Estuaire à Saint-Nazaire.

Au titre de l'exercice 2019, la quote-part de subvention d'investissement reprise au compte de résultat est de 1 447 163 €.

Subventions d'investissement figurant en autres fonds propres :

Les avances conditionnées sont inscrites au bilan pour un total de 1 997 869 €. Ce total correspond au solde des subventions d'investissement sur des biens reclassés en « biens mis à disposition » car acquis au cours des premiers contrats de DSP et couverts en totalité par une subvention d'investissement.

NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

Subventions d'exploitation (présentation analytique)

Subvention d'exploitation en € HT	CHÂTEAU	MEMORIAL	MACHINES	NEFS	TOURISME	QUAI DES ANTILLES	ESTUAIRE & ŒUVRES PERENNES	LE VOYAGE A NANTES	PROGRAMMATION CULINAIRE	LE VOYAGE DANS LE VIGNOBLE	BRANCHE LOIRE AMONT	Traversée Moderne d'un Vieux Pays	TOTAL
Nantes Métropole	7 664 490	100 000	1 131 818	550 000	3 482 400	900 000	802 400	2 034 200	150 000	110 000	22 000	158 000	17 105 308
Drac / Ministère de la Culture	8 500												8 500
Fonds dotation à vocation cult.pour Nantes et NM							60 667						60 667
Département de Loire Atlantique							60 000			80 000			140 000
Région Pays de la Loire									80 000				80 000
Ville de Saint Nazaire							40 000					17 000	57 000
Communautés com.Sud Estuaire, Estuaire et Sillon							10 000						10 000
ADEME									60 000				60 000
AGEFIPH	10 879		6 143	384	6 271	1 280	256	256		128			25 597
TOTAL	**7 683 869**	**100 000**	**1 137 962**	**550 384**	**3 488 671**	**901 280**	**973 323**	**2 034 456**	**290 000**	**190 128**	**22 000**	**175 000**	**17 547 072**

Le montant total des participations financières concernant l'exercice est de 17 547 072 € (17 172 974 € en 2018).

- DSP Château : Nantes Métropole a versé une subvention globale et forfaitaire de **7 750 000 € net de taxe** pour la gestion du Château des Ducs de Bretagne et du Mémorial de l'abolition de l'esclavage intégré au contrat de DSP.
  À cela s'ajoutent **14 490 €** versés par Nantes Métropole au titre du financement d'études en vue de travaux à réaliser, **8 500 €** versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au titre de diverses activités du Château des ducs de Bretagne, et **10 879 €** de subvention AGEFIPH pour la mise en œuvre d'une politique d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap au sein de la SPL.

- DSP Machines : Nantes Métropole a versé une subvention totale de **1 131 818 € HT** pour l'exploitation de l'Éléphant, de la Galerie et des Mondes Marin. L'exploitation des Nefs, classées ERP a bénéficié d'un montant de **550 000 € HT**.
  A cela s'ajoutent **6 527 €** de subvention AGEFIPH répartie entre les trois DSP (cf. supra).

- DSP Tourisme intégrant l'évènement, Nantes tourisme, les œuvres patrimoniales (Estuaire et la collection urbaine), les activités du Quai des Antilles (HAB Galerie, Cantine et Chantiers), la programmation culinaire, le Vignoble et la branche Loire amont, ainsi que Traversée Moderne d'un vieux Pays.
  - La contribution globale et forfaitaire de Nantes Métropole s'est élevée à **7 659 000 €** nets de taxe.
  - Ce montant inclut les 150 000 € pour l'édition des « Tables de Nantes – l'Evènement » (ex-Nantes Food Forum), auxquels se sont ajoutés **80 000 €** de la Région et **60 000 €** de l'ADEME.
  - Ce montant inclut également les 158 000 € pour le projet « Traversée Moderne d'un Vieux Pays », auxquels se sont ajoutés **17 000 €** de la Carène (Métropole de Saint Nazaire).
  - Sur Estuaire : sont venues s'ajouter les contributions du département de Loire Atlantique (**60 000 €**), de la Ville de Saint Nazaire (**40 000 €**) et de la communauté de communes Sud Estuaire (**10 000 €**).
  - Le département de Loire Atlantique a accordé à la SPL une subvention de **80 000 €** en soutien au projet de Cornelia Konrads dans le Parc de la Garenne-Lemot.
  - Enfin, la DSP bénéficie de **8 191 €** de subvention AGEFIPH.

Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

Ce poste s'élève à 957 163 € et comprend principalement :

- les reprises sur provisions : pour gros entretien et réparations à hauteur de 291 450 €, et pour dépréciation de stocks et créances clients à hauteur de 29 795 €,
- les transferts de charges d'exploitation pour un montant de 635 918 €, et répartis comme suit :

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Transferts de charges - non soumis	63 640	79100000
Transferts de charges - exonéré	41 301	79100001
Transferts de charges - 5,5%	34	79100005
Transferts de charges - Refacturation 20%	9 476	79100009
Transferts de charges - 10%	6 000	79100010
Transferts de charges - 20%	191 680	79100020
Transferts de charges de personnel	47 248	79110000
Transferts de charges - Indemnités Journalières	276 538	79112000
Total	**635 918**	

Rémunération des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes est de 20 000 € pour la mission de contrôle légal annuel des comptes.

Autres charges d'exploitation

Ce poste s'élève à 2 395 719 € et comprend principalement :

- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises sur les fonds des comptes de délégation par le délégataire et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 568 936 €,
- les dotations aux amortissements des immobilisations acquises avec une subvention d'investissement par le délégataire et qui constituent des biens de retour ou de reprise pour un montant de 1 380 972 €,

Charges et produits exceptionnels

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprise de factures à recevoir des exercices antérieurs	5 209	77200000
Reprise sur charges diverses antérieures	37 805	77200000
Produits divers sur exercices antérieurs	42 169	77200000
Produits de cession éléments de l'actif	5 083	77500000
Total	**90 267**	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Autres charges exceptionnelles/exercices antérieurs	21 571	67200000
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	227	67500000
Pénalités amendes fiscales-pénales	346	67120000
Total	**22 144**	

EFFECTIF MOYEN

Catégories	2019	2018	2017	2016
Cadres	57,58	56,80	55,52	57,58
Non cadres	237,27	241,12	228,38	222,50
TOTAL	**294,84**	**297,91**	**283,90**	**280,08**

UTILISATION DU CICE

La SPL a bénéficié du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi au titre des exercices 2013 (257 967 €), 2014 (376 594 €), 2015 (359 228 €), 2016 (365 306 €), 2017 (450 530 €) et 2018 (409 985 €). En comptabilité, ces montants ont été comptabilisés à l'actif du Bilan sous la rubrique « autres créances » et sont venus en diminution des charges d'imposition de l'exercice.
Pour information, les créances relatives aux exercices 2013 à 2015 ont été remboursées en 2017, 2018 et 2019.

La direction de la SPL a décidé de consacrer le montant du CICE, à parts égales, en soutien à l'emploi, l'investissement et en réserve dans les fonds propres.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements conventionnels de départ en retraite

Les engagements de retraite font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle par un organisme extérieur. Ce calcul a été établi sur la base des éléments suivants :

- départ volontaire : âge légal
- taux d'évolution des salaires de 2%

Le montant du passif social ainsi calculé s'élève à 399 373 € (dette actuarielle) au 31 décembre 2019.
Les versements effectués sur un fonds, intérêts inclus, rémunérés à un taux de rendement de 2,05 % en 2019, **s'élèvent à 266 734 €**.
Le différentiel est provisionné au passif du bilan pour un montant total de 132 639 € (cf. page 12) portant ainsi la couverture du passif social à 100%.

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Engagements de locations longues durée ou crédit-bail						
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total à payer
Locations mobilières longues durées	62 271,10	259 932,34	38 672,47	19 623,18	0,00	58 295,64

ENGAGEMENTS RECUS

Un cautionnement solidaire de Nantes Métropole à 50 % sur un emprunt pour le nouveau bar-restaurant des Machines soit 100 000 € au 31/12/2019.

AUTRES INFORMATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La mise en scène du parcours urbain dans Nantes le long de la ligne verte passe aussi par des opérations de partenariat avec d'autres opérateurs. Ces réalisations ne sont pas toutes, in fine, propriétés du Voyage à Nantes et ainsi leur valorisation totale ne se lit pas dans les comptes de la SPL.

Ainsi ces partenariats Arts & Territoire ont permis au 31/12/2019 les réalisations suivantes :

Maitre d'ouvrage / partenaire	Œuvre / installation / lieu	Artiste / créateur	Année(s) de réalisation	Coût de production complet	dont apport VAN	**soit apport partenaire**
SAMOA / Colas	Traverses (bd L.Bureau)	Aurélien Bory	2016	1 020k€	100k€	**920k€**
Cogedim	Oscillation (rue de la T.d'Auvergne)	Atelier Vecteur	2016	75k€	15k€	**60k€**
NGE	Mini-golf du camping de Nantes	Jean Bonichon	2016	78k€	8k€	**70k€**
Mairie de Mauves	Guinguette cale de Mauves	M.I.T.	2016	82k€	42k€	**40k€**
Bouygues Immobilier	Micr'Home	Myrtille Drouet	2017	207k€	12k€	**195k€**
Okko Hôtels	Chambre : 208.923 Heures	Julien Nedelec	2017	17k€	6k€	**11k€**
Hôtel Cambronne	Chambre : Cellule vitale	Simon Thiou	2017	25k€	12k€	**13k€**
Commune de Ste Luce	La Sablière	Talking Things	2017	83k€	45k€	**38k€**
Groupe Launay	Parc des Oblates	Delphine Coindet	2018	125k€	-	**125k€**
Cogedim	Le Passage	Eva Jospin	2018	118k€	6k€	**106k€**
Mercure Nantes Centre	Chambre : Miranda #78981	Elsa Tomkowiak	2018	18k€	8k€	**10k€**
Hotel Amiral	Dream Jungle	Makiko Furuichi	2019	18k€	8k€	**10k€**
Péniche Le D'Ô	amours	Karina Bisch	2019	23k€	10k€	**12k€**
Hotel Océania , Hôtel de France	chambre 107	Justin Weiler	2019	20k€	10k€	**11k€**
Nantes Metropole / Galeo partenaire VAN	Belvédère	Kawamata	2019	1 200k€	75k€	**75k€**
Semitan	e-bus-way	multiples	2019	256k€	-	

RAPPORT DE GESTION 2019

ET RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

.....

Exercice clos le 31 décembre 2019

Société Publique Locale Le Voyage à Nantes

Tél. 0892 464 044 (0,34€/mn) / Fax 02 40 89 11 99
www.levoyageanantes.fr
BP 92 211 – 44022 Nantes Cedex 1 / Bureaux : 1-3 rue Crucy – 44000 Nantes
Un projet culturel pour la promotion de la destination Nantes Métropole – Gestion de sites par délégations de service public (Château des ducs de Bretagne, Machines de l'Île...) – Parcours Estuaire Nantes<>Saint-Nazaire.
Société Publique Locale au capital de 1 000 000 € / SIRET : 48241421600044 / Code NAF : 9103Z

nantes.tourisme
Tout sur la destination, votre portail pro et des services de réservation (hébergement, séjour, restauration, billetterie, documentation...) :
www.nantes-tourisme.com

SOMMAIRE

1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Nantes Tourisme …… 5

1.2. Art et Espace Public, Branches, Culinaire
- 1.2.1 Le Voyage à Nantes estival…… 9
- 1.2.2 Le Voyage Permanent et Estuaire……... 11
- 1.2.3 Les Branches (Vignoble, Loire-amont, Traversée moderne d'un vieux pays) 14
- 1.2.4 Le parc des Chantiers et le quai des Antilles (Cantine, HAB Galerie) 17
- 1.2.5 La promotion culinaire…… 18

1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial ……..... 20

1.4. Les Machines de l'Ile et les Nefs…… 25

2. ORGANISATION ET MOYENS DE LA SPL

2.1. Ressources de la DSP Tourisme…… 28
2.2. Ressources de la DSP Château……. 30
2.3. Ressources de la DSP Machines……... 32

2.4. Information sur l'activité des services mutualisés…… 34

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise……... 40

3.2. La vie institutionnelle……..... 43
3.3. Les évolutions contractuelles – conventions réglementées……... 48
3.4. La vie sociale (au sens des ressources humaines) ……. 50

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019 ET PERSPECTIVES ……..... 53

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES……..... 56

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2019……. 60

Bilan et compte de résultat de la SPL ……..……..……..…….. 65

QUELQUES ELEMENTS CLES CONCERNANT LES RESULTATS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE CONFIEE ET SES RETOMBEES ECONOMIQUES

Evolution du nombre de nuitées en hébergements marchands sur le territoire de Nantes Métropole

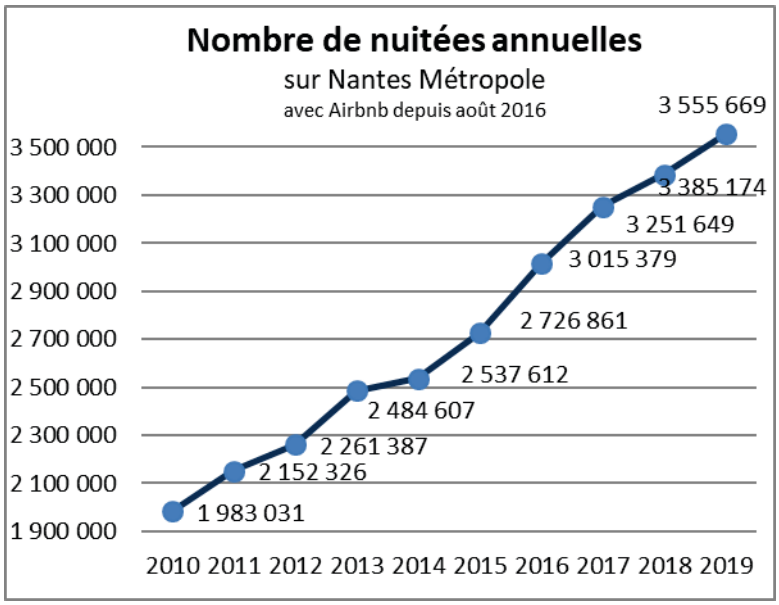

+ 79% en 9 ans, soit une moyenne de **+7% par an**

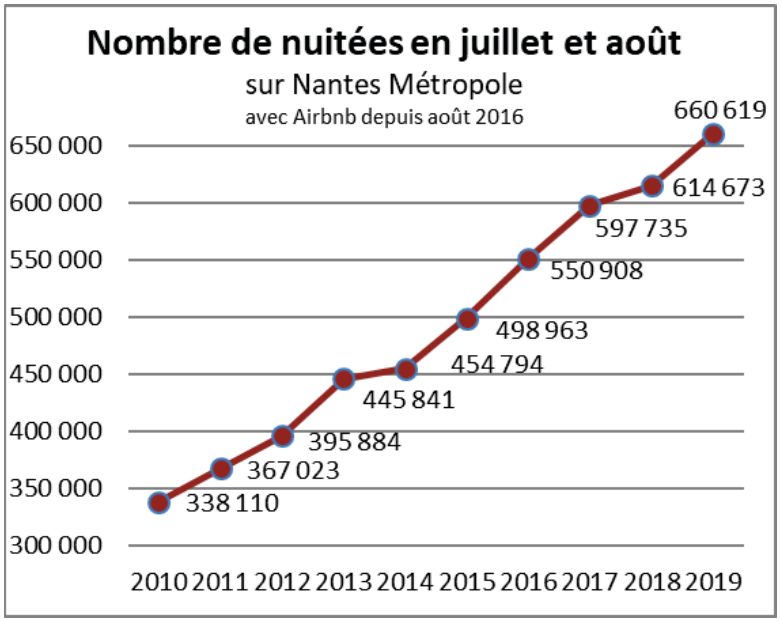

+ 95% sur la période estivale en 9 ans, soit **+8% par an**

Source : Nantes Métropole (données issues de la collecte de la taxe de séjour)

A noter que les données de la page précédente incluent une comptabilisation des nuitées *Airbnb* sur Nantes depuis août 2016, puis sur Nantes Métropole depuis juillet 2018 (niveaux bien plus faibles hors Nantes). Ces nuitées représentent environ **12% du total** en 2019.

Sur la durée d'observation présentée ici, **le périmètre est bien comparable** et la tendance correctement évaluée, puisqu'il n'y avait pas de logements *Airbnb* avant 2012.

Entre 2018 et 2019, le taux de progression du nombre de nuitées sur la Métropole s'est élevé à **+5,0% sur l'année et +7,5% sur l'été**, le mois d'août ayant pour la première fois **dépassé le mois de juin** en fréquentation et devenant le premier de l'année.

Concernant les taux d'occupation des nuitées hôtelières, la tendance reste positive :

- 74,7%, soit +2,9% par rapport à 2018, sur la gamme des 3 à 4*
- 69,2%, soit +3,9% par rapport à 2018, sur la gamme « économique »
- 67,3%, soit +0,9% par rapport à 2018, sur la gamme « super éco »

De plus, le revenu moyen des hôtels par chambre louée est en croissance significative, entre +0,8% et +5,2% selon les segments, pour s'établir entre 52 et 98 €.

Source : Performances Hôtelières en France, Deloitte, octobre 2019

Enquête sur le profil des visiteurs l'été à Nantes

L'agence d'urbanisme de la Métropole (AURAN) **a réalisé pendant l'été 2019 une enquête terrain**, visant à mieux qualifier le visitorat estival de la destination.

Ainsi, les visiteurs de l'été 2019 sont en majorité des touristes (ils passent au moins 1 nuit sur la Métropole, contrairement aux excursionnistes) et **30% viennent de l'étranger**, alors qu'en 2014, date de la précédente enquête, le visitorat était davantage dominé par des excursionnistes de la région. La durée moyenne de séjour se porte à **3,7 nuits**, en légère augmentation.

La destination est toujours familiale, mais elle intéresse de plus en plus les **visiteurs en couple** (1 sur 4). Le niveau de satisfaction est particulièrement bon sur **les offres culturelles et de loisirs**, avec toutefois des axes d'amélioration identifiés sur l'hébergement, la restauration et l'accueil en langues étrangères.

Cette nouvelle enquête permettra également, dans un second temps et pour les prochains rapports, une mise à jour de l'évaluation du nombre de visiteurs estivaux et de leur panier de dépenses moyen.

Achats de la SPL Le Voyage à Nantes réalisés auprès des entreprises du territoire

En 2019, la SPL Le Voyage à Nantes s'est entourée de 1 028 entreprises implantées dans la Région (dont 775 sur Nantes Métropole) pour un volume d'achats de 11,7 M€ TTC (9,6 M€ sur NM), ce qui représente 59% du montant total des achats effectués par la SPL (49% sur NM), en fonctionnement (biens et services) et en investissement.

1. ACTIVITE (OFFRES ET SERVICES AU PUBLIC)

1.1. Nantes Tourisme

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.

A- Accueil et Services aux visiteurs

Accueil Nantes Tourisme

Sur l'année 2019, **275 673 visiteurs** ont été accueillis sur le site d'accueil et de conseil aux visiteurs principal (office de tourisme), situé rue des Etats, soit **+3%** par rapport à 2018 (ou l'on a décompté 268 008 visiteurs hors *Inquiétable*, 277 517 avec, non décomptés en 2019).

La semaine la plus fréquentée reste celle du 15 août ; on a compté 2 502 visiteurs le vendredi 16 août.
La période estivale représente 35,5% de la fréquentation annuelle, avec une progression de +7% sur les deux mois d'été. Les étrangers représentent **43% des visiteurs** du site à cette saison, soit une progression de +10%.

L'équipe de Nantes Tourisme est aussi présente tout au long de l'année sur les manifestations **grand public** et les manifestations **professionnelles accueillant un public extérieur** (congrès internationaux), dans le cadre d'une charte d'accueil des grands événements. On peut également citer une présence pour les accueils de paquebots, ou encore des événements importants comme *le Marathon de Nantes, la Folle journée* ou le *Web2day*.
Notons en 2019 la **1ère participation de Nantes Tourisme à *l'Autre Marché***, organisé par *les Ecossolies*, à l'occasion de leur semaine culture, du 7 au 13 décembre.

Boutique Nantes Tourisme

Les ventes de la boutique NantesTourisme augmentent plus vite que le visitorat : **+6% par rapport à 2018** :

BOUTIQUE (CA HT en €)

2015	148 000
2016	194 666
2017	238 927
2018	221 714
2019	**234 853**

Le Bazar officiel du Voyage, produits du Voyage à Nantes, représente 87 % de ce chiffre d'affaires, soit 48 000 produits vendus à un prix moyen de 4,5 € HT. Le premier article vendu reste la carte postale.

Centre d'appels

Le service de conseil sur la destination est assuré 7 jours sur 7, avec un nombre de contacts qui augmente de nouveau (37 236 en 2019, soit +4,2%). 35% se font par écrit (emails, chatbox, réseaux sociaux), une tendance toujours en hausse. 45% concernent la destination dans son ensemble, le reste est spécifique aux sites du VAN (Château, Machines, Estuaire).

B- Activité commerciale Nantes Tourisme

Commercialisation de la destination auprès des visiteurs individuels

Dédiée à la clientèle d'individuels (**touristes, excursionnistes, résidents**), la centrale de réservation propose une gamme d'offres et de services qui sont le reflet de l'offre de la destination.

En 2019, l'activité réalise un chiffre d'affaires de 1 044 K€ TTC, soit une baisse de 4% par rapport à 2018, mais sans impact sur la marge totale, la principale baisse portant comme prévu sur l'activité hébergement (arrêt de la centrale de réservation hôtelière en 2018) :

- **Pass Nantes : 523,5 K€ TTC (+24%)** pour 19 137 cartes (+23%), dont 60% de Pass de 48 ou 72 heures, une excellente dynamique ;
- **Billetteries** (croisière *Estuaire* pour 49% du CA, puis *Bateaux Nantais, City Tour* et *Débord de Loire*) : **426 K€** TTC (-5,5%) pour 35 119 billets vendus (+6%), la baisse provient uniquement de la programmation culinaire du Voyage à Nantes, les autres offres progressent toutes ;
- **Hébergement** : -70%, comme convenu, cette activité ne concerne plus que la commercialisation de la *Villa Cheminée* et de *Micr'Home*, il n'y a plus de centrale de réservation hôtelière ;

Les visites guidées (pour individuels) évoluent de -13% et nécessitent un resserrement de la programmation.

Activité commerciale « groupes »

Il s'agit de s'adresser aux associations, professionnels du tourisme, comités d'entreprise et scolaires (ces derniers représentent 28% du nombre total de groupes).

L'activité progresse fortement en 2019 : +15% sur les visites guidées en groupe (de nouvelles thématiques développées et le succès confirmé du dispositif *#monguide,* formule souple pour petits groupes), et +21% sur les programmes packagés, notamment grâce aux *Floralies* et à la forte programmation du tour opérateur américain *Grand Circle Travel.*

Le service facture désormais ses services de manière précise et transparente, notamment en distinguant bien les sous-tarifs concernés et en appliquant des frais de coordination.

Activité commerciale « affaires »

Ici, la mission est d'organiser des **prestations événementielles** : congrès, conventions, séminaires, « incentives » à Nantes. Le service affaires assiste les donneurs d'ordre dans l'organisation complète ou partielle de leur événement et gère également la privatisation des sites Château, Machines et HAB Galerie.

En 2019, le chiffre d'affaires de l'activité est en hausse de 13% par rapport à 2018, malgré de nombreuses annulations en fin d'année en raison des mouvements sociaux.

L'année a été marquée par la **mise en place de nouveaux packages et produits** : soirées à thème autour de l'exposition *Amazonie* ou de l'Open de squash, propositions de journées d'études sur un grand nombre de nos sites (gérés en direct ou non).

C- Marketing et Promotion

Webmarketing et Web social

L'essentiel des moyens marketing sur Internet passe par du référencement, des achats d'espaces, des livetweets et sorties blogueurs, ainsi que des partenariats (sites *Ouigo* et du CRT Bretagne) et bien sûr une forte **animation sur les réseaux sociaux**. Quelques indicateurs de résultat :

- Site de Nantes.Tourisme : 1 656 854 visites (2018 = 1 572 200), soit **+5,4%** ;
- *Facebook* et *Twitter* : des taux de progression des abonnés et followers de +8% *;*
- *Instagram* : à nouveau la plus belle progression (+67%), avec **62 700 abonnés** fin 2019 ;
- Un **retour sur *LinkedIn*** en 2019, un compte bénéficiant de 9 580 abonnés dès la fin de l'année.

A noter la création et l'ouverture du site mobile ***« Rendez-vous à Nantes »*** en 2019, dédié aux personnes en déplacement professionnel pour un événement à Nantes.

Promotion vers les publics individuels

Hors web, le dispositif général envers les individuels a été reconduit (promotion importante et spécifique du ***Pass Nantes***, partenariats SCNF-TER, présence à l'aéroport, guides des offices de tourisme, diffusion de sets de table), avec en 2019 un renforcement de la diffusion de l'ensemble des éditions **en dehors de la période estivale**, à la fois pour les offres Château, Machines, *Estuaire* et Vignoble. Le guide de l'événement a quant à lui été plus largement diffusé afin de remplacer le « document de promotion », qui existait distinctement mais n'a pas été édité en 2019.

Promotion sur la cible « agrément » (groupes, professionnels du tourisme et comités d'entreprise)

Les actions de promotion sur cette cible visent notamment à inspirer les acteurs du secteur pour un **développement de leurs offres** aux touristes. Elle est traitée grâce à la présence du VAN à des salons dédiés, à la production d'éductours, d'un plan média presse, de mailings ciblés et d'éditions « pros » (dont le nouveau *Travel planner)*, ainsi que grâce à des insertions publicitaires, des soirées de lancement, (événement estival), ou encore le dispositif régulier de présentation des offres, les ***Mardis du VAN***.

Promotion sur la cible « affaires »

Outre les actions récurrentes décrites l'année dernière, la promotion sur la cible « affaires » a été concernée en 2019 par les nouveautés suivantes : la réalisation de **films en réalité virtuelle** pour tous les espaces privatisables du Voyage à Nantes, la création d'un document présentant l'ensemble des événements de l'année, ainsi que la réalisation de **supports spécifiques** autour d'*Amazonie*, la soirée *Rita Mitsouko* et le site de *La Frémoire*.

Promotion internationale

Les actions de la SPL **se sont focalisées sur la presse et le grand public** (démarchages, événements, rencontres culturelles, opérations de relations publiques, actions web), avec plus de **60 supports presse accueillis** par le service international en 2019. Pour la première fois, des actions envers le Danemark et la Hongrie ont été entreprises, suite à l'ouverture de nouvelles lignes aériennes vers Copenhague et Budapest. Les marchés lointains sont toujours travaillés dans le cadre du projet *Traversée moderne d'un vieux pays*, en Chine, à Taïwan, Hong-Kong, en Corée, au Japon, ainsi qu'en Amérique du Nord. La SPL participe notamment à chacun des **workshops professionnels d'Atout France** dans ces pays.

1.2. Art et espace public, branches, culinaire

1.2.1 Evénement estival 2019

Activité confiée dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique avec Nantes Métropole, ayant pris effet le 1er mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2021.

***Le Voyage à Nantes* donne à voir autrement les richesses culturelles et patrimoniales de la ville et invite à une appropriation collective du territoire, au partage et à l'échange entre visiteurs et habitants**. La ligne verte tracée au sol ne nécessite aucune traduction pour être comprise de tous.
L'événement a été relayé de manière significative à l'échelle nationale et internationale et fait de Nantes une ville incontournable en matière de culture et de tourisme. La fréquentation des **touristes étrangers** contribue aujourd'hui indéniablement à cette dynamique ; en 2019, on estime sa croissance à +25%.

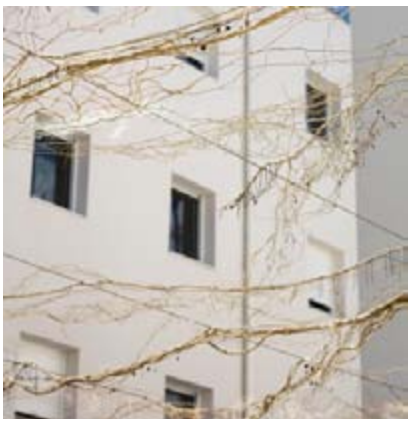

Cette 8ème édition s'est tenue du 6 juillet au 1er septembre 2019, désormais calée sur le début des vacances scolaires, toujours de 10h à 19h et 7 jours sur 7.
Les rythmes de la ville ont profondément évolué : les mois de juillet et août sont désormais parmi les plus animés de l'année, notamment avec la présence visible de touristes étrangers.

Elle comptabilisait **une soixantaine d'étapes**, s'étirant pour la première fois cette année de la gare SNCF jusqu'au quartier Chantenay, avec toujours un grand nombre de nouveautés, créations dans l'espace public

ou expositions. Le public a su appréhender de nouveaux lieux, comme le Belvédère de l'Hermitage, le *Blockhaus DY.10* ou la Galerie *Le rayon vert*.

La place Royale – *Reconstituer,* de Stéphane Vigny - a sans aucun doute été un des événements de cette édition 2019, tandis que pour la première fois, des performances étaient proposées sur le parcours, avec *Human Clock*, dont on estime qu'environ 48 000 spectateurs ont pu les découvrir, place Graslin.
Une des plus belles réussites de cette édition est l'extension de la ligne verte avec une nouvelle branche vers **le quartier Chantenay** : *le Belvédère de l'Hermitage* y comptabilise plus de 70 000 visiteurs sur l'été (compteur installé sur site), et ce visitorat a **rayonné sur l'ensemble des établissements** culturels présents à proximité : + 60% pour le Musée Jules Verne, + 117% pour le Planétarium.

En cohérence avec le taux de progression des nuitées décomptées l'été via la taxe de séjour (+7,5%), on estime la fréquentation des principaux sites touristiques et culturels **le long de la ligne verte en juillet et août 2019 à +7,3%**.

On observe une baisse sur certaines étapes comme la *HAB Galerie* (37 000 visiteurs vs 57 000 en 2018) – avec cette exposition de Claire Tabouret, on revient à un chiffre de fréquentation plus traditionnel, après le succès très populaire de Céleste Boursier-Mougenot en 2018. De la même manière, le Passage Sainte-Croix n'a pas pu atteindre les chiffres de l'an dernier, entraînés par le succès de Philippe Ramette (55 000 visiteurs vs 72 000 en 2018).
Mais on assiste à une **très bonne évolution du visitorat sur tous les lieux emblématiques du parcours,** comme le musée permanent du Château, le *lieu Unique*, *Le Nid*, ou encore le Mémorial, les Cryptes et les Machines de l'Ile, entraînant cette croissance totale de plus de 7% de la fréquentation.

1.2.2 *Le Voyage Permanent* et *Estuaire*

En 2019, subvention de Nantes Métropole via la DSP Tourisme, Conventions de subventions du Département, de la Ville de Saint Nazaire et des Communautés de communes Estuaire et Sillon et Sud Estuaire.

ESTUAIRE
NANTES<>SAINT NAZAIRE
LE PAYSAGE, L'ART ET LE FLEUVE

La collection d'œuvres urbaines – Le Voyage Permanent

C'est près d'une soixantaine d'œuvres qui sont **désormais visibles toute l'année** sur la Métropole.

Après de nombreuses nouvelles œuvres pérennes en 2018, la dynamique s'est poursuivie en 2019. Hors *Estuaire*, cette année compte ainsi un enrichissement du parcours permanent avec l'installation des œuvres suivantes :

- ***« Le passage »***, d'Eva Jospin, boulevard de la Tour d'Auvergne,
- ***« Mirer »***, de Stéphane Vigny, au *Katorza*,
- une **nouvelle version de « *Jungle Intérieure »*** (Passage Bouchaud, Evor),
- du nouveau mobilier urbain parc des Chantiers, « ***Les Meules »*** (Collectif Fichtre),
- sans oublier **trois nouvelles chambres d'artistes** signées Makiko Furuichi (*Hôtel Amiral*), Justin Weiler (*Oceania-Hôtel de France*), et Karina Bisch (Péniche *Le d'O*).

Entretien de la collection

Les principales opérations significatives suivantes ont été menées en 2019 :

- *« On va Marcher sur la Lune » :* fabrication d'une nouvelle structure de soutien de la Terre, remplacement des tapis de saut et des ressorts, étude pour une reprise complète de la surface ;

- *« Ping-pong park » :* reprise complète de la peinture des tables et du sol, remplacement du filet de *« loop »* ;

- *« L'arbre à Basket* » : cette œuvre de 2012 a bénéficié du remplacement de l'ensemble des panneaux et arceaux (tous les 4 ans), et d'une remise en peinture des lignes au sol ;

- *« L'Inquiétable » :* la grande table d'accueil du public de l'office du tourisme rue des Etats a connu un renforcement et une modification, afin d'éviter sa déformation en période d'exploitation.

- *« Micr'home » :* il s'est avéré nécessaire de mettre en place un platelage antidérapant et durable sous la structure, au niveau du sol, afin d'assurer la sécurité dans l'espace public ;

- *« Eloge du Pas De Côté »* : son gros entretien en 2019 a consisté en la reprise des joints de pierre du piédestal et de la patine du bronze de la statue.

Estuaire, exemple d'un projet de mise en valeur d'un territoire

Estuaire est une aventure artistique en trois épisodes dont le dernier a eu lieu l'été 2012. Les œuvres ont été réalisées in situ, à Nantes, Saint-Nazaire et sur les 60 km de l'estuaire de la Loire qui les relient.
Chacune des 30 œuvres, sur douze communes, guide vers un lieu atypique ou un site remarquable de l'estuaire. Entre réserves naturelles fragiles et bâtiments industriels gigantesques, l'estuaire de la Loire est un territoire complexe. Tous les sites sont **accessibles librement**, et d'avril à octobre, une **croisière** au départ de Nantes ou de Saint-Nazaire permet également de découvrir le fleuve et ses rives.

De nouvelles installations d'artistes et des aménagements doux – chemins pédestres, gîtes, points de vue… – apparaissent depuis aux côtés des œuvres, du patrimoine bâti et des richesses naturelles : *Le Mètre à ruban,* en 2013, accompagne la dynamique du quartier de la Création, tandis qu'en 2015, *Résolution des forces en présence* s'installe Parc des Chantiers à Nantes.
En 2019, la collection s'enrichit de nouveau, avec l'installation définitive du *Belvédère de l'Hermitage*, signé Tadashi Kawamata, œuvre majeure du parcours nantais, mais aussi ligérien.

Maintenance des œuvres Estuaire

Pour cet ensemble visible toute l'année, certaines implantées depuis 2007 et soumise aux aléas du temps, **la problématique du vieillissement fait de la maintenance et de la préservation une préoccupation quotidienne**. Aux enjeux artistiques s'ajoutent des volontés de **développement durable**. L'inscription de nos actions sur le long terme nécessite une réflexion globale et une planification pluriannuelle des opérations. Nous avons à cœur de faire intervenir systématiquement des entreprises locales (PME pour 80%) et faisons également appel à des associations du **champ social et de la réinsertion**.

En 2019, nous avons porté nos efforts en particulier sur les œuvres suivantes :

- *« Les anneaux »* de Buren à Nantes : relamping complet (bandeau LED et alimentations), reprise des étanchéités de connectique ;

- *« Le Serpent d'Océan »* de W.Y. Ping à Saint-Brévin : remise en place des 6 côtes tombées depuis 2017 et resserrage des éléments urgents présentant le plus de mouvements (17 vertèbres traitées) ;

- *L'Observatoire »* de T. Kawamata à Lavau-sur-Loire : campagne de travaux sur la partie 2009 et la partie 2007, remplacement d'éléments de platelage et de structure secondaires (370 pièces) ;

- *« Misconceivable »* d'Erwin Wurm au Pellerin : année de révision complète et de remise en état (résine de la coque, peinture, accastillage), à l'occasion de la rénovation de l'écluse ;

- *« Nymphéa »* d'Ange Leccia à Nantes : en raison de la démolition de cette partie du tunnel par Nantes Métropole, l'œuvre avait été démontée ; elle a été rénovée complètement afin d'améliorer l'ergonomie et la technologie, notamment pour aider à sa maintenance ;

- *« Le jardin du Tiers-paysage »* de Gilles Clément à Saint-Nazaire : réfection du *canal des Orpins*, (cuvelage repris), remplacement de 15 pieds morts ou dépérissant sur le *Bois des Trembles*, avec agrandissement des bacs, et reprise de l'ensemble de la signalétique.

1.2.3 Les Branches touristiques

Activités confiées dans le cadre de la délégation de service public de Nantes Métropole pour la gestion et la mise en œuvre de sa politique touristique (itinérance, œnotourisme, vélotourisme).
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée de Clisson, Sèvre et Maine Agglo pour le projet de Château-Thébaud.

A- Le Voyage dans le Vignoble

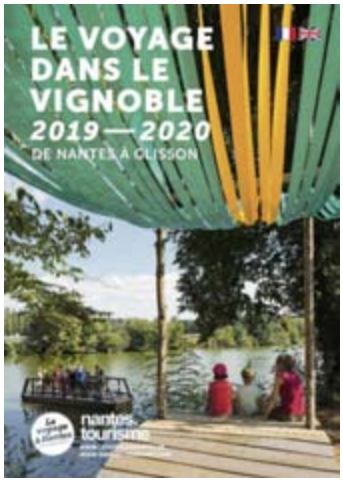

En 2019, le plan guide a été remplacé par la création d'un **guide plus complet**, autour des **11 étapes** particulièrement mises en valeur par la SPL :

- La Chaussée des moines (Vertou)
- La Frémoire (Vertou)
- Pont Caffino (Château-Thébaud)
- Le Château du Coing (Saint-Fiacre)
- Le Port de la Haye-Fouassière
- Le Musée du vignoble nantais (Le Pallet)
- Le moulin à Papier du Liveau (Gorges)
- Le Domaine de la Garenne Lemot (Gétigné)
- Clisson
- Château de Goulaine (Haute-Goulaine)
- La butte de la Roche (Le Loroux-Bottereau)

La mission de coordination du parcours a aussi concerné le **renouvellement partiel de la signalétique** « *Le Voyage dans le Vignoble* »*,* ainsi que **la mobilisation des acteurs touristiques, viticoles et culturels locaux,** pour la mise en œuvre de projets d'animation et la valorisation de nouvelles offres.

- **Château de *La Frémoire*** : du 1er juin au 29 septembre, 18 week-ends d'ouverture et environ **8 000 personnes** sur la saison. L'année 2019 a vu la pérennisation du bac à chaînes, avec mobilisation de « passeurs de bac » (sécurité, orientation et accueil) et une version augmentée de l'aménagement extérieur. Le site s'installe comme un **lieu « vitrine »** de dégustation des *AOC de Nantes* sur la métropole ; environ 2 500 bouteilles de vin et 1 500 bouteilles de jus de raisin ont été vendues, contre 1 600 et 1 200 en 2018. L'exploitant *« Que manger »,* a doublé son chiffre d'affaires et vendu 1 016 demi-homards bleus.

- **Port de La Haye Fouassière** : les animations ont eu lieu les dimanches du 7 juillet au 8 septembre ; la SPL a assuré de nouveau la coordination de la formule (**petite restauration et mobilisation des vignerons** pour dégustation-vente de leurs produits) ainsi qu'une mission d'accompagnement à la **conception-réalisation d'une aire de jeux**, dont la livraison est prévue pour 2020.

- ***Le Porte-Vue*, à Château-Thébaud** : après un bouclage complet du plan de financement, qui voit la participation de tous les acteurs publics du territoire (de la Commune à l'Europe, en passant par le Département, la Région et l'Etat), l'année 2019 a été celle du lancement des travaux sur site et en atelier, sous maîtrise d'ouvrage de Clisson, Sèvre et Maine Agglo, déléguée à la SPL. Le vertigineux belvédère, dessiné par Emmanuel Ritz, sera livré en 2020.

B- La Loire amont

Conformément au projet décrit dans la DSP Tourisme de Nantes Métropole, il s'agit avec ce parcours de s'inscrire sur le parcours de la ***« Loire à vélo »*** et de contribuer à sa dynamique.

Deux Communes de Nantes Métropole sont déjà concernées :

- Mauves-sur-Loire : pour sa 4ème saison, la guinguette *Mauves Balnéaire* a ouvert du 17 mai au 15 septembre 2019, soit un total de 90 journées d'exploitation, de 12h à 22h, ponctuées de 23 concerts sur l'été (vendredis et samedis), organisés avec des groupes locaux et nantais. Le site a de nouveau été **très fréquenté et en limite de capacité d'accueil**.

- Sainte-Luce-sur-Loire : le Voyage à Nantes a accompagné la troisième version de *La Sablière*, qui a accueilli du public du 15 mars au 15 novembre 2019. La proposition a été enrichie avec un concert tous les vendredis soirs, accompagné d'une proposition de restauration « moules/frites », et plus de **44 000 personnes** s'y sont arrêtées en 2019 (30 000 personnes en 2018, sur une période un peu plus réduite).

Par ailleurs, la Commune de **Saint-Sébastien-sur-Loire**, au sud, a exprimé en 2019 son intention de mener un projet avec le Voyage à Nantes sur l'Ile Forget, pour lequel un montage a été défini.

C- Traversée moderne d'un vieux pays

L'idée fondatrice est que quatre villes de l'Ouest se jouent des frontières régionales et assemblent leur patrimoine historique et contemporain, artistique et gastronomique, architectural et naturel. Cette **collaboration inédite** esquisse un parcours singulier, qui propose en 2019 **12 étapes et 18 sites à visiter**. Un des leviers pour intéresser les touristes itinérants est le rattachement au Mont-Saint-Michel, déjà identifié au niveau international.

Communication, promotion, relation aux professionnels du tourisme

Le parcours bénéficie désormais d'un **site dédié** dont le contenu a été régulièrement enrichi en 2019 : https://voyage-en-bretagne.com. Citons également la mise en ligne **du blog** de *Traversée moderne*.

L'année 2019 a été consacrée à la promotion et à la communication en particulier auprès des marchés chinois, japonais, coréen, et nord-américain, avec des actions soutenues **sur le marché chinois**, grâce à une équipe de deux représentants dédiés et une présence sur deux outils numériques incontournables : *Wechat* (premier réseau social chinois) et *Mafengwo* (plateforme collaborative autour du voyage).

Différents supports de promotion sont développés, en particulier un document 24 pages en 8 langues et une carte au format A3, support pour les agents d'accueil des offices de tourisme et sur les salons, en français et anglais. Surtout, en octobre 2019 a été organisé un **workshop spécifique**, auquel ont participé 23 agences réceptives parisiennes spécialistes des marchés au grand international, ainsi qu'une vingtaine de prestataires touristiques (hôteliers, restaurateurs, lieux de visites et « fournisseurs d'expériences »). **Un éductour** dédié aux agences réceptives locales a également eu lieu, pour leur permettre d'accroître leurs connaissances de nos destinations et d'en être prescripteurs auprès de leurs clientèles.

Si la stratégie de promotion est axée sur les marchés lointains, il n'en reste pas moins que les différents outils, notamment en communication numérique, doivent continuer de vivre **afin d'abonder aussi un public local**. Tout comme *Estuaire* ou *Le Voyage dans le vignoble*, *Traversée moderne d'un vieux pays* fait aussi partie de notre offre en termes de tourisme de proximité.

Ainsi, la production d'un **film de promotion de l'ensemble** du parcours, confié au réalisateur nantais Marc Cortes et à la société de productions *La Main Productions*, a été lancée en 2019.

1.2.4 Le Parc des Chantiers et le quai des Antilles (HAB Galerie et Cantine)

Parc des Chantiers et HAB Galerie : sites dont la gestion a été confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole depuis le 1er mars 2015 via la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.
Cantine du Voyage : équipement produit dans le cadre du Voyage à Nantes estival 2013, réinstallé chaque année depuis et donnant lieu à une convention d'occupation avec un exploitant privé.

Le parc des Chantiers

Diverses **manifestations** sont organisées : 26 évènements en 2019, sans compter les *Goutez électroniques* ou *Salsa sur les quais*, qui reviennent plusieurs fois durant l'année. A noter sur l'année des évènements majeurs comme le *Rendez-vous des associations*, le retour du chapiteau du *Grand T* ou *Débord de Loire*.

Le mobilier urbain, autour de barbecues, **a été entièrement renouvelé** en 2019, laissant place à des assises supplémentaires.
La SPL a également accompagné les équipes de la direction de la tranquillité publique de Nantes Métropole dans l'aménagement d'un **lieu pérenne pour accueillir la sécurité civile et les veilleurs de soirées,** lors de leurs présences sur le parc (20 dates par an).

Le plan guide du parc a aussi été mis à jour en 2019, afin d'y faire figurer les récentes mutations du site et du quartier. Un **peu moins de 2 millions de passages** annuels ont été enregistrés. Le lieu le plus fréquenté est celui du pont Anne de Bretagne, avec 1 854 411 passages décomptés.

Enfin, dans le cadre de ses missions de coordination, le Voyage à Nantes a remis à la Métropole une note d'intention quant à **l'évolution du parc et des missions qu'elle pourrait y exercer**, afin de continuer à faire rayonner au sein de la Métropole ce territoire particulièrement attractif et innovant

La HAB Galerie (et sa librairie)

Durant l'année 2019, la HAB Galerie a reçu **3 expositions** :

- celle du FRAC au printemps (de Joséphine Meckseper),
- puis celles du Voyage à Nantes :
    - durant l'évènement estival et jusqu'au 15 septembre, une grande exposition de Claire Tabouret (*If only the sea could sleep*), ayant accueilli quasiment **40 000 visiteurs**,

- et à l'automne l'exposition *Disgusting Food Museum,* dans le cadre des *Tables de Nantes, l'événement.*

Concernant la gestion technique, nous avons remplacé en 2019 l'ensemble des blocs sanitaires suspendus et lancé une étude pour améliorer et mettre aux normes l'accueil du personnel.
Par ailleurs, la salle a été **privatisée à 9 reprises** sur l'année, pour différentes manifestations, salons professionnels, réunions, conférences avec dîner et soirées d'entreprises.

S'agissant de la librairie, qui s'adapte à chaque exposition, une large sélection d'ouvrages autour des thèmes de l'alimentation, la cuisine et l'écologie a notamment été présentée en 2019. Elle a organisé différents évènements comme l'exposition de l'illustratrice Margaux Othats du 8 mai au 2 juin, un atelier de linogravure avec Audrey Caron le 18 mai, ainsi que la mise en place d'une sélection spéciale noël, avec des créatrices et créateurs nantais(es) : «*Noël à la HAB*», du 27 novembre 2019 au 5 janvier 2020.
Le chiffre d'affaires de la librairie est en progression de 14% par rapport à 2018, il a atteint **135 K€**.

La Cantine du Voyage (et sa librairie)
Ce site désormais incontournable a ouvert du 3 avril au 3 novembre 2019. La redevance perçue auprès de l'exploitant du site a de nouveau été augmentée, du fait de la bonne dynamique de fréquentation du site.

On a compté peu de nouveaux investissements en 2019, suite à une année importante en 2018 sur ce plan. Mais ***le Potager de la Cantine*** a poursuivi son développement, accompagné techniquement par la SPL. Au-delà de sa fonction productive, ce site pionnier d'agriculture urbaine a une utilité sociale, à travers la collaboration avec des structures d'insertion, et une mission scientifique, puisque le site fait partie du projet international de recherche sur l'agriculture urbaine *FEW Meter.*

En 2019, la librairie-boutique de la Cantine a **allongé sa période d'ouverture**. La sélection s'est adaptée aux évènements rythmant l'année nantaise : création d'un rayon maritime à l'occasion de *Débord de Loire*, sélection d'ouvrages en lien avec la cuisine, l'alimentation et l'écologie lors des *Tables de Nantes*. Le chiffre d'affaires réalisé s'est élevé à **69,5 K€ HT**, pour 5 243 passages en caisse, soit -1% par rapport à 2018.

1.2.5 La promotion Culinaire

Activité confiée au Voyage à Nantes par Nantes Métropole dans le cadre de la convention de DSP de gestion et mise en œuvre de sa politique touristique.

Les Tables de Nantes, le guide
En 2018, nous avions proposé de n'afficher la sélection qu'au travers du site internet, mais le guide papier a été très largement réclamé par le public et les professionnels. Nous avons donc décidé de le **rééditer en 2019, à 30 000 exemplaires**.

De ce fait, la revue *« Mâche »* n'a pas été renouvelée. En revanche, nous avons lancé une **newsletter mensuelle spécifique**, dont le nombre d'abonnés est actuellement de 850.
Le site internet reste très fréquenté avec **293 000 visiteurs annuels,** dont 59 000 depuis Paris.
A noter également que plus de 50% des connections se font via mobile (+20% par rapport à 2018).

Les Tables de Nantes, l'événement

La réédition du guide papier invitait à la création d'un événement des *Tables de Nantes*. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du *Nantes Food Forum*, mêlant des rendez-vous conviviaux à des temps de réflexion et d'analyse ; mais nous avons souhaité lui donner une nouvelle dimension, plus culturelle et globalement plus proche de l'esprit et du savoir-faire du *Voyage à Nantes*.

Cette première édition s'est tenue du 25 au 29 septembre 2019 et a rencontré, malgré le mauvais temps, un public nombreux. **Tous les rendez-vous culinaires ont été pris d'assaut** :

- dîner *Fiskebar* : 350 repas / 250 desserts,
- *Cantine Paysanne* : 525 repas / 250 desserts (le midi), 350 repas / 200 desserts (le soir),
- *Nuit des Tables de Nantes* : plus de **12 000 assiettes** vendues dans 62 restaurants mobilisés,
- *Halle des chefs*, tenue par les 14 « coups de pouce » du guide des tables de Nantes : 5 000 plats salés et 1 300 desserts servis.

L'exposition *Disgusting Food Museum*, qui permet de replacer l'alimentation dans sa dimension culturelle à travers la notion de dégoût, a accueilli 20 000 visiteurs, dont 1 270 aux dégustations payantes et 24 groupes scolaires (500 enfants). Sa couverture médiatique a été exceptionnelle.

Les conférences et rendez-vous de réflexion autour du changement climatique, de l'agriculture paysanne ou encore du *Bien manger* à Nantes ont été **suivies par 1 500 personnes**, sur deux journées et demi, un public plutôt constitué de professionnels et de personnes concernées par ces questions.

Le *Grand marché des Pays de la Loire* avait quant a lui été installé sous les Nefs des Machines de l'île. Les stands d'une quinzaine de producteurs ont dû être démontés en raison des vents violents. Les autres producteurs présents ont, malgré le temps exécrable, bénéficié d'un flux continu de visiteurs.

Le Champ des producteurs

Il s'est tenu le dimanche 7 juillet 2019 au Parc de la Sèvre à Vertou et a été intégré pour la première fois à la programmation du week-end d'ouverture du *Voyage à Nantes* événement.

1.3. Le Château des ducs de Bretagne et le Mémorial de l'abolition de l'esclavage

2ème Convention de délégation de service public pour la gestion du Château des ducs de Bretagne avec la Ville de Nantes, entrée en vigueur le 1er janvier 2014, pour une durée de 6 ans, intégrant l'exploitation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage et des cryptes de la Cathédrale. Convention reprise par Nantes Métropole au 1er janvier 2016 suite au transfert de l'équipement dans le cadre du pacte Métropolitain.
Ouverture du Château le 9 février 2007.
Ouverture du Mémorial le 25 mars 2012.

CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE
MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

A- Faits marquants

L'année 2019 a notamment vu les éléments notables suivants :

- **Une très belle fréquentation,** en particulier au Musée permanent, qui progresse par rapport à 2018 malgré l'absence de l'exposition à très grand succès qu'avait été *Vikings* ; les expositions ont d'ailleurs accueilli beaucoup de visiteurs : certes 15% de moins qu'en 2018, mais deux fois plus qu'en 2017 ;

- Des **partenariats toujours plus nombreux**, en particulier dans le cadre de l'exposition *Amazonie*, avec la programmation des *Amazonuits* en collaboration avec le ***Jardin des Plantes***, un parcours autour de la faune amazonienne au ***Muséum d'Histoire Naturelle*** et une sélection d'ouvrages et un atelier d'écriture avec le **réseau des médiathèques** ;

- De nouvelles opérations **à destination des enfants et des familles** : l'adhésion à la charte *Môm'Art* et la création d'un kit de visite pour les familles, les ateliers de « formation » pour les grands-parents, la création de *« l'offre anniversaire »*, le lancement de la carte *Nantado* au château, la création de la *« boîte à manga »,* à destination des adolescents, celle d'un livret jeu *« cap sur l'Amazonie »,* ainsi que la promotion de **médiations courtes**, sans réservation, lors des vacances scolaires et les week-ends ;

- Une proposition nouvelle de **parcours, en 17 étapes, sur l'histoire du château ;**

- Un nouveau **tableau animé** *(« La cale et la machine »*, de François Sablé) ;

- Le lancement d'une **maquette numérique en 3D**, modélisation de l'architecture du château, de sa création à aujourd'hui, qui sera une plus-value majeure pour les visiteurs et leur permettra d'appréhender les évolutions du château ;

- Des évolutions en faveur de l'activité événementielle : **un nouvel espace s'est ouvert à la privatisation**, la salle de l'Edit de Nantes, et les **travaux et aménagements du 2ème étage de la Tour du fer à cheval** ont également été finalisés en 2019, rendant ainsi l'espace exploitable pour des réunions.

B- Expositions et programmation culturelle

Trois grandes expositions temporaires ont été proposées durant l'année 2019 :

- *« Rock ! une histoire nantaise »,* neuf grandes sections chrono-thématiques dessinaient le parcours de l'exposition, des années 1960 à nos jours, dans une scénographie immersive toute en musique ; exceptionnelle par sa durée (début en 2018) et ses partenariats innovants, comme celui avec l'atelier du *Retz-emploi*. Sa scénographie a également été remarquée, avec la mise au point par les équipes d'un système d'écoute original grâce à un gobelet de festival. L'exposition a accueilli **64 905 visiteurs** en 2019 ;

- *« Cimarron »,* exposition photographique proposée du 2 février au 14 avril 2019 : dans un espace géographique s'étendant du sud des États-Unis au Brésil et comprenant quatorze pays, Charles Fréger dresse un inventaire des mascarades pratiquées principalement par les descendants d'esclaves africains, célébrant la mémoire de leurs pairs et leurs cultures singulières.

- *« Amazonie. Le chamane et la pensée de la forêt »*, du 15 juin 2019 au 19 janvier 2020 ; des parures, des armes, des instruments de musique et des objets usuels, la plupart du temps réalisés grâce à de simples éléments organiques, illustrent les arts les plus raffinés d'une quinzaine de populations, parmi lesquelles les Wayana, les Yanomami, les Kayapò et les Shuar. Expression de la symbiose avec le monde de la forêt et des esprits, ces témoins de la culture matérielle permettent d'aborder la pratique du chamanisme, commune à toutes les populations du bassin amazonien.

Par ailleurs, l'exposition « *Tromelin* » a quant à elle **fini son itinéraire national** en 2019, au prestigieux *Musée de l'Homme* à Paris, avec l'accueil de 49 707 visiteurs, portant à **226 311 le nombre cumulé de visites** lors de toutes les présentations de l'exposition depuis 2015.

D'autre part, une vingtaine de croquis et planches originales réalisés par Cédric Tchao, afin de découvrir **l'univers du manga** *« Anne de Bretagne, intriques au château »*, ont été présentés en salle 31 du musée à partir du 3 avril 2019.

Concernant la **programmation artistique et les spectacles**, citons principalement :

- Une programmation innovante **autour de l'exposition *Amazonie, le chamane et l'esprit de la forêt***, inscrite dans la dimension citoyenne de l'exposition : un temps fort, familial, a été imaginé autour des questions environnementales : *Amazonie et forêts d'ici* ; au côté des médiateurs du château, treize partenaires ont proposé au public des informations, des animations pour les sensibiliser aux enjeux de la forêt ; parallèlement, dans le cadre de *Géopolitiques*, organisé par le Lieu unique et l'IRIS, la participation du président de l'association *Aquaverde* a permis de sensibiliser un public adulte aux mêmes enjeux ; enfin, une conférence organisée avec l'Université permanente a rassemblé 300 personnes autour de Boris Wastiau, commissaire de l'exposition.

- Une programmation des ***Nocturnes*** avec un focus plus fort sur le monument, notamment avec *Château à la torche* et *Noël au château* ; dans les deux cas, des partenariats ont été noués avec des associations et l'Université de Nantes, et la fréquentation a bien progressé par rapport à 2018.

- La **5ème édition du calendrier de l'avent**, illustré par les amérindiens imaginaires et poétiques d'Amélie Patin. Pour la première fois s'est opéré un rattachement thématique avec l'exposition temporaire *Amazonie, le chamane et la pensée de la forêt*.

- la poursuite d'autres **rendez-vous annuels réguliers** du Château comme *Voix Bretonnes*, *la Nuit Bretonne*, la participation *Aux heures d'été*, *Eurofonik* ou la *Quinzaine Photographique Nantaise.*

C- Fréquentation

Les **données clés** de fréquentation figurent dans le tableau ci-dessous :

	2017	2018	**2019**
Par site/événement			
Nombre de visiteurs Cour et Remparts	1 471 741	1 553 094	**1 537 369**
Nombre de visiteurs Espaces muséographiques	230 982	332 740	**308 739**
dont Musée permanent	*154 615*	*153 266*	***157 023***
dont Expositions temporaires	*76 367*	*179 474*	***151 716***
Nombre de spectateurs programmation culturelle	34 404	44 890	**33 070***
Nombre de visiteurs Mémorial	231 808	214 269	**221 083**
dont scolaires en visites guidées	*8 835*	*7 880*	***6 683***
Nombre de visiteurs Cryptes	38 896	29 180	**36 229**
Par type de public			
Nombre de visiteurs **individuels** Espaces muséo	186 054	279 966	**255 700**
Nombre de visiteurs **groupes** Espaces muséo.	43 936	52 774	**53 039**
dont groupes scolaires	*35 463*	*35 999*	***40 432***

** avec la fréquentation de la quinzaine photographique nantaise (QPN) en plus, on décompterait 66 614 visites au total en 2019*

En plus, 4 080 personnes ont répondu présentes pour les ateliers et conférences de l'année.

Ainsi, si l'on ajoute les visiteurs des espaces muséographiques, ceux de la programmation culturelle et des ateliers et conférences, on dénombre un total de **345 889 visiteurs** (hors QPN, 379 433 avec), soit -9,5% par rapport à 2018, mais +28% par rapport à 2017.

Les visites **du Mémorial et des Cryptes** ont connu une bonne dynamique en 2019, avec respectivement +3% (malgré les fermetures liées aux mouvements sociaux) et +24% par rapport à l'année précédente.

Les Pass

Les porteurs de Pass Château 12 mois (accès illimité au Château + aux autres musées de la Ville pendant l'été, pour 10 €) et de Pass Intermusées (tous les Musées à l'année) **étaient 11 289 en 2019.** Le premier est en baisse de 13% par rapport à 2018, notamment en raison du succès croissant du second. Les porteurs sont les ambassadeurs de la programmation du musée et bénéficient d'une offre dédiée, avec des rencontres, invitations aux événements et inaugurations.

Nature du visitorat

La **répartition entre groupes et individuels** n'est pas la même entre musée et espaces d'exposition :

- Musée : 25 % en groupe et 75 % en individuel (27% et 73 % en 2018)
- Expositions temporaires : 9 % en groupe et 91 % en individuel (contre 7% et 93% en 2018).

En 2019, 4 343 visiteurs individuels ont fait le choix de la **visite guidée** (5 030 en 2018).

Concernant l'aide à la visite, on a dénombré en 2019 un total de **15 461** audioguides et visioguides distribués, en forte hausse par rapport à 2018, grâce à la mise en place d'un parcours audioguidé en 2 langues qui permettait la découverte de l'exposition *Amazonie*.

Le public scolaire représente une partie importante de la fréquentation et fait l'objet d'accès et d'offres spécifiques. Pour l'année scolaire 2018-2019, le musée a accueilli **40 432 élèves, soit +12%**.

D'autre part, le Château reste très attentif aux **publics éloignés et empêchés** : personnes en situation de handicap, personnes âgées, hospitalisées ou en situation de précarité bénéficient de conditions d'accès et de projets spécifiques. Ainsi, un partenariat avec trois EHPAD du groupe LNA Santé a permis de proposer aux résidents des ateliers et activités de médiation sur site, et hors les murs, et le jumelage avec le quartier des Dervallières s'est renforcé et diversifié avec la mise en place du programme *Connivences*.

Enfin, s'agissant des provenances, le Château a accueilli un **nombre encore croissant d'étrangers**, en particulier l'été. Sur l'année, leur proportion est passée de 10% à **13% en 2019**, pour les espaces muséographiques. Espagnols, italiens, britanniques, allemands et belges représentent toujours le « top 5 » et 56% des touristes internationaux, avec par ailleurs une progression notable des israéliens suite à l'ouverture de la ligne Nantes-Tel Aviv.

D- <u>Activités scientifiques</u>

En complément des activités de commissariat scientifique, le personnel du Château œuvre dans les domaines suivants, avec une organisation stable en 2019 :

- *Conservation* : acquisition d'œuvres et objets (dont le lancement de collectes), restauration et conservation préventive, mouvement des œuvres, récolement des collections ;
- *Documentation* : gestion du centre de documentation et de la bibliothèque, archives et diffusion ;
- *Informatisation des collections* et *photothèque*.

D'autre part, le musée du château a été **présent en Colombie en 2019** : au Musée de l'Or, le plus prestigieux du pays, il y a organisé une exposition sur la Traite des Noirs et de l'esclavage ***« A bord d'un navire négrier, La Marie-Séraphique »,*** afin de permettre le début d'une réflexion muséale sur le sujet. L'exposition a accueilli **58 820 visiteurs** en 5 mois et demi et a permis l'organisation de nombreuses manifestations (conférences, rencontres avec la population afro-descendante, ateliers).
Au terme de l'exposition, un second projet a été construit, proposant une exposition « de synthèse », qui sera montrée durant 5 ans dans plusieurs musées du pays. La première étape, à Cali, du 18 septembre 2019 au 18 janvier 2020, a accueilli **10 961 visiteurs.**

1.4. Les Machines de l'île et les Nefs

2ème convention de délégation de service public pour la construction du Carrousel des Mondes Marins et l'exploitation des Machines de l'Île avec Nantes Métropole, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, pour une durée de 15 ans.
Ouverture des Machines de l'Ile le 1er juillet 2007.
Ouverture du Carrousel des Mondes Marins le 15 juillet 2012.
Intégration de la gestion des Nefs au contrat à partir du 1er janvier 2016.

Les Machines de l'Île se sont implantées en 2007 sous les Nefs des anciens chantiers navals. Depuis le 15 juillet 2012, Le Carrousel des Mondes Marins en complète le contenu artistique, il est situé en bord de Loire à 400m des Nefs. Ces implantations s'inscrivent dans le vaste projet de réaménagement de l'île de Nantes et des bords de Loire. Les Machines se trouvent à proximité du centre historique de Nantes, elles sont ouvertes sur la ville et contribuent à accroître l'attractivité de la métropole, tant au plan national qu'international.

Les Machines de l'Ile en 2019 : une année exceptionnelle

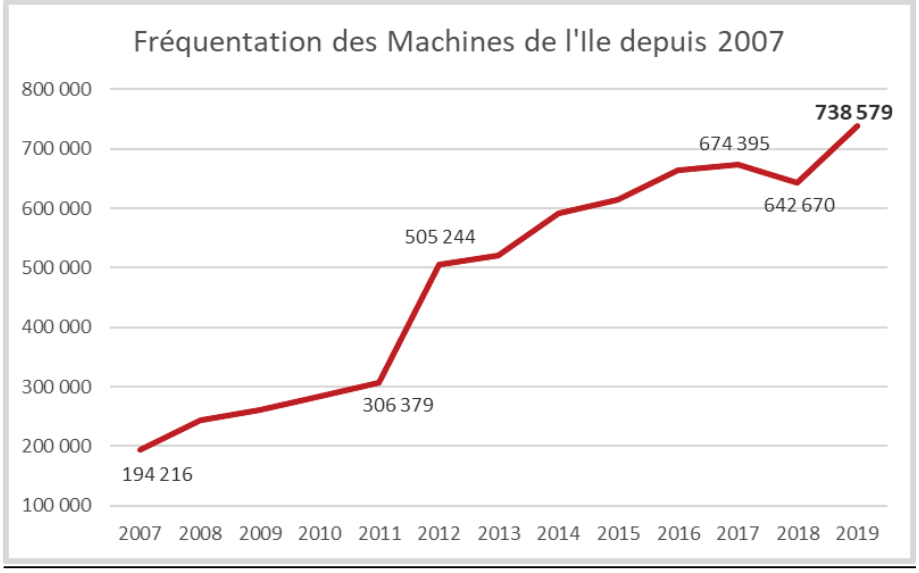

La fréquentation totale des Machines de l'île en 2019 s'est élevée à **738 579 visiteurs, soit +15% par rapport à 2018.** A sa réouverture en février 2019, la Galerie a accueilli un nouvel élément, très contributif de ce succès : *le Paresseux*. Un meilleur fonctionnement de l'Eléphant, un visitorat local au rendez-vous, porté par une communication et des services adaptés, une envie du public après une longue période de mouvements sociaux, ainsi que la tendance sur le tourisme à Nantes Métropole, ont aussi contribué à ce résultat.

Provenance des visiteurs

L'augmentation de la fréquentation des étrangers est particulièrement élevée :

ZOOM ACTIVITE 2019

Nouveautés :
L'enrichissement de la Galerie avec ***le Paresseux***, le *Colibri Porte-épée* et des compléments à la maquette de l'Arbre aux hérons.

De nouveaux **services au public** : le développement de la billetterie en ligne et la mise en place d'une application de visite en langues étrangères.

Exposition photo *« La Marche des Géants »*, de S. Duffillot, inaugurée le 9 février 2019

Chiffres de fréquentation :
Eléphant : 97 754
Galerie : 362 042
Carrousel : 275 468
Nantes Maker Campus : 3 315
Total : 738 579
Soit +15%

Provenance :
30,1 % Pays de la Loire
50,8 % Autres Régions
19,1% Pays étrangers

Le Printemps des Nefs
Du 4 au 31 mai 2019
Highlight : le bal *Mobil Dancing*

L'Eté indien aux Nefs
Du 4 au 31 octobre 2019
Highlight : *Catherine Ringer chante les Rita Mitsouko*

Noël aux Nefs
Du 21 décembre au 5 janvier, avec ***Elephant Parade*** ©

+41% sur l'année, soit 141 000 visites au total. Ils représentent désormais **19% du visitorat global**.
Les habitants de Loire-Atlantique sont aussi revenus plus nombreux qu'en 2018 : ils représentent plus de 152 000 entrées, soit +12,5% par rapport à 2018. Concernant les français hors Département, leur nombre s'est porté à près de 445 000, soit une augmentation de +9,3%.

Fréquentation des groupes

La part des visiteurs individuels progresse encore légèrement et se situe à 85%. Toutefois, plus de 90 000 personnes sont venues aux Machines en groupe, dont 64,5% sont des scolaires, mais avec une forte progression (+65,6%) sur les ventes de contremarques aux comités d'entreprise, notamment grâce à un suivi commercial renforcé des grands comptes, ainsi qu'au succès du *Paresseux*.
La plus forte progression concerne **l'activité affaires**, avec des produits issus des événementiels et de la billetterie en hausse de 28%, correspondant à 71 soirées et 17 journées d'étude (à *la Déferlante*). Les locations d'espaces sont particulièrement nombreuses pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre.

Visitorat par équipement

Le Grand Eléphant a accueilli 97 754 visiteurs, soit 12 283 de plus qu'en 2018, grâce à un fonctionnement technique stabilisé et un plus grand nombre de créneaux réservables en ligne.

La Galerie des Machines a été fréquentée à son maximum, avec un total de 362 042 billets vendus, soit une hausse de 19,4% par rapport à 2018 et 42% du visitorat total des Machines de l'Ile.

Le Carrousel des Mondes Marins a compté 275 468 visites, avec toujours 90% en mode forain, soit 10% en mode découverte (sans embarquement des visiteurs).

Les Nefs Dubigeon dont le pôle 3

D'une surface d'environ un hectare, le site est considéré comme un ERP unique rassemblant le public et le personnel des *Machines*, de l'Atelier de *La Machine*, mais aussi de *la Fabrique* (bâtiment A seulement) et des rues intérieures des Nefs, dont le Pôle 3. L'accès du public est libre 24h/24 et 365 jours par an.
Les Nefs accueillent un **grand nombre de manifestations** de grande ampleur tout au long de l'année, organisées par différents acteurs institutionnels et associatifs :

Les Machines de l'île s'imposent comme un lieu culturel de spectacle vivant

La réussite et l'image positive des Machines de l'Ile reposent sur un ensemble :

- la qualité artistique de l'offre,
- la part du spectacle dans les médiations,
- le renouvellement de l'offre (le contenu de la Galerie et du Carrousel),
- la programmation culturelle : **Printemps des Nefs, Eté Indien, Noël aux Nefs**, avec un accès le plus souvent gratuit et des programmations ouvertes à tous les types de publics,

Les Machines de l'île sont un acteur de la vie culturelle nantaise : chaque année, des groupes nantais sont programmés sur la scène des Nefs, leur permettant la rencontre d'un public nombreux.

Les autres événements de l'année

Nantes Maker Campus : sa 4ème édition a eu lieu du 5 au 7 juillet, avec une reprise à la hausse de la fréquentation (3 315 entrées payantes). Le lien est fait entre des artistes constructeurs d'univers et les makers (constructeurs, inventeurs, jeunes startups…), innovant dans tous les domaines.

Dans le cadre de *Noël aux Nefs*, les Machines se sont associées à ***Elephant Parade*** ©, magistrale exposition de statues d'éléphanteaux, uniques et décorées par des artistes, dont 3 ont été réalisées sur place. L'événement vise à sensibiliser à la **cause de la sauvegarde des éléphants**, 20% de ses bénéfices sont reversés à différents centres et projets, dont l'association *Des Eléphants & Des Hommes,* que les Machines de l'île soutiennent depuis 2018.

2. ORGANISATION ET MOYENS

2.1. Ressources de la DSP Tourisme

Le contrat de délégation de service public pour la mise en œuvre de la politique touristique, signé entre Nantes Métropole et la SPL, concerne **toutes les activités faisant l'objet des parties 1.1 et 1.2** du présent rapport.

Ressources humaines

Le périmètre décrit ici correspond, en termes de personnel, au **site dit de « Crucy »**. Celui-ci accueille d'abord deux directions « pilotes » : la direction du **développement touristique** (dont le personnel de l'accueil de l'office de tourisme rue des Etats) et la **direction projets et partenariats** (art et culinaire). D'autre part, y sont également situés des **services mutualisés** de la SPL entre les 3 DSP : transversaux (technique et communication) et supports (DG, DAF, DRH). Ces derniers sont toutefois « financés » par les 3 DSP, le détail de leur périmètre et de leur activité 2019 figure en partie 2.4.

Toutes ces équipes comptent 140 salariés pour **118,22 ETP en moyenne sur 2019** (soit une baisse de 7 ETP, représentant -5,6%) qui s'explique par s'explique par un décalage dans le temps entre les départs de certains salariés en CDI et les arrivées des salariés les remplaçant (pérennisation de certains contrats saisonniers), ainsi qu'une baisse du nombre de recrutements saisonniers liés à l'événement estival (-3,5 %) et du recours aux CDD pour surcroît d'activité (-48 %).

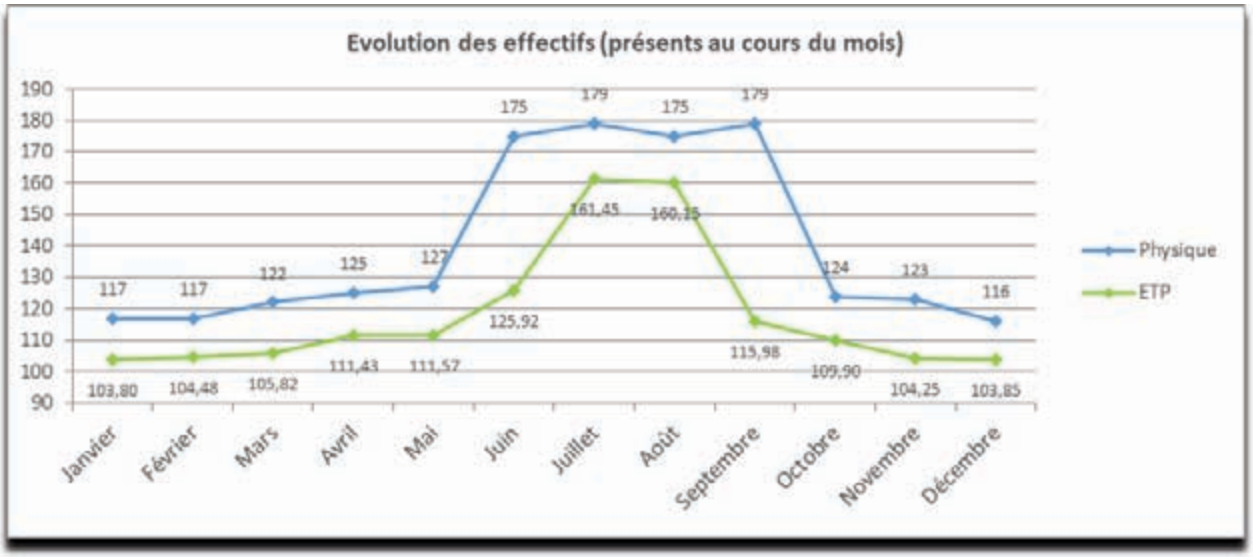

L'adéquation des effectifs aux besoins a d'autre part permis la création d'**1 poste en CDI** au cours de l'année, celui *d'assistant gestion et développement RH* (pérennisation de cette fonction pour répondre aux besoins en suivi de la formation professionnelle, des habilitations sécurité, des tableaux de bord RH, la mise à jour de l'intranet RH, l'appui sur les projets RH handicap, etc.)

Compte de résultat de la délégation

>>> Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Les activités encadrées par la DSP Tourisme de Nantes Métropole donnent lieu à **une contribution financière globale et forfaitaire de la Collectivité**, au titre des sujétions de service public définies au contrat.

Elles regroupent, depuis 2015, toutes les activités de la SPL à l'exception de l'exploitation du Château, du Mémorial, des Machines et des Nefs, soit :

- les activités d'office de tourisme, *Nantes Tourisme* ;
- l'événement estival *Le Voyage à Nantes* (hors œuvres pérennes) ;
- l'ensemble d'œuvres pérennes constitué de la collection *Estuaire*, des œuvres de l'évènement estival pérennisées et des œuvres installées également tout au long de l'année dans le cadre de partenariats, notamment avec le dispositif *Art et Territoire* ;
- les activités Ile de Nantes Ouest, sur le parc des Chantiers et quai des Antilles, en particulier la *HAB Galerie*, la *Cantine du Voyage* et leurs librairies ;
- la programmation culinaire ;
- les branches touristiques
    - dans le Vignoble,
    - sur la Loire-amont,
    - *Traversée moderne d'un vieux pays*.

Ainsi, pour toutes ces activités, le budget total de la DSP Politique Touristique s'élève à **11,4 M€ HT** en 2019 (comme en 2018), dont 70% de financements public (69 % en 2018), et le compte de résultat de la DSP dégage un excédent de 46,5 K€ (+189 K€ en 2018).

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2019 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DGDEAI de Nantes Métropole.

2.2. Ressources de la DSP Château

Ressources humaines

L'effectif directement rattaché au Château (Mémorial et Cryptes inclus) est stable et s'établit à **71,75 salariés, représentant 66,62 ETP (équivalent temps plein) en moyenne en 2019**, soit 23 % du nombre moyen des ETP de la SPL.

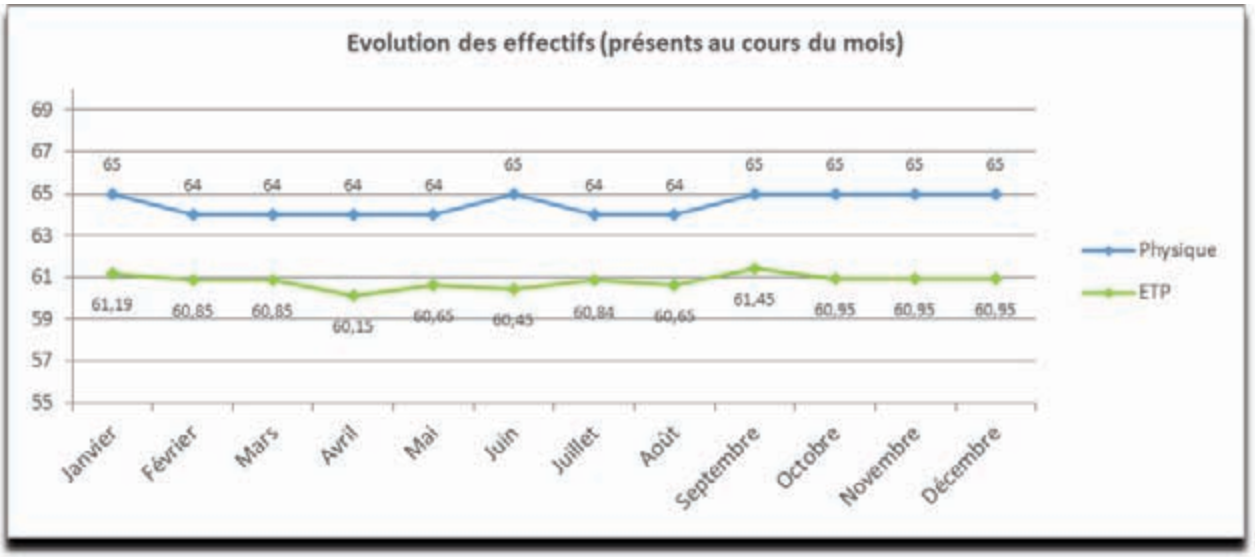

Au 31 décembre 2019, deux types de statut cohabitent toujours : du personnel **mis à disposition par Nantes Métropole,** dans le cadre d'une convention spécifique, adossée à la délégation de service public (18 personnes), et d'autres personnels, directement salariés par la SPL (47 personnes).

La majorité du personnel affecté au Château bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée.

Toutefois, compte tenu de la saisonnalité de l'activité ou d'événements temporaires (expositions), des contrats de type CDD de surcroît ou saisonniers sont mis en place, la SPL limitant au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.

Entre 2018 et 2019, le recours aux contrats saisonniers a augmenté de 1,75 ETP en moyenne annuelle. Cette hausse est compensée par une diminution du nombre des embauches en CDD liées à un surcroît d'activité (- 1,31 ETP entre 2018 et 2019).

Compte de résultat de la délégation

>>> Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (format dit «de gestion», avec des produits et charges compensés), et non de la comptabilité générale.

Avec un budget total de **9,22 M€ HT** (Château et Mémorial), contre 9,35 M€ en 2018, dont 84% de financements publics (82% en 2018 et 87% en 2017), le compte de résultat de l'activité se trouve **en excédent de 17 K€** en 2019, après deux années de déficit.

La masse salariale totale sur ce contrat s'élève à 4,81 M€ en 2019, dont 3,3 M€ de masse salariale directe (du site, baisse de charges correspondant au CICE comprise) et 1,51 M€ de masse salariale indirecte (de nouveau en baisse), correspondant aux services transversaux et supports de la SPL.

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2019 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DPARC de Nantes Métropole.

2.3. Ressources de la DSP Machines

Ressources Humaines

L'effectif moyen directement rattaché aux Machines a augmenté de 3,75 ETP (équivalent temps plein) par rapport à 2018. Il est de 143,67 salariés représentant **110,01 ETP en moyenne en 2019**, soit 37 % des ETP de la SPL (en 2018, 136,75 salariés représentant 106,26 ETP). La saison estivale a engendré une augmentation de 27 % de l'effectif physique, entre les mois de janvier et de juillet.

L'augmentation des effectifs **en CDI** (recrutements de 8 salariés) s'explique par la hausse de l'activité :

- *Au sein du Service relations avec le public et exploitation* :
  - Un poste de chargé de coordination médiateurs-machinistes (1 ETP)
  - Un poste d'assistant planification et administration RH (0,7 ETP)
  - Un poste d'assistant administratif (1 ETP)
  - Trois postes de placier (0,4 ETP chacun)
- *Au sein du service technique* :
  - Un poste de pilote (0,5 ETP)
- *Au sein du service administratif, juridique et financier :*
  - Un poste d'assistant administratif (0,5 ETP)

De plus, les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des **augmentations de temps de travail** des salariés en poste (+1,75 ETP).

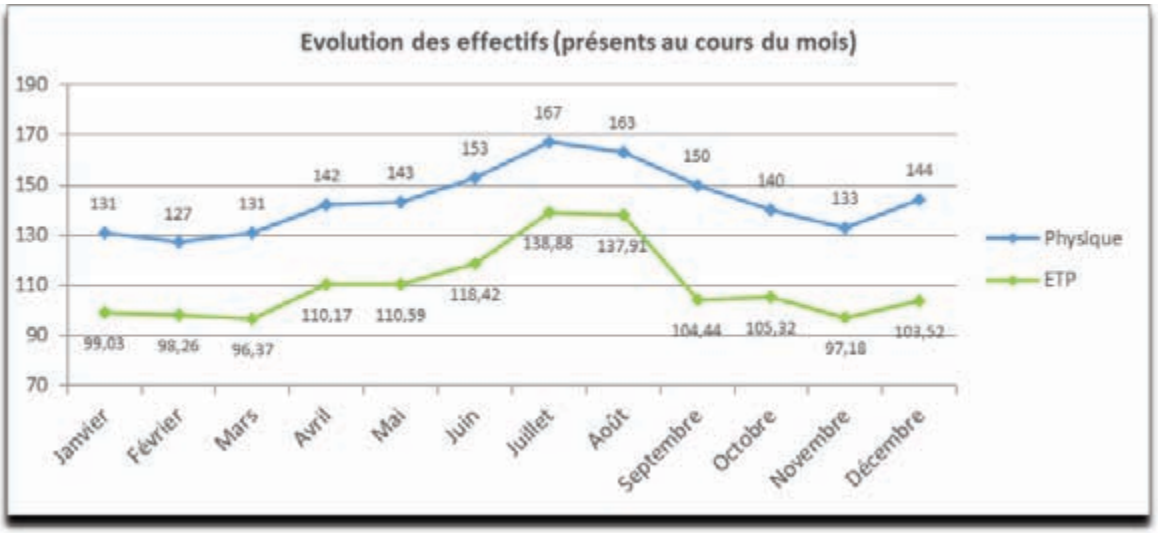

En janvier 2019, un pôle **Evènementiel et Programmation culturelle** a été créé au sein du service technique afin de répondre à l'augmentation du nombre d'évènementiels « affaires » organisés sur le site des Machines. Ce pôle est composé d'un responsable et d'un régisseur événementiel.

La majorité du personnel affecté aux Machines bénéficie d'un contrat de travail à durée indéterminée. Toutefois, compte tenu de la **forte saisonnalité** de l'activité durant les vacances scolaires et surtout pendant l'été, un **nombre important de contrats de type CDD de surcroît ou saisonniers est mis en place**,

sachant en outre que la SPL a fait le choix, comme chaque année, de limiter au maximum le recours à l'intérim ainsi qu'aux heures supplémentaires.
Pour la 5e année consécutive, le recours aux contrats saisonniers entre juin et août a augmenté : **105,67 ETP sur 3 mois** contre 89,08 ETP en 2018.

Compte d'exploitation de la délégation
>>> Les données financières présentées ici sont issues de la comptabilité analytique (au format dit «de gestion», avec des produits et charges compensées), et non de la comptabilité générale.

Avec un budget total en hausse importante, de **9,2 M€ HT** (8,1 M€ en 2018), dont 12% de subvention de fonctionnement (soit une baisse par rapport à 2018), les Machines de l'Ile ***hors Nefs*** affichent un **excédent de 46 K€** en 2019, après deux années de déficit, mais à nouveau sans dotation au compte conventionnel (pour renouvellement de l'offre).

Les Nefs présentent un budget en léger déficit avec une quote-part, stable, de 550 K€ HT affectée sur l'année 2019.

Le détail de ces comptes de résultats figure en annexe (colonnes Machines et Nefs).

>>> Pour plus d'informations sur l'activité et les comptes de la délégation, le rapport annuel 2019 du délégataire de service public est consultable auprès du secrétariat de direction du Voyage à Nantes et/ou auprès de la DGDEAI de Nantes Métropole.

2.4. Informations sur les activités des services mutualisés

Afin de mener à bien l'ensemble des activités de la SPL et objets de 3 DSP de Nantes Métropole, des services **œuvrent de manière mutualisée** au sein du Voyage à Nantes.

Ils sont situés sur le site de la rue Crucy, aux côtés de la direction du développement touristique (directement concernée par l'activité en partie 1.1 du présent rapport) et de la direction projets (déployant les activités décrites en partie 1.2 du présent rapport).

Certains, qualifiés de **services transversaux**, contribuent à la mise en œuvre opérationnelle de tout ou partie des activités confiées à la SPL : la direction production et patrimoine (technique) et la direction de la communication. Les autres, qualifiés de services **supports**, recouvrent les services dits fonctionnels : direction générale, secrétariat général (dont service juridique), direction administrative et financière (dont service informatique) et direction des ressources humaines.

Secrétariat Général

Confié à Morgan Airiau, sa mission générale est de piloter la vie institutionnelle de l'entreprise, la gestion des contrats de DSP et la relation aux Collectivités, ainsi que de coordonner l'organisation, la gestion et le budget de l'entreprise, au service des projets portés par la Direction Générale. Sont également sous la responsabilité directe du Secrétariat général le service juridique et le service moyens généraux.

- **Service Juridique :**

Sous la responsabilité de Nolwenn Gaschignard, il a travaillé en 2019 sur le pilotage des montages juridiques liés à la production des projets, la rédaction des contrats de cessions de droits, marchés et contrats liés à la réalisation des œuvres, les installations et expositions, contrats de partenariats/coproductions, conditions générales de vente, etc.

Le service juridique a continué à assister les services opérationnels pour la mise en œuvre des procédures de mise en concurrence et à piloter toutes les procédures qui nécessitent une publication dans un journal d'annonces légales (hors celles gérées en autonomie par la direction production et patrimoine).

De manière générale, il gère aussi les assurances et contentieux, assure les dépôts et suivis des 21 marques de la SPL (elles étaient 4 à sa création en 2011) et effectue toutes recherches ou conseils juridiques pour la SPL dans son ensemble.

Plus spécifiquement, en 2019, le service a pris en main la **plateforme de dématérialisation** pour la passation de ses marchés et formé l'ensemble des acheteurs pour la SPL, autonomes pour leurs achats ne nécessitant pas de publication. De plus, l'organisation de certains accords-cadres ont été revus et

retravaillés. Dans leur organisation antérieure, la dématérialisation était trop lourde à gérer pour les acheteurs et pour les opérateurs économiques titulaires.

Le travail de mise en conformité au **règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD)**, initié en 2018, a été poursuivi en 2019.
Enfin, un important travail a été fourni pour mettre à jour l'ensemble des **conditions générales de vente de la SPL liées à la vente de prestations touristiques**. Il était en effet nécessaire et urgent de prendre en compte les modifications apportées par la Directive européenne 2015/2302 relative aux voyages à forfait et sa transposition dans le droit français (ordonnance et décret en date des 20 et 29 décembre 2017). La notion de voyages à forfait a ainsi été redéfinie et modernisée. Les prestations de voyages liées ont été créées et les obligations d'informations préalables ont été renforcées.

Sur le plan des ressources humaines, le service juridique a procédé au remplacement de deux juristes qui ont quitté l'entreprise en 2019.

Plan de charge du service juridique sur l'année 2019 :

	Activités Transversales	Nantes Tourisme	VAN pérenne (hors événement)	Evénement	Vignoble et Loire amont	Art et Territoire	Estuaire	HAB Galerie (y compris expo VAN)	Château / Mémorial	Machines	TOTAL 2019	TOTAL 2018	TOTAL 2017
Contrats, Marchés et avenants	24	192	80	63	14	2	12	10	17	10	424	431	414
Procédures Commande publique	5	4	2	1	1		1			1	15	21	17
Assurances (déclarations, sinistres et expertises)	4	13	11	56	2				43	38	167	135	70
Contentieux et pré-contentieux		2					3		4		9	6	5
Autres documents (CGV, Dépôts INPI, constats, délégations de signature, etc.)	32	4	1	14					10		61	36	43

(NB_les activités culinaires ainsi que le parc des chantiers figurent dans Nantes.Tourisme)

Direction Production et Patrimoine

La « D2P », sous la responsabilité de François Le Jort, assure de manière centralisée la gestion patrimoniale et la maîtrise d'ouvrage d'opérations au Château (dont la conduite du plan pluriannuel d'investissement confié à la SPL et la participation aux expositions et événements), aux Machines, et sur les sites liés à la DSP Tourisme (locaux de Crucy, d'accueil touristique), ou encore les projets le long de la Sèvre, dans le cadre de mandats, ainsi que la coordination du Parc des Chantiers.

Elle accompagne également les équipes de la métropole intervenant sur les sites gérés par la SPL, ainsi que les équipes techniques des sites, en contribuant à la définition des besoins de maintenance, sécurité et entretien, en mettant en place les contrats associés et en apportant son soutien pour leur suivi.

A noter sur 2019 :

- ***Château*** : Renouvellement des deux marchés de mise en lumière et du marché de contrôle réglementaire. Expertise et alerte de la métropole sur la reprise nécessaire de la cour après constats des conséquences importantes sur les nuisances subies par le produit de sol, inadapté aux usages. Accompagnement des services de la métropole dans les phases de programmation de la rénovation de la Tour du fer à cheval. Initialisation d'un projet d'amélioration de la qualité de la proposition de restauration. Au Mémorial, poursuite de l'accompagnement de la ville pour le remplacement des équipements lumière. Accompagnement dans le renouvellement d'équipements audiovisuels du musée et dans la production des événements dont l'exposition Amazonie.
- ***Machines*** : Renouvellement du marché de sécurité des Nefs, préparation du renouvellement du marché de nettoyage. Mise en place d'un système de brumisation dans la galerie. Préparation de refonte de l'accueil-billetterie de la galerie, dans un souci d'amélioration du confort thermique.
- ***Crucy*** : Renouvellement du marché de nettoyage du site, diagnostic et études de programmation de l'isolation thermique et reprise de la couverture du bâtiment.
- ***Parc des chantiers, Loire-amont et Vignoble*** *:* pilotage ou accompagnement des projets du *Porte-vue,* Belvédère à Château Thébaud, des œuvres de Cornélia Konrads dans le parc de la Garenne Lemot *« La Folie des Folies »*, de la reprise des aménagements en bord de Loire.
- ***Evénement 2019 :*** la D2P a pris en charge la réouverture du projet *« Paysage glissé »* aux côtés du château, les enseignes et la reprise de l'aménagement de l'*Inquiétable* devant Nantes tourisme.
- ***RDV en France :*** production de la soirée inaugurale au château et de la soirée de gala aux machines, pour ce salon professionnel international prévu initialement en mars 2020.

Direction de la Communication

Cette direction, sous la responsabilité de Stéphanie Olivier, définit la stratégie de communication pour la destination, élabore et met en œuvre les **plans de communication pour tous les sites et activités** confiées à la SPL Le Voyage à Nantes. Elle prend en charge les relations presse régionales et la stratégie presse nationale, en lien avec une agence spécialisée, ainsi que les éditions (tous supports), le web, le merchandising et la création de tous outils nécessaires et spécifiques à l'action des autres services (en particulier promotion nationale et internationale, directions projets et sites du château et des Machines).

Au vu de l'analyse de la fréquentation 2018, les axes stratégiques développés en 2019 devaient répondre à trois enjeux :

- Continuer le travail sur nos bassins émetteurs (grandes villes en national et en Europe),
- Remobiliser le local (44 et département limitrophes),
- Faire événement.

Si l'été reste le temps fort de la communication, l'objectif a été de **nous recentrer sur la collection publique permanente :** quasiment dix ans après la création du Voyage à Nantes, c'est près d'une soixantaine d'œuvres qui sont visibles toute l'année, et jusqu'au double au printemps et à l'été, avec la réouverture de la Cantine ou de *Paysage glissé*, l'installation du mobilier urbain, les Enseignes, les nouvelles œuvres de l'événement de l'année, etc. Cette offre unique est accessible librement tout au long de l'année, 7j/7j, répondant à notre souhait initial de faire de la ville « le jardin de tous ».

En termes de communication, cela s'est traduit en 2019 par :

- La **fusion du guide touristique** avec une présentation plus prépondérante **de la collection publique** faisant la singularité de l'offre : ***Le Voyage permanent***. Ce guide s'adresse tout autant aux métropolitains qu'aux visiteurs extérieurs.
- La **diffusion des supports de communication et achats d'espace à chaque période de pré-vacances scolaires**, et non plus seulement l'été, afin de rendre visible l'offre toute l'année, sur les départements de Loire-Atlantique, Morbihan, Ille-et-Vilaine et Vendée.
- La valorisation non pas d'une seule programmation mais de plusieurs, grâce à **des messages incluant parfois les structures non gérées par la SPL,** comme le Musée d'Arts.
- Des actions nombreuses **sur les réseaux sociaux**, afin de multiplier les occasions de donner l'envie de se balader au plus proche de chez soi ; si les retours sur les œuvres sont très bons, il fallait contrebalancer l'impression de *« on connaît déjà »,* qui peut parfois surgir. Le travail a donc été de **rappeler à la mémoire chacune des étapes du parcours par des posts très visuels**, par la valorisation de points de vues extérieurs, en ne postant plus seulement au nom du Voyage à Nantes, mais en « partageant » le plus possible. S'appuyer sur l'offre (nouveaux lieux voire nouveau quartier avec le *Belvédère* de Kawamata) a aussi été une opportunité de remobiliser un public local.
- Marquer un **effort de communication sur la promotion culinaire**, afin de faire exister Nantes en tant que destination gourmande.

L'année 2019 n'a donc pas vu la création d'autres nouveaux supports pour répondre à ces besoins et les dispositifs en place ont été renouvelés : affichage régional et national, dépliant visites guidées, programme de l'événement etc.

Direction Administrative et Financière

Cette direction, sous la responsabilité de Catherine Menant, assure la gestion financière et administrative de la SPL, réalise la comptabilité générale et analytique de l'entreprise, pilote l'élaboration des budgets, en contrôle la mise en œuvre et réalise le contrôle de gestion de l'ensemble de l'entreprise. Elle prend en charge les aspects fiscaux, contrôle les procédures d'achats et gère la trésorerie. Enfin, elle développe, organise et gère les systèmes d'information, les équipements et matériels informatiques et téléphoniques.

En 2019, **12 114 factures fournisseurs** ont été traitées par le service comptable, volume comparable à 2018. D'autre part, **5 583 factures clients** (hors clients individuels) ont été émises, soit une nette diminution par rapport à 2018 (environ 30 000 factures émises), grâce au changement de gestion des réservations en ligne (facturation automatisée en 2019).

- **<u>Service Informatique :</u>**

Le service veille à la bonne intégration des transformations de l'activité avec les solutions des technologies de communication présentes, tout en s'assurant de leur évolutivité. Il s'efforce d'apporter des réponses d'ordre technique, mais aussi méthodologique.

Les activités du service portent sur les infrastructures systèmes et réseau, les postes de travail et logiciels associés, les applications métiers, la téléphonie, la monétique et la sécurité de tous ces domaines.

L'activité support aux utilisateurs a représenté une charge équivalente à 2018 :

Ci-après les principales actions 2019 :

- *projet Kairos* : la solution *Secutix* est en pleine exploitation, les services utilisateurs montent en charge sur l'utilisation de cet outil et le service a poursuivi son accompagnement ;
- *décisionnel* : refonte technique de la solution dédiée à la génération des rapports ;
- *RGPD* : continuité de la veille active ;
- *hébergement des sites internet* : gestion du changement de prestataire ;
- *gestion des contacts* : animation d'un groupe interservices afin d'améliorer les usages ;
- *infrastructures et postes de travail* :
    - poursuite du renouvellement des postes de travail à environ **37% du parc** ;
    - mise à jour de de la solution de messagerie, avec une augmentation significative de l'espace disponible pour les boîtes aux lettres ;
    - préparation du remplacement du serveur de stockage et des procédures de sauvegarde.

<u>Direction des Ressources humaines</u>

Cette direction, sous la responsabilité de Colette Pialat, a réalisé les principales nouvelles missions suivantes en 2019 :

- *gestion des emplois et des compétences* : animation de la démarche handicap interne (2e année de la convention Agefiph), animation et développement de l'intranet RH ;
- *formation professionnelle* : suivi du plan de développement des compétences, accompagnement et mise en place des premières actions dans le cadre du CPF de transition professionnelle en lien avec le FONGECIF, renseignements sur le Conseil en Evolution Professionnel et le Compte Personnel de Formation (monétisé depuis 2019), élaboration du programme et organisation d'ateliers internes ;
- *Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail* : mise à jour du livret d'accueil sécurité, du Document Unique et de l'évaluation du risque chimique, mise en place d'un registre de suivi des incivilités du

public, travail sur les risques psychosociaux, mise en place d'un dispositif de protection du travailleur isolé, sensibilisation médicale pour les médiateurs·rices de l'événement estival, nomination de référents harcèlement sexuel, sensibilisation « Diversité, inclusion et non-discrimination » ;

- *relations avec les partenaires sociaux* : commissions paritaires relatives au temps de travail, au suivi de l'accord NAO 2018 sur l'organisation du temps de travail du Café de la branche, aux « missions et à l'organisation du temps de travail » de la Librairie-Boutique des Machines, négociation et signature d'un accord d'entreprise « NAO 2018 » ;
- *recrutement :* uniformisation du modèle d'offre d'emploi, mise en conformité avec le nouveau RGPD concernant les modalités de traitement des candidatures ;
- *suivi administratif des salariés* : mise en place du bulletin de salaire dématérialisé et du prélèvement à la source, dématérialisation des Titres Restaurant, mise en conformité des contrats de travail et de la fiche d'information sur le traitement des données personnelles, mise en place de l'indemnité kilométrique vélo, renouvellement du marché public Mutuelle et Prévoyance ;
- *accompagnement des responsables de service dans leur fonction managériale* : organisation d'une formation dédiée, développement de l'intranet RH, animation de plusieurs réunions en lien avec certains responsables de service et les IRP (aménagement du temps de travail), préparation d'un guide RH à destination des responsables de service.

Quelques indicateurs d'activité de la direction des ressources humaines en 2019 :

Bulletins de salaire et contrats/avenants	**2019**	**2018**	**2017**	**2016**	**2015**	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**	**Evolution 2011/2019**
Bulletins de salaire	4539	4541	4347	4232	4079	4046	4145	3879	2940	54%
CDI (embauches)	51	42	45	27	19	23	35	60	44	16%
CDD, CS, CT Alternance	246	276	274	258	228	202	318	620	131	88%
Avenants	95	86	104	72	58	65	67	102	68	40%
Total contrats/avenants	**392**	**404**	**423**	**357**	**305**	**290**	**420**	**782**	**243**	**61%**

3. VIE INSTITUTIONNELLE, JURIDIQUE ET SOCIALE

3.1. Rapport sur le Gouvernement d'entreprise

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que le décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, ont instauré un rapport sur le gouvernement d'entreprise. Celui-ci doit être présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale. Il peut s'agir d'une section spécifique du rapport de gestion, voici donc ci-dessous les informations concernées.

Liste des mandats ou fonctions exercées pour l'exercice 2019 par chacun des mandataires sociaux

Egalement en conformité aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce, figure au présent rapport de gestion la liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la SPL *Le Voyage à Nantes* pour l'exercice 2019.

Il s'agit des informations dont la SPL a pu avoir connaissance à la date d'établissement du présent rapport.

Jean BLAISE
- SPL Le Voyage à Nantes, Directeur Général

Fabrice ROUSSEL – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Président
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur et Représentant de Nantes Métropole à l'Assemblée générale

Rachel BOCHER – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Présidente et Représentante de la Ville de Nantes à l'Assemblée générale
- SAEM Folle Journée, Administratrice

Jean-Claude LEMASSON – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- Nantes Métropole Aménagement, Administrateur
- SARL AREA GROUPE, Cogérant
- SARL AREA CONSULTANTS, Gérant
- SARL AREA IMMOBILIER, Gérant
- SAEM SEMMINN, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Pierre-Emmanuel MARAIS – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Benjamin MAUDUIT – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Aymeric SEASSAU – Nantes Métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Pierre-Yves LE BRUN – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Administrateur

Michèle LE STER – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice

Anne-Sophie GUERRA – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice

Sandra IMPERIALE – Nantes métropole
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice

David MARTINEAU – Ville de Nantes
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAEM Folle Journée, Président
- L.N.H., Administrateur
- Grand T, Administrateur
- Loire Atlantique Numérique, Administrateur

Olivier CHATEAU – Ville de Nantes
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Françoise HAMEON – Département de la Loire Atlantique *(administratrice jusqu'au CA du 5 juin 2019)*
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice et Représentante à l'Assemblée Générale
- SPL Loire-Atlantique Développement, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice
- SAEM Loire-Atlantique Pêche et Plaisance, Administratrice
- SPL Pornichet, La Destination, Administratrice
- EXPONANTES, Administratrice
- SPL Destination Bretagne Plein Sud, Administratrice
- SPL Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, Administratrice

Bernard LEBEAU – Département de la Loire Atlantique *(administrateur à partir du CA du 19 novembre 2019)*
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administrateur
- SPL Loire-Atlantique Développement, Administrateur
- SPL La Roche Enfance Jeunesse, Plessé, Administrateur
- SAEM SYDELA, Production d'énergie, Administrateur
- SAEM Ports de Loire-Atlantique, Administrateur

Laurence GARNIER – Région des Pays de la Loire
- SPL Le Voyage à Nantes, Administratrice et Représentante à l'Assemblée Générale
- SAEM Folle Journée, Administratrice
- SPL La Cité – Nantes Events Center, Administratrice
- SPR Abbaye de Fontevraud – SOPRAF, Présidente
- SPL SAMOA, Administratrice

Jean-Jacques LUMEAU – Ville de Saint-Nazaire
- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale
- SPL Saint Nazaire Agglomération Tourisme, Délégué au Conseil d'administration

Christian BIGUET - **Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires jusqu'en juin 2019**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Yannick MOREZ - **Président de l'Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires à compter de juillet 2019**

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur et Représentant à l'Assemblée Générale

Pierre-Yves CHANTREAU - Professionnel du tourisme

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- SAS CHANTREAU Voyage – Directeur Général et Président

François-Xavier de BOÜARD – CCI Nantes Saint-Nazaire *(administrateur jusqu'au CA du 30 janvier 2019)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur

Gilles d'HERMIES – CCI Nantes Saint-Nazaire, administrateur *(administrateur à partir du CA du 5 juin 2019)*

- SPL Le Voyage à Nantes, Administrateur
- GENICADO Ouest, gérant associé
- Financière GDH, Gérant
- LEMER INVESTISSEMENTS, Président du Directoire
- DEJOIE INVESTISSEMENTS, Président du Directoire
- Atlantique Art Sérigraphie, Gérant
- EXPO Nantes, Administrateur

D'autre part, la direction générale de la société est assumée par une autre personne physique que le président du conseil d'administration, qui est nommée par celui-ci et porte le titre de directeur général.

3.2. La vie institutionnelle

Le fonctionnement du conseil d'administration en 2019

Le Conseil d'administration s'est réuni **trois fois** en 2019.

Le 30 janvier 2019, selon l'ordre du jour suivant :

- Point d'avancement de ***Traversée Moderne d'un vieux pays****,* avec l'intervention d'Anne Gallo, Vice-présidente au Tourisme de la Région Bretagne, et échanges sur la **stratégie à l'international**
- Informations sur les branches *Vignoble* et *Loire-amont*
- Présentation de l'atterrissage financier 2018
- Présentation du **budget 2019**
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le 5 juin 2019, selon l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la désignation du nouveau représentant de la CCI Nantes Saint-Nazaire
- Présentation du **rapport de gestion 2018** de la SPL Le Voyage à Nantes (et rapport sur le gouvernement d'entreprise) et des **comptes sociaux 2018**
- Arrêté des comptes et établissement du rapport de gestion de l'exercice 2018
- Projet de résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2019
- Présentation du ***Voyage à Nantes 2019*** et du ***Voyage Permanent***
- Suivi des **recommandations de la CRC,** suite à son contrôle de 2016-2017
- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le 19 novembre 2019, selon l'ordre du jour suivant :

- Information sur le nouveau représentant du Département de Loire-Atlantique
- Bilan du *Voyage à Nantes 2019*
- Projets 2020 du *Voyage dans le Vignoble*
- Présentation de l'événement ***RDV en France* 2020**

- Autorisation des conventions réglementées (décrites en partie 3.3)

Le fonctionnement de l'assemblée spéciale en 2019

L'Assemblée Spéciale **des actionnaires minoritaires**, composée des représentants des Communautés de communes Sud Estuaire et Estuaire et Sillon, ainsi que de la Communauté d'Agglomération Clisson, Sèvre et Maine Agglo, s'est réunie une fois en 2019, dans les locaux du Voyage à Nantes :

- le **7 novembre 2019**, pour la préparation du Conseil d'Administration du 19 novembre 2019 et la revue des projets *Estuaire* et *Voyage dans le Vignoble*.

Le fonctionnement du conseil des acteurs du tourisme (CAT) en 2019

La SPL Le Voyage à Nantes a mis en place dès sa création, en particulier en lien avec son activité d'Office de Tourisme, un Conseil des acteurs du tourisme.

Désormais présidé par Fabrice Roussel, Président de la SPL Le Voyage à Nantes, il a vocation à être un lieu d'échange et de travail sur le développement touristique, regroupant des acteurs majeurs de la profession.

Le bureau du CAT est chargé de définir des axes de travail, qui doivent concourir au développement de la destination, et de préparer les réunions du CAT dans son ensemble. La composition de ce bureau figure à la page suivante.

Le **bureau** s'est réuni le **11 juin 2019** pour organiser les prochaines réunion du Conseil des Acteurs du tourisme.

Composition du Bureau du Conseil des acteurs du tourisme

Monsieur	Fabrice	ROUSSEL	Vice-Président Nantes Métropole, Président du Voyage à Nantes
Monsieur	Nicolas	VISIER	ASSO. CULTURELLE DE L'ETE
Monsieur	Bertrand	ELLOUD	BATEAUX NANTAIS
Monsieur	Pierre-Yves	CHANTREAU	VOYAGES CHANTREAU
Monsieur	Matthieu	DEMONFERRAND	Club hôtelier de Nantes Métropole
Monsieur	Frédéric	DĒFONTAINE	BRASSERIE LA CIGALE
Madame	Olivier	DARDÉ	Association PLEIN CENTRE
Monsieur	Richard	GOURAUD	UNACOD
Monsieur et madame	Guy Myriam	HERREMAN MACÉ	Cté DEPART. RAND. PEDESTRE
Monsieur	Laurent	NOIROT-COSSON	AEROPORTS DU GRAND OUEST
Monsieur et monsieur	Boris David	SITIN MILBEO	COLLECTIF CULTURE BAR-BARS
Monsieur	François-Xavier	De BOUARD	CCI NANTES SAINT-NAZAIRE

Le conseil des acteurs du tourisme s'est réuni à 2 reprises en 2019.

1ère réunion : 25 mars au Lieu Unique

Cette séance était organisée conjointement avec le *Convention Bureau* de Nantes Saint-Nazaire, **en associant les membres du Club MICE de la destination**.

Ordre du jour : **Débat sur le Tourisme à Nantes, bilan des 5 dernières années et perspectives**

En présence de Johanna Rolland, Fabrice Roussel, et Yann Trichard, Président de la CCI de Nantes Saint Nazaire.

Présentation du schéma de développement de l'hébergement touristique par Fabrice Roussel, des grands projets métropolitains par Mathieu Baradeau, Directeur Centralité métropolitaine, et du *Convention Bureau* par Nicolas Debon, Directeur de Nantes Saint-Nazaire Développement.

Annonce de l'accueil à Nantes du Salon *Rendez-Vous France* en mars 2020.

2ème réunion : 20 mai aux Salons Mauduit

Présentation de la **programmation 2019 du Voyage à Nantes estival** par Jean Blaise, Astrid Gingembre, Jenna Dardé et Marie Dupas du Voyage à Nantes, avec Pierre Orefice pour les Machines de l'île.

Le fonctionnement de la Commission des marchés (ou CAO) en 2019

La commission des marchés s'est réunie à **cinq reprises** dans l'année, pour attribuer les marchés suivants (procédures formalisées) :

Type de marché	Site	Titulaires/ attributaires	Montant HT (global sur la durée max du marché)	Date de la commission
Marchés suivis/formalisés par le service juridique				
Marché de services de mutuelle et de prévoyance pour les salariés de la SPL Le Voyage à Nantes	SPL	**Lot n°1 :** Prestations de mutuelle complémentaire santé au bénéfice des salariés de la SPL Le Voyage à Nantes Titulaire : Groupement _ GROUPE VYV et HARMONIE MUTUELLE **Lot n°2 :** Prestations de prévoyance au bénéfice des salariés de la SPL Le Voyage à Nantes Titulaire **:** COLLECTEAM	425 197 €	19/06/2019
Marché de services d'assurances pour la SPL Le Voyage à Nantes	SPL	**Lot n°1** : Assurance dommages aux biens et risques annexes_1ère ligne Titulaire : MAIF **Lot n°2** : Assurance dommages aux biens et risques annexes_2nde ligne Titulaire : Groupement _ MMA et TANVEZ LE VACON **Lot n°3** : Assurance responsabilité civile exploitation et professionnelle y compris responsabilité professionnelle métiers du Tourisme	496 430 €	13/12/2019

		Titulaire : Groupement _VHV ALLGEMAINE VERSICHERUNG AG et ASSURANCES PILLIOT **Lot 4** : Assurance responsabilité civile des mandataires sociaux Titulaire : Groupement _ HISCOX et SARRE&MOSELLE **Lot 5** : Assurance Tous Risques objets d'art et/ou d'exposition Titulaire : Groupement _ XL INSURANCE et GRAS SAVOYE **Lot 6** : Assurance Flotte automobile et Auto Mission Titulaire : MAIF **Lot 7** : Assurance Individuelle accident /missions professionnelles Titulaire : Groupement _ ALBINGIA et SARRE&MOSELLE **Lot 8** : Assurance Dommages aux biens et risques annexes des Installations particulières intérieures et extérieures Titulaire : Groupement _ MS AMLIN MARINE et SARRE&MOSELLE		
Marchés suivis / formalisés par la direction production et patrimoine				
Marché de prestations de maintenance des Installations de scénographie lumière et multimédia – Lot n°2	Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage	Titulaire : EIFFAGE LOIRE OCEAN	133 698 €	13/05/2019
Marché de prestations de maintenance des Installations de scénographie lumière et multimédia – Lot n°1	Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage	Titulaire : AXIANS	109 844 €	11/09/2019
Marché de prestations de services de Propreté et d'Hygiène – Lot Crucy	Crucy	Titulaire : ONET	142 326 €	14/10/2019

3.3. Les évolutions contractuelles – conventions encadrées par les articles L225-38 et suivants du Code de commerce

Conventions réglementées avec Nantes Métropole

L'avenant n°6 à la délégation de service public pour l'exploitation du Château des Ducs de Bretagne, relatif à la **prolongation de la DSP jusque fin 2021**, à la contribution 2019 et apportant deux ajustements sur les assurances et la mise à disposition de personnel, approuvé par le Conseil métropolitain du 28 juin 2019.

L'avenant n°8 à la délégation de service public pour l'exploitation des Machines de l'Ile, relatif à la contribution pour les années 2019 et 2020 et à la **mise à disposition par Nantes Métropole de la *Parade Amoureuse***, pour exposition dans la Galerie à la réouverture de février 2020, approuvé au Conseil Métropolitain du 13 décembre 2019.

L'avenant n°8 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique**,** approuvé par le Conseil métropolitain du 28 juin 2019, relatif à la **prolongation de la DSP jusque fin 2021**, la contribution 2019, incluant la préparation de RDV en France 2020, ainsi qu'un soutien au financement du projet **d'œuvre vidéo dans la future gare** de Nantes.

L'avenant n°9 à la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de la politique touristique**,** approuvé par le Conseil Métropolitain du 14 février 2020, relatif au solde du soutien à la contribution de la SPL à l'organisation de ***RDV en France 2020***.

Conventions réglementées avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique

La convention, approuvée lors de la commission permanente du Département du 25 avril 2019, octroyant un soutien de 80 000 € au projet de Cornelia Konrads sur le **site de la Garenne-Lemot**, prévue pour une présentation à l'été 2019.

L'avenant n°3 à la convention relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire 2016-2018, prolongeant celle-ci d'un an** et allouant une subvention de 60 000 € pour l'année 2019, approuvé par la Commission Permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique du 23 mai 2019.

Convention réglementée avec le Conseil Régional des Pays de la Loire

La convention, approuvée à la Commission Permanente de la Région des Pays de la Loire du 12 juillet 2019, relative au soutien à l'organisation des ***Tables de Nantes, l'événement*** **(Nantes Food Forum) 2019**, à hauteur de 80 000 €.

Convention réglementée avec la Ville de Saint-Nazaire

La convention, approuvée par le conseil municipal de la Ville de Saint-Nazaire du 23 mars 2019, relative au soutien à l'entretien, le renouvellement et la valorisation touristique des œuvres de la **collection Estuaire** pour l'exercice 2019, à hauteur de 40 000 €.

Convention réglementée avec Clisson, Sèvre et Maine Agglomération

L'avenant n°2 à la convention donnant mandat de **maîtrise d'ouvrage déléguée** à la SPL Le Voyage à Nantes pour la réalisation d'un belvédère à Château-Thébaud, approuvé par le Conseil Communautaire du 24 septembre 2019, relative à la mise à jour du budget et du plan de financement.

3.4 La vie sociale (au sens des ressources humaines)

De nombreuses informations et explications économiques, financières et sociales sont délivrées aux partenaires sociaux, notamment lors des **3 consultations annuelles du CSE** : orientations stratégiques / politique sociale / situation économique et financière. Ces informations précises sur le contexte et la situation de l'entreprise favorisent en effet la compréhension de son fonctionnement et la confiance du CSE dans sa gestion, contribuant ainsi au maintien d'un climat social serein.

- Les réunions avec les représentants du personnel ont été les suivantes :
  - Comité Social et Economique : 13 réunions
  - Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail : 5 réunions
  - Commissions IRP : 1 réunion de suivi du temps de travail, 2 réunions de suivi de l'accord NAO 2018 concernant l'organisation du temps de travail du *Café de la branche* des Machines, 1 réunion concernant les missions et l'organisation du temps de travail de la *Librairie-boutique* des Machines

- Plusieurs réunions de concertation et de négociation se sont aussi tenues avec le délégué syndical, dont 5 pour la négociation annuelle sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO). Les partenaires sociaux ont été informés à l'ouverture du fait que :
  - la situation financière de l'entreprise dépend principalement des subventions de Nantes Métropole, qui devaient progresser, pour les 3 délégations de service public, de maximum +1,2% en un an,
  - les prévisions d'augmentation de la masse salariale dépasseraient largement ce taux, pour atteindre environ +6% ;
  - la volonté de l'employeur restait malgré tout de garantir à chaque salarié un montant d'augmentation au moins égal à celui de l'évolution du coût de la vie, le taux d'évolution de l'indice des prix à la consommation établi par l'INSEE serait alors appliqué, soit +1,5% appliqués au 1er janvier 2020.

- Concernant la démarche handicap, l'animation de la 2e année de convention de partenariat avec l'Agefiph a permis de poursuivre la mise en place de différentes actions durant l'année 2019 :

- *Information et communication :* mise à jour du guide interne "handicap au travail" créé en 2018 ;
- *Sensibilisation et formation :* organisation de plusieurs sensibilisations en avril (massages Amma-assis réalisés par des praticiens déficients visuels auprès de 110 collaborateurs) et en novembre (SEEPH 2019 regroupant 80 participants : jeu digital sur les maladies invalidantes, etc.) / rédaction et diffusion de 6 nouvelles fiches d'information thématique sur le handicap (cœur, vision, Sida-VIH, etc.) / formation des nouveaux membres de la mission handicap interne et visite d'un nouvel ESAT / sensibilisation des membres du CSE animée par le GIRPEH, formation de 21 salariés au recrutement et l'intégration des travailleurs en situation de handicap dispensée par JLO Conseil ;

- *Recrutement et intégration :* recrutement de salariés temporaires en situation de handicap (CDD et intérimaires), accueil de stagiaires en situation de handicap, mise à jour du paragraphe sur la politique diversité de l'entreprise figurant sur les offres d'emploi ;
- *Accompagnement des parcours professionnels des salariés handicapés :* plusieurs rencontres et informations de salariés s'interrogeant sur la reconnaissance du handicap ou nécessitant une intervention de maintien dans l'emploi et accompagnement dans les démarches administratives ;
- *Maintien dans l'emploi :* deux interventions de maintien dans l'emploi (aménagement postes de travail) ;
- *Collaboration avec le Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) :* réalisation d'un audit interne au 1er trimestre 2019, création d'un annuaire du STPA, visite d'un ESAT, formation aux clauses d'insertion sociale et aux marchés publics suivie par une juriste, partenariat avec des ESAT.

L'animation de cette démarche par la mission handicap a permis de poursuivre l'augmentation du taux d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur **de 3,96 %** (contre 3,32 % en 2018 et 2,13 % en 2017). Aussi, le montant de la contribution versée à l'Agefiph diminue de plus de 8 K€ (24 102 € en 2019 contre 32 322 € en 2018 et 53 290 € en 2017).

- S'agissant des <u>actions de formation 2019</u> (plan de développement des compétences, CPF, CPF de transition professionnelle, contrats de professionnalisation, tutorat, etc.), leur coût total s'est élevé à **143,5 K€, représentant 10 889 heures** de formation, suivies par 662 stagiaires dont 711 heures en interne (en 2018, 7 914 heures de formation dispensées au total). La variation d'heures entre 2018 et 2019 est de +38 % et s'explique par :

- le nombre supérieur d'actions de formation de longue durée au titre du CPF de transition professionnelle réalisées en 2019 par rapport à 2018 (2 CPF de transition professionnelle contre 1 CIF en 2018) ;
- la hausse du nombre de contrats de professionnalisation (6 en 2019 contre 3 en 2018).

De plus, 979 heures de formation (sécurité, logiciels, techniques…) ont été financées directement sur les budgets de fonctionnement des services, par 107 stagiaires pour un montant total de 15,6 K€.

En lien avec la démarche handicap, l'entreprise a également organisé une sensibilisation « Diversité, inclusion et non-discrimination » (5 sessions) animée par Arnaud PISSOT (AB Diversité) et suivie par 244 salariés (représentant 732 heures de sensibilisation).

Enfin, 32 directeurs et responsables de service ont suivi une formation au management et à la qualité relationnelle dispensée par l'EPMN (représentant 672 heures de formation).

- Par ailleurs, en 2019, <u>l'effectif moyen</u> de la SPL le Voyage à Nantes était de 355 en nombre de salariés, représentant **294,85 Equivalents Temps Plein** (355 salariés et 297,91 ETP en 2018).

ETP	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne	Répartitio
Crucy	103,80	104,48	105,82	111,43	111,57	125,92	161,45	160,15	115,98	109,90	104,25	103,85	118,22	40%
Château	65,82	65,65	65,82	65,43	66,33	67,96	71,15	71,86	66,35	65,71	63,95	63,43	66,62	23%
Machines	99,03	98,26	96,37	110,17	110,59	118,42	138,88	137,91	104,44	105,32	97,18	103,52	110,01	37%
TOTAL	**268,65**	**268,39**	**268,01**	**287,03**	**288,49**	**312,30**	**371,48**	**369,92**	**286,77**	**280,93**	**265,38**	**270,80**	**294,85**	**100%**

Entre janvier et décembre 2019, le nombre de salariés permanents a augmenté de 8 (de 288 à 296), représentant +1,55 ETP, avec les mouvements CDI suivants :

- Crucy : 13 départs en cours d'année, 9 recrutements ; à noter 1 création de poste en CDI ;
- Château : 5 départs, 3 recrutements ;
- Machines : 29 départs, 38 recrutements ; à noter 8 créations de poste en CDI au cours de l'année. Les besoins en effectifs supplémentaires ont également été pourvus par des augmentations de temps de travail des salariés en poste (+1,75 ETP).

De plus, 6 contrats de professionnalisation et 2 contrats d'apprentissage ont été réalisés en 2019 sur les sites des Machines (service relations avec le public et exploitation, service technique et *Café de la branche*), du Château (service des relations avec le public) et de Crucy (service informatique).

La répartition des départs pour l'ensemble des sites est la suivante :

- 14 démissions
- 27 ruptures conventionnelles
- 2 départs à la retraite
- 2 ruptures de la période d'essai
- 2 fins de mise à disposition

Comme en 2018, le recrutement du personnel technique saisonnier lié à l'événement estival a été externalisé auprès d'une agence d'intérim.

4. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2019 ET PERSPECTIVES

Elections municipales

2020 verra le renouvellement de nombreux administrateurs de la SPL, suite aux élections municipales, dont le premier tour a eu lieu le 15 mars 2020. Aucun représentant des municipalités actionnaires (Nantes et Saint-Nazaire) n'a été élu au premier tour, et les représentants des EPCI actionnaires de la SPL (Nantes Métropole, Communautés de communes de l'Estuaire et Communauté d'agglomération du Vignoble), ne pourront être désignés qu'après le second tour, une fois élus tous les Maires des Communes qui les composent.

Services administratifs supports

La SPL a initié le projet de dématérialisation des factures fournisseurs, dont l'application doit avoir lieu cette année. Une consultation pour une solution logicielle a été lancée.

Tourisme

Le début de l'année a été marqué par la préparation de l'événement ***« RDV en France »,*** **initialement prévu pour se dérouler à Nantes les 24 et 25 mars 2020.** Il s'agit du plus grand salon du tourisme national, organisé par Atout France, qui rassemble les professionnels du tourisme, avec près de 800 exposants, ainsi que près de 1 000 acheteurs et prescripteurs attendus. La SPL a piloté l'organisation de la soirée d'accueil du 23 mars au Château, soutenue par Nantes Métropole, et obtenu le marché pour l'organisation de la soirée de gala du 24 mars aux Machines.

Promotion Culinaire

La 2ème édition des *Tables de Nantes, l'événement*, a été confirmée et sa préparation s'est poursuivie depuis le début de l'année, avec en particulier l'organisation d'une nuit des Tables de Nantes revisitée et étendue à davantage de restaurateurs.

Concernant la *Cantine du Voyage*, les équipes ont travaillé à sa réouverture tôt dans l'année, avec le renouvellement de sa signalétique et scénographie, ainsi que le projet d'œuvre au sein du *Potager de la Cantine*, avec l'artiste Lilian Bourgeat, qui propose *Bottes – Invendus (2020)*, deux bottes pieds droits dépréciés, de trois mètres de haut.

Les branches touristiques

Concernant le *Porte-Vue*, belvédère de Château-Thébaud, les travaux ayant démarré sur site et en atelier, la préparation de l'inauguration s'est intensifiée début 2020, avec une conférence de presse de « première pierre », organisée avec tous les partenaires financiers, qui s'est tenue sur place le 11 février.
A la Haye-Fouassière, le projet d'aire de jeux, *Embarquement III*, a été lancé par la Commune, accompagnée par la SPL, pour une perspective de livraison au printemps, en bords de Sèvre.

Pour la **Loire-amont**, et pour la première fois au sud, c'est avec la Commune de Saint-Sébastien-sur-Loire que la SPL a travaillé à un projet pour l'été 2020, sur le site de l'Ile Forget.
Concernant Mauves-Balnéaire, en raison de travaux sur le pont, il a été décidé que l'édition 2020 ne se tiendrait pas.

Par ailleurs, les repérages se sont poursuivis **le long de l'Erdre**, notamment sur le site de la Gandonnière à la Chapelle sur Erdre, le collectif *Fichtre* a été retenu pour faire une proposition.

Estuaire, parcours pérenne, HAB Galerie

2020 doit être l'année de livraison de la nouvelle œuvre de la Collection, prévue à Saint-Nazaire sur le site de la « pince de crabe », à l'avant-port. En début d'année, les opérations de fabrication ont démarré, conformément au calendrier, notamment avec la réalisation des moules pour les pièces en béton.

A la HAB Galerie, la SPL devait installer sa **première exposition de printemps**, en remplacement du FRAC, qui n'occupe plus les lieux (une salle dédiée, au Hangar à Bananes, est en projet) : une proposition de Martine Feipel et Jean Beichameil, *Automatic Revolution*, dont le montage a débuté avec l'année et qui devait ouvrir le 19 mars.
Ces derniers sont aussi les auteurs d'une **œuvre pérenne à venir**, produite en partenariat avec Kaufmann&Broad sur le site de *Polaris,* île de Nantes est : *Les Brutalistes*, attendue en 2020.

Le Parfum de Nantes, nouveau projet imaginé en partenariat avec la Ville de Grasse, a vu ses études et sa conception avancer début 2020, pour une prévision de sélection à l'été et de livraison en fin d'année 2020.

Machines de l'île et Nefs

Concernant le renouvellement de l'offre, **le contenu de la Galerie a de nouveau évolué lors de la réouverture de février 2020**, avec l'implantation de *la Parade Amoureuses des Oiseaux de Paradis*, mise à disposition par Nantes Métropole et créée dans le cadre du projet d'Arbre aux Hérons.

En termes de projets, les études pour la refonte de l'accueil-billetterie de la Galerie, dans un souci d'amélioration du confort thermique, ont avancé pour une perspective de livraison sur l'année. A l'occasion des 10 ans du Carrousel, des opérations de grosses réparations devront être réalisées et l'audit de l'équipement a également été lancé en début d'année dans cette perspective.

Château des ducs de Bretagne et Mémorial de l'abolition de l'esclavage

L'exposition *« Amazonie. Le chamane et la pensée de la forêt »* s'est poursuivie jusqu'au 19 janvier 2020.

La première grande exposition de l'année, initialement prévue pour une livraison au mois d'avril, est produite en interne par les équipes du château et s'intitule ***« LU, un siècle d'innovation (1846-1957) »***. Elle sera finalement proposée au public à partir du mois de juin.

COVID-19

L'événement marquant de ce début d'année est évidemment la pandémie de coronavirus, qui **a interrompu l'ensemble de l'activité de la SPL à partir de mi-mars**.

L'annulation de *RDV en France 2020*, ensuite reporté à 2021 à Nantes, avait été le premier impact concret de l'éruption du Sars-CoV-2, dès le mois de février.

Les offres au public de tous nos sites ont ensuite **fermé le dimanche 15 mars 2020** : Château (douves, cour, remparts, musée), mémorial, Machines, Office de Tourisme.

Il a été alors demandé à l'ensemble des personnels de ne pas retourner sur les sites, y compris celui de Crucy, dès le lundi 16 mars 2020, avec une étude des situations au cas par cas, dans une perspective de positionnement de l'ensemble des salariés soit en activité partielle, télétravail ou garde d'enfants. La direction a alors choisi d'assurer un maintien des rémunérations jusque fin avril.

L'exposition de la HAB Galerie et celle au château, qui devaient être inaugurées peu de temps après, n'ont alors pas abouti. La manifestation *Le Printemps des Nefs*, qui devait avoir lieu à partir de fin avril, a aussi immédiatement été annulée.

Au total, 60% du personnel a dû bénéficier du chômage partiel pour la totalité de leurs temps de travail et 30% pour une partie de leurs temps. Même si cela a évolué positivement à partir de début mai, la réouverture de l'ensemble des offres n'est que progressive et devra s'étale jusque début août, hors événementiel et manifestations, encore suspendus au-delà, selon les recommandations sanitaires nationales.

Les programmations d'expositions et événementielles ont globalement été maintenues pour être décalées dans le temps, avec des reports à l'été, à l'automne, voire en 2021.

La décision d'un maintien du *Voyage à Nantes* estival a finalement eu lieu fin avril, avec un positionnement du 8 août au 27 septembre, sur la base d'une programmation assez peu modifiée, mais avec un report des événements (*Nuit du VAN*, *Tables de Nantes l'événement*) au dernier week-end de septembre.

5. AUTRES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Composition du capital social

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin d'exercice
Actions	20 euros	50 000	-	-	50 000

Montant du capital libéré en totalité à la fin de l'exercice : **1 000 000 euros**

Répartition à la fin de l'exercice

Actionnaires	Nombres d'actions	%
Nantes Métropole	34 000	68 %
Ville de Nantes	8 500	17 %
Département de la Loire Atlantique	2 500	5 %
Région des Pays de la Loire	2 500	5 %
Ville de Saint-Nazaire	1 500	3 %
Assemblée spéciale d'actionnaires minoritaires		
- Communauté de communes Estuaire & Sillon	300	0,6%
- Communauté de communes Sud Estuaire	200	0,4%
- Communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine	500	1%
TOTAL	50 000	100 %

Situation des mandats des administrateurs

Comme précisé en partie 3.2, deux nouveaux administrateurs ont été désignés en 2019, comme représentants de la CCI et du Département. Les choix de leurs assemblées délibérantes ont été actés respectivement lors des Conseils d'Administration de la SPL le Voyage à Nantes des 5 juin et 19 novembre 2019.

Ainsi :

- **Gilles d'HERMIES** a remplacé François-Xavier de BOUARD, en tant que représentant de la CCI, suite à la décision de celle-ci du 17 mai 2019 ;

- **Bernard LEBEAU** a remplacé Françoise HAMEON, en tant que représentant du Département de Loire-Atlantique, suite à la séance de la commission permanente du conseil départemental du 14 novembre 2019.

Composition du solde des dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice se compose comme suit (en euros) :

Exercices	Solde du compte	Solde non échu	de 1 à 45 jours	de 46 à 60 jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
2019	1 351 016	147 945	1 186 632	11 170	-9 850	15 118
2018	1 189 489	246 320	889 898	4 494	-5 188	53 965

	2019	2018
Comptes fournissseurs au passif du bilan	1 206 197	1 121 988
Avoirs fournisseurs à l'actif du bilan	-17 801	-10 728
Comptes fournisseurs immobilisations au passif du bilan	162 620	78 229
Avoirs fournisseurs immobilisations à l'actif du bilan		
TOTAL NET	**1 351 016**	**1 189 489**

Il est à noter que l'accord de branche dans le secteur de l'édition et de la diffusion d'ouvrages autorise des délais de paiements plus longs.

Contrôle des commissaires aux comptes

Nous allons maintenant détailler le rapport général sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes et son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce.

OPERATIONS COURANTES CONCLUES A DES CONDITIONS NORMALES AVEC DES ADMINISTRATEURS DE LA SPL LE VOYAGE A NANTES OU DES ACTIONNAIRES DETENANT 10% OU PLUS DES ACTIONS DE LA SOCIETE

CLIENTS

- NANTES METROPOLE	Articles boutique Billetterie Machines + Musée Prestations commerciales (guides-location d'espace-animation-restauration - croisière estuaire) Refacturation de travaux divers
- MAIRIE DE NANTES	Articles boutique Prestations commerciales (restauration - Pass Nantes) Partage des frais liés à la programmation « Et si on chantait ensemble »

FOURNISSEURS

- NANTES METROPOLE	Mise à disposition de personnel du Château des Ducs de Bretagne Eau & Assainissement Taxes foncières et Taxes ordures ménagères Traitement des Déchets Taxe de séjour Articles boutiques
- MAIRIE DE NANTES	Location immobilière & Taxe foncière
- VOYAGES CHANTREAU	Prestations autocariste

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 04/06/20
Devise d'édition EUR

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	50000	50000	50000		50000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 989 369	12 288 645	11 771 245	11 197 958	11 634 211
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 162 817	(184 039)	140 079	909 558	1 308 709
Impôts sur les bénéfices		(412 657)	(452 797)	(365 834)	(360 300)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	105 018	9 356	(191 400)	(10 930)	(40 524)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	32	11	(6)	11	19
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2	0			
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	294,84	297,63	283,9	275	260,46
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 129 245	8 964 818	8 551 998	8 186 849	7 903 030
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	3 631 501	4 021 282	3 894 228	3 734 292	3 676 777

6. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2019

Préambule

Les commentaires sur l'activité de la SPL sont issus des formats analytiques dits « de gestion », qui illustrent financièrement l'activité de la société, présentée en partie 1 du présent rapport, selon ses différentes activités.

*Les comptes sociaux consolidés, **issus de la comptabilité générale et présentés par DSP**, sont portés au vote de l'Assemblée générale et présentés dans le rapport général du Commissaire aux comptes.*

La SPL gère, dans le cadre de trois délégations de service public :

- Le **Château** des Ducs de Bretagne, ainsi que le Mémorial de l'abolition de l'esclavage et les cryptes de la Cathédrale, via un contrat prenant fin au 31/12/2021 ;
- Les **Machines** de l'Ile, ainsi que la gestion des Nefs Dubigeon, via un contrat prenant fin au 31/12/2025 ;
- La **politique touristique** de Nantes Métropole, via un contrat expirant le 31/12/2021, qui comprend les activités suivantes :
    - Nantes Tourisme, l'office de tourisme de la Métropole,
    - le Parc des Chantiers, ainsi que la HAB Galerie, la Cantine et leurs librairies, ces dernières étant regroupées quai des Antilles,
    - La collection d'œuvres pérennes que constituent les œuvres Estuaire et les installations de l'évènement estival pérennisées (contribuant au *Voyage Permanent*),
    - Le *Voyage à Nantes* estival, de nature évènementielle,
    - la programmation culinaire,
    - les branches vignoble, Loire-amont et *Traversée moderne d'un vieux pays.*

Les comptes sociaux, bilan et compte de résultat de la SPL, synthétiques et par DSP, complètent cette partie financière du rapport de gestion.

Le compte d'exploitation « de gestion » de la SPL, détaillé par activité et commenté ci-après **est présenté en annexe.**

Résultats économiques et financiers de la SPL

Le chiffre d'affaires :

En 2019, il s'est élevé au total à **12 796 K€ HT**, contre 12 170 K€ HT en 2018. Ci-après la distinction par DSP et par type de public.

Le chiffre d'affaires réalisé auprès du **grand public** (individuels), en hausse de 7%, atteint **5 623 K€ HT**. Cette hausse se répartit entre les trois DSP :

- Au Château, le chiffre d'affaires des ventes de billetteries aux individuels, à 765 K€, est en baisse de 16%, essentiellement en raison d'une moindre fréquentation des expositions (après l'année exceptionnelle de *Vikings* en 2018) ; celle-ci a entraîné avec elle la baisse du nombre de ventes de Pass. Le ticket moyen est stable à 2,34 € HT.
- Aux Machines, dépassant le précédent record de 2017 et après une année 2018 de plus faible fréquentation (-4,5%), le nombre de visiteurs a fortement progressé en 2019, atteignant 738 579 billets (+15%) pour un chiffre d'affaires de 3 928 K€.
- Pour Nantes Tourisme, le chiffre d'affaires de l'activité individuelle est **stable**, avec un taux de marge en progression : 20% en 2019, 15,6% l'année précédente.

Le chiffre d'affaires réalisé sur le segment **« affaires »** de la SPL s'élève à **1 521 K€ HT**, soit +13% :

- Le chiffre d'affaires de l'activité évènementielle du Château atteint 190 K€, en stabilité par rapport à 2018. La superposition des expositions entraîne une plus faible disponibilité des espaces au Harnachement pour les locations importantes. En revanche, les espaces réaménagés tour du Fer à Cheval répondent à une demande en produits de « journée d'étude » et fonctionnent très bien.
- Aux Machines, le chiffre d'affaires total de l'activité évènementielle atteint 687 K€, en hausse de 17% par rapport à 2018 et dégageant un taux de marge brute de 57%.
- Sur la DSP Tourisme, le CA du service commercial affaires atteint 644 K€ HT, en hausse de 14%, grâce à de nombreux congrès tenus en 2019 et après deux années un peu faibles. Le taux de marge de 23% est en hausse de 5 points.

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'activité « **groupes agrément** » est de **973 K€,** contre 812 K€ en 2018, soit une hausse de 20%, notamment grâce aux *Floralies,* qui génèrent un fort chiffre d'affaires sur des packages tous les 5 ans, avec cependant un taux de marge plus faible sur ces dossiers.

Les librairies et boutiques du Château, des Machines, du bureau d'accueil de la rue des États et du quai des Antilles (HAB Galerie et Cantine) réalisent encore cette année de belles performances. Au total, le CA de ces activités croit de 175 K€ HT (+8,7%). Cette augmentation provient surtout du site des Machines, dont la boutique bénéficie d'une nouvelle configuration depuis 2017 et qui réalise un CA de 1 441 K€ HT (+15%).

Les **partenariats privés** (578 K€) baissent de 113 K€ par rapport à 2018 en raison de l'arrivée à leur terme d'une partie des contrats *Art & Territoire* et *Estuaire*. Le financement total ou partiel de la production d'œuvres par les partenaires se développe cependant et ne figure pas systématiquement dans les comptes de la SPL (il est détaillé dans l'annexe des comptes sociaux). Par ailleurs, le remplacement du *Nantes Food Forum* par *les Tables de Nantes, l'événement* n'a pas permis de capter autant de financements privés qu'en 2018, même si ces derniers donnaient lieu à de nombreuses contreparties ou échanges de marchandises. A noter cependant l'arrivée de ***Transavia*** **comme nouveau partenaire** sur la Nuit du VAN et le VAN estival (120 K€). Concernant le Château et les Machines, les partenariats sont stables.

La ligne « **autres produits de gestion courante** » diminue de 184 K€ en 2019. En 2018, les flux étaient « gonflés » par de nombreuses améliorations réalisées sur la Cantine et refacturées à l'exploitant. De plus, nous avions enregistré des produits assez significatifs notamment grâce à la vente de certaines œuvres (*Morse Attacks* et sculptures de Dewar & Giquel).

Les subventions :

Le montant total des **subventions** comptabilisées (et non perçues) s'élève à **17 492 K€ HT,** tous financeurs confondus (17 162 K€ en 2018) et représente 58 % des produits (84% pour la DSP Château, 17 % pour la DSP Machines et 69 % pour la DSP Tourisme). Le montant total des financements perçus de Nantes Métropole s'est élevé à **17 491 K€ HT**, dont 200 K€ HT ont été traités en investissement.

La subvention attribuée pour les missions de la **DSP Château** est de **7 750 K€** nets de taxe, en hausse de 80 K€ par rapport à 2018. 100 K€ HT sont affectés à la gestion du Mémorial.

La contribution globale annuelle versée à la SPL pour la gestion des Machines a été de **1 682 K€ HT** pour 2019, en hausse de 90 K€ par rapport à l'année précédente. Cette somme a été affectée pour 550 K€ à la gestion technique des Nefs.

La contribution totale de Nantes Métropole au titre de la gestion de la politique touristique pour 2019 s'est élevée à **8 059 K€** nets de taxe, dont 200 K€ traités en investissement (60 K€ ne figurent alors pas au compte de résultat et ont été comptabilisés au bilan, ayant servi à financer une œuvre immobilisée). Cette subvention globale et forfaitaire est répartie analytiquement entre les différentes activités couvertes par la DSP, dont *Traversée Moderne d'un Vieux Pays* et *les tables de Nantes – Evènement* depuis 2018.

Outre les financements publics perçus auprès de Nantes Métropole, la SPL a bénéficié du soutien de la DRAC pour le Château, du Département pour une œuvre pérenne à la Garenne-Lemot, de la Région et de l'ADEME sur la promotion culinaire, ainsi que du Département, de la Ville de Saint Nazaire et de la communauté de communes Sud-Estuaire pour la Collection Estuaire.

Les charges d'exploitation :

Le coût d'achat des ventes augmente de 3,6% pour un CA de la SPL en hausse globale de 4,6%, soit une amélioration globale des marges brutes.

Les **charges d'exploitation,** hors coût d'achat des ventes et masse salariale, diminuent de 5,2% (- 490 K€) par rapport à 2018. Cette variation totale se détaille en variations à la hausse ou à la baisse selon les DSP :

- Sur la DSP Château, la baisse des charges d'exploitation (-548 K€) s'explique principalement par la nature des expositions programmées : l'exposition *Rock* lancée en 2018 ne génère plus que des dépenses d'exploitation, *Amazonie* est d'un coût significativement moindre que *Vikings* en 2018, et *Expression(s) Décoloniale(s)* n'est pas enrichi tous les ans.
- Sur la DSP Machines, les charges d'exploitation sont globalement stables.
- Sur la DSP Tourisme, les charges d'exploitation augmentent de 3% (+130 K€). La programmation artistique de l'événement et de la HAB Galerie, ainsi que les œuvres pérennes varient assez sensiblement d'une année sur l'autre. Ainsi, l'exposition estivale de la HAB Galerie de Claire Tabouret a nécessité des moyens financiers réduits, comparés à celle de Céleste Bourcier-Mougenot l'année précédente. A contrario, la direction de projet a investi l'espace public nantais avec des projets de plus grande ampleur qu'en 2018 : *Human Clock* place Graslin, les statues place Royale, les Nids de Kawamata ou l'œuvre de Flora Moscovici rue des Echevins. Ces installations ont aussi nécessité des moyens en gardiennage plus importants.

La masse salariale « nette » (réduction de charges correspondant à l'ancien CICE comprises) à l'échelle de la SPL est en **hausse de 1,1%** par rapport à 2018 (soit +153 K€). Outre les augmentations générales liées aux négociations sur les rémunérations et le temps de travail (ex-NAO), limitées à la hausse du coût de la vie (+1,6% entre 2018 et 2019), cette variation comprend les évolutions d'effectifs, assez différentes d'un site à l'autre, négatives au total SPL.
Au Château, la hausse de 57 K€ correspond pour moitié à la médiation pour l'utilisation de *Paysage glissé* et à des besoins complémentaires en accueil du public.
Aux Machines, la hausse provient du service technique et de besoins plus importants de personnel « placier » au Carrousel.
Enfin, pour le personnel basé rue Crucy, l'évolution à la baisse correspond principalement à des délais de remplacement de personnels ayant quitté l'entreprise, ainsi qu'à de moindres recrutements saisonniers.

Sur le poste **frais généraux**, le fait notable concerne la prise en compte du chiffrage issu des études techniques réalisées fin 2019 pour les travaux nécessaires sur le bâtiment de Crucy (toiture, centrale de traitement d'air). L'impact résultant en charges au compte de résultat est de 240 K€ (en provision, la seule qui n'est pas affectée directement à une activité mais répartie en « frais de siège » sur les 3 DSP confiées au Voyage à Nantes).

S'agissant des **dotations aux amortissements**, la variation à la hausse de ce poste s'explique essentiellement par :

- l'amortissement des compléments de scénographie de la galerie des Machines (*le Paresseux*, le *Colibri porte-épée* et les compléments de la maquette-prototype de l'Arbre aux Hérons et sa végétalisation), ainsi que celui de l'application numérique d'aide à la visite en Galerie ;
- l'amortissement en année pleine des investissements livrés avant l'été 2018 à la Cantine, à savoir de nouvelles cuisines et l'aire de jeu *La Colline*.

En 2018, afin de limiter **l'impact des provisions** sur le résultat de l'exercice, les opérations planifiées sur les prochaines années avaient fait l'objet de réductions ou de reports.
L'exercice 2019 a alors donné lieu à une « remise à plat », par les équipes techniques, des projets et des travaux ou renouvellements nécessaires, afin de les adapter à la qualité attendue des équipements confiés dans le cadre des DSP. En plus des plans à 6 ans de gros entretien et renouvellement des biens mis à disposition au Château et aux Machines, ainsi que pour les deux collections d'œuvres contemporaines dans l'espace public, un nouveau plan a été constitué pour *la Cantine du Voyage*. Les dépenses informatiques sont également provisionnées.

Au total, au titre de l'exercice 2019, les 3 DSP affichent des résultats excédentaires : de 17 K€ HT au Château, de 41 K€ HT aux Machines, et 47 K€ HT sur la DSP Tourisme.

Le résultat global 2019 de la SPL est donc de +105 K€ HT.

Affectation du résultat :

Nous proposons d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice, s'élevant à 105 018 €, au compte **report à nouveau**. En raison des affectations de résultat effectuées en 2018 et proposées en 2019, la situation nette de la société s'élève à **1 108 007 €** au 31 décembre 2019 (contre 1 002 989 € au 31 décembre 2018).

Présentation des comptes annuels :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur. Celles retenues pour cet exercice sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent ci-après.

COMPTES SOCIAUX 2019

***

Bilan Actif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	546 689	464 585	82 104	50 596
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	107 935	50 594	57 341	43 041
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**654 624**	**515 179**	**139 445**	**93 636**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	678 121	439 079	239 042	298 119
Autres immobilisations corporelles	36 003 229	25 068 474	10 934 754	12 227 872
Immobilisations en cours	173 755		173 755	88 094
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**36 855 105**	**25 507 553**	**11 347 552**	**12 614 086**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	182		182	182
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	8		8	8
Prêts				
Autres immobilisations financières	161 868		161 868	158 719
TOTAL immobilisations financières :	**162 058**		**162 058**	**158 909**
ACTIF IMMOBILISÉ	**37 671 787**	**26 022 733**	**11 649 054**	**12 866 631**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	97 653		97 653	94 451
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	294 482		294 482	274 182
Stocks de marchandises	626 564	185 334	441 231	408 424
TOTAL stocks et en-cours :	**1 018 700**	**185 334**	**833 367**	**777 057**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	34 348		34 348	33 423
Créances clients et comptes rattachés	779 511	30 826	748 685	863 187
Autres créances	2 080 826		2 080 826	2 503 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 894 685**	**30 826**	**2 863 859**	**3 400 218**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 101 333		5 101 333	3 375 137
Charges constatées d'avance	361 323		361 323	365 533
TOTAL disponibilités et divers :	**5 462 656**		**5 462 656**	**3 740 670**
ACTIF CIRCULANT	**9 376 041**	**216 160**	**9 159 882**	**7 917 945**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**47 047 828**	**26 238 892**	**20 808 936**	**20 784 576**

Sage

Bilan Passif

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			(97 011)	(106 367)
Résultat de l'exercice			105 018	9 356
		TOTAL situation nette :	**1 108 007**	**1 002 989**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			7 022 906	8 306 976
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**8 130 913**	**9 309 965**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées			1 997 869	1 839 473
		AUTRES FONDS PROPRES	**1 997 869**	**1 839 473**
Provisions pour risques			20 165	19 702
Provisions pour charges			3 449 576	2 827 746
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**3 469 740**	**2 847 448**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			200 399	300 334
Emprunts et dettes financières divers			4 389	4 389
		TOTAL dettes financières :	**204 787**	**304 723**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			156 259	107 243
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			2 924 535	2 818 945
Dettes fiscales et sociales			1 276 471	1 400 947
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			194 859	180 991
Autres dettes			1 860 528	1 695 379
		TOTAL dettes diverses :	**6 256 392**	**6 096 261**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			592 976	279 463
		DETTES	**7 210 414**	**6 787 690**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**20 808 936**	**20 784 576**

Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	3 015 129		3 015 129	2 756 631
Production vendue de biens	368 407		368 407	356 138
Production vendue de services	9 605 833		9 605 833	9 175 876
Chiffres d'affaires nets	**12 989 369**		**12 989 369**	**12 288 645**
Production stockée			20 301	5 126
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			17 547 072	17 172 974
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			957 163	1 162 724
Autres produits			1 452 299	1 480 368
PRODUITS D'EXPLOITATION			**32 966 203**	**32 109 836**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			2 931 774	2 516 016
Variation de stock de marchandises			(26 277)	1 769
Achats de matières premières et autres approvisionnements			201 966	14 077
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(3 202)	11 388
Autres achats et charges externes			12 020 169	12 962 421
TOTAL charges externes :			**15 124 430**	**15 505 670**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			825 686	887 205
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 129 245	8 964 818
Charges sociales			3 631 501	4 021 282
TOTAL charges de personnel :			**12 760 746**	**12 986 100**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			274 958	272 593
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 213	11 094
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 503 999	627 051
TOTAL dotations d'exploitation :			**1 821 171**	**910 738**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 395 719	2 304 581
CHARGES D'EXPLOITATION			**32 927 751**	**32 594 295**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**38 452**	**(484 459)**

Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LE VOYAGE A NANTES

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 21/04/20
Devise d'édition EUR

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**38 452**	**(484 459)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	353	1 130
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	188	164
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	541	**1 295**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 125	2 022
Différences négatives de change	972	208
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 097	**2 230**
RÉSULTAT FINANCIER	**(1 557)**	**(935)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**36 896**	**(485 394)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 184	103 071
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 083	1 286
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	90 267	**104 356**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 918	20 573
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	227	1 691
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	22 144	**22 263**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**68 123**	**82 093**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(412 657)
TOTAL DES PRODUITS	**33 057 011**	**32 215 487**
TOTAL DES CHARGES	**32 951 993**	**32 206 132**
BÉNÉFICE OU PERTE	**105 018**	**9 356**

Sage

www.nantes.fr

EXTRAIT

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE

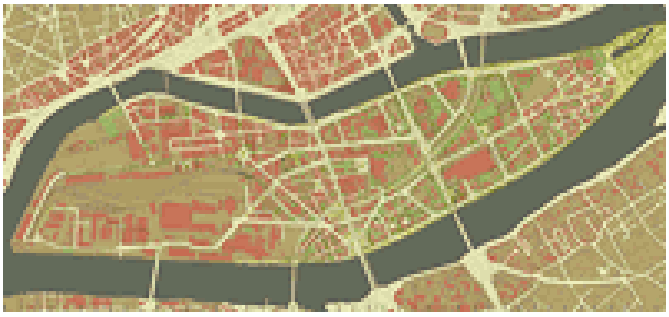

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SPL

2019

SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE

Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SPL, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL

Société Publique Locale - SA Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique (SAMOA)

Siège social et adresse administrative :	2 ter Quai François Mitterand BP 36311 44263 Nantes cedex 2
	Tél : 02 51 89 72 50 / Fax : 02 51 89 72 51
N° RCS :	450 452 115
Date de création :	2 octobre 2003
Objet social :	Réaliser dans le cadre du développement de la Métropole Nantes Saint Nazaire à titre principal sur le territoire de l'Ile de Nantes, toutes opérations, actions et programmes d'aménagement de renouvellement urbain et de construction
Présidente :	Johanna Rolland
Directeur Général :	Jean-Luc Charles
Commissaire aux comptes :	KPMG Audit Ouest
Nombre de salariés à fin 2019 :	42

ACTIONNARIAT

Capital social de 1 000 000 €

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
Nantes Métropole	57 000	570 000 €	57,00 %
Ville de Nantes	18 000	180 000 €	18,00 %
C.A.R.E.N.E.	5 000	50 000 €	5,00 %
Conseil Départemental de Loire Atlantique	5 000	50 000 €	5,00 %
Ville de Rezé	5 000	50 000 €	5,00 %
Syndicat mixte du SCOT Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000 €	5,00 %
Région des Pays de la Loire	5 000	50 000 €	5,00 %
TOTAL	**100 000**	**1 000 000 €**	**100 %**
Nombre total d'administrateurs :	18		
- dont représentants Ville de Nantes	3 (Pascal Bolo, Marie-Annick Benatre, Mounir Belhamiti)		
- dont représentants de Nantes Métropole	10 (Johanna Rolland, Pascale Chiron, Alain Robert, Franckie Trichet, Bertrand Affile, Pascal Pras, Gérard Allard, Cécile Bir, Laurence Garnier, Julien Bainvel)		
Nombre total de censeurs :	2		
- dont censeur Ville de Nantes	1 (Guillaume Richard)		
- dont censeur Nantes Métropole	1 (Stéphanie Houël)		

JURIDIQUE

Contrats conclus avec Nantes Métropole :	- Traité de concession d'aménagement signé en décembre 2015. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'atelier galerie des machines et pour le suivi de la construction des machines. - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction d'une plate-forme de Valorisation Economique et Creative dans les Halles 1 & 2 - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU - Marché de délégation de service public pour la Création, l'Animation et le développement du Cluster du Quartier de la Création – Ile de Nantes
Contrat conclu avec la Ville de Nantes :	- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique.

FINANCIER

Financements apportés par Nantes Métropole en 2019	11 139K€	
Financements apportés par la Ville de Nantes en 2019	0K€	
Résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 :	-153K€	
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	21 480K€	(encours au 31/12/2019)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	0K€	(encours au 31/12/2019)

SAMOA

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	€uro	PASSIF	€uro
Immobilisations incorporelles	13 795	Capital social	1 000 000
Immobilisations corporelles	128 847	Réserves	74 861
Immobilisations financières	91 154	Report à nouveau	1 158 478
		Résultat de l'exercice	-153 019
Total Actif immobilisé (I)	**233 796**	Subventions d'investissement	7 547
		Provisions réglementées	
Stocks et en-cours	27 424 299	**Capitaux propres (I)**	**2 087 868**
Créances d'exploitation	514 689		
Autres créances	1 849 856	**Autres fonds propres (II)**	**0**
Total Actif Circulant (II)	**29 788 844**	**Provisions pour risques et charges (III)**	**178 284**
Valeurs mobilières de placement	0	Emprunts et dettes	27 061 782
Disponibilités	4 457 478	Fournisseurs et comptes rattachés	4 411 187
		Dettes fiscales et sociales	541 687
Total Trésorerie (III)	**4 457 478**	Autres dettes	174 192
		Total Dettes (IV)	**32 188 848**
Comptes de régularisation (IV)	**78 732**	**Comptes de régularisation (V)**	**103 850**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**34 558 850**	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**34 558 850**

Compte de Résultat

POSTES	€uro
Total des produits d'exploitation	19 979 977
Total des charges d'exploitation	20 177 263
dont charges de personnel	2 741 510
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-197 286**
Total des produits financiers	4 203
Total des charges financières	
RESULTAT FINANCIER	**4 203**
Total des produits exceptionnels	40 064
Total des charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**40 064**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	0
BENEFICE OU PERTE	**-153 019**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SPL

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateurs Nantes Métropole :

- J. ROLLAND, Présidente
- P. CHIRON
- A. ROBERT
- F. TRICHET
- B. AFFILE
- P. PRAS
- G. ALLARD
- C. BIR
- L. GARNIER
- J. BAINVEL

Administrateurs Ville de Nantes :

- P. BOLO
- M-A. BENATRE
- M. BELHAMITI

Censeur Nantes Métropole :

- S. HOUËL

Censeur Ville de Nantes :

- G. RICHARD

Décisions marquantes prises en Conseils d'Administration tenus en 2019

- ***Conseil d'administration du 28 mai 2019 :***
  - Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018
  - Approbation de la modification de la composition de la CAO
  - Information concernant les décisions de la commission d'appel d'offres sur l'attribution des marchés
  - Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2018 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2018
  - Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2019 sur les comptes 2018 et de l'ordre du jour
  - Approbation du plan à moyen terme 2018-2020 actualisé de la SAMOA
  - Approbation de l'avenant N° 1 du mandat de maitrise d'ouvrage pour la construction d'une plateforme de valorisation économique dans les Halles 1 & 2
  - Information portant sur le projet de convention avec la Région des Pays de la Loire pour l'année 2019
  - Information portant sur la convention RFI/OIC passée avec l'Université de Nantes
  - Approbation du guide actualisé des procédures de passation des contrats de travaux, fournitures et services
  - Information sur le rapport RSE 2018 et présentation du manifeste durable
  - Actualité du projet

- ***Conseil d'administration du 12 décembre 2019 :***
  - Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2019
  - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel révisé 2019 de la SAMOA
  - Approbation du compte d'exploitation prévisionnel 2019 de la SAMOA
  - Information portant sur la délégation de service public 2020-2024 pour le développement, l'animation et la promotion des industries culturelles et créatives sur le territoire métropolitain, l'exploitation, la gestion et l'animation des Halles 1&2 sur le quartier de la création confiée par Nantes Métropole à la Samoa
  - Information portant sur la convention avec la Région Pays de la Loire relative au plan d'actions 2019 du Pôle Economique

- Information portant sur la demande de financement par l'agence Française de Développement d'un programme de coopération décentralisée entre Nantes et Recife
- Information portant sur la subvention accordée par le ministère de la Culture dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux actions professionnelles mises en œuvre par les dispositifs d'accompagnement en direction de l'entrepreneuriat culturel »
- Information portant sur le projet de mise en place d'une plateforme de gestion des terres sur l'île de Nantes
- Information portant sur les avenants n°3 et n°4 du Traité de Concession d'Aménagement île de Nantes.
- Approbation d'une mise à jour du guide des procédures d'achats de la Samoa
- Actualité du projet : Urbanisme temporaire et actualité sur les expérimentations.

Taux de participation des administrateurs mandataires de Nantes Métropole en 2019 : 50%

Taux de participation des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes en 2019 : 83%

Jetons de présence des administrateurs mandataires de Nantes Métropole pour 2019 : néant

Jetons de présence des administrateurs mandataires de la Ville de Nantes pour 2019 : néant

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SPL SAMOA AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Contrôles sur exercice 2019 : **Controle CRC**
Controle fiscal (TVA)

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SPL SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE** 2019

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SPL

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

SEMAPHORES
Groupe ALPHA

ETATS FINANCIERS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAMOA

2 Ter quai FRANCOIS MITTERRAND
44200 NANTES

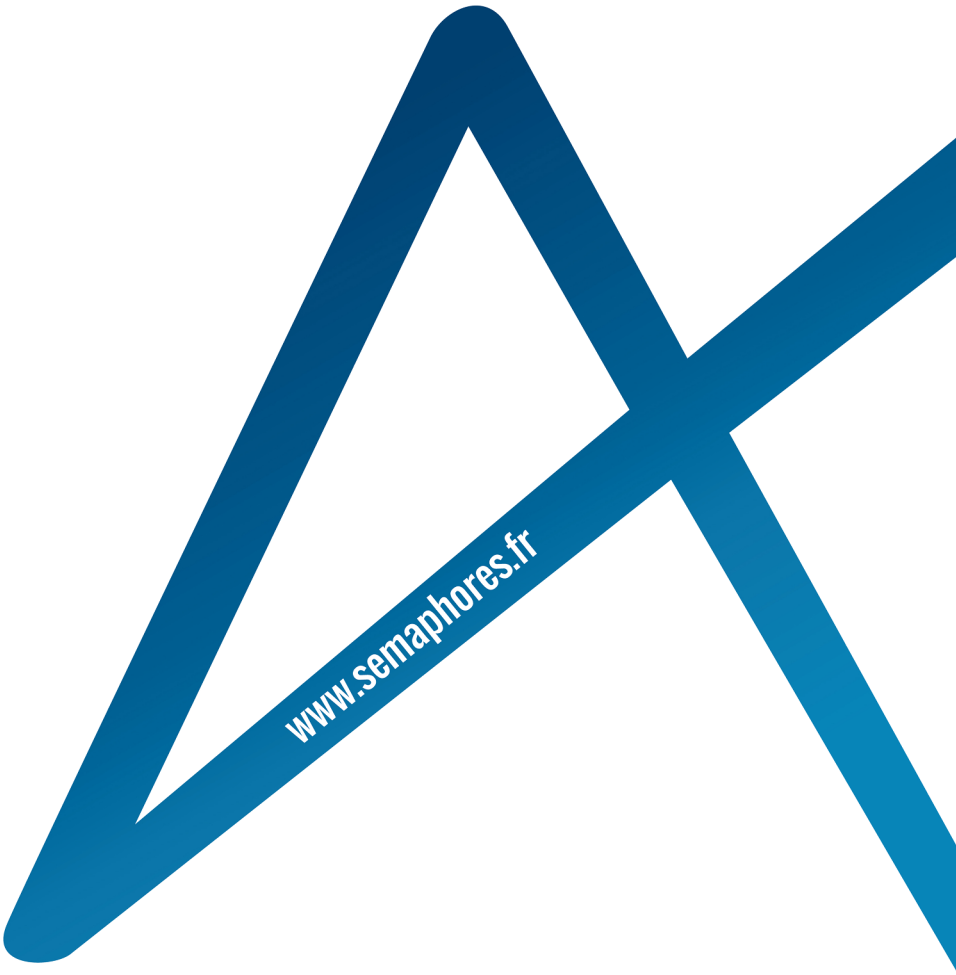

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes **1**

Rapport de présentation des comptes 2

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat (suite) 7

2. Détail des comptes **9**

Bilan détaillé 10

Compte de résultat détaillé 16

Etats de synthèse des comptes

Rapport de présentation des comptes

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la société SA SAMOA relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29/09/2018, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte-rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	34 558 851
Chiffre d'affaires	15 801 676
Résultat net comptable (Perte)	**-153 019**

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à REZE
Le 01/01/1900

Pour SEMAPHORES Expertise
Arnaud LARGIER

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	132 695	118 900	13 795	14 367
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	832 813	703 967	128 847	165 294
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	37 834		37 834	29 586
Autres immobilisations financières	53 320		53 320	51 908
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 056 663**	**822 867**	**233 796**	**261 155**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	27 377 105	10 084	27 367 020	26 028 349
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**57 279**		**57 279**	**49 454**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	625 577	110 888	514 689	2 210 804
Autres créances	1 849 856		1 849 856	1 351 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 457 478		4 457 478	11 322 304
Charges constatées d'avance (3)	78 732		78 732	68 145
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**34 446 027**	**120 972**	**34 325 055**	**41 030 810**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**35 502 690**	**943 839**	**34 558 851**	**41 291 965**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				*162 599*

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	74 861	73 923
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 158 478	1 140 652
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-153 019**	**18 765**
Subventions d'investissement	7 547	47 581
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 087 868**	**2 280 920**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	136 941	98 070
Provisions pour charges	41 343	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**178 284**	**98 070**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 849 395	30 808 119
Emprunts et dettes financières diverses (3)	212 387	133 635
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 559	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 369 628	3 775 166
Dettes fiscales et sociales	541 687	777 086
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174 192	3 264 436
Produits constatés d'avance (1)	103 850	154 533
TOTAL DETTES	**32 292 699**	**38 912 975**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**34 558 851**	**41 291 965**
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 507 520	26 399 395
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 743 619	12 513 580
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	13 900 717		13 900 717	17 024 905
Production vendue (services)	1 900 960		1 900 960	1 879 058
Chiffre d'affaires net	**15 801 676**		**15 801 676**	**18 903 963**
Production stockée			1 338 712	-4 456 499
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			328 899	583 262
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 391 073	2 392 766
Autres produits			119 617	474
Total produits d'exploitation (I)			**19 979 977**	**17 423 967**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				1 147
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			17 164 320	14 365 656
Impôts, taxes et versements assimilés			146 980	254 978
Salaires et traitements			1 866 615	1 819 507
Charges sociales			874 895	872 783
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 974	43 013
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 128	954
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			80 214	32 690
Autres charges			137	35 263
Total charges d'exploitation (II)			**20 177 263**	**17 425 991**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-197 286**	**-2 025**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			4 203	3 686
Total produits financiers (V)			**4 203**	**3 686**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**4 203**	**3 686**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-193 083**	**1 661**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	40 064	16 762
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		341
Total produits exceptionnels (VII)	**40 064**	**17 103**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**40 064**	**17 103**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**20 024 244**	**17 444 756**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**20 177 263**	**17 425 991**
BENEFICE OU PERTE	**-153 019**	**18 765**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
205000 - LOGICIELS - LICENCES	118 900,44		118 900,44	118 900,44
205100 - OEUVRES D'ART	13 000,00		13 000,00	13 000,00
205200 - MARQUE	795,00		795,00	795,00
280500 - AMORTISSEMENT DES LOGICIELS		118 900,04	-118 900,04	-118 328,50
	132 695,44	118 900,04	13 795,40	14 366,94
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
218100 - INSTALLATIONS GENERALESE AGENCEMENT	605 720,68		605 720,68	605 720,68
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	1 392,00		1 392,00	1 392,00
218300 - MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	101 550,54		101 550,54	98 550,54
218310 - MATERIEL VIDEO	8 403,07		8 403,07	8 403,07
218400 - MOBILIER DE BUREAU	110 816,99		110 816,99	108 861,79
218800 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 930,00		4 930,00	4 930,00
281810 - AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERAL		500 245,91	-500 245,91	-464 381,27
281820 - AMORTIS. MATERIEL DE TRANSPORT		619,63	-619,63	-271,63
281830 - AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU & INF		104 676,12	-104 676,12	-102 139,48
281840 - AMORTISSEMENT MOBILIER DE BUREAU		93 494,98	-93 494,98	-90 841,64
281880 - AMORTISSEMENT DES AUTRES IMMOS CORP		4 930,00	-4 930,00	-4 930,00
	832 813,28	703 966,64	128 846,64	165 294,06
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
274800 - PRETS AUTRES	37 833,75		37 833,75	29 586,37
	37 833,75		37 833,75	29 586,37
Autres immobilisations financières				
275000 - DEPOTS & CAUTIONNEMENTS VERSES	53 320,27		53 320,27	51 907,54
	53 320,27		53 320,27	51 907,54
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 056 662,74**	**822 866,68**	**233 796,06**	**261 154,91**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
335000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	10 084,35		10 084,35	10 084,35
381000 - ETUDES	10 873 764,56		10 873 764,56	9 725 187,85

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
382000 - TERRAIN - FRAIS ACQUISITION	1 654 958,24		1 654 958,24	1 475 745,75
382500 - TERRAIN - COUT DU TERRAIN	57 328 758,74		57 328 758,74	54 662 921,74
383000 - TRAVAUX MISE EN ETAT DES SOLS	7 505 572,18		7 505 572,18	6 863 146,33
383200 - HONORAIRES MISE EN ETAT DES SOLS	793 259,92		793 259,92	750 616,92
384000 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT	48 175 891,97		48 175 891,97	42 681 438,95
384200 - HONORAIRES SUR TRAVAUX D'AMENAGEMEN	28 051 134,17		28 051 134,17	25 943 544,93
384500 - TRAVAUX BATIMENT	3 272 269,75		3 272 269,75	3 261 544,75
384700 - HONORAIRES TRAVAUX BATIMENT	429 671,11		429 671,11	424 841,11
385000 - TVA PERDUE SUR PRORATA	1 665 573,02		1 665 573,02	1 646 057,02
386000 - FRAIS FINANCIERS COURT TERME	8 363,18		8 363,18	8 363,18
386500 - AUTRES FRAIS FINANCIERS	9 668 163,75		9 668 163,75	9 368 573,63
386501 - INTERETS PRET 15ME CE 8101911	1 267 028,24		1 267 028,24	1 059 712,62
386502 - INTERETS PRET 4ME CE 8134489	27 741,94		27 741,94	27 741,94
386503 - INTERETS PRET 5ME CE-8145594	141 931,13		141 931,13	141 931,13
387000 - REMUNERATION DE L'OPERATEUR	27 708 219,71		27 708 219,71	25 578 219,71
387500 - FRAIS DIVERS	12 337 200,05		12 337 200,05	11 800 681,56
387510 - ECART DE REGLEMENT	23,91		23,91	22,63
388100 - Amortissements des immo. incorporel	-37,54		-37,54	-37,54
388210 - COUT DE REVIENT HT DES OUVRAGES	-26 630 772,24		-26 630 772,24	-26 630 772,24
388400 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CR	105 396,94		105 396,94	105 318,68
389100 - COUT DE REVIENT ESTIME DES CESSIONS	-183 647 864,62		-183 647 864,62	-169 497 224,04
389210 - PARTICIPATION HT REMISE D OUVRAGE	26 630 772,24		26 630 772,24	26 630 772,24
395000 - PROV. POUR DEPRECIATION DES STOCKS		10 084,35	-10 084,35	-10 084,35
	27 377 104,70	10 084,35	27 367 020,35	26 028 348,85
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - FOURNISSEURS - AVANCES & ACOMPTES V	57 279,45		57 279,45	49 454,15
	57 279,45		**57 279,45**	**49 454,15**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
411100 - CLIENTS	3 141,56		3 141,56	158 167,99
411102 - CLIENTS - TVA A 5.5%				50,00
411103 - CLIENTS - TVA A 7%				105,02
411104 - CLIENTS - TVA A 20%	325 217,28		325 217,28	1 950 925,50
411109 - CLIENTS - EXONERATION DE TVA	94 698,91		94 698,91	
411204 - LOCATAIRES - TVA A 20%	43 340,07		43 340,07	44 508,66
411209 - LOCATAIRES - LOCAT°-ACCESS° EXO TVA				3 893,90
416100 - LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEUX	159 179,43		159 179,43	162 599,24
491000 - PROVISION POUR DEPRECIATION DES COM		110 888,11	-110 888,11	-109 446,80
	625 577,25	110 888,11	514 689,14	2 210 803,51
Autres créances				
409800 - FOURNISSEURS - RABAISE REM.E RIST.				277,00
421000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	231,88		231,88	
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES				250,00
437080 - Compte à créer	0,01		0,01	
437800 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	6 241,80		6 241,80	6 957,29
437801 - CESU	3 220,00		3 220,00	
437802 - CHEQUES VACANCES	66,92		66,92	11,00
438700 - ORGANISMES SOCIAUX - PRODUITS A REC	714,32		714,32	1 319,55
445660 - TVA DEDUCTIBLE REGLEE	7 040,27		7 040,27	6 066,79
445670 - ETAT - CREDIT DE TVA A REPORTER	328 014,00		328 014,00	81 365,00
445714 - TVA COLLECTEE 20%				7 951,66

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
445830 - ETAT - TVA DEMANDE DE REMBOURSEMENT				504,00
445850 - TVA NON ENCORE DEDUCTIBLE	517 122,10		517 122,10	476 123,76
445860 - ETAT - TVA SUR FACTURES NON PARVENU	4 295,49		4 295,49	7 362,68
448700 - ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	518 700,60		518 700,60	718 793,01
467650 - CONCEDANT - PARTICIPATIONS DUES				900,00
467668 - MANDATS ACTIFS	459 937,33		459 937,33	43 873,03
468710 - PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS	4 271,02		4 271,02	
	1 849 855,74		1 849 855,74	1 351 754,77
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512101 - CAISSE D'EPARGNE 2382415	2 239 216,93		2 239 216,93	4 872 626,93
512102 - Banque PU - CB	1 631,15		1 631,15	651,16
512201 - BANQUE CPA CAISSE	976 871,93		976 871,93	4 821 085,56
512501 - QDC	1 235 420,67		1 235 420,67	1 622 096,42
512502 - Banque CF - CB	430,72		430,72	322,04
512601 - CREDIT MUTUEL	1 609,65		1 609,65	2 255,00
512701 - CREDIT COOPERATIF	2 113,44		2 113,44	2 828,48
512801 - LA BANQUE POSTALE	69,54		69,54	324,79
531100 - CAISSE EN FRF/EN EUR	113,50		113,50	113,50
	4 457 477,53		4 457 477,53	11 322 303,88
Charges constatées d'avance (3)				
482700 - NEUTRALISATION DU RESULTAT				6 991,03
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	78 732,34		78 732,34	61 153,87
	78 732,34		78 732,34	68 144,90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**34 446 027,01**	**120 972,46**	**34 325 054,55**	**41 030 810,06**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**35 502 689,75**	**943 839,14**	**34 558 850,61**	**41 291 964,97**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				*162 599,24*

Bilan détaillé

PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
101300 - CAPITAL SOUSCRIT - APPELE VERSE	1 000 000,00	1 000 000,00
	1 000 000,00	1 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
106110 - RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	74 861,06	73 922,83
	74 861,06	73 922,83
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU : SOLDE CREDITEUR	1 158 478,05	1 140 651,70
	1 158 478,05	1 140 651,70
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-153 018,91**	**18 764,58**
Subventions d'investissement		
131500 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NATIONALES	243 094,00	243 094,00
139150 - SUBVENTIONS D'EQUIPT INSC. AU COMPT	-235 546,70	-195 513,48
	7 547,30	47 580,52
Provisions réglementées		
145000 - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0,04	0,04
	0,04	0,04
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 087 867,54**	**2 280 919,67**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
151800 - PROVISIONS POUR RISQUES	136 941,24	98 070,00
	136 941,24	98 070,00
Provisions pour charges		
153000 - PROVISIONS POUR RETRAITE	41 343,22	
	41 343,22	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**178 284,46**	**98 070,00**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
164101 - PRET CE 15ME N°8101911	3 577 156,31	5 245 761,69
164106 - PRET CE 5.3ME N°85160504	4 681 666,69	5 035 000,01
164107 - CE PRET 85160503	6 000 000,00	6 000 000,00
164201 - EMPRUNT CREDIT MUTUEL 5 ME		714 290,00
164202 - PRET CREDIT MUTUEL 5.3ME	4 552 281,54	4 886 572,42
164301 - EMPRUNT CREDIT COOPERATIF 4.2 ME	1 971 624,28	2 393 161,54
164401 - EMPRUNT LA BANQUE POSTALE 7 ME	6 066 666,66	6 533 333,33
	26 849 395,48	30 808 118,99

Bilan détaillé

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
165000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	142 408,34	56 008,34
168800 - INTERETS COURUS	69 978,75	77 626,27
181100 - COMPTE DE LIAISON REM SOCIETE	-63 910,95	-240 577,69
181200 - COMPTE DE LIAISON REM° CPA	63 910,95	240 577,69
181300 - COMPTE DE LIAISON PU / QDC	-1 089 075,47	-995 672,84
181400 - COMPTE DE LIAISON QDC / PU	1 089 075,47	995 672,84
181500 - COMPTE DE LIAISON QDC/CPA	207 076,67	687 184,72
181600 - COMPTE DE LIAISON CPA/QDC	-207 076,67	-687 184,72
181700 - COMPTE DE LIAISON CPA/PU	26 640,98	26 880,98
181800 - COMPTE DE LIAISON PU/CPA	-26 640,98	-26 880,98
	212 387,09	133 634,61
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
419100 - CLIENTS - ACOMPTES SUR COMMANDES	41 559,00	
	41 559,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - FOURNISSEURS DE BIENS & SERVICES	4 101 257,85	3 657 494,73
401700 - FOURNISSEURS - RETENUE DE GARANTIE	248 401,61	96 590,26
408100 - FOURNISSEURS D'EXPLOITATION - FACTU	19 968,66	21 081,32
	4 369 628,12	3 775 166,31
Dettes fiscales et sociales		
421000 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES		249,30
428200 - PERSONNEL - DETTES PROVISIONS POUR	179 982,00	169 499,00
428400 - DETTES PROVIS. PR PARTIC. SALARIES	9 740,32	
431000 - SECURITE SOCIALE	78 955,25	80 501,13
437200 - MUTUELLES	28 622,64	25 761,37
437320 - CAISSES DE RETRAITE CADRES	21 486,69	37 890,33
437330 - CAISSES DE RETRAITE - NON CADRES	4 046,05	7 843,28
437801 - CESU		2 780,00
438200 - PERSONNEL - DETTES PROV. POUR CHARG	86 747,00	84 699,00
438600 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A PAYE	17 718,94	130 424,38
438701 - Prévoyance - produits à recevoir	8 583,85	
442100 - Etat - Prélèvement à la source	12 435,59	
445510 - ETAT - TVA A DECAISSER	12 273,00	139 606,00
445810 - ETAT - TVA COLL. NON ENCORE EXIGIBL	79 281,78	93 842,22
447500 - Etat - taxe sur les salaires	7,00	
448600 - ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 807,00	3 990,00
	541 687,11	777 086,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
411109 - CLIENTS - EXONERATION DE TVA		137 566,07
411200 - LOCATAIRES - LOCATION-ACCESSION	26 121,20	32 198,96
411209 - LOCATAIRES - LOCAT°-ACCESS° EXO TVA	1 043,62	
461290 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE		118 019,66
467680 - DEBITEURS DIVERS	456,00	456,00
467778 - MANDATS PASSIFS	146 562,11	2 928 386,69
467780 - SUBVENTION A REVERSER	9,00	
468710 - PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS		47 809,00
	174 191,93	3 264 436,38
Produits constatés d'avance (1)		
482700 - NEUTRALISATION DU RESULTAT	0,01	
487100 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	103 849,87	154 533,00
	103 849,88	154 533,00
TOTAL DETTES	**32 292 698,61**	**38 912 975,30**

Bilan détaillé

	31/12/2019	31/12/2018
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**34 558 850,61**	**41 291 964,97**
(1) Dont à plus d'un an (a)	23 507 520,46	26 399 395,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 743 619,15	12 513 580,30
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat détaillé

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
705104 - CONCES° VTES TERRAIN	3 793 391,61		3 793 391,61	5 445 678,60
705105 - Concesø vtes terrains & droit				1 235 636,00
705320 - CONCESSION LOYERS	102 649,22		102 649,22	111 924,72
705324 - CONCESSION LOYERS TV	47 940,68		47 940,68	19 580,76
705329 - CONCESSION LOYERS EX				-954,08
705400 - Concession subventions taxa	28 667,08		28 667,08	13 329,31
705459 - CONCESSION SUBVENTIO				555 884,00
705510 - CONCESSION PARTICIPATI	9 918 930,00		9 918 930,00	8 000 000,00
705580 - CONCESSION PARTICIPATI	-6 991,04		-6 991,04	711,87
705700 - CONCESSION AUTRES PR	249,36		249,36	20 791,85
705702 - CONCESSION AUTRES PR				375,83
705704 - CONCESSION AUTRES PR	250,00		250,00	1 603 403,00
705709 - CONCESSION AUTRES PR	15 630,00		15 630,00	18 543,40
	13 900 716,91		13 900 716,91	17 024 905,26
Production vendue (services)				
702000 - LOYERS	564 923,99		564 923,99	562 472,15
702009 - Loyers exon,r,s				844,00
703000 - RECUPERATION DE CHAR	12 499,46		12 499,46	3 475,40
703004 - RECUPERATION CHARGES	8 003,86		8 003,86	8 554,82
703009 - Récupération charges locativ	-844,00		-844,00	
706104 - PRESTATIONS DE SERVIC	171 739,91		171 739,91	124 342,27
706109 - PRESTATIONS DE SERVIC	940 271,87		940 271,87	965 977,42
706400 - REMUNERATIONS DE MAN	204 364,47		204 364,47	
706404 - REMUNERATIONS DE MAN				201 300,95
708200 - REFACTURATIONS DE FRA				2 283,38
708800 - AUTRES PRODUITS D'ACTI				9 807,82
	1 900 959,56		1 900 959,56	1 879 058,21
Chiffre d'affaires net	**15 801 676,47**		**15 801 676,47**	**18 903 963,47**

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée		
713880 - VARIATION DES CHARGES SUR CONCESSIO	15 489 352,80	12 803 094,68
713890 - VARIATION DU COUT DE REVIENT DES CE	-14 150 640,58	-17 259 593,99
	1 338 712,22	-4 456 499,31
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
740000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		54 374,02
740004 - Subventions d'exploitation TVA 20%	71 413,61	
740009 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION EXO TVA	257 485,28	528 887,91
	328 898,89	583 261,93
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
781740 - REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIA	686,74	283,05
791000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPL - CPA	234 766,99	255 360,55
791100 - TRANSFERTS DE CHARGES SALAIRES	1 827,88	12 174,05
791109 - TRANSFERT CHARGES EXPL EXO - STE	2 134 572,08	2 120 000,00
791110 - Transferts - Rémunération CPA	14 718,94	
791150 - TRANSFERTS CHARGES FAFIEC - TVA 20%	4 500,00	4 948,75
	2 391 072,63	2 392 766,40
Autres produits		
758800 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	119 616,99	474,08

Compte de résultat détaillé

	31/12/2019	31/12/2018
	119 616,99	474,08
Total produits d'exploitation (I)	**19 979 977,20**	**17 423 966,57**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
607000 - ACHATS DE MARCHANDISES		1 147,37
		1 147,37
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
605580 - DOTATION AUX PROVISIONS	78,26	-129,62
605800 - ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES ET FR	15 489 274,54	12 803 224,30
606100 - FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU EN	11 505,97	10 293,78
606120 - CARBURANTSE LUBRIFIANTS	1 001,26	510,14
606300 - FOURNITURES D'ENTRETIEN & PETITS EQ	11 908,96	10 051,00
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	7 749,09	12 968,94
611000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	234 789,45	234 787,33
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	257 273,75	220 941,34
613500 - LOCATIONS MOBILIERES		33,00
613800 - AUTRES LOCATIONS	71 209,15	77 921,47
614000 - CHARGES LOCATIVES & DE COPROPRIETE	265 092,47	197 088,17
615000 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS I	37 369,89	35 923,07
615500 - ENTRETIEN & REPARATIONS SUR BIENS M	83 752,62	136 939,33
615600 - MAINTENANCE		412,50
616100 - PRIMES D'ASSURANCES - MULTIRISQUES	4 499,93	3 547,98
616300 - ASSURANCE MATERIEL DE TRANSPORT	822,97	154,69
616400 - ASSURANCE IFC		8 278,00
616800 - PRIMES D'ASSURANCES - AUTRES	13 940,88	13 077,68
618300 - DOCUMENTATION TECHNIQUE	5 860,86	6 837,78
618500 - FRAIS DE COLLOQUES SEMINAIRES CON	8 557,00	4 100,23
618800 - AUTRES FRAIS EXTERNES	14 299,22	15 633,75
621100 - PERSONNEL INTERIMAIRE	24 378,17	
622600 - HONORAIRES	384 330,09	370 876,37
622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX		437,96
622800 - AUTRES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIR	30 217,24	35 930,50
623100 - ANNONCES & INSERTIONS	46 603,73	38 678,41
623800 - DIVERS (POURBOIRES, DONS COURANTS)	10 000,00	
625100 - VOYAGES & DEPLACEMENTS	55 456,57	37 850,18
625700 - RECEPTIONS	43 980,97	44 124,66
626000 - FRAIS POSTAUX & FRAIS DE TELECOMMUN	31 259,87	31 077,31
627800 - SERVICES BANCAIRES - AUTRES FRAIS E	3 289,30	2 744,40
628100 - COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	10 288,00	10 851,38
628800 - Autres services exterieurs	5 529,32	490,00
	17 164 319,53	14 365 656,03
Impôts, taxes et versements assimilés		
631100 - TAXE SUR LES SALAIRES		77 413,00
633300 - PART. DES EMPLOYEURS A LA FORMATION	18 794,90	16 439,89
633500 - VERSTS LIBERATOIRES DE LA TAXE	-701,39	12 104,29
633800 - AUTRES IMPOTS & TAXES & VERSEMENTS	1 158,75	729,20
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	23 248,00	27 885,00
635120 - TAXES FONCIERES	29 686,04	30 177,99
635130 - AUTRES IMPOTS LOCAUX		1 352,00
635140 - TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	1 207,00	2 086,00
635200 - TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES NON	73 586,57	86 790,99

Compte de résultat détaillé

	31/12/2019	31/12/2018
	146 979,87	254 978,36
Salaires et traitements		
641100 - SALAIRES ET APPOINTEMENTS	1 854 434,70	1 779 493,76
641220 - CONGES PAYES PROVISIONNES	10 483,00	30 982,00
641410 - Indemnit,s d,part		7 334,08
641700 - AVANTAGES EN NATURE	1 696,80	1 696,80
	1 866 614,50	1 819 506,64
Charges sociales		
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	495 474,51	528 095,24
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLES	65 465,67	58 914,31
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	165 474,41	
645310 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		135 907,36
645320 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE		28 260,63
645400 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	70 884,04	68 968,47
645500 - CHARGES SUR CONGES PAYES	2 048,00	14 911,00
647120 - PRIME DE TRANSPORT	2 465,78	2 645,30
647130 - PART PATRONALE CANTINE ET TICKETS R	36 909,00	37 594,12
647140 - PART PATRONALE CESU	9 360,00	10 410,00
647170 - PART PATRONALE CHQ VACANCES	4 393,33	4 940,25
647500 - MEDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	4 925,98	
648000 - AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	17 494,58	26 716,07
649000 - CICE		-44 580,00
	874 895,30	872 782,75
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
681110 - DOTATION AMORTISSEMENTS INCORPOREL	571,54	1 212,46
681120 - DOTATION AMORTISSEMENTS CORPOREL	41 402,62	41 800,87
	41 974,16	43 013,33
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
681740 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPREC	2 128,05	954,14
	2 128,05	954,14
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
681510 - DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUE	80 214,46	32 690,00
	80 214,46	32 690,00
Autres charges		
651000 - REDEVANCES POUR CONCESSIONE BREVETE		-1,72
651200 - REDEVANCE A LA COLLECTIVITE		35 260,00
658800 - AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION	137,06	4,57
	137,06	35 262,85
Total charges d'exploitation (II)	**20 177 262,93**	**17 425 991,47**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-197 285,73**	**-2 024,90**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
767000 - INTERETS COMPTE COURANT REMUNERE CE	4 203,00	3 686,23
	4 203,00	3 686,23

Compte de résultat détaillé

	31/12/2019	31/12/2018
Total produits financiers (V)	**4 203,00**	**3 686,23**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**4 203,00**	**3 686,23**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-193 082,73**	**1 661,33**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
777100 - QUOTE-PART SUBVENTION D'INVESTISSEM	40 033,22	16 762,42
778800 - PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	30,60	
	40 063,82	16 762,42
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
787250 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS DEROGATO		340,83
		340,83
Total produits exceptionnels (VII)	**40 063,82**	**17 103,25**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**40 063,82**	**17 103,25**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**20 024 244,02**	**17 444 756,05**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**20 177 262,93**	**17 425 991,47**
BENEFICE OU PERTE	**-153 018,91**	**18 764,58**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Conseil d'Administration
? mai 2020

SPL-SA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA METROPOLE OUEST ATLANTIQUE
SPL-SA au capital de 1 000 000 €
Siège social : 2 ter quai François Mitterrand 44200 NANTES

2 ter quai François Mitterrand – BP 36311 – 44263 NANTES CEDEX 2
SIRET : 450 452 115 000 30 – APE : 7490

Point 2 - Information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres sur l'attribution des marchés

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie en séance les 18 novembre 2019, 27 janvier et 11 février 2020.

A. Commission d'Appel d'Offres du 18 novembre 2019

1) Attribution de l'accord-cadre pour une mission de suivi des dispositifs de gestion des eaux pluviales sur l'île de Nantes

La Samoa souhaite confier une mission d'assistance relative au suivi des dispositifs de gestion des eaux pluviales mis en œuvre sur son territoire. Cette mission se réalisera en cohérence avec les autorisations au titre de la police de l'eau, définie à l'article L.214-1 et suivant du Code de l'Environnement, des opérations d'aménagement des ZAC « Ile de Nantes » et « Ile de Nantes sud-ouest ».

L'accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période initiale d'un an reconductible pendant 3 années.

Le montant maximum de cet accord-cadre en valeur est de 200 000 € HT sur 4 ans.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Valeur technique de l'offre : 60%

- La note d'intention : 30%
Approche du candidat sur le sujet : 10%
Perception du candidat des enjeux propres au marché : 10%
Description du candidat des moyens généraux : 10%

- La note méthodologique : 30%
Sur les moyens humains dédiés et leur organisation pour chaque mission : 10%
Sur relation au maître d'ouvrage et la disponibilité pour chaque mission : 10%
Sur le respect des délais : 10%

Prix des prestations : 40%

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'attribuer l'accord-cadre à la société Urban Water pour une durée d'un an renouvelable 3 fois et pour un montant annuel sur la base du détail quantitatif estimatif de **42 775 € HT.**

B. Commission d'Appel d'Offres du 27 janvier 2020

1) Attribution du marché public de fournitures courantes et de services portant sur une prestation de gestion administrative du personnel et de la paie de la Samoa 2020 - 2024

La Samoa a deux activités objet de deux secteurs analytiques distincts :

- L'aménagement urbain de l'île de Nantes (https://www.iledenantes.com/)

- Le développement économique des industries culturelles et créatives (https://www.creativefactory.info/)

Pour accomplir au mieux les missions qui lui sont confiées, il lui est nécessaire d'assembler un certain nombre de compétences conjuguées en plus de celles dont elle dispose en interne.

Elle souhaite bénéficier d'un dispositif d'assistance dans les domaines suivants :

- Les prestations de gestion de la paie ;

- Les prestations d'administration du personnel.

Ces deux prestations incluant une assistance juridique de niveau 1.

Le marché est conclu pour une période initiale d'un an, reconductible annuellement 3 fois.

Le montant du marché est de 20 000 € HT par an soit 80 000 € HT pour 4 ans.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Prix des prestations : 30%

Valeur technique de l'offre : 70%

- La compréhension du périmètre de la prestation : 50%

- Les compétences et l'organisation de l'équipe affectée à la prestation : 20%

- La méthodologie mise en œuvre : 30%

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'attribuer le marché à la société Univers Paye / HR Path sur la base du DQE d'un montant total **43 022,40 € HT** sur la durée du marché conformément au détail des prix annexés au marché.

2) Validation de l'avenant n°3 au lot n°2 travaux d'aménagement des espaces publics des anciens sites Alstom sur l'île de Nantes

L'opération de travaux a pour objet la réalisation des espaces publics du site des Halles et la préparation des Halles 1&2, ancien site industriel Alstom qui se situe entre les rues Arthur III, de la Tour d'Auvergne, de la Noue Bras de Fer et le Mail du Front Populaire. Cette opération de travaux est divisée en 3 lots.

- Lot n°1 : Démolition Dépollution : désamiantage, démolition, dépollution.
- Lot n° 2 VRD Espaces Verts : terrassements, assainissement, réseaux divers, voiries, travaux divers (escaliers, tranchée plantée, mobilier urbain…).
- Lot n°3 Couverture / ossature métallique / gros œuvre : études, renforcement, adaptation, protection de charpente, couverture polycarbonate, reprise des eaux de pluie.

Le lot 3 a été notifié le 21 septembre 2016 au groupement COLAS / IDVERDE / BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES / SEREA au terme d'une consultation lancée en procédure adaptée au regard de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et dans le respect de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Depuis la notification du marché, plusieurs adaptations ont nécessité la validation de différentes modifications en plus et moins-values apportées au marché de travaux du groupement par avenants n°1 et n°2.

L'avenant n°1 notifié le 26/07/2017 portait sur la prise en compte d'une moins-value concernant le béton lisse et sur des travaux supplémentaires : re-compactage du fond de forme, modification remplissage fossé, cornières acier galvanisé, caniveaux grille galvanisés, tranchée pour réseau de chaleur.

L'avenant n°2 notifié le 09/07/2018 portait sur différentes modifications en plus et moins-values concernant l'évacuation des terres polluées, non réutilisables sur site, la mise en œuvre de nouveaux potelets fixes et amovibles en pourtour du site des Halles, endommagés lors des travaux de l'ESBANM et enfin la mise en œuvre du fond de la plateforme des Halles au droit des pollutions complémentaires évacuées et nécessaire à l'accueil des opérations.

L'avenant n°3 a pour objet des compléments d'évacuation de terres polluées, non réutilisables sur site, en surplus de celles réutilisées sous les espaces publics, au regard de leur compatibilité sanitaire avec les usages prévus à termes (ERP – Halles 1&2 – Creative Factory). Ces évolutions de quantitatifs étaient imprévisibles malgré les multiples diagnostics préalables.

Il porte également sur la mise en œuvre de travaux d'ajustement : ajout de voliges bois sur le mail du Front Populaire afin de rester conforme à l'écriture d'origine du Mail, déplacement de zones caillebotis à la demande de l'Université pour s'ajuster aux accès de l'opération immobilière et le dérasement d'un massif béton découvert fortuitement et nécessaire à la mise en œuvre du dallage béton.

Ces travaux complémentaires sont nécessaires au bon fonctionnement des espaces publics aux abords des deux opérations immobilières de la Halle 6 (Université et Hôtel d'entreprises) et de l'ESBANM.

Récapitulatif des incidences financières

Montant initial du marché	1 142 278,82 € HT
Montant de l'avenant n°1 (+0,167%)	1 909,58 € HT
Montant de l'avenant n°2 (+20,88%)	238 615,87 € HT
Montant de l'avenant n°3 (+4,21%)	48 115,20 € HT
Montant total du marché (marché initial + avenants n°1 et 2)	1 430 919,47 € HT
Montant total du marché TTC	1 717 103,36 € TTC

Soit : un million sept cent dix-sept mille cent trois euros et trente-six centimes TTC

Ces avenants traduisent une évolution de +25,27% par rapport au montant initial du marché.

Au vu du rapport d'analyse de présentation de l'avenant, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'autoriser la passation de l'avenant n°3 d'un montant de **+48 115,20 € HT** au marché du groupement COLAS / IDVERDE / BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES / SEREA.

C. Commission d'Appel d'Offres du 11 février 2020

1) Attribution de l'accord-cadre composite ayant pour objet la réalisation d'un service de prestation d'animation de sites et de « happy manager »

Le Pôle Economique de la Samoa a pour mission l'animation et le développement économique du quartier de la création. Il développe notamment une offre d'immobilier d'activités qui permet d'héberger en un même lieu des porteurs de projets et startups.

A fin 2019, la Samoa gère et anime 9 sites à l'échelle de l'île de Nantes. Certains d'entre eux nécessitant une animation particulière sous la forme d'une mission de "happy manager".

Dans ce contexte, la Samoa souhaite être accompagnée pour l'animation des sites suivants :

- La Centrale, dédiée à la communauté Média ;
- La Creative Care Factory, dédiée à la communauté Care ;
- Le Karting, site généraliste ICC ;
- Halle 6 Est, site généraliste ICC .

Les prestations ont pour objet de favoriser la création de liens professionnels et conviviaux entre les résidents de chaque site pour favoriser les projets collaboratifs.

Il s'agit d'un accord-cadre composite estimé à 200 000 € HT maximum et décomposé en 2 parties distinctes :

Partie I : Programme d'animation et relations avec les résidents : marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire.
Partie II : Accompagnement pour la tenue de manifestations diverses : accord-cadre à bons de commande traité à prix unitaires.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an, reconductible trois fois pour la même durée.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Valeur technique de l'offre : 60%

- Compréhension des enjeux d'animation d'un hôtel d'entreprises spécialisé ICC : 25%
- Temps d'animation et dispositions pour la création de liens entre les entreprises et le bien-être au travail sur les sites : 50%
- Compétences du candidat individuel ou de l'équipe dédiée à la réalisation de la mission au travers des CV et références des intervenants : 25%

Prix des prestations : 40 %

- Prix des prestations relatif aux prestations traitées à prix forfaitaire au regard de la DPGF : 75%
- Prix des prestations relatif aux prestations traitées à prix unitaires sur la base du DQE : 25%

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'attribuer l'accord-cadre à la société Stéphane BONDOU pour un montant de **37 800 € HT** sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire et de **12 960 € HT** sur la base du détail quantitatif estimatif pour la partie exécutée en bons de commande.

2) Attribution de l'accord-cadre pour la conception d'un écosystème digital et développement d'outils web sur l'île de Nantes

L'accord-cadre porte sur une mission d'accompagnement de la Samoa pour l'évolution de son écosystème digital.
La Samoa souhaite retrouver une place centrale et être plus efficiente dans sa communication web, notamment dans la perspective d'un nouvel équipement dans les Halles Alstom réinventées et qui prendra le nom de Creative Factory.

Le site web Creative Factory existant disparaîtra dans sa forme actuelle, ses contenus et fonctionnalités trouveront leur place dans le futur écosystème numérique de la Samoa.

L'accord-cadre estimé à 110 000 € HT maximum est conclu pour une période initiale de 2 ans, reconductible une fois pour la même durée. La durée totale de l'accord-cadre est prévue pour 4 années.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

Valeur technique de l'offre : 70 %

- La bonne compréhension des besoins et enjeux de la Samoa : 20%
- La capacité à accompagner la Samoa dans la mise en place de son nouvel écosystème web : 20%
- Les partis pris proposés et les intentions créatives et/ou ergonomiques :15%
- La méthodologie et le calendrier proposés : 15%
- Les niveaux de service de maintenance corrective, évolutive et adaptative (y compris la période de garantie de maintenance corrective et adaptative) : 15%
- Le profil des intervenants et les références de l'équipe sur des projets similaires : 15%

Prix des prestations : 30 %

Au vu du rapport d'analyse des offres, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'attribuer l'accord-cadre à la société Gingerminds pour un montant, après négociation, de **56 887,50 € HT** sur la base de la décomposition du prix global et forfaitaire.

3) Validation de l'avenant n°2 au marché de travaux de terrassement et de dépollution et de mise en sécurité pyrotechnique du site du Triangle des Marchandises sur l'île de Nantes.

L'opération de travaux a pour objet l'exécution de prestations de terrassement, de dépollution et de gestion des déblais, incluant une mise en sécurité pyrotechnique, du Triangle des Marchandises, situé sur l'île de Nantes.
Le marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle (installation d'une cribleuse sur le site pendant toute la durée des travaux).

Le marché a été notifié le 15 mars 2018 au groupement SECHE ECO SERVICES / CHARIER TP SUD / CHARIER GENIE CIVIL au terme d'une consultation lancée en procédure adaptée au regard de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et dans le respect de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Depuis la notification du marché, plusieurs adaptations ont nécessité la validation de différentes modifications en plus et moins-values apportées au marché de travaux du groupement par l'avenant n°1.

L'avenant n°1 notifié le 27 septembre 2018 portait sur la prise en compte d'une plus-value générée par la découverte, après préparation et démarrage des premiers terrassements de la parcelle Triangle des Marchandises de déchets amiantés en surface et dans les terres du site.
Les précédents travaux de démolition ou analyses de ce terrain ne mentionnaient pas la présence de ce type de déchets sur le site.
Afin de repérer ces déchets et de délimiter des périmètres de terres présentant un risque amiante, des diagnostics complémentaires ont été réalisés. Ces diagnostics ont généré un décalage du démarrage des terrassements et une modification de la méthodologie de terrassement des terres.

L'avenant n°2 est rendu nécessaire pour actualiser le montant final d'une prestation correspondant à l'avenant n°1 et pour permettre d'intégrer des prestations non prévisibles lors du lancement de la consultation.

Ainsi dans la continuité de l'avenant n°1, des déchets amiantés supplémentaires ont été découverts, nécessitant de répéter la méthodologie de terrassement intégrant la contrainte pyrotechnique et le ramassage des déchets amiantés.

La découverte d'une pollution au PCB - polychlorobiphényles, ponctuelle et concentrée sur l'emprise d'un futur bâti, a également nécessité de réaliser l'excavation pour traitement hors site des terres présentant un impact en PCB >2000 mg/kg MS sur une profondeur de 3m.

Enfin, au cours des dernières phases d'évacuation de terre, des analyses de contrôle des lots à évacuer ont mis en évidence des natures de terres différentes de celles caractérisées lors des diagnostics initiaux réalisés en 2016 pour la préparation du présent marché.
Ces différences de nature ont requis la réalisation d'analyse de re-caractérisation, impliquant mouvements et stockages de terres non prévus et conduisant à revoir la distribution des volumes prévus pour évacuation ou optimisation sur site. Le bilan final actualisé des volumes donnait un volume de terres à évacuer supérieur à ce que prévoyait le marché initialement.

Par ailleurs, la durée contractuelle du marché est prolongée de 3 semaines avec une fin de travaux incluant la visite des Opérations Préalables à la Réception au 09/11/2018 en raison de la découverte de PCB - polychlorobiphényles en concentrations élevées dans le périmètre travaux (OS n°12).

Récapitulatif des incidences financières

Montant initial du marché	2 162 170,18 € HT
Montant de l'avenant n°1 (+5,51%)	119 114,08 € HT
Montant de l'avenant n°2 (+16,89%)	367 197,89 € HT
Montant total du marché (marché initial + avenants n°1 et 2)	2 648 482,15 € HT
Montant total du marché TTC	3 178 178,58 € TTC

Soit : trois millions cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit euros et cinquante-huit centimes TTC

Ces avenants traduisent une évolution de +22,4% par rapport au montant initial du marché.

Au vu du rapport d'analyse de présentation de l'avenant, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont décidé d'autoriser la passation de l'avenant n°2 d'un montant de **+ 367 197,89 € HT** au marché du groupement SECHE ECO SERVICES / CHARIER TP SUD / CHARIER GENIE CIVIL et de prolonger les délais d'exécution du marché de trois semaines.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre note de l'information concernant les décisions de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie en séance les 18 novembre 2019, 27 janvier et 11 février 2020.

Point 3 – Arrêté des comptes clôturés de l'exercice 2019 et approbation du projet de rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire pour l'exercice 2019

Cette séance du Conseil d'Administration est l'occasion de vous présenter le projet de rapport de gestion qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire :

RAPPORT DE GESTION :

Introduction :

« Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux articles L225-102 et L232.1 et à nos statuts, pour vous exposer la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de l'ensemble de la société et vous fournir les autres informations prescrites par la Loi, ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes.

Madame Béatrice JESTIN, Commissaire aux Comptes, vous donnera par ailleurs, lecture du rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-86 du Code du Commerce.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports et autres documents et renseignements s'y rapportant, vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les procédures légales et statutaires. »

PREMIERE PARTIE : LA VIE DE LA SOCIETE ET LA PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

1. La vie de la société

1.1 L'actionnariat

Aucun changement concernant l'actionnariat n'est intervenu dans l'année.

La Samoa, société d'économie mixte d'aménagement, a été créée en octobre 2003. Son capital était réparti entre actionnaires publics et privés.

Elle a été transformée en Société Publique Locale d'Aménagement suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2008, puis en Société Publique Locale suite à la décision des actionnaires prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2011.

La Samoa est composée de 7 actionnaires, 18 administrateurs et 3 censeurs dont 1 nommé par Nantes Métropole et 1 nommé par la Ville de Nantes.

Le tableau ci-dessous récapitule l'actionnariat et la répartition des postes d'administrateurs à la clôture de l'exercice écoulé.

ACTIONNAIRES	**NOMBRE D'ACTIONS**	**REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**	**% ACTIONS**	**NOMBRE D'ADMINISTRATEURS**
Nantes Métropole	57 000	570 000	57%	10
Ville de Nantes	18 000	180 000	18%	3
CARENE	5 000	50 000	5%	1
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	5 000	50 000	5%	1
Conseil Régional des Pays de la Loire	5 000	50 000	5%	1
Ville de Rezé	5 000	50 000	5%	1
Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire	5 000	50 000	5%	1
TOTAL	**100 000**	**1 000 000**	**100%**	**18**

1.2 Les dirigeants

La Présidente du Conseil d'Administration, Johanna ROLLAND, a été désignée par délibération du Conseil d'Administration du 27 mai 2014 pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Directeur Général, Jean-Luc CHARLES, a été désigné par délibération du Conseil d'Administration du 24 juin 2010 avec prise d'effet au 1er octobre 2010, et renouvelé dans ses fonctions lors du Conseil d'Administration du 27 mai 2014.

Aucune limitation aux pouvoirs n'a été apportée.

1.3 Les administrateurs

Le Conseil d'Administration du 28 mai 2019 a acté le remplacement de Eric BUQUEN par Yann VINCE en qualité de suppléant représentant les membres du Conseil d'Administration au sein de la Commission d'Appel d'Offres de la Samoa.

Le tableau ci-dessous récapitule, au 31 décembre 2019, les mandats des administrateurs et commissaires aux comptes :

ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS	CENSEURS
Nantes Métropole	Johanna ROLLAND Pascale CHIRON Alain ROBERT Francky TRICHET Bertrand AFFILE Pascal PRAS Gérard ALLARD Cécile BIR Laurence GARNIER Julien BAINVEL	Stéphanie HOUËL
Ville de Nantes	Pascal BOLO Marie-Annick BENATRE Mounir BELHAMITI	Guillaume RICHARD
CARENE	David SAMZUN	
Conseil Départemental de Loire-Atlantique	Bernard GAGNET	
Conseil Régional des Pays de la Loire	Laurent DEJOIE	
Ville de Rezé	Yann VINCE	
Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire	Thomas QUERO	

NOMS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	DUREE – MANDAT	DATE DE RENOUVELLEMENT
	STATUTS	AGO
KMPG Audit Ouest (titulaire)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022
KPMG Audit Normandie (suppléant)	6 ans (exercices 2016-2021)	2022

Conformément aux dispositions de l'article L1524-5 du code général des collectivités territoriales, le mandat des élus locaux, mandataires des collectivités territoriales et leurs groupements au sein du Conseil d'Administration de la Samoa, est d'une durée maximale de 6 ans équivalente à celle de leur mandat électif. Au vu des dispositions législatives en vigueur au 31/12/2019, les mandats des élus locaux viendront à échéance, de plein droit, au plus tard par la désignation des nouveaux représentants au terme des élections municipales de 2020.

1.4 Le personnel de la société

- **L'évolution globale des effectifs :**

Décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles :

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la Samoa se composait de 42 salariés : 27 femmes et 15 hommes, dont 40 CDI et 2 CDD.

La Samoa a prolongé plusieurs renforts ponctuels déjà présents en 2018, afin de faire face au plan charge élevé de l'année 2019 :

- 1 personne au Pôle Urbain pour les activités de développement et d'études urbaines de l'île de Nantes. Au vu du volume de droits à construire restant à commercialiser sur l'île de Nantes et du rythme important pour la période 2019-2026, cette personne a été confirmée en CDI au 01/04/2019.

- 2 personnes au Pôle Economique, sont maintenues début 2019 dans les effectifs de la Samoa en CDI dit « de chantier » lié pour l'une, à la préparation de l'ouverture des Halles 1&2 et, pour l'autre, en qualité de Chargée de mission dédiée au programme de recherche, formation, innovation RFI OIC.

- 1 personne au Pôle Economique a été prolongée, pour faire face au surcroit de travail lié au projet de financement Européen Smart Grid ainsi que les partenariats en cours avec les villes de Recife et Montréal. Il s'agit d'un CDD englobant l'année 2019. Cette personne était déjà présente dans les effectifs de 2018 en qualité de remplacement du congé parental de la Chef de projet relations internationales. La personne remplacée a repris en 2019 son poste avec un temps partiel pour congés parental à 80%.

- 1 personne au Pôle Urbain a également signé son CDI au 01/04/19. Il s'agit d'un temps partiel à hauteur de 24h par semaine, avec une augmentation de son temps de travail face à la situation de handicap d'une personne du service administratif. En effet, une des personnes de ce service est passée en invalidité à 70% depuis le 01/10/19.

De nouveaux renforts ont été recrutés sur 2019 :

- 1 personne au Pôle Urbain pour faire face aux travaux de dépollution du secteur MIN / République. Il s'agit d'un CDD d'un an, allant du 04/03/19 au 29/02/20.

- 1 personne au Pôle Urbain est maintenue par suite de la création d'un poste complémentaire pour assurer les missions d'Assistante opérationnelle, orienté communication. Elle a signé son CDI au 01/10/19. Elle était déjà présente dans l'équipe en tant que remplaçante d'une Assistante opérationnelle, en congé parental à 100%. La personne qu'elle remplacée a repris son travail à 80% après son congé parental.

- 1 personne au Pôle Urbain pour renforcer le service « marchés » et études juridiques. Ce renfort était nécessaire en raison de l'augmentation du volume des marchés à signer et de la complexité juridique de nos contrats à mieux appréhender. Cette embauche fait suite au contrôle de la chambre régionale des comptes qui s'est déroulée en 2019. Elle a signé un CDI à compter du 02/12/19.

L'effectif global au 31/12/2019 est légèrement supérieur, par rapport à celui de 2018.

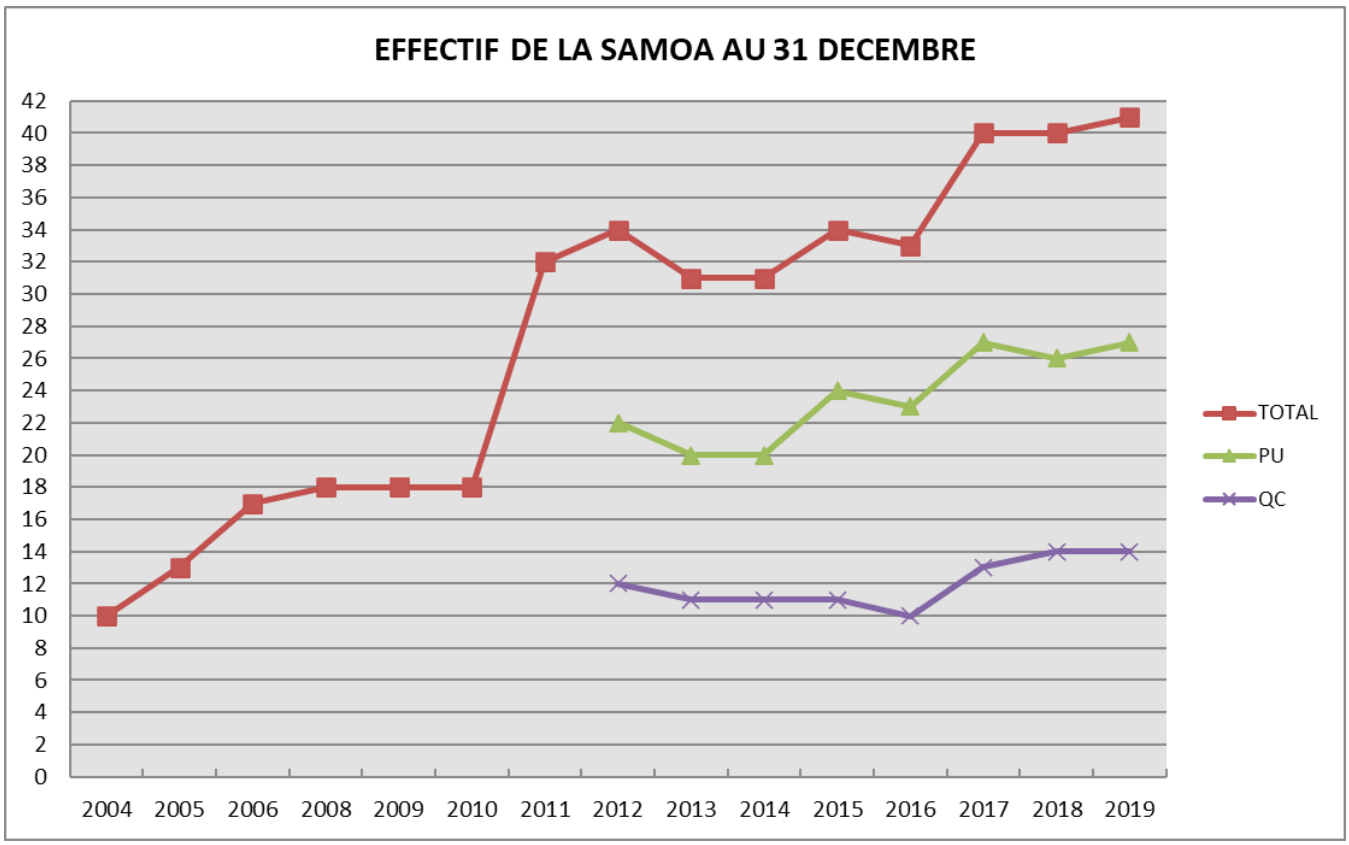

En équivalent temps plein (ETP), le nombre de postes cumulés à la Samoa durant l'année 2019 est de 37,31 contre 35,97 en 2018 ; 23,81 ETP (+1) au Pôle Urbain et 13,50 ETP (+0,34) au Pôle Economique.

Le nombre de salariés en équivalent temps plein a augmenté de 1,34 du fait principalement :

De 3 arrivées sur 2019 (+1,16 ETP) :

- La création d'un poste complémentaire au 01/10/2019. Après une réflexion sur une nouvelle organisation du pôle assistanat, nous avons ouvert un poste (+0,25 ETP).

- 1 CDD de renfort sur les missions de dépollution : +0,83 ETP sur 2019 pour 10 mois de présence.

- 1 CDI pour renforcer le service « marchés » : +0,08 ETP sur 2019 pour 1 mois de présence.

Majoration du temps de travail ponctuel (+0,13 ETP) :

- Augmentation du temps de travail pour une personne en comptabilité, à temps partiel (0,69 ETP en 2018 et 0,78 ETP en 2018, soit **+0,10**).

- Durant la période estivale, notre lieu d'exposition, le Hangar 32 est ouvert sur de plus grandes amplitudes horaires. Les 2 médiateurs qui sont en poste ont de ce fait une majoration de leur temps de travail sur cette période (0,20 ETP pour l'un, soit **+0,03**).

Modulation du temps de travail pour maternité (+1,02 ETP) :

- 1 congé parental Pôle Urbain à 100% puis 80% (0,33 ETP sur 2018) puis un retour sur 2019 à 100%, soit **+0,67**.

- 1 congé parental Pôle Urbain à 100% sur 2018 avec un retour à 80% en 09/2019 (0,33 ETP soit +0,27).

- 1 congé parental au Pôle Economique représentant 72% d'ETP en 2018 puis un retour à 80% en 01/2019 (soit **+0,08**).

De départs courant 2018 induisant une diminution des ETP sur 2019 (-1ETP) :

- 2 fin de CDD renforts parti mi-2018 représentant -1 ETP sur 2019.

Evolution des équivalents temps plein sur les 8 dernières années :

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF GLOBAL AU 31/12/2018

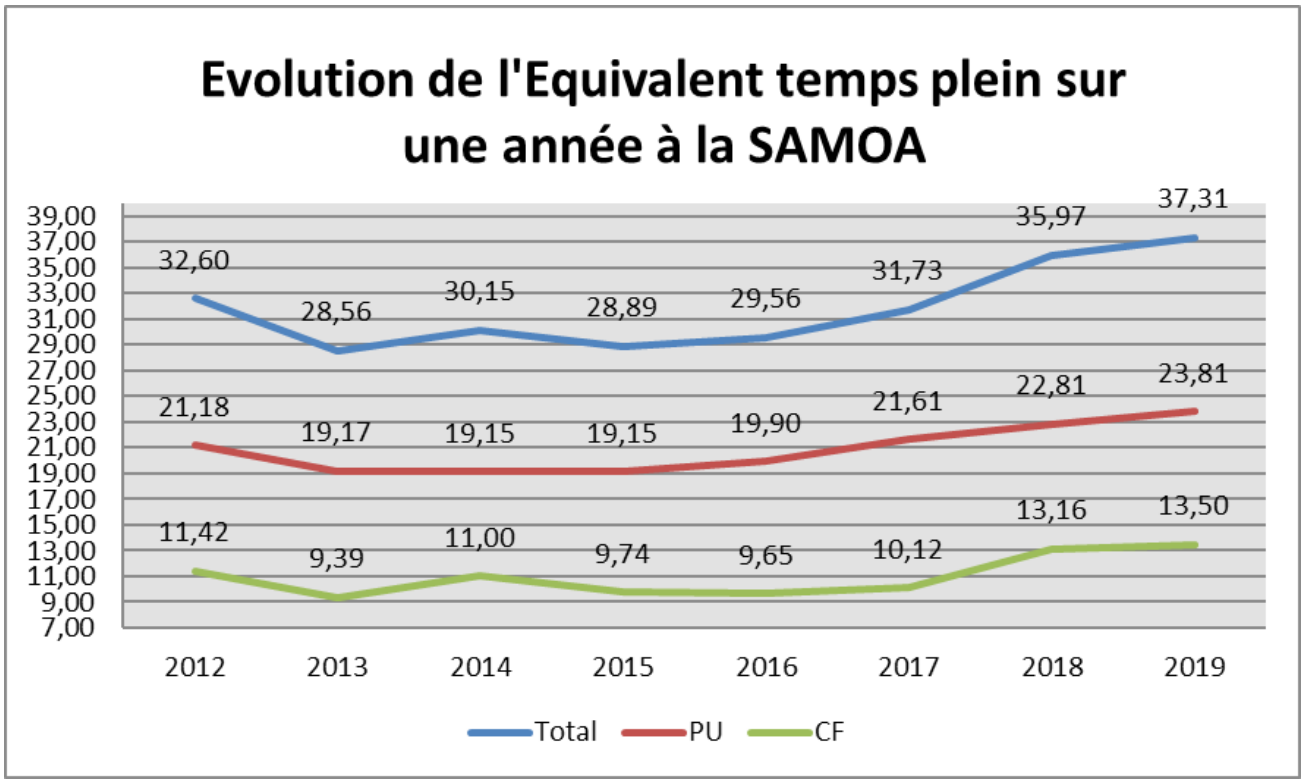

Au 31 décembre 2019, 42 salariés actifs sont inscrits sur les registres du personnel (40 au 31/12/2018).

Sur les 42 salariés, les personnes qui étaient en congé parental en 2018 ont repris leur activité à 100% pour l'une, dès le mois de janvier 2019. La seconde a repris en septembre 2019, en congé parental à 80%. Cette dernière s'inscrit à nouveau dans les effectifs de la Samoa 2019 (CDI).

Le seul départ au cours de cet exercice concerne l'un de nos médiateurs, au sein de notre local d'exposition du Hangar 32, en août 2019. Il a été remplacé par une personne qui a intégré la Samoa en septembre 2019.

Le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée est de 40, soit 95% de l'effectif, par rapport à 34 CDI à fin 2018, soit une évolution de 10%.

Cette augmentation de 6 CDI correspond à :

- 3 des renforts ponctuels du Pôle Urbain ont été transformés en CDI dans le courant de l'année 2019, face à l'accroissement de notre activité.

  Il s'agit de :

  - Un poste de Chargé de missions pour la commercialisation des droits à construire et les études urbaines.
  - Un poste d'Assistanat opérationnel.
  - Un poste d'Assistanat comptable avec l'augmentation de l'activité de gestion locative au Pôle Economique.

- Les 2 renforts mis en place au Pôle Economique ont été maintenus sur toute l'année 2018 et ont été confirmés en CDI dits « de chantier » début 2019.

- 1 CDI a été recruté pour renforcer le service « marchés » en fin d'année 2019.

- 2 CDD sont toujours en cours au 31/12/19.

  - Un premier concernait initialement le remplacement pour un congé parental qui s'est achevé en début d'année 2019. Il a été reconduit pour un renfort lié au financement Européen Smart Grid ainsi qu'aux partenariats en cours avec les villes de Recife et de Montréal, jusqu'au 31/12/19. Ce CDD a été confirmé en CDI dit « de chantier » au 01/01/20.
  - Un second CDD concerne le recrutement début mars 2019 pour faire face aux travaux de dépollution du secteur MIN / République.

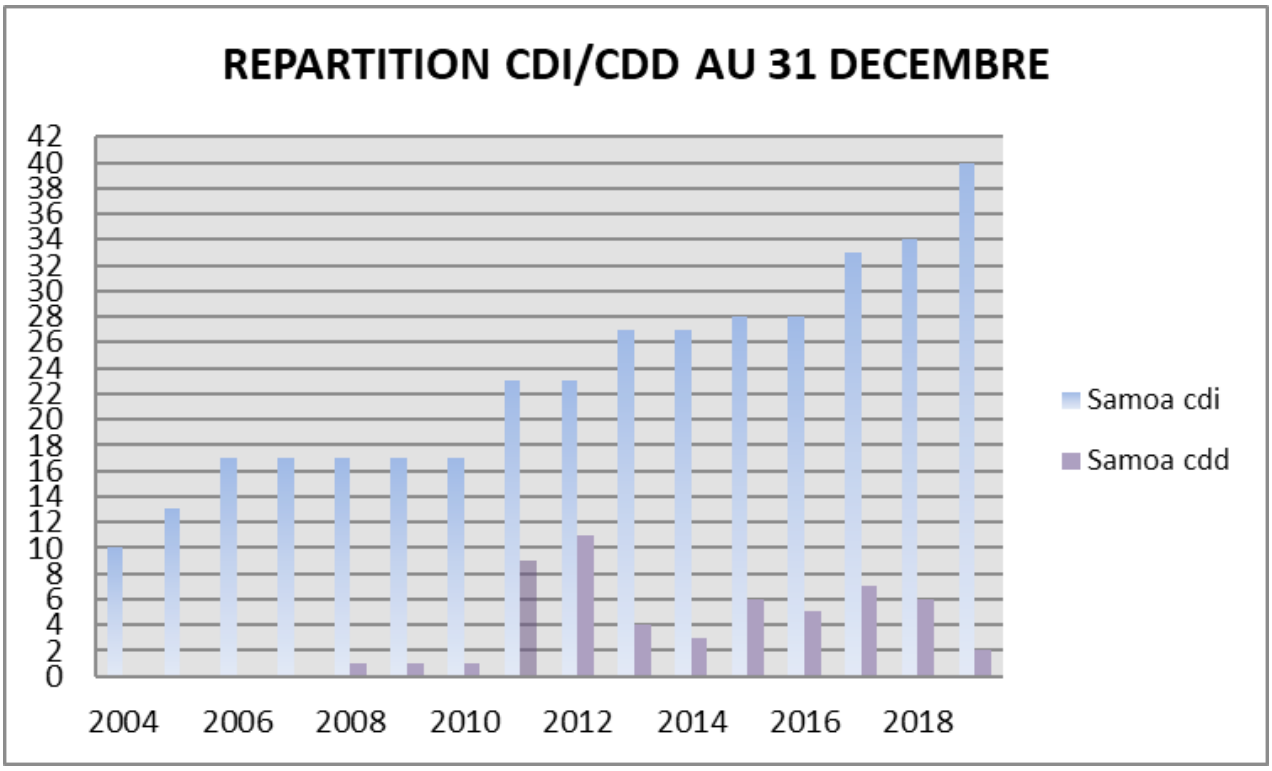

L'effectif au 31 décembre 2019 est constitué à 71% de cadres (30 sur 42 pour cet exercice contre 27 sur 40 au 31/12/18).
Dans le courant de l'année 2019, un passage du statut d'employé à cadre a été validé, ainsi qu'un recrutement cadre pour le service des « marchés » et le maintien du poste en renfort des actions internationales, après le retour de congés parental de la titulaire.

En équivalent temps plein, la proportion remonte à 74,5% (27,80 sur 37,31 pour cet exercice contre 25,89 sur 35,97 au 31/12/18).

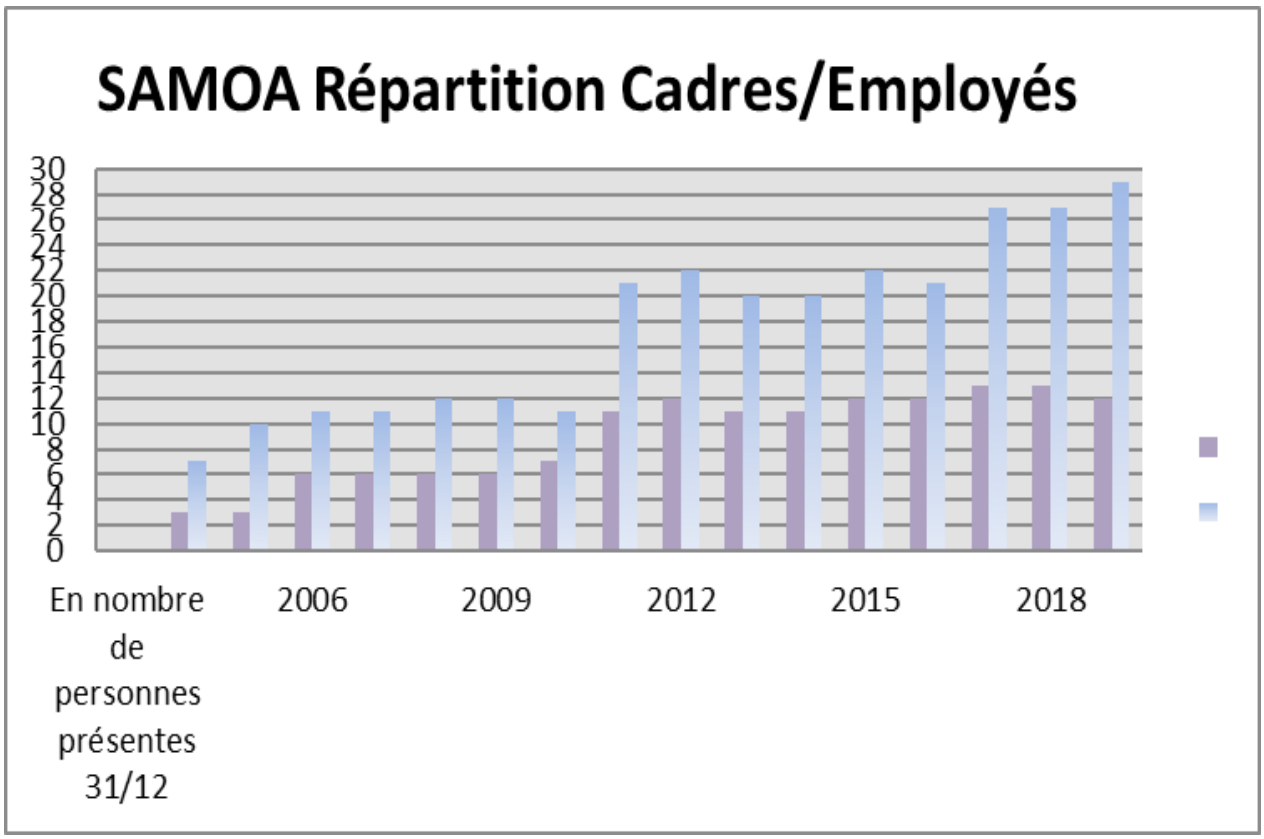

*STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF DU **POLE URBAIN** AU 31/12/2019*

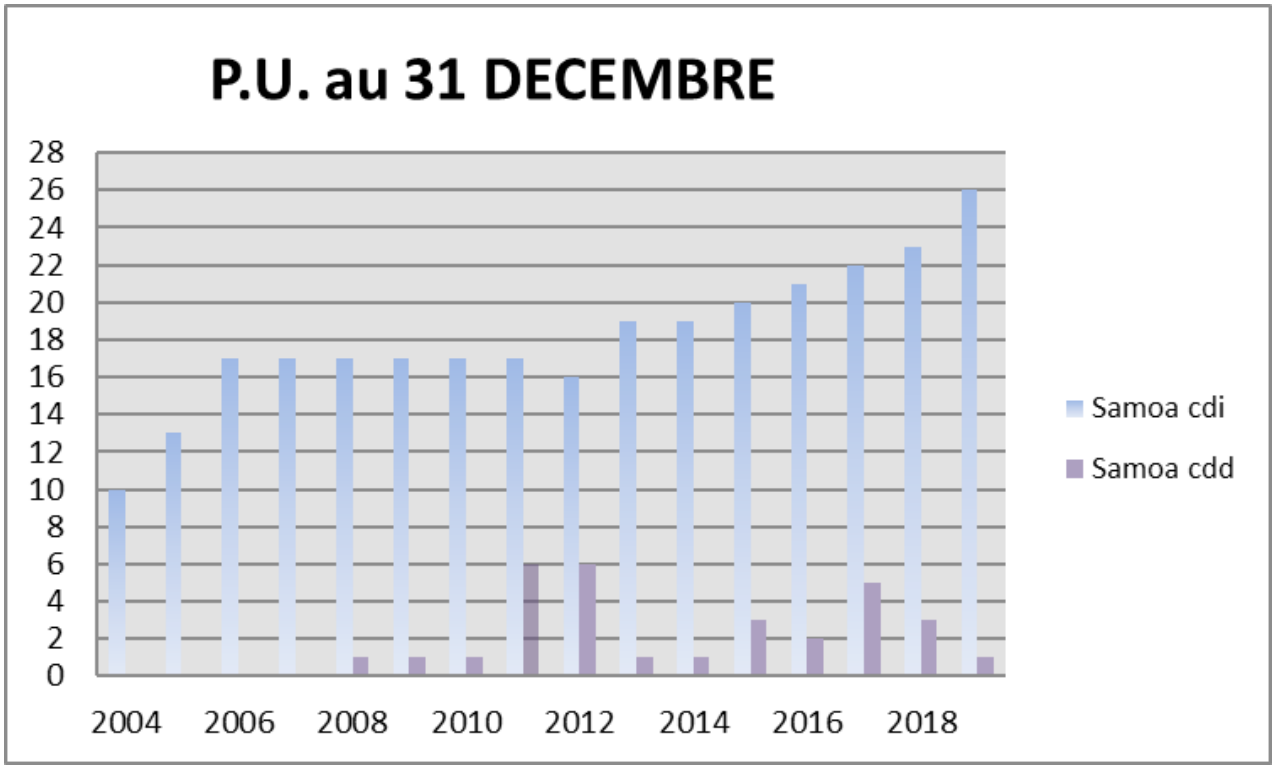

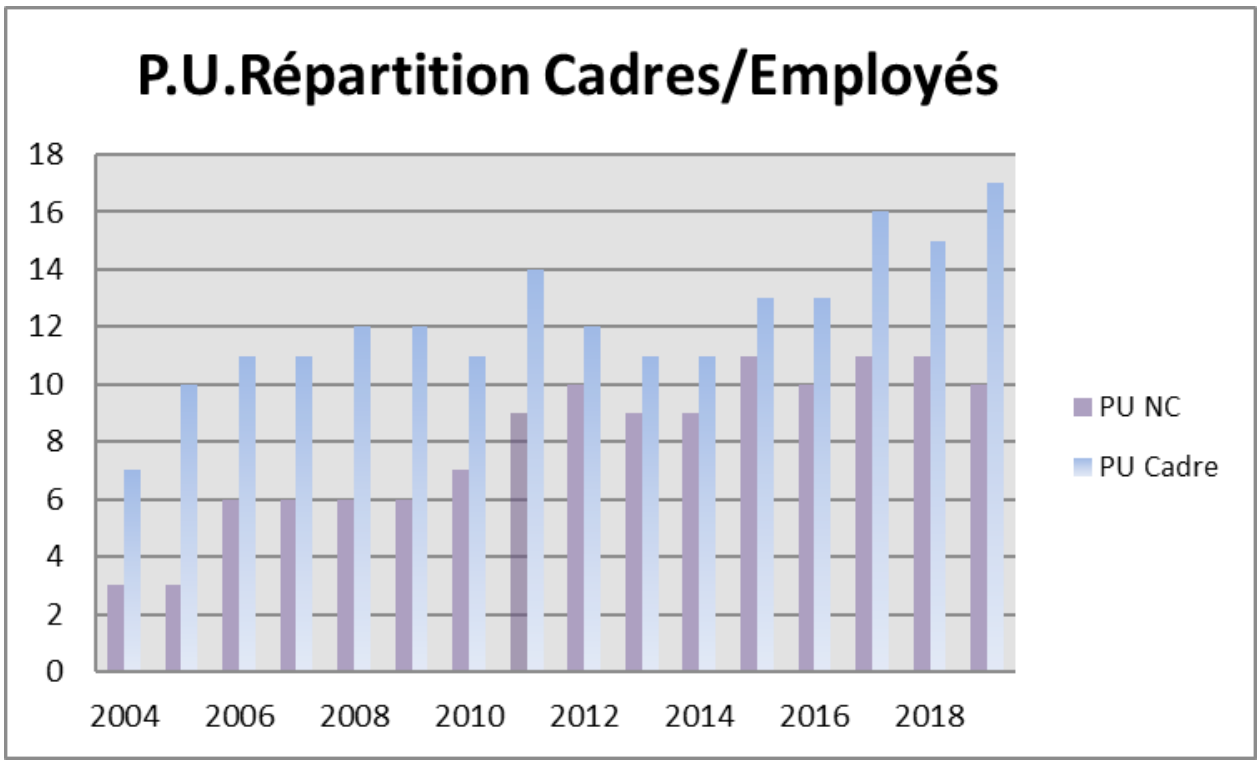

Au Pôle Urbain, incorporant les fonctions supports pour toutes les activités, les statistiques sociales sont les suivantes :

- L'ancienneté moyenne est de 7 ans et 2 mois.

- L'effectif est composé à 62% par du personnel féminin reparti comme suit : 51% pour les cadres, 49% pour les non-cadres.

- L'ensemble du personnel est composé de 68,5% de cadres et 31,5% de non-cadres.

- L'âge moyen des salariés est de 39 ans et 5 mois.

Au cours de l'exercice 2019, les mouvements de personnel pour l'activité Pôle Urbain sont les suivants :

➢ **En CDI**

- Le poste de médiateur pour le Hangar 32 a enregistré, comme chaque année, un mouvement de personnel. Au cours de l'exercice, un médiateur a démissionné et a été remplacé par un nouveau médiateur. Ces mouvements sont dus au fait que la Samoa recrute des étudiants sur des contrats de 26h par mois, pour assurer les permanences du Hangar 32. Dès l'obtention de leur diplôme, ces étudiants arrêtent leur contrat pour démarrer leur vie professionnelle.

- Les 3 renforts ponctuels du Pôle Urbain ont été transformés en CDI dans le courant de l'année 2019, face à l'accroissement de notre activité. Il s'agit des postes suivants :

  - Un Chargé de missions pour la commercialisation des droits à construire et les études urbaines.
  - Une Assistante opérationnelle par suite d'un renfort nécessaire du Pôle des assistantes.
  - Une Assistante comptable avec l'augmentation de l'activité de gestion locative au Pôle Economique.

- Le recrutement d'un CDI a été effectué pour renforcer le service « marchés ».

➢ **En CDD**

- Un CDD est en cours au 31/12/19 pour un renfort sur les travaux de dépollution du secteur MIN / République.

STATISTIQUES SUR L'EFFECTIF DU POLE ECONOMIQUE AU 31/12/2019

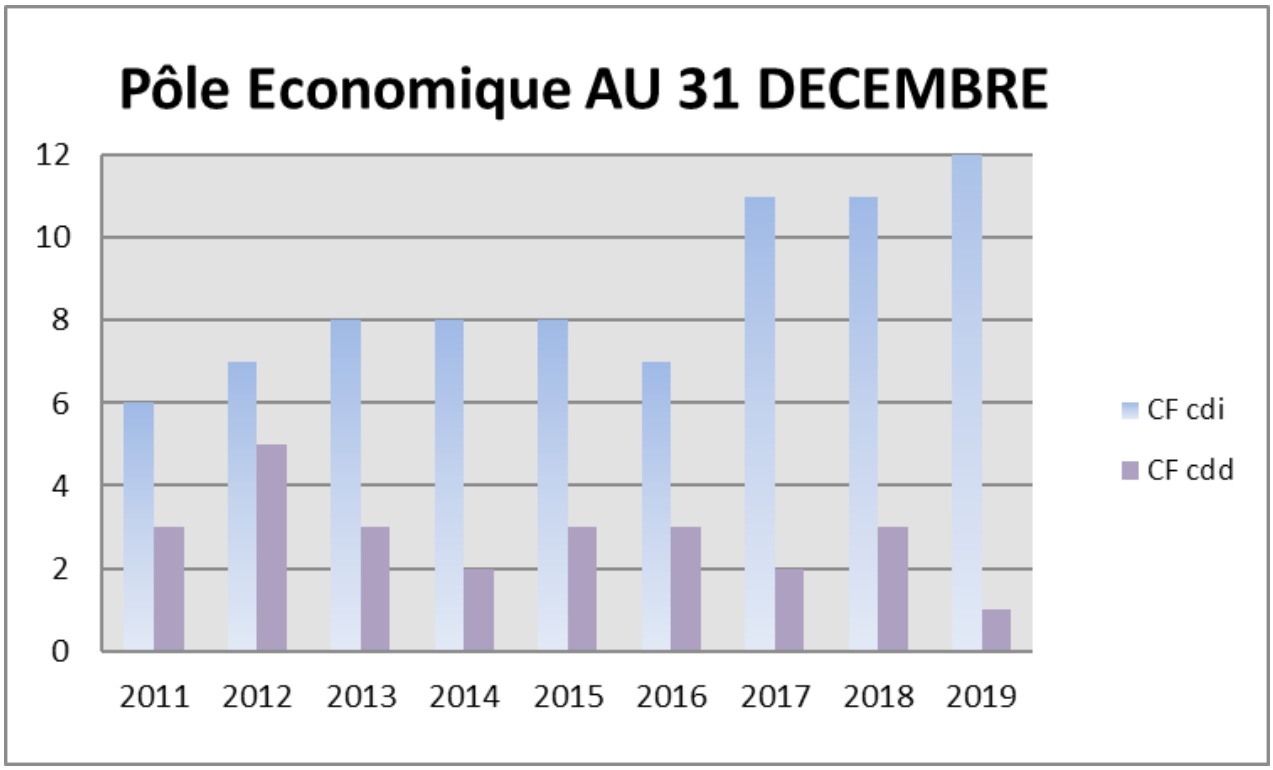

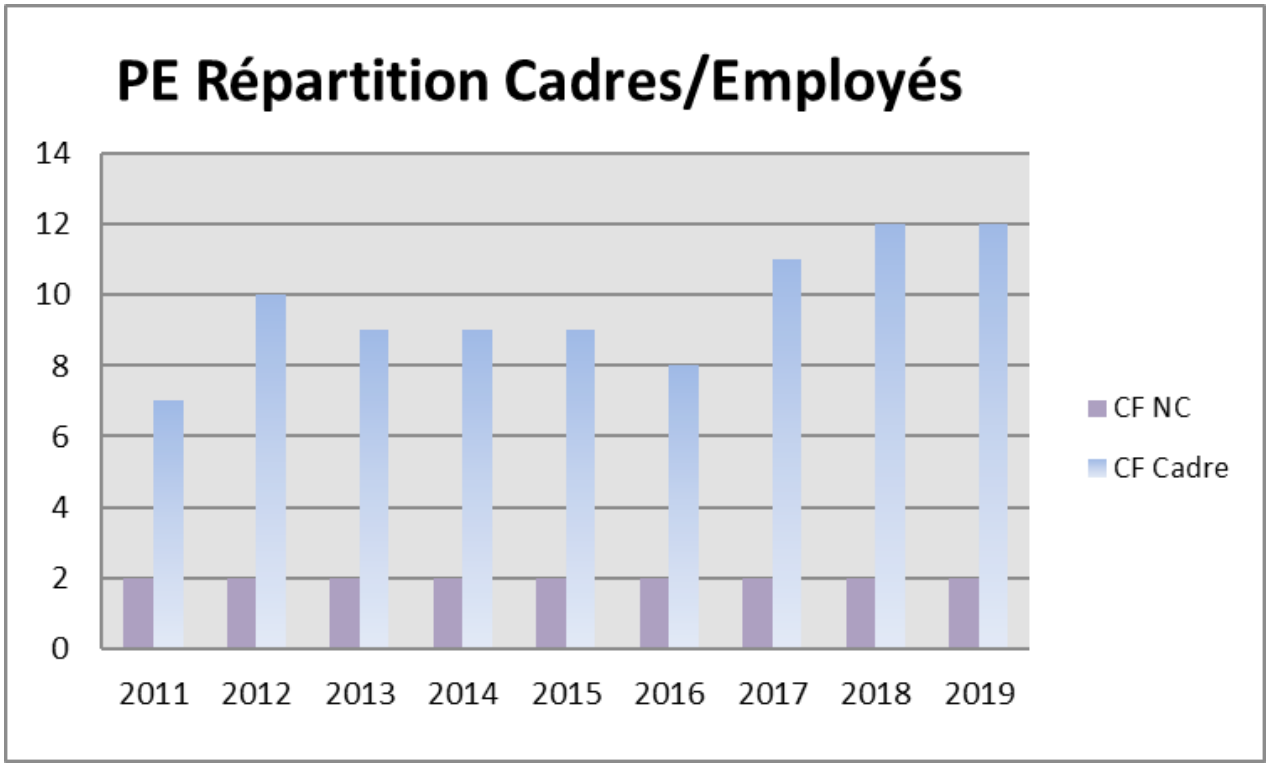

Pour le Pôle Economique, les statistiques sociales sont les suivantes :

- L'ancienneté moyenne est de 4 ans et 6 mois.
- L'effectif est composé à 63% par du personnel féminin (76% pour les cadres, 24% pour les non-cadres).
- L'ensemble du personnel est composé de 85% de cadres et 15% de non-cadres.
- L'âge moyen des salariés est de 38 ans.

Au cours de l'exercice 2019, les mouvements de personnel pour l'activité de la Creative Factory sont les suivants :

➢ **En CDI**

- Les 2 renforts mis en place au Pôle Economique ont été maintenus sur toute l'année 2018 et ont été confirmés en CDI de chantier début 2019.

➢ **En CDD**

- Nous avons également un CDD en cours au 31/12/19, pour un renfort lié au financement Européen Smart Grid ainsi qu'aux partenariats en cours avec les villes de Recife et de Montréal.

Point sur les stagiaires à la Samoa au cours de l'exercice 2019

La Samoa a accueilli en 2019, 6 stagiaires de longue durée allant de 4 à 6 mois : 3 au Pôle Urbain, 2 au Pôle Economique et un au Service administratif qui ont travaillé sur les sujets suivants :

- Pour le **Pôle Economique** :
  - 1 étudiante en science de la communication (bac +4 chez Audencia) de mars à début juillet 2019.
  - 1 étudiant en licence économie et gestion d'avril à juillet 2019.

- Pour le **Pôle Urbain** :
  - 2 étudiantes de l'Ecole d'architecture de Nantes de février à août 2019 pour l'une, et d'août 2019 à février 2020 pour l'autre.
  - 1 étudiante en Master 2 aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires de mai à novembre 2019.

- Pour les **fonctions supports juridiques et marchés de la Samoa**, une étudiante en Master 2 droit public des affaires d'avril à septembre 2019.

La Samoa a aussi pris 1 collégienne pour effectuer son stage de découverte de la vie d'entreprise suite à la mise en place par Nantes Métropole d'une plateforme spécifique destinée à aider les jeunes élèves à trouver une entreprise pour les accueillir.

Fonctionnement interne : la formation du personnel

En 2019, et comme chaque année, la Samoa a élaboré un plan de formation pour l'ensemble de ses collaborateurs après avoir dressé l'inventaire des besoins exprimés et attendus. La Samoa a recherché les organismes de formation adaptés, établi le planning et le budget correspondant.

Pour l'année 2019, le budget total consacré à la formation a été de 51 112 € soit 2,74% de la masse salariale.

Ce budget pour la mise en œuvre de ce plan de formation a permis au personnel de bénéficier d'actions de formation dans les domaines suivants :

- **La continuité d'une formation en management**

Cette formation a été retenue comme prioritaire pour les responsables de pôles et les chefs de projets communication. Cette formation qui a concerné 7 collaborateurs a eu comme objectifs d'aider les personnes à mieux appréhender le rôle d'encadrement et de management des personnes travaillant sous leur

responsabilité, mais aussi, de mieux connaître leur propre style de management et d'identifier les points à conforter et à améliorer.

Cette formation incluait deux volets :

- Des séances de groupe avec l'ensemble des personnes ;
- Une action individuelle avec le coach formateur pour l'identification de leurs forces et faiblesses.

Et pour finir, des ateliers thématiques portant sur les enseignements du volet 2.

Ces sessions qui ont débuté sur le plan de 2018, ont finalement pris fin au 1er trimestre 2019.

- **Formations communes**

La Samoa a principalement mis en place en 2019 des formations de groupe communes au Pôle Economique et au Pôle Urbain, sur différentes thématiques :

- **Formation Santé et Sécurité :**
  - Sauveteur Secouriste du Travail
  - Manipulation des extincteurs, guide-file et serre-file

La Samoa propose un recyclage des formations de santé et sécurité tous les 2 ans.

Sur ce même thème, suite à un souhait de développement des compétences d'une salariée, une formation pour devenir formateur de Santé et Sécurité au Travail a été suivie fin 2019. Une belle opportunité pour que cette salariée soit en mesure de garantir en interne la formation de l'ensemble du personnel sur ce sujet de sécurité dans les années à venir.

- **Formation Techniques pour gérer les projets :**
  - Prise de parole en public
  - Accompagnement de projets culturels
  - S'affirmer en situation professionnelle
  - Gestion de projets

- **Formation pour Accompagner des entreprises** (dans le cadre du développement des missions du Pôle Economique) **:**
  - Impacter sans se faire impacter, la juste posture de l'accompagnateur de dirigeant

- **Formation en Dépollution :**
  - Gestion des sites et sols pollués

- **Formation individuelle :**

Une formation en vidéo mobile : captation, montage et motion design a été suivie par un salarié.

- **Formations par le biais du Compte Professionnel de Formation (CPF) :**

Certains salariés ont souhaité utiliser leur CPF dans le but d'évoluer professionnellement. Ces formations sont de longues durées, donc seront comptabilisées sur plusieurs plans dans le cas de la prise en charge partielle de la Samoa.

- « Executive Directeur Financier » organisé par AUDENCIA d'octobre 2019 à décembre 2020, est financée en partie par le CPF. Le solde intègre les plans de développements des compétences (PDC) de la Samoa 2019 et 2020.

Deux autres formations ont été financées en totalité par le CPF :

- Master 1 Management Double Compétence, de septembre 2019 à juin 2021.
- Certificat d'Université - Option Contrôle de Gestion + UE Calcul et Analyse des Coûts, de novembre 2019 à juillet 2020.

Ces 2 formations sont organisées par l'IAE de Nantes.

Des actions d'accompagnement individuel de coaching ont aussi été réalisées en 2019 pour 5 salariés (dont 4 en continuité des années passées).

1.5 Les locaux et équipements de l'entreprise

La Samoa n'a pas changé de locaux au cours de l'exercice.

1.6 Les contrôles externes

Le contrôle analogue est constitué par le contrôle de la / des collectivité(s) sur les décisions prises par la SPL.

La loi laisse aux collectivités le soin d'organiser les conditions d'exercice d'un contrôle sur la SPL analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services.

Pour la Samoa, ce contrôle est organisé et effectif suivant les modalités suivantes :

Pour la gestion de la société :

- Par le rôle des administrateurs (CA et AG),

- Par le contrôle des services de Nantes Métropole sur notre gestion :
    - Par la démarche performance, la réunion de synthèse 2019 et détermination des objectifs 2019, réunion tenue le 29 novembre 2019 ;
    - La présentation du bilan de l'exercice 2019 a été effectuée le xx mai 2019 avec un point d'avancement sur la démarche performance.

Pour le Traité de Concession d'Aménagement relatif au projet urbain de l'île de Nantes :

- Par les séances PRD 2019 : les réunions préparatoires ont été tenues les 10 & 15 octobre. La réunion d'arbitrage s'est déroulée le 14 novembre 2019 ;

- Par les séances CRACL au 31/12/2019 : réunions des 8 avril & 4 mai 2019 ;

- Les séances « GT île de Nantes » qui ont lieu tous les mois pour les validations et le suivi des programmes :
    - Pour le Pôle Urbain, cette réunion mensuelle se tient en présence du Directeur Général délégué à la cohérence territoriale de Nantes Métropole, des services concernés et de la Direction Générale de la Samoa, ceci afin de suivre l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement stratégique et opérationnel de l'île de Nantes.

Pour la Délégation de service public du Pôle Economique :

- En 2019, le suivi financier a été effectué conjointement à l'élaboration du budget 2020-2024 objet de la nouvelle délégation de service public délibérée en décembre 2019 par Nantes Métropole. De nombreuses réunions ont eu lieu : 5 juillet, 5 septembre, 3, 11 et 15 octobre et 5 novembre 2019. Ces réunions ont aussi abordé les points préparatoires à la livraison et la mise en service des Halles 1&2.

- Par les comités techniques mensuels de suivi du Pôle Economique. Une réunion mensuelle se tient en présence de la Direction Générale de la Samoa, du Directeur Général adjoint au développement économique et à l'attractivité internationale de Nantes Métropole et ses services, afin de suivre l'actualité et les actions du Pôle Economique de la Samoa.

Autres Contrôles externes :

- Un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes a été notifié le 14 janvier 2019.
  Il porte sur les comptes et la gestion de la Samoa sur la période 2014 à 2018. Plusieurs réunions se sont tenues à la Samoa (21 mars, 2, 5, 19, et 25 avril, 9 et 17 mai 2019, 5, 9, et 18 juillet, 17 octobre). De nombreux échanges par mail et dépôts de documents sur la plateforme sécurisée de la CRC ont été effectués pendant cette période.
  La réunion de clôture s'est tenue le 18 novembre 2019.
  Le rapport provisoire a été reçu à la Samoa le 27 décembre 2019.
  La Direction de la Samoa a envoyé ses observations sur ce rapport provisoire le 24 février 2020.
  Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales, les éléments du rapport provisoire sont strictement confidentiels et ne peuvent être communiqués.
  La Samoa reste dans l'attente du rapport définitif qui, lui, sera présenté au premier conseil d'administration suivant sa réception, les délais d'instruction ayant été suspendus par la mise en application de l'Etat d'urgence sanitaire.

- Un contrôle fiscal, principalement axé sur la TVA, a débuté le 19 mars 2019. Ce contrôle a donné lieu à une reprise sur la TVA sur marge d'un acte de 2016. Ce redressement a pu être compensé par un acte complémentaire avec le promoteur concerné. Ce redressement a ainsi été « neutralisé ». La Samoa a aussi eu un complément de taxe sur les salaires au titre de 2018 de 10 828 €. Le contrôle s'est terminé par une réunion le 17 septembre 2019. A l'issue de cette réunion et de cette procédure, l'administration fiscale a procédé à une remise sur les pénalités, considérant ainsi la bonne foi de la Samoa.

1.7 Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes de la société Samoa est le cabinet KPMG audit Ouest.
Son mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale de 2016 et se terminera avec l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021.

1. La présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Samoa font l'objet d'un rapport établi par l'expert-comptable, le cabinet Sémaphores.
Les comptes sont contrôlés et certifiés par les Commissaires aux comptes pour l'approbation par l'Assemblée Générale.

Le rapport de l'Expert-Comptable est annexé au présent dossier.

2.1 Commentaires du bilan - actif de la Samoa

Cf. page 4, du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

- **Actif immobilisé : 233 796 €** en valeur nette, c'est-à-dire amortissements déduits.

La variation par rapport au 31/12/2017 (-27 359 €) provient :

Des nouveaux investissements 2019 :

- 3 000 €, acquisition d'un écran interactif au Hangar 32.
- 1 955 € pour l'acquisition de nouveau mobilier de bureau.

- Des amortissements constatés en 2019 :
  - Amortissements réalisés en 2017(-41 974 €).

- De la comptabilité en prêt du 1% « effort construction » versé à action logement pour l'exercice 2019 (+8 248 €),

- D'ajustements de la caution des bureaux quai François Mitterrand et Eureka (+1 413 €).

Détail des immobilisations nettes au 31/12/2019 :

- Immobilisations incorporelles (logiciels) : 13 795 €

- Immobilisations corporelles (mobilier de bureau, agencements des locaux, matériel de bureau et informatique, véhicules) : 123 891 €

- Immobilisations financières (dépôts de garantie versés pour la location des bureaux de la Samoa) : 91 154 €

Il est précisé qu'au 31/12/2019 les aménagements réalisés pour les locaux du Pôle Economique sont amortis en quasi-totalité ainsi que la subvention d'investissement perçue à cet effet.

➢ **Actif circulant : 41 030 810 €**

Plusieurs points importants à signaler :

- Stocks et en-cours de production de biens : 27 367 020 €

Au 31/12/2019, nous retrouvons une somme représentant les dépenses « nettes » liées au projet île de Nantes réalisées dans le cadre du Traité de Concession d'Aménagement signé fin 2015.
Cette somme correspond aux engagements repris de la CPA au 1er janvier 2016 (dépenses nettes réalisées après déductions des remises d'ouvrages réalisées) complétés par le montant des dépenses nettes réalisées au cours de l'exercice 2016 à 2018.
Vous trouverez les détails des charges et recettes constatées sur le traité de concession en deuxième partie au point A « Activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé ».

- Charges constatées d'avance : 78 732 €

- Avance et acompte sur commande fournisseurs : 57 279 €

- Créances clients : 514 689 €

Ce poste a fortement diminué par rapport au 31/12/2019. Il n'y avait plus de créance sur des actes de cessions de droits à construire. Ce montant représente principalement des créances liées aux activités locatives (Pôle Economique et Pôle Urbain).

- Autres créances. Ce poste comprend principalement : 1 849 856€
  - La TVA non encore récupérée auprès de l'Etat (528 K€),
  - Le Crédit de TVA à recouvrir auprès de l'Etat (328 K€),
  - Les subventions accordées et non encore encaissées (total de 519 K€)
    - dont Région pays de la Loire 140 K€
    - dont FEDER 2018 123 K€
    - dont subvention UIA 115 K€
    - dont crédit CICE 123 K€

- Disponibilités au 31/12/19 (comptes débiteurs de banque) dont : 4
  - 1 008 K€ relatif au TCA, 457 478 €

- 1 043 K€ au fonctionnement de la Samoa Pôle Urbain,
- 1 155 K€ d'avances reçues non encore utilisées au titre des mandats,
- 1 250 K€ au Pôle Economique.

Au total, l'actif du bilan de la Samoa s'élève à 34 558 850,61 €.

2.2 Commentaires du bilan - passif de la Samoa

(Cf. page 5 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores)

- **Capitaux propres : 2 087 868 €**

- Capital social :	1 000 000 €
- Réserve légale :	74 861 €
- Report à nouveau :	1 158 458 €
- Résultat de l'exercice :	**-153 018 €**
- Subventions d'investissement (liées à l'activité Pôle Economique) :	7 547 €

- **Provisions pour risques et charges : 178 284 €**

- **Dettes : 32 292 699 €**

- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit, ceci correspond aux en-cours d'emprunts au 31/12/2019 majorés des intérêts courus non échus. Au cours de l'exercice 2019, nous n'avons pas contracté de nouvel emprunt. La diminution de poste par rapport au 31/12/2018 correspond aux remboursements constatés en 2019 sur les emprunts en cours (3 958 724 €).	26 849 395 €
- Dettes financières intérêts courus sur emprunts :	69 978 €
- Dettes financières : dépôts et cautionnements reçus :	142 408 €
- Fournisseurs et comptes rattachés (factures fournisseurs comptabilisées fin 2019 et non encore réglées au 31/12/2019) :	4 369 628 €
- Dettes sociales et fiscales (dettes sociales et fiscales TVA comptabilisées fin 2019) :	541 687 €
- Avances et acomptes reçus de clients :	41 559 €
- Autres dettes (dépenses réalisées dans le cadre des mandats) :	174 192 €
- Produits constatés d'avance :	103 850 €

Au total, le passif du bilan de la Samoa s'élève à 34 558 850,61 €.

2.3 Commentaires du compte de résultat de la Samoa

Cf. pages 8 et 9 du rapport du Cabinet d'expertise comptable Sémaphores.

- **Produits d'exploitation**

Le chiffre d'affaires de la Samoa s'élève à **15 801 676 €**.

Pour l'exercice 2018, le chiffre d'affaires était de 18 903 963 €. La différence provient majoritairement de la diminution des cessions de droits à construire (- 2 887 K€).

Pour l'exercice 2019, le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

- Recettes réalisées dans le cadre du projet île de Nantes : 13 900 716 €
  (dont cessions de terrains 3 794 K€ (6 681 K€ en 2018), participations de Nantes Métropole 9 918 K€ dont 1 418 K€ d'apports en nature, les autres produits provenant des subventions, et produits des locations constatés en 2019).
  Ce montant est en hausse par rapport à 2017 (+6 168 K€), En 2017, la Samoa n'avait pas encaissé de participation de Nantes Métropole alors qu'au titre de 2018, le concédant a versé 8 000 K€.

- Rémunération de la SPL dans le cadre des mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée : 204 364 €

- Recettes pour le Pôle Economique : 1 697 596 €
  (dont 585 K€ au titre de l'activité gestion locative, 940 K€ de participation de Nantes Métropole au titre de la délégation de service public et
  171 K€ de recettes propres à l'activité (partenariat, événements…)
  En 2018, le chiffre d'affaires pour le Pôle Economique était de 1 677 577 €.

Ce chiffre d'affaires n'inclut pas la rémunération pour la gestion du Traité de Concession. Cette « rémunération » liée à la TCA n'est pas considérée comptablement comme une facturation mais comme une imputation de charges et donc enregistrée en « transfert de charges » (cf. points suivants).

La production stockée d'un montant de **+1 338 712 €** correspond à la différence entre la valeur des dépenses constatées et la valeur en coût de revient des cessions réalisées au cours de l'année 2019. Le montant positif s'explique par le fait que nous avons réalisé en 2019, plus de dépenses que de recettes.

Le montant des subventions d'exploitation pour l'exercice 2019 est en baisse (-44%) et s'élève à 328 899 € (583 262€ en 2018).
Ceci est dû au fait que la subvention FEDER espérée au titre des exercices 2019 n'a pu être officiellement attribuée par les services instructeurs. Notre demande déposée fin 2018 était toujours en cours d'analyse au moment de l'établissement du bilan. Les services instructeurs n'ayant pu finir la validation des dépenses objet de la subvention 2018 ils n'ont pu procéder à la présentation du dossier 2019. (Montant attendu de 150 K€ environ).

Le détail des subventions constatées en 2019 est le suivant :

La majeure partie concerne l'activité du Pôle Economique :

- Subvention du Conseil Régional : 140 000 €
- Appel à projet Ministère de la Culture NMcube : 29 650 €
- Accompagnement entrepreneurs culturels - Ministère de la Culture : 10 000 €
- Subventions Financement RFI OIC : 21 355 €
- Quartier Démonstrateur et tiers-lieux créatifs – financement CDC : 71 414 €
- Financement Université de Nantes Chalenges Créatifs : 38 957 €

Les autres subventions perçues concernent l'activité du Pôle Urbain :

- Subvention UIA 5Ponts affectée à l'exercice : 38 506 €

Les reprises sur provisions et transferts de charges, d'un montant de **2 390 396 €** comprennent :

- Rémunérations de la SPL au titre du Traité de Concession île de Nantes : 2 130 000 €

- Remboursements divers sur dépenses de fonctionnement (frais de formation remboursés par l'organisme collecteur de la participation à la formation professionnelle, avantages en nature relatifs à l'usage d'un véhicule de fonction) : 21 047 €

- Transfert de charges locatives Traité de Concession / Gestion locative DSP : 233 766 €

Les autres produits s'élèvent à **119 617 €** dont principalement la reprise de la provision constituée avec les bonis 2017 et 2018 liés à la délégation de service public du Pôle Economique pour 118 019 € et l'amortissement de la subvention d'investissement 2011 pour les aménagements des bureaux du Pôle Economique (40 033€).

La méthode à l'avancement qui reste en vigueur est appliquée au bilan 2018 :

- Aux rémunérations sur mandats en prenant en compte les décalages de planning dans leur réalisation ;
- Aux partenariats privés du Pôle Economique en répartissant les recettes sur la durée de chaque convention ;
- À la subvention perçue pour le projet européen UIA 5Ponts ;
- Aux abonnements perçus par le Pôle Economique.

Au total, les produits d'exploitation 2019 de la Samoa sont de 19 979 977,20 € (17 425 991 € en 2018).

➢ **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent à **20 177 262,93 €**.

Poste « autres achats et charges externes » : 17 164 320 €

Il comprend l'ensemble des dépenses réalisées en 2019 concernant le projet île de Nantes (15 489 353 €, montant repris dans le CRACL au 31/12/2019 soit une augmentation de 21% par rapport à l'exercice 2018), nous retrouvons le niveau de dépenses de 2017) :

- Etudes pré-opérationnelles : 934 810 €
- Autres études et communication : 290 146 €
- Acquisitions : 2 845 050 €
- Démolitions, mise en état des sols : 759 009 €
- Travaux d'aménagement et honoraires : 7 032 913 €
- Travaux de superstructure : 509 087 €
- Autres dépenses : 519 168 €
- Rémunération de l'aménageur : 2 130 000 €
- Frais Financiers : 519 246 €
- Dotation aux provisions : 78 €

Les explications concernant ces dépenses sont exposées dans la partie activité opérationnelle du Pôle Urbain au titre de l'exercice écoulé.

Dépenses spécifiques réalisées par la Samoa pour la réalisation des missions de la délégation de service public (930 497 €) :

- Charges de gestion locative du Pôle Economique pour l'exploitation des bâtiments dédiés aux industries culturelles et créatives : 599 994 €
- Charges liées aux plans d'actions mis en place par le Pôle Economique pour les industries culturelles et créatives : 306 493 €
- Etudes de pré-configuration des Halles 1&2 26 010 €

Ce poste comprend également les dépenses propres au fonctionnement de la Samoa (742 469 €) :

- Achats de fournitures non stockables (eau, électricité), carburant, fournitures administratives et autres : 27 141 €
- Loyers des locaux de la Samoa (PU & PE) : 202 965 €
- Locations de matériel informatique, de matériel de bureau, d'un véhicule et de vélos professionnels : 45 604 €
- Entretien et maintenance des locaux : 37 370 €
- Entretien et maintenance du matériel informatique et de bureau, infogérance informatique : 46 464 €
- Mise à disposition de licences et logiciels : 32 616 €
- Assurances : 5 322 €
- Documentation, frais de colloques et autres frais externes : 33 976 €
- Personnel Intérimaire : 24 378 €
- Honoraires : 141 096 €
  Il s'agit d'honoraires payés à la SCET dans le cadre de sa mission d'assistance et de son contrat de réseau, à l'expert-comptable, au commissaire aux comptes, aux prestations juridiques, à la mise en place de la RGPD, à un consultant pour le recrutement de personnel et pour des actions de coaching, au prestataire chargé de l'établissement de la paye.
- Communication : 13 719 €
- Voyages, déplacements et frais de réception : 60 727 €
- Frais postaux et de télécommunication : 31 260 €
- Frais bancaires : 3 289 €
- Autres frais : 36 543 €

Poste « impôts, taxes et versements assimilés » : 146 980 €

Ce poste est en baisse de 110 193 € par rapport à 2018.

Il s'agit de la taxe d'apprentissage, de la contribution économique territoriale (cotisation foncière et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), de la taxe foncière, de la taxe sur les véhicules de société et de la taxe Contribution Sociale de Solidarité.

Ce poste enregistre maintenant la TVA déductible non récupérable sur les charges liées au Pôle Economique (hors charges de gestion locative) à savoir 73 587 €. Le taux de récupération de TVA est légèrement supérieur au titre de 2019 ce qui a engendré une économie de 12 K€

Contrairement à l'exercice 2018, nous ne sommes pas redevables au titre de 2019 de la taxe sur les salaires. Ceci explique la baisse par rapport à l'exercice précédent (-77 413 €).

Au titre de l'exercice 2019, nous avons de nouveau un taux réel de 90% donc pas de taxe sur les salaires à payer en 2020.

Poste « salaires et traitements » : 1 866 615 € (+2,6%)

(cf. détail : point 1.4 du présent rapport de gestion.)

Poste « charges sociales » : 874 895 € ; à noter que sur 2019 le crédit d'impôt CICE est supprimé (44 780 € en 2018) mais que les taux de charges sociales ont baissé ce qui fait que ce poste n'augmente que de 2% soit moins que les salaires bruts.

Poste « autres charges » 137 €

Poste « dotations aux amortissements sur immobilisations » : 41 974 €

Poste « dotations aux dépréciations sur actif circulant » : 2 128 €

Poste « dotations aux provisions pour charges » : 80 214 €

Il s'agit des provisions :

- Pour risques liés au poste de mandataire social 38 871 K€.
- Pour indemnités de départ à la retraite (engagement légal de la société) : 41 343 €.
  Il est précisé que cette provision est calculée en tenant compte de l'âge et de l'ancienneté des salariés et par aussi des taux d'actualisation de la dette future. A cet effet, lorsque les taux sont bas, le mécanisme de calcul de l'actualisation des indemnités futures conduit à une augmentation de la dette.

Le résultat d'exploitation s'élève à –197 286 €. Il était de -2 025 € en 2018.

Le résultat financier constitué des produits et charges sur nos comptes courants rémunérés, s'élève à : +4 203 €.

Le résultat courant avant impôts s'établit à : -193 083 €.

Le résultat exceptionnel de 40 064 € est dû principalement :

- En produit, à la quotepart de subventions d'investissement pour le Pôle Economique affectée au résultat 2019 pour 40 033 €.

Le déficit net comptable s'établit à -153 018,91 € (+18 764,58 € en 2018).

Ce déficit important est dû principalement aux faits suivants :

- Tel que signalé dans le paragraphe sur les produits d'exploitation, la subvention FEDER attendue au titre de 2019 pour l'activité du Pôle Economique n'a pu être instruite dans les délais initialement prévu. Nous avions prévu au budget un montant de 200 698 €.

  La non-constatation de cette subvention a été en partie comblée par la reprise du boni réalisé en 2017 et 2018 (118 020 €) et que nous aurions dû reverser à Nantes Métropole à la clôture de la délégation de service public 2016-2019.

  Les discussions en cours avec le service instructeur pour le FEDER nous laisse espérer qu'une subvention de 150 K€ au titre de 2019 nous sera accordée en 2020. Toutefois, comme nous l'expliquerons par ailleurs, les derniers événements liés au COVID 19 ont créé une incertitude sur la perception de cette subvention.

- Pour le Pôle Urbain, nous avions prévu une rémunération à hauteur de 71 051 € dans le cadre du mandat de réalisation des Halles 1&2. Des erreurs d'appréciation dans l'avancement du dossier ainsi que les retards importants pris dans la réalisation des Halles 1&2 liés aux problèmes de défaillance de l'entreprise réalisant la toiture ont fait que cette recette a dû être annulée sur 2019.

  Un avenant va être demandé au mandant pour la prise en compte du surcroit de travail lié à ces problèmes imprévus survenu sur le chantier. Cet avenant pourrait compenser au moins en partie cette perte en 2020.

Les comptes de résultat ventilés par section (PU / PE) et la comparaison avec le compte de résultat prévisionnel présenté au Conseil d'Administration le 12 décembre 2019, sont présentés ci-après :

COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2019 (activité "Pôle urbain")	RESULTAT 2018	BUDGET 2019 CA 11 /12/2018	BUDGET 2019 CA 28/5/2019	BUDGET 2019 ACTUALISE CA 12/12/2019	RESULTAT DEFINITIF 2019
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 120 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €
Rémunération forfaitaire globale *Avenant n°3 du 16/10/2019*	*2 120 000 €*	*2 130 000 €*	*2 130 000 €*	*2 130 000 €*	*2 130 000 €*
Rémunération mandat Halles 1 & 2	71 051 €	62 500 €	71 793 €	71 793 €	-1 486 €
Rémunération mandat assiette foncière CHU	130 250 €	205 850 €	205 850 €	205 850 €	205 850 €
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	24 852 €	27 000 €	26 496 €	26 496 €	38 506 €
Reprise sur provisions	*341 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	
Produits divers de gestion	5 904 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	10 385 €
TOTAL RECETTES	**2 352 398 €**	**2 426 850 €**	**2 435 639 €**	**2 435 639 €**	**2 383 256 €**
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	480 250 €	487 390 €	487 930 €	538 029 €	539 197 €
Impôts et taxes	52 743 €	78 000 €	67 000 €	61 700 €	51 646 €
Masse Salariale	1 266 316 €	1 287 798 €	1 292 384 €	1 287 220 €	1 279 641 €
Charges Sociales	589 738 €	579 509 €	591 608 €	579 249 €	593 278 €
Charges diverses de personnel	17 352 €	12 000 €	18 000 €	16 000 €	12 045 €
Taxe sur les salaires	25 546 €				
Transfert de charges CF=>PU	-201 066 €	-206 755 €	-213 100 €	-206 321 €	-206 545 €
Transfert de charges PU=>CF	77 203 €	90 904 €	114 277 €	111 502 €	112 692 €
Amortissements sur immobilisations	24 846 €	30 000 €	25 000 €	25 000 €	21 819 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	26 331 €	40 000 €	25 000 €	25 000 €	72 639 €
Charges diverses	0 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	7 €
TOTAL DEPENSES	**2 359 259 €**	**2 400 847 €**	**2 410 099 €**	**2 438 380 €**	**2 476 420 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-6 861 €**	**26 003 €**	**25 540 €**	**-2 741 €**	**-93 164 €**
Produits financiers /exceptionnels	*3 686 €*	*0 €*	*0 €*	*4 203 €*	*4 203 €*
Charges financières / exceptionnelles	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 175 €**	**26 003 €**	**25 540 €**	**1 462 €**	**-88 961 €**

Le résultat final de cet exercice 2019 -88 961 € est inférieur à celui présenté le 12 décembre 2019 du fait de l'annulation de la rémunération sur le mandat Halles 1&2 tel que précisé précédemment (71 793 €).

COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2019 POLE ECONOMIQUE

	RESULTAT 2018	BUDGET 2019 CA 12/2018	BUDGET 2019 PMT 28/5/2019	BUDGET 2019 ACTUALISE 12/2019	RESULTAT DEFINITIF 2019
RECETTES					
Partenariats Privés	80 583 €	125 000 €	125 000 €	111 767 €	121 971 €
Subventions reçues	1 537 760 €	1 234 379 €	1 384 903 €	1 443 960 €	1 275 201 €
Dont:					
Subvention Nantes métropole DSP	962 588 €	925 000 €	925 000 €	938 875 €	938 875 €
Subvention Région Pays de la Loire	100 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €
Appel à projet Ministère de la Culture NM 3	34 281 €	39 810 €	39 810 €	39 810 €	29 650 €
Subvention accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture	10 000 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €	10 000 €
Financement RFI OIC	8 914 €	39 815 €	39 815 €	39 815 €	38 957 €
FNADT Amortissement subvention investissement	16 762 €	16 754 €	16 754 €	16 762 €	40 033 €
Subvention FEDER -	323 586 €	0 €	150 524 €	200 698 €	**0 €**
CDC Quartier démonstrateur	54 374 €	58 000 €	58 000 €	58 000 €	71 414 €
Montreal Quartier des spectacles					3 772 €
Cité du Design					2 500 €
Recettes propres QDC	38 063 €	47 000 €	44 000 €	38 133 €	42 115 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	17 128 €	25 000 €	22 000 €	18 000 €	18 981 €
Recettes l'Art est aux Nefs	20 935 €	22 000 €	22 000 €	20 133 €	23 133 €
Activité gestion locative	615 257 €	630 659 €	636 559 €	602 780 €	584 441 €
Karting	185 270 €	181 500 €	185 000 €	167 300 €	166 641 €
Chapidoc	12 309 €	12 309 €	12 309 €	11 694 €	11 659 €
La Centrale	130 791 €	128 000 €	130 000 €	138 000 €	125 671 €
Ecossolies	139 257 €	138 500 €	139 250 €	140 240 €	140 240 €
Hangars 20/30 et maison du port	94 020 €	77 000 €	94 000 €	94 715 €	82 513 €
Blockhaus HUB	0 €	2 000 €		0 €	0 €
Harmonie mutuelle	44 878 €	45 000 €	45 000 €	50 831 €	46 865 €
Halle 6 Est		46 350 €	31 000 €	0 €	0 €
Place François II	8 731 €	0 €	0 €	0 €	10 851 €
Divers	3 687 €	5 000 €	5 000 €	4 320 €	5 297 €
TOTAL RECETTES	**2 275 350 €**	**2 042 038 €**	**2 195 462 €**	**2 200 960 €**	**2 029 025 €**

La perte de recette par rapport au budget présenté le 12 décembre 2019 est due à la subvention FEDER 2019 non perçue.

La perte de recette locative a été compensée par des recettes de partenariats et sur L'Art est aux Nefs un peu plus importantes.

COMPTE D'EXPLOITATION EXERCICE 2019 POLE ECONOMIQUE

DEPENSES	RESULTAT 2018	BUDGET 2019 CA 12/2018	BUDGET 2019 PMT 28/5/2019	BUDGET 2019 ACTUALISE 12/2019	RESULTAT DEFINITIF 2019
Achats et charges de fonctionnement	190 535 €	200 045 €	200 109 €	204 138 €	211 353 €
Cout fonctionnement Halles 1 & 2					
Plans d'actions	286 512 €	245 000 €	280 000 €	280 000 €	306 493 €
Accompagnement économique des entreprises	51 785 €	95 000 €	80 000 €	45 000 €	46 548 €
Site internet	15 895 €	0 €	5 000 €	5 000 €	3 031 €
Communication	48 124 €	40 000 €	45 000 €	60 000 €	82 248 €
Animation économique térritoriale	110 327 €	85 000 €	90 000 €	100 000 €	120 055 €
Action à l'international	25 714 €	25 000 €	25 000 €	20 000 €	20 515 €
Dépenses NM3, Quartiers démonstrateurs et Challenge RFI	34 668 €	0 €	35 000 €	50 000 €	34 096 €
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	38 085 €	50 000 €	50 000 €	46 700 €	26 010 €
Activité gestion locative	566 102 €	626 322 €	606 500 €	593 485 €	597 994 €
Karting	120 692 €	120 000 €	121 000 €	125 326 €	126 779 €
Chapidoc	614 €	1 500 €	1 500 €	1 291 €	1 200 €
La Centrale	149 481 €	166 000 €	166 000 €	169 452 €	170 473 €
Ecossolies	151 189 €	143 254 €	143 000 €	152 247 €	151 547 €
Hangars 20/30 et maison du port	87 448 €	97 000 €	90 000 €	91 780 €	92 568 €
Place François II	3 519 €	0 €	2 000 €	0 €	2 837 €
Blockhaus HUB	0 €	1 300 €	0 €	0 €	1 200 €
Harmonie mutuelle	53 159 €	55 000 €	55 000 €	53 391 €	51 391 €
Halle 6 Est		42 268 €	28 000 €	0 €	0 €
Impôts et taxes	13 697 €	26 500 €	26 500 €	27 000 €	17 376 €
TVA non récupérable	86 791 €	81 516 €	89 018 €	92 763 €	73 587 €
Masse Salariale	553 190 €	567 942 €	603 542 €	583 238 €	588 921 €
Charges sociales	275 066 €	255 574 €	271 594 €	262 457 €	262 174 €
Charges diverses de personnel	9 364 €	5 000 €	9 000 €	3 615 €	5 449 €
Taxe sur les salaires	51 867 €	0 €	0 €	0 €	
Transfert de charges PU=>CF	201 066 €	206 755 €	213 100 €	206 321 €	206 545 €
Transfert de charges CF=>PU	-77 203 €	-90 904 €	-114 277 €	-111 502 €	-112 692 €
Amortissements sur immobilisations	18 666 €	26 000 €	20 000 €	20 000 €	20 188 €
Provision charges indemnités fin de carrière	4 410 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	7 575 €
Dette sur boni par rapport au budget inclus dans la DSP signée 12/2015	35 260 €	-165 612 €	-66 020 €	-18 020 €	-118 020 €
Charges diverses	0 €	0 €	0 €	0 €	128 €
TOTAL DEPENSES	**2 253 409 €**	**2 039 139 €**	**2 194 066 €**	**2 195 194 €**	**2 093 083 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 941 €**	**2 899 €**	**1 396 €**	**5 766 €**	**-64 058 €**
Produits financiers /exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	
Charges financières / exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE	**21 941 €**	**2 899 €**	**1 396 €**	**5 766 €**	**-64 058 €**

Compte tenu des éléments expliqués ci-dessus, le résultat reste final du Pôle Economique est de -64 058 €.

COMPTE D'EXPLOITATION GLOBAL SAMOA EXERCICE 2019

	RESULTAT 2018	BUDGET 2019 CA 11 /12/2018	BUDGET 2019 CA 28/5/2019	BUDGET 2019 CA 12/2019	RESULTAT DEFINITIF 2019
RECETTES					
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 120 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €	2 130 000 €
Rémunération mandats	201 301 €	268 350 €	277 643 €	277 643 €	204 364 €
Subventions Nantes Métropole Creative Factory	962 588 €	925 000 €	925 000 €	938 875 €	938 875 €
Recettes propres Creative Factory	118 646 €	172 000 €	169 000 €	149 900 €	164 086 €
Recettes locatives	615 257 €	630 659 €	636 559 €	602 780 €	584 441 €
Subventions autres	600 024 €	336 379 €	486 399 €	531 581 €	374 832 €
Produits divers de gestion	9 932 €	6 500 €	6 500 €	5 820 €	15 683 €
TOTAL RECETTES	**4 627 748 €**	**4 468 888 €**	**4 631 101 €**	**4 636 599 €**	**4 412 281 €**
DEPENSES					
Achats et Charges de fonctionnement	670 785 €	687 435 €	688 039 €	742 168 €	750 550 €
Plan d'actions Creative Factory	324 597 €	295 000 €	330 000 €	326 700 €	332 503 €
Charges locatives	566 102 €	626 322 €	606 500 €	593 485 €	597 994 €
Impôts et taxes	153 231 €	186 016 €	182 518 €	181 463 €	142 609 €
Frais de personnel	2 788 439 €	2 707 824 €	2 786 128 €	2 731 778 €	2 741 510 €
Amortissements et provisions	109 513 €	-64 612 €	8 980 €	56 980 €	4 202 €
Charges diverses	0 €	2 000 €	2 000 €	1 000 €	135 €
TOTAL DEPENSES	**4 612 668 €**	**4 439 986 €**	**4 604 165 €**	**4 633 574 €**	**4 569 503 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**15 080 €**	**28 902 €**	**26 936 €**	**3 025 €**	**-157 222 €**
Produits financiers /exceptionnels	3 686 €	0 €	0 €	4 203 €	4 203 €
Charges financières / exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**18 766 €**	**28 902 €**	**26 936 €**	**7 228 €**	**-153 019 €**

2.4 Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices clos

Résultats financiers de la société au cours des 5 derniers exercices	au 31/12/15	au 31/12/16	au 31/12/17	au 31/12/18	au 31/12/19
1) SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
b) Nombre d'actions émises	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
2) RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
Produits d'exploitation					
Etudes et prestations de services	943 541 €	1 669 166 €	1 702 125 €	1 677 757 €	1 696 595 €
Mandats	158 380 €	109 307 €	160 090 €	201 301 €	204 364 €
Concessions	52 826 154 €	-7 463 873 €	8 993 347 €	17 024 905 €	13 900 716 €
Total Chiffre d'affaires	***53 928 075 €***	***-5 685 400 €***	***10 855 562 €***	***18 903 963 €***	***15 801 675 €***
Production stockée	-42 615 713 €	21 277 917 €	9 235 336 €	-4 456 499 €	1 338 712 €
Reprises provisions et Transferts de charges	1 998 674 €	2 386 547 €	2 513 479 €	2 392 766 €	2 391 073 €
Autres produits	161 845 €	159 629 €	323 555 €	583 737 €	448 516 €
Total Produits d'exploitation	**13 472 881 €**	**18 138 693 €**	**22 927 932 €**	**17 423 967 €**	**19 979 976 €**
Charges d'exploitation					
Achats traité de concession	10 287 564 €	14 040 504 €	18 462 707 €	12 803 095 €	15 489 353 €
Achats d'études	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Achats et fournitures	32 136 €	33 093 €	32 723 €	34 970 €	32 165 €
Sous-traitances	3 096 €	221 675 €	234 688 €	234 787 €	234 789 €
Autres achats et charges externes	670 635 €	1 140 502 €	1 347 454 €	1 293 951 €	1 408 013 €
Frais de personnel	2 239 697 €	2 403 276 €	2 467 269 €	2 692 290 €	2 741 510 €
Impôts et taxes	97 174 €	167 877 €	144 753 €	254 978 €	146 980 €
Amortissements, provisions et autres charges :	135 141 €	132 588 €	185 357 €	111 921 €	124 453 €
Total Charges d'exploitation	**13 465 443 €**	**18 139 515 €**	**22 874 951 €**	**17 425 992 €**	**20 177 263 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**7 438 €**	**-822 €**	**52 981 €**	**-2 025 €**	**-197 287 €**
Produits financiers	11 277 €	10 987 €	-1 108 €	3 686 €	4 203 €
Charges financières	0 €	27 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT FINANCIER	**11 277 €**	**10 960 €**	**-1 108 €**	**3 686 €**	**4 203 €**
RESULTAT COURANT avant impôts	**18 715 €**	**10 138 €**	**51 873 €**	**1 661 €**	**-193 084 €**
Produits exceptionnels	112 346 €	17 321 €	17 844 €	17 103 €	40 064 €
Charges exceptionnelles	17 036 €	12 789 €	11 369 €	0 €	0 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**95 310 €**	**4 532 €**	**6 475 €**	**17 103 €**	**40 064 €**
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	**114 025 €**	**14 670 €**	**58 348 €**	**18 764 €**	**-153 020 €**
3) PERSONNEL					
a) Nombre de salariés au 31/12	30	34	39	38	42
b) Montant de la masse salariale	1 581 306 €	1 500 513 €	1 689 234 €	1 819 507 €	1 866 615 €
c) montant versés au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvre, etc…)	739 118 €	763 038 €	778 035 €	872 783 €	874 895 €

2.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu, au titre de l'exercice, de dépenses et de charges somptuaires visées à l'article 39.4 du Code Général des Impôts.

Les dépenses non déductibles, liées à l'activité soumise à l'Impôt sur les Sociétés, ayant donné lieu à réintégration sont notamment :

- La taxe sur les véhicules de société : 1 207 €
- La provision pour risque mandataire social : 38 871 €

Compte tenu des reports déficitaires des années précédentes, l'impact de la réintégration de ces charges en termes d'Impôts sur les Sociétés, est nul.

2.6 Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le présent rapport est établi

Les incidences sur la vie sociale :

A ce jour le COVID19 a eu peu d'incidence sur la tenue des instances sociales de la Samoa.

Du fait de notre capacité à travailler à distance, nous avons pu établir l'arrêté des comptes et du rapport de gestion 2019 dans les mêmes délais que les années précédentes.

Les Commissaires aux comptes ont pu réaliser leur mission d'analyse dans leurs locaux avec la transmission préalables des pièces nécessaires. Les séances de synthèse ont pu se dérouler en visio conférence.

Bien que l'Ordonnance du 25 mars 2020 portant notamment sur la tenue des Conseils d'Administration de société le permette nous n'avons pas eu à décaler la séance du Conseil d'Administration sur l'approbation des comptes de l'exercice 2019. (A ajouter au dernier moment si tenu en Visio ou en « réel » dans un lieu adapté)

Par contre, compte tenu des priorités et impératifs de chacun, nous avons décalé, tel que l'ordonnance précité le prévoit, la tenue de l'Assemblée Générale de la Samoa au-delà du 30 juin 2020.

Concernant la Commission d'Appel d'Offres, la séance initialement prévue le 19 mars 2020 a été annulée.
Cette séance a été remplacé par la tenue d'une commission en visio-conférence le 21 avril 2020 avec utilisation d'un outil informatique de transfert sécurisé pour valider les décisions de la CAO avec une signature horodatée des décisions. La séance a été enregistrée.

Les prochaines Commissions d'Appels d'Offres du mois de juin devraient être réalisées selon le même mode opératoire.

Les incidences financières directes et immédiates

La pandémie du COVID 19 a eu des incidences financières directes dès le mois de mars 2020.

Perte de recettes locatives :

Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont déployé des mesures de soutien aux entreprises en difficultés du fait du COVID 19.

Parmi ces mesures figurent l'exonération des versements de loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine public (pépinières, incubateurs, cours artisanales, centres d'affaires de quartiers…).

Les locataires occupant les sites de la Samoa sont concernés par cette mesure :

- Coté Pôle Economique et au titre de la DSP : Le Karting, La Centrale, Creative Care Factory, les Hangars 20 et 30, la maison du Port.

- Au titre du Traité de Concessions : le site de la Bovida, MIN de Rien, le HUB, la Place François II, Wattigny Social Club.

Cette mesure a une incidence financière sur l'activité de l'exercice 2020. Pour le Pôle Economique nous avons pris l'hypothèse d'une période d'exonération des loyers de 3 mois soit **un manque à gagner de 145 K€ au titre de la délégation de service public**, étant entendu que les établissements restent néanmoins accessibles aux entreprises, et que le délégataire supporte donc leur exploitation sans diminution des charges d'exploitation par ailleurs.

Pour le Traité de Concession **le manque à gagner est évalué à 7 K€.**

En complément, compte tenu de la situation et de la nécessité d'accompagner les entreprises en phase de reprise d'activité, il ne nous semble pas opportun de procéder à l'augmentation de 10% de loyer tel que prévu au 01/06/20 par la DSP. Aussi, nous proposons à Nantes Métropole de sursoir l'augmentation des loyers jusqu'au 31/12/20.

Cette mesure représente **une perte de loyer de 22 K€.**

L'incidence totale en termes de perte de recettes locatives est de 174 K€.

Un décalage important dans l'instruction du dossier de demande de subvention FEDER

Fin 2018, la Samoa a déposé une demande de fonds FEDER pour les exercices 2019 et 2020 auprès des services instructeurs de la Région des Pays de la Loire. Ces dossiers sont toujours en cours d'instruction mais restent en l'état actuel sujet à un risque de non prise en considération.

En effet, la crise COVID 19 fait courir un risque sur ces dossiers eu égard à la nécessité potentielle de réorienter les fonds européens non encore consommés en faveurs des entreprises ou des secteurs économiques massivement impactés par la crise économique.

Le risque pour la Samoa est une perte de recettes de 350 K€ pour les exercices 2019 et 2020. La perte sur l'exercice 2019 est abordée dans le rapport de gestion.

Les risques financiers futurs

Défaillances de locataires : **diminution du taux d'occupation, augmentation du risque d'impayé**

L'enquête réalisées par l'équipe du Pôle Economique auprès des entreprises hébergées et accompagnées par la Samoa, met en évidence une baisse très importante de l'activité de la majorité des entreprises de la filière des industries culturelle et créatives.

Nous constatons également de premières demandes de résiliation de convention d'occupation précaires qui représentent à date 6% des entreprises hébergées.

Nous pensons pouvoir limiter l'impact en tablant sur l'arrivée de nouveaux locataires compte tenu des tarifs avantageux proposés par la Samoa.

Nous estimons le risque pour les années 2020 et 2021 à 40 K€, avec un taux d'occupation passant de 98% à 90%.

Décalage dans la perception des recettes immobilières du projet urbain :

Dans un premier temps décalage de quelques échéances d'emprunts et ensuite possibilité de devoir mettre en place des financements intermédiaires (conséquence : cout financier supplémentaire pour le TCA)

La Samoa déploie un programme immobilier extrêmement important sur les exercices 2020 et 2021, notamment sur le quartier République. Les blocs A et B ainsi que les deux premières opérations du bloc G, représentent un volume de près de 55 000 m², permettant d'ici 2022-2023 la production de près de 500 nouveaux logements (libres, sociaux, abordables OFS/PLS), 20 000 m² de bureaux et 3 500 m² de locaux de rez-de-chaussée.

Ces programmes ne représentent pas moins de 10 opérations distinctes réalisées par autant de maîtrises d'ouvrage avec 16 maîtrises d'œuvre différentes. Ces d'opérations doivent donner lieu à la signature d'actes authentiques et versement des charges foncières selon un calendrier établi comme suit :

ILOT	PROGRAMME	SURFACE en m²	PRIX M²	TOTAL en K€	TOTAL ACTE	DATE PREVU ACTE
Quartier République Ilôts A et B						
ADAM	Commerces	400 m²	120 €	48K€	4 002K€	déc-20
	Bureaux	7805 m²	364 €	2 841K€		
	Logements Libres	2715 m²	410 €	1 113K€		
ANNA	Activités	600 m²	80 €	48K€	864K€	mars-21
	Bureaux	3200 m²	255 €	816K€		
ALIX	Activités	120 m²	150 €	18K€	2 303K€	mars-21
	Accessions abordables	1708 m²	240 €	410K€		
	Logements Libres	3172 m²	591 €	1 875K€		
AMIR	Logements sociaux	1662 m²	190 €	316K€	1 995K€	mars-21
	Logements libres	3093 m²	543 €	1 679K€		
ANDY	Commerces	250 m²	135 €	34K€	854K€	juin-21
	Logements sociaux	2568 m²	190 €	488K€		
	Logements abordables	1383 m²	240 €	332K€		
BETY Nantes Métropole Habitat	Commerces	400 m²	135 €	54K€	1 112K€	sept-21
	Logements sociaux	3315 m²	190 €	630K€		
	Logements abordables	1785 m²	240 €	428K€		
BOUL & BILL	Commerces	550 m²	175 €	96K€	4 044K€	sept-21
	Bureaux	2000 m²	340 €	680K€		
	Accessions abordables	2608 m²	240 €	626K€		
	Logements LIbres	4866 m²	543 €	2 642K€		
Quartier République Ilôt G						
GARY (Croix Rouge)	Commerces	500 m²	135 €	68K€	1 051K€	juin-21
	Equipement public	397 m²	200 €	79K€		
	Logements sociaux	2659 m²	190 €	505K€		
	PLS Intermédiaire	1330 m²	300 €	399K€		
GINA Bureaux abordables	Activités ou Commerces	600 m²	135 €	81K€	1 551K€	juin-21
	Bureaux	4900 m²	300 €	1 470K€		
		54586 m²			**17 776K€**	

D'autres opérations devraient rentrer en phase travaux dans les prochains mois, avec des rentrées de recettes pour la Samoa.

ILOT	PROGRAMME	SURFACE en m²	PRIX M²	TOTAL en K€	TOTAL ACTE	DATE PREVU ACTE
Prairie au duc						
ILOT F	Hostel	3200 m²	250 €	800K€	6 873K€	nov-20
	Activités	700 m²	250 €	175K€		
	Bureaux	2400 m²	255 €	612K€		
	Logements libres	4600 m²	950 €	4 370K€		
	Complément taxe aménagement	10900 m²	84 €	916K€		
ILOT M	Commerces	300 m²	135 €	41K€	2 201K€	juin-21
	Logements libres	2700 m²	800 €	2 160K€		
Tripode						
Ilot O	Activités	1199 m²	200 €	240K€	1 345K€	sept-20
	Logements libres	2495 m²	350 €	873K€		
	Logements sociaux	1162 m²	200 €	232K€		
		29656 m²			**10 419K€**	

La Samoa serait en mesure d'absorber un retard de versement des charges foncières sur les années 2020 et 2021, en souscrivant des emprunts court terme adossés aux promesses de vente. L'endettement de la société sera ramené en effet à 26,85 millions d'Euros à la fin du présent exercice, ce qui est faible.

En dehors des incidences liées au COVID 19, les premiers besoins en refinancement pour accompagner les travaux d'aménagement du sud-ouest sont de l'ordre de 12 millions d'Euros. Il est prévu de mobiliser ces emprunts à compter de janvier 2026.

Risque de perte de recettes sur les droits à construire en cas de crise immobilière

Il est prématuré à cette étape d'évoquer la possibilité d'une crise immobilière. Nous devons cependant reconnaître que la sortie de la crise sanitaire et la perspective de devoir affronter une crise sociale et économique, dont on ignore encore tous les contours, nous enjoignent à être très vigilants.

Sans préjuger des dispositifs de soutiens gouvernementaux et locaux qui pourraient être mis en place, les difficultés rencontrées par le marché immobilier et de la construction pourraient être de plusieurs ordres :

- Un durcissement de la conjoncture économique, avec le développement d'une crise forte et durable qui impacterait très largement les capacités d'action et de développement des entreprises et la solvabilité des ménages.

- Une très grande frilosité des investisseurs, ces derniers pouvant adopter une posture attentiste sur le marché immobilier.

- Une augmentation des taux, qui gripperait le marché de l'immobilier de bureau, le marché des propriétaires investisseurs (dont on connait l'importance), mais aussi l'accessibilité au logement pour les propriétaires occupants (logements abordables et logements dit intermédiaires). Des conditions d'octroi de prêts bancaires plus exigeantes pourraient être un frein supplémentaire.

- Un surenchérissement des coûts de la construction, dû à la mise en place de contraintes sanitaires durables sur les chantiers ; afin de répondre aux règles de mise à distance qui perturbent la coactivité des entreprises sur sites, ralentissent les travaux.

- Ces facteurs conjugués pourraient conduire certains promoteurs à remettre en cause leur projet, notamment par absence de fonds propres suffisants, défaut de commercialisation et de fait incapacité d'obtenir des banques une garantie financière d'achèvement.

Cette analyse de risque doit être pondérée des considérations locales. La métropole nantaise, comme l'île de Nantes restent attractives, la demande en logements est toujours aussi importante, et la nécessité de

construire pour offrir des parcours résidentiels diversifiés à tous nos concitoyens reste une priorité métropolitaine. Dans ces conditions, le projet urbain de l'île de Nantes et nos programmes de constructions pourraient faire preuve de « résilience ».

Par ailleurs la Samoa à mis en place en 2019 avec les consultations sur le quartier République, des gardes fous qui devraient lui permettre de conserver des relations de confiances avec les promoteurs qu'elle a retenu.

La conduite des projets est scandée par plusieurs documents contractuels qui lient les parties :

- Protocole d'exclusivité signé après la désignation du lauréat (sous délai d'un à deux mois). A ce stade, il est demandé la fourniture d'une garantie bancaire à première demande égale à 10% des droits à construire au titre d'indemnité de non-réalisation. Cette garantie couvre la durée entre la signature du protocole et celle de l'acte authentique. Le non-respect des délais de réalisation prévus permet à la Samoa d'exiger le versement de ces 10%.
- La PUV (signée au dépôt de permis avec versement obligatoirement en numéraire d'une indemnité d'immobilisation foncière égale à 10% de la valeur des droits à construire. Cette indemnité s'ajoute à la précédente.
- Actes authentiques signés une fois le PC purgé de tous recours.

Risques sur les indemnisations des chantiers arrêtés (gardiennage, cout d'immobilisation des chantiers…)

L'arrêt des chantiers, du fait de la crise sanitaire a gravement perturbé le fonctionnement des entreprises du BTP et des TP qui ont massivement eu recours au chômage technique. Ces entreprises sont fragilisées, faute d'une trésorerie suffisante et doivent faire face à de nouvelles difficultés.

Les conditions de reprises de chantier sont rendues difficiles, du fait des mesures de protections et de distanciation à prendre pour protéger les salariés. Ces mesures ont des effets négatifs sur l'économie générale des chantiers : perte de productivité souvent conséquente, dû à l'impossibilité d'organiser des chantiers avec une forte coactivité ; rallongement des délais d'intervention des compagnons.

Par ailleurs les charges fixes courantes des entreprises de construction ou de travaux publics inhérentes aux chantiers (gardiennage, nettoyage, aménagement des base vie, coût d'immobilisation des engins sur les chantiers), comme les coûts des honoraires des maîtrises d'œuvre, CSPS, OPC, référents COVID mobilisés par la réorganisation des plannings de travaux sont également à prendre en considération.

Ces surcoûts ne peuvent être pris en intégralité sur les marges (souvent déjà très faibles) des entreprises ou des bureaux d'étude. Ils donneront donc lieu à des négociations entre les parties prenantes des opérations.

La Samoa en sa qualité de maîtrise d'ouvrage sur ses chantiers de travaux publics, ou comme mandataire de Nantes Métropole (pour les chantiers de préparation du terrain d'assiette du CHU et de la Halle 1&2) devra prendre à sa charge une partie de ses surcoûts et de ses missions complémentaires, dans des proportions qui restent encore à établir.

Augmentation des prix travaux publics à la reprise pour cause de sur activité des fournisseurs

Une augmentation des prix travaux publics est possible. Cette augmentation des prix serait dû aux effets conjugués d'un pic d'activités de reprises et donc à une suractivité des fournisseurs, mais aussi à la disparition de certaines entreprises.

2.7 Activités en matière de recherche et de développement

Aucun élément n'est à signaler.

2.8 Affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Résultat déficitaire exercice 2019	-153 018,91 Euros
Montant à affecter	-153 018,91 Euros
Affectation à la réserve légale (5%)	0,00 Euros
Affectation en report à nouveau Créditeur	-153 018,91 Euros
Reste à affecter	0 Euro

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

2.9 Conventions règlementées

Des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et L.225-86 du Code de commerce ont été conclues et ont perduré durant l'exercice écoulé :

- Traité de concession confié à la Samoa en décembre 2015 avec effet au 01/01/2016. Ce nouveau traité de concession a repris les engagements non soldés de la Convention Publique d'Aménagement.
  Montant de la participation versée pendant l'exercice 2019 : 8 500 000 € HT

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de la Fabrique confié à la Samoa par la Ville de Nantes.
  Montant de l'avance TTC versée pendant l'exercice 2019 : 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2019 : 27 451 000 €.

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'Atelier / Galerie et le suivi de la construction des Machines confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2019 : 0 €.

- Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la Construction d'une Plateforme de Valorisation Economique et Créative dans les Halles 1&2 confié à la Samoa par Nantes Métropole.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2019 : 3 913 926 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2019 : 6 849 265 €.

- Premier Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat « phase 1 » a fait l'objet d'une résiliation en novembre 2016 et les engagements sont repris dans le nouveau mandat accordé en novembre 2016.
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2019 : 0 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2019 : 1 231 623 €.

- Deuxième Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la métropole pour la préparation du terrain d'assiette du futur CHU confié à la Samoa par Nantes Métropole. Ce mandat fait suite au premier mandat, résilié en novembre 2016. Il reprend les engagements du mandat « phase 1».
  Montant de l'avance versée pendant l'exercice 2019 : 2 248 893 €.
  Montant cumulé des avances versées au 31/12/2019 : 11 942 544 €.

- Une délégation de service public confiée par Nantes Métropole pour la Création, l'Animation et le Développement du Pôle Economique de la Samoa.
  Montant TTC perçu au titre de l'exercice 2019 : 938 875 € (montant non soumis à TVA).

- Une convention de participation financière signée avec la Région des Pays de la Loire pour l'animation et le développement d'un dispositif d'accompagnement des entreprises dans le cadre du développement du Pôle Economique de la Samoa.

Montant reçu au titre de l'exercice 2019 : 140 000 € (montant non soumis à TVA).

2.10 Autres informations

Toutes les informations complémentaires à cette présentation sont communiquées dans l'annexe « Comptes annuels au 31/12/2019 » établi par l'Expert-Comptable et notamment :

- Les règles et méthodes comptables appliquées (pages 14 et suivantes),
- L'état de l'actif immobilisé de la Samoa et celui des amortissements et provisions (pages 20 et suivantes),
- L'état des emprunts (page 18),
- L'état des créances et dettes avec mention de l'ancienneté (page 26).

2.11 Factures reçues et émises à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

En application de l'article L. 441-6-1 du code de commerce, les sociétés dont les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes doivent, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2016, mentionner dans leur rapport de gestion certaines informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.

Ces informations sont indiquées dans les tableaux ci-dessous :

Pour les factures reçues :

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	0					70
Montant total des factures concernées TTC	- €	578 587,62 €	43 663,26 €	124,06 €	- 4 197,95 €	618 176,99 €
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	0,00%	2,84%	0,21%	0,00%	-0,02%	3,03%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 45 jours à réception de facture - Exception pouir les factures concernant les mandats confiés par Nantes Métropole : délai légal de 30 jours à réception de facture					
Pour information						
montants des achats de l'exercice						
HT	17 018 210,40 €					
TTC	20 394 778,28 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,19% du montant des achats réalisés dans l'exercice.

Pour les factures émises :

	Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	21					200
Montant total des factures concernées TTC	4 255,00 €	21 055,17 €	14 224,00 €	6 286,16 €	94 935,73 €	136 501,06 €
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	0,02%	0,08%	0,06%	0,03%	0,38%	0,55%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses on non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	pas de factures exclues					
Montant total des factures exclues TTC						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais légaux : 30 jours					
Pour information						
montants du CA de l'exercice						
HT	21 612 416,36 €					
TTC	24 958 477,18 €					

Les retards de paiement concernent les tranches au-delà de 31 jours soit 0,47% du montant des facturations réalisées dans l'exercice.

2.12 Rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise

- **Liste des mandats et fonctions exercés par chaque administrateur :**

NOM	PRÉNOM	FONCTION	AUTRES MANDAT SOCIAUX DETENUS
		Présidente de la SAMOA	Présidente du conseil d'administration d'Atlanpole (syndicat mixte)
ROLLAND	JOHANNA	Présidente de Nantes Métropole	Présidente du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (syndicat mixte)
		Maire de la Ville de Nantes	Vice-présidente du pôle métropolitain Loire-Bretagne (syndicat mixte)
			Présidente du conseil de surveillance du CHU de Nantes (Etablissement public)
			Présidente de Nantes Saint-Nazaire Développement
			Vice-présidente de France urbaine, membre du Bureau et du Conseil d'administration et Co-présidente du collège des Métropoles
			Membre du comité exécutif d'Eurocities
			Membre (CA et AG) de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe
			Membre du CA de l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes et Présidente de la Fondation IEA
			Membre du conseil de surveillance et conseil de développement du grand port maritime Nantes Saint-Nazaire
			Membre du conseil de coordination interportuaire de l'Atlantique
			Membre de l'AURAN
			Membre (CA) de PRO ARTE GRAPHICA - Musée de l'imprimerie
			Membre (CA) EPL CREPS des Pays de la Loire
			Présidente de droit du CCAS
			Présidente de droit du Crédit Municipal
			Membre (CA) ORPAN (Office des Retraités et des Personnes Agées de Nantes)
			Membre (CA) du centre Chorégraphique National de Nantes
			Membre (CA) Association des Amis de la Bibliothèque Municipale
		1ère Vice-présidente de la SAMOA	Présidente de la SPL Nantes Métropole Aménagement
		Vice-présidente de Nantes Métropole	Administratrice Nantes Métropole Habitat (OPH)
CHIRON	PASCALE	Adjointe au Maire de la Ville de Nantes	Administratrice Association Insertion Solidarité Logement / Loi 1901 - ASIL
			Administratrice de l'Agence d'Etudes Urbaines de la Région Nantaise - AURAN
			Présidente de l'ADIL - Loi 1901
			Administratrice de la Maison Régionale de l'Architecture
			Administratrice de la SEMITAN
			Administratrice de l'Agence Foncière Loire Atlantique
			Administratrice de la Société des Marches de l'Ouest - SAMO
			Administratrice de Loire Ocean Développement
		2ème Vice - président de la SAMOA	Président de Nantes Métropole Habitat OPH
ROBERT	ALAIN	Vice-président de Nantes Métropole	Administrateur de la SELA
		Adjoint au Maire de Nantes	Administrateur de NGE
			Membre (CA),SPL NMGS (Nantes Métropole Gestion Services)
			Administrateur Nantes Métropole Aménagement
			Membre (CA et AG) du Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA)
			Administrateur SA HLM La Nantaise d'Habitation
		2ème Vice-président de Nantes Métropole	Vice-président de la SEMITAN
AFFILE	BERTRAND	Maire de Saint-Herblain	Administrateur de Loire Océan Développement
		Administrateur de la Samoa	Administrateur de l'ESBANM
			Membre (CA et AG) du GART
			Membre du Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire
			Censeur Nantes Aménagement
			Membre (CA et AG) Observatoire régional des transports des Pays de la Loire
			Membre du Bureau CIVINET Francophone
			Membre (CA) de l'Ecole Centrale de Nantes
			Titulaire au comité du syndicat mixte SM Audencia école de Management
			Membre Fondateur (CA) Fondation de l'Université de Nantes
			Membre (CA) Ecole université de Nantes
		Vice-président de Nantes Métropole	Administrateur de Nantes Métropole Développement
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
ALLARD	GERARD		Administrateur de la SEM MIN Nantes
			Administrateur SPL LAD Loire Atlantique Développement
			Membre (CA et AG) Association centre de communication de l'Ouest
			Membre (CA et AG) Pôle agronomique de l'Ouest
			Membre (CA et AG) du réseau PALME (Parc d'activités labelisé pour la maîtrise d'environnement)
			Administrateur de L.O.M.A
			Administrateur de la Cité des Congrès de Nantes

BAINVEL	Julien	Conseiller Métropolitain de Nantes Métropole	Membre du Conseil d'Orientation et de surveillance Caisse de Crédit Municipal
		Conseiller Municipal Ville de Nantes	Censeur SPL NM Gestion Services
		Administrateur de la SAMOA	Censeur de Nantes Gestion Equipements
			Titulaire Commission locale d'information et de surveillance des unités de traitement des déchets – Prairie de Mauves
			Suppléant Comité syndical de l'entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle
			Suppléant Comité local du secteur sauvegarde de Nantes
			Suppléant Air Pays de Loire
			Suppléant Comité du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Alerte pour la protection des ressources en eau potable dans le bassin de la Loire Angevine et Atlantique
		Député de Loire Atlantique	
BELHAMITI	MOUNIR	Conseiller Municipal Ville de Nantes	Vice-président Open Data France
		Conseiller Métropolitain	
		Administrateur de la Samoa	
BENATRE	MARIE-ANNICK	Adjointe au Maire Ville de Nantes	Membre du Conseil d'administration d'ICO - ESPIC
		Administratrice de la Samoa	Membre du conseil de surveillance du CH de Maubreuil
			Administratrice de Nantes Métropole Habitat
			Administratrice de Loire Ocean Développement
			Administratrice du CCAS de Nantes
			Administratrice de Crédit Municipal
			Présidente AISL - Association Insertion Solidarité Logement
			Membre (CA) association Sida Info Services
			Membre (CA) Nantes Soins à Domicile Loi 1901
BIR	CECILE	Conseillère Métropolitaine de Nantes Métropole	Administratrice de l'AURAN
		Adjointe au Maire de Nantes	Administratrice de l'ESBANM
		Administratrice de la Samoa	
BOLO	PASCAL	Vice-président de Nantes Métropole	Président Directeur Général de la SEMMIN
		1er Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur de LOMA
		Administrateur de la Samoa	Président de la SEMITAN
			Administrateur Orchestre National Pays de la Loire
			Administrateur Syndicat Mixte Nantes Angers Opéra
			Membre (CA) associations "Les Ecossolies"
			Membre (CA & AG) association école de la 2ème chance de l'Estuaire
			Membre (CA) association AUDENCIA Groupe
			Membre (CA) Association centre de communication de l'Ouest
			Membre (CA & AG) Association Alliance Ville Emploi
			Membre (observateur au CA) Nantes 7TV
			SAS MinaWatt (comité de gestion et de pilotage - suppléant)
			Membre (CA) Association Territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences de Nantes Métropole
			Membre (CA et AG suppléant) SPL NMGS (Nantes Métropole Gestion services)
			Crédit Municipal (membre du conseil d'orientation et de surveillance)
			Centre Hospitalier de Nantes (membre du conseil d'orientation et de surveillance)
			Membre (CA) de l'association SoNantes
			Trésorier de l'AURAN
			Administrateur de NGE
VINCE	YANN	Adjoint au Maire de Rezé	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
		Administrateur de la Samoa	
DEJOIE	LAURENT	Vice-président du Conseil Régional de Loire	Président de l'Association du Notariat Francophone Loi 1901
		Administrateur de la Samoa	Président de l'association CSN International Loi 1901
GAGNET	BERNARD	Vice-président du Conseil Général	Président du CAUE
		Administrateur de la Samoa	Administrateur de la SELA
			Administrateur de la SPL LAD
			Administrateur d'Habitat 44
			Administrateur d'Harmonie Habitat

GARNIER	Laurence	Vice Présidente de la Région des Pays	Administratrice SPL Cité des Congrès (Région)
		Conseillère Métropolitaine Nantes Métropole	Administratrice titulaire SAEM La Folle Journée (Région)
		Conseillère Municipale Ville de Nantes	Administratrice titulaire SPL Le Voyage à Nantes (Région)
		Administratrice de la SAMOA	Présidente SPR Abbaye de Fontrevaud SOPRAF
			Administratrice SPL Commission consultative des services publics locaux auprès de Nantes Métropole
			Titulaire Ecole des Beaux-Arts de Nantes Métropole
			Titulaire Commission d'Appel d'Offres spécifiques Projet Petite Hollande Bords de Loire
			Membre (CA) SMANO
			Représentante Comité syndical du pôle métropolitain Nantes St Nazaire
			Membre du groupe de travail chargé du règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville de Nantes
			Suppléante- membre du jury- Nantes – Projet global Nantes Nord – Etude projet urbain
			Suppléante - membre du jury - Feydeau Commerce – Aménagement des espaces publics
			Titulaire – membre du jury – Construction d'un bâtiment universitaire Santé Rue Bias -
		Vice-président de Nantes Métropole	Président Directeur Général de Loire Océan Développement (LOD)
PRAS	PASCAL	Administrateur de la Samoa	Administrateur SA HLM Atlantique Habitations
			Administrateur SPLA Loire Ocean Métropole Aménagement (LOMA)
			Administrateur Nantes Métropole Habitat (NMH)
			Administrateur SPL Nantes Métropole Aménagement (NMA)
			Administrateur SAEM d'équipement de la Loire-Atlantique (SELA)
			Membre (CA et AG) du Club Immobilier Nantes Atlantique (CINA)
			ESBAN- Ecole des Beau Arts de Nantes ST-Nazaire (CA - Suppléant)
			Membre (CA et AG) de l'AURAN
			Administrateur SPR Pays de la Loire
		Représentant du Pôle Métropolitain Nantes St-Nazaire	Censeur Semitan
QUERO	THOMAS	Adjoint au Maire de Nantes	Administrateur Nantes Métropole Aménagement
		Conseiller Métropolitain de Nantes Métropole	Délégué SEVRAVAL
		Administrateur de la Samoa	Représentant EDENN
			Représentant SYLOA
			Membre ONIRIS (CA et AG)
			Ecole Université de Nantes commission recherche (suppléant) et commission Formation et Vie étudiante (suppléant
			Membre (CA et AG Suppléant) Ecole Supérieure du Bois
			Association APAJH 44 (Conseil de la vie sociale)
			Représentant GIP Loire Estuaire
		Président de CARENE	Président ADDRN
SAMZUN	DAVID	Maire de Saint-Nazaire	Président SILENE
		Administrateur de la Samoa	
		Conseiller Métropolitain de nantes Métropole	Administrateur SPL Cité des Congrès de Nantes
TRICHET	FRANCKIE	Adjoint au Maire Ville de Nantes	Administrateur Atlanpole
		Administrateur de la Samoa	Administrateur Nantes St-Nazaire Développement
			Administrateur Ecole de Design
			Administrateur Ecole supérieure d'Architecture
			Membre Association Open Data (CA titulaire)
			Membre Association SMILE SMART GRIDS
			Membre GIP Technocampus (bureau et AG)
			Administrateur Centre de Communication de l'Ouest

Il est précisé que cette liste des mandats des administrateurs de la Samoa a donné lieu à une analyse détaillée lors du contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. La conformité des mandats avec l'exercice de la mission d'administrateur de la Samoa a été vérifiée et n'a donné lieu à aucune observation.

- **Liste des conventions intervenues entre l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires et une autre société dont la Samoa possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.**

  La Samoa n'est détentrice d'aucune participation dans d'autres sociétés, ce point est sans objet.

- **Rappel du mode gouvernance de la Samoa :**

L'article 20 des statuts prévoit les modalités d'exercice de la Direction Générale de la Samoa.
« Conformément aux dispositions légales, la Direction Générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, par une personne physique, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une personne nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Depuis sa création, le Conseil d'Administration de la Samoa a effectué le choix de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.
Ce même article 20 prévoit aussi :

« En fonction du choix opéré par le Conseil d'Administration, la Direction Générale est assurée soit par le Président, soit par une personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur général. Lorsque le Conseil d'Administration choisit la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, il procède à la nomination du Directeur Général, fixe la durée de son mandat, détermine sa rémunération et, le cas échéant, ses limitations de pouvoirs. »

Monsieur Jean-Luc CHARLES a été désigné Directeur Général par décision du Conseil d'Administration du 24 juin 2010, pour une durée illimitée à compter du 1er octobre 2010, en application des dispositions de l'article L225-51-1 du code de commerce et des articles 20 et 21 des statuts. Il a été reconduit par le Conseil d'Administration du 27 mai 2017 dans ses fonctions de Directeur Général de la société dans les mêmes conditions que lors de sa nomination.

- **Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital : NEANT**

Point 6 – Information sur les premiers impacts de la crise du COVID 19 sur l'activité de la Samoa ; information sur la démarche et le calendrier proposé pour établir le Plan à Moyen Terme 2021-2026 de la Samoa.

La pandémie du COVID 19, a conduit la Samoa à modifier son organisation de travail.

Les conséquences comptable et financières directes sont précisées dans l'annexe des comptes au 31/12/2019 ainsi que dans le rapport de gestion au titre des événements postérieurs au 31/12/2019.

Nous informons le Conseil d'Administration sur les actions mises en place par la Samoa pour gérer cet événement et sur les incidences et risques en termes d'activités.

1. La gestion interne de la pandémie COVID 19

1.1. Dès le mois de février, la Samoa a affiché dans l'ensemble des sites les gestes barrières à respecter.

1.2. Le 10 mars la Direction Générale de la Samoa a pris les mesures suivantes :

- Renforcement des mesures liées au nettoyage des locaux par notre prestataire sur tous les sites gérés par la Samoa :
  - Nettoyage régulier les poignées et interrupteurs.
  - Nettoyage renforcé quotidien des bureaux.
- Demande à chaque salarié d'appliquer les consignes suivantes :
  - Mise à disposition dans toutes les salles de réunion de lingettes bactericides : après chaque réunion avec des personnes extrieures à la Samoa , l'organisateur de la réunion devra impérativement appliquer ces lingettes sur les tables de réunions.
  - Aérer impérativement chaque jour les bureaux et les salles de réunion après usage.
- Tous les déplacements en dehors de l'agglomération nantaise sont annulés au moins jusqu'au 12 avril 2020.
- Il est demandé de limiter l'organisation de réunions publiques et nos participations à des réunions réunissant un large public (concertation, visite de délégations…). Seules celles indispensables doivent être maintenues.
- Pour les zones de co-working, pas de décision de fermeture pour l'instant, par contre ces zones devront aussi être équipées de lingettes bactéricides.

1.3. **Les modalités de mise en place d'un télétravail généralisé avec effet immédiat ont été prises au lendemain de l'intervention du Chef de l'Etat du 12 mars 2020**, après avoir réuni en urgence dès 9h les membres du CSE (Comité Social Economique). Par suite nous avons informé les salariés des mesures suivantes :

Déplacements :	Annulés jusqu'à nouvel ordre,
Réunions de travail :	Annulation de tous les événements programmés organisés par la Samoa et non-participation des salariés de la Samoa à des événements accueillant du public,
Réunions de travail internes :	Proscrites. Les conférences par téléphone ou visioconférences via Teams sont privilégiées ; sauf dérogation après accord explicite de la Direction Générale à la demande des organisateurs de la réunion,

Réunions de travail externes : Proscrites, sauf cas exceptionnels recensés et autorisés par la Direction Générale de la Samoa,

Accueil de délégation : Annulés.

Pour ce qui concerne le personnel et le bon fonctionnement de la Samoa :

Régime général :

- Le régime du Télétravail s'impose pour l'ensemble du personnel, et ce jusqu'à nouvel ordre.
- Fermeture du site du Pôle Economique (bâtiment Eureka).
- Regroupement de l'activité de la Samoa sur le site du Pôle Urbain.
- Condition d'accès aux sites Pôle Urbain et Pôle Economique autorisé : uniquement pour récupérer ou déposer des documents, les imprimer ou scanner.
- Possibilité à titre dérogatoire de faire un point avec un collaborateur de la Samoa, après accord de la DG sur un dossier, sur le site unique du Pôle Urbain.

Mesure prises au titre de la permanence d'activité de la Samoa (au Pôle Urbain) :

- Un membre de la DG, sera présent aux heures de travail sur le site.
- Permanence de secrétariat : assurée de 8h30 à 13h00, chaque jour ouvrable et par roulement par les assistantes n'ayant pas de garde d'enfants en bas âge, sur le site du Pôle Urbain.
- Permanence comptable : assurée par roulement, selon un planning pré-établi (pour assurer un suivi de l'activité économique, la comptabilité courante, la clôture des comptes 2019, la paye…).

Mise en place du télétravail avec l'application Microsoft Teams :

Cette mise en télétravail anticipée et rapide était possible car depuis 3 ans la Samoa a souscrit pour tous ces salariés l'abonnement aux licences office 365. Cet abonnement, outre les logiciels bureautique et la messagerie, intègre un outil de visio-conférence : Microsoft team.

L'ensemble des cadres de la Samoa est équipé d'ordinateur portable et tous disposent d'un accès distant à nos données (accès dit VPN).

Tous ces salariés étaient en capacité avant le début de la pandémie de travailler à distance.

1.4. Par suite de l'annonce du confinement débutant officiellement le mardi 17 mars 2020, nous avons annulé les mesures de permanences d'activité de la Samoa et placés les locaux sous alarme permanente.

En complément nous avons permis aux salariés non équipés d'ordinateur portable d'emmener chez eux, s'ils le souhaitaient leur ordinateur professionnel fixe et nous avons étendu les accès VPN à l'ensemble des salariés.

1.5. Régime des salariés à domicile :

Trois catégories possibles de statut pouvaient être retenues :

- Salarié en télétravail.
- Salarié en garde d'enfant, sous le régime arrêt de travail « AMELI » (démarche à faire par l'employeur), pour les parents en charge de garde d'enfants de moins 16 ans.
- Salarié en chômage technique à la demande de l'employeur auprès de la DIRECTE, aucune tâche ne pouvant être effectuée à distance, ou par suite d'une fermeture de site.

La Samoa a pris la décision de maintenir les salaires à 100% en prenant en charge la différence entre les remboursements perçus et les salaires versés.

Sur les 46 personnes employées par la Samoa (44 salariés dont 2 étudiants pour la médiation au Hangar 32 et 2 stagiaires) nous avons pu maintenir en activité totale 85% de l'effectif.

Les personnes qui n'ont pu exercer d'activité sont :

- Une salariée en congés maternité antérieur au 16 mars.
- Une salariée en arrêt maladie antérieur au 16 mars.
- Trois salariés ont demandé à bénéficier du système « arrêt pour motif de garde d'enfants ».
- Seuls les deux médiateurs ont été placés en chômage partiel du fait de l'impossibilité d'exercer leur activité par suite de la fermeture du Hangar 32 et de l'arrêt des visites de délégations.

1.6. Pour les sites locatifs de la Samoa :

Dès le 12 mars et confirmées par note le 16 mars, les décisions suivantes ont été mises en applications :

- Rappel des consignes du gouvernement visant à prioriser le télétravail.
- Fermeture du coworking d'Eureka.
- Fermeture du Hangar 32.
- Fermeture des salles de réunions.
- Annulation immédiate des mises à disposition des salles pour des réunions externes.
- Incitation à annuler tous les rassemblements publics organisés dans les locaux de la Samoa (MIN, Wattignies Social Club…).
- Rappel des consignes de sécurité pour les prestataires propreté et sécurité.

1.7. Mesures prises pour le déconfinement :

Pour la reprise du travail possible à compter du 11 mai 2020, la direction de la Samoa a pris les décisions suivantes :

- Distribution d'un jeu de masques pour chacun des salariés.
- Présence de gel à l'entrée des locaux.
- Les salles de réunions seront équipées de distributeur de gel et de lingettes.
- Des lingettes seront mises à disposition pour les bureaux.
- Fournitures de gants pour un certain nombre d'activités.
- Désignation d'au moins un référent COVID19 par site en charge du suivi du respect de la bonne application des règles de vie interne.
- Préconisation de ne pas utiliser les ascenseurs et interdiction d'être plus de 2 personnes en simultané dans un ascenseur.
- Préconisation sur les modes de déplacements et fournitures de protections adaptées.
- Disposition mise en place pour une bonne distanciation des postes de travail :
    - Sauf exception, une seule personne présente par bureau, transformation provisoire de certaines salles de réunion en bureau.
    - Interdiction d'utilisation des appareils de ventilation / chauffage.
    - Accès restreint aux cuisines (2 personnes max selon les sites).
    - Dispositions spécifiques pour la prise de repas en commun.
- Mise en place de règles strictes pour réduire au maximum les réunions en présentiel :
    - Pour les 4 premières semaines à compter du 11 mai, réunions limitées à 3 salariés de la Samoa maximum.
    - Avec les partenaires extérieurs, utilisation de la visio pour toutes réunions supérieures à 3 personnes.

2. Les incidences sur la vie sociale :

A ce jour le COVID19 a eu peu d'incidence sur la tenue des instances sociales de la Samoa.

Du fait de notre capacité à travailler à distance, nous avons pu établir l'arrêté des comptes et du rapport de gestion 2019 dans les mêmes délais que les années précédentes.

Les Commissaires aux comptes ont pu réaliser leur mission d'analyse dans leurs locaux avec la transmission préalables des pièces nécessaires. Les séances de synthèse ont pu se dérouler en visio conférence.

Bien que l'Ordonnance du 25 mars 2020 portant notamment sur la tenue des Conseils d'Administration de société le permette nous n'avons pas eu à décaler la séance du Conseil d'Administration sur l'approbation des comptes de l'exercice 2019. (A ajouter au dernier moment si tenu en Visio ou en « réel » dans un lieu adapté)

Par contre, compte tenu des priorités et impératifs de chacun, nous avons décalé, tel que l'ordonnance précité le prévoit, la tenue de l'Assemblée Générale de la Samoa au-delà du 30 juin 2020.

Concernant la Commission d'Appel d'Offres, la séance initialement prévue le 19 mars 2020 a été annulée.
Cette séance a été remplacé par la tenue d'une commission en visio-conférence le 21 avril 2020 avec utilisation d'un outil informatique de transfert sécurisé pour valider les décisions de la CAO avec une signature horodatée des décisions. La séance a été enregistrée.

Les prochaines Commissions d'Appels d'Offres du mois de juin devraient être réalisées selon le même mode opératoire.

3. Les incidences financières directes et immédiates

La pandémie du COVID 19 a eu des incidences financières directes dès le mois de mars 2020.

3.1. Perte de recettes locatives :

Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont déployé des mesures de soutien aux entreprises en difficultés du fait du COVID 19.

Parmi ces mesures figurent l'exonération des versements de loyers pour les entreprises hébergées dans le patrimoine public (pépinières, incubateurs, cours artisanales, centres d'affaires de quartiers…).

Les locataires occupant les sites de la Samoa sont concernés par cette mesure :

- Coté Pôle Economique et au titre de la DSP : Le Karting, La Centrale, Creative Care Factory, les Hangars 20 et 30, la maison du Port.

- Au titre du Traité de Concessions : le site de la Bovida, MIN de Rien, le HUB, la Place François II, Wattigny Social Club.

Cette mesure a une incidence financière sur l'activité de l'exercice 2020. Pour le Pôle Economique nous avons pris l'hypothèse d'une période d'exonération des loyers de 3 mois soit **un manque à gagner de 145 K€ au titre de la délégation de service public**, étant entendu que les établissements restent néanmoins accessibles aux entreprises, et que le délégataire supporte donc leur exploitation sans diminution des charges d'exploitation par ailleurs.

Pour le Traité de Concession **le manque à gagner est évalué à 7 K€.**

En complément, compte tenu de la situation et de la nécessité d'accompagner les entreprises en phase de reprise d'activité, il ne nous semble pas opportun de procéder à l'augmentation de 10% de loyer tel que prévu au 01/06/20 par la DSP. Aussi, nous proposons à Nantes Métropole de sursoir l'augmentation des loyers jusqu'au 31/12/20.

Cette mesure représente **une perte de loyer de 22 K€.**

L'incidence totale en termes de perte de recettes locatives est de 174 K€.

3.2. Un décalage important dans l'instruction du dossier de demande de subvention FEDER

Fin 2018, la Samoa a déposé une demande de fonds FEDER pour les exercices 2019 et 2020 auprès des services instructeurs de la Région des Pays de la Loire. Ces dossiers sont toujours en cours d'instruction mais restent en l'état actuel sujet à un risque de non prise en considération.

En effet, la crise COVID 19 fait courir un risque sur ces dossiers eu égard à la nécessité potentielle de réorienter les fonds européens non encore consommés en faveurs des entreprises ou des secteurs massivement impactés par la crise économique.

Le risque pour la Samoa est une perte de recettes de 350 K€ pour les exercices 2019 et 2020. La perte sur l'exercice 2019 est abordée dans le rapport de gestion.

4. Les risques financiers futurs

4.1. **Défaillances de locataires** : diminution du taux d'occupation et augmentation du risque d'impayé en sortie de crise

L'enquête réalisées par l'équipe du Pôle Economique auprès des entreprises hébergées et accompagnées par la Samoa, met en évidence une baisse très importante de l'activité de la majorité des entreprises de la filière des industries culturelle et créatives.

Nous constatons également de premières demandes de résiliation de convention d'occupation précaires qui représentent à date 6% des entreprises hébergées.

Nous pensons pouvoir limiter l'impact en tablant sur l'arrivée de nouveaux locataires compte tenu des tarifs avantageux proposés par la Samoa.

Nous estimons le risque pour les années 2020 et 2021 à 40 K€, avec un taux d'occupation passant de 98% à 90%.

4.2. **Décalage dans la perception des recettes immobilières du projet urbain** :

4.2.1. Dans un premier temps décalage de quelques échéances d'emprunts et ensuite possibilité de devoir mettre en place des financements intermédiaires (conséquence : cout financier supplémentaire pour le TCA)

La Samoa déploie un programme immobilier extrêmement important sur les exercices 2020 et 2021, notamment sur le quartier République. Les blocs A et B ainsi que les deux premières opérations du bloc G, représentent un volume de près de 55 000 m², permettant d'ici 2022-2023 la production de près de 500 nouveaux logements (libres, sociaux, abordables OFS/PLS), 20 000 m² de bureaux et 3 500 m² de locaux de rez-de-chaussée. Ces programmes ne représentent pas moins de 10 opérations distinctes réalisées par autant de maîtrises d'ouvrage avec 16 maîtrises d'œuvre différentes.

Ces d'opérations doivent donner lieu à la signature d'actes authentiques et versement des charges foncières selon un calendrier établi comme suit :

ILOT	PROGRAMME	SURFACE en m²	PRIX M²	TOTAL en K€	TOTAL ACTE	DATE PREVU ACTE
Quartier République Ilôts A et B						
ADAM	Commerces	400 m²	120 €	48K€	4 002K€	déc-20
	Bureaux	7805 m²	364 €	2 841K€		
	Logements Libres	2715 m²	410 €	1 113K€		
ANNA	Activités	600 m²	80 €	48K€	864K€	mars-21
	Bureaux	3200 m²	255 €	816K€		
ALIX	Activités	120 m²	150 €	18K€	2 303K€	mars-21
	Accessions abordables	1708 m²	240 €	410K€		
	Logements Libres	3172 m²	591 €	1 875K€		
AMIR	Logements sociaux	1662 m²	190 €	316K€	1 995K€	mars-21
	Logements libres	3093 m²	543 €	1 679K€		
ANDY	Commerces	250 m²	135 €	34K€	854K€	juin-21
	Logements sociaux	2568 m²	190 €	488K€		
	Logements abordables	1383 m²	240 €	332K€		
BETY Nantes Métropole Habitat	Commerces	400 m²	135 €	54K€	1 112K€	sept-21
	Logements sociaux	3315 m²	190 €	630K€		
	Logements abordables	1785 m²	240 €	428K€		
BOUL & BILL	Commerces	550 m²	175 €	96K€	4 044K€	sept-21
	Bureaux	2000 m²	340 €	680K€		
	Accessions abordables	2608 m²	240 €	626K€		
	Logements LIbres	4866 m²	543 €	2 642K€		
Quartier République Ilôt G						
GARY (Croix Rouge)	Commerces	500 m²	135 €	68K€	1 051K€	juin-21
	Equipement public	397 m²	200 €	79K€		
	Logements sociaux	2659 m²	190 €	505K€		
	PLS Intermédiaire	1330 m²	300 €	399K€		
GINA Bureaux abordables	Activités ou Commerces	600 m²	135 €	81K€	1 551K€	juin-21
	Bureaux	4900 m²	300 €	1 470K€		
		54586 m²			**17 776K€**	

D'autres opérations devraient rentrer en phase travaux dans les prochains mois, avec des rentrées de recettes pour la Samoa.

ILOT	PROGRAMME	SURFACE en m²	PRIX M²	TOTAL en K€	TOTAL ACTE	DATE PREVU ACTE
Prairie au duc						
ILOT F	Hostel	3200 m²	250 €	800K€	6 873K€	nov-20
	Activités	700 m²	250 €	175K€		
	Bureaux	2400 m²	255 €	612K€		
	Logements libres	4600 m²	950 €	4 370K€		
	Complément taxe aménagement	10900 m²	84 €	916K€		
ILOT M	Commerces	300 m²	135 €	41K€	2 201K€	juin-21
	Logements libres	2700 m²	800 €	2 160K€		
Tripode						
Ilot O	Activités	1199 m²	200 €	240K€	1 345K€	sept-20
	Logements libres	2495 m²	350 €	873K€		
	Logements sociaux	1162 m²	200 €	232K€		
		29656 m²			**10 419K€**	

La Samoa serait en mesure d'absorber un retard de versement des charges foncières sur les années 2020 et 2021, en souscrivant des emprunts court terme adossés aux promesses de vente. L'endettement de la société sera ramené en effet à 26,85 millions d'Euros à la fin du présent exercice, ce qui est faible.

En dehors des incidences liées au COVID 19, les premiers besoins en refinancement pour accompagner les travaux d'aménagement du sud-ouest sont de l'ordre de 12 millions d'Euros. Il est prévu de mobiliser ces emprunts à compter de janvier 2026.

4.3. Risque de pertes de recettes sur les droits à construire en cas de crise immobilière liée à une récession

Il est prématuré à cette étape d'évoquer la possibilité d'une crise immobilière. Nous devons cependant reconnaître que la sortie de la crise sanitaire et la perspective de devoir affronter une crise sociale et économique, dont on ignore encore tous les contours, nous enjoignent à être très vigilants.

Sans préjuger des dispositifs de soutiens gouvernementaux et locaux qui pourraient être mis en place, les difficultés rencontrées par le marché immobilier et de la construction pourraient être de plusieurs ordres :

- Un durcissement de la conjoncture économique, avec le développement d'une crise forte et durable qui impacterait très largement les capacités d'action et de développement des entreprises et la solvabilité des ménages.

- Une très grande frilosité des investisseurs, ces derniers pouvant adopter une posture attentiste sur le marché immobilier.

- Une augmentation des taux, qui gripperait le marché de l'immobilier de bureau, le marché des propriétaires investisseurs (dont on connait l'importance), mais aussi l'accessibilité au logement pour les propriétaires occupants (logements abordables et logements dit intermédiaires). Des conditions d'octroi de prêts bancaires plus exigeantes pourraient être un frein supplémentaire.

- Un surenchérissement des coûts de la construction, dû à la mise en place de contraintes sanitaires durables sur les chantiers ; afin de répondre aux règles de mise à distance qui perturbent la coactivité des entreprises sur sites, ralentissent les travaux.

- Ces facteurs conjugués pourraient conduire certains promoteurs à remettre en cause leur projet, notamment par absence de fonds propres suffisants, défaut de commercialisation et de fait incapacité d'obtenir des banques une garantie financière d'achèvement.

Cette analyse de risque doit être pondérée par des considérations locales. La métropole nantaise, comme l'île de Nantes restent attractives, la demande en logements sur Nantes est toujours aussi importante, et la nécessité de construire pour offrir des parcours résidentiels diversifiés à tous nos concitoyens reste une priorité métropolitaine. Dans ces conditions, le projet urbain de l'île de Nantes et nos programmes de constructions pourraient faire preuve de « résilience ».

Par ailleurs la Samoa à mis en place en 2019 avec les consultations sur le quartier République, des gardes fous qui devraient lui permettre de conserver des relations de confiances avec les promoteurs qu'elle a retenu.
La conduite des projets est scandée par plusieurs documents contractuels qui lient les parties :

- Protocole d'exclusivité signé après la désignation du lauréat (sous délai d'un à deux mois). A ce stade, il est demandé la fourniture d'une garantie bancaire à première demande égale à 10% des droits à construire au titre d'indemnité de non-réalisation. Cette garantie couvre la durée entre la signature du protocole et celle de l'acte authentique. Le non-respect des délais de réalisation prévus permet à la Samoa d'exiger le versement de ces 10%.

- La PUV (signée au dépôt de permis avec versement obligatoirement en numéraire d'une indemnité d'immobilisation foncière égale à 10% de la valeur des droits à construire. Cette indemnité s'ajoute à la précédente.

- Actes authentiques signés une fois le PC purgé de tous recours.

4.4. Risques sur les indemnisations des chantiers arrêtés (gardiennage, cout d'immobilisation des chantiers…)

L'arrêt des chantiers, du fait de la crise sanitaire a gravement perturbé le fonctionnement des entreprises du BTP et des TP qui ont massivement eu recours au chômage technique. Ces entreprises sont fragilisées, faute d'une trésorerie suffisante et doivent faire face à de nouvelles difficultés.

Les conditions de reprises de chantier sont rendues difficiles, du fait des mesures de protections et de distanciation à prendre pour protéger les salariés. Ces mesures ont des effets négatifs sur l'économie générale des chantiers : perte de productivité souvent conséquente, dû à l'impossibilité d'organiser des chantiers avec une forte coactivité ; rallongement des délais d'intervention des compagnons.

Par ailleurs les charges fixes courantes des entreprises de construction ou de travaux publics inhérentes aux chantiers (gardiennage, nettoyage, aménagement des base vie, coût d'immobilisation des engins sur les chantiers), comme les coûts des honoraires des maîtrises d'œuvre, CSPS, OPC, référents COVID mobilisés par la réorganisation des plannings de travaux sont également à prendre en considération.

Ces surcoûts ne peuvent être pris en intégralité sur les marges (souvent déjà très faibles) des entreprises ou des bureaux d'étude. Ils donneront donc lieu à des négociations entre les parties prenantes des opérations.

La Samoa en sa qualité de maîtrise d'ouvrage sur ses chantiers de travaux publics, ou comme mandataire de Nantes Métropole (pour les chantiers de préparation du terrain d'assiette du CHU et de la Halle 1&2) devra prendre à sa charge une partie de ses surcoûts et de ses missions complémentaires, dans des proportions qui restent encore à établir.

4.5. Augmentation des prix travaux publics à la reprise pour cause de sur activité des fournisseurs

Une augmentation des prix travaux publics est possible. Cette augmentation des prix serait dû aux effets conjugués d'un pic d'activités de reprises et donc à une suractivité des fournisseurs, mais aussi à la disparition de certaines entreprises.

5. Sur l'établissement d'un nouveau Plan de Moyen Terme 2021-2026

Par une délibération de son Conseil d'Administration en date du 22 mai 2018 la Samoa s'est dotée d'un Plan de Moyen Terme (PMT) triennal couvrant la période 2018-2020. Une version actualisée de ce PMT a été présentée lors du Conseil d'Administration du 28 mai 2019.

Il convient de préparer et adopter un nouveau PMT, dans les prochains mois, afin que les actionnaires disposent d'une vision à moyen et long terme de la stratégie déployée par l'entreprise, apprécient les risques et les opportunités relatives aux deux principales missions qui sont les siennes :

- Aménager l'île de Nantes, en conduisant un projet urbain métropolitain à l'horizon 2037 ;
- Animer la filière des entreprises créatives et culturelles à l'échelle métropolitaine.

Il est proposé que ce PMT couvre la période 2021-2026, ceci afin de s'adosser au prochain mandat métropolitain, mais aussi à l'échéance majeure que constitue la livraison attendue du CHU, avec la mise en activité du Pont Anne de Bretagne, des lignes de tramway, la livraison du Parc de Prairie-au-duc et l'activation du quartier République.

Ce PMT s'adosserait bien évidemment sur les deux principaux contrats qui lie la Samoa à son actionnaire majoritaire, Nantes Métropole : d'une part le Traité de Concession d'Aménagement de l'île de Nantes, et d'autre part la délégation de service public portant sur le développement, l'animation et la promotion des industries culturelles et créatives (ICC) sur le territoire métropolitain, et l'exploitation, la gestion et l'animation des Halles 1&2.

L'élaboration de ce PMT nécessite un travail interne avec les équipes du Pôle Urbain et du Pôle Economique de la Samoa, mais aussi un travail conséquent avec les services de Nantes Métropole.

Ce travail portera :

- Sur une remise en perspective du projet urbain, avec un ajustement des programmes, des équipements à réaliser et des projets à conduire sur la période.

- Sur une actualisation de la DSP qui doit prendre en compte un retard dans la livraison des Halles 1&2 dû à la défaillance de l'entreprise de couverture. Cet impondérable à des conséquences non négligeables sur l'économie générale de la DSP.

Aussi il vous est proposé que ce PMT soit proposé à l'approbation d'un prochain Conseil d'Administration de la Samoa qui se tiendra en décembre 2020 ou juin 2021.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de l'information sur les premiers impacts de la crise du COVID 19 sur l'activité de la Samoa, et de l'information sur la démarche et le calendrier proposé pour établir le Plan à Moyen Terme 2021-2026 de la Samoa

Point 7 – Approbation du budget actualisé 2020 de la Samoa

Une première version du budget 2020 vous a été présentée lors du Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.

Comme chaque année, nous vous présentons lors du Conseil d'Administration d'approbation des comptes de l'exercice écoulé, une version actualisée de ce budget 2020.

L'année 2019 ne s'est pas terminée sur les résultats escomptés tel que vous avez pu le constater à la lecture du rapport de gestion.
Coté Pôle Urbain, la rémunération sur le mandat des Halles 1&2, compte tenu des aléas subit doit être réajustée.
Coté Pôle Economique, l'incertitude reste concernant l'attribution de la subvention FEDER 2019-2020.
D'une manière générale nous restons en attente d'une réponse de l'administration fiscale suite à notre demande de dégrèvement de la taxe sur salaires 2018.
Tous ces éléments, tel qu'expliqué au point 6, sont aussi impactés par la crise sanitaire du COVID 19.

I – Budget prévisionnel 2020 de l'activité « Pôle Urbain »

Les hypothèses qui ont servi de base à l'établissement du budget 2020, sont celles issues de nos contrats avec Nantes Métropole :

- du Traité de Concession 2016-2037 et de ses avenants n°3 & 4 ;
- du mandat « Halles 1&2 » ;
- du mandat « préparation du terrain d'assiette pour l'arrivée du CHU ».

1 - Les recettes de la société pour l'exercice 2020 sont estimées à 2 572 K€ pour 2 522 K€ au titre du budget prévisionnel 2020 initial présenté en décembre dernier

Les produits prévisionnels pour l'exercice 2020 sont :

- **Au titre de la concession d'aménagement** : 2 354 K€.
  Ce forfait a été déterminé en cours d'année pour la période 2020-2026 et a fait l'objet de l'avenant n°3 approuvé par le Conseil Métropolitain le 4 octobre 2019.

  Il est complété par l'avenant n°4 spécifique à la nouvelle mission de mise en place d'une plateforme de gestion des terres sur l'Île de Nantes.

- **Au titre de la rémunération liée aux mandats** : 201 K€.
  La réalisation des deux mandats signés en 2015 se poursuit sur l'exercice 2020 générant la facturation d'honoraires suivante :

  - 97 305 € pour le mandat de préparation de « l'assiette foncière du CHU ».
  - 53 845 € pour le mandat de réalisation des Halles Alstom 1&2 ;
  - 50 000 € de rémunération complémentaire à finaliser pour le mandat de réalisation des Halles Alstom 1&2 :

En complément, tel qu'indiqué dans le rapport de gestion, le mandat Halles 1&2, l'avancement du dossier ainsi que les retards importants pris dans la réalisation liés aux problèmes de défaillance de l'entreprise réalisant la toiture ont pour incidence importante sur la charge de travail des équipes de la Samoa. La durée du mandat va devoir être prolongée d'au moins 19 mois. Un avenant va être demandé au mandant pour la prise en compte du surcroît de travail lié à ces problèmes imprévus survenus sur le chantier. Le budget tient compte du complément de rémunération évalué pour l'année 2020 à 50 K€.

- **La quote-part de la subvention Européenne UIA « 5Ponts »** rapportée à l'exercice 2020 de 15 916 €.

PRODUITS DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2020
(activité « Pôle Urbain »)

	RESULTAT 2018	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 05/2020
RECETTES				
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 120 000 €	2 130 000 €	2 353 733 €	2 353 733 €
Rémunération forfaitaire globale Avenant n°3 du 16/10/2019	*2 120 000 €*	*2 130 000 €*	*2 330 400 €*	*2 330 400 €*
Rémunération avenant 4, plateforme gestion des terres			*23 333 €*	*23 333 €*
Rémunération mandat Halles 1 & 2	71 051 €	-1 486 €	53 845 €	53 845 €
Complément rémunération Halles 1 & 2 à négocier				*50 000 €*
Rémunération mandat assiette foncière CHU	130 250 €	205 850 €	97 305 €	97 305 €
Rémunération avenant 2019	*130 250 €*	*205 850 €*	*147 305 €*	*147 305 €*
avancement (décalage rémunération confortement des quais)			*-50 000 €*	*-50 000 €*
Subvention Européenne UIA projet 5 Ponts	24 852 €	38 506 €	15 916 €	15 916 €
Reprise sur provisions	*341 €*			
Produits divers de gestion	5 904 €	10 385 €	1 500 €	1 500 €
TOTAL RECETTES	**2 352 398 €**	**2 383 256 €**	**2 522 299 €**	**2 572 299 €**

2 - Les charges d'exploitation pour l'exercice 2020 sont estimées à : +2 529 K€ soit une augmentation de 14 K€ par rapport à l'estimation du budget initial (2 515 K€).

L'augmentation est due essentiellement à une mise à jour des transferts de charges avec le Pôle Economique (+20 K€) :

- L'unification du service Communication (service maintenant commun pour toute la Samoa) a neutralisé les échanges de prestations entre les deux pôles.
- Le développement des activités de gestion locatives pour le compte du Traité de Concession a augmenté le transfert de charges en faveur du Pôle Economique.

Il est précisé que ces transferts ont une incidence sur la répartition analytique entre les pôles de la Samoa mais sont sans influence sur le résultat global de la société.

Pour l'analyse par poste d'exploitation :
Le montant prévisionnel global des achats et charges de fonctionnement pour 2020, s'établit à 468 K€ (inchangé par rapport au budget initial).

Il est rappelé que les charges de fonctionnement du Pôle Urbain s'établissaient, lors de notre engagement d'optimisation en 2015 à 525 K€.

Salaires et charges sociales, hors refacturations internes : 2 050 K€ contre 2 054 K€ pour le budget initial.
Avec les refacturations internes ce poste est de 1 971 K€ contre 1 955 K€ au budget initial.

Impôts et taxes : 58 K€. Il est précisé que, par prudence, la demande de dégrèvement effectuée au titre de la taxe des salaires 2018 n'a pas été prise en compte dans ce budget actualisé.

Dotation aux amortissements et provisions : 32 K€.

DEPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2020
(activité « Pôle Urbain »)

BUDGET PREVISIONNEL 2020
(activité "Pôle urbain")

	RESULTAT 2018	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 05/2020
DEPENSES				
Achats et Charges de fonctionnement	480 250 €	539 197 €	462 600 €	468 559 €
SOUS-TRAITANCE MANDATS	0 €		0 €	0 €
Impôts et taxes	52 743 €	51 646 €	62 000 €	57 500 €
Masse Salariale	1 266 316 €	1 279 641 €	1 405 959 €	1 405 639 €
Charges Sociales	589 738 €	593 278 €	632 681 €	632 538 €
Charges diverses de personnel	17 352 €	12 045 €	16 000 €	12 000 €
Taxe sur les salaires	25 546 €			
Transfert de charges CF=>PU	-201 066 €	-206 545 €	-204 924 €	-178 222 €
Transfert de charges PU=>CF	77 203 €	112 692 €	105 332 €	98 530 €
Amortissements sur immobilisations	24 846 €	21 819 €	25 000 €	22 000 €
Provisions charges d'indemnités de fin de carrière	26 331 €	72 639 €	10 000 €	10 000 €
Charges diverses	0 €	7 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL DEPENSES	**2 359 259 €**	**2 476 420 €**	**2 515 648 €**	**2 529 545 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-6 861 €**	**-93 164 €**	**6 651 €**	**42 754 €**
Produits financiers /exceptionnels	*3 686 €*	*4 203 €*	*0 €*	*0 €*
Charges financières / exceptionnelles	*0 €*	*0 €*	*0 €*	*0 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-3 175 €**	**-88 961 €**	**6 651 €**	**42 754 €**

Avec ce prévisionnel actualisé nous avons toujours pour objectif de récupérer une partie des pertes constatées en 2019. **Le résultat prévisionnel actualisé de l'exercice 2020 pour cette activité est de : + 42 754 €.**

II – Budget prévisionnel 2020 de l'activité « Pôle Economique »

Le budget initial pour l'année 2020 avait été établi dans le cadre des négociations de la nouvelle délégation de service public qui a été confiée à la Samoa pour la période 2020-2024.

Les recettes de subvention du Conseil Régional et les charges afférentes ont été ensuite intégrées afin d'obtenir le budget global du Pôle Economique pour l'année 2020.

Le budget actualisé tel que nous le présentons a dû prendre en compte trois événements majeurs :

- Le décalage de près de deux ans de l'ouverture de la future Creative Factory (bâtiment des Halles 1&2) tel que cela a été exposé dans le rapport de gestion.
- Le décalage d'un an ½ dans l'ouverture de la Halles 6 Est.

- Les impacts de la pandémie du COVID 19 tel qu'exposés au point 6 du présent Conseil d'Administration.

Un budget complet réactualisé est en cours de réalisation dans le cadre de la DSP 2020-2024. Ce nouveau budget intègrera des reports d'actions afin de compenser les pertes de recettes liées au décalage de l'ouverture de la Creative Factory.

1 - Les recettes pour cette activité pour l'exercice 2020 sont estimées à 2 278 K€ alors qu'elles étaient estimées à 2 669 K€ au budget initial.

Cette diminution de 390 K€ est due :

- Aux impacts directs dus au COVID 19 en termes d'exonération de loyer, d'annulation des augmentations prévues en 2020 et de risques liés aux départs d'entreprises : - 207 K€.

- A l'annulation des recettes Halles 6 Est : - 87 K€.

- A l'annulation par prudence de toute subvention FEDER au titre de 2020 : -34 K€.

- A l'annulation de recettes d'actions pour décalage sur les années futures : -8 K€.

- Au réajustement des loyers des sites du Karting et de La Centrale : -40 K€.

Pour 2020 les recettes sont réparties de la manière suivante :

La subvention liée à la DSP reste inchangée en 2020 : 1 539 K€. Il est précisé que sur cette année 2020, il n'est pas intégré de compensation des pertes de recettes liées aux décisions prises par le délégant au titre du COVID 19. Ces compensations sont discutées dans le cadre du budget révisé de la DSP et seront intégrées au budget 2021.

- Au titre des partenariats privés initiés : 125 K€ ; soit au même niveau que le budget prévisionnel 2020.

- Au titre de la subvention de la Région Pays de la Loire : 140 K€ HT.

- Au titre de l'activité gestion locative : 580 K€. Le montant intègre le report d'ouverture du nouveau site, la Halle 6 Est, dédié aux activités du secteur numérique et créatif sur 2021. La Samoa a pris à bail 400 m² de bureaux de petites tailles, destinés à de jeunes startups créatives en se positionnant sur un marché immobilier qui ne prend pas en compte ce type de d'offres.

- Les autres subventions 57 K€ dont :

  - La Subvention Caisse des Dépôts et Consignations pour le projet Quartier Démonstrateur : 27 K€.

  - Le pilotage du projet Recife financé dans le cadre du FICOL : 30 K€.

  Les produits directement liés à l'activité du Pôle Economique représentent 22 K€ pour l'essentiel liées à l'événement « L'Art est aux Nefs ». Il est aussi précisé que cette manifestation est pour l'instant encore inscrite au budget, mais qu'il existe un risque fort de transformation de son format ou d'annulation.

Pour 2020, ce budget n'intègre pas encore de recettes liées à l'exploitation des Halles 1& 2 (ouverture prévue fin 2022).

PRODUITS DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL INITIAL 2020
(activité « Pôle Economique »)

	RESULTAT 2018	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 05/2020
RECETTES				
Partenariats Privés	80 583 €	121 971 €	125 000 €	125 000 €
Subventions reçues	1 537 760 €	1 275 201 €	1 781 215 €	1 736 033 €
Subvention Nantes métropole DSP	962 588 €	938 875 €	1 539 233 €	1 539 233 €
Subvention Région Pays de la Loire	100 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €
Appel à projet Ministère de la Culture NM 3	34 281 €	29 650 €		
Subvention accompagnement entrepreneurs culturels - ministère de la culture	10 000 €	10 000 €		
Financement RFI OIC	8 914 €	38 957 €	29 861 €	0 €
FNADT Amortissement subvention investissement	16 762 €	40 033 €		
Subvention FEDER -	323 586 €	**0 €**	34 121 €	**0 €**
Partenariat Université de nantes mission entrepeunariat	5 900 €			
Subvention Européenne REFILL et Break in the desk	21 355 €			
CDC Quartier démonstrateur	54 374 €	71 414 €	38 000 €	26 800 €
Montreal Quartier des spectacles		3 772 €		
Autres subventions (FICOL, ..)		2 500 €		30 000 €
Recettes propres QDC	38 063 €	42 115 €	51 500 €	42 000 €
Abonnement ICC & recettes liées aux animations	17 128 €	18 981 €	22 000 €	20 000 €
Recettes manifestation évènement Osez			7 500 €	
Recettes l'Art est aux Nefs	20 935 €	23 133 €	22 000 €	22 000 €
Activité gestion locative	615 257 €	584 441 €	708 619 €	579 774 €
Karting	185 270 €	166 641 €	194 250 €	165 000 €
Chapidoc	12 309 €	11 659 €	12 924 €	12 924 €
La Centrale	130 791 €	125 671 €	134 400 €	128 000 €
Ecossolies	139 257 €	140 240 €	145 425 €	141 000 €
Hangars 20/30 et maison du port	94 020 €	82 513 €	87 850 €	87 850 €
Harmonie mutuelle	44 878 €	46 865 €	47 250 €	45 000 €
Halle 6 Est		0 €	86 520 €	0 €
Place François II	8 731 €	10 851 €	0 €	0 €
Impacts COVID19 sur activité locative dont :				-206 882 €
3 mois d'exonération de loyer				-144 944 €
Gel des loyers sur 2020 et 2021 (pas d'augmentation de 10% prévue à la DSP)				-21 939 €
résiliation, impayé et turn over en hausse				-40 000 €
Divers	3 687 €	5 297 €	2 500 €	2 500 €
TOTAL RECETTES	**2 275 350 €**	**2 029 025 €**	**2 668 834 €**	**2 278 425 €**

2 - Les charges d'exploitation pour l'exercice 2020 sont estimées à : 2 234 K€ alors qu'elles étaient estimées à 2 630 K€ au budget initial.

Cette diminution de 395 K€ est due :

- Au report des embauches prévues pour l'ouverture de la Creative Factory : -208 K€.
- A l'annulation des charges Halles 6 Est : -89 K€.
- A l'annulation d'actions initialement prévues (liée au report de l'ouverture de la Creative Factory et reportée sur l'années futures) : -105 K€
-

On distingue cinq grandes catégories de dépenses :

Les dépenses liées à la réalisation du plan d'actions : 306 K€ mobilisés pour 2020 (contre 431 K€ au budget initial).

Ce budget d'actions est détaillé selon les missions demandées par le délégant Nantes Métropole au titre de la DSP.

Les dépenses liées à l'activité de gestion locative : 575 K€. Comme pour les produits**, la diminution** est due au report d'exploitation du nouveau site Halle 6 Est sur 2021.

Cette activité de gestion locative fait ressortir une marge brute de 5 K€ n'incluant pas la participation à ce titre par Harmonie Mutuelle et classée en participation privée.

Les dépenses de fonctionnement hors frais de personnel : **342 K€, les montants sont équivalents au budget initial :**

Cette catégorie regroupe :

- Les achats et charges externes pour 210 K€.
- Les impôts et taxes pour 121 K€.
- Les amortissement et provisions : 12 K€.

Les dépenses de frais de personnel : 951 K€ (1 159 K€ au budget initial) :

Les embauches des postes de Responsable commercial et Responsable technique sont pour l'instant décalées début 2022.

Les dépenses liées au lancement de l'exploitation des Halles 1&2 : 60 K€ :

Le budget 2020 intègre aussi la fin des études pour l'exploitation des Halles 1&2 à hauteur de 20 K€ et les premières dépenses d'exploitation couvrant la période entre la livraison du bâtiment et la mise en exploitation. Bien que l'ouverture soit décalée, ces études déjà engagées seront achevées en 2020, cela concerne la préparation des futurs appels d'offres et la définition d'un nouvel outil de gestion.

DEPENSES DU COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL ACTUALISE 2020
(activité « Pôle Economique »)

DEPENSES	RESULTAT 2018	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE CA 05/2020
Achats et charges de fonctionnement	190 535 €	211 353 €	223 095 €	209 580 €
Cout fonctionnement Halles 1 & 2			34 320 €	
Plans d'actions	286 512 €	306 493 €	401 000 €	306 000 €
Notice 1Accompagnement économique			21 000 €	6 000 €
Notice 2Dispositif accélération à haut potentiel			30 000 €	30 000 €
Notice 3Dispositif accélération culture et média			30 000 €	30 000 €
Notice 4Développement autres accélérateurs			30 000 €	30 000 €
Notice 5Structuration filières image			0 €	0 €
Notice 5Fond de Dotation CNC			0 €	0 €
Notice 6Structuration de la filière design			0 €	0 €
Notice 8Dispositif d'innovation croisée			65 000 €	65 000 €
Notice 9Animation et promotion (+ régisseur art est au nef)			160 000 €	145 000 €
Notice 13Acceuil des publics			0 €	0 €
Notice 14Stratégie de commercialisation de la Galerie			40 000 €	0 €
Notice 14honoraire broker			0 €	0 €
Notice 15Outil de communication et commercialisation			25 000 €	0 €
Notice 16Stratégie de promotion et de com des Halles 1&2			0 €	0 €
Etudes préconfigurations Halles 1 et 2	38 085 €	26 010 €	20 000 €	60 120 €
Activité gestion locative	566 102 €	597 994 €	663 724 €	574 884 €
Karting	120 692 €	126 779 €	120 000 €	120 000 €
Chapidoc	614 €	1 200 €	1 500 €	1 500 €
La Centrale	149 481 €	170 473 €	166 000 €	166 000 €
Ecossolies	151 189 €	151 547 €	145 175 €	145 175 €
Hangars 20/30 et maison du port	87 448 €	92 568 €	87 209 €	87 209 €
Place François II	3 519 €	2 837 €		0 €
Blockhaus HUB	0 €	1 200 €		0 €
Harmonie mutuelle	53 159 €	51 391 €	55 000 €	55 000 €
Halle 6 Est		0 €	88 840 €	0 €
Impôts et taxes	13 697 €	17 376 €	32 800 €	24 950 €
TVA non récupérable	86 791 €	73 587 €	90 112 €	96 144 €
Masse Salariale	553 190 €	588 921 €	724 329 €	594 463 €
Charges sociales	275 066 €	262 174 €	325 948 €	267 508 €
Charges diverses de personnel	9 364 €	5 449 €	9 000 €	9 000 €
Taxe sur les salaires	51 867 €		0 €	0 €
Transfert de charges PU=>CF	201 066 €	206 545 €	204 924 €	178 222 €
Transfert de charges CF=>PU	-77 203 €	-112 692 €	-105 332 €	-98 530 €
Amortissements sur immobilisations	18 666 €	20 188 €	1 050 €	6 700 €
Provision charges indemnités fin de carrière	4 410 €	7 575 €	5 000 €	5 000 €
Dette sur boni par rapport au budget inclus dans la DSP signée 12/2015	35 260 €	-118 020 €	0 €	0 €
Charges diverses	0 €	128 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES	**2 253 409 €**	**2 093 083 €**	**2 629 969 €**	**2 234 040 €**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**21 941 €**	**-64 058 €**	**38 865 €**	**44 385 €**

Le budget prévisionnel de l'exercice 2020, pour le Pôle Economique, est présenté avec un résultat de 44 385 €. Ce résultat permet de compenser en grande partie le déficit 2019 et ce sans intégrer de subvention FEDER et en absorbant sur l'année l'impact COVID 19.

III – Résultat prévisionnel 2020 consolidé de la Samoa

La consolidation des deux activités, Pôle Urbain et Pôle Economique, donne le compte de résultat global de la Samoa pour l'année 2020.

PREVISION BUDGETAIRE ACTUALISE 2020
TOUTES ACTIVITES CONSOLIDEES

	RESULTAT 2018	RESULTAT DEFINITIF 2019	BUDGET INITIAL 2020 CA 12/2019	BUDGET 2020 ACTUALISE
RECETTES				
Rémunération Traite de Concession Ile de Nantes	2 120 000 €	2 130 000 €	2 353 733 €	2 353 733 €
Rémunération mandats	201 301 €	204 364 €	151 150 €	201 150 €
Subventions Nantes Métropole Creative Factory	962 588 €	938 875 €	1 539 233 €	1 539 233 €
Recettes propres Creative Factory	118 646 €	164 086 €	176 500 €	167 000 €
Recettes locatives	*615 257 €*	*584 441 €*	708 619 €	*579 774 €*
Impact CODIV 19			0 €	*-206 882 €*
Subventions autres	600 024 €	374 832 €	257 898 €	212 716 €
Produits divers de gestion	9 932 €	15 683 €	4 000 €	4 000 €
TOTAL RECETTES	***4 627 748 €***	***4 412 281 €***	***5 191 134 €***	***4 850 724 €***
DEPENSES				
Achats et Charges de fonctionnement	670 785 €	750 550 €	685 695 €	678 139 €
Plan d'actions Creative Factory	324 597 €	332 503 €	421 000 €	366 120 €
Charges locatives	566 102 €	597 994 €	663 724 €	574 884 €
Coût de fonctionnement Halles 1 & 2			34 320 €	
Impôts et taxes	153 231 €	142 609 €	184 912 €	178 594 €
Frais de personnel	2 788 439 €	2 741 510 €	3 113 916 €	2 921 148 €
Amortissements et provisions	109 513 €	4 202 €	41 050 €	43 700 €
Charges diverses	0 €	135 €	1 000 €	1 000 €
TOTAL DEPENSES	***4 612 668 €***	***4 569 503 €***	***5 145 617 €***	***4 763 585 €***
RESULTAT D'EXPLOITATION	***15 080 €***	***-157 222 €***	***45 516 €***	***87 139 €***
Produits financiers /exceptionnels	*3 686 €*	*4 203 €*	0 €	*0 €*
Charges financières / exceptionnelles	*0 €*	*0 €*	0 €	*0 €*
RESULTAT DE L'EXERCICE	***18 766 €***	***-153 019 €***	***45 516 €***	***87 139 €***

Ce compte d'exploitation global fait apparaître un résultat prévisionnel positif de 87 139 €

Nantes Métropole

www.nantesmetropole.fr

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA

EXTRAIT

RAPPORT DES ADMINISTRATEURS

DE LA VILLE DE NANTES AU SEIN DE LA SAEM

2019

SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA

Rapport au Conseil municipal de la Ville de Nantes actionnaire, des représentants de la Ville de Nantes désignés comme administrateurs au sein de la SAEM, en application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

EXERCICE 2019

RAPPORT ADMINISTRATEURS **SAEM** LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT - SELA 201**9**

FICHE SIGNALETIQUE

ETAT CIVIL	
SAEM Loire-Atlantique Développement - SELA	
Siège social :	2, boulevard de l'Estuaire 44200 NANTES Tél. 02.40.20.20.44
Adresse administrative :	2, boulevard de l'Estuaire - CS 66207 - 44262 NANTES Cedex 2
N° RCS :	B 860 800 077
Date de création :	24 octobre 1959
Secteur d'activité :	Aménagement
Objet social :	Étude et réalisation d'opérations foncières, économiques, touristiques et industrielles en vue du développement économique du département de la Loire-Atlantique.
Président :	Philippe GROSVALET (depuis le 20/04/2015)
Directeur Général :	Olivier BESSIN
Commissaire aux comptes :	Cabinet Deloitte et Associés représenté par Alexis LEVASSEUR
Effectif moyen 2019 :	50,98 ETP (Equivalent Temps Plein)

ACTIONNARIAT			
Capital social de 13 535 337 €			
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	% du capital
COLLECTIVITES LOCALES			**71,00 %**
Département de la Loire Atlantique	11 238	8 207 527,81 €	60,64 %
Nantes Métropole	844	616 404,47 €	4,55 %
Ville de Nantes	324	236 629,21 €	1,75 %
Ville de Saint-Herblain	310	226 404,49 €	1,67 %
Région Pays de la Loire	243	177 472,62 €	1,31 %
CARENE	200	146 067,41 €	1,08 %
AUTRES ACTIONNAIRES			**29,00 %**
Caisse des Dépôts et Consignations	3 894	2 843 932,49 €	21,01 %
Caisse d'Epargne des Pays de la Loire	527	384 887,63 €	2,84 %
C.C.I. de Nantes - St Nazaire	599	437 471,90 €	3,23 %
Autres	354	258 539,30 €	1,92 %
TOTAL	**18 533**	**13 535 337,33 €**	**100,0%**
Nombre total d'administrateurs :	15		
- dont représentant de la Ville de Nantes :	1 (M. Robert)		
- dont représentant de Nantes Métropole :	*1 (M. Pras)*		

JURIDIQUE	
Conventions conclues avec Nantes Métropole :	9 concessions d'aménagement
Conventions conclues avec la Ville de Nantes :	

FINANCIER	
Financement apporté par Nantes Métropole en 2019	946 850 € Avance à ZAC de la Minais 1 200 000 € TTC participation à ZAC Indulgence
Financement apporté par la Ville de Nantes en 2019	Néant TTC
Dernier résultat net comptable connu :	-182 981 € *Au 31/12/2019*
Garanties d'emprunt Nantes Métropole	3 323 943 € (encours au 31/12/2019)
Garanties d'emprunt Ville de Nantes	Néant

Loire-Atlantique Développement - SELA

Comptes annuels au 31 décembre 2019

Bilan simplifié

ACTIF	Euro	PASSIF	Euro
Immobilisations incorporelles	52	Capital social et prime d'émission	14 463 559
Immobilisations corporelles	11 970 283	Réserves	2 171 304
Immobilisations financières	5 913 837	Report à nouveau	0
		Résultat de l'exercice	-182 981
Total Actif immobilisé.....(I)	**17 884 171**	Autres subventions d'investissement	137 530
Stocks et en-cours	97 677 728	**Capitaux propres.....(I)**	**16 589 413**
Créances d'exploitation	4 724 033		
Autres créances	6 341 275	**Autres fonds propres.....(II)**	**0**
Total Actif Circulant.....(II)	**108 743 036**	**Provisions pour risques et charges.(III)**	**7 557 138**
Valeurs mobilières de placement	1 378 054	Emprunts et dettes	82 863 070
Disponibilités	5 243 319	Fournisseurs et comptes rattachés	9 011 067
		Dettes fiscales et sociales	1 945 092
Total Trésorerie.....(III)	**6 621 374**	Autres dettes	3 293 773
		Total Dettes.....(IV)	**97 113 001**
Comptes de régularisation.....(IV)	**3 753 554**	**Comptes de régularisation.....(V)**	**15 742 583**
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	**137 002 135**	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**137 002 135**

Compte de résultat

POSTES	Euro
Total des produits d'exploitation	41 975 555
Total des charges d'exploitation	42 258 347
dont charges de personnel	3 382 892
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-282 792**
Total des produits financiers	516 233
Total des charges financières	435 000
RESULTAT FINANCIER	**81 233**
Total des produits exceptionnels	203 176
Total des charges exceptionnelles	184 597
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**18 579**
Participation des salariés aux résultats	0
Impôts sur les bénéfices	
BENEFICE OU PERTE	**-182 981**

Important : Les chiffres ci-dessus sont communiqués sous réserve d'être approuvés lors de l'Assemblée Générale de la SAEM

SYNTHESE DES POSITIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS AU COURS DE L'ANNEE 2019

Administrateur Nantes Métropole	**Administrateur Ville de Nantes**
- M. PRAS	M. Robert

Décisions marquantes prises durant les Conseils d'Administration s'étant tenus en 2019

- ***Conseil d'Administration du 24 mai 2019 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 7 décembre 2018
  2. Approbation du rapport sur le gouvernement de l'entreprise et des conventions réglementées
  3. Approbation de l'arrêté des comptes 2018 de LAD – GIE
  4. Approbation du rapport de gestion, arrêt des comptes 2018 et proposition d'affectation du résultat
  5. Information sur l'ouverture du capital de LAD-SELA à la Région des Pays de la Loire
  6. Préparation d'une Assemblée Générale Ordinaire
  7. Point d'information sur l'activité du 1er trimestre 2019
  8. Informations sur les opérations en compte propre
  9. Autorisation de financements
  10. Questions diverses

- ***Conseil d'Administration du 21 juin 2019 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 24 mai 2019
  2. Autorisation de financements
  3. Questions diverses

- ***Conseil d'Administration du 15 novembre 2019 :***
  1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 juin 2019
  2. Information sur l'activité opérationnelle 2019 et prévisionnelle 2020
  3. Partenariats Loire-Atlantique Développement – SELA et Caisse des Dépôts et Consignations
  4. Opérations en compte propre
  5. Budget actualisé 2019 et Budget initial 2020 de LAD GIE
  6. Budget actualisé 2019 et Budget initial 2020 de LAD SELA
  7. Autorisation de financement
  8. Approbation des conventions réglementées
  9. Questions diverses

Taux de participation de l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2019 : 100%

Taux de participation de l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2019 : 33%

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de Nantes Métropole en 2019 : 483€

Jetons de présence perçus par l'administrateur mandataire de la Ville de Nantes en 2019 : 161€

SYNTHESE DES CONTROLES EFFECTUES SUR LA SAEM LAD SELA AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Contrôle sur exercice 2019 : Néant

RAPPORT ADMINISTRATEURS SAEM LOIRE-ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT – SELA 2019

ANNEXES

Important : L'ensemble des documents joints en annexe du présent rapport sont fournis sous réserve d'être approuvés par l'Assemblée Générale de la SAEM

Comptes annuels 2019

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale - exercice 2019

Crowe

Cifralex

SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA

2 Bd de l'Estuaire
CS 66207
44262 NANTES CEDEX 2

ÉTATS FINANCIERS
31 décembre 2019

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Laval	Le Mans	Nantes	Paris
laval@crowe-cifralex.fr	lemans@crowe-cifralex.fr	nantes@crowe-cifralex.fr	paris@crowe-cifralex.fr

Cifralex - Société Anonyme au capital de 549 400 € - 392 097 226 RCS Laval - TVA intracommunautaire FR 44 392 097 226
Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région des Pays de Loire - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers
Siège social : 92, avenue Robert Buron - CS 86112 - 53062 Laval cedex 9

Sommaire

Attestation de présentation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Bilan actif par activité	5
Bilan passif par activité	6
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Compte de résultat par activité	9
Compte de résultat par activité (suite)	10
Règles et méthodes comptables	11
Avances Inter Opérations	17
En-cours de concessions	18
En-cours de concessions	19
En-cours de concessions	20
Emprunts concessions	21
Emprunts concessions (suite)	22
Emprunts opérations propres	23
Immobilisations	24
Amortissements	25
Provisions	26
Créances et dettes	27
Produits à recevoir	28
Charges à payer	29
Charges constatées d'avance	30
Produits constatés d'avance	31
Filiales et participations	32
Effectif moyen	33
Capital	34
Mandats	35
DETAIL DES COMPTES	36
Détail de l'actif	37
Détail du passif	40
Détail du compte de résultat	42
GESTION	46
Soldes intermédiaires de gestion	47

Attestation de présentation des comptes

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entité :

SEM LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT SELA
Pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**137 002 134 euros**
Chiffre d'affaires :	**26 974 526 euros**
Résultat net comptable :	**-182 981 euros**

Fait à REZE, le 08/06/2020

Pour CIFRALEX

Sébastien FRANCHI
Expert Comptable Diplomé
Associé

COMPTES ANNUELS

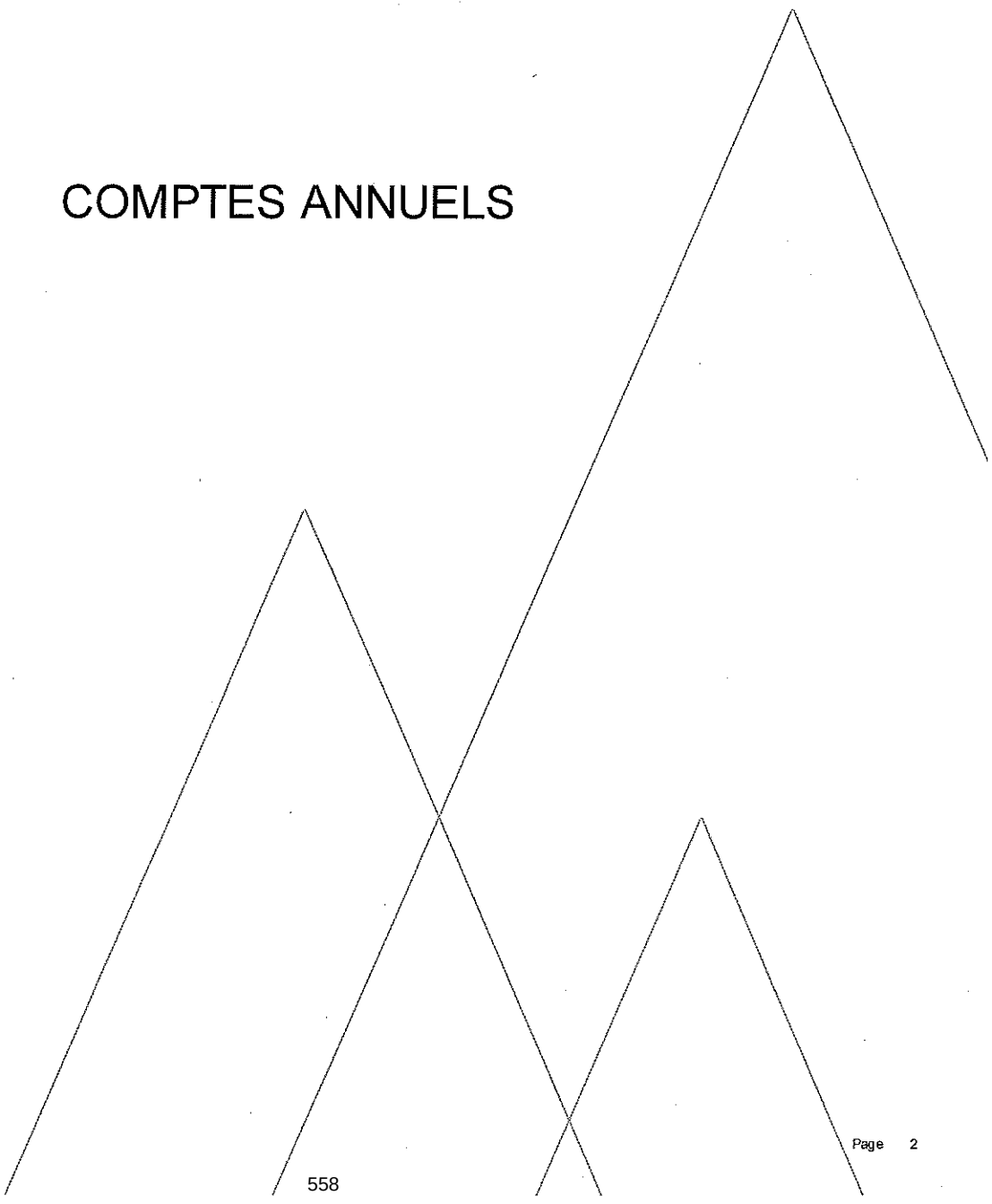

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 607	28 555	52	38 316
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	791 803		791 803	791 803
	Constructions	13 317 428	2 919 139	10 398 289	11 049 184
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	985 009	400 834	584 175	634 383
	Autres immobilisations corporelles	442 447	300 657	141 790	161 353
	Immobilisations en cours	54 226		54 226	37 557
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 653 386	45 000	1 608 386	1 606 386
	Créances rattachées à des participations	3 397 973		3 397 973	3 488 835
	Autres titres immobilisés	817 578		817 578	725 409
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	89 900		89 900	89 900
	TOTAL (II)	**21 578 356**	**3 694 185**	**17 884 171**	**18 623 125**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	97 677 728		97 677 728	97 613 951
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	331 612		331 612	420 297
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 682 859	290 438	4 392 421	8 672 774
	Autres créances	6 341 275		6 341 275	5 058 932
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 378 054		1 378 054	1 378 054
	DISPONIBILITES	5 243 319		5 243 319	3 959 677
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 753 554		3 753 554	4 820 024
	TOTAL (III)	**119 408 401**	**290 438**	**119 117 963**	**121 923 709**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**140 986 757**	**3 984 623**	**137 002 134**	**140 546 834**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 535 337	13 357 865
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	928 222	855 694
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	338 526	329 840
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 832 778	1 667 762
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(182 981)**	**173 702**
	Subventions d'investissement	137 530	146 356
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**16 589 412**	**16 531 219**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 039 979	1 045 858
	Provisions pour charges	6 517 159	5 502 453
	Total des provisions	**7 557 138**	**6 548 311**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 702 799	60 337 626
	Emprunts et dettes financières divers	30 160 271	28 798 879
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 506 821	1 395 849
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 503 017	7 415 068
	Dettes fiscales et sociales	1 945 092	2 190 836
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 984 310	1 994 517
	Autres dettes	1 310 693	1 167 170
	Produits constatés d'avance (1)	15 742 583	14 167 359
	Total des dettes	**112 855 584**	**117 467 304**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**137 002 134**	**140 546 834**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(182 980,85)	173 702,15
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	65 471 228	72 326 794
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	19 632 676	24 630 456

Bilan actif par activité

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	Capital souscrit non appelé (I)					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets, droits similaires	52				52
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains				791 803	791 803
	Constructions				10 398 289	10 398 289
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 099			583 077	584 175
	Autres immobilisations corporelles	6 563			135 227	141 790
	Immobilisations en cours				54 226	54 226
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
	Participations évaluées selon mise en équivalence					
	Autres participations	1 608 386				1 608 386
	Créances rattachées à des participations	3 397 973				3 397 973
	Autres titres immobilisés	783 465	26 772		6 786	817 022
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	80 556	2 400		7 500	90 456
	TOTAL (II)	**5 878 093**	**29 172**		**11 976 907**	**17 884 171**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production biens	14 350	94 700 954		2 962 424	97 677 728
	En-cours de production services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 669	325 720	3 223		331 612
	CREANCES (3)					
	Clients et comptes rattachés	1 482 618	2 275 918		633 886	4 392 421
	Mandants			516 035		516 035
	Autres créances	2 050 861	3 382 695	338 201	53 483	5 825 240
	Capital souscrit appelé, non versé					
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 378 054				1 378 054
	DISPONIBILITES	5 243 319				5 243 319
	Charges constatées d'avance	47 814	3 665 968		39 772	3 753 554
	TOTAL (III)	**10 219 684**	**104 351 253**	**857 459**	**3 689 566**	**119 117 963**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	SOUS-TOTAL	**16 097 777**	**104 380 425**	**857 459**	**15 666 473**	**137 002 134**
	Compte de liaison (VII)	35 406 976	23 479 504	946 978	645 840	60 479 299
	TOTAL ACTIF (0 à VII)	**51 504 753**	**127 859 929**	**1 804 438**	**16 312 313**	**197 481 433**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan passif par activité

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
Capitaux propres	Capital social ou individuel	13 535 337				13 535 337
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...	928 222				928 222
	Ecart de réévaluation					
	RESERVES					
	Réserve légale	338 526				338 526
	Réserves statutaires ou contractuelles					
	Réserves réglementées					
	Autres réserves	1 832 778				1 832 778
	Report à nouveau					
	Résultat de l'exercice	(416 680)			233 699	(182 981)
	Subventions d'investissement				137 530	137 530
	Provisions réglementées					
	Total des capitaux propres	**16 218 183**			**371 229**	**16 589 412**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs					
	Avances conditionnées					
	Total des autres fonds propres					
Provisions	Provisions pour risques	158 919	881 059			1 039 979
	Provisions pour charges	93 827	6 423 332			6 517 159
	Total des provisions	**252 746**	**7 304 392**			**7 557 138**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**					
	Emprunts obligataires convertibles					
	Autres emprunts obligataires					
	Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (2)	13 876 211	30 102 114	887	8 723 586	52 702 799
	Emprunts et dettes financières diverses	300 000	29 757 489		102 781	30 160 271
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 506 821			1 506 821
	DETTES D'EXPLOITATION					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 074	7 064 811	232 542	95 589	7 503 017
	Dettes fiscales et sociales	945 874	843 634		155 584	1 945 092
	DETTES DIVERSES					
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100 000			1 884 310	1 984 310
	Autres dettes	40 478	77 477	1 171 740	20 999	1 310 693
	Produits constatés d'avance (1)		15 579 543		163 039	15 742 583
	Total des dettes	**15 372 637**	**84 931 889**	**1 405 169**	**11 145 889**	**112 855 584**
	Ecarts de conversion passif					
	SOUS-TOTAL	**31 843 566**	**92 236 281**	**1 405 169**	**11 517 118**	**137 002 134**
	Compte de liaison (XII)	19 661 187	35 623 648	399 268	4 795 196	60 479 299
	TOTAL PASSIF	**51 504 753**	**127 859 929**	**1 804 438**	**16 312 314**	**197 481 433**
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(416 680,25)			233 699,40	(182 980,85)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		13 792 637	47 082 063	1 405 169	3 191 359	65 471 228
(2) Dont CBC, et soldes créditeurs de banques et CCP		12 276 211	7 355 578	887		19 632 676

Compte de résultat

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	24 310 411		24 310 411	34 599 890
	Production vendue (Services et Travaux)	2 664 115		2 664 115	2 811 399
	Montant net du chiffre d'affaires	**26 974 526**		**26 974 526**	**37 411 289**
	Production stockée			63 778	(9 357 401)
	Production immobilisée			14 300	399 799
	Subventions d'exploitation			73 790	156 703
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			14 777 342	12 989 218
	Autres produits			71 820	234 592
	Total des produits d'exploitation (1)			**41 975 555**	**41 834 199**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			26 151 359	28 156 741
	Impôts, taxes et versements assimilés			239 225	454 104
	Salaires et traitements			2 302 494	2 153 390
	Charges sociales du personnel			1 080 397	970 993
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			584 237	610 140
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			41 444	41 661
	Dotations aux provisions			6 407 736	5 410 294
	Autres charges			5 451 455	4 033 633
	Total des charges d'exploitation (2)			**42 258 347**	**41 830 955**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(282 792)**	**3 244**

Compte de résultat

		31/12/2019	31/12/2018
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(282 792)**	**3 244**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	81 159	15 693
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	99 890	103 620
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	333 183	414 573
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 000	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		6 757
	Total des produits financiers	**516 233**	**540 644**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	435 000	495 658
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**435 000**	**495 658**
	RESULTAT FINANCIER	**81 233**	**44 986**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(201 559)**	**48 230**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	222	24 546
	Sur opérations en capital	202 953	483 728
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		130 000
	Total des produits exceptionnels	**203 176**	**638 274**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 182	75 000
	Sur opérations en capital	177 416	394 290
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		59 435
	Total des charges exceptionnelles	**184 597**	**528 725**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**18 579**	**109 549**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		(15 923)
	TOTAL DES PRODUITS	**42 694 963**	**43 013 117**
	TOTAL DES CHARGES	**42 877 944**	**42 839 415**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(182 981)**	**173 702**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	176 037	114 917
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises					
	Production vendue (Biens)		24 310 411			24 310 411
	Production vendue (Services et Travaux)	1 237 730			1 426 385	2 664 115
	Montant net du chiffres d'affaires	**1 237 730**	**24 310 411**		**1 426 385**	**26 974 526**
	Production stockée		(203 631)		267 409	63 778
	Production immobilisée				14 300	14 300
	Subventions d'exploitation	73 790				73 790
	Reprises sur amort, et prov.,transfert de charges	2 928 078	11 807 490		41 774	14 777 342
	Autres produits	52 206			19 613	71 820
	Total des produits d'exploitation (1)	**4 291 804**	**35 914 270**		**1 769 480**	**41 975 555**
OPERATIONS COMMUNES	Achats de marchandises					
	Variation de stocks					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements					
	Variation de stocks					
	Autres achats et charges externes	1 540 030	24 112 659		498 669	26 151 359
	Impôts, taxes et versements assimilés	74 043			165 182	239 225
	Salaires et traitements	2 302 494				2 302 494
	Charges sociales du personnel	1 080 397				1 080 397
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements :					
	- sur immobilisations	6 691			577 546	584 237
	- charges d'exploiation à répartir					
	Dotations aux dépréciations :					
	- sur immobilisations					
	- sur actif circulant				41 444	41 444
	Dotations aux provisions		6 407 736			6 407 736
	Autres charges	57 580	5 393 875			5 451 455
	Total des charges d'exploitation (2)	**5 061 236**	**35 914 270**		**1 282 841**	**42 258 347**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(769 432)**			**486 640**	**(282 792)**

Compte de résultat par activité

		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				
		Fonctionnement	Concessions	Mandats	Opérations propres	Total
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(769 432)**			**486 640**	**(282 792)**
Opéra. Comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré					
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	81 159				81 159
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	99 890				99 890
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	333 027			157	333 183
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 000				2 000
	Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement					
	Total des produits financiers	**516 076**			**157**	**516 233**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux déprécations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	156 842			278 158	435 000
	Total des charges financières	**156 842**			**278 158**	**435 000**
	RESULTAT FINANCIER	**359 234**			**(278 001)**	**81 233**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(410 198)**			**208 638**	**(201 559)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	40 37 895			182 165 058	222 202 953
	Total des produits exceptionnels	**37 935**			**165 240**	**203 176**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements,aux déprécations et aux provisions	4 522 39 895			2 659 137 520	7 182 177 416
	Total des charges exceptionnelles	**44 418**			**140 180**	**184 597**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(6 482)**			**25 061**	**18 579**
	PARTICIPATION DES SALARIES					
	IMPOTS SUR LES BENEFICES					
	TOTAL DES PRODUITS	**4 845 816**	**35 914 270**		**1 934 877**	**42 694 963**
	TOTAL DES CHARGES	**5 262 496**	**35 914 270**		**1 701 178**	**42 877 944**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(416 680)**			**233 699**	**(182 981)**

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent de droit aux Société d'Economie Mixte régie par la loi du 7 juillet 1983.

Les états financiers joints sont établis conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 12 juillet 1984, complété :

- Par l'avis 99/05 du 18 mars 1999 pour les conventions publiques d'aménagement,
- Par l'avis 93/09 du 08 décembre 1993 pour les autres opérations.

L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guide comptable professionnels des EPL activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) a également été respecté.

L'exercice considéré débute le 01/01/2019 et finit le 31/12/2019.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciel	3 ans

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

En 2005, dans le nouveau cadre règlementaire, la société a opté pour la méthode prospective dite de réallocation des valeurs nettes comptables. Elle consistait à ventiler la valeur nette comptable en différents composants sans impacter les capitaux propres de la société à l'ouverture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

La mise en application de la méthode des amortissements par composants a porté sur les ensembles immobiliers suivants :

En opération patrimoniale
- Un bâtiment de découpe et de transformation de viande
- Un bâtiment situé dans un village d'artisans à Pornic et à Bouaye
- Un ensemble immobilier constitué d'une plateforme bois énergie
- Une installation d'une toiture photovoltaïque ferme bio-marine
- Une installation solaire photovoltaïque de la salle de sport d'Escoublac
- Une installation production photovoltaïque à Carquefou
- Une installation d'une toiture photovoltaïque sur un bâtiment technique municipal sur la commune de Varades.
- Un ensemble immobilier constitué de deux bâtiments industriels « Duquesne »
- Un ensemble immobilier constitué d'un bâtiment industriel « Brais à Saint Nazaire »
- Un ensemble immobilier formant un Pôle social à Nozay.
- Un ensemble immobilier constituant l'ancien siège social de la société.
- Un ensemble immobilier constituant un Hôtel entreprise à Guérande.
- Un ensemble immobilier constituant un Pôle Médical à La Chevrolière

Ces ensembles immobiliers ont été scindés en composants sur la base de l'analyse technique réalisée par les services opérationnels et financiers de la société et le cabinet d'expertise comptable.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les ensembles immobiliers se répartissent de la manière suivante :

. Structure (dont frais financiers)	20 à 50 ans
. Menuiseries extérieures	8 à 25 ans
. Etanchéité	12 à 15 ans
. Electricité	8 à 25 ans
. Plomberie Sanitaire	8 à 25 ans
. Ascenseurs	20 ans
. Agencements	2 à 12 ans

Les durées d'utilisation normales présentées ci-dessus ont fait l'objet d'ajustements, tenant compte des engagements contractuels spécifiques concernant notamment les conditions générales du bien dans le cadre de la concession concernée.

Pour les autres immobilisations inscrites à l'actif du bilan, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée d'utilisation normale prévue, soit :

Les principales durées sont les suivantes :

. Matériel et outillage industriels, installations techniques	5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	3 à 8 ans
. Installations, agencements, aménagements divers	5 à 8 ans

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les avances inter-opérations sont neutralisées dans les comptes annuels de la société. Une information détaillant l'ensemble des mouvements sur l'année 2019 est donnée dans les engagements financiers et autres informations.

Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Valeur d'exploitation

La société a opté pour l'incorporation des frais financiers à la valeur des actifs prévu à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI. Par conséquent, les frais financiers afférents aux capitaux empruntés pour financer la construction des éléments stockés ou immobilisés sont incorporés au coût de production.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les en-cours de conventions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique en-cours de conventions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : Le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

Au dénominateur : Le montant global des produits prévus par le compte rendu financier hors participation reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale co-contractante.

La comptabilité traduit les conventions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

a- Stocks :

Pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.

b- Comptes de régularisation actif ou passif :

Pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.

c- Compte de provisions pour charges :

- Pour le montant des charges non encore comptabilisée mais courues à la fin de l'exercice,
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Règles et méthodes comptables

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

d- Compte de provisions pour risques :

- Pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire.
- Pour le montant des participations de la collectivité à reverser sur les opérations excédentaires.

Dans l'ensemble des conventions d'aménagement, le résultat est pris en charge par la collectivité cocontractante ou le concessionnaire. Cette disposition fait l'objet d'un article spécifique au sein de chacune des conventions d'aménagement.

Il convient également de noter que l'application du règlement du CRC n° 99-05 du 23 juin 1999 a été réalisée, pour la majorité des opérations, sur la base des Comptes Rendus aux Collectivités Locales (CRACL) transmis et soumis à délibération.

En-cours des conventions publiques d'aménagement

Le tableau en annexe reprend l'ensemble des informations relatives aux en-cours de conventions publiques d'aménagement.

Transfert de charges vers les opérations

La société agit en tant que maître d'ouvrage et, de ce fait, impute une quote-part de ses frais de fonctionnement sur les opérations d'aménagement, selon les modalités définies par les conventions d'aménagement. Par l'intermédiaire du poste de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2019 la somme de 2.717.298 euros.

Contrôle de la production stockée

Du fait des schémas comptables retenus, le montant de la production stockée de l'exercice 2019 figurant au compte de résultat est égal à la différence des variations suivantes :

- Compte de production stockée :	63.778 euros
- Variation des comptes de travaux en cours sur concessions n / n-1 :	- 203.631 euros
- Variation des comptes de travaux en cours sur opérations propres n / n-1 :	267.409 euros
- Variation des comptes de travaux des opérations clôturées	Néant

Frais et produits financiers

La société impute sur les opérations des frais et produits financiers selon les modalités définies par les conventions.
Au titre de l'exercice 2019, les frais financiers imputés aux opérations s'élèvent à 319.648 euros.

Règles et méthodes comptables

Provisions pour risques et charges

Provision pour travaux de clôture d'opérations

Concernant les travaux de clôture des opérations, il a été constaté dans les comptes de structure une provision déterminée selon l'estimation des temps nécessaires à la réalisation de ces travaux.
Le montant de la provision pour clôture d'opération s'élève au 31 décembre 2019 à 34.392 euros et représente une variation sur l'exercice de – 5.034 euros.

Autres provisions

La société constate des dotations aux provisions pour charges prévisionnelles dans les comptes des conventions d'aménagement.

Des provisions pour risques relatives au déficit d'opération a été constatée dans les comptes pour les montants suivants :
- l'opération Aménagement Zac du Quartier Ilette pour 152.026 euros, enregistrée durant les exercices 2010 et 2011.
- l'opération de Mandat Salle Multifonction Mouais pour 6.893 euros, enregistrée durant l'exercice 2017.
- l'opération de Mandat ZAC Duranceries Pornic pour 59.435 euros, enregistrée durant l'exercice 2018.

Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SEM et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir, dans la limite fixée par la loi, les emprunts contractés par les SEM.

Au 31 décembre 2019, le montant des emprunts garantis se décompose comme mentionné dans le tableau en annexe pages ci-après.

Constatation des opérations réalisées en propre

La société applique la méthode de comptabilisation dite à l'achèvement qui consiste à constater le résultat sur ce type d'opération lors de la livraison du bien.

Engagements hors bilan

Les indemnités de fin de carrière font l'objet depuis 2007 d'une gestion externalisée par l'intermédiaire de deux contrats d'assurance souscrits auprès de SURAVENIR et CNP Assurance.

Le montant versé depuis la souscription du contrat s'élève à 232.587 euros.
Par ailleurs, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice 2019 sont estimés à 347.642 euros.

Le montant des engagements de retraite a été évalué en tenant compte des critères suivants :

- effectif de la société à la date de calcul et caractéristiques des individus présents : salaire, taux de charges patronales, ancienneté, date de départ à la retraite à 62 ans.
- application de coefficients de probabilité de départ de la société avant l'âge de la retraite : départ pour une autre société, probabilité de décès.
- pondération des engagements calculés à la date de départ théorique de chaque individu afin de déterminer l'engagement à la date de clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes se sont élevés à 30.573 euros.

Autres informations

Loire Atlantique Développement – SELA a participé à la création d'un groupement d'intérêt économique gérant les prestations communes aux trois structures juridiques composant Loire Atlantique Développement, à savoir le CAUE et la SPL Loire Atlantique Développement.

La quote-part de Loire Atlantique Développement – SELA dans les charges du GIE s'élève, au titre de l'année 2019, à 1.348.757 euros.

Evènements postérieurs à la clôture

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours en Europe. La volonté première de la direction de notre société est de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens et évolueront avec la situation. L'incertitude inhérente à une crise de cette ampleur ne nous permet pas à ce stade de prévoir l'impact de cette situation sur la marché de nos affaires.

Avances inter-opérations

Opérations	Solde 182200 Emprunteur
01.512	1 472 000
01.595	260 000
01.508	324 000
01.595	737 000
01.512	339 000
01.508	86 000
01.595	65 000
01.134	240 000
01.134	52 000
01.597	2 000
01.525	10 000
01.417	611 000
01.494	1 000
01.525	968 000
01.597	928 000
01.615	51 000
01.417	9 000
01.525	260 000
01.615	180 000
01.417	400 000
01.525	55 000
01.417	24 000
01.420	40 000
01.494	4 000
01.597	17 000
01.525	97 000
01.597	84 000
01.615	232 000
01.420	30 000
01.597	669 000
01.615	66 000
01.494	20 000
01.525	403 000
01.615	89 000
01.594	975 000
01.619	798 000
02.348	40 000
02.361	60 000
02.396	200 000
01.534	977 000
01.605	211 000
01.574	58 000
01.141	246 000
	12 390 000

Opérations	Solde 182200 Prêteur
01.134	1 472 000
01.134	260 000
01.512	324 000
01.512	737 000
01.537	339 000
01.537	86 000
01.537	65 000
01.537	240 000
01.595	52 000
01.417	2 000
01.417	10 000
01.420	611 000
01.420	1 000
01.420	968 000
01.420	928 000
01.420	51 000
01.441	9 000
01.441	260 000
01.441	180 000
01.494	400 000
01.494	55 000
01.513	24 000
01.513	40 000
01.513	4 000
01.513	17 000
01.513	97 000
01.513	84 000
01.513	232 000
01.513	30 000
01.525	669 000
01.525	66 000
01.597	20 000
01.597	403 000
01.597	89 000
01.582	975 000
01.582	798 000
01.582	40 000
01.582	60 000
01.582	200 000
01.141	977 000
01.534	211 000
01.534	58 000
01.605	246 000
	12 390 000

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
114	ZAC du Pilleux	NANTES	Collectivité	(380 197)	599 783	899 783	5 838 656	5 319 069	5 319 069			(219 586)	
127	ZAC du Poulain Batz s/ Mer	BATZ S/ MER	Collectivité	(340 385)	339 865	339 865	4 121 612	4 122 333	4 122 333			721	
131	ZAC de Kerbiniou Guerande	GUERANDE	Collectivité	(2 174 984)	2 222 663	2 222 663	7 840 921	7 793 243	7 793 243			(47 679)	
134	Habitat Plessis	LA CHAPELLE S/ ERDRE	Collectivité				23 830 974	24 000 420	23 830 974	169 446			239 413
139	ZAC de la Lorie	NANTES METROPOLE	Collectivité	1 557 233	239 413			3 940		3 940			
141	ZAC des Terres Jarries Pornic	PORNIC	Collectivité	861 587			14 485 196	13 914 986	13 711 190	203 806		(774 006)	
156	ZAC du Chêne Vert Le Pellerin	LE PELLERIN	Collectivité	(1 528 226)	1 528 226	1 528 226	5 023 423	5 019 060	5 019 060		4 363		
159	ZAC Blanchette Chapelle Heulin	LA CHAPELLE HEULIN	Collectivité	(81 588)	125 321							(504)	125 321
410	ZI A Chateau Bougon I et II	CCI NANTES	Concessionnaire	1 842 714			23 187 718	20 253 990	20 253 990		1 171 272	(881 229)	
417	ZAC Fontaine au Brun Trignac	TRIGNAC	Collectivité	(43 412)	43 412	158 412	7 249 131	8 184 134	7 127 384	1 056 750		(6 747)	
420	ZAC de Montoir Cadrean	LA CARENE	Collectivité				12 000 056	12 351 891	12 000 056	351 835			
433	ZAC de Savine Trignac	TRIGNAC	Collectivité	423 791			8 039 582	7 614 765	7 614 765		1 026	(303 791)	
435	Parc d'Activité Villejames II	GUERANDE	Collectivité	(214 902)	424 533	424 533	3 317 740	3 108 110	3 108 110			(209 631)	
438	Parc des Forges de Trignac	TRIGNAC	Collectivité	(705 392)	705 392	705 392	3 099 464	3 099 021	3 099 021		832	(511)	
441	ZI des Six Croix	LA CARENE	Collectivité	297 958			3 515 947	3 208 804	3 208 804		9 185	(297 958)	
472	Montagne Plus	NANTES METROPLE	Collectivité	(71 763)	71 763	71 763	3 695 572	5 003 032	3 570 148	1 432 884		(25 424)	
474	ZAC Montplaisir Nantes	NANTES METROPLE	Collectivité	386 965									
483	ZAC du Haugard Pt St Martin	PONT ST MARTIN	Collectivité	16 530	4 477		7 600 229	7 449 792	7 449 792		133 807	(16 930)	
484	Le Quartier Rohan Ancenis	VILLE D'ANCENIS	Collectivité	(3 255 714)	3 250 784	3 250 784	5 188 963	5 194 892	5 194 892		1	5 930	
487	ZAC Mallabry La Chapelle s/Erdre	NANTES METROPLE	Collectivité	167 292	285 856		6 619 109	6 459 912	6 452 053	6 859		(167 057)	
492	ZAC le Bugal Arthon en Retz	ARTHON EN RETZ	Collectivité	(493 760)	493 760	493 760	1 693 295	1 656 861	1 532 231	324 630		(161 063)	
494	ZAC Perdras - St André des Eaux	LA CARENE	Collectivité	(163 000)	163 000	26 000	1 412 896	987 258	987 258		523 761	98 123	137 000
498	Quartier Fontaine Sorinières	LES SORINIERES	Collectivité	6 274			1 498 113	1 491 839	1 491 839			(6 274)	
506	ZAC Pernière Chapelle Heulin	LA CHAPELLE HEULIN	Collectivité	(87 999)	85 813			34		34		2 334	85 813
508	ZAC Coteaux Grantieu Bouaye	NANTES METROPLE	Collectivité	(300 858)	300 858	300 858	4 055 845	4 867 631	3 963 663	904 168		(62 183)	
509	ZH Petit Versailles Nozay	NOZAY	Collectivité	315 427			4 047 564	3 722 591	3 722 591		9 717	(35 256)	
512	ZAC la Minais Ste Luce s/Loire	STE LUCE S/LOIRE	Concessionnaire				20 011 435	36 022 511	20 011 435	16 011 076			
513	ZAE les Ecotais	LA CARENE	Collectivité	(115 900)	115 900	15 900	1 657 603	1 717 558	1 717 558		12 166	72 120	100 000
515	ZAC Richebourg Ste Croix	MACHECOUL	Collectivité	(197 088)	197 100		7 767 426	10 163 669	7 694 581	2 269 088		127 155	197 100
516	Pôle Agro-alimentaire Derval	DERVAL	Collectivité	(2 590)			507 308	509 898	509 898			2 590	
518	ZAC Moulin des Landes 2	NANTES METROPLE	Collectivité	(1 132 446)	1 181 037	1 181 037	3 354 618	3 306 028	3 306 028			(48 591)	
520	ZAC de Grandchamps Trignac	LA CARENE	Collectivité	(205 483)	250 000	250 000	12 459 419	12 414 901	12 414 901		1	(44 517)	
525	ZAC de Pornichet Atlantique	LA CARENE	Collectivité	(592 771)	592 771		7 066 014	11 516 456	7 368 883	4 149 563		301 476	592 771
532	ZAC de Promota Mesquer	DE MESQUER	Collectivité	115 000			5 925 832	5 645 066	5 645 066		166 059	(114 706)	
533	ZA Pré Boismain La Bernerie	LA BERNERIE EN RETZ	Collectivité	(124 312)	124 312		721 110	1 411 438	772 848	638 590		51 738	124 312
			Totaux			12 159 109	216 702 771	237 733 343	210 216 674	27 522 669	2 032 390	(2 761 655)	

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
534	ZAC de la Blaveldire - Pornic	PORNIC	Collectivité	(566 366)	566 366	566 366	2 896 070	3 238 739	2 192 628	1 046 111		(203 442)	
535	ZAC du Petit Paimboeuf	PAIMBOEUF	Collectivité	(356 918)	356 918	314 218	6 757 451	6 864 844	6 789 260	75 584		31 808	42 700
537	ZAC des Indulgences Ste Luce sLoire	STE LUCE S/LOIRE	Collectivité	(1 574 203)	1 574 203	724 203	7 678 594	7 593 127	7 593 127		1 121 675	836 207	850 000
538	ZAC du Quartier de l'Ilette - Sorinières	LES SORINIERES	Collectivité (*)	(150 774)	165 881		1 842 383	1 976 157	1 976 157		17 000	150 774	165 881
571	Aménagt ZAC Bréhadour Guérande	GUERANDE	Collectivité (*)										
573	ZAC de Collerye Savenay	SAVENAY	Collectivité (*)										
574	ZAC la Chaussée Pornic	PORNIC	Collectivité (*)				9 883 887	8 946 986	8 946 986		936 701		
576	ZAC Butte Savine Trignac	TRIGNAC	Collectivité (*)	82 856			4 806 403	5 322 393	4 743 918	678 475		(82 485)	
577	ZAC les Tanneretes N D des Landes	NOTRE DAME DES LANDES	Collectivité (*)	(188 932)	188 932	188 932	3 927 035	3 683 111	3 683 111		236 414	(7 510)	
578	ZAC Des Essarts	CHALVE	Collectivité (*)				3 829 645	3 625 986	3 625 986		203 679		
581	ZAC Vireloup Treillières	TREILLIERES	Collectivité (*)	23 705	28 000	28 000	4 874 472	4 645 873	4 645 873		176 895	(51 703)	
582	ZAC du Clos bocage Pornic	PORNIC	Collectivité (*)	(126 703)	704 838	729 438	14 250 887	14 091 842	13 602 105	489 737		(648 782)	
583	Lotis le Dell 4 Chateaubriant	CHATEAUBRIANT	Collectivité (*)	864 844			12 536 177	10 684 787	10 684 787		967 726	(863 865)	
584	Haute forêt Maison Neuve	NANTES METROPLE	Collectivité (*)				30 151 200	33 880 502	30 151 200	3 729 302			
585	ZAC de Brehany Guérande	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	55 350	295 421	232 421	5 781 950	5 288 173	5 288 173		205 382	(288 396)	63 000
586	ZAC Métairie des Landes Guérande	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	(379 251)	379 251	229 751	7 673 839	8 527 426	7 777 126	750 300		103 288	149 500
587	ZAC des Mas St Molf	CAP ATLANTIQUE	Collectivité (*)	(20 000)	20 000	20 000	1 132 977	1 615 949	1 126 454	489 495		(6 523)	
589	Aménagement 5 sites activités	C.C. VALLEE DE CLISSON	Concessionnaire	(1 868 449)	1 868 449	1 698 647	6 718 376	7 582 625	6 042 366	1 540 259		(676 009)	167 802
590	ZAC Multisites St Hilaire Chaléons	ST HILAIRE DE CHALEONS	Concessionnaire	(345 477)	345 477	1 278	2 885 790	3 563 402	3 064 750	498 652		78 860	344 198
591	ZAC Beausoleil	LA CHEVROLIERE	Concessionnaire				6 553 472	6 644 610	6 553 473	91 137			
592	ZAC Centre bourg Ste Pazanne	SAINTE PAZANNE	Concessionnaire	(1 780 000)	1 780 000	1 580 000	2 347 592	3 045 383	1 639 682	1 405 711		(707 910)	200 000
593	ZAC du champ de Foire	CLISSON	Concessionnaire	(4 807 682)	4 807 682	3 042 337	7 333 645	9 058 283	6 662 971	2 395 292		(670 674)	1 765 345
594	ZAC de la Ria	PORNIC	Concessionnaire	(1 725 194)	1 725 194	975 000	24 304 617	28 278 535	24 517 523	3 761 012		212 907	750 194
595	Site du clouet Carquefou	NANTES METROPOLE	Concessionnaire				1 005 239	2 068 156	1 005 238	1 062 918			
596	Abouette Maisdon sur Sevres	MAISDON SUR SEVRES	Concessionnaire	36 020			1 317 922	1 238 457	1 238 457		43 445	(36 020)	
597	Zac Océane Acacias Trignac	CARENE	Concessionnaire				7 571 789	11 802 831	7 571 789	4 231 042			
598	Zac des Prés neufs Machecoul	MACHECOUL	Concessionnaire	(1 000 000)	1 000 000			524 470		524 470			1 000 000
599	Zac Kergestin Pompas	HERBIGNAC	Concessionnaire	(460 000)	460 000	460 000	2 691 733	9 311 939	2 291 306	7 020 633		(400 427)	
600	Zac Carlaine - Galaiserie	VARADES	Concessionnaire	(1 969 694)	1 969 694	108 781	259 926	3 664 176	232 505	3 431 671		(26 421)	1 860 913
601	Zac des Millauds	SAINT MARS DE COUTAIS	Concessionnaire				2 016 737	2 485 765	2 016 736	469 029			
602	Zac de Dornabas	LA TURBALE	Concessionnaire	(560 675)	560 675	250 911	2 470 315	2 390 178	2 390 178		329 875	249 737	309 764
603	Coeur de Bourg	SAINT JULIEN DE CONCELLES	Concessionnaire	(2 686 627)	2 686 627		2 579 169	4 664 421	3 884 210	780 211		1 305 042	2 686 627
604	Zac du Prieuré	SAINT GEREON	Concessionnaire	(1 262 874)	1 262 874	257 780	848 490	1 444 638	841 414	603 274		(5 077)	1 005 094
605	Zac Val Saint Martin	PORNIC	Concessionnaire				4 543 472	7 756 557	4 543 472	3 213 085			
606	Zac du Crétin St Lyphard	CAP ATLANTIQUE	Concessionnaire	(405 000)	405 000	405 000	558 884	1 068 555	186 066	882 469		(372 798)	
				Totaux		11 813 063	193 826 938	226 578 895	187 509 027	39 069 869	4 258 792	(2 969 119)	

N° OP	Nom de l'opération	Collectivité co-contractante	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors participation d'équilibre	Participation d'équilibre prévue de la collectivité	Participation d'équilibre de la collectivité comptabilisée HT	Cumul des produits	Cumul des charges	Cumul des coûts de revient estimés des lots vendus	Stocks 31 décembre	Provisions pour charges prévisionnelles	Neutralisation du Résultat Intermédiaire	Participation à recevoir HT
607	Zac de la Fleuriaye II	CARQUEFOU	Concessionnaire				9 861 783	10 850 590	9 861 783	988 807			
608	Zac de Bel Air	C.C REGION DE BLAIN	Concessionnaire	(247 972)	540 000	540 000	1 108 412	814 812	814 812		1 571		
609	Lotissement Les Loges	SOUDAN	Concessionnaire	(416 780)	416 780	158 460	304 249	541 759	269 638	272 121		(34 611)	258 320
610	Pôle tertiaire gare	CHATEAUBRIANT	Concessionnaire	(444 928)	520 000	520 000	1 980 553	1 893 804	1 893 804		11 677	(75 072)	
611	Quartier des Bancs	MACHECOUL	Concessionnaire	(942 176)	942 176	580 907	580 907	816 552		816 552		(580 907)	361 269
612	Zac Eco rempart Maison Neuve	GUERANDE	Concessionnaire				5 670 386	8 715 319	5 670 386	3 044 933			
613	Zac Clos des Fraiches et Gauterie	LE LANDREAU	Concessionnaire				2 637 068	3 159 499	2 637 068	522 431			
614	Zac Multisites Urien Grandchamp	ANCENIS	Concessionnaire	(2 174 119)	2 174 119	1 659 119	2 212 847	2 379 133	2 130 314	248 819		(82 533)	515 000
615	Zac Providence	MONTOIR DE BRETAGNE	Concessionnaire	(1 096 389)	1 096 389		1	613 534	1	613 533			1 096 388
616	Les Coteaux de la Bordelie	CHATEAUBRIAND	Concessionnaire	(140 000)	140 000	140 000	442 652	3 262 005	306 972	2 955 033		(135 680)	
617	Quartier clos du Plessis	CASSON	Concessionnaire	(37 500)	37 500		1 910 522	1 827 860	1 827 860		118 904	36 243	37 500
618	Zac Plessis et Tuileries	C.C LOIRE DIVATTE	Concessionnaire	(3 205 656)	3 205 656	2 492 176	3 977 793	5 398 772	1 826 331	3 572 441		(2 151 462)	713 480
619	Zac de la Corbinière	PORNIC	Collectivité (*)				4 448	3 522 828	4 448	3 518 380			
620	Zac des Pres Blancs	HERBIGNAC	Collectivité (*)	(1 510 100)	1 510 100	1 137 000	1 137 000	1 805 168		1 805 168		(1 137 000)	373 100
621	Zac de l'Oseraye	C.C REGION DE NOZAY	Collectivité (*)	(588 263)	588 263	588 263	1 388 253	2 768 417	833 567	1 934 850		(554 696)	
622	Zac du centre ville	SUCE SUR ERDRE	Collectivité (*)	(2 091 751)	2 091 751	1 190 000	1 516 377	3 623 317	472 030	3 151 287		(1 044 347)	901 751
623	Zac de Coët-Rozic	PONT-CHÂTEAU	Collectivité (*)				1 500	558 173	1 500	556 673			
624	Zac du Clos du Bourg	SAINT GILDAS DES BOIS	Collectivité (*)	(174 344)	174 344	25 000	26 440	814 782	1 643	813 139		(24 797)	149 344
625	Réaménagement du centre-bourg	HAUTE-GOULAINE	Collectivité (*)	(3 566 249)	3 566 249	1 600 972	2 077 332	3 370 620	768 912	2 601 708		(1 308 420)	1 965 277
626	Extension du centre-bourg	LA PLAINE SUR MER	Collectivité (*)					226 689		226 689			
627	Lotissement du Chapeau aux Moines	LA CHAPELLE LAUNAY	Collectivité (*)					465 600		465 600			
					Totaux	10 631 897	35 938 533	57 429 493	29 321 069	28 108 424	132 152	(7 083 282)	
					Totaux Concessions	34 604 088	447 388 242	521 741 732	427 040 770	94 700 962	6 423 334	(11 913 458)	

Emprunts concessions

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2018	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
512	ZAC DE LA MINAIS ST LUCE	CA	2 000 000	1 035 942	288 421	747 521		80% - Nantes Métropole
515	ZAC RICHEBOURG SAINTE CROIX	CA	2 000 000	1 676 490	327 377	1 349 112		80% - Commune de Machecoul
533	ZA PRE BOISMAIN LA BERNERIE	CM	600 000	108 037	108 037			80% - Commune de la Bernerie en Retz
533	ZA PRE BOISMAIN LA BERNERIE	CA	500 000	419 122	81 844	337 278		80% - CA de Pornic Pays de Retz
535	ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	CCOOP	600 000	210 855	104 009	106 846		80% -Ville de Paimboeuf
537	ZAC INDULGENCES ST LUCE SUR LOIRE	ARKEA	2 500 000	2 500 000	2 500 000			80% - Nantes Métropole
574	ZAC DE LA CHAUSSE PORNIC	LBP	800 000	328 445	162 782	165 663		80% - Ville de Pornic
582	ZAC LE CLOS DU BOCAGE PORNIC	LBP	1 000 000	410 556	203 477	207 079		80% - Ville de Pornic
584	HAUTE FORET MAISON NEUVE	CA	2 000 000	620 237	411 508	208 729		80% - Nantes Métropole
584	HAUTE FORET MAISON NEUVE	LBP	4 000 000	1 639 616	813 060	826 556		80% - Nantes Métropole
591	ZAC BEAU SOLEIL LA CHEVROLIERE	CM	750 000	158 577	158 577			80% - La Chevrolière
592	ZAC CENTRE BOURG ST PAZANNE	CM	1 000 000	610 084	199 943	410 141		80% - Commune de Sainte-Pazanne
593	ZAC DU CHAMP DE FOIRE CLISSON	ARKEA	1 000 000	206 316	206 316			80% - Commune de Sainte-Pazanne
594	ZAC DE LA RIA PORNIC	CA	4 000 000	633 582	633 582			Néant
594	ZAC DE LA RIA PORNIC	LBP	1 200 000	492 668	244 173	248 495		80% - Ville de Pornic
594	ZAC DE LA RIA PORNIC	LBP	1 750 000	1 400 000	350 000	1 050 000		80% - Ville de Pornic
599	ZAC KERGESTIN-POMPAS HERBIGNAC	ARKEA	1 700 000	306 892	306 892			80% - Commune d'Herbignac
600	ZAC CARTERIE VARADES	CCOOP	1 000 000	90 232	90 232			80% - Commune de Varades
601	ZAC MILLAUDS ST MARS DE COUTAIS	CM	600 000	126 861	126 861			80% - Commune de Saint Mars de Coutais
601	ZAC DES MILLAUDS ST MARS DE COUTAIS	CM	800 000	645 039	157 441	487 598		Hypothèque Conventionnelle
602	ZAC DORNABAS LA TURBALLE	ARKEA	800 000	275 656	136 673	138 983		80% - Commune de la Turbale

Emprunts concessions (suite)

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2019	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
613	CLOS DES FRESHES ET GAUTERIE	ARKEA	1 000 000	803 777	198 093	605 684		80% - Commune du Landreau
616	COTEAUX LA BORDERIE CHATEAUBRIAND	CA	1 600 000	1 157 592	225 548	932 044		Hypothèque Conventionnelle
616	COTEAUX LA BORDERIE CHATEAUBRIAND	CA	1 500 000	1 255 893	246 435	1 009 458		Néant
617	LES CLOS DU PLESSIS CASSON	CE	1 000 000	207 918	207 918			80% - Commune de Casson
618	ZAC DU PLESSIS ET DES TUILERIES DIVATTE	LBP	1 200 000	942 857	342 857	600 000		80 % - CC Sèvre et Loire
619	ZAC DE LA CORBINIERE PORNIC	ARKEA	2 000 000	1 179 756	333 294	846 462		80% - Ville de Pornic
619	ZAC DE LA CORBINIERE PORNIC	LBP	1 600 000	1 466 667	266 667	1 066 667	133 333	80% - Ville de Pornic
621	ZAC DE L'OSERAYE CC NOZAY	LBP	800 000	517 778	98 663	419 115		80% - CC Région de Nozay
621	ZAC DE L'OSERAYE CC NOZAY	CA	600 000	545 923	72 786	299 123	174 015	80% - CC Région de Nozay
622	CENTRE VILLE SUCE SUR ERDRE	ARKEA	1 000 000	205 144	205 144			80% - Commune de Sucé sur Erdre
622	CENTRE VILLE SUCE SUR ERDRE	BPA	500 000	302 654	99 992	202 662		80% - Commune de Sucé sur Erdre
622	CENTRE VILLE SUCE SUR ERDRE	ARKEA	1 500 000	1 127 231	499 334	627 898		45% - Commune de Sucé sur Erdre
624	CLOS DU BOURG ST GILDAS	CCOOP	500 000	450 616	99 176	351 440		80 % - Ville de St Gildas des Bois
625	CENTRE BOURG HAUTE GOULAINE	BPA	750 000	750 000	148 092	601 908		50 % - Commune de Haute Goulaine
TOTAL CONCESSIONS			**43 175 900**	**22 746 536**	**8 002 121**	**14 308 810**	**435 605**	

Emprunts opérations propres

N° OP	Nom Opération	Banque	Montant du prêt	Capital restant dû au 31/12/2019	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus 5 ans	Garantie
4012	RECONVERSION LYCEE PAYS DE RETZ	CA	700 000	133 325	133 325			Néant
7014	LA GAGNERIE	BPI	1 600 000	1 600 000	320 000	1 280 000		Gage Espèces
8001	POLE SOCIAL NOZAY	CA	1 500 000	1 150 012	69 221	300 116	780 675	Néant
8001	POLE SOCIAL NOZAY	BPI	1 000 000	784 004	50 406	214 318	519 279	Hypothèque Conventionnelle
8002	BUREAUX RUE SCRIBE NANTES	CE	2 000 000	1 830 558	87 015	364 009	1 379 533	Hypothèque Conventionnelle
8004	PHOTOVOLTAIQUE LE CROISIC	CA	550 000	255 821	38 919	170 366	46 537	Néant
8005	PHOTOVOLTAIQUE VARADES	CA	200 000	153 008	19 339	80 579	53 090	Néant
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	CE	800 000	613 300	38 583	170 732	403 986	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	BPI	770 000	572 494	41 004	178 042	353 447	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	BPI	58 000	43 100	3 151	13 556	26 393	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	BPI	352 000	262 416	18 667	81 302	162 447	Hypothèque Conventionnelle
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	BPI	620 000	462 210	32 880	143 202	286 129	50% - CG de Loire Atlantique
8006	BATIMENT DUQUEINE MALVILLE	LBP	1 000 000	866 667	66 667	266 667	533 333	Hypothèque Conventionnelle
8008	PLATEFORME BOIS NOZAY	CM	250 000	136 156	17 098	76 011	43 047	Néant
8008	PLATEFORME BOIS NOZAY	CA	250 000	141 323	18 293	79 354	43 675	Néant
8009	ATELIER DE DECOUPE PUCEUL	CA	345 974	248 230		248 230		25% - Commune de Nozay
8010	ZI BRAIS SAINT NAZAIRE	CCOOP	675 000	554 818	39 554	171 449	343 814	Hypothèque Conventionnelle
8011	HOTEL ENTREPRISE BREHADOUR	CA	400 000	323 698	31 504	131 896	160 297	Néant
8013	PHOTOVOLTAIQUE FLEURIAYE 2	CM	170 000	139 539	10 521	44 014	85 003	Cession Dailly Indemn. Assurance
TOTAL OPERATIONS PROPRES			**13 240 974**	**10 270 677**	**1 036 147**	**4 013 842**	**5 220 687**	
TOTAL			**56 416 874**	**33 017 213**	**9 038 268**	**18 322 652**	**5 656 293**	

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	174 570				145 963	28 607
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**174 570**				**145 963**	**28 607**
CORPORELLES	Terrains	791 803					791 803
	Constructions sur sol propre	12 287 449				160 000	12 127 449
	sur sol d'autrui	1 189 979					1 189 979
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	985 009					985 009
	Instal., agencement, aménagement divers	180 347		723			181 070
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	261 377					261 377
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	37 557		16 669			54 226
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**15 733 521**		**17 392**		**160 000**	**15 590 912**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	5 142 221		93 434		184 297	5 051 358
	Autres titres immobilisés	725 409		104 906		12 736	817 578
	Prêts et autres immobilisations financières	89 900					89 900
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 957 530**		**198 340**		**197 033**	**5 958 837**
	TOTAL	**21 865 620**		**215 732**		**502 996**	**21 578 356**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	136 254	369	108 068	28 555
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**136 254**	**369**	**108 068**	**28 555**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 153 756	467 906	22 480	2 599 182
	sur sol d'autrui	274 488	45 469		319 957
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	350 626	50 207		400 834
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 371	15 473		45 844
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	250 001	4 813		254 814
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**3 059 242**	**583 868**	**22 480**	**3 620 630**
	TOTAL	**3 195 496**	**584 237**	**130 547**	**3 649 185**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	6 548 311	6 407 736	5 398 909	7 557 138
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**6 548 311**	**6 407 736**	**5 398 909**	**7 557 138**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation	47 000		2 000	45 000
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	332 371	41 444	83 377	290 438
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**379 371**	**41 444**	**85 377**	**335 438**
	TOTAL GENERAL	**6 927 682**	**6 449 180**	**5 484 286**	**7 892 576**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 449 180	5 482 286	
	- financières			2 000	
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	3 397 973		3 397 973
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	89 900		89 900
	Clients douteux ou litigieux	351 726	351 726	
	Autres créances clients	4 331 134	4 331 134	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	649	649	
	Impôts sur les bénéfices	180 668	180 668	
	Taxes sur la valeur ajoutée	810 765	810 765	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	85 135	85 135	
	Groupe et associés (2)	1 669 930	1 669 930	
	Débiteurs divers	3 594 128	3 594 128	
	Charges constatées d'avances	3 753 554	3 753 554	
	TOTAL DES CREANCES	**18 265 561**	**14 777 688**	**3 487 873**
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	19 632 676	19 632 676		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	33 070 122	9 091 177	18 322 652	5 656 293
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	30 160 271	8 261 681	11 498 590	10 400 000
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 503 017	7 503 017		
	Personnel et comptes rattachés	286 946	286 946		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	296 078	296 078		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 342 723	1 342 723		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 344	19 344		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 984 310	1 984 310		
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	1 310 693	1 310 693		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	15 742 583	15 742 583		
	TOTAL DES DETTES	**111 348 763**	**65 471 228**	**29 821 242**	**16 056 293**
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 120 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 752 079			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

	31/12/2019	31/12/2018	Variations	%
Créances rattachées à des participations	191 581	111 082	80 499	*72,47*
Autres immobilisations financières	556		556	
Autres créances clients	81 353	105 448	(24 094)	*-22,85*
Autres créances	99 878	132 514	(32 637)	*-24,63*
TOTAL	**373 367**	**349 044**	**24 323**	*6,97*

Charges à payer

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	109 610	148 370	(38 760)	*-26,12*
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 515	123 512	(42 997)	*-34,81*
Dettes fiscales et sociales	448 626	470 688	(22 063)	*-4,69*
Dettes fournisseurs d'immobilisation	22 391	34 517	(12 126)	*-35,13*
Autres dettes	190 007	175 060	14 947	*8,54*
TOTAL	**851 148**	**952 148**	**(101 000)**	*-10,61*

Charges constatées d'avance

	31/12/2019	31/12/2018	Variation %
Exploitation	3 753 554	4 820 024	(1 066 470) *-22,13*
Financières			
Exceptionnelles			
TOTAL	**3 753 554**	**4 820 024**	**(1 066 470)** *-22,13*

CCA - Charges d'exploitation	87 586 €	95 104 €
CCA - Neutralisation résultat concession	3 665 968 €	4 724 920 €

Produits constatés d'avance

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Exploitation	15 742 583	14 167 359	1 575 224	*11,12*
Financiers				
Exceptionnels				
TOTAL	**15 742 583**	**14 167 359**	**1 575 224**	*11,12*

PCA - Produits d'exploitation	163 039 €	181 721 €
PCA - Neutralisation résultat concessions	15 579 543 €	13 985 638 €

Filiales et participations

31/12/2019	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
OUEST ENERGIE	3 049	19 423	65,00	1 982	1 982
SCI LADIE 1	447 500	496 339	64,00	286 400	286 400
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS BOIS DES RENARDIERES	600 000	527 218	49,83	299 000	299 000
SAS LA GAGNERIE	640 000	705 701	42,19	270 000	270 000
SAS ISAC WATT	106 293	2 226 059	19,47	20 692	20 692
SARL SITE A WATT	258 030	(47 151)	17,44	45 000	
SAS EOLA DEVELOPPEMENT	1 390 030	5 535 250	10,79	150 000	150 000

	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (Plus de 50 %)					
OUEST ENERGIE				(501)	
SCI LADIE 1	286 400		412 207	43 905	21 102
2. Participations (10 à 50 %)					
SAS BOIS DES RENARDIERES	500 000		236 640	5 501	
SAS LA GAGNERIE	1 682 520		329 037	19 220	
SAS ISAC WATT			1 646 575	251 418	35 177
SARL SITE A WATT				(2 395)	
SAS EOLA DEVELOPPEMENT				(20 773)	

B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Capital				
Capitaux propres				
Quote part détenue en pourcentage				
Valeur comptable des titres détenus - Brute				
Valeur comptable des titres détenus - Nette				
Prêts et avances consentis				
Montant des cautions et avals				
Chiffre d'affaires				
Résultat du dernier exercice clos				
Dividendes encaissés				

Effectif moyen

		31/12/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		36	
	Professions intermédiaires		12	
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		**51**	

Capital

Siège social : **2, boulevard de l'Estuaire** **44 200 NANTES**	**Durée : 90 ans** **du 24/10/1959 au 23/10/2049**
Siège administratif : **2, boulevard de l'Estuaire** **44 200 NANTES**	**Registre du Commerce : NANTES** **N° Siret : 860 800 077 000 98** **Code APE : 42.99Z**

Actionnaires	% du capital	Capital souscrit	Nombre d'actions	Sièges d'administrateurs
I - Collectivités locales	**71,00%**			
Département de la Loire-Atlantique	60,64%	8 207 528,24	11 238	5
Nantes Métropole	4,55%	616 404,51	844	1
Ville de Nantes	1,75%	236 629,22	324	1
Ville de Saint Herblain	1,67%	226 404,50	310	1
Région Pays de la Loire	1,31%	177 471,91	243	1
CARENE	1,08%	146 067,42	200	1
II - Autres actionnaires	**29,00%**			
Caisse des Dépôts et Consignations	21,01%	2 843 932,64	3 894	1
CCI de Nantes Saint Nazaire	3,23%	437 471,92	599	1
Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire	2,84%	384 887,65	527	1
Crédit Coopératif	0,63%	84 719,10	116	
Crédit Agricole Atlantique Vendée	0,63%	84 719,10	116	
Crédit Mutuel Loire Atlantique	0,63%	84 719,10	116	
3C44 (Association chambres consulaires)	0,02%	2 191,01	3	
Expo Nantes	0,01%	730,34	1	1
Atlantabois	0,01%	730,34	1	
Monsieur Fabien MAILLET	0,01%	730,34	1	1
	100,00%	13 535 337,33	18 533	15

Mandats

Conseil d'administration		Représentant de l'Etat : M. Le Préfet des Pays de la Loire	
Administrateurs	**Représentants permanents**	**Date de désignation**	**Commissaire aux Comptes**
I - Collectivités locales			
Département de la Loire-Atlantique	M. Philippe GROSVALET	20/04/2015	
	M. Bernard GAGNET	20/04/2015	
	M. Michel MENARD	20/04/2015	
	M. Bernard LEBEAU	20/04/2015	
	M. Laurent TURQUOIS	20/04/2015	Titulaire :
Nantes Métropole	M. Pascal PRAS	25/04/2014	**Cabinet DELOITTE et ASSOCIES**
Ville de Nantes	M. Alain ROBERT	14/04/2014	Représenté par
Ville de Saint Herblain	Mme Christine NOBLET	08/10/2018	M. Alexis LEVASSEUR
Région Pays de la Loire	M. Maurice PERRION	08/02/2019	(Renouvelé le 26/06/2018)
CARENE	Mme Michèle LEMAITRE	17/06/2014	Jusqu'à l'exercice 2023 inclus
II - Autres administrateurs			Suppléant :
Caisse des Dépôts et Consignations *	M. Anthony BARBIER	14/09/2017	
CCI de Nantes Saint Nazaire *	M. François-Régis BOUYER	14/09/2017	Pas de suppléant (Art. L.823-1 du Code de commerce)
Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire *	Mme Morgane LOUVET	18/11/2016	
Expo Nantes *	M. Tony LESAFFRE	24/05/2011	
Monsieur Fabien MAILLET *	M. Fabien MAILLET	13/11/2012	
** Mandats expirant à l'AGO statuant sur l'exercice 2019*			
III - Censeurs			
Département de la Loire-Atlantique	M. Bernard DOUAUD	20/04/2015	
Assemblée des partenaires	M. Pascal NOEL-RACINE, *Maire d'Herbignac*	23/05/2013	
	M. Jean-Michel BRARD *Maire de Pornic*	23/05/2013	

Président du Conseil d'administration et Directeur Général :	M. Philippe GROSVALET (désigné le 24/05/2011)
Directeur Général Délégué :	M. Olivier BESSIN (désigné le 23/05/2016 à effet 01/09/2016)

Représentants des collectivités locales aux Assemblées Générales	
Département de la Loire-Atlantique	M. Philippe GROSVALET (désigné le 20/04/2015)
Nantes Métropole	M. Pascal PRAS (désigné le 25/04/2014)
Ville de Nantes	M. Alain ROBERT (désigné le 14/04/2014)
Ville de Saint Herblain	Mme Christine NOBLET (désignée le 08/10/2018)
Région Pays de la Loire	M. Maurice PERRION (désigné le 08/02/2019)
CARENE	Mme Michèle LEMAITRE (désignée le 17/06/2014)

DÉTAIL DES COMPTES

Détail de l'actif

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé				
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	**17 884 171,15**	**18 623 124,70**	**(738 953,55)**	*-3,97*
Concessions brevets et droits similaires	**51,74**	**38 316,03**	**(38 264,29)**	*-99,86*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	28 606,94	174 570,12	(145 963,18)	*-83,61*
CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIR	(28 555,20)	(136 254,09)	107 698,89	*79,04*
Terrains	**791 802,71**	**791 802,71**		
TERRAINS	791 802,71	791 802,71		
Constructions	**10 398 289,15**	**11 049 184,47**	**(650 895,32)**	*-5,89*
CONSTRUCTIONS	12 127 448,94	12 287 448,94	(160 000,00)	*-1,30*
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1 189 979,33	1 189 979,33		
CONSTRUCTIONS	(2 599 182,12)	(2 153 755,97)	(445 426,15)	*-20,68*
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	(319 957,00)	(274 487,83)	(45 469,17)	*-16,57*
Installations techniques, matériel et outillage	**584 175,19**	**634 382,68**	**(50 207,49)**	*-7,91*
INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	985 008,69	985 008,69		
INSTALL TECH. MAT. OUTIL. INDU	(400 833,50)	(350 626,01)	(50 207,49)	*-14,32*
Autres immobilisations corporelles	**141 790,03**	**161 352,54**	**(19 562,51)**	*-12,12*
INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	181 070,26	180 347,48	722,78	*0,40*
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	64 915,60	64 915,60		
MOBILIER	196 461,30	196 461,30		
AMORTISS. INSTALL GENERALES	(45 843,50)	(30 370,77)	(15 472,73)	*-50,95*
AMORTISS. MATERIEL BUREAU&INFO	(64 785,30)	(63 221,90)	(1 563,40)	*-2,47*
AMORTISS. MOBILIER	(190 028,33)	(186 779,17)	(3 249,16)	*-1,74*
Immobilisations corporelles en cours	**54 225,59**	**37 556,59**	**16 669,00**	*44,38*
IMMOBILISAT. CORPORELLES EN CO	16 829,00	14 460,00	2 369,00	*16,38*
ETUDES	36 762,50	22 462,50	14 300,00	*63,66*
FRAIS FINANCIERS COURT TERME	634,09	634,09		
Autres participations	**1 608 385,64**	**1 606 385,64**	**2 000,00**	*0,12*
TITRES DE PARTICIPATION	1 653 385,64	1 653 385,64		
TITRES DE PARTICIPATION	(45 000,00)	(47 000,00)	2 000,00	*4,26*
Créances rattachées à des participations	**3 397 972,83**	**3 488 835,41**	**(90 862,58)**	*-2,60*
AUTRES CREANCES RATT. A PART.	3 206 392,27	3 377 753,40	(171 361,13)	*-5,07*
INTERETS COURUS	191 580,56	111 082,01	80 498,55	*72,47*
Autres titres immobilisés	**817 578,27**	**725 408,63**	**92 169,64**	*12,71*
TITRES IMMOBILISES (DROIT PROP	717 022,42	725 408,63	(8 386,21)	*-1,16*
OBLIGATIONS	100 000,00		100 000,00	
SUR TITRES IMMOB. (DROIT CREAN	555,85		555,85	
Autres immobilisations financières	**89 900,00**	**89 900,00**		
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	89 900,00	89 900,00		
TOTAL III - Actif Circulant NET	**119 117 962,72**	**121 923 708,97**	**(2 805 746,25)**	*-2,30*
En-cours de production de biens	**97 677 728,29**	**97 613 950,68**	**63 777,61**	*0,07*
PRODUITS EN COURS	2 976 774,42	6 813 408,02	(3 836 633,60)	*-56,31*
STOCKS CONCESSIONS	94 700 953,87	90 800 542,66	3 900 411,21	*4,30*
Avances & acomptes versés sur commandes	**331 611,64**	**420 297,47**	**(88 685,83)**	*-21,10*
FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR	331 611,64	420 297,47	(88 685,83)	*-21,10*

Détail de l'actif

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Créances clients et comptes rattachés	**4 392 421,12**	**8 672 773,54**	**(4 280 352,42)**	*-49,35*
CLIENTS.VENTES DE BIENS PRESTA	853 197,16	5 608 026,63	(4 754 829,47)	*-84,79*
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	1 778 484,37	1 140 073,96	638 410,41	*56,00*
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	810,00	810,00		
CLIENTS COLLECTIVITES	1 617 288,70	1 748 929,17	(131 640,47)	*-7,53*
LOCATAIRES DOUTEUX OU LITIGIEU	300 166,51	350 297,91	(50 131,40)	*-14,31*
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX -	51 559,27	51 559,27		
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	81 353,43	105 447,65	(24 094,22)	*-22,85*
PROVISIONS POUR DEPR. COMPTES	(290 438,32)	(332 371,05)	41 932,73	*12,62*
Autres créances	**6 341 274,68**	**5 058 932,40**	**1 282 342,28**	*25,35*
FOURN.ACHATS DE BIENS PRESTA S	811 371,16	809 358,88	2 012,28	*0,25*
FOURNISSEURS - HONORAIRES	84 535,20	77 797,77	6 737,43	*8,66*
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	16,43		16,43	
FOURNISSEURS AUTRES AVOIRS	4 269,06		4 269,06	
PRODUITS A RECEVOIR	648,71		648,71	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	83 450,61	9 660,80	73 789,81	*763,81*
ETAT - IMPOT SUR LES BENEFICES	180 668,00	213 702,00	(33 034,00)	*-15,46*
TVA RECUPABLE/B&S -HISTO	27 299,38	122 262,26	(94 962,88)	*-77,67*
CREDIT DE TVA A REPORTER	249 873,09	123 666,10	126 206,99	*102,05*
ACOMPTES REGIME DU FORFAIT	319,80	688,79	(368,99)	*-53,57*
REMBOURSEMENT DE TVA DEMANDE	47 226,00	408 057,00	(360 831,00)	*-88,43*
TVA NON ENC.RECUPABL/B&S	466 364,96	369 190,96	97 174,00	*26,32*
ETAT - TVA SUR FACTURESNON PAR	13 468,61	25 418,03	(11 949,42)	*-47,01*
ETAT - TVA SUR FACTURES@ ETABL	3 461,87		3 461,87	
TVA EN ATTENTE COLLECTEE 2.1%		836,86	(836,86)	*-100,00*
ETAT - TVA EN ATTENTE SUR AVAN	2 751,75	2 751,75		
ETAT - TAXE SUR LES SALAIRES		28 397,00	(28 397,00)	*-100,00*
PRODUITS A RECEVOIR	1 684,00		1 684,00	
ASSOC. OPERAT. EN COMMUN ET EN	646 075,98		646 075,98	
ASSOCIES - AVANCE GIE	1 023 853,94	50 000,00	973 853,94	*N/S*
MANDANT ACTIFS	516 034,67	1 022 858,96	(506 824,29)	*-49,55*
COLLECTIVITE MANDANTE	227 898,86	282 998,93	(55 100,07)	*-19,47*
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	893 230,29	699 241,29	193 989,00	*27,74*
COLLECTIVITES - SUBVENTIONS	59 386,51	71 149,48	(11 762,97)	*-16,53*
NOTAIRES (AVANCES)	2 590,82	5 110,82	(2 520,00)	*-49,31*
CONSIGNATIONS	750 045,88	227 325,32	522 720,56	*229,94*
DEBITEURS DIVERS	244 499,10	393 261,20	(148 762,10)	*-37,83*
CREDITEURS DIVERS	250,00		250,00	
PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS		115 198,20	(115 198,20)	*-100,00*
Valeurs mobilières de placement	**1 378 053,85**	**1 378 053,85**		
BONS TRESOR & BONS CAISSE A CT	1 000 000,00	1 000 000,00		
PLACEMENT CREDIT AGRICOLE	145 632,60	145 632,60		
PLACEMENT CREDIT COOPERATIF	7 355,26	7 355,26		
PLACEMENT CREDIT MUTUEL	225 065,99	225 065,99		
Disponibilités	**5 243 319,20**	**3 959 677,08**	**1 283 642,12**	*32,42*
CREDIT AGRICOLE	10 037,90	2 465,30	7 572,60	*307,17*
Crédit Agricole OP 7005	32 051,38	7 171,14	24 880,24	*346,95*
CAISSE D'EPARGNE04-6525999-46	295 027,05	48 494,54	246 532,51	*508,37*
CREDIT MUTUEL 90445131	32 632,36	4 833,97	27 798,39	*575,06*
ARKEA	714,62	245,49	469,13	*191,10*
CCO CAISSE EPARGNE	4 249,13	2 004,02	2 245,11	*112,03*
CRCA op 04.002		5 069,02	(5 069,02)	*-100,00*
LA BANQUE POSTALE	6 622,03	7 626,38	(1 004,35)	*-13,17*
LA BANQUE POSTALE OP 605	656,57	5 271,69	(4 615,12)	*-87,55*
BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	1 184,91	588,51	596,40	*101,34*
CCO / CDC	1 740 426,05		1 740 426,05	
CCS / CDC	3 105 112,30	3 867 600,76	(762 488,46)	*-19,71*
INTERETS COURUS A RECEVOIR	11 201,07	5 680,26	5 520,81	*97,19*

Détail de l'actif

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
PRODUITS FINANCIERSIMPUTES A R	2 893,15	1 975,13	918,02	46,48
CAISSE EN MONNAIE NATIONALE	161,08	143,57	17,51	12,20
TICKETS RESTAURANT	349,60	507,30	(157,70)	-31,09
Charges constatées d'avance	**3 753 553,94**	**4 820 023,95**	**(1 066 470,01)**	-22,13
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	87 586,30	95 103,66	(7 517,36)	-7,90
NEUTRALISATION MALI PROVISOIRE	3 665 967,64	4 724 920,29	(1 058 952,65)	-22,41
TOTAL DU BILAN ACTIF	**137 002 133,87**	**140 546 833,67**	**(3 544 699,80)**	-2,52

Détail du passif

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**16 589 412,06**	**16 531 218,86**	**58 193,20**	*0,35*
Capital Social ou individuel	**13 535 337,33**	**13 357 864,71**	**177 472,62**	*1,33*
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	13 535 337,33	13 357 864,71	177 472,62	*1,33*
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	**928 221,87**	**855 694,49**	**72 527,38**	*8,48*
PRIMES LIEES AU CAPITAL SOCIAL	530 212,58	457 685,20	72 527,38	*15,85*
PRIMES DE FUSION	398 009,29	398 009,29		
Réserve légale	**338 526,07**	**329 840,07**	**8 686,00**	*2,63*
RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	338 526,07	329 840,07	8 686,00	*2,63*
Autres réserves	**1 832 778,09**	**1 667 761,94**	**165 016,15**	*9,89*
AUTRES RESERVES	1 832 778,09	1 667 761,94	165 016,15	*9,89*
Résultat de l'exercice	**(182 980,85)**	**173 702,15**	**(356 683,00)**	*-205,34*
Subventions d'investissement	**137 529,55**	**146 355,50**	**(8 825,95)**	*-6,03*
COLLECTIVITES PUBLIQUES	240 791,97	240 791,97		
COLLECTIVITES PUBLIQUES	(103 262,42)	(94 436,47)	(8 825,95)	*-9,35*
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions	**7 557 137,68**	**6 548 310,58**	**1 008 827,10**	*15,41*
Provisions pour risques	**1 039 978,77**	**1 045 857,95**	**(5 879,18)**	*-0,56*
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	158 919,33	158 919,33		
PROV POUR NEUTRAL BONI SUR CON	881 059,44	886 938,62	(5 879,18)	*-0,66*
Provisions pour charges	**6 517 158,91**	**5 502 452,63**	**1 014 706,28**	*18,44*
PROV CHARGES PREVISIONNELLES	6 423 332,38	5 403 592,10	1 019 740,28	*18,87*
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	34 392,00	39 426,00	(5 034,00)	*-12,77*
AUTRES PROVISIONS pourCHARGES	59 434,53	59 434,53		
TOTAL IV - Total des dettes	**112 855 584,13**	**117 467 304,23**	**(4 611 720,10)**	*-3,93*
Emprunts et dettes auprès des établissements de c	**52 702 798,62**	**60 337 625,60**	**(7 634 826,98)**	*-12,65*
EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEM	33 017 212,83	35 649 291,70	(2 632 078,87)	*-7,38*
SUR EMPRUNTS AUPRES ETABLI. CR	52 909,56	57 877,90	(4 968,34)	*-8,58*
CREDIT AGRICOLE OP 134	1 244 542,84	2 490 094,88	(1 245 552,04)	*-50,02*
CREDIT COOPERATIF	3 317 410,73	4 980 556,45	(1 663 145,72)	*-33,39*
CREDIT COOPERATIF	1 729 992,66	1 731 497,00	(1 504,34)	*-0,09*
CCO / CDC		2 713 715,80	(2 713 715,80)	*-100,00*
COI OP 599	2 959 650,00	2 950 000,00	9 650,00	*0,33*
INTERETS COURUS A PAYER	23 866,97	40 407,21	(16 540,24)	*-40,93*
FRAIS FINANCIERSIMPUTES A PAYE	32 833,03	50 084,66	(17 251,63)	*-34,44*
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	7 324 380,00	5 674 100,00	1 650 280,00	*29,08*
CREDIT MOBIL. CREANC. CCIALES	3 000 000,00	4 000 000,00	(1 000 000,00)	*-25,00*
Emprunts et dettes financières divers	**30 160 270,96**	**28 798 879,24**	**1 361 391,72**	*4,73*
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 342 397,31	1 203 019,04	139 378,27	*11,59*
AVANCE DES COLLECTIVITES	28 211 205,76	26 728 927,07	1 482 278,69	*5,55*
DETTES CONSECUTIVES MISE EN JE	606 667,89	606 667,89		
ASSOC. OPERAT. EN COMMUN ET EN		260 265,24	(260 265,24)	*-100,00*
Avances et acomptes reçus sur commandes en cou	**1 506 820,87**	**1 395 849,11**	**110 971,76**	*7,95*
ACQUEREURS AVANCE	1 431 537,21	1 319 296,46	112 240,75	*8,51*
CLIENTS AVANCES AUTRES ACTIVIT	75 283,66	76 552,65	(1 268,99)	*-1,66*

Détail du passif

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**7 503 016,50**	**7 415 067,75**	**87 948,75**	*1,19*
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	6 309 525,50	6 099 534,70	209 990,80	*3,44*
FOURNISSEURS - HONORAIRES	474 273,57	467 710,38	6 563,19	*1,40*
FOURNISSEURS - RETENUES DE GAR	571 688,04	525 107,97	46 580,07	*8,87*
FOURNISSEURS DE BIENS &SERVICE	67 014,20	199 202,23	(132 188,03)	*-66,36*
FOURNISSEURS	80 515,19	123 512,47	(42 997,28)	*-34,81*
Dettes fiscales et sociales	**1 945 091,74**	**2 190 836,05**	**(245 744,31)**	*-11,22*
COMITES D'ENTREPRISE, D'ETABLI	253,00	946,60	(693,60)	*-73,27*
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	738,27	803,40	(65,13)	*-8,11*
DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	272 928,00	239 448,00	33 480,00	*13,98*
AUTRES CHARGES A PAYER	13 027,22	39 894,70	(26 867,48)	*-67,35*
SECURITE SOCIALE	88 668,00	87 822,00	846,00	*0,96*
MUTUELLES	23 830,56	21 175,34	2 655,22	*12,54*
CAISSES DE RETRAITE - CADRES	26 310,23	44 500,72	(18 190,49)	*-40,88*
CAISSES DE RETRAITE - NON CADR		6 016,67	(6 016,67)	*-100,00*
CNRACL	876,00	636,00	240,00	*37,74*
RAFP		412,08	(412,08)	*-100,00*
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	128 360,56	122 411,00	5 949,56	*4,86*
AUTRES CHARGES A PAYER	28 032,35	57 515,16	(29 482,81)	*-51,26*
PRODUITS A RECEVOIR		4 828,60	(4 828,60)	*-100,00*
ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	13 066,70		13 066,70	
TVA A DECAISSER	523 918,77	924 087,61	(400 168,84)	*-43,30*
HISTORIQUE TVA COLL. EXIGIBLE	40 490,61	106 230,45	(65 739,84)	*-61,88*
ACOMPTES DE TVA - REGIME SIMPL	676 777,17	515 315,05	161 462,12	*31,33*
TVA NON ENC.RECUPABL/B&S	100 715,26	8 224,30	92 490,96	*N/S*
TVA EN ATTENTE DEDUCTIBLE 2.1	99,67		99,67	
ETAT - TVA SUR FACTURES@ ETABL		3 977,37	(3 977,37)	*-100,00*
TVA EN ATTENTE COLLECTEE 2.1%	721,83		721,83	
AUTRES CHARGES A PAYER	6 277,54	6 591,00	(313,46)	*-4,76*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	**1 984 309,80**	**1 994 517,00**	**(10 207,20)**	*-0,51*
VERSEM. A EFFECT. SUR T.I.N.L.	100 000,00	100 000,00		
FOURNISSEURS ACHATS D'IMMOBILI	1 861 918,80	1 860 000,00	1 918,80	*0,10*
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	22 391,00	34 517,00	(12 126,00)	*-35,13*
Autres dettes	**1 310 692,88**	**1 167 170,33**	**143 522,55**	*12,30*
CLIENTS AUTRES ACTIVITES	350,00	350,00		
CLIENTS - AUTRES AVOIRS	20 998,48	3 752,15	17 246,33	*459,64*
COLLECTIVITE MANDANTE	8 150,96	18 073,41	(9 922,45)	*-54,90*
COLLECTIVITES - AVANCES DE TRE	73 440,00	73 440,00		
DEBITEURS DIVERS REPRISE	77 126,70	77 126,70		
MANDANT PASSIF	900 142,05	796 715,87	103 426,18	*12,98*
CREDITEURS DIVERS	30 860,73	307,00	30 553,73	*N/S*
CREDITEURS DIVERS	9 617,00	22 345,00	(12 728,00)	*-56,96*
CHARGES A PAYER - DIVERS	0,01	0,01		
CH.A.PAY REM MANDATAIRE	190 006,95	175 060,19	14 946,76	*8,54*
Produits constatés d'avance	**15 742 582,76**	**14 167 359,15**	**1 575 223,61**	*11,12*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	163 039,32	181 721,40	(18 682,08)	*-10,28*
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 579 543,44	13 985 637,75	1 593 905,69	*11,40*
TOTAL DU BILAN PASSIF	**137 002 133,87**	**140 546 833,67**	**(3 544 699,80)**	*-2,52*

Détail du compte de résultat

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**41 975 554,51**	**41 834 199,22**	**141 355,29**	*0,34*
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens	**24 310 411,11**	**34 599 890,10**	**(10 289 478,99)**	*-29,74*
Production vendue Biens FRANCE	**24 310 411,11**	**34 599 890,10**	**(10 289 478,99)**	*-29,74*
VENTES DE PRODUITS FINIS		2 888 053,02	(2 888 053,02)	*-100,00*
VENTES D'IMMEUBLES ET DE TERRA		1 650 000,00	(1 650 000,00)	*-100,00*
PRODUITS CONCESSIONS	24 310 411,11	30 061 837,08	(5 751 425,97)	*-19,13*
Production vendue Services + Travaux	**2 664 114,50**	**2 811 399,02**	**(147 284,52)**	*-5,24*
Production vendue Services FRANCE	**2 664 114,50**	**2 811 399,02**	**(147 284,52)**	*-5,24*
PRESTATIONS DE SERVICE	195 413,94	168 027,74	27 386,20	*16,30*
REMUNERATIONS D'ETUDES	165 538,05	172 714,40	(7 176,35)	*-4,16*
LOYERS	1 029 648,48	1 004 779,15	24 869,33	*2,48*
CHARGES RECUPERABLES	229 277,88	393 772,60	(164 494,72)	*-41,77*
COMMISSIONS ET COURTAGES	876 177,00	881 214,67	(5 037,67)	*-0,57*
AUTRES PROD. ACTIV. ANNEXES	168 059,15	190 890,46	(22 831,31)	*-11,96*
Montant net du chiffre d'affaires	**26 974 525,61**	**37 411 289,12**	**(10 436 763,51)**	*-27,90*
Production stockée	**63 777,61**	**(9 357 401,42)**	**9 421 179,03**	*100,68*
VARIATION EN-COURS PRODUC. BIE	267 408,73	(3 635 522,82)	3 902 931,55	*107,36*
VARIATION DES CHARGES SUR CONC	24 112 659,17	24 572 669,47	(460 010,30)	*-1,87*
VARIATION DU COUT DE REVIENT D	(24 316 290,29)	(30 294 548,07)	5 978 257,78	*19,73*
Production immobilisée	**14 300,00**	**399 799,06**	**(385 499,06)**	*-96,42*
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 300,00	399 799,06	(385 499,06)	*-96,42*
Subventions d'exploitation	**73 789,81**	**156 702,52**	**(82 912,71)**	*-52,91*
SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	73 789,81	156 702,52	(82 912,71)	*-52,91*
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	**14 777 341,92**	**12 989 217,94**	**1 788 123,98**	*13,77*
REPRISE SUR PROVISION POUR CHA	5 393 874,91	4 029 315,06	1 364 559,85	*33,87*
REP. PROV. POUR NEUTRALISATION		239 412,90	(239 412,90)	*-100,00*
REPRISE SUR PROVISION POUR LIQ	5 034,00	12 064,00	(7 030,00)	*-58,27*
CREANCES	83 376,98		83 376,98	
TRANSFERT DE CHARGES EXPLOITAT	29 502,21	121 028,98	(91 526,77)	*-75,62*
REMUNERATIONS CONCESSIONS	2 851 938,63	3 183 804,72	(331 866,09)	*-10,42*
TRANSFERT DE CHARGES POUR PRO	6 413 615,19	5 403 592,28	1 010 022,91	*18,69*
Autres produits d'exploitation	**71 819,56**	**234 592,00**	**(162 772,44)**	*-69,39*
QUOTE PART DE RESULTAT SUR CON	50 000,00		50 000,00	
PRODUITS DIVERS DE GESTION COU	21 819,56	234 592,00	(212 772,44)	*-90,70*
Total des charges d'exploitation	**42 258 346,68**	**41 830 955,12**	**427 391,56**	*1,02*
Autres achats et charges externes	**26 151 358,53**	**28 156 741,02**	**(2 005 382,49)**	*-7,12*
ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	23 879,75	38 078,02	(14 198,27)	*-37,29*
ACHAT MAITRISE DES SOLS	1 217,58	362 744,01	(361 526,43)	*-99,66*
ACHAT TRAVAUX VRD	16 349,58	(1 944,07)	18 293,65	*941,00*
ACHATS TRAVAUX BATIMENTS		1 000 654,06	(1 000 654,06)	*-100,00*
ACHAT HONORAIRES SUR TRAVAUX	109 719,37		109 719,37	
ACHAT AUTRES FRAIS	4 049,30		4 049,30	
ACHAT FRAIS FINANCIERS		11 587,51	(11 587,51)	*-100,00*

Détail du compte de résultat

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
ACHAT REMUNERATION	61 542,60		61 542,60	
DOTATION AUX PROVISIONS	1 019 740,28	1 374 277,22	(354 536,94)	-25,80
ACHATS DE TRAVAUX, HONORAIRES	23 181 749,19	23 198 392,25	(16 643,06)	-0,07
FOURNITURES NON STOCK. EAU, EN	4 139,05	3 730,50	408,55	10,95
CARBURANTS, LUBRIFIANTS	799,44	850,00	(50,56)	-5,95
FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	880,04	465,52	414,52	89,04
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	8 278,63	9 620,59	(1 341,96)	-13,95
SOUS-TRAITANCE GENERALE	15 015,31	12 268,43	2 746,88	22,39
SOUS TRAITANCE GIE	1 348 756,87	1 702 981,27	(354 224,40)	-20,80
LOCATIONS IMMOBILIERES	17 437,42	14 268,96	3 168,46	22,21
LOCATIONS MOBILIERES	1 606,00	6 420,00	(4 814,00)	-74,98
CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	38 673,15	37 381,77	1 291,38	3,45
ENTRETIENS ET REPARATIONS	62 490,00	39 153,01	23 336,99	59,60
SUR BIENS MOBILIERS	82,20	436,60	(354,40)	-81,17
MAINTENANCE	15 698,46	18 791,83	(3 093,37)	-16,46
MULTIRISQUES	30 178,69	28 048,33	2 130,36	7,60
ASSUR. OBLIGAT. DOMMAGE-CONSTR	8 618,49	10 566,94	(1 948,45)	-18,44
DOCUMENTATION TECHNIQUE	179,63		179,63	
FRAIS DE COLLOQUES, SEMIN., CO	25,00	206,28	(181,28)	-87,88
REMUNERATION DE GESTION	47 000,00	47 185,00	(185,00)	-0,39
HONORAIRES	76 473,41	169 523,11	(93 049,70)	-54,89
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	1 926,50	3 043,32	(1 116,82)	-36,70
ANNONCES ET INSERTIONS	1 337,06	1 326,68	10,38	0,78
FOIRES ET EXPOSITIONS	60,27		60,27	
DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	1 661,52	4 127,93	(2 466,41)	-59,75
TRANSPORTS BIENS & COLLECTIFS	114,00	657,00	(543,00)	-82,65
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	43,00	1 557,72	(1 514,72)	-97,24
INDEMNITES KILOMETRIQUES	79,52		79,52	
FRAIS DE DEPL. FORMATION	461,70		461,70	
AUTRES FRAIS DEPL.	1 306,62		1 306,62	
MISSIONS	1 067,18	825,52	241,66	29,27
RECEPTIONS	5 651,07	3 653,81	1 997,26	54,66
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMM.	1 553,22	1 390,57	162,65	11,70
FRAIS SUR TITRES (ACHAT, VENTE	456,66	263,32	193,34	73,42
AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	11 439,77	11 198,51	241,26	2,15
CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	29 621,00	29 498,00	123,00	0,42
FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSON		13 511,50	(13 511,50)	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	**239 224,77**	**454 103,65**	**(214 878,88)**	-47,32
VERSEMENT SUR LE TRANSPORT		41 678,24	(41 678,24)	-100,00
PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	29 817,04	42 398,93	(12 581,89)	-29,68
PART. EMPLOY. A EFFORT CONSTRU	10 121,12	9 378,00	743,12	7,92
VERS. LIBERAT. A EXONER. TAXE		14 171,00	(14 171,00)	-100,00
AUTRES	7 791,96	4 773,96	3 018,00	63,22
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	25 144,00	21 497,00	3 647,00	16,97
TAXES FONCIERES	158 150,35	318 475,36	(160 325,01)	-50,34
AUTRES IMPOTS LOCAUX	6 277,54		6 277,54	
CONTRIB. SOC. SOLID. A CHARGE	1 168,89	925,73	243,16	26,27
TAXES DIVERSES	753,87	805,43	(51,56)	-6,40
Salaires et traitements	**2 302 494,28**	**2 153 389,61**	**149 104,67**	6,92
SALAIRES APPOINTEMENTS	2 256 221,22	2 069 651,51	186 569,71	9,01
CONGES PAYES VERSES	289,52		289,52	
CONGES PAYES PROVISIONNES	33 480,00	20 506,00	12 974,00	63,27
PRIMES PROVISIONNEES	13 023,41	39 894,70	(26 871,29)	-67,36
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	48 115,37	1 506,78	46 608,59	N/S
INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS		8 493,22	(8 493,22)	-100,00
SUPPLEMENT FAMILIAL		15 013,05	(15 013,05)	-100,00
INDEMNITES RECUES S.S.	(48 635,24)	(1 675,65)	(46 959,59)	N/S
Charges sociales du personnel	**1 080 397,48**	**970 993,03**	**109 404,45**	11,27
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	5 126,00	15 646,60	(10 520,60)	-67,24

Détail du compte de résultat

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
CHARGES SOCIALES SUR PRIMES PR	6 104,56	5 281,00	823,56	15,59
COTISATIONS URSSAF	700 492,54	580 968,47	119 524,07	20,57
COTISATIONS AUX MUTUELLES	72 035,83	64 010,81	8 025,02	12,54
COTISATIONS AUX CAISSESDE RETR	189 674,75	164 101,64	25 573,11	15,58
COTISATIONS AUX CAISSESDE RETR		24 832,62	(24 832,62)	-100,00
COTISATIONS AUX ASSEDICS		81 818,75	(81 818,75)	-100,00
COTISATIONS AUX AUTRES ORG. SO	2 910,05	2 585,45	324,60	12,55
PRIME DE TRANSPORT	7 195,29	6 011,34	1 183,95	19,70
PART PATRONALE CANTINE & TICKE	53 121,22	46 276,44	6 844,78	14,79
VERS. AUX COMITES D'ETS & D'ET	25 703,00	23 405,63	2 297,37	9,82
VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALE		422,08	(422,08)	-100,00
MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 242,79	5 948,12	294,67	4,95
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	10 907,97	100,00	10 807,97	N/S
CHARGES/TICKET RESTO	883,48	776,08	107,40	13,84
CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE		(51 192,00)	51 192,00	100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations	**584 236,65**	**610 139,92**	**(25 903,27)**	-4,25
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	368,98	39 936,21	(39 567,23)	-99,08
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	583 867,67	570 203,71	13 663,96	2,40
Dotations aux provisions sur actif circulant	**41 444,25**	**41 660,81**	**(216,56)**	-0,52
CREANCES	41 444,25	41 660,81	(216,56)	-0,52
Dotations aux prov. pour risques et charges	**6 407 736,01**	**5 410 294,19**	**997 441,82**	18,44
DOT. AUX PROVISIONS POUR CHARG	6 413 615,19	5 403 592,28	1 010 022,91	18,69
DOT. PROV. NEUTRALISATION DU B	(5 879,18)	6 701,91	(12 581,09)	-187,72
Autres charges de gestion courante	**5 451 454,71**	**4 033 632,89**	**1 417 821,82**	35,15
REDEVANC. CONCESS. BREV. LICEN	70,88	273,00	(202,12)	-74,04
JETONS DE PRESENCE	7 320,00	3 720,00	3 600,00	96,77
PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRA	48 020,20		48 020,20	
TRANSFERT DE PRODUITS POUR REP	5 393 874,91	4 029 315,06	1 364 559,85	33,87
AUTRES CHARGES DIVERSES DE GE	2 168,72	324,83	1 843,89	567,65
Résultat d'exploitation	**(282 792,17)**	**3 244,10**	**(286 036,27)**	N/S
Total des produits financiers	**516 232,95**	**540 643,91**	**(24 410,96)**	-4,52
Produits financiers de participations	**81 159,16**	**15 693,34**	**65 465,82**	417,16
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	81 159,16	15 693,34	65 465,82	417,16
Produits autres valeurs mob. & créances actif imm.	**99 890,45**	**103 620,10**	**(3 729,65)**	-3,60
PRODUITS AUTRES IMMOB. FINANC.	99 334,60	103 620,10	(4 285,50)	-4,14
REVENUS DES TITRES IMMOBILISES	555,85		555,85	
Autres intérêts et produits assimilés	**333 183,34**	**414 573,07**	**(81 389,73)**	-19,63
PRODUITS FINANCIERS INTERNES	319 647,94	405 462,79	(85 814,85)	-21,16
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	13 535,40	9 110,28	4 425,12	48,57
Reprises sur provisions & transferts de charges	**2 000,00**		**2 000,00**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00		2 000,00	
Produits nets sur cessions de val.mob de placement		**6 757,40**	**(6 757,40)**	-100,00
PROD NETS CESSIONS VAL MOBIL P		6 757,40	(6 757,40)	-100,00
Total des charges financières	**435 000,15**	**495 658,27**	**(60 658,12)**	-12,24

Détail du compte de résultat

	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	01/01/2018 31/12/2018 12 mois	Variations	%
Intérêts et charges assimilées	**435 000,15**	**495 658,27**	**(60 658,12)**	*-12,24*
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTE	277 172,27	301 278,67	(24 106,40)	*-8,00*
INTERETS CPTES COUR. & DEP. CR	123 562,32	144 284,87	(20 722,55)	*-14,36*
CHARGES FINANCIERES INTERNES	34 265,56	50 094,73	(15 829,17)	*-31,60*
Résultat financier	**81 232,80**	**44 985,64**	**36 247,16**	*80,57*
Résultat courant avant impôts	**(201 559,37)**	**48 229,74**	**(249 789,11)**	*-517,92*
Total des produits exceptionnels	**203 175,76**	**638 274,04**	**(435 098,28)**	*-68,17*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	**222,40**	**24 546,09**	**(24 323,69)**	*-99,09*
AUTRES PROD. EXCEPT. SUR OP. G	222,40	24 546,09	(24 323,69)	*-99,09*
Produits exceptionnels sur opérations en capital	**202 953,36**	**483 727,95**	**(280 774,59)**	*-58,04*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 895,31		37 895,31	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	146 000,00	410 000,00	(264 000,00)	*-64,39*
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		64 882,00	(64 882,00)	*-100,00*
QUOTE-PART SUBVENTION D'INVEST	8 825,95	8 825,95		
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	10 232,10	20,00	10 212,10	*N/S*
Reprises sur provisions et transferts de charges		**130 000,00**	**(130 000,00)**	*-100,00*
REPRIS. SUR PROV. EXCEPTIONNEL		130 000,00	(130 000,00)	*-100,00*
Total des charges exceptionnelles	**184 597,24**	**528 724,63**	**(344 127,39)**	*-65,09*
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	**7 181,50**	**75 000,00**	**(67 818,50)**	*-90,42*
AUT. CHARG. EXCEP. SUR OPER. G	7 181,50	75 000,00	(67 818,50)	*-90,42*
Charges exceptionnelles sur opération en capital	**177 415,74**	**394 290,10**	**(216 874,36)**	*-55,00*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 895,31		37 895,31	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 520,43	378 293,10	(240 772,67)	*-63,65*
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 000,00	15 997,00	(13 997,00)	*-87,50*
Dotations excep. aux amortissements et aux provisi		**59 434,53**	**(59 434,53)**	*-100,00*
DOTAT. PROV. RISQ. & CHARG. EX		59 434,53	(59 434,53)	*-100,00*
Résultat exceptionnel	**18 578,52**	**109 549,41**	**(90 970,89)**	*-83,04*
Impôts sur les bénéfices		**(15 923,00)**	**15 923,00**	*100,00*
PRODUIT CREDIT D'IMPOT		(15 923,00)	15 923,00	*100,00*
Résultat de l'exercice	**(182 980,85)**	**173 702,15**	**(356 683,00)**	*-205,34*

DOSSIER DE GESTION

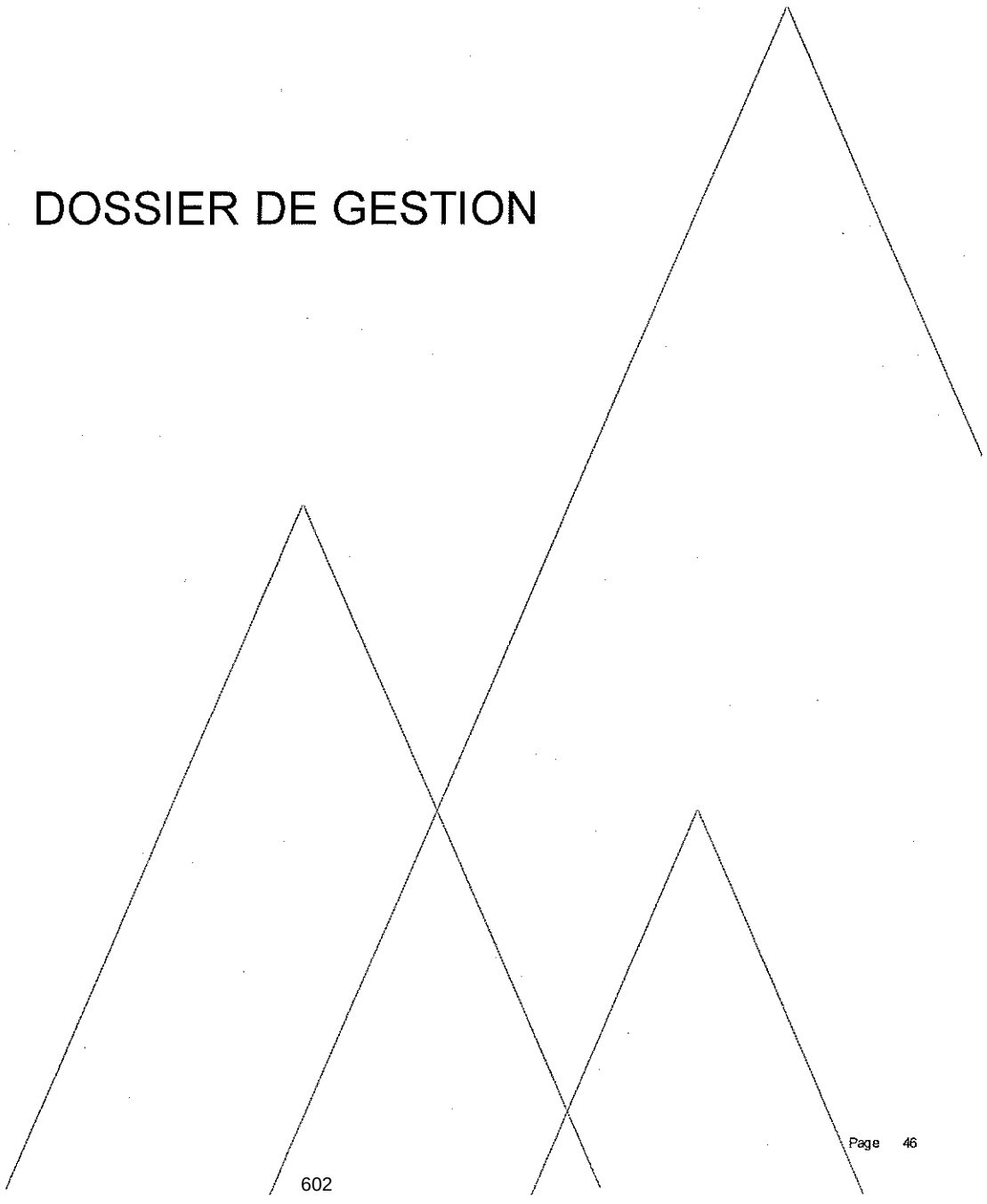

Soldes intermédiaires de gestion

	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois
CHIFFRE D'AFFAIRES	**26 974 526**	*100,00*	**37 411 289**	*100,00*	**32 421 991**	*100,00*
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	26 974 526	*100,00*	37 411 289	*100,00*	32 421 991	*100,00*
+ Variation production stockée	63 778	*0,24*	(9 357 401)	*-25,01*	(4 305 438)	*-13,28*
+ Production immobilisée	14 300	*0,05*	399 799	*1,07*	1 360 107	*4,20*
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**27 052 603**	*100,29*	**28 453 687**	*76,06*	**29 476 660**	*90,92*
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe	24 418 248	*90,26*	25 983 789	*91,32*	27 461 676	*93,16*
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	**2 634 356**	*9,74*	**2 469 898**	*8,68*	**2 014 984**	*6,84*
MARGES (Commerciale + Production)	**2 634 356**	*9,77*	**2 469 898**	*6,60*	**2 014 984**	*6,21*
- Achats non stockés (c)	14 097	*0,05*	14 667	*0,04*	33 317	*0,10*
- Autres charges externes (c)	1 719 014	*6,37*	2 158 285	*5,77*	1 924 488	*5,94*
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	**901 245**	*3,34*	**296 946**	*0,79*	**57 179**	*0,18*
+ Subventions d'exploitation	73 790	*0,27*	156 703	*0,42*		
- Impôts, taxes sur rémunérations	47 730	*0,18*	112 400	*0,30*	112 642	*0,35*
- Autres impôts et taxes	191 495	*0,71*	341 704	*0,91*	122 725	*0,38*
- Salaires et traitements	2 302 494	*8,54*	2 153 390	*5,76*	2 087 150	*6,44*
- Charges sociales	1 080 397	*4,01*	970 993	*2,60*	921 370	*2,84*
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**(2 647 082)**	*-9,81*	**(3 124 838)**	*-8,35*	**(3 186 708)**	*-9,83*
+ Reprises sur amortissements et provisions	5 482 286	*20,32*	4 280 792	*11,44*	2 665 898	*8,22*
+ Autres produits d'exploitation	71 820	*0,27*	234 592	*0,63*	42 277	*0,13*
+ Transfert de charges d'exploitation	9 295 056	*34,46*	8 708 426	*23,28*	7 450 186	*22,98*
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	7 033 417	*26,07*	6 062 095	*16,20*	4 653 264	*14,35*
- Autres charges de gestion courante	5 451 455	*20,21*	4 033 633	*10,78*	2 597 142	*8,01*
RESULTAT EXPLOITATION	**(282 792)**	*-1,05*	**3 244**	*0,01*	**(278 753)**	*-0,86*
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	516 233	*1,91*	540 644	*1,45*	793 056	*2,45*
- Charges financières	435 000	*1,61*	495 658	*1,32*	609 819	*1,88*
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(201 559)**	*-0,75*	**48 230**	*0,13*	**(95 516)**	*-0,29*
Produits exceptionnels	203 176	*0,75*	638 274	*1,71*	1 319 753	*4,07*
- Charges exceptionnelles	184 597	*0,68*	528 725	*1,41*	950 040	*2,93*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**18 579**	*0,07*	**109 549**	*0,29*	**369 713**	*1,14*
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices			(15 923)	*-0,04*	(14 905)	*-0,05*
RESULTAT DE L'EXERCICE	**(182 981)**	*-0,68*	**173 702**	*0,46*	**289 101**	*0,89*

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT-SELA

Rapport de gestion
Exercice 2019

Loire-Atlantique développement
/aménagement et construction

SOMMAIRE

SOMMAIRE....3
1. Vie de la société....2
1.1. Les modifications statutaires....2
1.2. L'actionnariat - Les administrateurs....2
1.3. Les commissaires aux comptes....3
1.4. Le personnel de la société....3
1.5. Politique contractuelle....6
1.6. Temps de travail....6
1.7. Dialogue social....6
1.8. Absentéisme....7
1.9. Formation....7
1.10. Organigramme Loire-Atlantique développement – SELA....8
1.11. Les locaux de la société....8
1.12. Les contrôles externes....8
1.13. Les conventions d'appui et de partenariats....9
2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé....10
2.1. L'aménagement et la construction....10
2.2 Les prestations de services....25
2.3 Les opérations en compte propre....32
2.4 Les exploitations directes....33
2.5 Les prises de participation....35
3. Présentation des comptes annuels....37
3.1 Le compte de résultat (hors concessions et mandats)....37
3.2 Le résultat de l'exercice....48
3.3 Le bilan....48
3.4 Evènements postérieurs à la clôture....51
3.5 Autres informations....52

1. Vie de la société

1.1. Les modifications statutaires

L'Assemblée Générale du 21 juin 2019, statuant en matière extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, a décidé de modifier l'article 6 et le cinquième alinéa de l'article 15 des statuts de la Société, comme suit :

"*Article 6 - CAPITAL SOCIAL*

Le capital social est fixé à TREIZE MILLIONS CINQ CENT TRENTE CINQ MILLE TROIS CENT TRENTE SEPT EUROS ET TRENTE TROIS CENTIMES (13 535 337,33 €), divisé en 18 533 actions d'une valeur nominale de sept cent trente euros et trente-quatre centimes (730,34 €), intégralement libérées et toute de même catégorie, souscrites en numéraire et par incorporation de réserves et dont plus de 50 % et au maximum 85 % doivent appartenir aux Collectivités Territoriales.

Il pourra être augmenté ou réduit dans les conditions prévues ci-dessous."

Article 15 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le cinquième alinéa est modifié de la manière suivante :

"*Le nombre des sièges d'administrateurs est fixé à 15, dont 10 pour les Collectivités Territoriales.*"

Le reste de l'article 15 demeure inchangé.

1.2. L'actionnariat - Les administrateurs

SITUATION ADMINISTRATIVE AU 31/12/2019
Capital social de 13 535 337,33 € divisé en 18 533 actions.

ADM	ACTIONNAIRES - ADMINISTRATEURS	%	Nb actions
	I - COLLECTIVITES TERRITORIALES	71,00 %	13 159
5	Département de Loire-Atlantique, représentée au CA par : M. Philippe GROSVALET M. Bernard GAGNET M. Michel MENARD M. Bernard LEBEAU M. Laurent TURQUOIS Représenté aux AG par M. Philippe GROSVALET	60,64 %	11 238
1	Nantes Métropole, représentée au CA et AG par M. Pascal PRAS	4,55 %	844
1	Ville de Nantes, représentée au CA et AG par M. Alain ROBERT	1,75 %	324
1	Ville de Saint-Herblain, représentée au CA et AG par Mme Christine NOBLET	1,67 %	310
1	Région des Pays de la Loire, représentée aux CA et AG par Maurice PERRION	1,31 %	243
1	CARENE, représentée au CA et AG par Mme Michèle LEMAITRE	1,08 %	200
	II - AUTRES ACTIONNAIRES	29,00 %	5 374

1	Caisse des Dépôts et Consignations, représentée au CA et AG par M. Anthony BARBIER	21,01 %	3 894
1	C.C.I. Nantes-St Nazaire, représentée au CA et AG par M. François-Régis BOUYER	3,23 %	599
1	Expo Nantes, représentée au CA et AG par M. Tony LESAFFRE	0,01 %	1
1	Caisse d'Epargne Bretagne - Pays de Loire, représentée au CA et AG par Mme Morgane LOUVET	2,84 %	527
1	Monsieur M. Fabien MAILLET	0,01 %	1
	Crédit Coopératif, représenté à AG par M. Régis de BOISBAUDRY	0,63 %	116
	Crédit Agricole Atlantique Vendée, représenté à AG par M. Christian ROBION	0,63 %	116
	Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest, représenté à AG par M. Vincent BIRAUD	0,63 %	116
	3C44 (association chambres consulaires), représentée à AG par Mr le Le Président de la Chambre d'Agriculture	0,02 %	3
	Atlanbois, représenté à AG par M. Nicolas VISIER	0,01 %	1
15		100 %	18 533

La société est composée de 16 actionnaires, 15 administrateurs et 3 censeurs.

L'assemblée générale du 21 juin 2019, statuant en matière extraordinaire, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 177 472,62 € par la création et l'émission de 243 actions nouvelles. Le prix d'émission de ces 243 nouvelles actions a été de 250 000 € (prime d'émission de 72 527,38 €). Après suppression du droit préférentiel de souscription, l'A.G.E. a décidé de réserver cette souscription au Conseil Régional des Pays de la Loire qui a procédé au paiement intégral de cette souscription d'actions.

La Région des Pays de la Loire a désigné Monsieur Maurice PERRION pour la représenter devant le Conseil d'administration de LAD-SELA.

Aucune autre modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2019.

1.3. Les commissaires aux comptes

L'Assemblée générale de LAD-SELA du 26 juin 2018 a désigné le cabinet DELOITTE et ASSOCIES comme Commissaire aux comptes au titre des exercices comptables 2018 à 2023.

1.4. Le personnel de la société

Évolution de l'effectif au cours de l'exercice

L'effectif au 31/12/2019 s'élevait à 53 salariés, 50 CDI et 3 CDD, contre 51 salariés au 31/12/2018 (47 CDI et 4 CDD).

Global et par catégorie socioprofessionnelle au 31/12/19

Exercice	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total	dont CDD
31/12/2016	26	6	8	40	3
31/12/2017	30 (*)	6	9 (**)	45	3
31/12/2018	35 (*)(**)	10	6	51	4
31/12/2019	38	13	2	53	3

(*) : dont 1 CDD sous CIFRE (fin au 31/03/2018)
(**) dont 1 CDD en contrat de professionnalisation en 2018

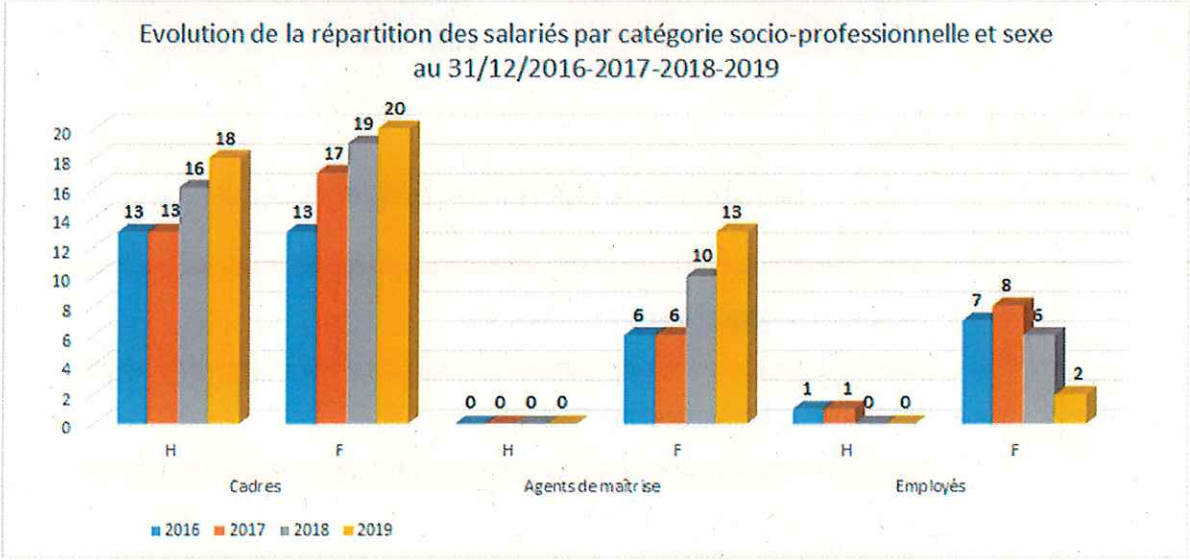

Mouvement du personnel

Les personnels suivants ont été recrutés au cours de l'exercice 2019 :

- 3 Responsables d'opérations confirmés
- 2 Responsables d'opérations Juniors dont 1 contrat de professionnalisation transformé en CDI
- 1 assistante commerciale

Ont quitté la société en 2019 :

- 2 Cheffes de projet (1 démission et 1 rupture conventionnelle)
- 1 Assistante opérationnelle (démission)

- En 2019, la société a accueilli 2 stagiaires, 2 mois pour l'un dans le cadre d'un DUT et une semaine pour l'autre dans le cadre d'un stage d'observation.

Moyenne d'âge - ancienneté

La moyenne d'âge au 31/12/2019 s'élevait à 37,33 ans, et l'ancienneté moyenne à 6,9 années.

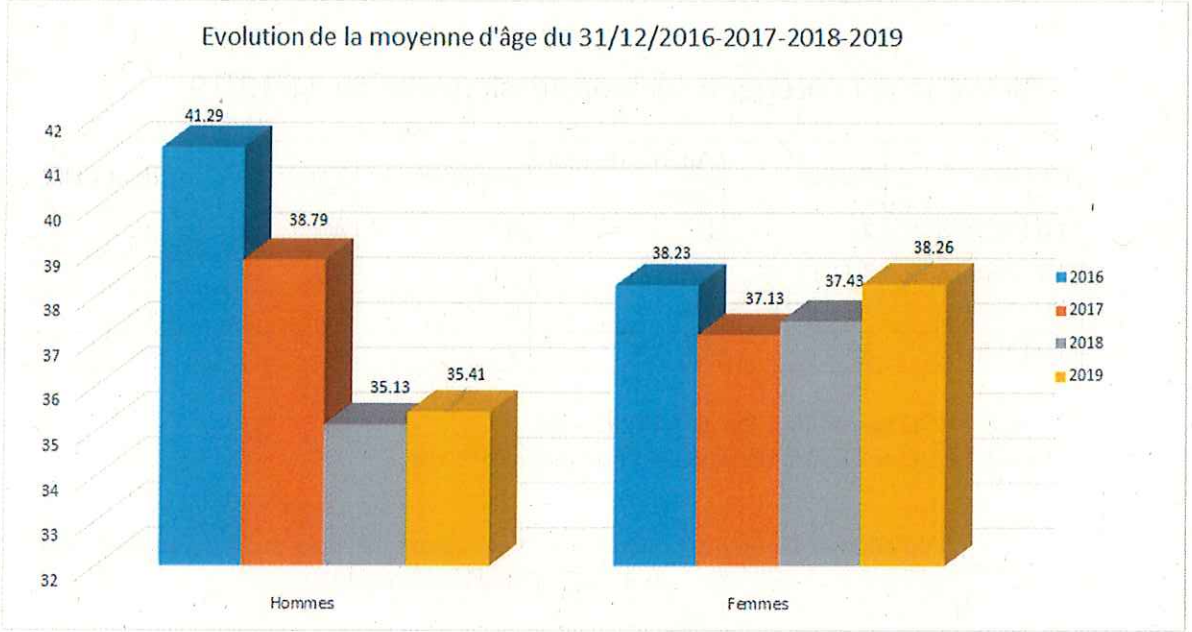

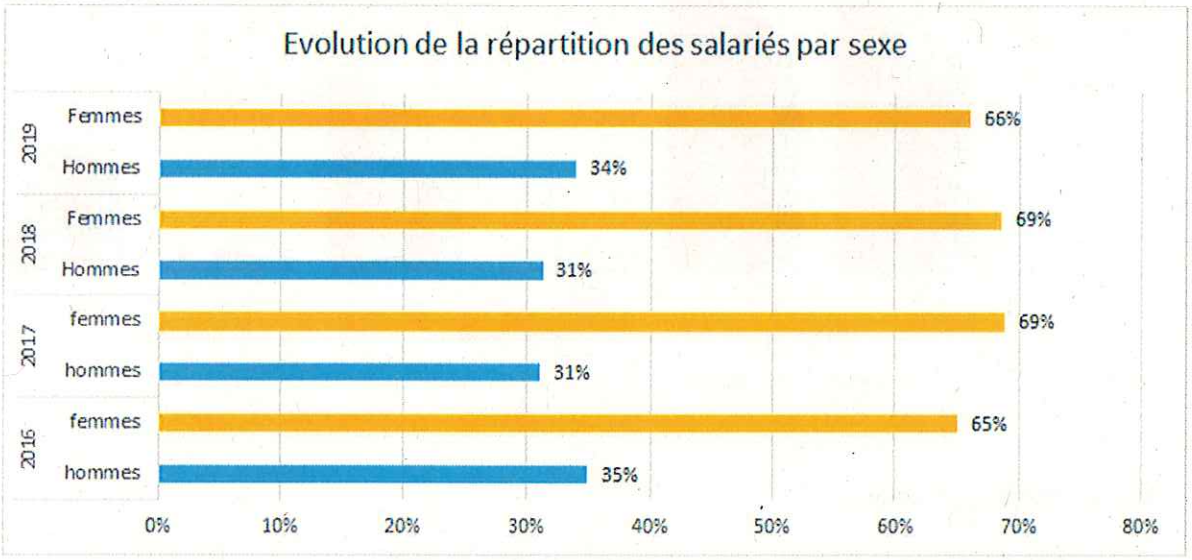

Évolution de la moyenne de l'effectif temps plein (ETP) :

2016	2017	2018	2019
41.62	40.46	42.21	50.98

Évolution de la masse salariale brute versée en 2016, 2017, 2018 et 2019 par catégorie socio-professionnelle

Année	cadres	Agents maîtrise	Employés	stagiaires	Total
2016	1436 518 €	224 749 €	225 613 €	3 148 €	1 890 028 €
2017	1 505 948 €	197 711 €	260 010 €	0	1 963 669 €
2018	1 636 917 €	291 692 €	155 085 €	971 €	2 084 665 €
2019	1743 803 €	407 033 €	98 301 €	1 155 €	2 250 291€

1.5. Politique contractuelle

Depuis la reconnaissance de l'UES, le 19 février 2014, et la mise en place de représentants du personnel, un accord d'harmonisation des conditions de travail a fait l'objet de négociations avec les représentants syndicaux et a été signé le 27 janvier 2015 avec une application au 1er février 2015. Complément de la convention collective Syntec dont la SEM fait application il s'applique à l'ensemble des membres de l'UES Loire-Atlantique développement. Il porte sur :

- l'organisation et l'aménagement du temps de travail
- les différents congés octroyés au personnel
- les composantes de la rémunération du personnel
- les modalités de rupture du contrat de travail du personnel
- d'autres dispositions diverses.

Cet accord d'harmonisation et des conditions de travail a fait l'objet de nouvelles négociations dans le cadre de Négociations Annuelles Obligatoires et d'une mise en conformité avec la réglementation par avenant signé le 22 décembre 2017.

1.6. Temps de travail

L'accord d'harmonisation précise notamment :

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, non soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, l'horaire hebdomadaire de travail est fixé à 37h50 avec l'octroi de 15 jours de repos dit « RTT », pour un temps complet ;

  A l'issue des négociations de l'accord d'harmonisation au cours de l'exercice 2017, il a été décidé, pour les salariés à temps complet et les salariés à temps partiel, en vue d'apporter de la souplesse dans l'organisation du travail, de pouvoir lisser leur durée du travail sur des périodes de 4 semaines. Une année est ainsi « découpée » en 13 périodes de 4 semaines. L'objectif du salarié n'est plus basé sur une moyenne de travail de 37h30 (temps complet) par exemple, mais sur une durée de 150 heures lissées sur 4 semaines.

- L'organisation du temps de travail des salariés à temps complet et à temps partiel, soumis à fluctuation d'activité ; basé sur la durée hebdomadaire moyenne du travail de 35 h, les salariés disposent d'un contrat de travail avec une durée du travail annualisée de 1 607 h.

- L'organisation du temps de travail des salariés soumis à un forfait annuel en jours ; la durée annuelle du travail des salariés concernés est fixée à 208 jours, hors congés supplémentaires conventionnels.

1.7. Dialogue social

Négociation Annuelle Obligatoire

Au cours de l'exercice 2019, les négociations avec les représentants syndicaux ont abouti à la signature :

- Accord d'Intéressement pour la période de 2018 à 2020 signé le 27 juin 2018
- Accord sur le télétravail signé le 29 juin 2019
- Accord sur le fonctionnement du CSE (Comité Social Economique) signé le 19 décembre 2019

Revalorisation salariale

Les parties conviennent d'une augmentation collective de 1 % de la masse salariale brute prévue au budget annuel de chaque structure.

Comité Social Economique

Conformément aux ordonnances MACRON, le Comité d'entreprise, le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail fusionnent pour créer une nouvelle instance : le COMITE SOCIAL ECONOMIQUE.
Des élections ont été organisées le 5 avril 2018 pour élire les nouveaux représentants du personnel (avec un taux de participation de 93 % de votants).
Le CSE est composé de 12 membres, 6 titulaires et 6 suppléants.
Le CSE s'est réuni six fois en 2019.

1.8. Absentéisme

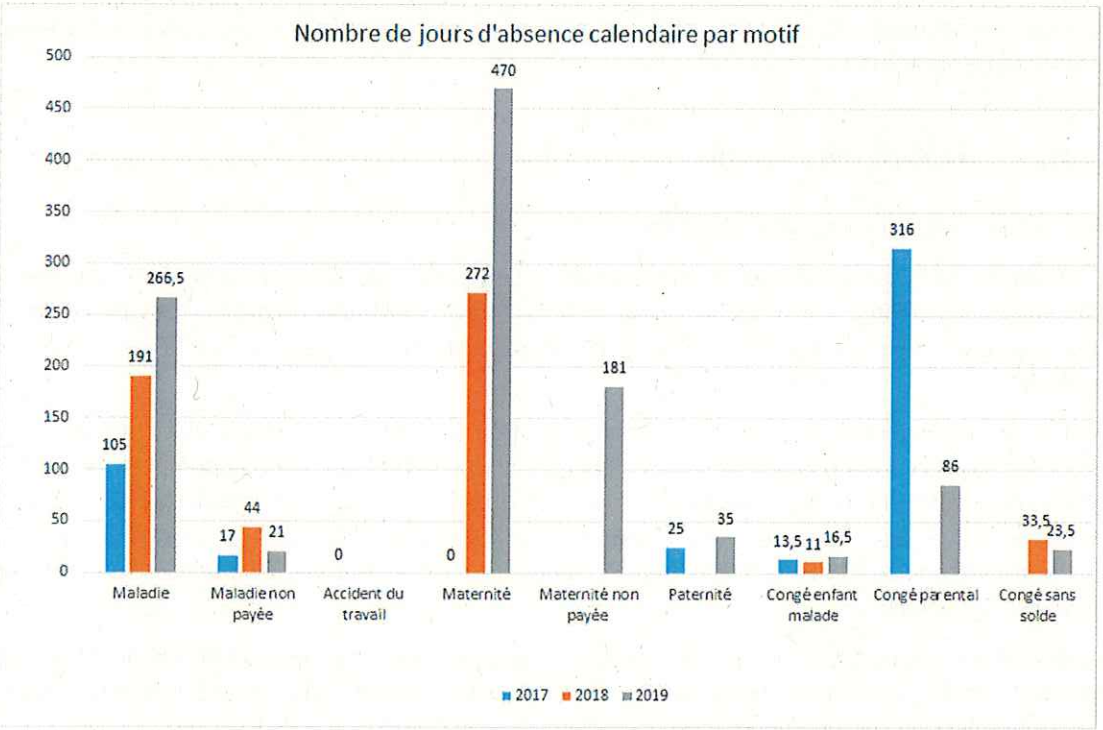

1.9. Formation

78 salariés ont bénéficié de formations représentant 253 jours de formation.
Les dépenses allouées à la formation se sont élevées en 2019 à 37 453 € HT pris en charge directement par la structure et 43 696 € H.T. financés par LAD GIE.

1.10. Organigramme Loire-Atlantique développement – SELA

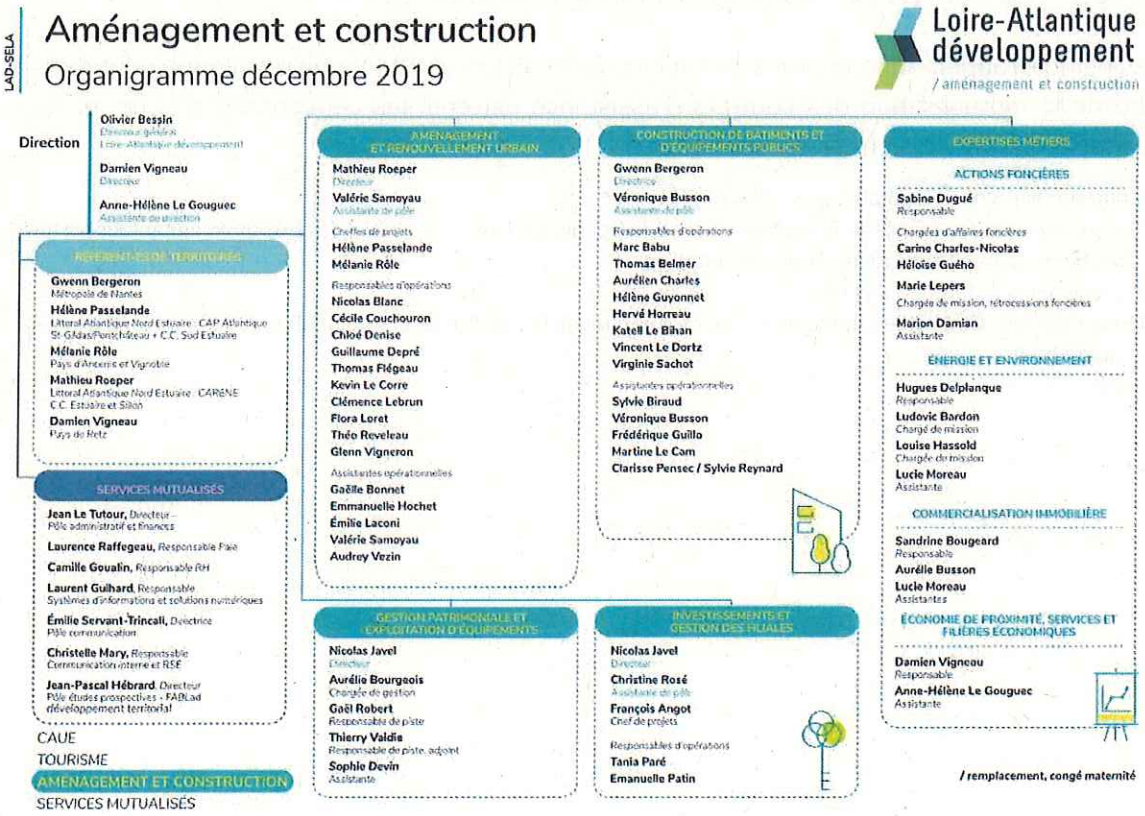

1.11. Les locaux de la société

Le bâtiment comprend 5 étages et regroupe l'ensemble des structures de Loire-Atlantique développement. LAD GIE était, pour le compte de ses membres, locataire du Département de Loire-Atlantique jusqu'au 13 septembre 2019, date à laquelle elle a acquis le bâtiment.

Les salariés de LAD-SELA occupent les 1er et 2ème étages.
Certains des bureaux le justifiant ont bénéficié de travaux acoustiques.

1.12. Les contrôles externes

Aucun contrôle n'est intervenu en 2019.

1.13. Les conventions d'appui et de partenariats

Portées par le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de Loire-Atlantique développement dans le cadre de la mutualisation des contrats d'assistance externe, les conventions d'appui et de partenariats sont principalement les suivantes :

- Contrat d'expertise comptable avec CIFRALEX.
- Sécurisation juridique : missions confiées auprès de 8 cabinets d'avocats spécialisés choisis en commission d'appel d'offres après lancement d'une consultation
- Adhésion à la fédération des EPL.
- Observatoires : CINA (Club Immobilier Nantes Atlantique), OLOMA (Observatoire du logement de la Métropole Atlantique)

2. L'Activité opérationnelle de l'exercice écoulé

L'année 2019 a été marquée par trois principales caractéristiques :

- Un impact fort des nouveaux enjeux environnementaux et de l'engagement de la démarche ZAN "zéro artificialisation nette" sur le déroulé des projets
- Une fin de mandat des élus municipaux ralentissant l'engagement de nouvelles opérations
- Une dynaminque d'investissement en logements collectifs encore très fragile en secteur périurbain

Les perspectives pour l'année 2020, initialement plutôt favorables, risquent de connaître un fort ralentissement en raison de la crise sanitaire.

2.1. L'aménagement et la construction

2.1.1 Les concessions

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA comprend 72 concessions d'aménagement, dont 42 zones d'habitat et 30 zones d'activités économiques.

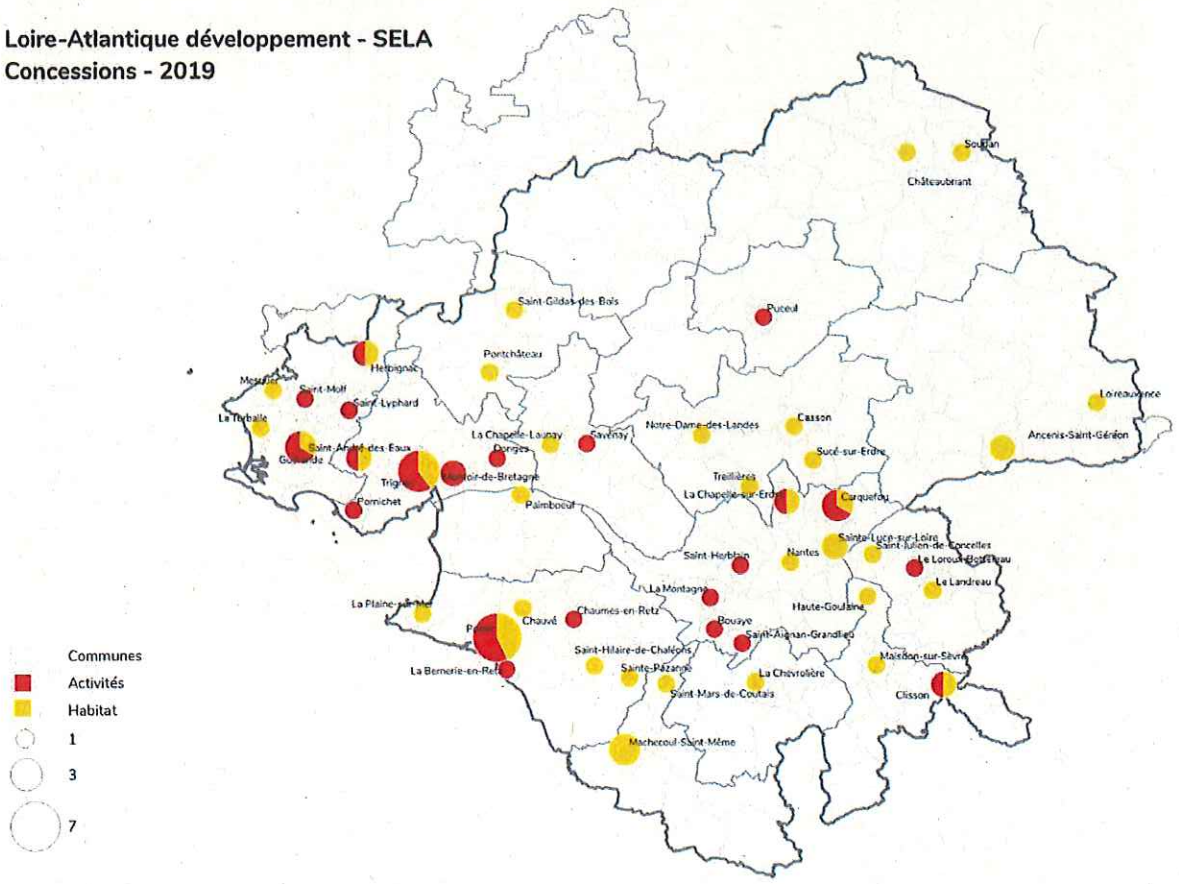

8 de ces opérations relèvent d'une démarche de renouvellement urbain (7 en habitat et 1 en activité économique).

Sur les 30 zones de développement économique, 2 sont à vocation principale de "commerces", 4 à vocation "tertiaire' et 24 à vocation "d'artisanat, PMI/PME et industrie".

44 zones sont confiées par des communes, pour 33 communes différentes.

28 zones sont confiées à Loire-Atlantique développement-SELA par des EPCI, pour 8 EPCI différentes.

Opération	Commanditaire	Commune	Thématique dominante
01114 ZAC DU PILLEUX	NMET	Nantes	Habitat
01134 HABITAT PLESSIS	NMET	La Chapelle sur Erdre	Habitat
01139 ZAC DE LA LORIE	NMET	Saint-Herblain	Activités
01141 PORNIC-LES TERRES JARRIE	Pornic	Pornic	Activités
01410 ZI A CHAT BOUGON II	CCI	Saint Aignan de Grandlieu	Activités
01417 ZAC FONTAINE AU.BRUN	Trignac	Trignac	Activités
01420 ZAC DE MONTOIR CADREAN	CARENE	Montoir de Bretagne	Activités
01438 PARC DES FORGES	Trignac	Trignac	Activités
01441 Z I DES SIX CROIX	CARENE	Donges	Activités
01472 MONTAGNE PLUS	NMET	La Montagne	Activités
01487 ZAC ERDRE ACT MALABRY	NMET	La Chapelle sur Erdre	Activités
01492 ZAC LE BUTAI	Arthon en Retz	Arthon en Retz	Activités
01494 ZAC PEDRAS	CARENE	Saint André des Eaux	Activités
01508 COTEAUX DE GD LIEU	NMET	Bouaye	Activités
01512 ZAC LA MINAIS	NMET	Sainte Luce sur Loire	Habitat
01513 ZAE LES ECOTAIS	CARENE	Sain andré des Eaux	Habitat
01515 ZAC RICHEBOURG STE CROIX	Machecoul	Machecoul	Habitat
01520 ZAC DE GRANDCHAMPS	CARENE	Trignac	Activités
01525 ZAC de PORNICHET ATLANTIQUE	CARENE	Pornichet	Activités
01532 ZAC DE PROMOTA	Mesquer	Mesquer	Habitat
01533 ZA PRE BOISMAIN	La Bernerie en Retz	La Bernerie en Retz	Activités
01534 ZAC DE LA BLAVETIERE	Pornic	Pornic	Activités
01535 ZAC DU PETIT PAIMBOEUF	Paimboeuf	Paimboeuf	Habitat
01537 ZAC INDULGENCES	NMET	Sainte Luce sur Loire	Habitat
01573 ZAC DE COLLERAYE	CCES	Savenay	Activités
01574 ZAC LA CHAUSSEE	Pornic	Pornic	Activités
01576 ZAC BUTTE SAVINE	Trignac	Trignac	Habitat
01577 ZAC TANNERETTES	Notre Dame des Landes	Notre Dame des Landes	Habitat
01578 ZAC DES ESSARTS	Chauvé	Chauvé	Habitat
01581 ZAC VIRELOUP	Treillères	Treillères	Habitat
01582 CLOS DU BOCAGE C.	Pornic	Pornic	Habitat
01584 HAUTE FORET MAISON NEUVE	NMET	Carquefou	Activités
01585 ZAC BREHANY VILLENEUVE	CAP ATL	Guérande	Activités
01586 ZAC METAIRIE DE LA LANDE	CAP ATL	Guérande	Activités
01587 ZAC DE MES	CAP ATL	Saint Molf	Activités
01589 AMENAGEMENT 3 SITES D'ACT	CSMA	Clisson	Activités
01590 ZAC MULTISITE	Saint Hilaire de Chaléons	Saint Hilaire de Chaléons	Habitat
01591 ZAC DE BEAU SOLEIL	La Chevrolière	La Chevrolière	Habitat
01592 ZAC CENTRE BOURG	Sainte Pazane	Sainte Pazane	Habitat
01593 ZAC CHAMP DE FOIRE	Clisson	Clisson	Habitat
01594 ZAC DE LA RIA	Pornic	Pornic	Habitat
01595 SITE DU CLOUET	NMET	Carquefou	Activités
01596 ZAC DE L'ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	Habitat
01597 ZAC OCEANE ACACIAS	CARENE	Trignac	Habitat
01598 ZAC DES PRES NEUFS	Machecoul	Machecoul	Habitat
01599 ZAC KERGESTIN POMPAS	Herbignac	Herbignac	Habitat
01600 ZAC CARTERIE GALAISERIE	Varades	Varades	Habitat
01601 ZAC DES MILLAUDS	Saint Mars de Coutais	Saint Mars de Coutais	Habitat
01602 ZAC DE DORNABAS	La Turballe	La Turballe	Habitat
01603 COEUR DE BOURG	Saint Julien de Concelles	Saint Julien de Concelles	Habitat
01604 ZAC DU PRIEURE	Saint Géréon	Saint Géréon	Habitat
01605 ZAC VAL ST MARTIN	Pornic	Pornic	Activités
01606 ZAC DU CRELIN	CARENE	Saint Lyphard	Activités
01607 ZAC DE LA FLEURIAYE II	NMET	Carquefou	Habitat
01609 LOTISSEMENT LES LOGES	Soudan	Soudan	Habitat
01611 AMGT QUARTIER BANCS	Machecoul	Machecoul	Habitat

01612 ZAC ECO MAISON NEUVE	Guérande	Guérande	Habitat
01613 ZAC MULTI-SITE DU CLOS	Le Landreau	Le Landreau	Habitat
01614 ZAC MULTISITES URIEN	Ancenis	Ancenis	Habitat
01615 ZAC PROVIDENCE	CARENE	Montoir de Bretagne	Activités
01616 LES COTEAUX DE LA BORDERIE	Chateaubriant	Chateaubriant	Habitat
01617 QUARTIER CLOS DU PLESSIS	Casson	Casson	Habitat
01618 ZAC PLESSIS ET TUILERIES	CCSL	Le Loroux bottereau	Activités
01619 ZAC DE LA CORBINIERE	Pornic	Pornic	Habitat
01620 ZAC DES PRES BLANCS	Herbignac	Herbignac	Activités
01621 ZAC DE L'OSERAYE	CCRN	Puceul	Activités
01622 CENTRE VILLE	Sucé sur Erdre	Sucé sur Erdre	Habitat
01623 ZAC DE COET-ROZIC	Pontchateau	Pontchateau	Habitat
01624 CLOS DU BOURG	Saint Gildas des Bois	Saint Gildas des Bois	Habitat
01625 CENTRE VILLE	Haute Goulaine	Haute Goulaine	Habitat
01626 ZAC CENTRE BOURG	La Plaine sur Mer	La Plaine sur Mer	Habitat
01627 LOTISSEMENT DU CHAPEAU AUX MOINES	La Chapelle Launay	La Chapelle Launay	Habitat

Aucune nouvelle concession n'a été signée en 2019.

Les dépenses des concessions

Le montant cumulé de l'investissement en 2019 s'établit à 23,09 M€, en stabilité par rapport à l'année précédente, mais toujours très en deçà de la moyenne des 7 dernières années.

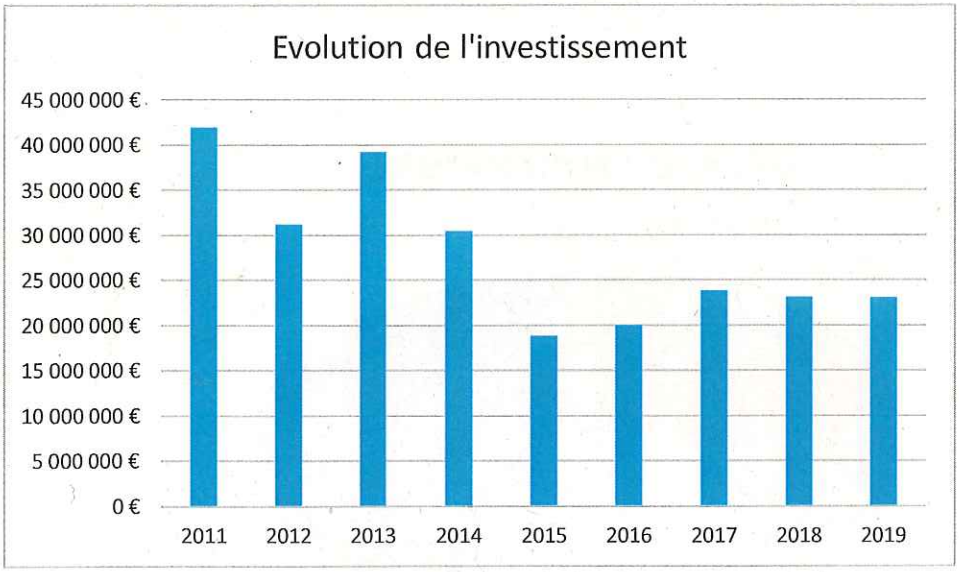

La répartition de cet investissement par territoire reste dans l'épure des scénarii des dernières années avec les trois principaux pôles d'activités que sont CARENE/CAP ATLANTIQUE, Pornic Agglo Pays de Retz (PAPR) et Nantes Métropole, qui représentent 52 % de l'investissement total.

A noter une baisse significative sur le secteur de Nantes Métropole et deux singularités sur la CC Sèvre et Loire (CCSL) et Clisson sèvre et Maine Agglo (CSMA).

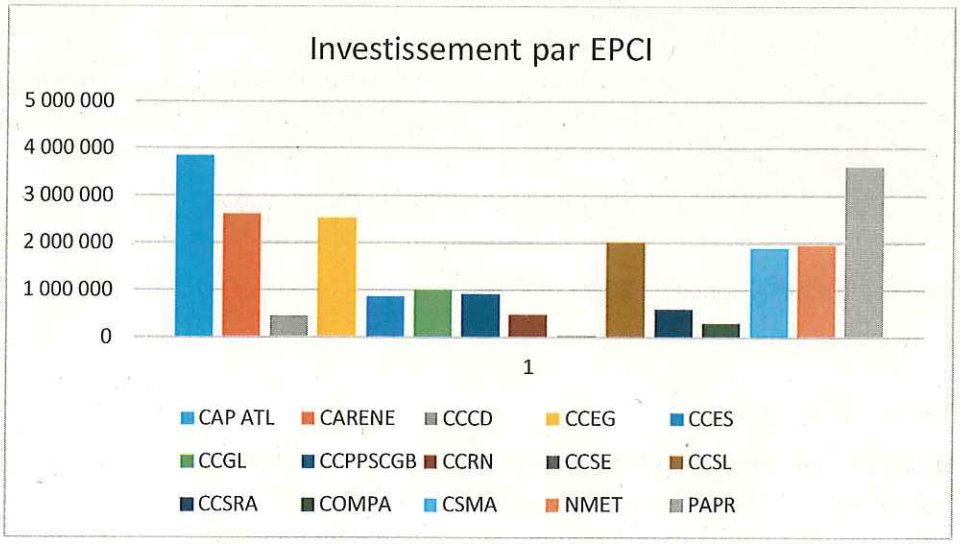

La répartition de l'investissement selon la nature des dépenses est conforme à celle régulièrement observée.

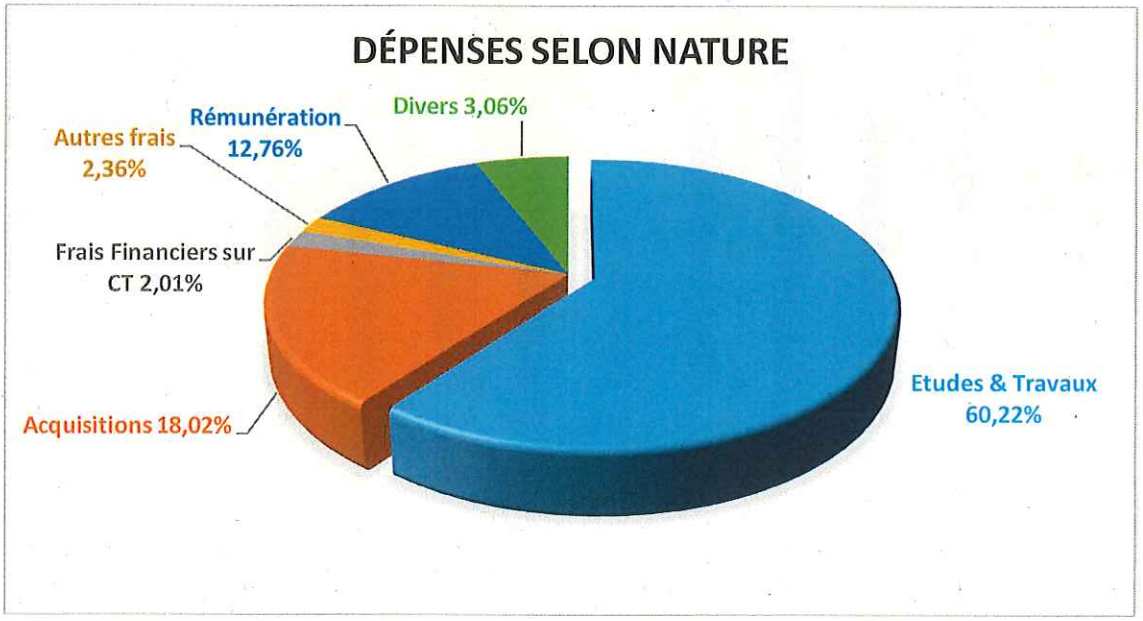

Les zones d'habitat ont concentré 73 % de l'investissement contre 27 % pour les zones d'activités économiques.

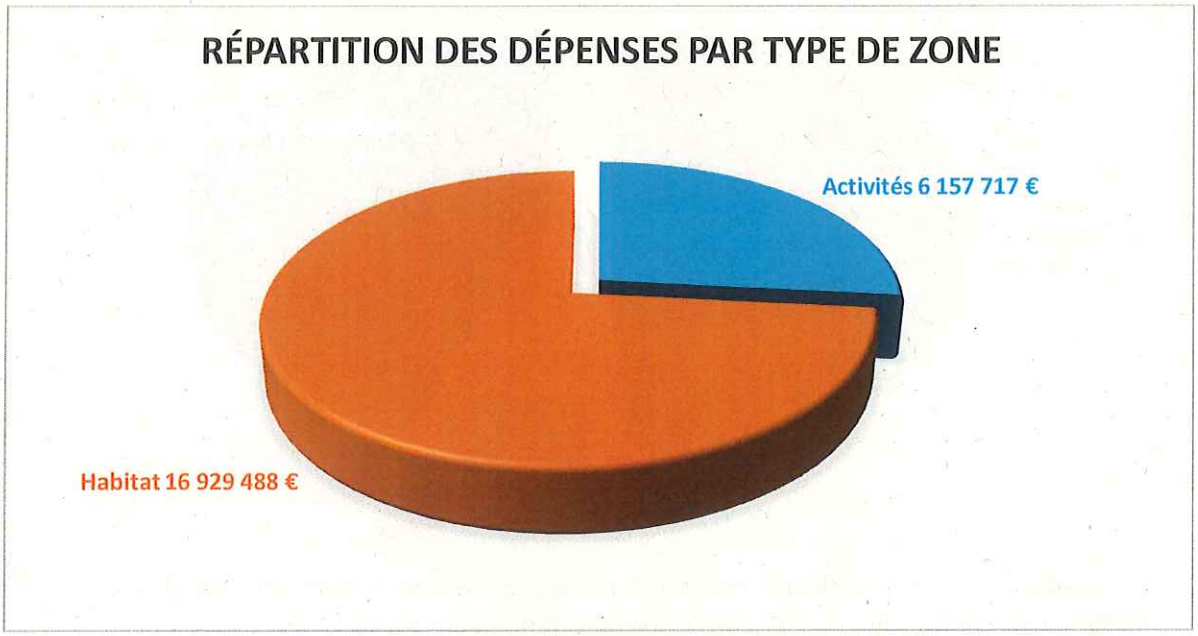

Pour les zones d'activités, malgré le caractère relativement récent et encore restreint du portefeuille des opérations de renouvellement urbain, l'investissement a connu une progression importante.

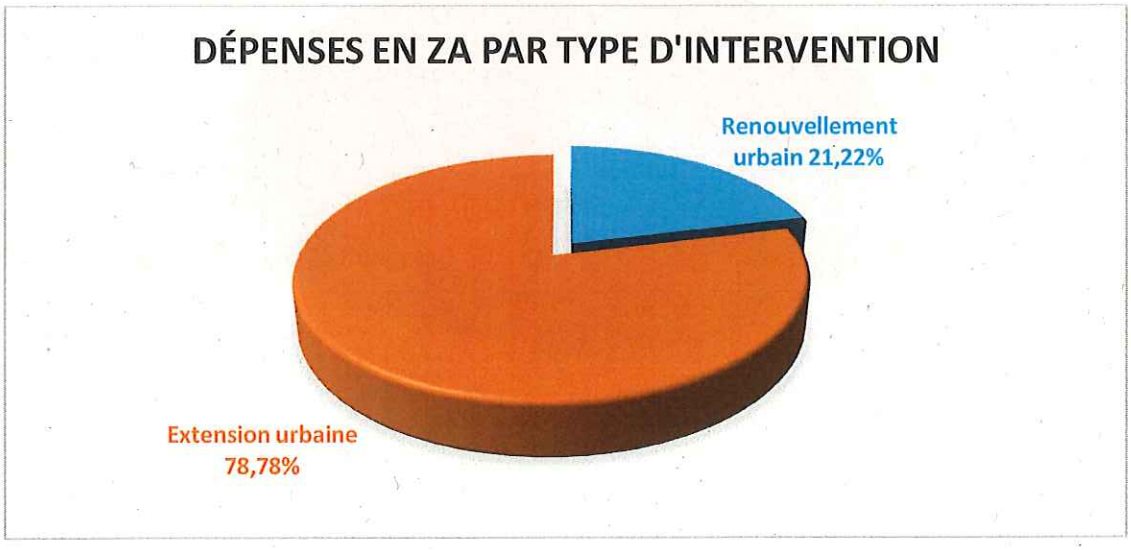

Toujours en activités économiques, l'investissement a essentiellement concerné les zones artisanales, PMI/PME et industrielles, ainsi que les zones d'activités commerciales.

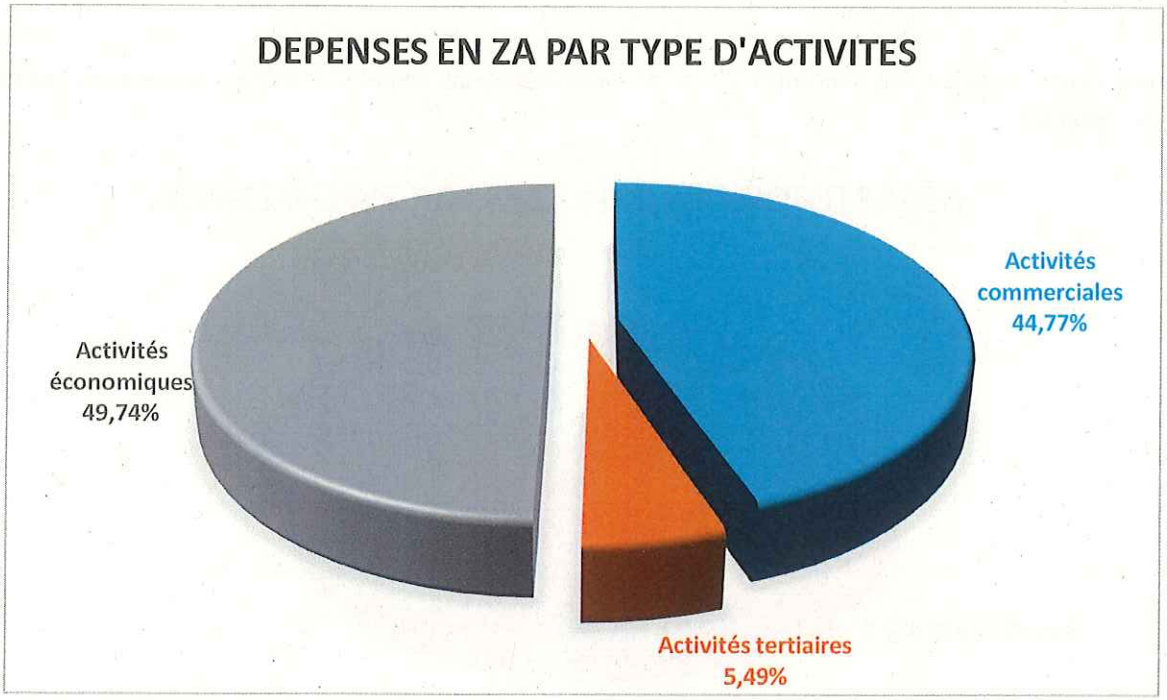

Pour les zones d'habitat, la maturité du portefeuille des opérations en renouvellement urbain a conduit à mobiliser près de 20% de l'investissement, chiffre en progression depuis 4 ans.

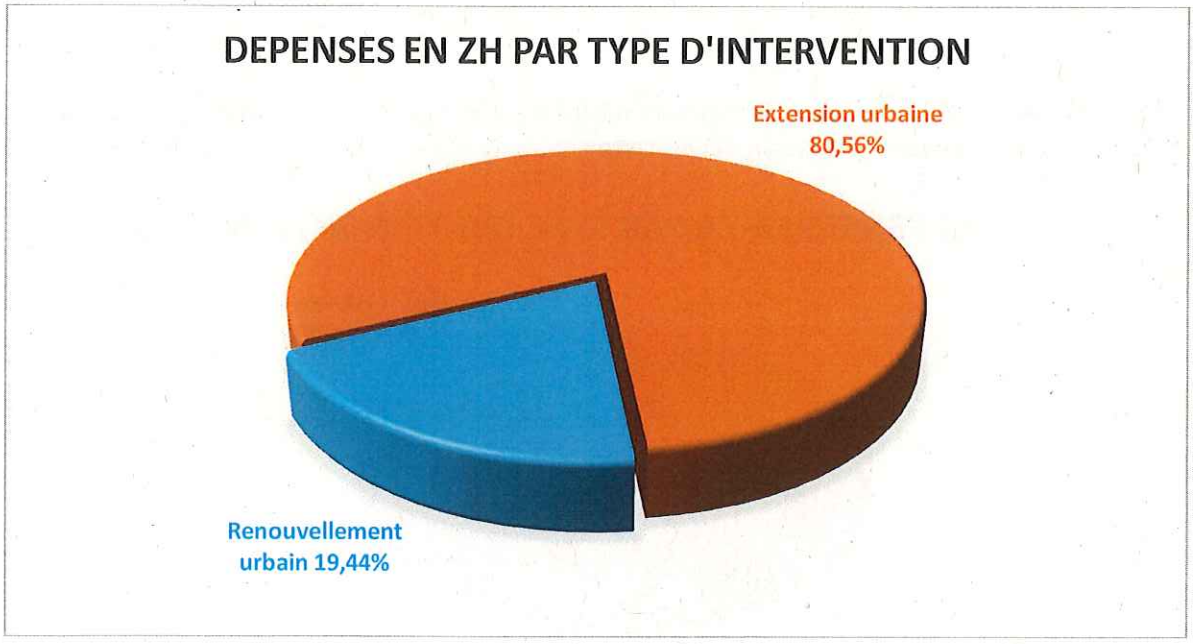

Les recettes en concession

Les recettes de l'année 2019 s'établissent à 26,89M€, dont 20,40 M€ de cessions et 6,49 M€ d'autres recettes.

Les cessions 2019 sont en retrait de près de 5M€ par rapport à l'année passée.

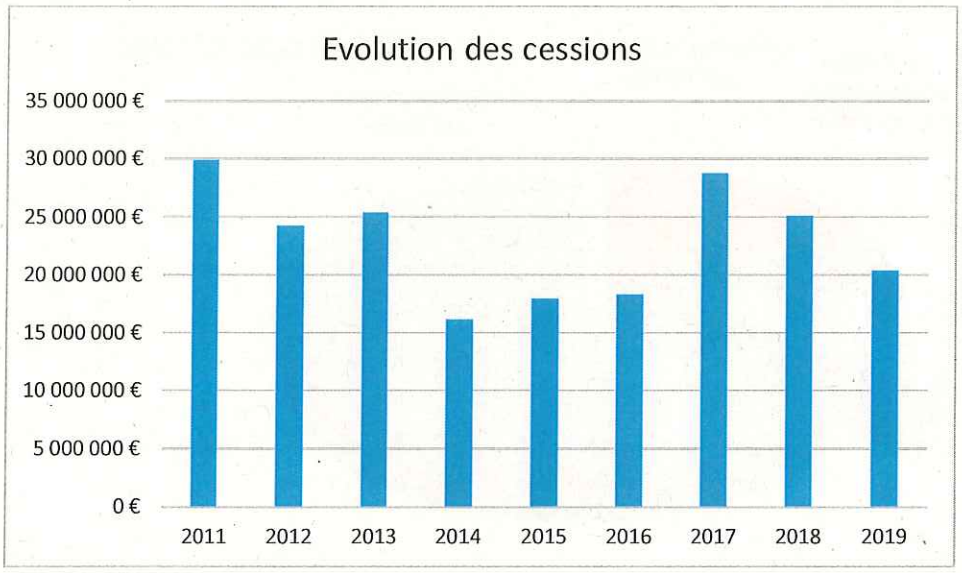

La ventilation par EPCI reste, tout comme les dépenses, conforme aux scénarii des années antérieures, avec trois principaux pôles d'attractivité CAP ATLANTIQUE/CARENE, Nantes Métropole et Pornic Agglo pays de Retz, qui représentent 53% des cessions.

A noter également, des singularité sur la CC Sèvre et Loire (CCSL) et la CCde Grandlieu (CCGL), lié à deux opérations à fort niveau de cession de lots libres.

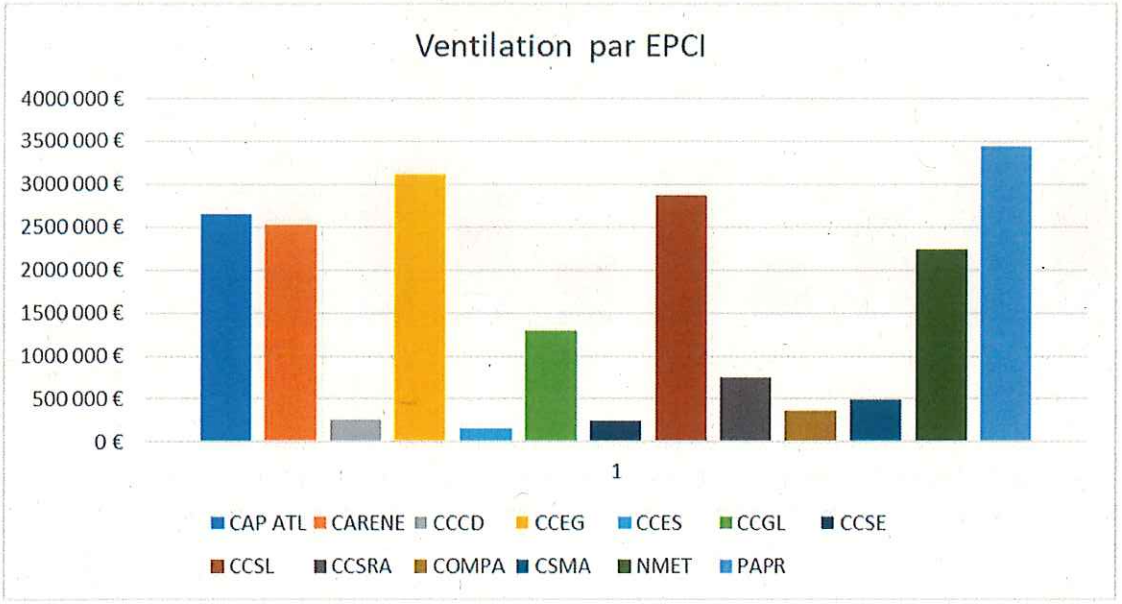

La répartition des ventes selon leur nature montre une prédominance de l'habitat dans les volumes de cessions (80 %) par rapport à l'activité économique (20 %), en conformité avec la répartition du portefeuille.

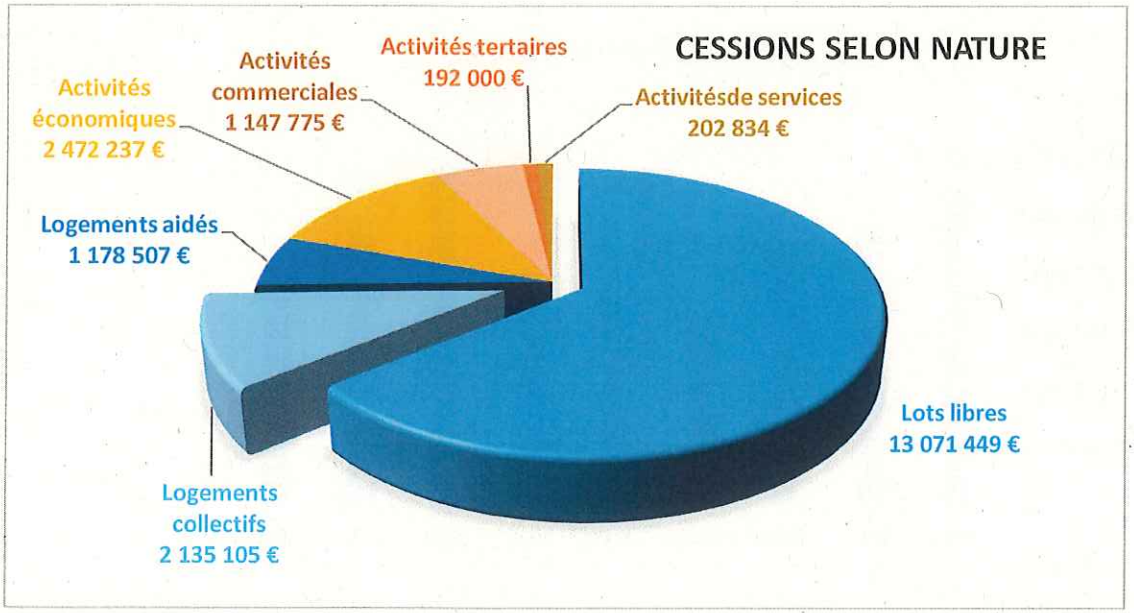

Les évolutions des charges foncières vendues par nature reflètent ces éléments.

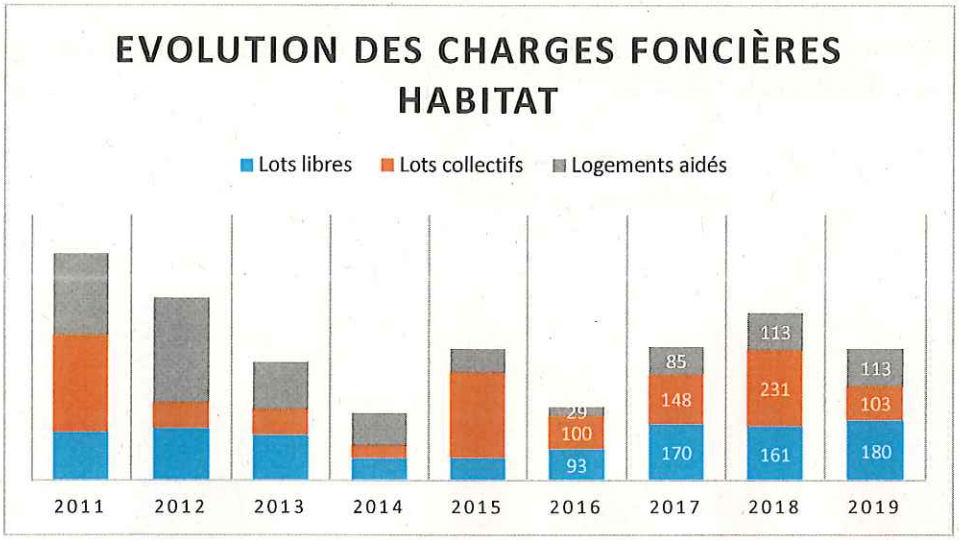

Les ventes de lots libres (180 en 2019) atteignent un nouveau record depuis plus de 10 ans et soutiennent l'activité habitat dont les progressions en cessions de logements collectifs diminuent nettement, alors que les logements aidés sont en stabilisation.

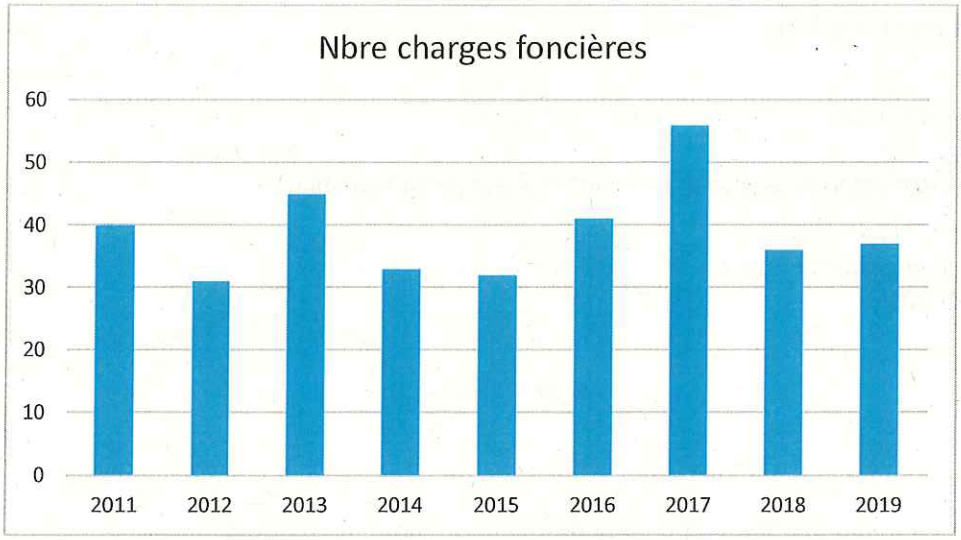

Pour l'activité économique l'année 2019 voit une réalisation de nombre de cessions foncières en conformité avec le rythme des années précédentes, après un exercice 2017 remarquable.

L'évolution du stock en concessions

Après 8 années de hausse continue du stock opérationnel dont +30 M€ entre 2010 et 2014, l'année 2019 s'inscrit dans la tendance portée par la société depuis 2015 avec une diminution de 3,87M€.

Sur les cinq dernières années, cette diminution atteint ainsi 27,35 M€.

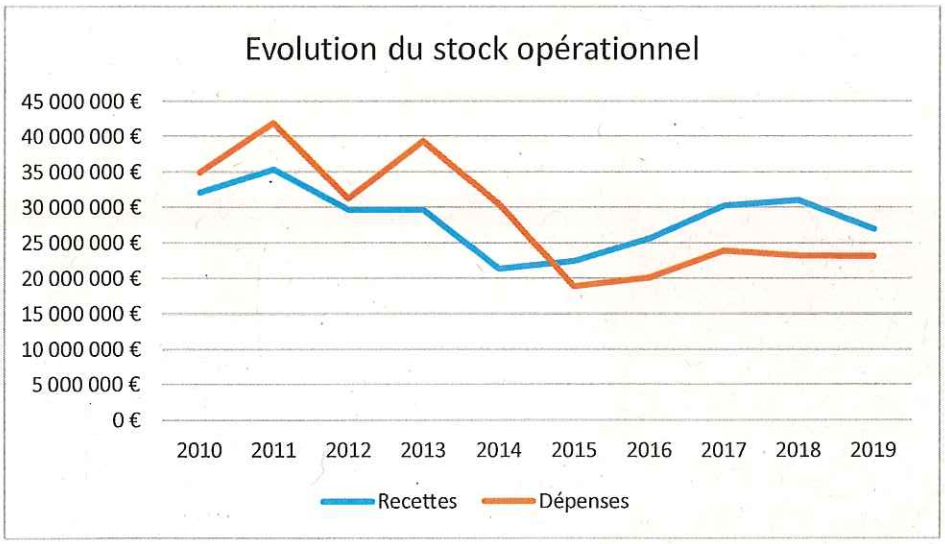

2.1.2 Les mandats

LES MANDATS D'ETUDES

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est de 14 opérations.

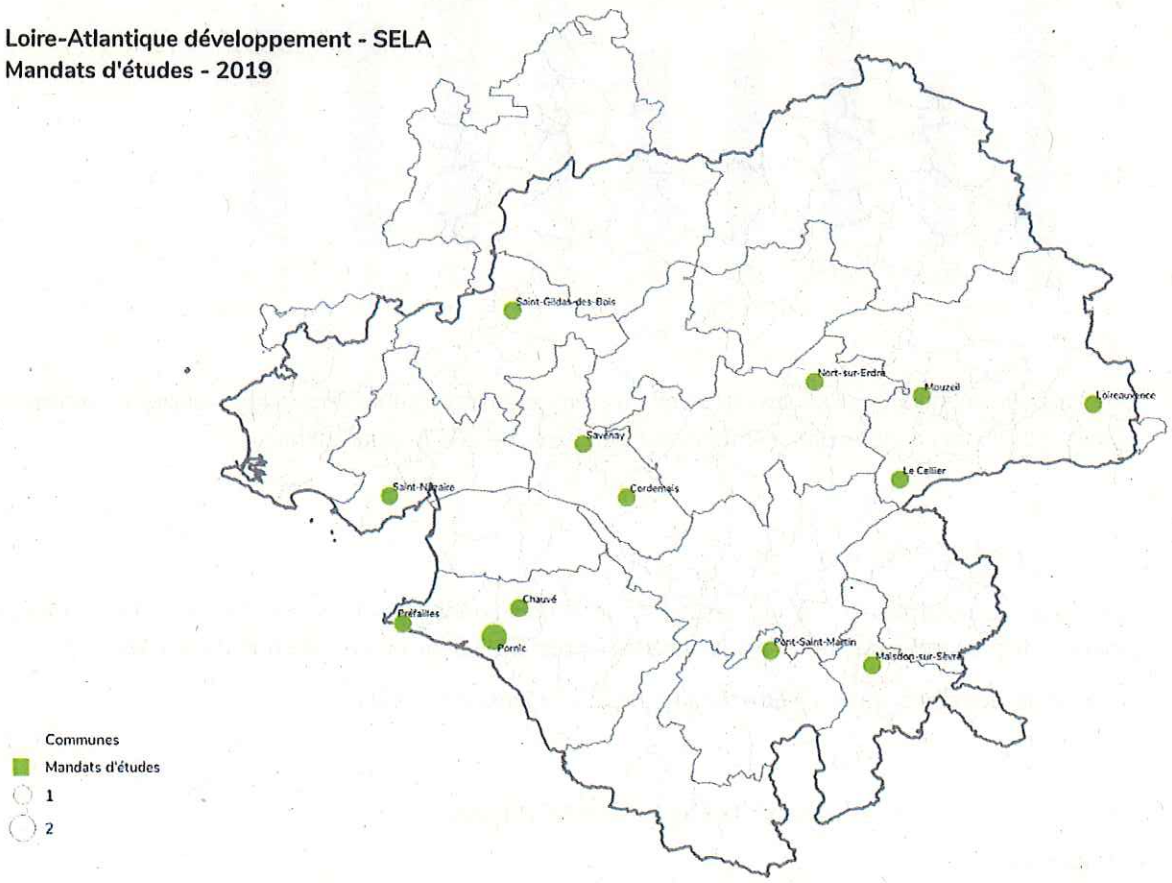

MANDATS ETUDES	commanditaire	Commune	CC
02393 ETUDES ZA MERCERIES ET MESLIERS	COMPA	Mouzeil	COMPA
02395 ETUDES EXTENSION ZAC EUROPE	Pornic	Pornic	PAPR
02396 AMGT ZAC VAL SAINT MARTIN	Pornic	Pornic	PAPR
02402 ETUDES SITES CLOS DU BOURG	Saint Gildas des Bois	Saint Gildas des Bois	CCPPSGB
02406 ETUDES URBANISATION SECTEUR CROIX MARTIN	PAPR	Prefailles	PAPR
02408 AMGT SITE DU PRIEURE	Le Cellier	Le Cellier	COMPA
02409 AMNGT SECTEUR DU PAS	Chauvé	Chauvé	CCSE
02410 ETUDE MATZ JUSTICE	Préfailles	Savenay	CCLS
02411 CENTRE BOURG VARADES ET BELLIGNE	Loire Auxence	Loire Auxence	COMPA
02412 REALISATION D'UN CINEMA	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	CCEG
02413 ETUDDES ZAC CROIX MORZEL	Cordemais	Cordemais	CCLS
02414 ETUDES QUARTIER ALOUETTE	Maisdon sur Sèvre	Maisdon sur Sèvre	CSMA
02415 SIGNAL SUR AVANT PORT DE ST NAZAIRE	**Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire**	**Saint Nazaire**	**CARENE**
02416 LA PLANCHE AU BOUIN	**Pont Saint Martin**	**Pont Saint Martin**	**CCGL**

2 nouveaux contrats signés en 2019. Il s'agit de :

ETUDES OPERATION SIGNAL SUR AVANT PORT à SAINT NAZAIRE (02.415)

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a mandaté Loire-Atlantique développement SELA le 24 septembre 2019 afin de réaliser une étude pré-opérationnelle de l'opération "Signal" sur l'avant-Port à Saint-Nazaire. Sur une emprise contrainte, il s'agit de vérifier la faisabilité technique, financière et réglementaire d'un programme immobilier qui se compose de bureaux, d'un parc de stationnements et de différents ateliers.

Nos missions :

- Fixer les conditions du bon déroulement des études
- Préparer, passer et gérer les marchés avec les prestataires
- Définir les modalités opérationnelles et son économie dans la dimension investissement et gestion future

Durée : 2 mois
Montant : 7 400 € HT

Périmètre de l'étude

ETUDES PREALABLES AMENAGEMENT SITE PLANCHE AU BOUIN à PONT SAINT MARTIN (02.415)

En continuité de la définition d' une Orientation d'Aménagement et de Programmation lors de la modification du PLU en 2018, la commune de Pont Saint Martin a confié le 23 septembre 2019 à LAD-SELA des études pré-opérationnelles pour la réalisation d'un quartier d'habitat sur le site de la Planche Au Bouin d'une superfice de 10 hectares,
Cette étude constitue le projet majeur de développement de la commune à long terme et le dernier secteur d'urbanisation en extension.

Enjeux :

- 140 logements au travers d'une programmation diversifiée et dont 35% logements sociaux et en accession aidée
- Garantir la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la future opération

Durée : 16 mois
Montant : 24 800 €HT

L'investissement global des mandats d'études a été de 301 K€.

Les répartitions par collectivité et par type sont données ci-après :

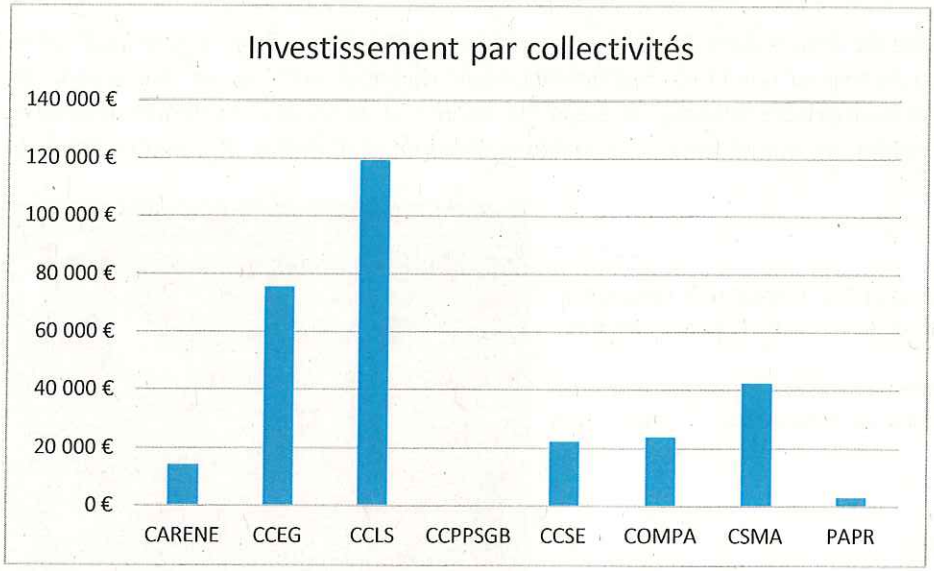

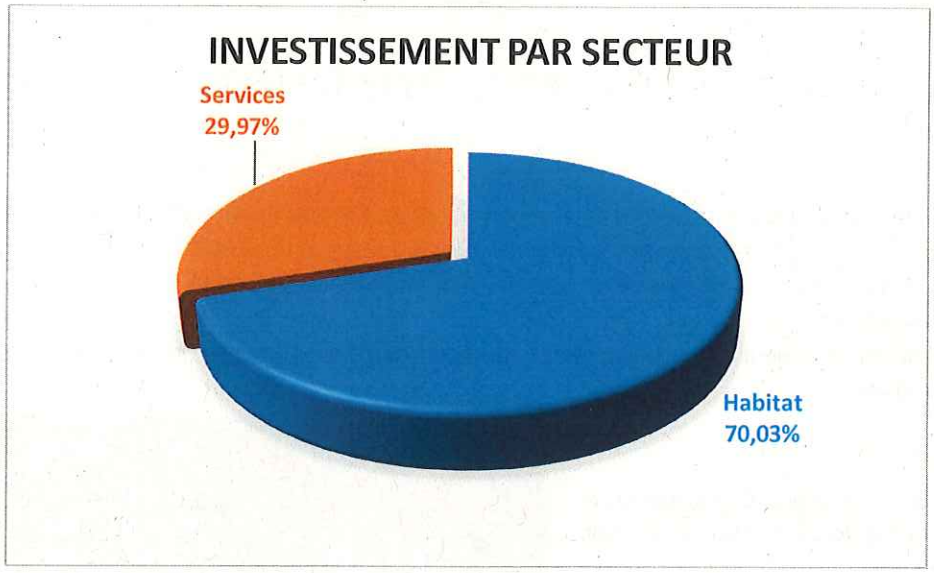

LES MANDATS DE REALISATION

Cette activité connaît un déclin important depuis plusieurs années en raison de la baisse des capacités d'investissement des collectivités, de l'affectation des réalisations des EPCI à la LAD-SPL et une certaine concurrence du marché.

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA s'établit en 2019 à 11 opérations :

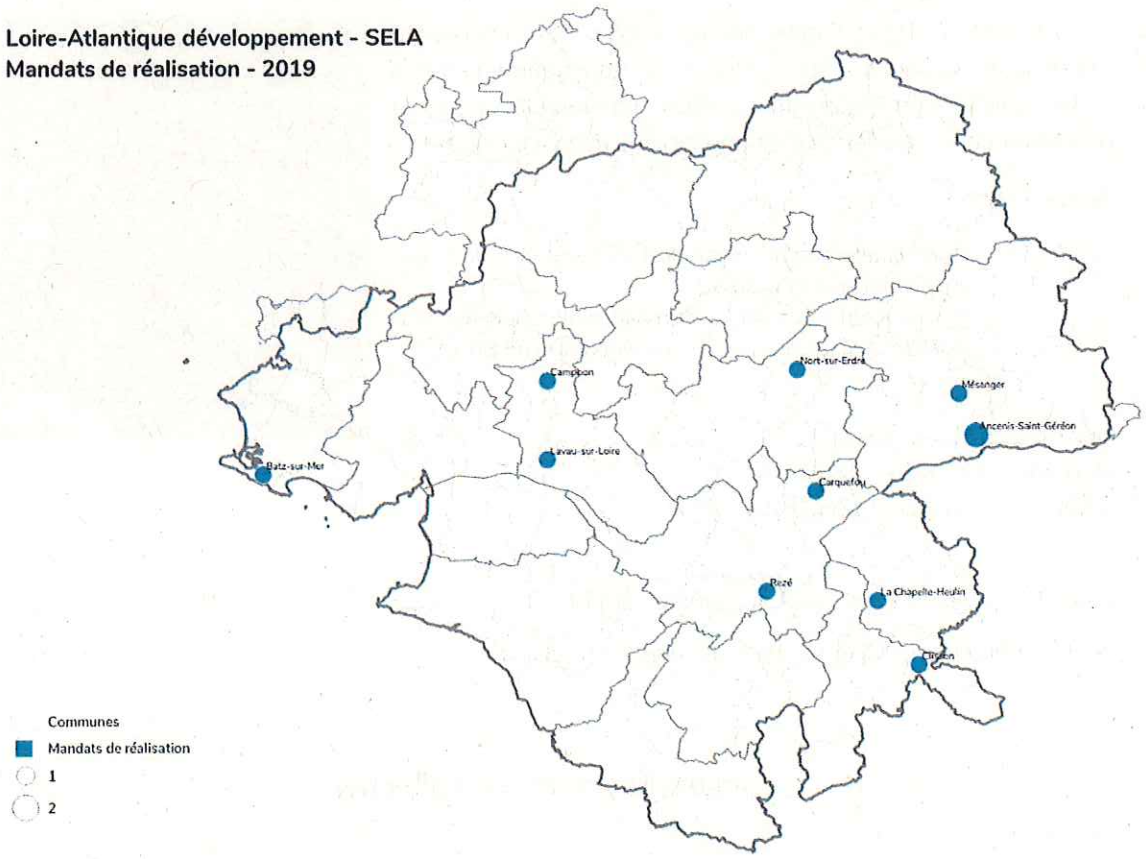

MANDATS RÉALISATION	Commanditaire	Commune	CC
02936 SITE CHATEAU ANCENIS	Ancenis	Ancenis	COMPA
02972 PROJET URBAIN CENTRE VILLE	Ancenis	Ancenis	COMPA
02978 CENTRE BOURG CHAPELLE HE	Chapelle Heulin	Chapelle Heulin	CCSL
02980 EQUIPEM. SPORTIF CLISSON	Clisson	Clisson	CSMA
02982 REAL. ET COM .ZAC 2 COUR	Mesanger	Mesanger	COMPA
02984 SITE ACCUEIL TEMPORAIRE	Rezé	Rezé	NMET
02985 AMNGT CENTRE BOURG LAVAU	Lavau sur Loire	Lavau sur Loire	CCES
02986 BAT. ADMIN. BATZ	Batz sur Mer	Batz Sur Mer	CAP ATL
02987 RENOVATION ENSEMBLE IMMO	Campbon	Campbon	CCES
02988 AMGT SITE DU BASSIN DU PORT	Nort sur Erdre	Nort sur Erdre	CCEG
02989 REHABILITATION ATELIER CONSTRUCTION DECORS	EPCC LE GRAND T	Carquefou	NMET

1 nouveau contrat signé en 2019. Il s'agit de :

REHABILITATION ATELIER DE CONSTRUCTION DE DECORS DU GRAND T à CARQUEFOU (02.981)

L'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Le Grand T – Théâtre de Loire Atlantique est propriétaire depuis 2006 d'un atelier de construction de décors au 25 Rue du Nouveau Bêle à Carquefou. D'une surface de 1.600 m² implantée sur une parcelle de 2.800 m², le bâtiment présente une grande vétusté. Sa réhabilitation est donc devenue indispensable pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Le 7 juillet 2019, L'Établissement Public de Coopération Culturelle Le Grand T – Théâtre de Loire Atlantique a confié à Loire-Atlantique développement-SELA un mandat pour la réhabilitation de l'atelier de constructions de décors du Grand T.

Programme :

- Réhabilitation du bâtiment existant à vocation de stockage sur environ 800 m² SU
- Démolition/reconstruction d'un bâtiment neuf dédié principalement à la production sur environ 900 m² SU

Durée des travaux : 15 mois
Montant des travaux : 2,4 M€ HT
Rémunération LAD SELA : 132 475 € HT

En 2019, l'investissement global a été de 1,14 M€.

La répartition par EPCI et par type est donnée ci-dessous.

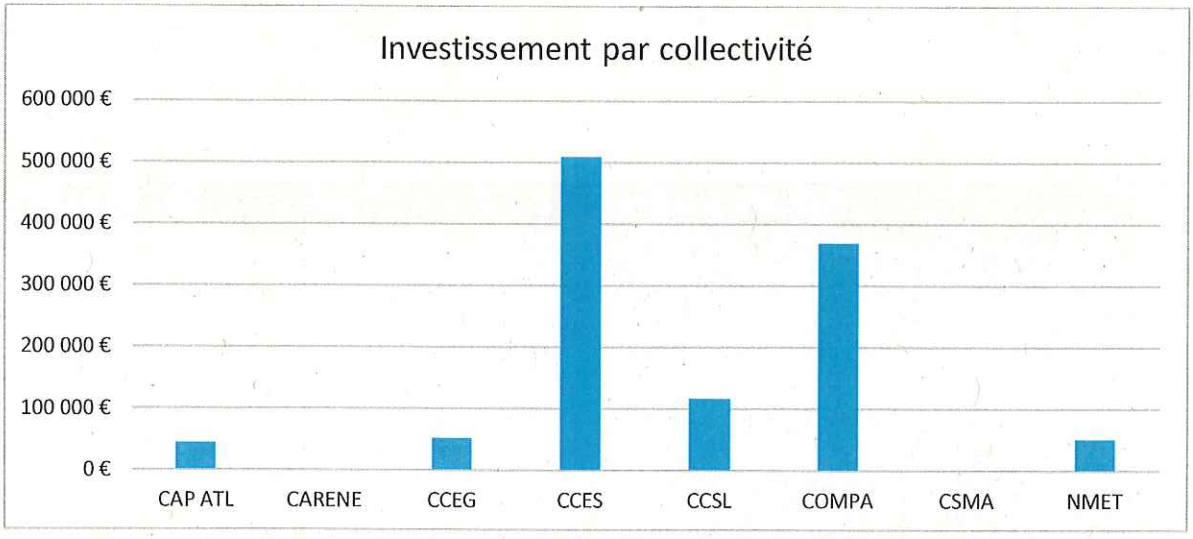

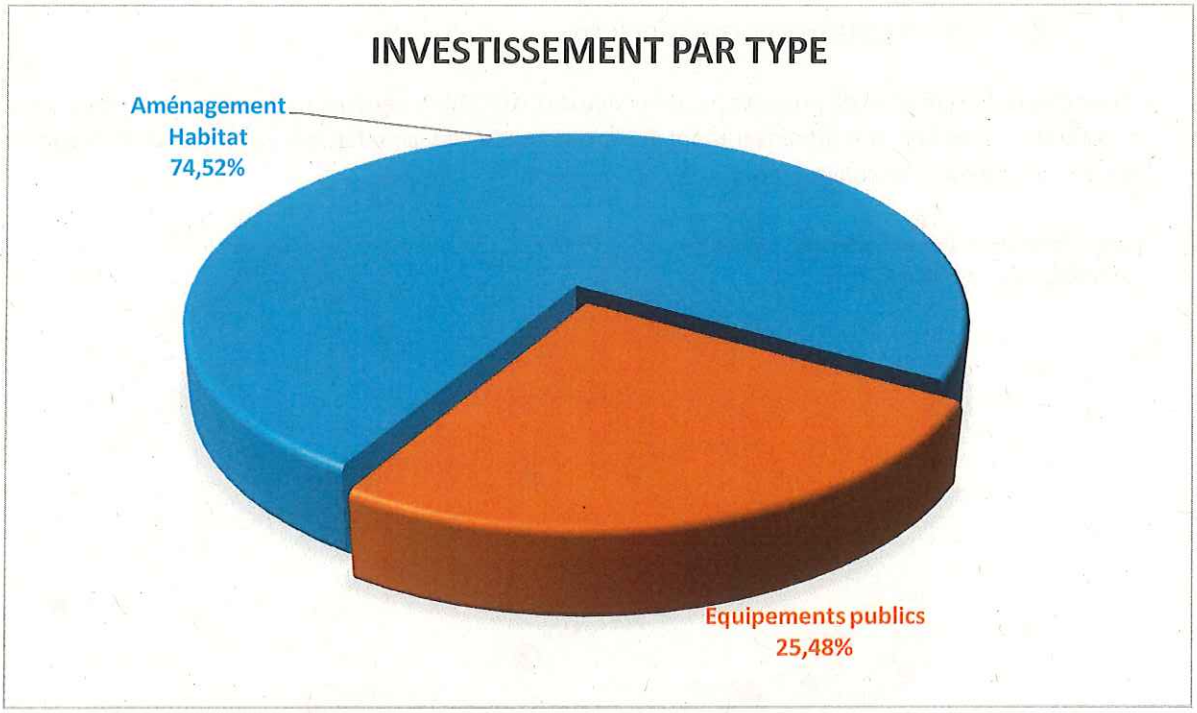

La baisse de l'activité de Loire-Atlantique développement-SELA en mandat de réalisation se formalise par la décrue régulière de l'investissement annuel.

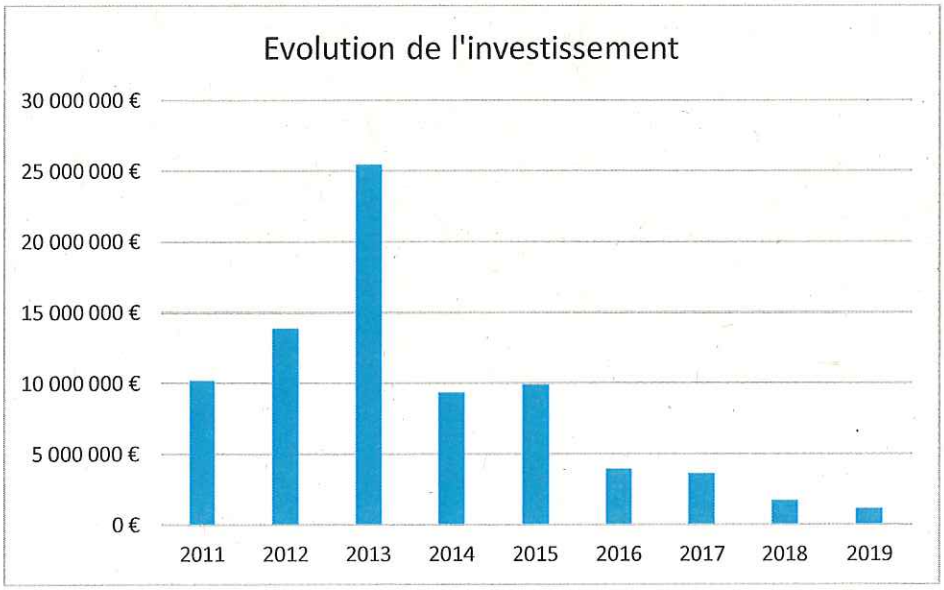

2.2 Les prestations de services

Le portefeuille de contrats de prestations de service de LAD-SELA s'établit à 38 opérations, dont 14 études, 18 contrats de gestion et d'administration, 4 prestations de service relatives aux sujets de l'énergie et de l'environnement et 2 de construction.

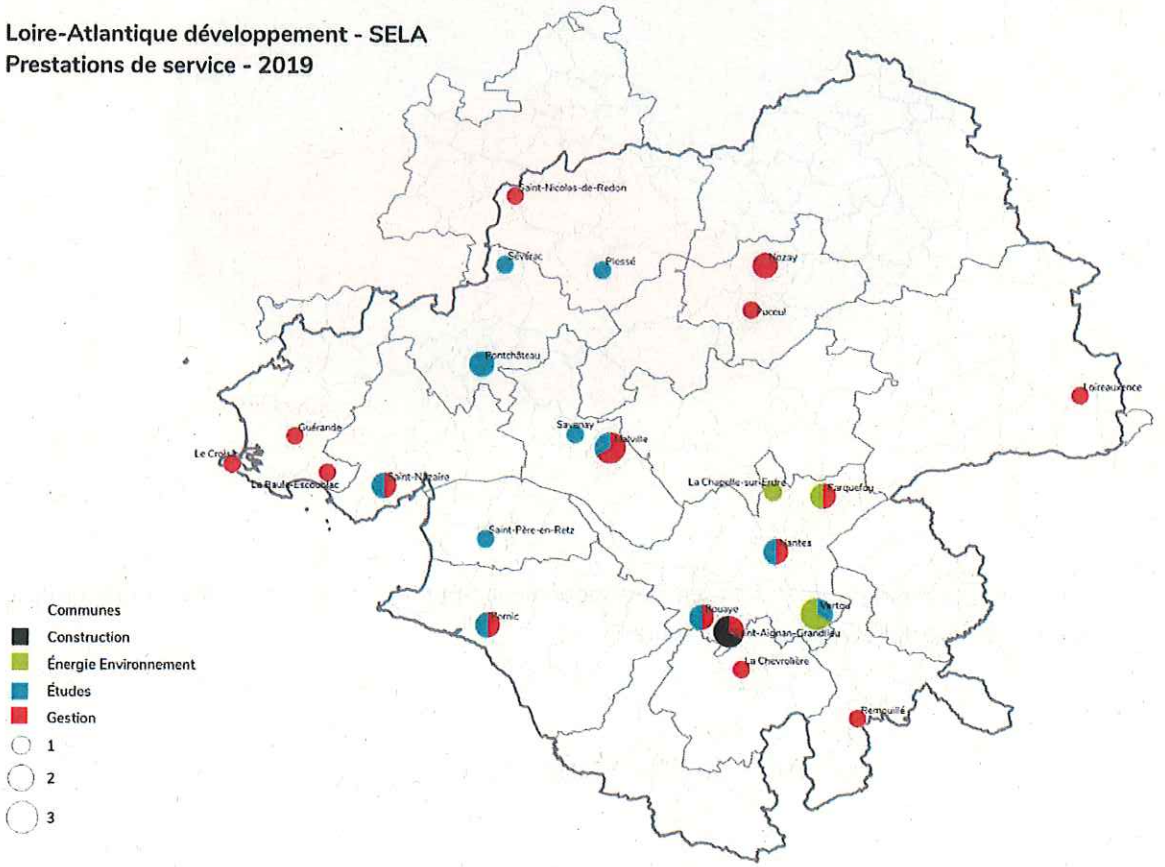

PRESTATIONS DE SERVICE	Lieu
ETUDES	
09.006- ETUDE DEV. COM MALVILLE	Malville
09.012- ETUDE ABBAYE BLANCHE COURONNE	Savenay
09.015- PROGRAMMATION COMMUNE PLESSE	Plessé
09.017- AMO ILOT PONCHATEAU	Pontchateau
09.021- AMO CENTRE BOURG ST PÈRE EN RETZ	Saint Père en Retz
09.024- ETUDE PROG URBAINE CENTRE VILLE VERTOU	Vertou
09.025- PONTCHATEAU 2030	Pontchateau
09.028- ETUDE PMNSN	Multi
09.029- ETUDE SDIS	Multi
09.032- ETUDE BATIMENT PORT SAINT NAZAIRE	Saint Nazaire
09.035- PASSATION MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE	Sévérac
09.036- ATTRACTIVITE CŒUR DE VILLE PORNIC	Pornic
09.039- AMO SAPRENA	Bouaye
09.040- ETUDE PMNSN	Nantes

GESTION	
04.231- DE LA TERRE A L'ASSIETTE	Puceul
NOZAY POLE CG 44	Nozay
DUQUEINE	Malville
PV La BAULE	La Baule
PV le Croisic	Le Croisic
PV Varades	Varades
PV Fleuriaye	Carquefou
BEMA	Nozay
CAP ENTREPRENDRE	Guérande
GESTION DE L'IMMEUBLE SCRIBE	Nantes
ARTIPARC	Boauye
GAD	Saint Nazaire
TPE PORNIC	Pornic
09.027- GESTION LOCATIVE TERRA INNOVA 2	Saint Aignan de Grandlieu
DUQUEINE 2	Malville
CHEVROLIERE	La Chevrolière
09.037 GESTION SAS GAGNERIE (suite)	Remouillé
09.038 GESTION SCI LADIE 1 (suite)	Saint Nicolas de Redon

ENERGIE ENVIRONNEMENT	
09.020 DIVD	Carquefou
09.030 PV CETEX BABINIERE	La Chapelle sur Erdre
09.031 CETEX VERTONE	Vertou
09.033 REALISATION CETEX VERTONNE	Vertou

CONSTRUCTION	
09.009- AMO SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint Aignan de Grandlieu
09.034- AMO PARKING TERRA INNOVA	Saint Aignan de Grandlieu

À noter que 8 opérations nouvelles ont été signées avec des commanditaires externes en 2019. Il s'agit de :

ETUDE FAISABILITE IMMOBILIERE AVANT PORT EST SAINT NAZAIRE (09.032)

Nantes Saint Nazaire Port (NSNP) souhaite construire un bâtiment innovant tant d'un point de vue environnemental qu'architectural, sur l'Avant-port Est de Saint-Nazaire regroupant différents occupants : Capitainerie de Saint-Nazaire, Peloton de Sûreté Maritime portuaire de la gendarmerie et des entreprises.

Loire-Atlantique développement-SELA a été missionnée afin de réaliser une étude de faisabilité financière et juridique pour la construction de ce bâtiment.

Sur la base d'un pré-programme et d'une estimation de coût d'investissement global, nos missions sont les suivantes :

- Simulations financières
- Analyses de montages juridiques (scénarii de portage) et conseil, avec la relecture du cabinet d'avocats PARTHEMA.

Cette étude est achévée.

Durée : 2 mois
Montant de la prestation : 6400€ HT

A.M.O ASSISTANCE REALISATION PROJET SOLAIRE CETEX VERTONNE (09.033)

Après la réalisation de l'étude de faisabilité, la SEMITAN a confié le 7 mars 2019 une mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage à Loire-Atlantique développement-SELA pour la réalisation des installations solaires sur leur CETEX (CEntre Technique d'Exploitation) de la Vertonne.

Enjeux :

Rénover et agrandir le bâtiment en "L" existant en intégrant une toiture solaire photovoltaïque de 100 kWc dans le cadre le futur CETEX provisoire visant à accueillir les E-bus à horizon septembre 2019 (secteur rouge).

Missions :

- Réalisation du dossier de consultation des ensembliers solaires
- Suivi de la conception des centrales
- Suivi des travaux des installations solaires
- PV de réception des installations solaires

Etat d'avancement :

- Consultation de l'ensemblier solaire été 2019 et sélection de l'ensemblier Libre Energie en octobre 2019,
- Conception de la centrale réalisée en novembre/décembre 2019,
- En février / mars 2020 : obtention de l'autorisation d'urbanisme pour l'intégration de la centrale solaire sur la toiture du bâtiment,
- Mise en service attendue en décembre 2020.

Durée : 6 mois
Montant de la prestation : 9 100€ HT.

ETUDE STATIONNEMENTS COMPLEMENTAIRES (09.034)

La S.A.S Bois des Renardières a souhaité l'étude de différentes solutions de stationnements complémentaires sur le parc tertiaire qu'elle développe.

Elle a mandaté Loire-Atlantique développement-SELA afin de réaliser les tableaux d'amortissement sur le premier bâtiment et le stationnement complémentaire.

Nos missions :

- Réalisation d'un cahier des charges
- Analyse des différentes études capacitaires
- Mise en place du scénario retenu.

Montant de la rémunération : 13 600€ HT
Durée : 6 mois

A.M.O PASSATION MARCHE MOE (09.035)

La commune de Séverac a mandaté le 4 avril 2019 Loire-Atlantique développement-SELA pour une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de marché Maîtrise d'Œuvre.

Nos missions :

- Conseil sur la procédure à mettre en œuvre ;
- Rédaction des pièces administratives (Acte d'Engagement, Règlement de la Consultation et Cahier des Clauses Administratives Particulières) et proposition rédactionnelle de l'avis d'appel public à candidatures
- Conseil sur les modalités d'achèvement de la procédure.

Cette mission a été réalisée dans son intégralité.

Durée : 6 mois
Montant de la prestation : 1200 €HT

AMO CONCEPTION ANIMATION SUIVI DEMARCHE PROSPECTIVE (09.036)

La commune de Pornic, principal pôle urbain de Pornic Agglo Pays de Retz, connait un regain de croissance démographique et économique. Avec un urbanisme longtemps dispersé, articulée autour de 3 bourgs originels (Pornic, le Clion, Sainte-Marie), elle s'est plus récemment développée en périphérie du centre historique à proximité de la route bleue.

La commune souhaite conforter et développer des usages qui iront dans le sens d'une valorisation d'un « centre-ville habité et animé », centralité rayonnante d'un pôle d'équilibre départemental.

La commune de Pornic a mandaté le 22 mai 2019 Loire-Atlantique développement-SELA pour une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur la conception, l'animation et le suivi d'une démarche de prospective-actions destinée à renforcer l'attractivité du centre-ville.

Cette étude a vocation à doter la commune d'une vision cohérente stratégique et pré opérationnelle (Plan Guide) pour renforcer l'attractivité du cœur historique. Elle pourra servir de plateforme à une candidature de la Commune et de l'Agglomération pour solliciter auprès de l'Etat le lancement d'une ORT (opération de Revitalisation de Territoire)

Nos missions :

- Affiner le diagnostic et identifier les enjeux de cadre de vie du centre-ville.
- Préfigurer le programme stratégique d'actions et configurer la gouvernance de projets (élus, services, LAD et CAUE)
-

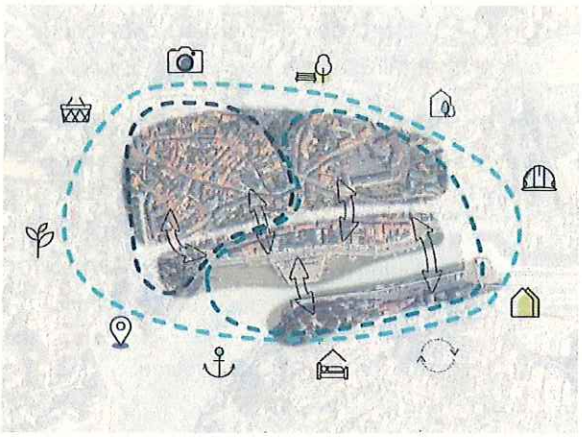

Une mission complémentaire (SPL) :

- Approfondir l'étude des sites prioritaires de projet et initier un pacte pré-opérationnel avec les principaux partenaires mobilisés (rédaction de fiches actions et rendez-vous trilatéraux)

Afin de mettre en œuvre le projet, il s'agira enfin de :

- Installer la gouvernance de projet ; conventionner l'ORT
- Préparer le lancement du programme stratégique d'actions, notamment sur les secteurs de projets, dans leurs cadres réglementaires, financiers et techniques
- Mise en œuvre du programme stratégique d'actions
- Alimentation de la plateforme d'animation prospective

Durée : 5 mois
Montant de la prestation : 14 650 €HT

MANDAT DE GESTION DE LA LAITERIE à REMOUILLE (09.037)

La SAS de la Gagnerie, propriétaire d'un ensemble immobilier sis au lieu-dit " La Gagnerie" à REMOUILLE, a prorogé la mission de gestion globale à Loire-Atlantique développement-SELA dans le cadre d'un mandat ayant pris effet le 1er aout 2019 pour une durée de 3 ans.

L'ensemble immobilier comprend une laiterie industrielle + bureaux d'une superficie de 2581m² sur une terrain de 44 306m².

La mission porte sur l'ensemble de prestations suivantes, à savoir :

- La gestion locative, comprenant l'émission des loyers et des charges, le contrôle des assurances, et globalement l'ensemble des relations avec le locataire.
- La gestion patrimoniale, comprenant le suivi technique et financier permettant de s'assurer de la pérennité du bien.

MANDAT DE GESTION DE LA SCI LADIE 1 BATIMENT ARA (09.038)

La SCI LADIE 1 , propriétaire d'un ensemble immobilier sis Zone Industrielle des bauches à SAINT NICOLAS DE REDON, a prorogé la mission de gestion globale à Loire-Atlantique développement-SELA dans le cadre d'un mandat ayant pris effet le 31 décembre 2019 pour une durée de 3 ans.

La mission porte sur l'ensemble de prestations suivantes, à savoir :

- La gestion locative, comprenant l'émission des loyers et des charges, le contrôle des assurances, et globalement l'ensemble des relations avec le locataire.
- La gestion patrimoniale, comprenant le suivi technique et financier permettant de s'assurer de la pérennité du bien.

A.M.O. pour la passation d'un contrat de promotion immobilière (09.039)

Loire-atlantique développement-SELA a signé le 24 janvier 2020 une prestation de service avec la SAPRENA, pour l'accompagner techniquement dans la négociation et la signature d'un Contrat de Promotion Immobilière (CPI) en vue acquérir un terrain pour la construction de son nouveau siège social et d'une éventuelle extension

Missions de LAD-SELA :

- Assistance à la rédaction d'une lettre précisant les termes et conditions du CPI avec la SAPRENA et la société REALIZE
- Accompagnement dans la négociation et la signature di CPI avec la société REALIZE

Montant de la rémunération : 2000 € HT
Durée : 1 mois

Les thématiques d'intervention sont également variées, répondant à la structuration de la société par pôles professionnels.

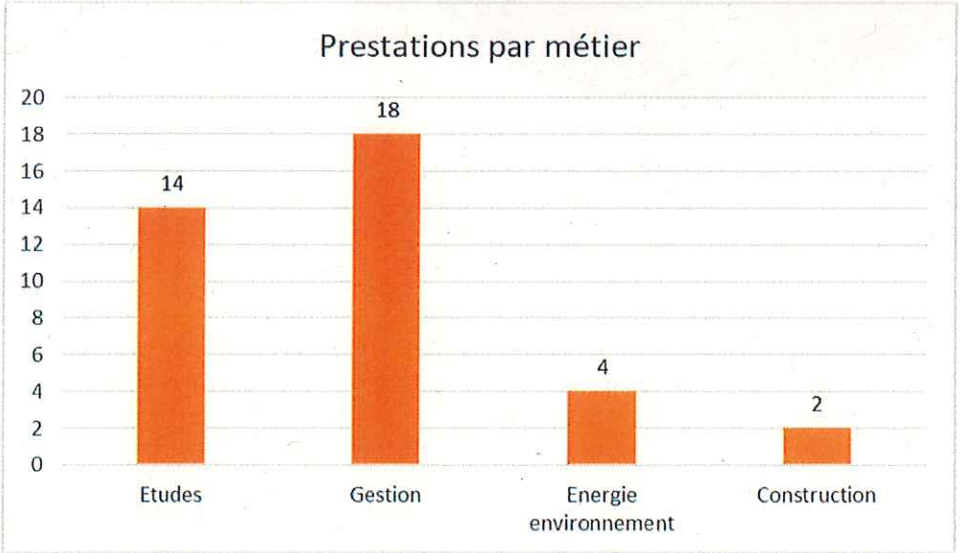

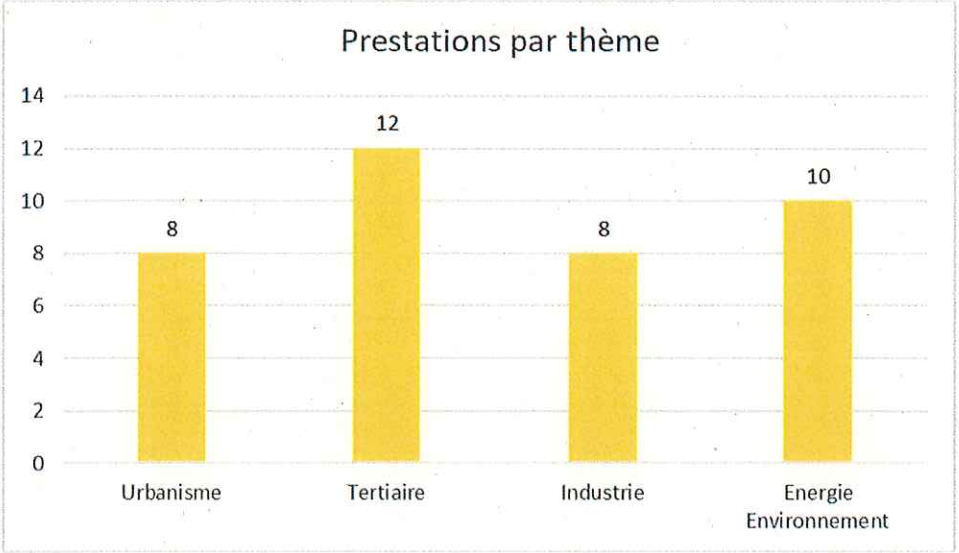

Les clients de Loire-Atlantique développement-SELA relèvent de 4 catégories principales :

- Loire-Atlantique développement-SELA en qualité de concessionnaire d'aménagement
- Les filiales de la société (voire certaines prises de participations)
- Les privés
- Les collectivités.

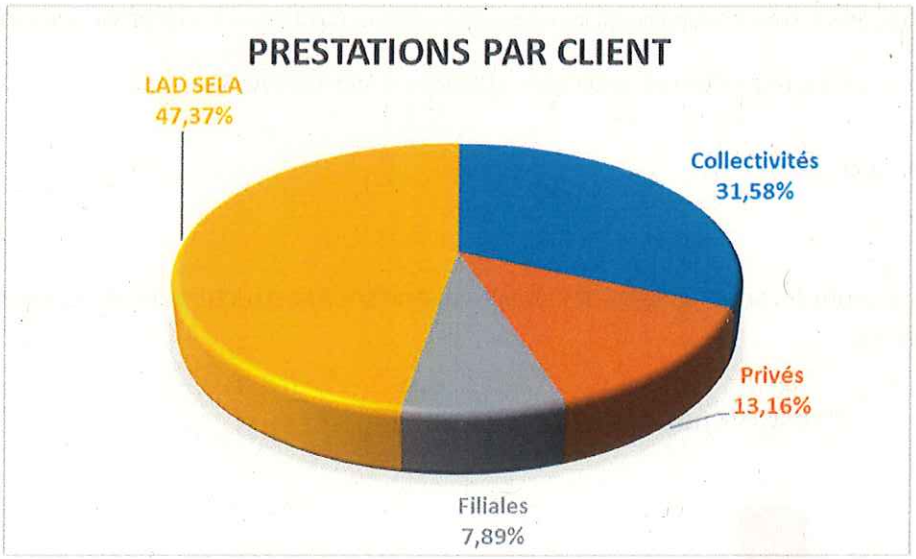

2.3 Les opérations en compte propre

Le portefeuille de Loire-Atlantique développement-SELA est composé de 15 opérations actives, qui ont généré un investissement de 270 K€.

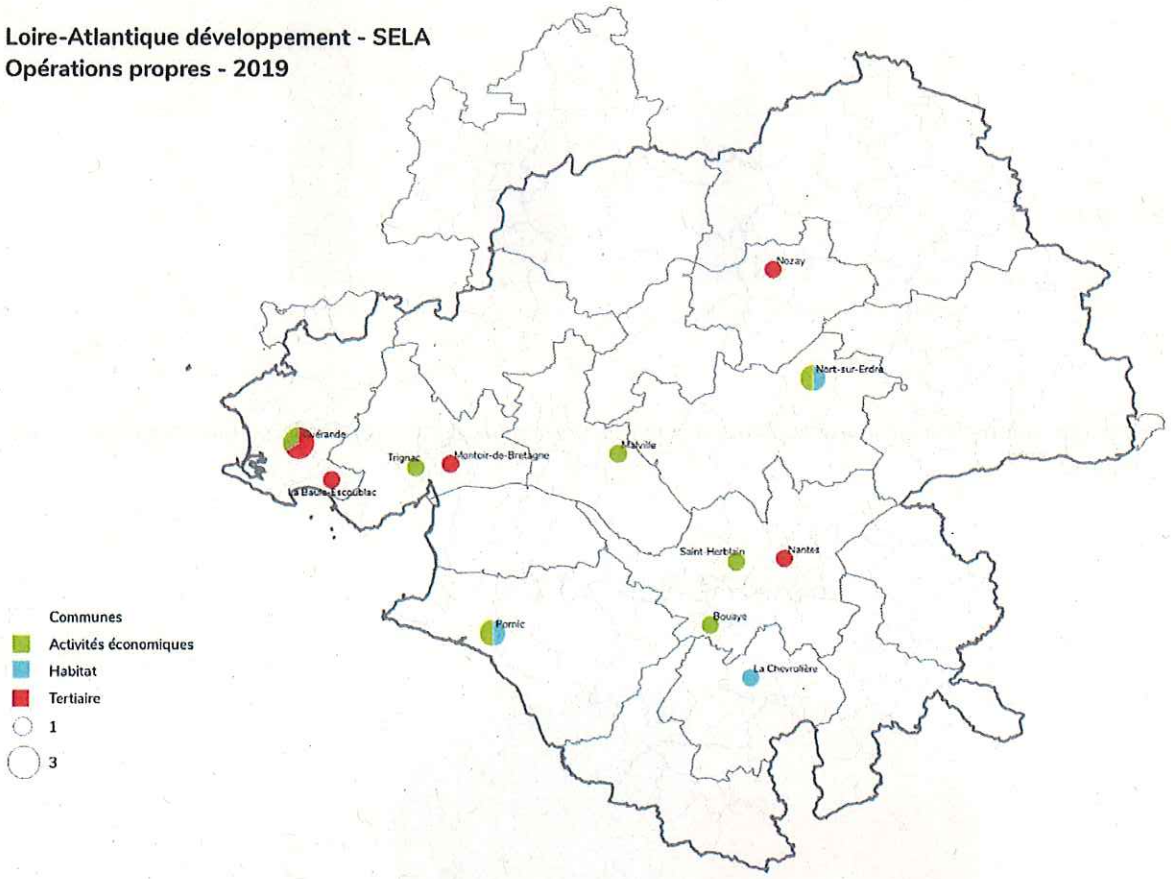

OPERATIONS EN COMPTE PROPRE	lieu	Activités
03.201- CPI GENDARMERIE GUERANDE	Guérande	Tertiaire
04.002- TERRAINS COTEAUX DE GRANDLIEU	Bouaye	Activités économiques
04.006- BATIMENT NOZAY	Nozay	Tertiaire
04.008- HOTEL DES PENSIONS LA BAULE	La Baule	Tertiaire
04.012- SITE LYCEE PORNIC	Pornic	Habitat
04.016- FONCIER POINT P TRIGNAC	Trignac	Activités économiques
04.022- IMMEUBLE MIXTE NANTES METROPOLE	Nantes	Tertiaire
04.024- POLE MEDICAL LA CHEVROLIERE	La chevrolière	Habitat
04.025- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR	Guérande	Tertiaire
04.026- PROJET IMMOBILIER FAUBOURG SAINT GEORGES	Nort sur Erdre	Habitat
04.027- AMENAGEMENT BREHADOUR	Guérande	Activités économiques
04.028- LE CLION	Pornic	Activités économiques
04.029- BATIMENT JANVRAIE	Saint Herblain	Activités économiques
04.030- DUQUEINE 2	Malville	Activités économiques
04.031- ICARE 2	Montoir de Bretagne	Tertiaire
04.032- BAR A VINS	Nort sur Erdre	Activités économiques

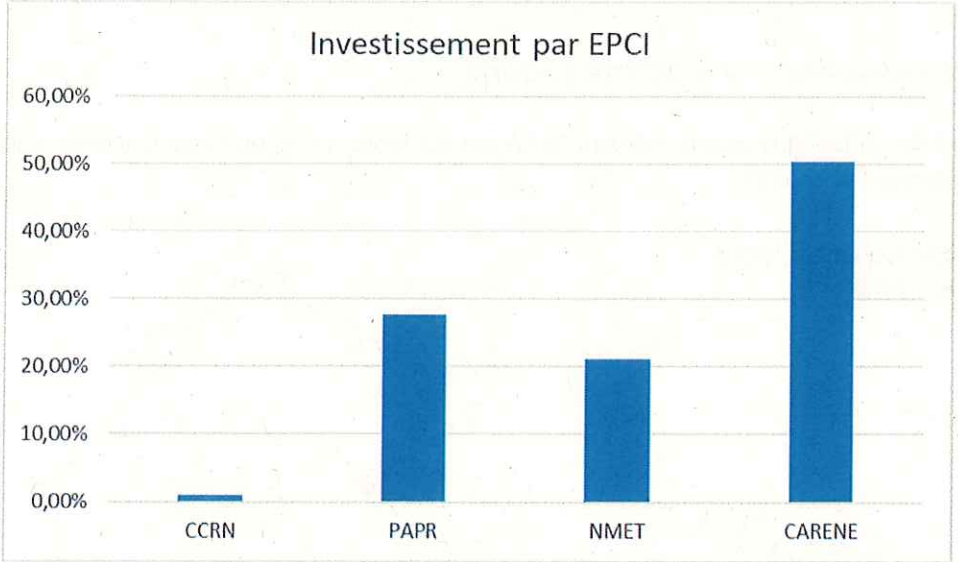

Ces opérations concernent 3 secteurs d'activités principaux dont la répartition d'investissement est la suivante :

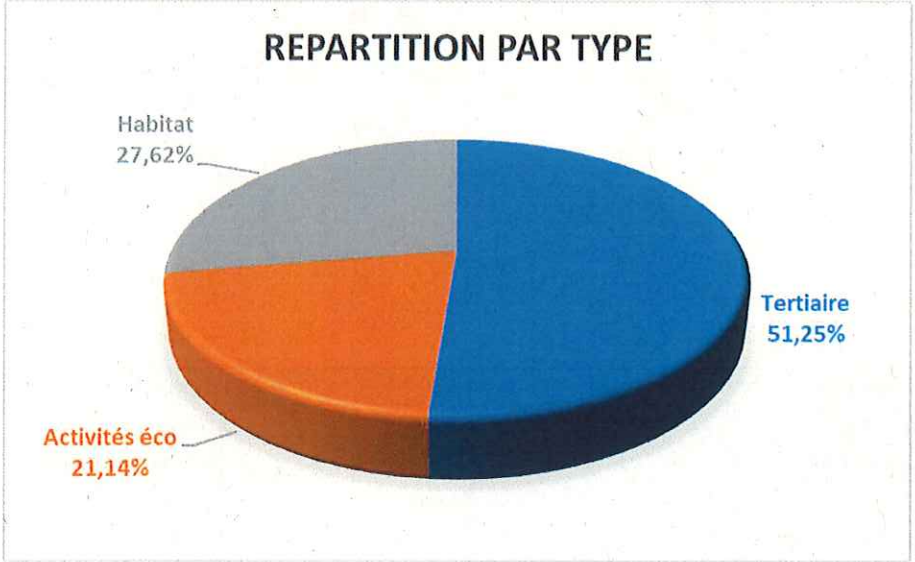

2.4 Les exploitations directes

Loire-Atlantique développement-SELA gère 14 opérations patrimoniales qui mobilisaient 4,07 M€ de fonds propres au dernier trimestre 2019.

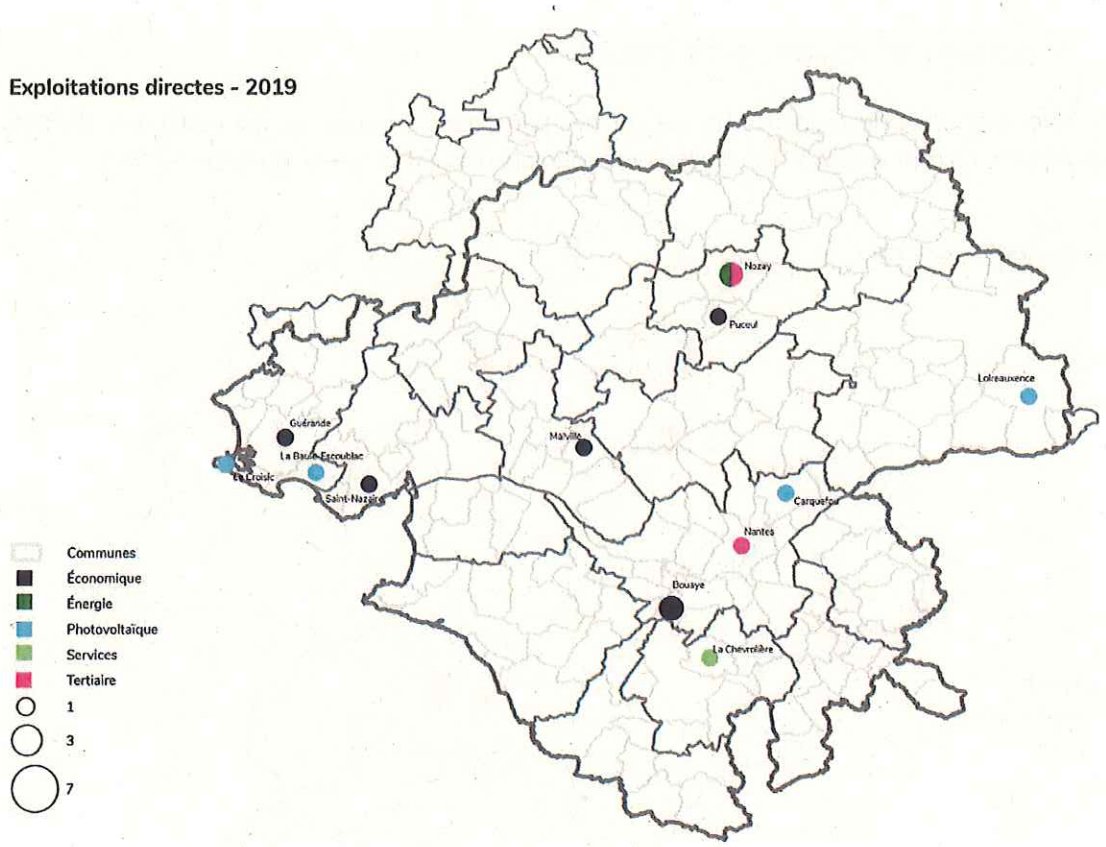

EXPLOITATIONS DIRECTES	lieu	Activités
08.001- POLE SOCIAL	Nozay	Tertiaire
08.002- Locaux rue Scribe	Nantes	Tertiaire
08.003- PV La Baule	La Baule	Photovoltaïque
08.004- PV Le Croisic Ferme Biomarine	Le Croisic	Photovoltaïque
08.005- PHOTOVOLTAÏQUE	Varades	Photovoltaïque
08.006- BATIMENT DUQUEINE	Malville	Economique
08.007- ARTICPARC	Bouaye	Economique
08.008- BEMA	Nozay	Energie
08.009- ATELIER DE DECOUPE	Puceul	Economique
08.010- GAD BRAIS	Saint nazaire	Economique
08.011- HOTEL D'ENTREPRISES BREHADOUR	Guérande	Economique
08.013- PV FLEURIAYE SAMO	Carquefou	Photovoltaïque
08.014- VILLAGE TPE BOUAYE	Bouaye	Economique
08.015- POLE MEDICAL	la Chevrolière	Services

En 2019, aucune opération d'exploitation n'a été créée.

La gestion de ces bâtiments est confiée en interne au Pôle Gestion Patrimoniale et Exploitation des équipements, lequel déploie l'ensemble des actions inhérentes à la gestion patrimoniale, et notamment :

- Gestion comptable : appels des loyers et provisions sur charges, régularisation ou refacturation des charges, indexation et révision des loyers, gestion des impayés
- Gestion administrative et juridique : rédaction et gestion des baux, réalisation des états des lieux, relation avec les locataires, représentation auprès de syndicats de copropriétaires (copropriétés) ou des membres d'ASL (propriétés en volumes)
- Gestion technique : entretien et maintenance à la charge du propriétaire, vérification du respect des obligations réglementaires des locataires, établissement de la stratégie de gestion technique pluriannuelle
- Gestion financière : établissement et suivi du budget annuel et pluriannuel
- Gestion commerciale en lien avec le Pôle investissement : commercialisation à la location et la vente des biens disponibles

2.5 Les prises de participation

Loire-Atlantique développement-SELA détient des parts dans 14 sociétés, qui mobilisent 1,99M€ de fonds propres en capital et 3,32 M€ en comptes courants d'associés au dernier trimstre 2019.

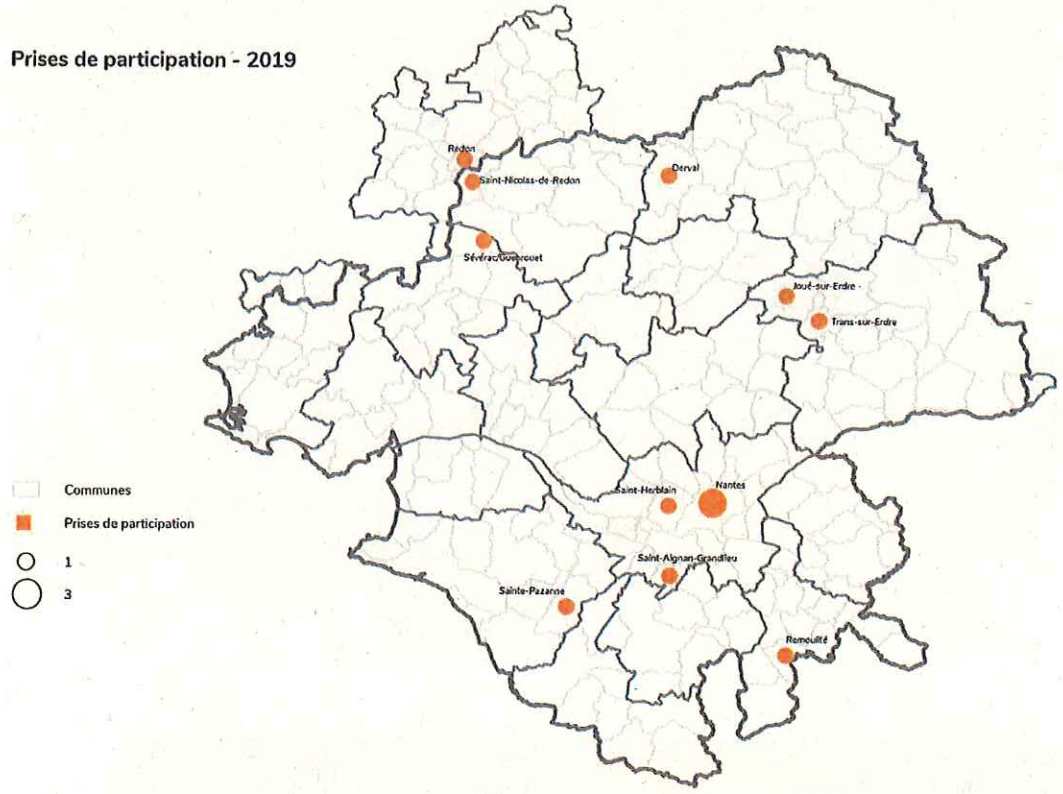

PRISES DE PARTICIPATIONS	Lieu	Activité
07.001- SAS AGRIMETHANE	Derval	Méthane
07.002- SCI LADIE 1	Saint Nicolas de Redon	Activité économique
07.004- EOLA DEVELOPPEMENT	Trans sur Erdre	Eolien
07.005- AIRWATT ENERGIE	Sainte Pazanne	Eolien
07.007- ISAC WATT	Sevérac Guenrouet	Eolien
07.009- SAS BOIS DES RENARDIERES	Saint Aignan de Grandlieu	Activités tertaires
07.010- SAS PATRIMONIALE	Nantes	Activités tertaires
07.011- OUEST ENERGIE	Nantes	Energie
07.012- LOD	Saint Herblain	Autres
07.013- SITE A WATTS	Redon	Eolien
07.014- SAS GAGNERIE	Remouillé	Activités économiques
07.015- SEM SYDELA	Nantes	Energie
07.016- SAS EOLANDES	Joué sur Erdre	Energie
07.018- OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES	Saint Aignan de Grandlieu	Energie

1 nouvelle prise de participation en 2019. Il s'agit de :

OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES à SAINT AIGNAN (07.018)

Il s'agit d'accompagner la société de transports BAUDRON à St Aignan de Grandlieu, filiale GCA, dans son choix d'équiper son site de stockage de véhicules et parkings d'ombrières photovoltaïques.

Ce projet permettra à l'entreprise BAUDRON de :

- réduire sa facture énergétique grâce aux LED en sous-face et aux panneaux translucides qui apporteront un confort supplémentaire au personnel ;
- d'équiper également la zone parkings ;
- de mettre en place des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Le site accueillera une centrale solaire d'une puissance de 9,82 MWc, couvrant ainsi 55 000 m² de surfaces de parking.

LAD-SELA investit 100 000 €, par le biais de la plateforme participative ENERFIP, dans ce projet d'ombrières sur le site de stockage de véhicules à St Aignan de Grandlieu.

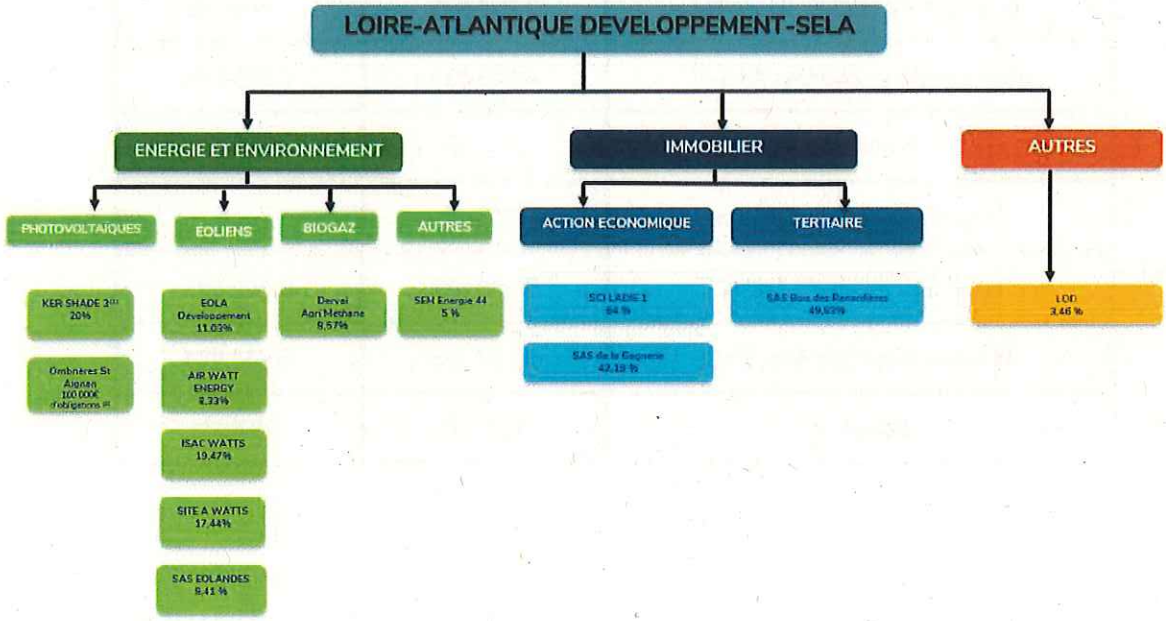

(1) En cours d'acquisition
(2) Convertissables en actions

3. Présentation des comptes annuels

3.1 Le compte de résultat (hors concessions et mandats)

Tableau de résultat

	Compte de résultat 2018	Compte de résultat 2019
A. Produits d'exploitation	7 951 921	6 061 284
A. Charges d'exploitation	7 878 111	6 344 077
B. Produits financiers	540 644	516 233
B. Charges Financières	495 658	435 000
C. Produits exceptionnels	508 274	203 176
C. Charges Exceptionnelles	469 290	184 597
Sous total des produits A+B+C	9 000 839	6 780 693
Sous total des charges A+B+C	8 843 059	6 963 674
Profit avant impôt	157 780	-182 981
D. Impôts sur les bénéfices	-15 923	
Total des produits A+B+C	9 000 839	6 780 693
Total des charges A+B+C+D	8 827 136	6 963 674
Bénéfice	173 703	-182 981

Analyse des produits

Les produits

Tableau des produits

DESIGNATION	2018	2019
A. Produits d'exploitation		
Rémunération suivi technique et gestion sur concession	1 770 629	1 601 397
Rémunération de commercialisation	965 610	935 900
Ré imputations de charges aux opérations et rém sur acquisition	53 077	14 847
Rémunération sur mandats de réalisation	94 185	102 305
Rémunération sur mandats d'études	68 342	63 233
Reprise provisions	142 064	52 004
Prestations de services	158 340	138 899
Opérations propres (suivi et réalisation)	222 381	90 640
Energie et environnement	69 761	84 390
Gestion	89 000	94 915
Refacturation LAD SPL	875 866	874 919
Liquidation	353 470	225 000
Produits divers	95 090	13 353
Opérations propres (investissements)	2 994 106	1 769 480
TOTAL	7 951 921	6 061 284
B. Produits financiers	540 644	516 233
C. Produits exceptionnels	508 274	203 176
Total des produits	9 000 838	6 780 693

Ce tableau retrace l'évolution des différents postes de recettes au cours des deux derniers exercices.

Il appelle les commentaires suivants quant à l'exercice 2019.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Rémunération suivi technique et gestion sur concession

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- ZAC de la RIA, PORNIC
- ZAC de la Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- ZAC de la Minais à Ste Luce sur Loire, NANTES METROPOLE
- ZAC de Vireloup, TREILLIERES
- Aménagement centre-ville à SUCE-SUR-ERDRE
- ZAC de Maison Neuve, GUÉRANDE
- Réaménagement Centre-Bourg, HAUTE GOULAINE
- ZAC extension Centre-Bourg, LA PLAINE SUR MER
- ZAC Plessis Tuileries, C.C. Sèvre et Loire
- ZAC de Coët-Rozic à PONTCHÂTEAU

Le montant des rémunérations de ces 10 opérations de concession représente 736 K€, soit 46 % de l'ensemble de ce poste.

Ces prestations diminuent de près de 10 % par rapport à l'exercice précédent.

Rémunération de commercialisation

Les rémunérations les plus importantes se répartissent sur les opérations suivantes :

- ZAC des Perrières à La Chapelle sur Erdre, NANTES METROPOLE
- ZAC multi-sites Clos des Fresches et Gauterie, LE LANDREAU
- ZAC Maison Neuve, GUÉRANDE
- ZAC de la RIA à PORNIC
- ZAC de Beausoleil, LA CHEVROLIERE
- ZAC du Clos du Bocage à PORNIC
- ZAC de Vireloup à TREILLIERES
- ZAC de la Butte de Savine, TRIGNAC
- ZAC Fleuriaye 2 à Carquefou, NANTES METROPOLE
- ZAC Métairie de la Lande à Guérande, CAP ATLANTIQUE

Ces 10 opérations de concession citées totalisent un chiffre de rémunération de 659 K€ soit 70 % des produits de commercialisation de la société.

Cette rémunération, si elle reste stable par rapport à 2018, marque un fléchissement de 20 % par rapport au budget initialement prévu.

Ré imputation de charges aux opérations et rémunération sur acquisition

Les produits liés à la Direction technique des travaux sont arrêtés à 15 K€.

Rémunération sur mandats de réalisation

Ces contrats de mandat de réalisation sont désormais confiés le plus souvent à Loire-Atlantique développement - SPL, dans le cadre de son activité aménagement.

Seules 9 opérations étaient en production au sein de Loire-Atlantique développement-SELA au cours de l'exercice 2019. Il s'agit des opérations suivantes :

- Réalisation et commercialisation ZAC Cour des Bois à MESANGER
- Réhabilitation de l'atelier décor du Grand T pour le compte de l'EPCC
- Réalisation aménagement Centre-Bourg à LAVAU-SUR-LOIRE
- Aménagement espace public Bassins du Port à NORT SUR ERDRE
- Réalisation d'un ensemble immobilier à CAMPBON
- Réalisation bâtiment administratif à BATZ SUR MER
- Travaux Place du Millénaire à ANCENIS
- Réalisation pôle social de Nozay
- Réaménagement Logis du Château à ANCENIS

Rémunération sur mandats d'études

La rémunération des études s'élève à 63 K€ répartis sur les 8 contrats suivants :

- Etudes création ZAC Croix Morzel à CORDEMAIS
- Etudes réalisation cinéma à NORT SUR ERDRE
- Etudes d'aménagement zone du PAS à CHAUVÉ
- Etudes aménagement Quartier de l'Alouette à MAISDON-SUR-SEVRE
- Etudes d'aménagement site du Prieuré au CELLIER
- Etudes projet d'aménagement Matz Justice à SAVENAY
- Etudes Centre-Bourg à VARADES et LOIREAUXENCE
- Etudes opération Signal sur l'Avant-Port de Saint-Nazaire

La précision apportée au titre des mandats de réalisation quant à la conclusion des nouveaux contrats se constate également pour les réalisations d'études.

Reprise de provisions

Elle correspond à la reprise totale d'une provision couvrant la totalité d'une créance détenue sur la CIRL BOIS ENERGIE 44 devenue irrécouvrable et à la reprise partielle de la provision pour liquidation d'opérations correspondant aux prestations réalisées en vue de la clôture d'une quinzaine d'opérations.

Prestations de service

Ce poste est composé de missions de conseil et d'assistance en matière d'aménagements et de constructions menées auprès d'une dizaine de donneurs d'ordre, dont les principales sont :

- Une prestation d'accompagnement de la commune de PONTCHÂTEAU dans une réflexion prospective à l'horizon 2030,
- Une assistance apportée dans le cadre d'études en vue du renforcement de l'attractivité du Cœur de Ville de PORNIC,
- Une assistance apportée à la commune de MALVILLE pour réaliser un diagnostic prospectif de son développement,
- Des prestations réalisées pour une assistance à maîtrise d'ouvrage au bénéfice de la S.A.S. du Bois des Renardières,
- Une prestation d'assistance pour la maîtrise foncière et le pilotage d'un projet de renouvellement urbain à SAINT PERE EN RETZ.

Une mission d'assistance à la passation de marchés, réalisée par le service commande publique, a également été conclue avec la commune de Sévérac

Opérations propres (suivi et réalisation)

Le suivi de la réalisation des opérations propres est rémunéré en fonction du temps passé par les salariés chargés de mener à bien chaque opération.

Ces produits concernent principalement en 2019 :

> La reconversion du site d'un ancien lycée à Pornic (29 K€),
> La réalisation d'un bâtiment tertiaire à Montoir-de-Bretagne (39 K€)
> La réalisation d'un bâtiment d'activités artisanales sur le site de la Janvraie (22 K€)

Energie et environnement

Les principales opérations consacrées aux énergies nouvelles et à l'environnement en 2019 sont les suivantes :

> Prestations réalisées au titre de la convention conclue avec la Caisse des Dépôts et Consignations, agissant au nom et pour le compte de l'Etat, relative aux démonstrateurs Industriels pour la Ville Durable, dans le cadre de l'appel à projet « villes de demain ».
> La réalisation d'une étude menée pour le compte de la SEMITAN sur le site du CETEX Vertonne
> Missions énergétiques et environnementales dans le cadre de concessions d'aménagement conclues avec la ville de Haute-Goulaine et celle de La Chapelle-Launay,

Gestion

Les produits de gestion de bâtiments et d'ouvrages de production résultent :

- De contrats de gestion immobilière conclus avec des sociétés dans lesquelles LAD-SELA détient des parts sociales :
  - Avec la SCI LADIE 1 pour la gestion d'un bâtiment de déconstruction industrielle (19 K€),
  - Avec la SAS de La Gagnerie pour la gestion de la laiterie de Remouillé (24 K€),
  - Avec la SAS du Bois des Renardières pour la gestion du bâtiment Terra Innova II sur le site du pôle aéroportuaire de Nantes Atlantique (8 K€).

De la gestion des différents bâtiments dont est propriétaire LAD-SELA, la facturation annuelle de ces prestations s'élevant en 2019 à 44 K€

Refacturation Loire-Atlantique développement- SPL

Depuis la création de Loire-Atlantique développement - SPL, Loire-Atlantique développement-SELA emploie, dans le cadre de contrats de mise à disposition, certains de ses salariés pour réaliser des missions clairement définies dans le domaine de l'aménagement.

Ainsi, l'ensemble des opérations d'aménagement de Loire-Atlantique développement-SPL est assuré par du personnel de Loire-Atlantique développement-SELA. Il en est de même pour la gestion de la D.S.P. du circuit automobile de Loire-Atlantique à Fay-de-Bretagne.

Il convient de préciser que, pour l'exercice 2019, la quote-part de charges communes de LAD GIE, correspondant au temps de ressources humaines mis à disposition par LAD SELA au bénéfice de LAD SPL pour la réalisation des missions d'aménagement, est facturé directement par LAD GIE à LAD SPL.

Le montant total de la refacturation de ces prestations de mise à disposition de salariés à Loire-Atlantique développement-SPL s'élève en 2019 à 805 K€ pour la partie aménagement, 50 K€ pour la gestion de la D.S.P et 20 K€ pour les mises à disposition de moyens matériels engagés pour la réalisation de ces prestations opérationnelles.

Produits de liquidations

Les produits de liquidations émanent du solde des opérations d'aménagement suivantes :

> La ZAC des Six Croix à Donges -CARENE
> La ZAC de Vireloup - TREILLIERES
> Les ZAC Haute Forêt et Maison Neuve 2 – NANTES METROPOLE (la poursuite de cette opération d'aménagement est assurée par LAD SPL)
> La ZAC de Bréhany Villeneuve – CAP ATLANTIQUE
> Le Clos de l'Alouette - MAISDON-SUR-SEVRE

Produits divers

Les produits divers sont principalement constitués de transferts de charges.

Opérations propres (investissements et exploitations)

Ces produits d'exploitation sont issus à la fois du traitement d'opérations réalisées en propre et de la gestion de bâtiments intégrés dans le patrimoine immobilier de LAD SELA.

Les principales productions en propre sont :

- La reconversion site ancien Lycée Pays de Retz à Pornic (75 K€)
- La réalisation du bâtiment artisanal sur la Janvraie (57 K€)
- La réalisation de l'immeuble de bureaux ICARE 2 (136 K€)

Les principales gestions immobilières sont :

- Le pôle social de Nozay (221 K€)
- Les bureaux rue Scribe (236 K€)
- Le bâtiment industriel Duqueine à Malville (466 K€)
- Le bâtiment industriel de Brais à Saint-Nazaire (154 K€)
- Les 4 centrales photovoltaïques (167 K€)

PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers proviennent :

- Du calcul de la différentielle d'intérêts (320 K€), compensée en grande partie par les charges financières,
- De placement de fonds de la structure (18 K€),
- Des intérêts sur compte courants d'associés versés auprès de différentes filiales de Loire-Atlantique Développement – SELA (95 K€) et de dividendes perçus au titre de ces mêmes filiales (81 K€)

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le montant constaté en 2019 résulte principalement :

- Du transfert de logiciels de gestions vers LAD GIE qui regroupe ainsi l'ensemble des moyens informatiques de l'Agence (38 K€)
- De la cession d'1 module artisanal destinés à l'origine à la location, construits sur le site des Coteaux de Grandlieu (146 K€)
- De la reprise de quotes-parts de subventions perçues au titre de la rénovation des bureaux rue Scribe (4 K€) et de la construction de l'atelier de découpe de Puceul (5 K€)
- Les produits (10 K€) issus de la liquidation de l'ancien locataire du bâtiment de Brais (Les Ateliers de l'Atlantique)

Analyse des charges

Les charges

Tableau des charges

DESIGNATION	2018	2019
A. Charges d'exploitation		
Achats de prestations de services	38 078	23 880
Achats et fournitures consommés	10 936	9 841
Prestations G.I.E.	1 702 981	1 348 757
Honoraires	153 553	74 968
Frais de déplacement mission, réception	6 694	8 723
Frais postaux et téléphoniques	1 022	1 553
Autres services extérieurs	96 778	71 939
Impôts et taxes	135 288	74 043
Charges de personnel	3 124 383	3 382 892
Autres charges	4 235	57 580
Dotations aux amortissements	44 531	6 691
Dotations aux provisions	59 435	
Opérations propres	2 500 197	1 283 211
TOTAL	7 878 111	6 344 077
B. Charges financières	495 658	435 000
C. Charges exceptionnelles	469 290	184 597
D. Impôt sur les bénéfices	-15 923	
Total des charges	8 827 136	6 963 674

Nous analysons ci-après les rubriques du tableau des charges.

A. CHARGES D'EXPLOITATION

Achat de prestations de services

Ce poste concerne principalement des études réalisées par des tiers extérieurs dans le cadre de prestations de service conclues avec différents donneurs d'ordres et de missions en devenir.

Achat et fournitures consommées

Ce poste intègre essentiellement la consommation de fournitures de bureau.

Prestations G.I.E.

En préambule, il convient de préciser que, pour l'exercice 2019, la quote-part de charges communes de LAD GIE, correspondant au temps de ressources humaines mis à disposition par LAD SELA au bénéfice de LAD SPL pour la réalisation des missions d'aménagement, est facturé directement par LAD GIE à LAD SPL, à hauteur de 435 497 €, au lieu de transiter par LAD SELA, comme cela était pratiqué les années précédentes. Cela explique principalement la raison de cette forte réduction du coût des prestations GIE

Les charges de LAD GIE sont ventilées entre les structures selon des clés de répartitions. Elles sont détaillées dans le rapport de l'Administrateur 2019 de LAD GIE.

Ce sont :

- Les équivalents temps plein (ETP) de chaque structure
  - Pour LAD SELA, en 2019 il y a 50,98 ETP
  - En 2018, il y avait 42,21 ETP
- Le temps passé par les salariés du GIE sur chaque structure pour les charges de ressources humaines (20,11 % en 2019 contre 24,24 % en 2019 pour la structure LAD SELA)
- La superficie des locaux affectée à chaque structure (21,90 % de la superficie occupée par LAD SELA en 2019 contre 31,49 % en 2018)
- L'affectation des véhicules en fonction de l'utilisation effective des salariés de chaque structure (66,60 % pour LAD SELA en 2019 et 55,29 % en 2018)
- L'affectation des places du parking loué à la SAMOA en fonction des réservations réelles (53,45 % en 2019 pour LAD SELA et 56,92 % en 2018)
- Le nombre de bulletins de paie délivré par structure pour le coût du logiciel de paie (54,13 % en 2019 pour LAD SELA contre 36,70 % en 2018)

L'affectation en fonction de la structure qui a passé commande, pour toute dépense spécifique

Ainsi ventilées, les charges de LAD GIE ont été imputées à hauteur de 1 348 757 € à la structure LAD SELA. En 2018, elles s'élevaient à 1 702 981 €.

Les dépenses du GIE, ventilées par grande masse, sont les suivantes (il convient de se reporter au rapport de l'Administrateur du GIE pour disposer d'une analyse complète de l'évolution des charges) :

- Bâtiment :
  L'acquisition par LAD GIE du bâtiment République permet de réaliser des économies importantes qui seront en progression chaque année. Ainsi, cela permet en 2019 d'absorber l'augmentation liée à l'augmentation de effectifs de la société. Ces dépenses ne progressent que de 1,86 %

- Informatique :
  Accroissement des charges de 6 K€, consécutive à l'évolution des effectifs et donc du besoin en matériels et assistance.

- Déplacements :
  Diminution de 8 K€ principalement due à la baisse du coût des assurances automobiles après mise en concurrence.

- Honoraires :
  Le gain est de 92 K€ entre 2019 et 2018. Cette importante diminution dont les principales raisons sont mentionnées dans le rapport de l'Administrateur de LAD GIE, provient essentiellement, pour LAD SELA, du non renouvellement du contrat de réseau SCET.

- Relations publiques, communications, ...
  Cette catégorie de dépenses supporte une augmentation de 29 K€.

  Elle résulte de la célébration sur 2 journées des 60 ans de LAD SELA (une à destination de l'ensemble des salariés de l'Agence, la seconde plus particulièrement consacrée aux institutionnels accompagnant cette société depuis sa création), frais réimputés totalement à LAD SELA pour un budget global de 43 K€. Cette organisation s'est substituée au voyage d'études organisé les 2 années précédentes.

- Fonctionnement mutualisé :
  Ces dépenses passent de 147 K€ à 191 K€. L'accroissement porte essentiellement sur 3 postes :

  - Les frais de services bancaires intégrant ceux liés à la mise en place des emprunts pour le financement du bâtiment (+ 6 K€)
  - La taxe CVAE du GIE (+ 8 K€)
  - L'amortissement sur les investissements globaux du GIE (+ 33 K€)

Les ressources humaines :

Accroissement de 112 K€ lié :

- À l'évolution sensible du nombre d'ETP de LAD SELA (+ 21 %) ayant pour effet d'augmenter la part des ressources humaines de fonctionnement du GIE
- A la part importante affectée à LAD SELA parmi les nouvelles prestations fournies par LAD GIE (comptabilité, paie, communication externe,) .

Honoraires

Les honoraires 2019 ont été versés pour les missions de tenue et de révision de la comptabilité (44 K€), celles de commissariat aux comptes (30 K€) ainsi que pour des prestations spécifiques (1 K€).

Ce poste diminue sensiblement en raison de l'internalisation de la comptabilité le 1er juillet 2018, conduisant à une réduction très sensible des honoraires versés au cabinet Cifralex,

Frais de déplacement, missions, réceptions

Ces dépenses sont composées des quelques frais de déplacement, frais de missions et de réceptions qui ont été réglés directement par LAD SELA, sachant que la majeure partie des frais de ce type (déplacements en véhicules notamment) est assurée par LAD GIE qui refacture à ses membres.

Frais postaux et téléphoniques

Les Frais postaux et de téléphonie sont désormais gérés par LAD-GIE. De ce fait, ce poste n'intègre désormais que des frais d'abonnement à la boite postale et quelques commandes ponctuelles de timbres.

Autres services extérieurs

Les principaux postes de charges gérés directement par LAD-SELA sont :

- Les frais de maintenance de copieurs pour 11 K€
- Les cotisations professionnelles (Fédération des E.P.L., ...) pour 30 K€
- Les frais bancaires pour 12 K€
- Les frais de gestion des archives de la société pour 12 K€

Impôts et taxes

Cette rubrique est composée principalement des taxes assises sur les salaires que sont :

- Les cotisations obligatoires de formation continue (celles relatives à des formations réalisées sont généralement financées par le GIE) ..... 30 K€
- Les taxes CVAE et CFE pour ..... 25 K€
- La taxe pour l'emploi des personnes handicapées et la participation construction 18K€

Charges de personnel

Le montant des charges de personnel s'élève à 3 382 892 € pour l'exercice 2019, soit une variation de +8,27 % par rapport à l'année 2018.

Cette évolution salariale résulte :

- de l'évolution notable des effectifs passant de 42,21 équivalents temps pleins (ETP) en 2018 à 50,98 ETP en 2019, soit + 20,78 %. Cette croissance du nombre de salariés a été rendue nécessaire en raison de l'évolution en volume du nombre d'opérations d'aménagement à traiter, tant pour LAD SELA que pour LAD SPL sous la forme de mise à disposition de personnel,
- Dans une moindre mesure, de l'application de l'augmentation collective de 1 % par an suite à la signature du procès-verbal d'accord des N.A.O. (négociations annuelles obligatoires).

Autres charges

Ce poste correspond au constat de la perte sur la créance irrécouvrable détenue sur la CIRL BOIS ENERGIE 44 pour 47 K€ (contrepartie dans les produits en reprise sur provisions) et aux jetons de présence versés en 2019 au titre des résultats de l'année 2018 (7 K€).

Dotations aux amortissements

Les logiciels informatiques ayant été transférés dans LAD GIE, seuls restent à amortir dans LAD SELA les biens suivants :

- Le matériel informatique ..... 2K€
- Le mobilier ..... 3K€
- Le matériel destiné aux salons ..... 2 K€

Opérations propres (investissements et exploitations)

Le montant de 1 283 211 € correspond aux dépenses d'investissements et d'exploitation (notamment amortissement) engagées par Loire-Atlantique développement-SELA pour la réalisation des principales opérations suivantes :

Opérations d'Investissements
- Reconversion site ancien Lycée Pays de Retz à Pornic ..... 75K€
- Réalisation bâtiment site de la Janvraie ..... 57 K€
- Immeuble de bureau Icare à Montoir-de-Bretagne ..... 136 K€

Opérations d'Exploitations
- Pôle social à Nozay ..... 140 K€
- Bureaux rue Scribe à Nantes ..... 168 K€
- Centrales photovoltaïques ..... 105 K€
- Bâtiment Duqueine à Malville ..... 255 K€
- Modules Artiparc à Bouaye ..... 26 K€
- Plateforme bois à Nozay ..... 55 K€
- Atelier de découpe à Puceul ..... 67K€
- Bâtiment ZAC de Brais à Saint-Nazaire ..... 113K€
- Bâtiment Cap Entreprendre à Guérande ..... 52 K€
- Village TPE à Pornic ..... 14k€
- Bâtiment médical à La Chevrolière ..... 10K€

La diminution sensible de ces charges par rapport à 2018 résulte du faible montant investi dans les opérations propres en 2019, soit 282 K€ contre 1 361 K€ en 2018.

B. LES CHARGES FINANCIERES

Concernant le fonctionnement (124 K€), elles proviennent des frais financiers résultant de la différentielle d'intérêts. (- 20 K€ par rapport à 2018)

Concernant les opérations de gestion (278 K€), elles correspondent aux intérêts sur emprunts mis en place pour le financement des ouvrages mis en exploitation locative (- 40 K€ par rapport à 2018 car pas de nouveaux emprunts mis en place et base de calcul des intérêts en diminution)

Concernant la gestion des filiales (33 K€), il s'agit des intérêts sur l'emprunt Bpifrance contracté pour financer partiellement l'avance en compte courant versée à la SAS de La Gagnerie.

C. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Au titre du fonctionnement de Loire-Atlantique développement – SELA (42 K€), les charges exceptionnelles correspondent essentiellement au transfert des logiciels de gestion vers LAD GIE (contrepartie en produits exceptionnels).

Au titre des opérations de gestion (138 K€), il s'agit de la valeur nette comptable du module du bâtiment Artiparc cédé au cours de l'exercice 2019.

D. IMPOTS SUR LES BENEFICES

En raison du résultat 2019, il n'y a pas d'impôt sur les bénéfices à régler.

3.2 Le résultat de l'exercice

Résultat

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -182 980,85 €.

Proposition d'affectation de résultat

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, de - 182 980,85 € :

- Imputation sur le compte « autres réserves » pour : - 182 980,85 €

3.3 Le bilan

Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	28 607	28 555	52	38 316
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	791 803		791 803	791 803
	Constructions	13 317 428	2 919 139	10 398 289	11 049 184
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	985 009	400 834	584 175	634 383
	Autres immobilisations corporelles	442 447	300 657	141 790	161 353
	Immobilisations en cours	54 226		54 226	37 557
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 653 386	45 000	1 608 386	1 606 386
	Créances rattachées à des participations	3 397 973		3 397 973	3 488 835
	Autres titres immobilisés	817 578		817 578	725 409
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	89 900		89 900	89 900
	TOTAL (II)	**21 578 356**	**3 694 185**	**17 884 171**	**18 623 125**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	97 677 728		97 677 728	97 613 951
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	331 612		331 612	420 297
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	4 682 859	290 438	4 392 421	8 672 774
	Autres créances	6 341 275		6 341 275	5 058 932
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 378 054		1 378 054	1 378 054
	DISPONIBILITES	5 243 319		5 243 319	3 959 677
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 753 554		3 753 554	4 820 024
	TOTAL (III)	**119 408 401**	**290 438**	**119 117 963**	**121 923 709**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**140 986 757**	**3 984 623**	**137 002 134**	**140 546 834**

Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	13 535 337	13 357 865
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	928 222	855 694
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	338 526	329 840
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 832 778	1 667 762
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**(182 981)**	**173 702**
	Subventions d'investissement	137 530	146 356
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**16 589 412**	**16 531 219**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 039 979	1 045 858
	Provisions pour charges	6 517 159	5 502 453
	Total des provisions	**7 557 138**	**6 548 311**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 702 799	60 337 626
	Emprunts et dettes financières divers	30 160 271	28 798 879
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 506 821	1 395 849
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 503 017	7 415 068
	Dettes fiscales et sociales	1 945 092	2 190 836
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 984 310	1 994 517
	Autres dettes	1 310 693	1 167 170
	Produits constatés d'avance (1)	15 742 583	14 167 359
	Total des dettes	**112 855 584**	**117 467 304**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**137 002 134**	**140 546 834**

3.4 Evènements postérieurs à la clôture

Une gestion optimale du confinement pour garantir la poursuite d'activités appréciée des salariés de l'UES de LAD.

L'activité opérationnelle du premier trimestre 2020 a été évidemment impactée par la propagation du COVID-19.
Après les deux CSE extraordinaire du 4 et du 13 mars et suite aux annonces du Gouvernement, la Direction générale a décidé par anticipation de « basculer » l'ensemble des salarié.es en télétravail dès le lundi 16 mars afin d'assurer la protection individuelle et collective et éviter la propagation du virus au sein de l'agence.
Durant le confinement, la mise en œuvre du Plan de Continuités d'Activités pour chaque entité de l'UES a été rendue possible tant par la robustesse des infrastructures et la mise à dispositions de solutions numériques adaptées par LAD GIE. L'expérience du télétravail occasionnel ou régulier pour près de la moitié des collaborateurs.trices de l'UES depuis plus de deux ans a été un réel atout pour amortir au mieux la décision de l'État d'imposer un confinement strict.
Du 16 mars au 11 mai, le travail à distance a été la règle via les visio-conférences internes comme avec les commanditaires, partenaires et porteurs de projets.
En parallèle les dispositions ont été prises dès la fin mars en termes d'achats de masques et de gel hydroalcoolique pour anticiper la reprise de l'activité opérationnelle dans les locaux de LAD et sur le terrain, dans le strict respect des mesures sanitaires avec l'utilisation obligatoire des équipements de protection individuels.
Depuis le 11 mai la reprise de l'activité en présentielle s'est progressivement développée au sein des locaux avec une nouvelle étape du 8 juin au 4 juillet prochain pour permettre la poursuite du travail à distance deux jours par semaine voire plus en fonction de situations particulières liées notamment à la scolarisation des enfants.
Sur l'ensemble de la période le dialogue social a été très régulier et constructif pour conjuguer la protection des salariés et la poursuite des activités. Le CSE consulté très régulièrement a validé l'ensemble des mesures proposées par la Direction et tout particulièrement le plan de reprise d'activités progressif et sécurisé et le guide opérationnel détaillant l'ensemble des mesures et gestes barrières à respecter dans l'ensemble des locaux des entités de LAD. Un questionnaire interne a été adressé à tous.tes les salarié.es pour recueillir leur ressenti sur cette période et ainsi en tirer des leçons pour l'avenir. Cette période a été globalement bien vécue par la très grande majorité des salarié.es qui ont apprécié les dispositions annoncées immédiatement comme le maintien des salaires à 100% tout en inscrivant les entités de l'agence et une partie d'entre eux dans les dispositifs annoncés par l'État notamment l'activité partielle soit pour garde d'enfants soit au regard de la baisse réelle de l'activité ou de l'incapacité technique à assumer leurs missions.
Dans le respect des accords d'entreprise et de la charte du management, la direction générale et l'ensemble de l'équipe managériale ont su adapter l'organisation globale avec souplesse, dans une dynamique encore plus collaborative, basée plus encore sur la confiance, avec de nouvelles délégations de responsabilités.
De même des adaptations internes ont permis d'optimiser le suivi et traitement administratif et financier de nos activités pour garantir le paiement dans des délais les plus courts des factures aux prestataires pour les accompagner à supporter au mieux les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur leur trésorerie.
Cette période a été propice au développement d'initiatives de salarié.es notamment avec de nouvelles procédures sécurisées pour répondre au mieux avec rigueur et professionnalisme à l'ensemble des missions relevant des champs d'intervention des entités de l'agence et ainsi garantir un travail de qualité dans un mode relativement dégradé. De même conformément au plan de développement des compétences des salariées, cette période a permis la poursuite de formations internes notamment en termes de « management » dont tous les salariés volontaires ont pu bénéficier avec des conseils méthodologiques relatifs au travail à distance et ainsi veiller aux risques psychosociaux dans un contexte professionnel et personnel inédit.
d
Cette période a permis le renforcement du travail transversal interne pour :

- finaliser le travail d'actualisation du projet stratégique de l'agence et de chacune de ses entités,
- engager l'arrêt des comptes et la rédaction des rapports d'activités 2019 pour chaque entité de l'UES
- l'élaboration des CRAC 2020 pour LAD SELA/SPL,
- accompagner en réactivité les professionnels de la filière du secteur du tourisme très impactés par les fermetures liées au confinement avec notamment la prise en charge par LAD Tourisme et le Comité Départemental du Tourisme, de sessions d'informations sur les dispositifs et de formations spécifiques prises en charge par LAD Tourisme et le CDT.

Les orientations stratégiques pour faire de LAD, l'agence des transitions à horizon 2030 et les adaptations en termes de gouvernance interne avec les évolutions de l'organisation de LAD feront l'objet d'une présentation lors du Conseil d'Administration de septembre 2020 pour l'installation des nouveaux membres suite au renouvellement des actionnaires/administrateurs après les échéances électorales du 15 mars et 28 juin 2020.
L'impact économique et social de la crise sanitaire sur l'exercice 2020 et les exercices suivants sera réel plus particulièrement sur Loire-Atlantique développemnt SELA et la partie « aménagement – construction » de LAD SPL.
Il est difficile d'en mesurer à ce jour les conséquences immédiates et futures précises.
Cependant l'arrêt de l'activité opérationnelle et la reprise opérationnelle « ralentie » compte tenu des mesures « barrières », le report du second tour des élections locales du 22 mars au 28 juin 2020 pourraient entrainer des reports de projets, d'opérations ou de cessions foncières qu'il conviendra d'anticiper pour en atténuer au maximum les effets économiques et sociaux sur les résultats de LAD SELA et LAD SPL.

Contrôle de la Chambre régionale des comptes

Par correspondance du 4 juin 2020, la Chambre régionale des comptes a informé Monsieur le Président de Loire-Atlantique Développement - SELA qu'elle avait décidé de procéder au contrôle des comptes et de la gestion de la société pour la période couvrant l'exercice 2015 jusqu'à la période la plus récente.

3.5 Autres informations

Approbation des conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise joint au présent dossier.

Le Conseil d'Administration est appelé à approuver ces conventions.

Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1, alinéa 1er du Code de Commerce, les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes ont l'obligation de communiquer dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients.
Aussi, la décomposition des dettes et créances à la clôture des comptes 2019 est la suivante.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441 I.- 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	409					284	90					84
Montant cumulé des factures concernées TTC	871 381,12	2 484 609,07	136 463,13	94 794,14	4 162 564,03	6 878 430,37	31 440,77	127 104,84	507 784,02	473 315,15	1 892 604,07	2 990 808,08
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	2,98%	8,51%	0,47%	0,32%	14,25%	23,55%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,09%	0,37%	1,49%	1,39%	5,51%	8,76%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de réfrence utilisés (contractuel ou delai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☑ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☑ Délais légaux : (préciser)					

Résultats des cinq derniers exercices

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	13 357 865	13 357 865	13 357 865	13 357 865	13 535 337
	Nombre d'actions ordinaires	18 290	18 290	18 290	18 290	18 353
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	23 051 691	23 428 207	32 421 991	37 411 289	26 974 526
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(8 431)	(1 928 937)	2 398 456	1 868 517	1 366 150
	Impôts sur les bénéfices	14 468	(13 820)	(14 905)	(15 923)	
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	108 014	30 821	289 101	173 702	(182 981)
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(1)	(105)	132	103	74
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	6	2	16	10	(10)
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				42	51
	Montant de la masse salariale	2 232 373	2 051 950	2 087 150	2 153 390	2 302 494
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	1 028 488	919 381	921 370	970 993	1 080 397

Montant des charges non fiscalement déductibles :

En application de l'article 39-4 du CGI

Quote-part d'amortissements excédentaires des véhicules loués par LAD GIE pour ses membres pour 4 473 €

Dividendes distribués au cours des trois exercices précédents :

Exercice 2018 : 0 €
Exercice 2017 : 0 €
Exercice 2016 : 0 €

Jetons de présence versés au cours de l'exercice 2019 :

Administrateur		Total versé en 2019
M. A. ROBERT	Ville Nantes	161,00 €
M. PRAS	Nantes Métropole	483,00 €
Mme NOBLET	Ville ST Herblain	560,00 €
Mme LEMAITRE	CARENE	840,00 €
M. LESAFFRE	EXPO NANTES	800.00 €
M. BARBIER	C.D.C.	1 200.00 €
M MAILLET		800,00 €
M. BOUYER	CCI Nantes – St-Nazaire	800,00 €
Mme LOUVET	Caisse Epargne	800.00 €
	Total	6 444,00 €

CONSTRUIRE
ENSEMBLE
LE CADRE DE VIE
DE DEMAIN

Loire-Atlantique
développement
/aménagement et construction

Loire-Atlantique développement – SELA
2 boulevard de l'Estuaire – CS 66207
44262 Nantes cedex 2
Tél. 02 40 20 20 44
www.loireatlantique-developpement.fr